00035397

00035397

Digitized with financial assistance from

H T Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON I^ER^

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

35397 ac

PAR

LE BARON CLAUDE-FRANÇOIS DE MÉNEVAL

Secrétaire du Portefeuille de Napoléon, Premier Consul et Empereur;
Maître des requêtes au Conseil d'État sous l'Empire;
Officier de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, etc., etc.

(*Né à Paris en* 1778, *mort dans cette ville en* 1850.)

ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

OUVRAGE COMPLÉTÉ PAR DES DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE SON PETIT-FILS

LE BARON DE MÉNEVAL (NAPOLÉON-JOSEPH-ERNEST)

TOME DEUXIÈME

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

3, PLACE DE VALOIS, 3

1894

Tous droits réservés.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier

DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815

CHAPITRE PREMIER

Crise financière de 1806. — Opérations d'Ouvrard et des banquiers réunis. — Indignation de l'Empereur contre les faiseurs d'affaires. — Confiance d'Ouvrard. — Mesures prises pour faire rentrer les avances du trésor. — Disgrâce de M. Barbé-Marbois. — M. Mollien le remplace. — Sur M. Dufresne, directeur du Trésor antérieurement à M. de Marbois. — Punition du secrétaire général. — Exil de quelques royalistes. — Mmes de Chevreuse, de Staël et Récamier. — Détails à leur sujet. — Dix années d'exil. — Système de fusion et de conciliation. — Mort de M. Pitt. — Mariage du prince de Bade avec Stéphanie de Beauharnais. — Malveillance de la cour de Bade. — Élévation rapide de cette maison. — Singuliers bruits répandus à l'occasion du fils du prince de Bade. — Décision de l'Empereur en faveur de la princesse. — Royaumes, principautés et duchés créés. — Système de l'Empire français. — Le prince Louis Bonaparte, roi de Hollande. — Dissolution de l'Empire germanique. — Confédération du Rhin. — L'empereur d'Allemagne renonce à son titre. — Projet non réalisé d'une confédération du nord de l'Allemagne sous la protection de la Prusse. — Sollicitude de l'Empereur pour la liberté individuelle. — Décision de l'Empereur sur les arcs de triomphe. — Travaux d'amélioration et d'embellissement dans Paris et dans les départements. — Napoléon heureux de la satisfaction générale. — Sa visite au château de Grignon. — Vie privée de Napoléon. — Sa constitution physique. — Sa maladie en 1801. — Susceptibilité de ses organes. — Sa toilette. — La simplicité de

ses vêtements. — Bonaparte lieutenant d'artillerie. — Lever impérial. — Ses repas. — Revue des ouvrages nouveaux. — Sa bibliothèque de campagne. — Entrées. — Couchers. — Spectacles. — Chasses. — Administration de la maison impériale. — Budget de la liste civile. — M. de Talleyrand. — Création de deux places de secrétaire du cabinet. — Indisposition de trois jours. — Dictée de l'Empereur. — J'obtiens un collaborateur. — Décret portant organisation du cabinet. — Pension accordée à trois auteurs du Vaudeville. — Poète délivré d'une moitié de flétrissure. — Visite à la fabrique de toiles peintes de Jouy. — Dispositions pour le retour en France de la grande armée. — Libelles diffamatoires répandus en Allemagne. — Jugement et condamnation du libraire Palm. — Négociation infructueuse avec la Prusse. — Circonstance qui amena des communications pacifiques avec le nouveau ministre anglais, M. Fox. — Traité non ratifié avec M. d'Oubril agent russe. — La mort de M. Fox rompt les négociations. — Délire belliqueux à Berlin. — Notes de M. de Knobelsdorf. — Rupture avec la Prusse. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Campagne de Prusse. — Batailles d'Iéna et d'Auerstaedt. — Lettre de l'Empereur au roi de Prusse. — Anéantissement des armées prussiennes. — Les prisonniers saxons renvoyés à leur souverain. — Le roi de Prusse court le danger d'être pris. — Passage de l'Empereur à Weymar. — Sévérité de l'Empereur envers le duc de Brunswick. — Colonne de Rosbach. — Séjours à Potsdam et à Charlottenbourg. — Détails. — Entrée à Berlin. — Clémence de l'Empereur envers le prince d'Hatzfeld. — Décret sur le blocus continental. — Résultats des batailles d'Iéna et d'Auerstaedt. — Reddition de Magdebourg. — Campagne du prince Jérôme en Silésie. — Drapeaux prussiens envoyés au roi de Wurtemberg. — Ressentiment de l'Empereur contre les provocateurs de la guerre. — Egards témoignés aux membres de la famille royale restés à Berlin. — Suspension d'armes non ratifiée par le roi de Prusse. — Entrée de l'armée française en Pologne. — Enthousiasme des Polonais. — Séjour de l'Empereur à Posen. — Traité avec le roi de Saxe. — Monument de la Madeleine. — Entrée à Varsovie. — Combats de Pultusk et de Golymin. — Courage et gaieté du soldat français. — Retour à Varsovie. — Le baron de Vincent. — Vieillard de cent dix-sept ans. — Nouvelle des dispositions malveillantes de l'Autriche. — Bataille d'Eylau. — Charge audacieuse de cavalerie. — Lettre de l'Empereur au général d'Hautpoul. — Statue en bronze élevée à la mémoire de ce général. — Le maréchal Augereau malade. — *Te Deum* chanté à Pétersbourg. — Bataille d'Ostrolenka. — Séjour de l'Empereur à Eylau. — Son offre au roi de Prusse de conclure avec lui une paix séparée. — Premier quartier d'hiver à Osterode. — Multiplicité des ordres qu'y donne l'Empereur. — Second quartier au château de Finckenstein.

Le retour de l'Empereur fut hâté par une crise très grave qu'éprouva la Banque de France. On attribua l'intensité de cette crise à plusieurs causes dont on trouvera un peu plus loin le récit détaillé. La dépréciation des effets publics qui l'occasionna fut aggravée par une manœuvre arrangée à Londres, dont les journaux anglais se sont vantés à la même époque. Cette manœuvre consistait à produire, par des moyens concertés, un cours défavorable à la place de Paris, à répandre des doutes sur la solvabilité de la banque, et à exciter une terreur panique qui ferait affluer, en même temps, à ses caisses tous les porteurs de billets pour les échanger contre de l'argent[1].

La cause première de la baisse des effets publics fut l'émission d'une masse énorme d'obligations des receveurs généraux qu'on négocia pour réaliser les fonds nécessaires à une opération faite au nom des entrepreneurs de la compagnie française des vivres. Cette compagnie avait été chargée précédemment de la fourniture de tous les approvisionnements de la flotte espagnole à Brest. Cette opération colossale résultait d'un traité que M. Ouvrard, représentant de

[1] « Il s'agit d'une opération qui aurait pour objet de ruiner la « Banque de France, en la mettant inopinément à découvert, c'est-à-« dire en profitant de la circonstance actuelle pour prendre cette « banque au dépourvu par la rentrée subite des billets qu'elle a en « circulation. Nous nous sommes abstenus d'en parler plus tôt, pour « en attendre le résultat et pour ne pas la contrarier par une publi-« cité prématurée. Comme le coup doit avoir été porté au moment où « nous parlons, il n'y a plus d'inconvénient d'en faire mention. »

(Extrait traduit du journal anglais *The Observer* du 22 septembre 1805.)

la compagnie, était parvenu à conclure avec le roi d'Espagne qui devait en partager les bénéfices. La compagnie se chargeait de fournir aux colonies de l'Amérique espagnole tout ce qui serait nécessaire à leur consommation, et à en tirer toutes les productions, toutes les matières d'or et d'argent que ces pays produisaient. Cette double opération de commerce et de banque, presque sans exemple et au-dessus des forces de l'association des plus riches maisons de banque actuelles, aurait procuré à la compagnie des bénéfices prodigieux si elle avait pu être exécutée. En attendant la réalisation des fonds qu'il s'agissait de tirer des colonies espagnoles, des capitaux immenses étaient nécessaires. Les fonds dont la compagnie des vivres pouvait disposer étaient bien loin d'être suffisants. La banque, par suite du crédit d'un de ses régents qui faisait partie des munitionnaires généraux, ne se refusait à aucun escompte des billets de cette compagnie. De son côté le trésor public donnait aux munitionnaires des obligations des receveurs généraux en échange de leurs engagements, de sorte que la banque se trouva avoir émis plus de billets qu'elle n'avait d'écus, et que le Trésor n'avait dans ses caisses, au lieu de valeurs réelles, que du papier de la compagnie. Cette dernière réussit à tirer du Trésor plus de cent millions d'effets sur l'exercice 1806. La négociation de ces effets ayant transpiré et des manœuvres malveillantes ayant exagéré le mal, le public prit l'alarme et se porta en

foule à la banque pour se faire rembourser ses billets.

L'Empereur apprit avec une vive inquiétude cet embarras de finances. Dès son arrivée à Paris il convoqua un conseil dans lequel il se fit rendre compte de toutes les opérations de la compagnie des vivres dont la complication fut mise à découvert. Il fut difficile au ministre du Trésor de défendre et de justifier de telles mesures financières. L'Empereur n'en put accuser qu'un défaut de sagacité de la part de ce ministre que sa probité mettait au-dessus du soupçon, mais dont Napoléon ne put s'empêcher de blâmer vivement l'imprudence. L'Empereur fit venir au conseil M. Ouvrard, principal auteur des opérations qu'il était fondé à considérer comme funestes au trésor public. Encore sous l'impression de la situation critique où l'aurait réduit la privation de ses ressources si gravement compromises et des malheurs incalculables qui seraient venu fondre sur la France s'il avait perdu la bataille d'Austerlitz, Napoléon adressa les reproches les plus amers à M. Ouvrard. Il lui dit, entre autres choses, dans un violent accès d'indignation, qu'il voudrait pouvoir faire élever une potence assez haute pour l'y montrer exposé en exemple à toute la France. M. Ouvrard, placé derrière le fauteuil du Grand Juge, soutint cette bourrasque sans en paraître ému, et sans articuler une parole pour sa justification. Il se retira sans confusion apparente, bien que l'Empereur lui eût ordonné, d'une manière très dure, de sortir. Napoléon, lors-

qu'il était question de banquiers se rappelait toujours avec amertume la malheureuse nécessité dans laquelle il s'était trouvé, au 18 brumaire, toutes les caisses étant vides, de recourir à des banquiers pour se procurer les premières ressources et de conclure, avec la plupart d'entre eux, des marchés tels qu'en font les fils de famille avec les usuriers. Ce ressentiment, peut-être trop exclusif, ne surprendra pas ceux qui savent combien lui répugnaient les opérations de finances aventureuses, les gains usuraires, et à quel point il prisait la régularité, l'ordre et l'économie.

Napoléon poursuivait sans relâche les entremetteurs d'affaires et, quand il ne pouvait pas les atteindre, il leur imprimait, par la publicité, une flétrissure ineffaçable. Le *Moniteur* est rempli d'articles qui les signalaient au mépris public. L'examen qu'il avait fait des comptes de gens qui se portaient audacieusement créanciers de l'Etat lui avait révélé des dilapidations qui les constituaient, au contraire, débiteurs envers le Trésor public. L'expérience qu'il avait acquise, à cet égard, en Italie et dans le commandement des armées, lui avait inspiré contre les manieurs d'argent un préjugé trop souvent justifié. Comme Napoléon avait trouvé dans la classe des fournisseurs, plus que partout ailleurs, des déprédateurs de la fortune publique et des corrupteurs de la morale, cette classe excitait plus particulièrement son animadversion. Autant il détestait les publicains qui s'étaient enrichis par des moyens immoraux, autant

il estimait ceux dont la fortune avait une origine pure et qui l'avaient acquise par leur probité, leur travail et leur intelligence.

Le lendemain de la pénible scène qu'avait essuyée M. Ouvrard, un de ses amis, M. Haller, vint dîner chez le ministre des finances. Il parla à ce ministre de l'affaire des banquiers qui occupait alors tous les esprits, et lui dit qu'il avait appris avec plaisir que cette affaire, qui avait d'abord paru si menaçante pour ses auteurs, s'arrangeait, que l'Empereur n'avait pas voulu sembler satisfait des explications données par M. Ouvrard, mais qu'au fond il rendait justice à son génie financier. M. Haller ajouta même que M. Ouvrard espérait recevoir, plus tard, la décoration de la Légion d'honneur, comme une marque du cas que l'Empereur faisait de ses talents. Le Ministre resta stupéfait de l'assurance de ceux qui donnaient une telle couleur à l'issue d'une opération dont les promoteurs avaient si peu le droit de se vanter. Si celui qui avait été l'âme de l'entreprise a eu cette espérance, il ne faut pas trop s'en étonner. Sa confiance en son génie était inébranlable et il obéissait aveuglément à sa vocation pour l'énormité des entreprises financières. Pendant les Cent-Jours, l'Empereur revint à M. Ouvrard qu'il devait charger des fournitures à faire à l'armée. La perte de la bataille de Waterloo mit fin à leurs relations.

Napoléon fit rentrer au Trésor les traites qui étaient encore entre les mains des banquiers et l'on

mit le séquestre sur leurs biens comme gage de ce qu'ils devaient encore restituer au fisc.

Des documents authentiques[1] font monter à cent quarante-deux millions les sommes dues au Trésor par Ouvrard et compagnie. Soixante millions furent payés par l'Espagne sur le débat des faiseurs de service, à l'aide d'un emprunt que le gouvernement espagnol contracta en Hollande, et au moyen du concours que le ministre Mollien obtint de MM. Hope et Baring pour le recouvrement de piastres espagnoles au Mexique. Les quatre-vingt-deux millions restant furent couverts, en partie, par quatorze millions produits par la saisie des immeubles appartenant aux banquiers; par de fortes rentrées au Trésor public qu'y amena le résultat du procès entre les associés à l'occasion du partage des dépouilles du trésor; par ce qu'ils se trouvèrent redevoir aux départements de la guerre et de la marine, en liquidant leurs créances sur ces deux ministères; par ce qui revint des prélèvements faits sur les magasins de subsistances nécessaires à la Guerre et à la Marine; enfin parce qu'ils ne reçurent que le tiers ou moitié du prix de leurs fournitures pendant les années 1806 et 1807 jusqu'à l'acquittement définitif. Grâce à ces palliatifs et en continuant aux munitionnaires l'entreprise des fournitures de la Guerre et de la Marine l'Empereur, contenant son ressentiment, ne donna

[1] *Mémoires* imprimés mais inédits de M. Mollien, ancien ministre du Trésor.

pas suite aux mesures de rigueur qu'il avait ordonnées contre Ouvrard et compagnie.

Le secrétaire général du Ministère du Trésor public, coupable de s'être laissé séduire par les banquiers, fut destitué et condamné à verser à la caisse d'amortissement une somme considérable qu'il aurait reçue d'eux. Sa femme vint, à plusieurs reprises, m'apporter des mémoires justificatifs et des pétitions que l'Empereur ne voulut jamais recevoir.

M. Barbé-Marbois perdit son portefeuille. Le motif de sa disgrâce étonna tout le monde. Il était regardé comme le cerbère du trésor et montrait, dans l'exercice de ses fonctions, une inflexibilité qui lui avait fait des ennemis. Une caricature le représenta debout sur le balcon de l'hôtel du ministère, pointant sur un calepin les employés retardataires qu'il voyait arriver de loin, tandis que son secrétaire, placé derrière lui, tirait les millions de la poche du ministre. Il y a dans la vie des circonstances où l'esprit sommeille et se laisse entraîner, pendant cette suspension de son libre arbitre, à commettre des actes inexplicables. L'Empereur en jugea sans doute ainsi; deux ans après il donna à son ancien ministre une preuve de la confiance qu'il avait dans sa probité, en le nommant premier président de la Cour des Comptes. Il le fit entrer plus tard au Sénat. Cependant il faut que les blessures de l'amour-propre soient incurables; M. Barbé-Marbois, qui avait été rappelé de l'exil par Napoléon et qui lui devait tout, concourut à la chute

de l'Empereur en 1814, avec un empressement que ce dernier était autorisé à taxer d'ingratitude.

M. Barbé-Marbois avait succédé à M. Bertrand-Dufresne dans la direction générale du Trésor public qui fut érigée, six mois après, en ministère. M. Dufresne avait été proposé par le consul Lebrun qui estimait sa probité et ses talents. Il avait justifié le choix du Premier Consul en introduisant dans la comptabilité un ordre et une lucidité qui permettaient de connaître, d'un simple coup d'œil, et à chaque instant, la situation du Trésor. C'était aux yeux de Napoléon une qualité inappréciable; aussi témoigna-t-il un grand regret de la perte de M. Dufresne. Il alla le voir quelques jours avant sa mort et il fit placer son buste dans une des salles de la Trésorerie. Il avait donné une nouvelle preuve de sa tolérance en matière d'opinions en employant M. Dufresne, dont l'attachement pour les Bourbons lui était connu. On sut après la Restauration que M. Dufresne, en acceptant la direction du Trésor, avait fait ratifier son acceptation par le comte de Lille. Il avait écrit à ce prince à cet effet et avait reçu de lui une réponse qui a été imprimée en 1814. Au reste il n'était pas alors seul à reconnaître le comte de Lille comme le légitime maître de la France. MM. Royer-Collard, Becquey-Beaupré, Cuvier, Boscheron-Desportes et autres, correspondaient avec le frère de Louis XVI.

M. Mollien, qui joignait à une exacte probité les

connaissances les plus étendues en finances et beaucoup d'esprit, ce qui ne gâte rien, avait dû à Joseph Bonaparte l'avantage d'être connu de Napoléon. Il avait soumis au gouvernement un projet d'organisation de la caisse d'amortissement et avait été placé à la tête de cette administration. Le chef de l'État l'appela au ministère du Trésor après la disgrâce de M. Barbé-Marbois, et le remplaça à la caisse d'amortissement par le conseiller d'État Bérenger. M. Mollien rendit des services éminents dans la gestion du ministère du Trésor public, soit par la création de la caisse de service, soit par les autres améliorations importantes qu'il y introduisit.

L'atteinte que la crise financière avait portée au crédit public fut promptement effacée par les mesures vigoureuses du gouvernement. Mais, en recherchant les diverses causes qui pouvaient avoir concouru à produire cette crise, la police avait trouvé que l'opposition royaliste, en donnant le change à l'opinion et en répandant de fausses nouvelles, avait jeté l'alarme parmi les porteurs des effets publics et minait le crédit.

Elle signala douze ou quinze individus comme incorrigibles et proposa de les éloigner de Paris. M^mes^ d'Avaux, de Chevreuse et Récamier; MM. de Duras, Lassalle, Montrond et autres étaient de ce nombre. Hormis M^me^ de Chevreuse, l'ordre de les exiler de Paris fut transmis de Munich au ministre de la police. Fouché ne manqua pas de leur faire dire qu'il

ne faisait qu'obéir à un ordre direct de l'Empereur, tandis que c'était lui qui avait provoqué leur exil. M. de Talleyrand, qui se trouvait auprès de l'Empereur, était lié avec la duchesse de Luynes, belle-mère de Mme de Chevreuse. Il détourna le coup qui eût frappé cette dernière, répondit d'elle et donna le conseil de la nommer dame du palais de l'Impératrice, quoique Mme de Chevreuse fût le coryphée des intrigues royalistes dont l'hôtel de Luynes était le théâtre. La disgrâce qui atteignit plus tard cette personne eut pour cause les sarcasmes et les railleries amères qu'elle continuait à se permettre à la cour de Joséphine, dont la bonté les souffrait patiemment. Mais cette conduite inconsidérée blessa vivement Napoléon; Mme de Chevreuse ayant répondu à la dame d'honneur qui la prévenait qu'elle était désignée pour être de service auprès de la reine d'Espagne Marie-Louise « qu'elle n'était pas faite pour être geôlière », l'Empereur se lassa de la persévérance de cette opposition malveillante. Il fut outré que Mme de Chevreuse renouvelât ses offenses, après avoir accepté de lui le pardon de l'exil et une place dans la maison de l'Impératrice. Il l'exila à quarante lieues de Paris et ne voulut pas permettre qu'elle y revînt, en dépit de toutes les démarches qu'on tenta pour obtenir son retour.

Mme Récamier avait été entraînée dans l'opposition par Mme de Staël et par son animosité contre l'Empereur. En voici le motif : M. Bernard, père de Mme Récamier, étant administrateur des postes, prê-

tait son couvert à une feuille périodique rédigée par un de ses amis, l'abbé Guyot, contre le gouvernement, le Premier Consul et les membres de sa famille. Il fut arrêté. Sa fille protesta en vain de son innocence. M. Bernard était convaincu d'abus de confiance; il aurait pu être mis en jugement, il ne fut que destitué. La maison Récamier ayant succombé à la crise financière de 1806, Mme Récamier fut obligée de quitter Paris où elle revint de temps à autre, se partageant entre cette ville et Coppet d'où elle rapportait l'esprit frondeur de Mme de Staël et de sa coterie. Elle se trouva de la sorte engagée dans la disgrâce de cette dernière. Mme de Staël était flattée de retenir dans ses chaînes une personne renommée pour sa beauté et objet des hommages du monde élégant.

Elle était charmée d'entendre répéter que la réunion de deux femmes célèbres, l'une par ses grâces, l'autre par son esprit, était l'alliance du *génie et de la beauté*. Pendant le séjour de Mme Récamier à Coppet le prince Auguste de Prusse, fils du prince Ferdinand et neveu du grand Frédéric, s'éprit pour elle d'une passion violente et souscrivit même de son sang, assure-t-on, une promesse de mariage qui lui fut rendue plus tard et qu'il ne reprit que malgré lui ; ce prince lui resta constamment attaché. Il commanda à son intention au peintre Gérard le beau tableau de l'improvisation de Corinne au cap Misène. Mme Récamier ne fut point exilée. Elle s'était con-

damnée elle-même à une retraite volontaire en province. Ce ne fut que lorsqu'elle alla partager l'opposition active de Mme de Staël que le retour à Paris lui fut interdit. Après trois ans passés soit à Châlons, soit à Lyon, soit à Genève, elle fit un voyage en Italie et ne rentra en France qu'en 1814.

Quant à Mme de Staël, la juste réputation littéraire dont elle jouissait, son talent viril, sa passion pour la célébrité, sa manie irrésistible de se mêler des affaires du gouvernement, son naturel frondeur, le charme de sa conversation toujours étincelante de traits d'esprit lui avaient acquis une influence dont elle abusait sur les hommes politiques de son époque. Mme de Staël avait été admiratrice enthousiaste du général Bonaparte. Quoique l'exagération de ses flatteries lui eût inspiré de l'éloignement pour elle, il la recevait cependant étant Premier Consul, mais il répondait très froidement à ses obsessions. Ce dédain de ses avances suffit, quoiqu'on ait dit qu'il s'y était mêlé un motif d'intérêt pécuniaire, pour changer l'engouement de Mme de Staël en une antipathie qui se décela bientôt par une opposition déclarée. L'intérêt qu'inspire naturellement une faible femme, qui crie à la tyrannie contre un homme tout-puissant, lui a donné la popularité de la persécution. Mais on n'a pas dit que le chef de l'Etat avait souffert, pendant trois ans, ses continuelles hostilités; qu'elle avait méprisé, pendant le même espace de temps, ses avertissements et ses avis; que cette tolérance l'avait

enhardie à le braver et à lui susciter partout des oppositions, pour le punir de ne pas l'appeler dans ses conseils ; que son salon était un club politique où les actes du gouvernement étaient censurés avec amertume, et où l'on provoquait sans détour à la révolte contre l'autorité du chef de l'Etat ; que cette femme était une puissance qui contrariait l'œuvre de conciliation qu'il avait entreprise ; et que ce fut enfin après trois années de patience que Napoléon se décida à l'éloigner de Paris. Mais cette femme, qui ne pouvait supporter l'existence loin d'un théâtre sur lequel elle avait besoin d'exercer son esprit remuant, eut recours aux plus vives sollicitations pour obtenir la permission de rentrer dans Paris. Elle frappa à toutes les portes, elle se glissa même jusqu'auprès de ce cher Paris dont elle espérait toujours que l'entrée lui serait rouverte. J'avais passé plusieurs mois de l'été de 1801 avec elle et ses deux enfants à Mortfontaine, où elle employait toutes les séductions de son esprit pour captiver le propriétaire de cette charmante retraite. Elle en prit occasion de m'écrire, des environs de Blois, vingt lettres des plus éloquentes auxquelles j'étais dans l'impuissance de répondre selon ses désirs. Je n'eus aucune consolation à donner à cette femme, aussi à plaindre qu'à blâmer, victime de son organisation et dont le jugement, comme le disait Napoléon, n'égalait pas l'imagination brillante et les rares facultés. M^me^ de Staël fût obligée de retourner à Coppet ; alors son ressentiment ne

connut plus de bornes ; elle alla chercher chez nos ennemis des échos de sa haine. Elle a consigné dans un livre qui, dans l'intérêt de sa gloire, n'eut pas dû être publié, toute l'amertume de ses sentiments ; elle y fait des vœux pour que la France essuie des revers qui la portent à considérer Napoléon comme l'auteur de ses maux et à secouer son joug.

Ce livre qui a pour titre *Dix années d'exil* a été imprimé après sa mort. J'en ai vu un exemplaire qui avait appartenu au commissaire ordonnateur Boisnod et qui portait à la suite du titre : « Ouvrage « entrepris pour justifier la persécution de Napoléon « contre l'auteur. »

La vivacité des passions de cette femme célèbre et l'exaltation de sa tête ne pouvaient se passer d'aliments. La retraite de Coppet vit se former et se dénouer plusieurs liaisons qui remplirent ses loisirs. M. de Barante, ancien magistrat, qui était alors préfet de Genève, protégeait Mme de Staël et lui accordait plus de tolérance qu'il ne convenait à Napoléon. Les fréquentes relations de ce magistrat avec le château de Coppet y amenèrent son fils, dont l'esprit éminent captiva Mme de Staël. Ce fut au point que lorsque M. de Barante fils quitta Coppet pour venir à Paris suivre une carrière dans laquelle ses talents lui promettaient un rang distingué, Mme de Staël en éprouva une si violente douleur qu'elle tenta de mettre fin à ses jours.

On a cru Napoléon fasciné par le prestige de l'an-

cienne noblesse de Cour. Le but qu'il s'était proposé en attirant les représentants des anciennes familles à la cour de l'Empire tenait à son système de fusion et à la résolution qu'il avait prise de s'établir solidaire de toutes les illustrations françaises. Il est certain qu'il a toujours eu du goût pour les classes que l'ancienneté de leurs services, autant qu'une bonne éducation, désignait plus particulièrement à son attention. Il les croyait plus intéressées à la stabilité de l'ordre de choses qu'il avait fondé, que les républicains toujours en hostilité contre les principes de son administration et rêvant un gouvernement idéal. C'est pourquoi il s'est toujours considéré comme ayant recueilli la succession, non les maximes, des monarchies qui avaient précédé la sienne. C'était un des motifs de sa partialité pour M. de Talleyrand qui était un de ses principaux intermédiaires dans cette œuvre d'amalgame et de conciliation. Napoléon l'avait déjà commencée, dès son arrivée au pouvoir, en nommant sénateurs les ducs de Choiseul-Praslin et de Luynes. Il l'avait continuée avec succès, et il n'y a point de doute que toute trace de division entre les classes eût disparu si son règne avait duré plus longtemps. Il avait reconnu que, surtout dans ses relations avec les Gouvernements de l'Europe, ses ambassadeurs, choisis dans les anciennes castes, seraient plus à portée de se saisir de quelque rôle dans les relations de cour, et que leur affiliation avec la franc-maçonnerie aristocratique lui serait d'une réelle utilité.

Au moment où l'Empereur revenait à Paris, M. Pitt terminait, le 23 janvier, sa courte et laborieuse carrière. Ce ministre, entré dès l'âge de vingt-deux ans au Parlement, chancelier de l'Échiquier à vingt-trois ans, épuisé par le travail et par les soucis du pouvoir, miné par un mal héréditaire, frappé à mort par la victoire d'Austerlitz qui renversait tous ses plans, mourut à quarante-sept ans après avoir exercé longtemps, par l'ascendant de son génie, un empire presque absolu sur les destinées de l'Angleterre et de l'Europe. Il léguait à son pays un système de guerre à mort contre la révolution française et son représentant, et une dette innumérable. Des événements hors de toute combinaison et des catastrophes impossibles à prévoir ont donné gain de cause à une politique de haine persévérante et irréconciliable contre la France. Les fruits n'en ont été recueillis par l'Angleterre que bien des années après la mort de Pitt, dont les derniers moments furent troublés par le doute qu'il emportait, dans la tombe, de la réussite de ses plans.

Cet implacable adversaire de Napoléon eut pour successeur un rival illustre, partisan de la paix et mieux disposé encore à un rapprochement avec la France à cause des rapports récents qu'il avait entretenus avec le chef de l'Etat français; nous avons nommé M. Fox.

La même politique, qui avait uni une princesse de Bavière au prince Eugène, décida le mariage du prince héréditaire de Badè avec une nièce de l'impé-

ratrice Joséphine. Ce prince de Bade succéda en 1811 à son aïeul, son père étant mort en 1801 des suites d'une chute qu'il fit en revenant de Pétersbourg, où il était allé voir sa fille, femme du grand-duc Alexandre, depuis empereur de Russie. Le prince de Bade avait, en 1806, deux autres sœurs mariées aux rois de Suède et de Bavière. Cette maison, qui doit son élévation à l'empereur Napoléon, ne possédait en 1803 qu'un simple margraviat, et cependant, elle avait alors déjà placé trois de ses filles sur des trônes.

Le Grand-Duc régnant éprouvait pour l'Empereur une reconnaissance réelle, mais sa cour était animée de sentiments anti-français. L'union du jeune prince héritier avec la fille adoptive de Napoléon fut troublée, pendant les premiers temps, par d'abominables intrigues. Je me rappelle les minutieux détails que contenait la correspondance de M. de Thiars sur les termes méprisants dont la margrave, mère du jeun e prince, et le margrave Louis, son beau-frère, se servaient pour désigner les beaux-frères et belles-sœurs de Napoléon, et sur les efforts tentés dans ce milieu hostile pour semer la mésintelligence entre les deux époux. M. de Thiars, chambellan de l'Empereur, qui avait noué pendant l'émigration des liaisons dans quelques petites cours allemandes, avait été envoyé à Carlsruhe, sans caractère officiel, pour préparer des alliances avec les maisons de Bade et de Bavière.

La vertu de la princesse Stéphanie et la sollicitude de l'Empereur préservèrent la nièce de Joséphine des embûches qui lui étaient tendues. Les époux furent réconciliés par ces soins, et la paix, une fois rétablie, ne fut plus troublée. Le Grand-Duc, ayant eu le malheur de perdre son fils en bas âge, eut pour successeur — à sa mort survenue en 1818 — son oncle le margrave Louis-Auguste-Guillaume. Les bruits les plus sinistres ont couru sur la mort prématurée du jeune prince fils du Grand-Duc et l'on croit encore, en Allemagne, à une disparition plutôt qu'à une mort naturelle. Si l'on en croyait la rumeur publique cet enfant serait le Gaspard Hauser dont l'apparition, en 1828, donna lieu à tant de conjectures. L'obscurité qui règne encore sur ce nouveau Masque de fer a laissé une libre carrière à l'imagination rêveuse des peuples de l'Allemagne. Gaspard Hauser avait été élevé dans une séquestration telle que cet infortuné n'avait connu, dans ses premières années, aucun être humain; son intelligence, privée d'aliments, n'avait pu se développer. Quand il apparut, en 1828, à Nuremberg, il pouvait à peine se faire comprendre dans une langue presque inintelligible. Ce malheureux enfant fut inopinément enlevé des mains auxquelles il avait été confié et peu de jours après on le retrouvait baigné dans son sang. A peine rétabli de cette tentative de meurtre, Gaspard Hauser fut assassiné sans qu'on parvint à découvrir les auteurs de ce double crime. On tirait

de la fatale issue de cette cruelle destinée la conséquence que les persécuteurs de la victime, craignant les effets de l'intérêt public excité en faveur de l'infortuné et que son origine ne fût découverte, l'avaient sacrifié à leur sûreté. Les dispositions d'esprit connues du margrave Louis, l'intérêt qu'il avait à écarter un obstacle placé entre le trône et lui, la tendance de l'imagination humaine à assigner des causes tragiques et extraordinaires à des événements mystérieux, dans lesquels des situations élevées sont intéressées, ont donné lieu — à ce propos — aux suppositions les plus étranges.

Le grand-duc Charles-Louis-Frédéric, époux de la princesse Stéphanie Napoléon, avait, avant de mourir, déclaré habiles à sa succession les comtes de Hochberg, ses frères consanguins, issus d'un mariage morganatique contracté par son grand-père le margrave Charles-Frédéric, en 1787, avec la comtesse de Hochberg. Le grand-duc Charles-Louis, en appelant les comtes de Hochberg à lui succéder, avait ainsi réalisé un des vœux de l'empereur Napoléon qui portait beaucoup d'intérêt à leur sort. Les deux aînés avaient servi avec distinction, sous ses yeux, dans l'armée française. Le prince Léopold-Charles-Frédéric est devenu grand-duc régnant en vertu de cette décision.

Le mariage de Stéphanie Beauharnais avec le prince héréditaire de Bade eut lieu le 4 mars 1806. Le prince Eugène et la reine Hortense, adoptés par

l'Empereur, avaient joint à leur nom celui de Napoléon. Il en fut de même pour la princesse Stéphanie :

« Paris, le 3 mars 1806.

« Notre intention étant que la princesse Stéphanie « Napoléon, notre fille, jouisse de toutes les préro- « gatives dues à son rang — dans tous les cercles, « fêtes et à table elle se placera à nos côtés, et, « dans le cas où nous ne serions pas présent, elle « sera placée à la droite de l'Impératrice.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

Le résultat des dernières victoires avait été l'établissement de nouveaux royaumes et de grands-duchés en Allemagne. Ce que Napoléon avait fait pour des princes étrangers qui pourraient oublier un jour ce qu'ils devaient à la France, il jugea sa puissance assez bien établie pour en faire l'application au cœur de son vaste empire. C'est naturellement dans sa propre famille qu'il devait chercher des appuis. Le prince Joseph, son frère aîné, fut placé sur le trône de Naples et le prince Louis, son autre frère, reçut la couronne de Hollande. Le prince Murat, son beau-frère, obtint le grand-duché de Berg, formé par des provinces que la Prusse avait cédées. Le prince Eugène eut la vice-royauté d'Italie. Ces princes conservèrent leurs dignités de Grand-Electeur, de Connétable, de Grand Amiral et d'Ar-

chichancelier d'Etat. En conférant aux membres de sa famille des souverainetés indépendantes, l'Empereur voulut les retenir en même temps dans les intérêts de la mère-patrie, par des liens destinés à leur rappeler toujours leur origine et leurs devoirs envers la France. L'établissement de principautés et de duchés en Italie était la conséquence du même système. Une dynastie de nouvelle origine avait besoin d'être étayée par une classe intermédiaire puissante, plus particulièrement intéressée à la stabilité des institutions, à l'affermissement et à l'éclat du trône, et qui donnât, suivant l'expression de Napoléon, *des centres de correspondance et d'appui au Grand Empire.* Ces hautes dignités n'étaient pas menaçantes pour les libertés publiques et ne violaient pas le principe de l'égalité consacré par la Révolution française. Elles ne conféraient aux titulaires ni droit, ni privilège particuliers; elles étaient purement honorifiques et accessibles à tous les citoyens à quelque classe qu'ils appartinssent, en proportion de leurs services et de leurs talents. Elles fournissaient les moyens de donner des récompenses méritées et promises. Elles avaient aussi l'avantage d'exciter une émulation salutaire, en offrant en perspective à tous les genres de mérite ces éclatants témoignages de la reconnaissance publique.

L'Empereur dota la princesse Pauline Borghèse, sa sœur, du duché de Guastalla. La province de Neufchâtel fut érigée en principauté et la souve-

raineté en échut au maréchal Berthier, le plus ancien compagnon d'armes de Napoléon. L'archichancelier Cambacérès fut créé prince de Parme, l'architrésorier Lebrun prince de Plaisance, Talleyrand prince de Bénévent et Bernadotte prince de Ponte-Corvo.

Douze duchés furent créés en Italie. Ces duchés ne concédaient aucune autorité, mais ils étaient pourvus d'une dotation annuelle de soixante mille francs, prélevée sur les revenus que l'Empereur s'était réservés. C'étaient les duchés de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellune, de Conegliano, de Trévise, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo.

Le royaume de Naples en fournit quatre autres qui furent ceux de Gaëte, d'Otrante, de Tarente et de Reggio, sans compter les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo. Ces deux petits territoires, enclavés dans le royaume de Naples, avaient été incorporés à cet Etat au grand déplaisir du gouvernement papal qui avait des prétentions sur eux.

Des duchés situés dans les royaumes d'Italie et de Naples furent gardés en réserve pour être distribués en récompense de nouveaux services. La principauté de Lucques eut à sa charge le duché de Massa qui ne reçut également de titulaire qu'en 1809 dans la personne de M. Regnier, ancien grand-juge.

Au mois d'avril 1806, une députation composée de hauts fonctionnaires hollandais vint à Paris pour convenir avec l'Empereur des bases d'un traité par

lequel une royauté, fondée sur des lois constitutionnelles, serait établie en Hollande. Après des négociations qui durèrent pendant plusieurs mois, cette royauté fut proclamée le 15 juin et conférée à Louis Bonaparte, dont les sentiments personnels n'avaient pas été consultés et qui aurait préféré le gouvernement de Gênes ou celui du Piémont; mais Napoléon lui déclara qu'il n'avait pas la liberté de refuser le trône qu'il élevait pour lui dans l'intérêt de l'Empire. La mort du dernier stathouder et la renonciation de son héritier aplanirent les difficultés et calmèrent les scrupules du nouveau roi.

Le roi Louis de Hollande partit donc, huit jours après, pour aller prendre possession de ses Etats, accompagné de la reine Hortense et de leurs enfants. Pendant la semaine qui précéda son départ, il s'occupa avec les députés hollandais de prendre une connaissance générale des affaires de leur pays, et eut des conférences quotidiennes avec l'Empereur. Il se rendit d'abord au château du Bois près de La Haye, et fit quelques jours après son entrée solennelle dans la capitale des Pays-Bas, où il reçut le serment des anciens gouvernants, ses nouveaux sujets. On lui avait rendu les honneurs souverains pendant tout son parcours à travers le territoire français. A son entrée en Hollande, le peuple et toutes les classes l'accueillirent avec un vif empressement et des démonstrations de joie. Le nouveau souverain s'appliqua, dès son arrivée, avec l'assiduité et l'esprit

consciencieux qui le caractérisaient, à pourvoir aux principaux objets d'administration. Il se rendit ensuite à Wiesbaden, près de Mayence, pour y prendre les eaux, espérant ainsi arrêter les progrès d'un mal qui le tourmentait depuis plusieurs années. Les premiers pas que fit le roi Louis, dans le gouvernement de son royaume, sans qu'aucune pensée d'opposition lui fut venue, contrarièrent les vues qu'avait eues l'Empereur en l'envoyant régner en Hollande. Animé des intentions les plus droites, le frère de Napoléon ne faisait qu'obéir à l'impulsion de son organisation et il eut toujours les défauts de ses vertus. Marié malgré lui, fait roi malgré lui, il se révoltait à la pensée d'être la victime de l'arbitraire de son puissant frère. Il voulut être indépendant sur un trône qu'il croyait avoir acheté par le sacrifice de ses goûts et de sa volonté, comme s'il eût acquis la couronne par droit de naissance. Jaloux de gouverner librement, encouragé à la résistance par l'approbation intéressée de nos ennemis, nous le verrons bientôt se complaire à braver les conséquences de son opposition.

Les changements inaugurés en Allemagne par suite du traité de Lunéville, puis consommés par celui de Presbourg, avaient désorganisé le vieil empire germanique dont l'édifice tombait en ruines. L'Autriche et les princes allemands s'en disputaient les lambeaux; la diète était dissoute par ce fait même. Napoléon était sollicité par le prince électeur archi-

chancelier Dalberg, et de divers autres côtés, de prendre l'Allemagne sous sa protection. Il se résolut en conséquence à former une nouvelle confédération qui devait comprendre les Etats allemands méridionaux. L'électeur archichancelier devint le principal instrument de ces négociations. Les rois de Bavière et de Würtemberg, le grand-duc de Bade, celui de Berg, le landgrave de Hesse-Darmstadt souscrivirent à cette réorganisation. Tous les petits princes allemands s'empressèrent de demander leur admission dans la confédération nouvelle. L'Autriche se montra indifférente, en apparence, à ce qui se passait. La Prusse, qui aurait voulu recueillir une portion de l'héritage de l'Autriche, se donna plus de mouvement; mais elle ne fut pas consultée et dut rester en dehors de ces arrangements. Enfin les négociations, qui avaient été conduites en secret pendant trois mois, étant terminées, le traité établissant la nouvelle confédération fut signé le 12 juillet et publié quelques jours après. La confédération fut placée sous le protectorat de l'empereur des Français et prit le titre de *Confédération du Rhin*, titre qui déterminait les limites de son action. Le principal négociateur fut récompensé par la dignité de prince-primat et par le don du grand-duché de Francfort, créé en sa faveur; le landgrave de Hesse-Darmstadt devint grand-duc.

A la notification du traité qui fut faite à l'empereur d'Allemagne, ce prince répondit par la résignation de ce titre et prit celui de François I^er^, empereur

d'Autriche. La Prusse reçut l'invitation de former une confédération du nord qui aurait été composée de l'Électorat de Hesse-Cassel, des Saxes ducales, des deux Etats de Mecklembourg et de principautés secondaires de l'Allemagne. Cette ouverture fut accueillie avec faveur par le Cabinet de Berlin, mais il conçut bientôt de la défiance sur la sincérité du gouvernement français. Il prêta l'oreille à certaines fausses allégations qu'appuyèrent les rapports des agents prussiens accrédités dans les pays hostiles à la France. Les adversaires de l'alliance française persuadèrent au roi de Prusse que l'empereur Napoléon offrait secrètement des provinces appartenant à la Prusse à des princes dont les Etats devaient faire partie de la confédération du nord, pour les attirer dans la confédération du Rhin. La vérité c'est qu'au contraire la Prusse voulait asservir la Saxe royale et dominer les villes hanséatiques en les introduisant dans la confédération du Nord. Napoléon, par des motifs politiques faciles à comprendre, approuva le refus de la Saxe de souscrire à cette combinaison, et déclara que les villes hanséatiques devaient rester indépendantes de toute confédération. La cour de Berlin se soumit et ne fit plus d'objection. Elle avait déjà reconnu la confédération du Rhin et parut ne plus avoir d'autre objectif que celui de former une confédération avec les Etats qui l'avoisinaient. Ainsi couvait et grandissait la rancune de la Prusse contre la France malgré le désir, très sincère chez Napo-

léon, d'avoir pour alliée cette rivale de son ambition. Tout en s'occupant de ces hautes spéculations politiques, l'attention de l'Empereur s'arrêtait sur les détails de l'administration intérieure de l'Empire. Il avait appris que les prisons de Bruxelles étaient encombrées de gens arrêtés sur la dénonciation, admise trop légèrement, d'anciens brigands qui avaient essayé d'obtenir leur liberté en signalant à la justice de prétendus malfaiteurs restés impunis. Napoléon adressa, à ce sujet, au conseiller d'Etat Berlier, la lettre suivante :

« Monsieur Berlier, je suis instruit qu'il y a un « grand nombre d'individus arrêtés dans les prisons « de Bruxelles et qu'ils y manquent des choses né- « cessaires. Mon intention est que vous partiez sans « délai pour vous rendre dans cette ville, que vous « conférierez avec mon procureur impérial, avec le « président de la cour criminelle et avec le préfet, « que vous interrogiez chaque individu arrêté l'un « après l'autre et que vous me fassiez connaître « quelle est la cause d'un aussi grand nombre de « prisonniers, et pourquoi la justice ne les juge pas. « Vous connaissez toute ma sollicitude pour que les « criminels soient sévèrement punis, mais aussi pour « qu'aucun innocent ne souffre. Vous réglerez votre « conduite sur ces principes. Sur ce je prie Dieu « qu'il vous ait en sa sainte garde.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

« A Paris, le 17 mars 1806. »

Le résultat de la mission de M. Berlier fut de faire mettre en liberté près de 500 détenus, dont l'innocence fut reconnue. L'Empereur chargea le grand juge de témoigner sa satisfaction à M. Berlier.

Napoléon avait ordonné l'érection de l'arc de triomphe du Carrousel dédié à la gloire des armées françaises pendant la campagne de 1805. Il avait le dessein d'en faire élever d'autres à Paris. Voici une note qu'à ce sujet il dicta le 14 mai 1806 :

« Les arcs de triomphe seraient un ouvrage futile « et qui n'aurait aucune espèce de résultat, que je « n'aurais pas fait faire, si je n'avais pensé que « c'était un moyen d'encourager l'architecture. Je « veux, avec les arcs de triomphe, nourrir pendant « dix ans la sculpture de France. M. Denon me pré- « sentera un plan. Le ministre de l'intérieur doit « faire faire un autre arc de triomphe à l'Étoile. Il « faut bien s'entendre pour la description de tous les « dessins. Il faut que l'un soit l'arc de Marengo et « l'autre d'Austerlitz. J'en ferai faire un autre dans « une situation quelconque de Paris qui sera l'arc « de la Paix et un quatrième qui sera celui de la « Religion. Avec ces quatre arcs, je prétends ali- « menter la sculpture de France pendant vingt ans. « Il est cependant bon que M. Daru connaisse « l'existence de ces quatre arcs, pour ne pas mettre « à l'un ce qui convient à l'autre. Je prie M. Daru « de me faire connaître où en est la statue de Char-

« lemagne, de s'entendre avec M. Cretet au sujet « des deux fontaines qui doivent être élevées, l'une « sur la place de la Révolution, et l'autre sur les ter- « rains de la Bastille; elles sont monumentales. Il y « faut des statues et des bas-reliefs. Ces sujets peu- « vent être pris d'abord dans l'histoire de l'Empe- « reur, ensuite dans l'histoire de la Révolution et « dans l'histoire de France. Il faut, en vue générale, « ne pas perdre une circonstance d'humilier les « Russes et les Anglais. Guillaume le Conquérant, « Duguesclin pourront être honorés dans ces monu- « ments. »

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage d'énumérer les différents travaux d'amélioration et d'embellissement exécutés dans Paris et dans toutes les provinces de l'Empire, ou les encouragements donnés à l'agriculture, aux arts, au commerce et à l'industrie. Au milieu des grandes guerres dont la conduite et le détail devaient absorber toute son attention, Napoléon, dans les courts loisirs du quartier général, repassait dans son esprit la situation des travaux publics, arrêtés sur les rapports de ses ministres, ou résultat des observations que lui-même avait eu occasion de faire pendant son passage dans les divers départements anciens et nouveaux. Il passait en revue dans sa tête ceux qui étaient commencés et leur degré d'avancement, ceux qu'on avait mis à l'étude et ceux qui devaient profiter réellement aux localités dont le vœu les réclamait. Quand la

soumission momentanée de nos ennemis donnait à Napoléon quelque période de répit, il l'employait pour se faire rendre compte de l'état dans lequel se trouvaient les travaux publics, pour en poursuivre l'achèvement et assigner à cet effet les fonds nécessaires; tout cela s'effectuait sans que l'Etat fut grevé d'aucun emprunt. Souvent l'Empereur présidait des commissions composées d'hommes compétents dans ces matières. Dans ces réunions, les plans étudiés à l'avance étaient discutés minutieusement, adoptés après un mûr examen déclaré satisfaisant, ou ajournés jusqu'à plus ample information. C'est par l'adoption d'un système de travaux publics bien entendu, appliqué à la fois sur tous les points de son vaste empire, que Napoléon couvrit la France ancienne et nouvelle de monuments de toute espèce, dont quelques-uns sont dignes de l'ancienne Rome, de routes, de canaux, de ponts, de fontaines et de ports capables de contenir de nombreuses escadres. C'est ainsi qu'il sut rétablir ou créer d'innombrables manufactures et fabriques de tout genre, imprimant à l'industrie de notre pays un essor considérable, y naturalisant des productions pour lesquelles la France était tributaire de l'étranger, améliorant nos races de chevaux, etc., etc., — créations réalisées dans un espace de moins de quinze ans et pour lesquelles plusieurs règnes longs et prospères d'autrefois, même pendant une profonde paix, eussent été insuffisants.

Napoléon, satisfait de la marche de ses affaires,

fier de l'orgueil qu'inspiraient à la nation la gloire et la prospérité de l'Empire, jouissait de sa haute fortune et du bonheur public. Il accepta une fête au château de Grignon dont sa munificence avait gratifié le maréchal Bessières, et il y passa deux jours pendant lesquels, déposant les soucis du gouvernement et de la politique, il se montra animé de la plus belle humeur. Il prit franchement part aux divertissements qui lui furent offerts. Apprenant à dîner que le château de Grignon avait appartenu au célèbre Law, auteur du système financier qui porte son nom, Napoléon allait émettre sur ce grand spéculateur une opinion peu favorable, quand il s'aperçut de la présence du général Lauriston, l'un des descendants de ce financier; s'arrêtant aussitôt, il changea de sujet de conversation pour ne pas désobliger son aide de camp. Le soir on joua aux petits jeux et l'Empereur y fut très galant pour les dames; il était peut-être celui qui s'amusait le plus de ces jeux qu'on nomme innocents, car il y oubliait la gravité de son rang. L'importance des affaires politiques laissait au chef d'un si grand Empire peu de temps à consacrer à ces distractions. Avant d'entrer dans le détail des événements qui se préparaient du côté de la Prusse, je dirai quelques mots de la vie intérieure de Napoléon pour faire connaître sa manière de travailler, ses habitudes et l'ordre établi dans l'administration de la maison impériale.

Assez habituellement, je portais à l'Empereur les

journaux du matin. Pendant qu'il achevait sa toilette, je lui lisais les articles qu'il m'indiquait ou ceux que je croyais susceptibles d'attirer son attention. Cette lecture donnait presque toujours lieu à quelque observation de sa part, et, quelquefois, à un avertissement ou à un ordre adressé à l'un de ses ministres.

Son premier médecin Corvisart ou son chirurgien ordinaire Yvan assistaient assez souvent à sa toilette. L'Empereur aimait la conversation de Corvisart. Quand il le recevait, c'était plutôt pour causer avec lui que pour lui parler de sa santé qui l'occupait fort peu. Il se plaisait à railler son interlocuteur sur l'impuissance de la médecine; c'était alors un feu roulant de saillies et de propos piquants sur les médecins. Corvisart soutenait ces assauts avec une rare présence d'esprit; sa promptitude à la riposte était toujours vive, ingénieuse. En convenant des incertitudes de la médecine, il en défendait l'utilité et les services qu'elle rendait avec une force de raisonnement qui, souvent, arrêtait le sarcasme sur les lèvres de Napoléon.

Puisque je me trouve en compagnie des médecins j'en profiterai pour parler de la constitution physique de l'empereur Napoléon. Cette constitution était naturellement robuste, et le soin qu'il avait pris, dès sa jeunesse, de rompre toute habitude l'avait fortifiée. Il avait tous les avantages d'un tempérament bilio-sanguin. Cette sorte de tempérament, malgré quel-

ques inconvénients, passe pour être la meilleure. Je n'ai jamais vu Napoléon malade ; il était seulement sujet à de rares vomissements de bile dont les suites ne l'incommodaient pas, et qui étaient pour lui une purgation naturelle et salutaire. Il avait craint, pendant quelque temps, d'être attaqué d'une affection de vessie, parce que l'air vif des montagnes lui causait une espèce de dysurie ; mais cette crainte ne s'est pas trouvée fondée. On a remarqué qu'il était rare que l'on soit réellement atteint du mal qu'on croit avoir. L'existence du genre de maladie qui a occasionné la mort de l'Empereur n'était pas alors soupçonnée, et je ne l'ai jamais vu se plaindre de douleurs d'estomac. J'ai entendu un habile médecin soutenir que les affections du genre de celle dont Corvisart entreprit de guérir le Premier Consul, au commencement du Consulat, sont incurables quand elles n'ont pas été sérieusement traitées dès le début. Il prétendait que les remèdes appliqués tardivement et les soins peuvent retarder le progrès du virus, mais non le détruire entièrement ; que sa présence cause des perturbations passagères dans le viscère auquel il s'est attaché, et que tôt ou tard il finit par s'en rendre maître en y exerçant des ravages mortels. Ce médecin était persuadé que ce virus était le principe de la maladie à laquelle Napoléon a succombé à Sainte-Hélène.

La susceptibilité des organes de Napoléon était telle que l'odeur la plus légèrement viciée suffisait

pour l'incommoder sérieusement. Il avait une perception si subtile qu'il devinait le voisinage d'un souterrain, d'une cave ou d'un égoût très éloignés, ou d'odeurs émanant de lieux hors de portée et qui n'étaient soupçonnés par aucune des personnes qui l'accompagnaient. Je lui ai entendu dire, à ce propos, qu'il aurait été malheureux au temps ou quatre et même six personnes couchaient dans un même lit. Il avait désiré posséder quelque teinture d'anatomie : le docteur Corvisart avait apporté à cet effet quelques pièces anatomiques en cire, représentant des parties de l'estomac ou du cœur. L'Empereur avait destiné à cette étude l'heure qui suivait celle de son déjeuner, mais l'illusion produite par l'attention donnée à ces parties de notre organisation animale lui inspirait un tel dégoût qu'elle déterminait le vomissement. Il voulut, mais en vain, lutter contre cette révolte de ses sens ; il lui fallut renoncer à ses leçons. Cependant ce même homme, parcourant le champ de bataille après une action meurtrière, n'était point rebuté par le contact de plaies d'un aspect et d'une odeur repoussants. Il descendait souvent de cheval, mettait sa main sur la poitrine du blessé pour s'assurer qu'il respirait encore, le soulevait à l'aide de ses officiers et approchait de ses lèvres un flacon d'eau-de-vie que son mameluk Roustan portait toujours avec lui.

On serait tenté de croire, si une telle supposition pouvait être admise, que son corps participait en quelque sorte de sa merveilleuse organisation intel-

lectuelle. Quant on ouvrit son cercueil à Sainte-Hélène vingt ans après qu'il y eût été renfermé, Napoléon paraissait dormir. Ses dents avaient conservé leur blancheur; sa barbe et ses ongles semblaient avoir poussé depuis la mort. Ses mains avaient le coloris des mains d'une personne vivante ; elles étaient souples et résistaient à la pression du doigt. Il ne serait pas impossible que dans quelques centaines d'années quelque biographe de ce grand homme n'appliquât à son corps la propriété que Plutarque attribue au corps d'Alexandre le Grand. — L'âme seule est immortelle et la raison repousse la croyance en de pareils phénomènes; mais le sentiment peut l'admettre. C'est une superstition touchante que celle qui attribue des privilèges à la dépouille mortelle des hommes de génie, car elle est encore un hommage rendu à leur mémoire.

Napoléon était recherché dans ses soins de propreté. Il se baignait fréquemment. Il brossait lui-même ses bras et sa large poitrine, et aimait à plaisanter sur l'embonpoint de ses pectoraux. Son valet de chambre achevait de lui frotter très rudement le dos et les épaules, mais il empruntait souvent la main plus vigoureuse de Roustan. Il se faisait autrefois raser mais depuis très longtemps, vers 1803, après qu'il eut changé de valet de chambre, il se rasait lui-même à l'aide d'un miroir qui était tenu devant lui et en exposant alternativement au jour une joue, puis l'autre. Ensuite il se lavait à grande eau

dans un bassin d'argent qu'à voir ses dimensions on aurait pu prendre pour une petite cuve. Une éponge imbibée d'eau de Cologne était passée dans ses cheveux, le reste du flacon était versé sur ses épaules. Ses gilets de flanelle, ses vestes et ses culottes de casimir blanc, ses bas de soie, étaient renouvelés tous les jours. Il ne cessait de porter ses habits d'uniforme verts ou bleus, les seuls dont on le vît revêtu, que quand on l'avertissait que les traces de l'usage s'y laissaient apercevoir. Le budget de sa toilette avait d'abord été porté à soixante mille francs; il l'avait réduit au chiffre de vingt mille francs tout compris. Il aimait à dire qu'avec un revenu de douze cents francs et un cheval il n'aurait besoin de rien de plus. Il se reportait quelquefois au temps où il était lieutenant d'artillerie et se plaisait à parler de l'ordre qu'il mettait dans ses dépenses et des expériences économiques qu'il tentait pour ne pas faire de dettes, surtout quand le triomphe du parti anglais en Corse le privait de toute ressource de ce côté et qu'il avait à sa charge son frère Louis, qu'il élevait et entretenait avec le produit de sa solde. Il censurait alors les exemples de luxe que ses aides de camp et les principaux officiers de sa maison donnaient aux officiers de grades plus modestes qu'il attachait à sa personne. Cependant il aimait à être entouré d'éclat et d'une espèce de faste. Il disait volontiers à ceux auxquels il prodiguait l'argent : « Dans votre vie intérieure soyez « économes et même parcimonieux; en public soyez

« magnifiques. » Il s'appliquait à lui-même cette maxime. Personne n'était plus modeste dans son habillement, moins recherché dans ses repas et dans tout ce qui lui était personnel. Il me disait un jour que, quand il était très jeune officier, il avait été quelquefois de Paris à Versailles dans ce qu'on appelait les voitures de la Cour, qui étaient des espèces de coches à bon marché, très confortables, ajoutait-il, et dans lesquels il se trouvait en fort bonne compagnie. Seulement ce n'était pas une manière très expéditive de voyager, car ces voitures restaient cinq heures en route.

Bien que les affaires intérieures et extérieures de l'Empire eussent pris un grand accroissement, depuis la rupture de la paix d'Amiens, la manière de vivre habituelle de l'Empereur avait subi peu de changement. Il n'avait d'heures fixes ni pour son travail, ni pour ses repas, ni pour son sommeil. Il entrait ordinairement dans son cabinet à sept heures du matin, vêtu pour toute la journée de son costume invariable : veste et culotte de casimir blanc, habit vert des chasseurs de sa garde pendant les jours ordinaires de la semaine; habit bleu à revers blancs le dimanche et aux jours de réception. Il portait des épaulettes de colonel, les décorations de la Légion d'honneur et de la couronne de fer à la boutonnière, la plaque de la Légion d'honneur et le grand cordon passé sous l'habit; il était toujours chaussé de bas de soie blancs. Quand il devait monter à cheval, il ne chan-

geait pas de bas pour économiser le temps et se contentait de quitter ses souliers à boucles d'or ovales qu'il remplaçait par des bottes à l'écuyère doublées de soie.

Le *lever* avait lieu à neuf heures du matin. Les officiers étaient tenus de s'y trouver pour recevoir l'ordre ; les officiers qui n'étaient pas de service pouvaient s'y présenter. Après le lever étaient reçues quelques personnes qui, par leurs dignités ou leurs emplois étant en contact plus immédiat avec l'Empereur, profitaient de l'heure du lever pour faire leur cour ou pour obtenir un entretien.

A dix heures Napoléon déjeunait seul dans un petit salon voisin de son cabinet. Pendant ce repas qui ne durait pas plus de dix minutes, mais qu'il prolongeait quand il en avait le loisir, il recevait quelques savants, hommes de lettres ou artistes avec lesquels il aimait à causer. Après son déjeuner, il rentrait dans son cabinet, y expédiait quelques affaires, puis allait travailler avec quelque ministre ou fonctionnaire spécial qu'il avait mandé, ou présidait le Conseil d'Etat. Il y avait des jours où le travail du cabinet l'absorbait exclusivement. — Le conseil des ministres, auquel assistaient l'archichancelier et l'architrésorier, avait lieu tous les mercredis à midi et se prolongeait jusqu'à l'heure du dîner. Ce repas était servi à six heures, mais quand l'Empereur était occupé il négligeait l'heure. Il dînait seul avec l'Impératrice, excepté le mercredi, jour où les ministres

étaient invités, et le dimanche qui était consacré à un banquet de famille. Les mets les plus simples étaient ceux que Napoléon préférait ; il ne buvait que du vin de Chambertin trempé d'eau, rarement pur, et jamais de liqueur. Une tasse de café lui était servie dans le salon ; il en prenait également une tasse à déjeuner, mais jamais plus. Il restait environ une heure dans le salon, après lequel temps l'Impératrice descendait dans son appartement. — C'est ordinairement après ce repas que tous les huit jours, quelquefois tous les quinze jours, M. Barbier, son bibliothécaire, lui présentait les ouvrages nouveaux ou les livres offerts par les auteurs qui n'en faisaient pas eux-mêmes l'hommage. L'Empereur les parcourait tous, jetait à terre et faisait souvent voler dans la cheminée les livres qui ne l'intéressaient pas ou qui lui déplaisaient ; il mettait en réserve un ou deux ouvrages, rarement trois, pour les lire avec plus d'attention.

Lorsque Napoléon partait pour l'armée ou pour faire un voyage un peu long, il se faisait adresser les principales nouveautés avec une analyse de chacune d'elles. Il avait aussi l'habitude d'emporter avec lui une bibliothèque de voyage, composée de boîtes à compartiments, dans lesquelles se trouvaient l'élite des ouvrages d'histoire, de littérature ou de science, imprimés en petits formats. N'y possédant pas certains ouvrages qu'il appréciait et dont il n'existait pas d'éditions in-12 ou in-18, il eut l'intention de faire imprimer une bibliothèque portative dont il traça le

plan une première fois à Marrac en 1808, puis à Schœnbrunn en 1809. La nécessité de faire des traductions, les lenteurs et la cherté de l'exécution empêchèrent l'accomplissement de ce projet. Les idées de Napoléon à cet égard et les jugements qu'il a portés sur divers ouvrages sont consignés dans des notes remises par son ordre à M. Barbier. Plusieurs de ces documents ont été déjà publiés ou le seront quelque jour par M. Louis Barbier, fils du bibliothécaire de l'Empereur.

Quelquefois l'Empereur, rentrant dans son cabinet, y travaillait jusqu'à l'heure de son coucher; quelquefois il passait le reste de la soirée chez l'Impératrice dans le salon de laquelle étaient reçues les *entrées*. Cette faveur était accordée de droit aux grands dignitaires, aux ministres et à leurs femmes, puis à des personnes présentées, inscrites sur une liste spéciale, et dont la présence pouvait être agréable ou utile aux souverains.

A dix heures avait lieu le *coucher;* les ordres y étaient donnés pour le lendemain. Après le *coucher* l'Empereur retournait, mais rarement, dans son cabinet; il se retirait le plus souvent dans son petit appartement pour dormir.

L'Empereur chassait presque toutes les semaines à tir et à courre, moins par goût que pour faire de l'exercice. Les chasses, quand il était à Paris, avaient lieu à Saint-Cloud ou à Trianon, soit dans le bois de Boulogne, soit dans la forêt de Saint-Germain, soit

dans les bois de Versailles. Son habitation d'hiver était au palais des Tuileries; plus tard il occupa l'Elysée où il était plus libre. Il passait une partie de l'année à Saint-Cloud dont il aimait le séjour; il venait aux Tuileries pour entendre la messe et pour recevoir le Corps diplomatique. Il faisait de grandes chasses à Rambouillet qu'il habitait pendant quinze jours ou trois semaines, à Compiègne où il passait autant de temps et à Fontainebleau où il tenait une cour nombreuse et brillante. Les séjours de la Cour dans cette dernière résidence se prolongeaient pendant six semaines ou deux mois, en septembre ou en octobre.

Napoléon n'allait au théâtre à Paris que dans de rares occasions. Les acteurs des principaux théâtres venaient donner, dans la salle de spectacle de la cour, des représentations de tragédies, d'opéras italiens, rarement d'opéras français.

Telle était la manière de vivre de l'Empereur dont la régularité n'était rompue que par des absences auxquelles la guerre l'obligeait ou par des voyages dans l'intérieur de la France ancienne et nouvelle.

L'administration de la maison impériale était réglée avec le même ordre que celle de l'État. Elle était divisée en autant de services qu'il y avait de grands officiers civils de la Couronne; le budget des dépenses était arrêté chaque année. L'Empereur présidait annuellement, et quelquefois plus souvent, le conseil de sa maison, dans lequel il passait en revue les

divers articles de dépense, trouvant plus d'une fois des ressources dans des recettes inaperçues ou négligées. Il accordait des éloges aux chefs de service qui avaient économisé sur leur budget, non qu'il prêchât la parcimonie, mais il ne souffrait ni gaspillage, ni laisser-aller. Il était parfaitement secondé en cela par le général Duroc chargé, comme grand maréchal du palais, du service le plus difficile, de celui où les dépenses étaient minutieuses, variables, et pouvaient donner lieu à plus d'abus; les grands officiers chargés des autres services suivaient cet exemple. Ces divers services étaient administrés par de principaux employés qui y portaient une scrupuleuse régularité.

Les revenus de la liste civile impériale, composés de vingt-cinq millions versés annuellement par le Trésor public et des produits des domaines de la Couronne, montaient à trente ou trente et un millions. Les dépenses les plus fortes étaient celles des bâtiments et du mobilier de la couronne, celles des budgets du grand écuyer, du grand maréchal, du grand chambellan et de la maison militaire. Les bâtiments absorbaient environ trois millions par an, et le mobilier un million huit cent mille francs. Le service du grand écuyer coûtait quatre millions année commune, celui du grand maréchal environ trois millions et celui du grand chambellan à peu près autant. La maison militaire coûtait huit cent mille francs. Dans le budget du grand chambellan les traitements des dames du palais, des chambellans, les dépenses des

bureaux, des bibliothèques, des cartes, des huissiers, les gages, coûtaient à peu près douze cent mille francs; la musique de la chapelle, celle des appartements et les spectacles coûtaient à peu près neuf cent mille francs; la toilette de l'Empereur vingt mille francs; les frais de toilette et de garde-robe et la cassette de l'Impératrice six cent mille francs.

Les économies annuelles qui étaient faites sur les revenus de la liste civile se montaient à treize ou à quatorze millions. Ainsi l'esprit d'ordre et la bonne administration qui régnaient dans les dépenses de sa maison avaient permis à l'Empereur de tenir une cour qui ne le cédait en magnificence à aucune autre, et d'amasser un trésor de plus de cent millions, dont une partie en pièces d'or et d'argent était enfermée sous trois clefs dans les caves des Tuileries.

L'attention sévère et minutieuse que portait Napoléon dans ses dépenses le faisait accuser d'avarice, du moins il feignait de le croire. Un jour que le prince de Bénévent était présent : « Talleyrand, lui dit-il, « on prétend que je suis avare... » Celui-ci répondit par des lieux communs, disant qu'il était le grand conservateur, etc.; l'Empereur, continuant, ajouta d'un ton significatif : « Vous êtes riche Talleyrand; « quand j'aurai besoin d'argent, c'est à vous que « j'aurais recours. Voyons, la main sur la conscience, « combien avez-vous gagné avec moi... ? » Le prince de Bénévent répondit, sans se déconcerter, qu'il était loin d'être riche, que ce qu'il possédait il le devait à

l'Empereur; qu'il n'avait donc rien qui ne fût à sa disposition. Cette petite scène me parut provoquée par un sentiment de méfiance contre Talleyrand; c'était après le retour d'Erfurth. L'ex-ministre affectait parfois d'être dans la gêne. Peut-être cet état de gêne n'était-il pas simulé? Peut-être était-il dû aux pertes qu'éprouvait M. de Talleyrand par suite des spéculations auxquelles il se livrait? — A certains moments il faisait vendre sa bibliothèque, ses tableaux et d'autres objets précieux; quand la fortune le favorisait, il les rachetait.

Je montais tous les jours à cheval pendant une heure, autant pour me distraire que pour prendre un exercice nécessaire à ma santé. J'éprouvais, plus que jamais, le besoin d'être aidé et je demandai à l'Empereur de m'adjoindre quelqu'un. Il eut alors l'idée de créer deux places de secrétaires du cabinet, et nomma à l'une de ces places le général Clarke, qui était sans emploi depuis que la mort du roi d'Étrurie avait mis fin à la mission du général auprès de ce prince. L'Empereur paraissant le négliger, Clarke le suivit pas à pas dans un voyage qu'il fit en Alsace, se présentant sur son passage chaque fois qu'il en trouvait l'occasion pour se rappeler à son souvenir. Au retour de ce petit voyage, l'Empereur me dit que, ne voulant pas rompre l'unité de travail de son cabinet particulier, il avait l'intention de charger ce général, sous le titre de secrétaire du Cabinet, d'un

emploi tout à fait spécial : sa correspondance avec les Ministres de la Guerre et de la Marine, — et que ce serait une diminution notable dans mon travail journalier. Le général Clarke fut en effet installé dans un bureau particulier. Mais l'obligation de l'envoyer chercher pour écrire à ses ministres retenait souvent l'Empereur; bref cette place dégénéra en sinécure. La deuxième place de secrétaire du Cabinet restait également vacante quand la campagne de 1805 eut lieu. Le général Clarke, qui y suivait l'Empereur avec moi, fut nommé gouverneur de Vienne. Il reçut plusieurs missions à l'extérieur après cette campagne et sa place de secrétaire du Cabinet resta inoccupée de même que la seconde.

Le secours qu'il avait été dans l'intention de l'Empereur de me donner demeura donc illusoire. Une année se passa encore sans qu'aucune modification fût apportée à l'ordre de travail de son cabinet. Mes instances pour obtenir un auxiliaire redoublèrent auprès de Napoléon. J'avais surtout besoin d'être déchargé du soin des papiers à classer après qu'il y avait été répondu. La multiplicité de mes occupations m'empêchait de tenir ces papiers dans un ordre assez régulier pour qu'il fut possible de les représenter à l'instant à l'Empereur quand il avait besoin de revoir ou une dépêche ou la minute d'une lettre. Napoléon éluda encore pendant quelque temps de satisfaire à ma demande, ou à l'aide de promesses qui n'étaient pas suivies d'effet, ou sous différents pré-

textes. Il me pressa beaucoup de me marier, m'assurant qu'alors il organiserait son travail de manière à me donner du repos. Plusieurs partis me furent proposés par lui et par l'impératrice Joséphine, entre autres celui d'une de ses parentes qu'elle m'obligea même à voir chez elle. Mais je ne me sentais pas alors de vocation pour le mariage. D'ailleurs si je me décidais à me marier, j'étais résolu à choisir ma femme moi-même. Je passai effectivement plus de deux ans avant de m'engager dans des liens irrévocables dont la solennité m'imposait. Voyant que l'Empereur différait chaque jour d'accomplir sa promesse, le découragement s'empara de moi et je tombai malade autant d'ennui que de fatigue. Une indisposition qui dura quelques jours m'obligea à garder la chambre. L'Empereur, en l'apprenant, montra de la sollicitude; il m'envoya le docteur Corvisart et me fit dire de bonnes paroles. En attendant mon rétablissement il fit venir le secrétaire des commandements de l'Impératrice. M. Deschamps était l'un de nos plus agréables vaudevillistes; il était capable d'un travail plus sérieux, encore vif et alerte quoiqu'un peu sur le retour. Napoléon désespéra, dès le premier moment, de l'habituer à sa manière de travailler et surtout à écrire sous sa dictée. Il employa alternativement le général Duroc, l'aide de camp de service, le Ministre secrétaire d'Etat. Pendant ma courte indisposition je fus un peu dans la situation d'un homme qui lit, vivant, son article nécrologique,

qu'une plume amie s'est empressée de tracer sur le faux bruit de sa mort. J'apprenais que lorsque celui auquel l'Empereur dictait ne traduisait pas assez vite sa pensée il disait : « Je ne puis répéter, vous me « faites perdre le fil de mes idées. Où est Méneval ! » — Il disait en montrant l'encombrement de son bureau : « Avec Méneval j'aurais bientôt déblayé tout « cela... » Il disait aussi qu'il ajournait tout travail un peu important jusqu'à mon rétablissement. En réalité tout mon mérite consistait dans la connaissance que j'avais de l'enchaînement et de la conduite des affaires de Napoléon, dans la prévision que cette connaissance me donnait de leur direction et de leur issue, et dans l'habitude que j'avais acquise de la contexture de ses idées, de la précision de son style et de l'originalité même de ses expressions. Je ne possédais pas de procédé abréviatif tel que sténographie, tachygraphie ou autre; je n'aurais donc pu écrire littéralement tout ce que l'Empereur dictait, mais je notais les principaux points qui me servaient comme de repères et les expressions caractéristiques. Je refaisais la lettre à peu près dans les mêmes termes, et lorsqu'il la relisait, avant de la signer, ce qui n'arrivait que quand l'objet était épineux et le préoccupait, il y retrouvait sa manière — si je puis m'exprimer ainsi. Les personnes qui ont pu suivre assez longtemps le détail des affaires élaborées dans le cabinet impérial et qui ont eu l'habitude de la façon de travailler de Napoléon ont été à même de

vérifier l'exactitude de ce que je viens de rapporter.

J'avoue que ma vanité était flattée des rapports qu'on me faisait, et l'idée que l'Empereur attachait du prix à ma collaboration et à mon travail me rendit des forces et du courage. Quand je reparus au bout de quatre jours dans son cabinet je puis dire — sans fatuité — que j'y fus accueilli avec plaisir. Je trouvai Napoléon plus bienveillant que jamais; il m'autorisa à lui proposer quelqu'un comme auxiliaire, ajoutant qu'il mettait ce choix entièrement sous ma responsabilité personnelle. M. Maret (duc de Bassano), qui accompagnait l'Empereur dans ses voyages en qualité de secrétaire d'Etat, se faisait suivre par un de ses chefs de bureaux avec lequel mon service me mettait en relations; — je le connaissais comme un homme exercé aux affaires par la connaissance que ses fonctions à la secrétairerie d'Etat lui donnaient des divers actes de l'administration, enfin je le savais très laborieux et d'une intégrité à toute épreuve. — Avant de m'ouvrir à lui je voulus avoir l'avis de M. Maret qui m'encouragea fortement à persévérer dans l'idée que j'avais eue de proposer à l'Empereur M. Fain, en s'offrant comme sa caution. Je priai en conséquence le Ministre d'appuyer la proposition que je ferais de son subordonné qui fut agréé. J'étais, pour ma part, ravi de cet arrangement; quant à M. Fain, je n'ai jamais vu un homme plus heureux; il m'embrassa en pleurant de joie et de reconnaissance. L'Empereur rendit, le 3 février 1806, un décret

sur la nouvelle organisation de son cabinet. Aux termes de ce décret le service du cabinet impérial était confié à un secrétaire du Portefeuille, aidé par un rapporteur des pétitions et par un archiviste. J'étais nommé *secrétaire du Portefeuille;* je devais seul présenter à la signature de l'Empereur toutes les lettres ou notes qu'il aurait dictées. Seul je devais entrer dans le cabinet du souverain. J'avais mission de garder les clefs du bureau et des portefeuilles de l'Empereur. Si, en mon absence, l'Empereur dictait quelque note ou lettre ou faisait expédier quelque travail, la copie ou tout au moins la minute de ce travail devait m'être remise aussitôt après mon retour. Le rapporteur des pétitions fut M. Deschamps, déjà secrétaire de l'impératrice Joséphine, et l'archiviste du cabinet fut M. Fain — qui devint plus tard, en titre, secrétaire de l'Empereur. En nommant M. Deschamps, Napoléon avait voulu faire une chose agréable à l'impératrice Joséphine et améliorer le sort de son secrétaire des commandements. On connaît la bonté du cœur de cette princesse et sa bienveillance pour les siens. L'Empereur, qui l'a toujours tendrement aimée, ne lui a jamais rien refusé de ce qu'il jugeait possible de lui accorder.

Dans les premières années une cassette en bois d'acajou, placée dans le cabinet, recevait les papiers relatifs aux affaires dont l'Empereur jugeait à propos d'ajourner l'envoi aux Archives. La clef de cette cassette restait entre les mains du secrétaire du Por-

tefeuille. Cette précaution ne fut observée que pendant les deux ou trois premières années; après ce laps de temps tous les papiers, hormis quelques très rares exceptions, étaient immédiatement envoyés aux Archives.

Le même décret instituait deux gardes du portefeuille qui étaient de service tous les quinze jours à tour de rôle; ils devaient porter un uniforme et un sabre, avec une bandoulière, d'un modèle particulier.

L'aide qu'il avait été dans l'intention de l'Empereur de me procurer, par l'adjonction de M. Fain, devait se faire encore attendre. L'empire de l'habitude, la répugnance qu'avait Napoléon à augmenter le nombre des dépositaires de sa confiance, sa coutume de procéder par épreuve, fortifiée par une circonspection qu'accroissaient l'importance et la gravité de la lutte incessante dans laquelle il était engagé firent qu'il ne donna pas d'abord aux talents et au zèle de M. Fain l'emploi sur lequel nous avions compté. Ce ne fut que successivement et lorsque le travail devint immodéré qu'il faisait appeler M. Fain dans son cabinet pour écrire sous sa dictée; après quoi celui-ci retournait dans son bureau des Archives pour mettre son travail au net. Insensiblement l'Empereur s'accoutuma à lui. Il l'occupa d'abord spécialement de dictées sur des objets d'administration, jusqu'au moment où le délabrement de ma santé lui donna un accès plus fréquent dans le cabinet qui,

après ma retraite, fut organisé sur une base plus large.

L'introduction de M. Deschamps dans le cabinet — réorganisé par le décret de février 1806 — nous amena à faire la connaissance de plusieurs de ses confrères du Vaudeville : MM. Barré, Radet, Desfontaines, Desprès, Picard et De Vigny, acteur de l'Odéon, tous gens d'esprit et d'un talent éprouvé. Ces messieurs vinrent quelquefois partager notre déjeuner.

MM. Barré, Radet et Desfontaines sont les premiers qui aient imaginé l'association de plusieurs auteurs pour la composition d'une pièce de théâtre, en y conservant une unité de plan, d'idées et d'action. M. Deschamps fit obtenir à ce trio inséparable, fondateur du Vaudeville, théâtre sur lequel la gloire française était souvent célébrée dans des pièces patriotiques, une pension de quatre mille francs chacun sur les fonds disponibles des journaux. Je ne sais si ces auteurs ont continué à jouir de cette faveur sous le gouvernement de la Restauration.

Dans l'élan de sa reconnaissance un des nouveaux pensionnés s'écria :

O Vaudeville, heureux d'avoir dans tes domaines,
Des champs!

A quoi la modestie de Deschamps lui suggéra d'ajouter :

Des prés et des fontaines!

Cette anecdote me rappelle qu'un homme de lettres accueilli à la Malmaison et qui avait vu une de ses

tragédies représentée sur le théâtre de la Cour, avait obtenu de l'Empereur une pension de six mille francs. A l'époque de la Restauration le poète gascon disait en parlant de Napoléon : « Ce diable d'homme! Dès « qu'il apercevait dans la foule une tête qui dépassait « un peu les autres, crac, il la flétrissait d'une pen- « sion! »

Or il arriva que le Ministre, qui disposait alors des pensions et des grâces, réduisit la pension de notre homme de lettres à trois mille francs. Aussi des amis s'empressèrent-ils de le féliciter de ce que la Restauration lui avait enlevé la moitié de sa flétrissure!

L'intérêt que l'Empereur portait à la prospérité du commerce et de l'industrie l'engagea à aller visiter un établissement qui était alors dans sa plus grande prospérité. C'était la fabrique de toiles peintes que M. Oberkampf avait créée à Jouy, dans la vallée de la Bièvre. Napoléon s'y rendit un des jours de l'été de 1806, accompagné de l'impératrice Joséphine et suivi d'une partie de la Cour. Il mit dans cette visite une sorte de solennité. Il parcourut les différents ateliers, examina avec attention les divers procédés de fabrication, voulut entrer dans tous les détails, et se rendit même dans la prairie où étaient étalées les toiles. L'Empereur témoigna sa satisfaction au modeste auteur de ce bel établissement. Puis, le regardant avec plus d'attention, il laissa voir sa surprise de ce que M. Oberkampf ne fut pas encore décoré de la Légion d'honneur. Alors, détachant la croix qu'il

portait à la boutonnière de son habit, Napoléon dit à cet industriel en la lui remettant : « Voilà la mienne; « je suis content de ce que j'ai vu; — j'aime à « récompenser tous les genres de services rendus à « la patrie. La guerre pacifique faite à l'ennemi dans « vos ateliers n'est pas moins efficace que celle qui « lui est faite sur les champs de bataille. »

Pendant le mois de mars 1806 des dispositions avaient été prescrites aux Ministres de la guerre et de l'administration de la guerre pour assigner l'emplacement que devaient occuper en France les corps de la Grande Armée. Les garnisons qu'ils devaient tenir étaient arrêtées dans les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 18e, 24e, 25e et 26e divisions militaires. La nouvelle que les Autrichiens avaient livré aux Russes les bouches de Cattaro qu'ils devaient remettre à l'armée française, aux termes du traité de Presbourg, fit suspendre la reddition de la place de Braunau aux troupes autrichiennes, et le mouvement de l'armée française sur le Rhin. Cet incident qui traîna en longueur étant terminé, l'Empereur confirma ses ordres précédents pour la rentrée de notre armée. Le 22 juin il adressa au Ministre de la guerre l'ordre fixant les emplacements que devaient occuper les différents corps, en modifiant la première répartition quoiqu'à peu près dans les mêmes divisions. C'est au major général, resté en Allemagne, qu'il était prescrit de mettre ces ordres à exécution. Le refus

de ratification du traité conclu à Paris avec le plénipotentiaire russe d'Oubril, la rupture des négociations entamées à Paris avec l'Angleterre, enfin les armements de la Prusse firent contremander tous les ordres de retour.

Le long séjour des troupes françaises en Allemagne ne pouvait manquer de servir de prétexte à des accusations de toute espèce contre le chef du gouvernement français. Des libelles diffamatoires, qui ont tant contribué à pervertir l'opinion et à exciter en Europe les esprits contre la France, commençaient à se répandre et provoquaient les peuples d'Allemagne à des soulèvements. Des libraires, dans les principales villes occupées par les troupes françaises, se faisaient les éditeurs et les colporteurs de ces libelles et de calomnies contre nous. L'un d'eux, Palm, libraire à Nüremberg, fut arrêté, jugé par un conseil de guerre, et passé par les armes. L'inflexibilité des lois militaires et la sûreté de l'armée commandaient cet acte de rigueur. Cependant l'effet qu'il produisit en Allemagne fut terrible, et cet événement suscita contre l'Empereur de nouvelles accusations et un nouveau déchaînement. Palm fut honoré comme martyr de la nationalité allemande. Le major général avait fait surseoir à l'exécution d'autres condamnés pour le même fait. Il demanda leur grâce à l'Empereur qui écrivit au bas de sa lettre :

« Saint-Cloud, le 4 septembre 1806. — Je laisse le « maréchal Berthier maître de faire ce qu'il voudra.

« Je trouve que la grâce qu'il demande est très à « propos. »

Cependant l'exaspération qui régnait à Berlin et les préparatifs hostiles ordonnés par le Gouvernement prussien accrurent encore l'agitation antifrançaise. La Prusse, que la défaite de l'Autriche et de la Russie et le mauvais succès de ses velléités belliqueuses en 1805 n'avaient pas éclairée, entra à son tour dans la lutte. Cette puissance, dont les irrésolutions continuelles ont fait le tourment de l'empereur Napoléon pendant cinq ans, tentée par l'alliance de la France, sans système politique arrêté mais inclinant secrètement vers la coalition, finit par s'engager avec cette dernière.

Le traité d'alliance offensive et défensive, signé à Vienne par le comte Haugwitz, après la victoire d'Austerlitz, cédait à la Prusse le Hanovre avec d'autres possessions importantes, en échange du margraviat d'Anspach, de la principauté de Neufchâtel et du duché de Clèves. Napoléon disposa en faveur de la Bavière du margraviat d'Anspach. On se souvient que le passage du corps de Bernadotte à travers le territoire de ce petit Etat avait fourni à la Prusse un prétexte pour témoigner son animosité contre la France. La principauté de Neufchâtel fut donnée au maréchal Berthier; le duché de Clèves était destiné à faire partie du grand-duché de Berg dont le prince Murat fut désigné pour recevoir la souveraineté. La balance de ces échanges était — dans

une immense proportion — en faveur de la Prusse, que l'Empereur, malgré de justes griefs, voulait s'attacher par une étroite alliance. — Le comte Haugwitz, de retour à Berlin, avait trouvé l'esprit anglo-russe tout-puissant dans les conseils du roi, et ce prince lié par ses engagements avec la coalition. Aussi le négociateur du traité de Vienne fut-il blâmé et le roi refusa sa ratification pure et simple, demandant que l'alliance avec l'empire français ne fût ni offensive ni défensive, et ne consentant à occuper le Hanovre que provisoirement, jusqu'à la paix entre l'Angleterre et la France, laquelle à ses yeux pourrait seule légitimer l'acquisition par la Prusse de cet Électorat. Éminemment pacifique, ce monarque aurait voulu concilier une apparente amitié pour la France avec le maintien de liens intimes avec nos ennemis, ligne de conduite impossible qui ne devait satisfaire personne et qui ne pouvait manquer de faire perdre à Napoléon toute confiance dans la loyauté prussienne. L'Empereur, averti des sentiments d'inimitié qui régnaient en Prusse contre la France, sentiments que le roi était impuissant à contenir, ne put voir dans le cabinet de Berlin qu'un ennemi caché. Ce gouvernement n'osant pas rompre avec le nôtre, quoiqu'il eût déchiré le traité de Vienne si favorable à la Prusse, dut en subir un autre dont les clauses cette fois lui furent beaucoup moins avantageuses. Aux termes de ces nouvelles stipulations la Prusse était effectivement forcée d'accepter en toute pro-

priété le Hanovre, qu'elle n'avait pas osé prendre de peur de déplaire à l'Angleterre, et obligée de fermer ses ports aux bâtiments de cette puissance, ce qui causa la perte de quatre cents navires prussiens dont les Anglais s'emparèrent. L'exaspération contre la France s'accrut après la conclusion de ce nouveau traité, mais sans avoir encore la force d'éclater. L'établissement de la confédération du Rhin, par laquelle Napoléon cherchait, en Allemagne, des points d'appui qu'il ne rencontrait pas du côté de la Prusse, acheva d'envenimer toutes ces dispositions hostiles qui n'osaient se produire au grand jour. En réalité, le cabinet prussien faisait un crime au gouvernement français de la perte des avantages dont le premier s'était lui-même privé par ses tergiversations continuelles.

Pendant que la France et la Prusse étaient dans cette situation équivoque, la mort de M. Pitt fit entrer au Ministère anglais M. Fox. Le nouveau ministre profita d'une circonstance particulière pour se rapprocher du gouvernement français, auquel furent adressées des ouvertures pacifiques. Un émigré avait proposé à M. Fox d'assassiner Napoléon; Fox, indigné, en donna avis à l'Empereur. Une correspondance s'ensuivit. Lord Yarmouth qui se trouvait en France, retenu comme tous les voyageurs anglais à l'époque de la rupture de la paix d'Amiens, et dont Fox avait obtenu le retour en Angleterre, devint l'intermédiaire entre les deux gouvernements. Le

cabinet anglais voulait négocier de concert avec la Russie; cette proposition ayant été éludée, il fut convenu qu'un agent russe serait envoyé directement à Paris où cet agent, M. d'Oubril, conclut avec la France un accord séparé. La négociation avec l'Angleterre prenait une tournure favorable; il avait été stipulé qu'elle garderait Malte et le cap de Bonne-Espérance et qu'elle restituerait toutes les autres colonies. Une des principales difficultés, le maintien du roi Ferdinand en Sicile, quoique la réunion de Malte et de la Sicile entre les mains ou sous l'influence de l'Angleterre présentât de graves inconvénients, aurait pu cependant être aplanie, parce que de part et d'autre on traitait avec bonne foi. Dans le cours de ces négociations le gouvernement français avait même pris sur lui, indépendamment de l'abandon de Malte, de consentir à restituer le Hanovre à l'Angleterre, sans consulter la Prusse, cette dernière puissance ayant montré qu'elle n'attachait pas un grand prix à cette acquisition. Une indemnité équivalente et plus dans les convenances prussiennes avait également été stipulée : il s'agissait de donner en échange à la monarchie prussienne Fulde, Hoya et quelques autres principautés. Napoléon s'était chargé de faire agréer ces arrangements à la Prusse. La paix allait être signée lorsque Fox tomba dangereusement malade et bientôt après mourut. Lord Yarmouth fut aussitôt remplacé par lord Lauderdale, envoyé avec la mission de rompre les négociations

par le parti de la guerre, qui avait conçu l'espérance de nouer contre nous une autre coalition. Lord Lauderdale voulut en conséquence impérieusement substituer aux bases convenues avec lord Yarmouth la condition de conserver les possessions respectives, mais en exceptant le Hanovre occupé par la Prusse; de sorte que l'Angleterre aurait gardé toutes ses conquêtes et que ni la Prusse, ni la France n'auraient obtenu du cabinet de Londres aucun dédommagement, puisque ces puissances n'avaient entre leurs mains que la seule possession continentale anglaise : le Hanovre. Évidemment on ne voulait plus de la paix à Londres; on ne voulait qu'obtenir de la France une déclaration de restitution du Hanovre à l'Angleterre, pour nous rendre toute conciliation impossible avec la Prusse. En même temps l'empereur de Russie refusait de ratifier le traité conclu à Paris par M. d'Oubril; lord Lauderdale se faisait aussi remettre ses passeports.

La Prusse, égarée par des rapports mensongers et par de perfides manœuvres, telles que celles dont le gouvernement anglais est si prodigue, prenait de jour en jour une attitude plus menaçante. La jeune cour de Berlin, la reine et le prince Louis-Ferdinand de Prusse soufflaient le feu dans les conseils du roi, échauffaient en Allemagne toutes les têtes. La belle reine de Prusse, vêtue de l'uniforme du régiment qui portait son nom, paradait souvent à cheval à la tête de ce régiment, stimulant l'enthousiasme des troupes.

Le prince Louis de Prusse, jeune, ardent, mais inexpérimenté, était le chef d'un grand nombre de jeunes officiers, ivres des souvenirs du Grand Frédéric, qui brûlaient du désir de se mesurer avec les Français et qui appelaient la guerre à grands cris. Ils allaient aiguiser leurs sabres sur le seuil de la porte de l'ambassade de France, et brisaient les vitres des maisons des ministres prussiens qu'ils croyaient favorables à notre pays. Un véritable délire régnait à Berlin. On persuada au roi qu'en déclarant la guerre à la France il céderait au vœu unanime de la nation. Dans les premiers jours du mois de septembre, l'Empereur, inquiet des armements de la Prusse et de l'ordre donné à la garde royale prussienne de quitter Berlin pour se rendre aux frontières, fit demander des explications à ce sujet à M. de Knobelsdorf, envoyé de Prusse à Paris. Celui-ci, fidèle au système adopté par la coalition, désavoua ces armements dont la nouvelle, disait-il, n'était que l'effet des menées des ennemis de la France et de la Prusse, jaloux de l'entente amicale qui régnait entre les deux Etats. La vigilance de Napoléon aurait pu être endormie par un désaveu aussi positif, qui n'avait sans doute pas d'autre but. Mais, le 1er octobre suivant, une note de M. de Knobelsdorf vint détruire toute illusion. Cette note contenait trois injonctions dont la première et la plus importante était ainsi conçue : « Le Roi attend « que les troupes françaises, qu'aucun titre fondé « n'appelle en Allemagne, repassent incessamment

« le Rhin, toutes sans exception, en commençant « leur marche du jour même où le Roi se promet la « réponse de l'Empereur, et en la poursuivant sans « s'arrêter, etc., etc. » Le ministre prussien ajoutait qu'il était chargé d'*insister avec instance* (*sic*) sur une réponse prompte qui, dans tous les cas, pût arriver, au quartier général du roi le 8 octobre. Un ultimatum formulé dans des termes aussi arrogants équivalait à une déclaration de guerre. Napoléon, contraint de relever le gant, ne voulait pas anéantir la Prusse. Il désirait sincèrement la paix; elle aurait pu être faite si Fox avait vécu, et la Prusse eût été sauvée !

Le cabinet de Berlin était si impatient de commencer les hostilités que, sans attendre l'arrivée des Russes, il ouvrit subitement la campagne. Les armées prussiennes étaient devant les cantonnements de l'armée française, excitant nos soldats par des provocations de toute espèce, avant que nos corps d'armée eussent reçu aucun ordre de mouvement.

L'Empereur partit de Saint-Cloud pour Mayence le 25 septembre. Il s'était fait précéder par sa garde qui avait quitté Paris quelques jours auparavant, transportée sur des voitures disposées en relais. Il avait chargé quinze jours à l'avance le major général de lui procurer quelques chevaux et d'en demander pour lui au roi de Bavière, craignant que les siens — qui n'étaient partis que le 11 septembre — n'arrivassent pas à temps. Le 1er octobre, Napoléon entra en Alle-

magne et alla déjeuner à Aschaffenbourg chez le prince-primat. Il passa deux jours à Wurtzbourg dans le palais du grand-duc Ferdinand. Le roi de Wurtemberg vint y visiter l'Empereur pour lui faire quelques communications dans l'intérêt commun, et conférer avec lui. Pendant son séjour à Würtzbourg, Napoléon donna les ordres nécessaires pour faire de cette ville une grande place de dépôt. Il réitéra les dispositions déjà ordonnées et en prescrivit de nouvelles. Des volumes ne suffiraient pas pour décrire la multitude de mesures militaires et administratives que sa prévoyance étendit à toutes les parties de l'armée, et les précautions qu'il prit contre les chances même les plus improbables de la guerre. Il suffira de dire que le plus petit détail ne fut pas négligé.

Les premiers engagements constituèrent des succès importants, notamment le combat de Saalfeld, où le jeune prince Louis de Prusse fut la première victime d'une guerre qu'il avait contribué à allumer. L'Empereur chargea le major général d'écrire de sa part au roi de Prusse « pour lui témoigner la part qu'il « prenait à la peine qu'avait dû lui causer la mort « prématurée, mais glorieuse, du prince Louis ». — La rapidité de la marche de notre armée amena l'Empereur de sa personne à Iéna le 13 octobre. Ces dates sont précieuses à observer. Il monta sur-le-champ à cheval, voulant profiter du reste du jour pour reconnaître les lieux, après l'examen desquels il fit ses dispositions pour une bataille qui pouvait être livrée le

lendemain. Une partie de la nuit fut employée à élargir un défilé escarpé pour transporter l'artillerie sur une des hauteurs qui dominent la ville d'Iéna, et qu'il avait choisie pour son point d'attaque. L'Empereur assista lui-même à ces travaux et, dans son impatience, prit quelquefois une torche pour éclairer les soldats du génie.

Avant le jour, Napoléon était à cheval et expédiait ses derniers ordres. La victoire couronna ses efforts et, à la fin de la journée, l'armée prussienne était en pleine déroute. Ce ne fut que dans la nuit et les jours suivants que l'on connut les immenses résultats de cette mémorable rencontre. Quand l'Empereur rentra le soir à Iéna, après avoir visité le champ de bataille avec sa sollicitude accoutumée, soin pieux dont aucun empêchement ne l'a jamais détourné, on ne connaissait pas encore toute l'étendue de cette grande victoire. Mais, dans la nuit, arriva le général Romeuf, aide de camp du maréchal Davout, avec la nouvelle de la victoire remportée le même jour à quelques lieues de là par ce maréchal, victoire qui était le complément de celle d'Iéna, et qui valut à cet intrépide guerrier, avec les vives félicitations de l'Empereur, le titre de duc d'Auerstaedt. Abandonné par Bernadotte, qui, par un sentiment déplorable de rivalité, non seulement refusa malgré ses pressantes instances de lui donner appui, mais sous un prétexte quelconque s'éloigna même du champ de bataille, Davout resta seul avec les trois divisions de son corps d'armée en

présence de la seconde armée prussienne, supérieure de plus de la moitié comme nombre aux troupes que lui-même commandait. Le roi de Prusse et les deux premiers généraux de la grande armée prussienne, le duc de Brunswick, général en chef, et le feld-maréchal Mollendorf, un des vieux compagnons d'armes de Frédéric, se trouvaient à la tête de cette armée. Le maréchal Davout, malgré son infériorité numérique, n'hésita pas à disputer le passage à l'ennemi. La ténacité de ce maréchal, secondée par le sang-froid et l'intrépidité des divisions Gudin, Friant et Morand, lui valut une victoire complète. Ces éclatants succès, obtenus avant l'arrivée des Russes, avaient amené la destruction des forces militaires prussiennes et ouvert à l'armée française les portes de Berlin.

L'Empereur, maître de toutes les communications de l'ennemi et assuré de la victoire, avait écrit de Géra au roi de Prusse pour lui déclarer que, malgré tous ses avantages, il était disposé à rendre la paix à ses peuples, qu'il n'avait donné au monarque prussien aucun sujet réel de guerre et qu'il lui demandait d'éloigner de ses conseils les furibonds qui, quatorze ans auparavant, voulaient prendre Paris et avaient encore provoqué la guerre actuelle. On retint aux avant-postes ennemis M. de Montesquiou, officier d'ordonnance et chambellan de Napoléon, qui avait été chargé de porter cette lettre. La missive de l'Empereur fut envoyée au roi qui ne la reçut que le lendemain — assure-t-on — pendant qu'on se battait. Mais le roi

l'eût-il reçue la veille que sa lecture n'eût produit aucun bon effet, tant était grande l'exaltation chez nos adversaires.

Les débris de l'armée prussienne, inférieure à sa grande renommée, dispersée et fuyant sur toutes les routes, tombèrent l'un après l'autre sous la poursuite ardente de l'armée française. Un mois après être entrée en ligne l'armée ennemie n'existait plus.

Le lendemain de la bataille d'Iéna, l'Empereur réunit les officiers des troupes saxonnes prisonnières et, par l'entremise de mon ancien camarade Moustier, qui lui servait d'interprète, il leur annonça qu'il les renverrait dans leur patrie, s'ils s'engageaient à ne plus servir contre la France. Les Saxons prisonniers étaient au nombre de 6,000 soldats et de 300 officiers. Cet acte de générosité acquit à Napoléon la sympathie d'un prince digne d'estime et de respect, le souverain de la Saxe, dont les sentiments et la fidélité ne se démentirent jamais vis-à-vis de nous, même au milieu de la plus cruelle adversité. C'était en même temps un allié de moins pour la Prusse.

Napoléon partit ensuite pour Berlin et s'arrêta à Weimar. La Grande-Duchesse, sœur de l'empereur Alexandre, vint au-devant de lui avec toute sa cour et lui recommanda ses Etats. L'Empereur l'accueillit avec courtoisie, quoique son mari commandât l'un des corps de l'armée russe, et il donna des ordres pour que cette nouvelle Athènes, asile des premiers littérateurs de l'Allemagne, fût respectée. En passant

à Rosbach, Napoléon fit enlever le monument élevé par les Prussiens en souvenir de la bataille de ce nom. Ce monument consistait en une petite colonne qui fut transportée en France. Les tronçons mutilés de l'armée vaincue étaient poursuivis sans relâche sur toutes les routes. La troupe où se trouvait le roi cherchait à se rallier sous Magdebourg. Dans sa fuite ce prince courut le danger d'être pris à Weissensée où il avait été prévenu par la division de dragons du général français Klein. Le général prussien Blücher usa d'un subterfuge pour sauver le roi, en affirmant au général Klein qu'il existait un armistice. Le roi de Prusse en avait demandé un en effet; mais Napoléon l'avait refusé. Un ordre du jour blâma le général Klein d'avoir donné créance à une simple parole de l'ennemi en matière aussi grave et aussi importante.

L'Empereur étant à Wittemberg reçut une lettre du duc de Brunswick, apportée par un officier de la maison de ce prince. Le Duc venait, en suppliant, recommander ses États à la générosité de Napoléon et les mettre sous la protection française. L'Empereur prit acte de cette démarche pour faire entendre des paroles sévères sur la conduite tenue par le duc de Brunswick en 1792 et dans la présente guerre; sur sa proclamation incendiaire qui avait menacé la nation française de la destruction par le fer et le feu — qui avait voulu flétrir l'honneur d'une brave armée en la sommant d'évacuer l'Allemagne par journées d'étapes et de fuir sans combat devant l'aigle prussienne; sur

son abaissement en venant demander aujourd'hui pour lui-même et implorer la générosité d'un peuple qu'il avait osé menacer d'un honteux châtiment. Napoléon déclarait qu'il n'userait pas de représailles, que le « *général* » Brunswick serait traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais seulement en général prussien et non par conséquent en souverain, mais que les habitants du pays de Brunswick trouveraient dans les Français des ennemis généreux. L'Empereur était fort animé en prononçant ces paroles. Il répéta plusieurs fois que détruire des habitations de citoyens paisibles était un crime qu'on pouvait réparer avec du temps et de l'argent, mais que déshonorer une armée en voulant qu'elle fuie devant l'aigle prussienne, c'était une bassesse que celui-là seul qui la conseillait était capable de commettre.

Le duc de Brunswick qui avait excité cette légitime indignation, blessé mortellement à Auerstaedt d'un coup de mitraille à la tête, avait été porté à Brunswick. Il n'y attendit pas les Français et fut transporté à Altona où il rendit le dernier soupir.

L'Empereur, en témoignage de la satisfaction qu'il éprouvait de la belle conduite du maréchal Davout et de la valeur déployée par son corps d'armée à la bataille d'Auerstaedt, leur réserva l'honneur d'entrer les premiers à Berlin. Il s'y rendit lui-même à la fin d'octobre. Il resta deux jours à Potsdam où il visita le palais de Sans-Souci qu'il parcourut avec un vif

intérêt, se faisant expliquer, dans ses moindres détails, le genre de vie mené par le grand Frédéric dans cette résidence. Il y avait dans la plupart des pièces un bureau presque toujours taché d'encre. La chambre à coucher du roi avait une immense alcôve dans un coin de laquelle ce prince couchait sur un petit lit qui en avait été retiré. Il s'y trouvait plusieurs pupitres mobiles qui servaient aux concerts dans lesquels Frédéric jouait lui-même de la flûte et exécutait avec ses concertants des pièces de musique de sa composition. Tout respirait dans l'ameublement de ce château le dédain du luxe et du faste qui distinguait ce grand prince. Rien n'avait été déplacé. L'Empereur trouva à Potsdam l'épée du roi, sa ceinture de général et son cordon de l'Aigle noir. Il s'en saisit avec empressement, regardant ces trophées comme sans prix, et il en fit présent à l'hôtel des Invalides de Paris. Nous vîmes l'appartement qu'avait occupé Voltaire. Le salon ou cabinet en était tendu d'une toile peinte et vernie représentant des singes et des perroquets perchés sur des treillages. Le commandant du château nous dit que cette tenture était la même qui tapissait les murs de cette chambre quand Voltaire l'habitait et que le roi l'y avait fait placer par malice.

Dans la bibliothèque de Potsdam l'ouvrage de M. Chastenet de Puységur sur l'art de la guerre était ouvert à la page où le roi avait cessé sa lecture. Sur une table se trouvait un petit volume d'un format

in-18 bâtard, imprimé en Hollande, relié en maroquin rouge et marqué sur la couverture d'un P, comme tous les livres de cette bibliothèque. C'était l'ouvrage de Montesquieu sur la *Grandeur et la décadence des Romains*, chargé à chaque page de notes marginales de la main de Frédéric. Je portai ce livre à l'Empereur qui le garda dans sa bibliothèque. M. de Talleyrand, qui en avait entendu parler, me le demanda à Saint-Cloud; je le lui remis mais, malgré mes réclamations, je n'en ai jamais obtenu la restitution.

De Potsdam, l'Empereur alla coucher à Charlottenbourg, château de plaisance du roi, à une lieue de Berlin. Il fut accueilli, à son entrée dans cette jolie résidence, par des fanfares éclatantes qui auraient pu faire supposer qu'elles étaient exécutées par les trompettes de plusieurs régiments de cavalerie. Napoléon en éprouva un moment de surprise. Ce concerto était joué par un de ces instruments de musique, communs en Allemagne, qui était placé dans une galerie et qui avait des dimensions extraordinaires.

Les fourriers de service trouvèrent, dans un tiroir de la toilette de la reine, un volumineux mémoire de Dumouriez sur les moyens les plus efficaces de nuire à la France.

L'Empereur fit une entrée solennelle, à cheval, dans Berlin, en passant sous l'arc de triomphe qui orne la porte de Brandebourg, entouré des maréchaux, de ses aides de camp et de la garde impériale

à pied. Il passa dans cette capitale presque tout le mois de novembre. Il y occupa le palais du roi (Schloss) ce qui parut d'un augure défavorable pour le sort futur de la Prusse; car ce fut la seule des capitales conquises dans laquelle l'Empereur voulut occuper la demeure du souverain. Le séjour de Napoléon à Berlin fut signalé par ses égards pour les membres de la famille royale, par l'acte de clémence qu'il exerça envers le prince de Hatzfeld [1], et par le fameux décret du blocus continental.

L'Angleterre, poussant jusqu'au dernier excès l'abus de sa suprématie maritime, avait interdit tout commerce par mer entre la France et les neutres, et, pour y parvenir, le cabinet de Londres avait déclaré les côtes de France et celles des pays occupés

[1] On lira avec plaisir le récit de la scène qui se passa entre l'Empereur et la princesse de Hatzfeld, dans la lettre suivante adressée à l'impératrice Joséphine, datée de Berlin le 6 novembre à 9 heures du soir :

« Ma Joséphine, j'ai reçu ta lettre où tu me parais fâchée du mal « que je dis des femmes (*). Il est vrai que je hais les femmes intri- « gantes au delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, « douces, conciliantes, ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté « ce n'est pas ma faute, c'est la tienne. Au reste, tu verras que j'ai « été fort bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne, madame « d'Hatzfeld. Lorsque je lui montrai la lettre de son mari, elle me « dit en sanglottant avec une profonde sensibilité et naïvement : Ah! « c'est bien là son écriture ! — Lorsqu'elle lisait son accent allait « à l'âme; elle me fit peine. Je lui dis : Eh bien, madame, jetez « cette lettre au feu ; je ne serai plus assez puissant pour faire « condamner votre mari. — Elle brûla la lettre et me parut bien « heureuse. Son mari est depuis fort tranquille; deux heures plus « tard, il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, « naïves et douces. Mais, c'est que celles-là seules te ressemblent. »

(*) Allusion à une lettre de Joséphine reprochant à Napoléon d'avoir été dur pour la reine de Prusse dans ses bulletins.

par des armées françaises bloquées sur le papier. Cet attentat sans exemple contre le droits des gens, qui ne reconnaît de blocus que celui d'un port bloqué réellement par la présence d'une force navale, porta Napoléon à user de justes représailles en interdisant d'une manière absolue tout commerce avec l'Angleterre. L'accès de tous les rivages soumis aux armes françaises lui était interdit. Tout Anglais qui y serait trouvé était par ce seul fait prisonnier; tout bâtiment ayant communiqué avec une côte ou une colonie anglaise était déclaré de bonne prise; toute marchandise de fabrique anglaise était confisquée; toute correspondance anglaise, quelle qu'elle fut, était saisie à la poste et détruite. L'Empereur ne se dissimulait pas tout ce que ces mesures avaient de rigoureux; au blocus maritime des Anglais il opposait le blocus continental. L'Angleterre lui interdisait la mer; il lui interdisait le continent. Telle est l'origine du décret de Berlin qui déclarait les Iles Britanniques en état de blocus. Ce décret fut sur-le-champ notifié aux puissances maritimes alliées de la France et l'exécution en fut rigoureusement surveillée.

Le résultat des batailles d'Iéna et d'Auerstaedt avait été l'anéantissement total de cette belle armée prussienne, qui s'était présentée sur les champs de bataille avec tant de témérité et de courage. Elle disparut, selon l'expression de Napoléon, comme un brouillard d'automne devant le lever du soleil. Généraux en chef, généraux commandant les corps d'ar-

mée, princes, infanterie, cavalerie, artillerie, il n'en resta rien. Les débris de cette armée débandés, traqués, poursuivis dans toutes les directions donnèrent le spectacle d'une chasse. Toutes les places sans exception, dont quelques-unes étaient les plus fortes de l'Europe, tombèrent successivement et sans résistance entre les mains des Français, qui n'eurent qu'à se présenter devant leurs portes pour se les faire ouvrir. Il ne resta pas au roi de Prusse plus de 20,000 hommes fuyant dispersés au delà de l'Oder, et cet infortuné monarque ne put trouver asile que dans Kœnigsberg.

La reddition de Magdebourg rappelait la prise d'Ulm : vingt généraux, huit cents officiers et vingt-deux mille soldats défilèrent devant le maréchal Ney. On prit cinquante-quatre drapeaux, cinq étendards, huit cents pièces de canon, un million de poudre, un grand équipage de pont et un matériel immense d'artillerie.

Le prince Jérôme, commandant une armée composée des alliés de la France, fut chargé de soumettre la Silésie. Il attaqua et enleva successivement les sept grandes places qui défendent cette province. Il fut appelé de Silésie à la grande armée pour prendre part aux combats qui suivirent l'entrée des Français à Varsovie. Les bulletins mentionnèrent les services distingués qu'il y rendit et sa bravoure qui l'entraîna souvent aux avant-postes. Il retourna ensuite en Silésie dont il eut la gloire de parachever la con-

quête. L'Empereur, dans le but d'exciter l'émulation des troupes de la confédération du Rhin, envoya au roi de Wurtemberg une partie des drapeaux pris à Glogau par les Wurtembergeois.

Napoléon était entré dans Berlin, l'âme ulcérée et remplie d'amertume contre les provocateurs de la guerre qui venait de l'amener dans cette capitale. Ce triomphe inespéré, ces résultats décisifs et immenses, quelque flatteurs qu'ils fussent pour son orgueil, il aurait voulu pouvoir les échanger contre une alliance désormais impossible. Ils constataient la disparition de son rêve politique favori. Aussi toutes ses paroles furent-elles incisives, dures, humiliantes contre ceux qui avaient allumé ou soufflé le feu qui venait de dévorer leur pays. La fidélité envers le souverain de la Prusse ne lui paraissait plus une vertu. Il transformait en crime de trahison les excès de zèle pour les intérêts de ce roi. Son ressentiment s'exhala en plaintes acérées, et cependant légitimes, contre la reine qu'une haine irréfléchie avait emportée bien au delà des limites dans lesquelles son sexe et son rang auraient dû la retenir, et qu'il comparait à Armide, mettant dans son égarement le feu à son propre palais. L'exaltation immodérée de cette princesse avait été aussi fatale à la monarchie prussienne que l'excessive circonspection de son époux.

Du reste l'Empereur traita avec égards les membres de la famille royale restés à Berlin. Il alla visiter l'oncle du roi, le prince Ferdinand, dont le fils avait

été tué à Saalfeld, et chercha à lui donner quelques consolations. Il rendit également visite à la veuve du prince Henri, ainsi qu'aux deux sœurs du roi, dont l'une était en couches et l'autre malade. Il eut pour ces princesses des attentions délicates et pourvut aux besoins de la dernière, qui, dans ces moments de confusion, avait été laissée dépourvue des commodités de la vie.

Napoléon ordonna que les pensions de la princesse Henri et celles du prince et de la princesse Ferdinand leur fussent régulièrement payées, et remit en possession de leurs revenus et pensions deux sœurs du duc de Brunswick, mortellement blessé dans l'une des deux dernières grandes batailles.

Plusieurs petites principautés indépendantes de la Prusse, mais alliées de celle-ci, furent exemptées de la contribution de guerre. La ville de Leipzig fut déchargée de la contribution extraordinaire dont elle avait été frappée. On laissa les marchandises anglaises — qui avaient été saisies — au commerce qui les racheta pour dix millions. La contribution imposée à l'électorat de Hesse-Cassel fut mise à la charge des individus débiteurs de l'Electeur, qui durent verser à la caisse de l'armée les sommes que ce prince leur avait prêtées. Enfin l'Empereur s'étudia à diminuer, autant qu'il le pouvait, le fardeau de la guerre qui pesait sur les villes et les petits Etats, entraînés malgré eux dans la lutte entre la Prusse et la France.

Une suspension d'armes avait été signée à Char-

lottenbourg, pendant le séjour de l'Empereur à Berlin, pour négocier la paix. Le roi de Prusse ayant refusé de la ratifier par le motif qu'une partie des états prussiens que devaient occuper les troupes françaises, en vertu de l'armistice, étaient au pouvoir des Russes, Napoléon partit de Berlin pour Posen.

Si la Prusse et son armée se trouvaient anéanties par nos grandes victoires, les armées russes restaient entières. Quoique la saison fût avancée l'Empereur ne pouvait hésiter à marcher au-devant d'elles. Une proclamation à l'armée, datée du 2 décembre, deuxième anniversaire de la proclamation de l'Empire, annonça la campagne de Pologne. L'approche de l'armée française avait ranimé des espérances toujours vivantes dans le cœur des Polonais. Les populations s'armaient de tous côtés; elles sollicitaient par des adresses, par des députations, le rétablissement de leur nationalité. Napoléon ne voulait rien promettre. Il attendait que l'issue de la campagne lui permît de résoudre, comme il le disait lui-même, *ce grand problème politique, dont l'arbitre était Dieu seul, qui tient dans sa main les combinaisons de tous les événements.*

Avant de quitter Posen, l'Empereur conclut avec l'électeur de Saxe, dont il estimait les vertus et la loyauté, un traité de paix dont une des dispositions donna à ce prince le titre de roi, auquel il joignit à la paix de Tilsitt celui de grand-duc de Varsovie.

Un décret ordonna l'érection à Paris du temple de la Gloire, monument qui devait porter sur le frontis-

pisce : *l'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande Armée*, et chargea une commission de lui proposer, dans le plus court délai, le plan de cet édifice auquel l'emplacement de l'église de la Madeleine devait être affecté.

De Posen l'Empereur se dirigea sur Varsovie. Les chemins étaient affreux. Le grand-maréchal du Palais, Duroc, dont la voiture versa dans ce trajet, eut la clavicule de l'épaule cassée. On ne put le transporter que le lendemain à Varsovie.

L'entrée de l'Empereur dans cette ancienne capitale de la Pologne excita un délire universel. Il n'y passa que trois jours. Apprenant que les généraux russes avaient arrêté leur mouvement rétrograde et se reportaient en avant, Napoléon quitta Varsovie le 23 décembre à une heure du matin pour aller au-devant d'eux. Plusieurs combats eurent lieu, entre autres à Nasielk, où le colonel Philippe Ségur fut pris après s'être vaillamment défendu. Lorsque Napoléon arriva à Nasielk, les Russes évacuaient cette ville. Il les suivait de si près qu'il y entra pendant qu'on achevait de nettoyer la cabane dans laquelle il devait passer la nuit. Un cadavre y était caché sous la paille, on n'eut que le temps de le retirer, et presque sous ses yeux.

Les combats de Pultusk et de Golymin terminèrent cette courte campagne. Les Russes y éprouvèrent des pertes notables; mais ils furent préservés d'une ruine infaillible par les boues qui étaient si épaisses que

l'artillerie y restait enfoncée. Des soldats même y périrent sans pouvoir s'en retirer. Du reste, dans ces marches pénibles, le courage indomptable et la valeur patiente du soldat ne l'abandonnaient pas. La vue de l'Empereur marchant au milieu des rangs dans des chemins de terre détrempés par la pluie le consolait de ses souffrances, et sa gaieté naturelle l'aidait à supporter tous ces maux. Souvent un mot plaisant, échappé d'un peloton, courait de rang en rang et excitait une hilarité générale. Un soldat, voyant l'Empereur lutter péniblement contre la boue et chancelant sur son cheval qui glissait à chaque pas, se mit à fredonner ce refrain d'une chanson alors en vogue :

On ne saurait trop embellir
Le court espace de la vie !

Cette parodie du conseil de Cynéas à Pyrrhus fit sourire Napoléon qui ne s'en fâcha point. Cependant la misère et le mauvais temps donnaient aux soldats de l'humeur contre la Pologne. Les privations qu'ils y éprouvaient leur suggéraient toujours quelque épigramme. Ils avaient retenu de la langue polonaise quatre mots entre autres qu'ils arrangeaient en dialogue. C'étaient les mots *kleba* qui veut dire pain ; *voda*, de l'eau ; *niema*, point ; *zara*, tout de suite. Les soldats disaient : quand on demande du pain aux Polonais ils ne manquent pas de répondre *niema kleba ;* mais si vous leur demandez de l'eau (*voda*), oh ! *zara, zara, zara !*

Les alternatives de neige, de gelée et de dégel rendant la marche des troupes impraticable, l'Empereur revint à Varsovie. Il y passa tout le mois de janvier 1807. Pendant que cette halte procurait du repos à l'armée, Napoléon donnait des fêtes et des concerts aux dames polonaises. Il ne demeura pas insensible aux charmes de l'une d'elles, dont la tendresse et le dévouement ne se sont pas démentis aux jours du malheur.

Le prince de Bénévent présenta, à Varsovie, à l'Empereur, le général baron de Vincent, porteur d'une lettre du souverain de l'Autriche, dont les protestations et les offres ne rassurèrent pas entièrement Napoléon sur l'attitude équivoque de cette puissance. Le général Andréossy, ambassadeur de France à Vienne, avait signalé les dispositions de la cour d'Autriche comme très suspectes, dès le mois de septembre 1806, et avait renouvelé les mêmes avis vers la fin de novembre. Il mandait que cette cour était très certainement dans le *complot politique;* que l'Autriche était, par rapport au reste du continent, dans la même position où était la Prusse avant la bataille d'Austerlitz; que le comte Stadion dirigeait toujours et dirigeait tout; que, sous prétexte de dislocation de l'armée autrichienne et de prendre des cantonnements, les troupes de l'empereur François s'agglomeraient du côté de la Pologne; qu'au lieu de désarmer l'Autriche conservait la même attitude militaire et qu'on portait ses forces sur pied à 130.000

hommes; qu'au surplus la position et les succès de la Grande Armée faisaient toute la politique de l'Autriche et du continent.

Le maréchal Ney écrivait au major général, le 23 janvier 1807, que les interrogatoires des prisonniers lui avaient appris, indépendamment des nouvelles sur les marches et opérations des troupes russes et prussiennes, « que le bruit généralement « répandu était qu'aux premiers succès obtenus par « les Russes (succès que vu leur supériorité numé- « rique ils regardaient comme certains), l'armée autri- « chienne ferait une diversion en Moravie et pénétre- « rait en Silésie. »

Un vieux soldat polonais né en 1690 fut présenté à l'Empereur pendant son séjour à Varsovie. Ce vieillard de cent dix-sept ans n'avait aucune infirmité et jouissait encore de sa mémoire. Il avait connu le roi Sobieski et se souvenait des récits que lui avait faits son père, témoin de la bataille dans laquelle le roi de Pologne défit les Turcs et les obligea à lever le siège de Vienne en 1683. L'Empereur, auquel ce patriarche des temps passés remit une pétition en langue polonaise, écrite par lui d'une main encore ferme, lui accorda une pension de 100 napoléons, et ordonna qu'une année lui fût payée d'avance.

Une attaque sérieuse de l'armée russe contre nos cantonnements força Napoléon de rentrer en campagne, malgré le froid le plus rigoureux. Il quitta Varsovie pour aller livrer aux Russes la bataille de

Preussich-Eylau qui fut sanglante et vivement disputée. C'était un horrible spectacle que l'aspect de ce champ de bataille, couvert de morts et sillonné par de longues traînées de sang, qui se dessinaient sur la vaste étendue de la neige. Nous avions couché la veille dans la petite ville d'Eylau; nous y revînmes le soir de la bataille. L'Empereur regretta vivement la perte d'un de ses aides de camp, le général Corbineau aîné, qui fut tué dans cette journée en portant un ordre. Cet officier, aux côtés duquel nous avions passé sur la même paille la nuit qui précéda cette bataille, avait un vague pressentiment que le sort des armes lui serait funeste.

Une des actions de cavalerie les plus audacieuses dont l'histoire de la guerre fasse mention ne peut être ici passée sous silence. Une masse de vingt-quatre escadrons, dont la plus grande partie était composée de la division de cuirassiers du général d'Hautpoul et des grenadiers à cheval de la garde impériale, conduits par le général Lepic, se lança avec impétuosité sur les carrés russes. Ces intrépides cavaliers pénétrèrent dans le centre de l'armée russe, revinrent et s'y enfoncèrent une seconde fois, en perçant jusqu'à la troisième ligne de l'infanterie ennemie qu'ils détruisirent. Le général d'Hautpoul fut mortellement blessé dans cette magnifique charge. Il eut encore la force, avant de mourir, d'écrire à l'Empereur pour l'assurer de son dévouement. Napoléon consola les derniers moments de ce valeureux soldat par la lettre suivante :

« Preuss.-Eylau, le 9 février 1807.

« Monsieur le général d'Hautpoul, j'ai été extrê-
« mement touché de la lettre que vous m'avez écrite.
« Votre blessure n'est pas de nature à priver votre
« fils de vos soins. Vous vivrez pour charger encore
« à la tête de votre intrépide division et pour vous
« couvrir d'une nouvelle gloire. Vous et vos enfants
« pouvez compter sur l'intérêt que je vous porte.

« *Signé :* NAPOLÉON.

L'Empereur, par un décret daté d'Osterode le 6 mars 1807, ordonna qu'il serait fait avec le métal de vingt-quatre pièces de canon, prises à la bataille d'Eylau, une statue équestre représentant le général d'Hautpoul dans son costume de cuirassier.

Le maréchal Augereau fut également blessé dans cette bataille meurtrière. Cette blessure et des douleurs aiguës de rhumatisme, dont il était tourmenté, troublèrent momentanément ses esprits. Je le vis, par hasard, arriver à cheval devant l'Empereur, le chapeau à la main. La sueur coulait de ses cheveux, malgré l'intensité du froid. Ce maréchal, d'ordinaire si brillant sur le champ de bataille, venait déclarer qu'il ne comprenait plus rien aux manœuvres et demander un remplaçant. Napoléon l'écouta avec bonté, lui adressa des paroles consolantes et chargea le général Compans du commandement provisoire de son corps d'armée. Le lendemain le maréchal fut au-

torisé à rentrer en France pour y soigner sa santé.

Les Russes s'attribuèrent la victoire, faisant chanter, selon leur usage, un *Te Deum* à Pétersbourg. Mais, pendant la nuit qui suivit cette sanglante journée, ils décampèrent en nous abandonnant le champ de bataille, avec plusieurs milliers de prisonniers, quarante pièces de canon et seize drapeaux. Un des corps de l'armée russe, qui avaient combattu à Eylau, rencontra dans sa retraite le cinquième corps que commandait le général Savary, pendant l'absence du maréchal Lannes resté malade à Varsovie. Cette rencontre donna lieu à la bataille d'Ostrolenka, qui est mentionnée sur les bulletins comme un combat, mais où, en réalité, trois divisions de l'armée française furent engagées. Les Russes y furent mis dans une déroute complète. Napoléon témoigna au général Savary sa satisfaction des bonnes dispositions qu'il avait faites, et lui accorda la grande décoration de la Légion d'honneur. Le général Savary revint prendre son service auprès de l'Empereur dont il était aide de camp.

Napoléon resta pendant huit jours à Eylau, occupé du soin de faire évacuer ses nombreux blessés, et de presser l'arrivage des approvisionnements dont l'armée avait besoin. Quelques jours après la bataille, il répondit au roi de Prusse sur des arrangements que ce prince avait proposés. Napoléon lui exprimait le désir de mettre un terme aux malheurs de la Prusse. Il lui offrait de conclure une paix séparée et de réor-

ganiser la monarchie prussienne, dont la puissance intermédiaire, barrière contre la Russie, était nécessaire à la tranquillité de toute l'Europe. Le général Bertrand reçut la mission de porter cette lettre. La réponse du roi fut rapportée à Osterode par le général prussien Kleist qui était chargé d'y ajouter quelques explications verbales. Le roi de Prusse ne pouvait se résoudre à signer un traité qui ne lui serait pas commun avec son allié. Il proposait la réunion d'un congrès où figureraient la Prusse, la Russie, l'Angleterre et la Suède. La Prusse venait de se lier avec l'Angleterre par une convention et en avait reçu un commencement de subsides; elle espérait trouver dans cet Etat un auxiliaire puissant, et pensait qu'un traité fait de concert avec la Russie et l'Angleterre lui serait moins désavantageux qu'une paix séparée. L'Empereur répondit, à son tour, que les longueurs inévitables d'un congrès ne convenaient pas à la situation actuelle de la Prusse, bien qu'il souhaitât également un arrangement avec la Russie et avec l'Angleterre. Cette correspondance n'aboutit à rien; cependant les communications entre les quartiers généraux des puissances belligérantes ne furent pas interrompues pendant le temps que l'empereur Napoléon passa à Osterode et à Finckenstein.

D'Eylau l'Empereur alla prendre ses quartiers d'hiver, pour se rapprocher de ses cantonnements, à Osterode d'abord, où il passa la fin de février et tout le mois de mars. Là il dicta des ordres multipliés

dont l'objet fut d'assurer ses moyens de subsistance en blés, farines, vins, eaux-de-vie, rhum, bière, pour les hommes valides et malades, et en avoines pour les chevaux. Il se fit, en même temps, rendre des comptes détaillés des magasins de vivres qu'il avait concentrés à Varsovie, à Pultusk et sur d'autres points, de l'état des manutentions établies, etc., Napoléon s'enquérait auprès des chefs des différents corps de la manière dont ils vivaient. Les approvisionnements furent le premier objet de sa sollicitude: l'état des hôpitaux l'occupa aussi constamment. Venaient ensuite les ordres pour assurer la salubrité et la sûreté des cantonnements, pour refaire la cavalerie; pour faire rejoindre les corps éloignés et renforcer ainsi l'armée; pour former, à Mayence, des régiments provisoires et les diriger sur Potsdam et autres lieux; pour rappeler d'Italie des divisions françaises, la légion polonaise et les lanciers polonais; pour former avec ces derniers un corps d'observation dont il donna le commandement au général polonais Zayonchek; pour répartir les fonds destinés au service de l'artillerie, du génie, des vivres, de l'habillement, des transports; pour distribuer des récompenses; enfin pour surveiller les mouvements de l'ennemi.

Napoléon alla s'établir, le 1er avril, dans le château de Finckenstein qu'il occupa pendant les mois d'avril et de mai. Il s'y livra aux mêmes soins avec la même activité. Il faisait de là de courtes excursions pour

aller visiter les corps d'armée et pour voir la tête de pont qu'il avait fait établir sur la Vistule. Dans ces longs quartiers d'hiver Napoléon montra qu'il savait allier la patience et la temporisation aux impétueux élans de son génie. Le travail était son élément et trompait son impatience. Le besoin de préparer des triomphes décisifs pour dompter des ennemis qui ne lui laissaient entrevoir de sécurité que dans la victoire, pour retenir ses alliés dans le devoir et pour rassurer la France, lui faisait trouver courts des loisirs qu'il savait si utilement mettre à profit.

En effet le temps lui suffisait à peine et pour les opérations de la guerre, et pour les soins à donner au gouvernement de son vaste empire.

CHAPITRE II

Beaux résultats de l'ambassade du général Sébastiani à Constantinople. — Décision sur le monument dédié à la grande armée. — Réception des ambassadeurs de Perse et de Turquie. — L'ambassadeur accompagne l'Empereur dans une grande revue. — Histoire persane d'Alexandre le Grand. — Traité avec la Perse. — Le général Gardanne ambassadeur en Perse. — Insuccès de la négociation entamée avec l'ambassadeur turc. — Armistice avec la Suède. — Siège et prise de Dantzig. — Le maréchal Lefebvre duc de Dantzig. — Négociations avec les alliés sans résultat. — Attaque des Russes. — Victoire d'Heilsberg et de Friedland. — Tilsitt. — Entrevue des deux empereurs avec le roi de Prusse. — Séjour à Tilsitt. — Vie familière et intimité des deux empereurs. — La reine de Prusse à Tilsitt. — Projets de partage de la Turquie. — Traités de Tilsitt, articles patents et secrets. — Création du royaume de Westphalie et du grand-duché de Varsovie. — Constitution. — Projet d'échange de la Silésie contre la Gallicie autrichienne. — Cause de l'abandon de ce projet. — Sur l'alliance de Tilsitt. — Bombardement de Copenhague. — Indignation générale en Europe. — Soupçons d'abus de confiance, élevés contre l'entourage de M. de Talleyrand. — Mort du prince royal de Hollande. — Mort tragique du sultan Selim. — Départ de Tilsitt des souverains. — Leurs adieux. — Séjour de Napoléon à Kœnigsberg et à Dresde. — Envoi du général Savary à Pétersbourg. — Arrivée de l'Empereur à Saint-Cloud. — Allégresse générale. — Organisation du royaume de Westphalie. — Tableaux provenant de la galerie de Cassel. — Constitution libérale. — Entrevue du prince Jérôme et de la princesse de Wurtemberg au château du Raincy. — Mariage civil et religieux. — Séjour de trois mois du roi et de la reine à Paris. — Changement dans le ministère. — M. de Talleyrand vice-grand électeur. — Il quitte le ministère des relations extérieures. — Suppression du tribunat. — L'examen des lois attribuées à des commissions. — Rétablissement de la cour des comptes. — Nouveaux armements contre l'Angleterre. — Armée d'observation destinée à contraindre le Portugal à accéder aux conventions de Tilsitt. — Travail actif du cabinet. —

Confiance générale. — Ouverture de la session du corps législatif par l'Empereur. — Institution d'une noblesse héréditaire. — Gratifications distribuées entre les chefs de l'armée. — Domaine extraordinaire. — Vues de l'Empereur pour mon avenir. — Séjour à Fontainebleau. — Armée en marche sur le Portugal. — Conventions entre la France et l'Espagne. — Convention avec le Danemark. — Lettres du roi Charles IV et du prince des Asturies à l'Empereur. — Longs entretiens à ce sujet avec le prince de Benevent. — Mme de Bonchamps. — Le général Ordener premier écuyer de l'impératrice. — Voyage en Italie. — Passage du Mont-Cenis. — Fêtes données à Milan. — Le prince Eugène déclaré héritier présomptif de la couronne d'Italie. — Nouveaux décrets, ou représailles du nouvel édit du conseil britannique. — Séjour à Venise. — Fêtes. — Entrevue de Napoléon et de Lucien Bonaparte à Mantoue. — La fille aînée de Lucien envoyée à Paris. — Vues de l'Empereur sur cette enfant. — Mécontentement de l'Empereur qui la renvoie à son père. — Séjour à Alexandrie. — Retour à Paris. — Grand Sanhédrin. — Comptes rendus par les différentes classes de l'Institut. — Nouvelles lettres du roi d'Espagne. — Procès fait au prince des Asturies. — Dégénération de l'Espagne. — Elle n'inspire aucune confiance à l'Empereur. — Il songe à prendre des sûretés contre cet allié douteux. — Marche des armées françaises à travers l'Espagne. — Leur direction sur Madrid. — La révolution d'Aranjuez contre le prince de la Paix. — Abdication de Charles IV. — Missions de M. de Tournon et du général Savary à Madrid. — Lettre de l'Empereur au grand-duc de Berg. — Remarque sur cette lettre. — Entrée du Grand-Duc à Madrid. — Entrée solennelle du prince Ferdinand le lendemain. — Protestation de Charles IV contre son abdication. — Enthousiasme populaire. — Dernière conférence à Paris sur les affaires d'Espagne. — Ouverture de l'Empereur au roi de Hollande. — Départ de l'Empereur pour Bayonne. — Le château de Marrac. — Le prince des Asturies se décide à venir à Bayonne. — Il s'arrête à Vittoria. — Une lettre de l'Empereur le porte à continuer son voyage. — Son arrivée à Bayonne. — L'Empereur lui fait la première visite; il l'invite à dîner. — Opinion qu'il prend de sa fausseté et de la médiocrité de son entourage. — Il s'ouvre sur ses projets au chanoine Escoïquitz. — Protestation de Ferdinand. — Arrivée des vieux souverains à Bayonne. — Leur indignation contre leur fils. — Charles IV le somme de résigner la couronne. — Réponse de Ferdinand. — Fermentation excitée à Madrid par sa correspondance. — Journée du 2 mai. — Scène violente entre le roi et son fils. — Napoléon présent déclare qu'il ne reconnaît pour roi que Charles IV. — Refus du roi de reprendre la couronne. — Acte par lequel il la cède à l'Empereur. — Indemnités. — Réflexions sur les moyens employés. — Courrier expédié de Bayonne au roi Joseph. — Soins de l'Empereur pour préserver les colonies. — Convocation d'une junte à Bayonne. — Départ de Charles IV pour Fontainebleau et des

princes espagnols pour Valançay. — Constitution de Bayonne. — Joseph roi d'Espagne. — Murat roi de Naples. — Départ de l'Empereur et de l'Impératrice. — Le général Dessolles à Auch. — Séjour à Toulouse et à Bordeaux. — L'Empereur apprend à Bordeaux la capitulation de Baïlen. — Son indignation et sa douleur. — Marescot. — Vedel. — Réponse au reproche de n'avoir pas fait juger les accusés. — Insurrection générale en Espagne. — Cruautés commises. — L'Empereur reçu triomphalement dans la Vendée. — Retour à Saint-Cloud.

L'Empereur apprit, pendant son séjour au château de Finckenstein, les résultats de la brillante ambassade du général Sébastiani à Constantinople. Je n'entrerai pas dans le détail des importants services que cet ambassadeur y rendit à la Porte dans l'intérêt de la France. Napoléon loua beaucoup l'énergie et l'habileté avec laquelle le général Sébastiani avait relevé le courage des Turcs et les avait excités à mettre en état de défense leur capitale et le Bosphore, — l'activité et la vigueur qu'il avait déployées en dirigeant lui-même les travaux, et en triomphant de l'apathie ottomane. Le succès complet que notre ambassadeur avait obtenu faisait prédominer l'influence française dans le Divan. L'Empereur lui-même avait eu soin d'entretenir les dispositions favorables du Sultan pour la France. Il lui adressait des lettres pressantes pour l'exhorter à se mettre à la tête de ses armées. Il lui rappelait la gloire des Selim, des Amurath ; enfin il avait excité dans ce prince faible, mais doué cependant de réelles qualités, une généreuse indignation contre l'oppression britannique. Selim, dans son enthousiasme pour Napoléon, et dérogeant à la loi du

Coran qui proscrit toute représentation de la figure humaine, avait voulu avoir un portrait de l'Empereur, à l'exemple du sultan Mustapha que son admiration pour le grand Frédéric avait porté à introduire, dans le sérail, le portrait de ce roi, le seul qui jusqu'alors y eût pénétré. Selim avait, en échange, envoyé son portrait à l'Empereur, qui l'avait placé dans son cabinet. Ce fut le chevalier Amédée Jaubert qui, de passage à Constantinople au retour d'une mission diplomatique en Perse, apporta à Finckenstein ce portrait avec celui de Feth-Aly-Chah.

Ce fut également à Finckenstein que l'Empereur arrêta le plan du monument qu'il voulait dédier à la Grande Armée, et dont il avait ordonné l'érection le 2 décembre 1806. Les bâtiments de l'église de la Madeleine, dont la construction fort avancée avait été abandonnée en 1790 et sur la destination desquels Napoléon avait plusieurs fois hésité, furent définitivement affectés à ce monument. La commission de l'Institut, chargée de l'examen des plans soumis au concours, avait envoyé plusieurs projets et, parmi eux, désigné celui qu'elle avait jugé le mieux devoir remplir les conditions voulues. Napoléon avait chargé M. Fontaine, son architecte, d'assister à l'examen des plans proposés, qui devait avoir lieu chez le ministre de l'intérieur, et de lui soumettre un rapport à ce sujet. Ce rapport n'étant pas arrivé à temps chez l'Empereur, il se décida pour le plan de M. Vignon qui n'avait obtenu que la seconde place, mais qui séduisit

Napoléon par le caractère grandiose de ses dimensions et de ses formes. L'Empereur avait voulu un édifice qui s'éloignât du style des églises modernes, qui rappelât les monuments antiques, et qui l'emportât sur les plus beaux dont les anciens nous ont laissé des modèles par la majesté et la magnificence. Il ne devait entrer dans la construction de ce temple aucun bois, mais seulement du fer, du marbre et de l'or. Le plan de M. Vignon remplissait quelques-unes des conditions nécessaires, mais il péchait par la distribution et par les détails. Les observations de M. Fontaine firent regretter à Napoléon de n'avoir pas attendu, pour se décider, le rapport de cet architecte.

Comme l'auteur du projet adopté n'avait pas l'expérience pratique des grandes constructions, on eut l'idée d'adjoindre M. Rondelet, architecte, à M. Vignon pour diriger les travaux, mission que n'avait pas voulu accepter M. Fontaine. Ce M. Rondelet était l'élève le plus distingué du célèbre Soufflot qui l'avait désigné, en mourant, comme le plus capable d'achever la grande basilique de Sainte-Geneviève, devenue depuis le Panthéon.

La Madeleine, spécimen grandiose de l'art architectural sous l'Empire et construite sur le modèle des temples de la Grèce antique, n'est point appropriée aux besoins d'une église. On avait proposé de placer dans son enceinte le tombeau de Napoléon, et ce projet avait l'avantage de donner au fondateur de l'édifice impérial un dernier asile dans un monument

à la fois religieux et national, élevé sous son règne. Mais la Restauration en a décidé autrement et la Madeleine a été purement et simplement restituée au culte divin.

L'Empereur reçut, à Finckenstein, des ambassades de la Perse et de la Turquie. Mirza-Rizza, grand seigneur persan, arriva à Varsovie dans les premiers jours de mars en même temps qu'un ambassadeur turc. L'envoyé persan fut appelé, vers la fin d'avril, à Finckenstein où il fut traité avec de grands égards et abouché avec le ministre secrétaire d'Etat (Maret, duc de Bassano). Les négociations durèrent peu de jours et la signature d'un traité eut lieu le 8 mai. Le savant orientaliste Jaubert, secrétaire interprète du cabinet impérial, avait été l'intermédiaire entre les deux négociateurs. L'ambassadeur persan offrit à l'Empereur, à cette occasion, quelques présents de châles et de perles ; mais craignant qu'ils ne fussent estimés au-dessous de la haute idée qu'il voulait donner de la puissance de son souverain, en bon courtisan ou par orgueil national il les mit sur son propre compte. Il prétexta que les présents de son maître n'étaient pas arrivés et présenta les siens, en disant qu'il priait le lion d'agréer l'offrande de la fourmi. Il accompagna Napoléon dans une grande revue et voulut suivre l'Empereur pas à pas dans les rangs des soldats, marchant dans les terres labourées avec ses belles babouches et sa robe traînante. Le temps était très chaud ; il rentra à Finckenstein accablé de fatigue et

se laissa tomber en arrivant sur son divan. Il s'écriait en épuisant les formules de l'admiration : « Que c'est « grand ! que c'est beau ! que c'est magnifique ! » et il murmurait tout bas : « Je meurs de lassitude ! »

L'Empereur se promenait tous les jours, avec lui, dans les jardins de Finckenstein. Le pauvre ambassadeur se trouva un jour dans un grand embarras. Il manquait de *henné*, substance de couleur rouge dont il teignait habituellement ses ongles et la paume de ses mains, et il était aussi honteux devant l'Empereur, en paraissant avec des mains blanches, qu'un habitué de nos salons, à Paris, serait embarrassé de s'y présenter sans gants. La conversation roula, un jour, sur l'histoire d'Alexandre : l'ambassadeur dit que la véritable histoire de ce conquérant se trouvait en Perse. Mirza-Rizza partit aussitôt après la signature du traité, pour retourner dans son pays. Il fut suivi de près par le général Gardanne, aide de camp de l'Empereur, accrédité en qualité d'ambassadeur auprès de la cour de Téhéran. Napoléon envoya en même temps, pour être adjoints à sa légation en Perse, quelques officiers distingués destinés à y servir d'instructeurs et d'auxiliaires au profit de l'armée persane. Quant au général Gardanne qui se rendait à Téhéran dans l'espoir d'y retrouver un trésor, jadis enfoui dans cette capitale par son grand-père, ses recherches demeurèrent vaines.

L'ambassadeur turc Seïb-Wahid-Emin-Effendi arriva un mois après à Finckenstein. Autant Mirza-

Rizza avait d'esprit et de sagacité, autant Wahid-Effendi en manquait; c'était un personnage essentiellement formaliste et méticuleux. Chargé de resserrer les liens d'amitié qui nous unissaient à la Turquie, il ne se jugea pas autorisé suffisamment pour conclure une véritable alliance. Durant une conférence qui eut lieu entre l'Empereur et cet envoyé, dans le jardin du château de Finckenstein, Napoléon le pressa de conclure, et, lui faisant des signes de la main, il chercha à faire comprendre à l'envoyé turc que les Russes nous avaient fait des propositions de paix. Enfin, pour le forcer à se prononcer, l'Empereur lui déclara que, si rien ne se décidait entre la France et la Turquie, il arriverait inévitablement que la paix se ferait avec la Russie et sans la Porte. Wahid se borna à répondre qu'il avait besoin de nouvelles instructions, que le retour d'un courrier n'occasionnerait pas un retard de plus de quarante jours, et qu'il priait l'Empereur d'attendre. Cette obstination impatienta la vivacité d'esprit de ce dernier qui ne se résignait guère aux lenteurs.

En attendant les événements marchaient et l'intérêt de la guerre appela Napoléon à Dantzig. Il y fit venir l'ambassadeur turc pour continuer les négociations avec le duc de Vicence, qui ne fut pas plus heureux. Toutes ces conférences n'aboutirent à rien et les hostilités avec les Russes recommencèrent. Wahid-Effendi se rendit à Paris, où il apprit bientôt la déposition du sultan Selim qui mit fin à ses pouvoirs.

Le traité de Tilsitt était signé et la Turquie avait manqué l'occasion de se lier étroitement à la France par un accord qui aurait été profitable aux deux Etats. L'inutilité des efforts de Napoléon pour y amener la Porte était de nature à le refroidir à l'égard de cette puissance ; cependant, malgré l'opiniâtreté causée dans ces hésitations soit par l'incapacité du représentant envoyé à Finckenstein, soit par l'influence exercée par la Russie sur le Divan, la bonne intelligence entre la Turquie et la France parut n'avoir en aucune façon diminué ; mais M. de Talleyrand se montra très offensé qu'on eût choisi d'autres personnes que lui pour traiter soit avec la Turquie, soit avec la Perse.

La guerre continuait avec la Suède. Le maréchal Mortier reçut l'ordre d'occuper la Poméranie et de mettre le siège devant Stralsund, dont la garnison menaçait nos communications. L'Empereur trouvait la guerre avec la Suède impolitique. Il avait vivement regretté que les Suédois eussent mis, sans raison, le feu au beau faubourg de Stralsund où plus de deux mille habitants se trouvèrent, par ce fait, sans asile.

Il déplorait le mal fait à une nation qui était notre alliée naturelle. Il avait en conséquence exprimé au maréchal Mortier le désir que l'on pût arriver à conclure une suspension d'armes, qui permît de renouer avec les Suédois des relations amicales. Ces vœux pour une trêve furent exaucés, mais sans qu'il inter-

vînt un traité de paix définitive. Un armistice qui n'avait été consenti que pour dix jours, mais que l'Empereur fit prolonger plus longtemps, continua à être observé jusque vers le milieu du mois de juillet. La paix venait d'être signée à Tilsitt, lorsque le roi de Suède le rompit. Il semblait avoir attendu le moment où Napoléon pourrait disposer de toutes ses forces pour commettre cet acte imprudent. Les Suédois furent alors expulsés de la Poméranie qu'occupèrent les troupes françaises, en même temps que Stralsund et l'île de Rugen. Le roi, après avoir ainsi perdu ses Etats d'Allemagne, retourna en Suède.

Pendant son séjour à Osterode, l'Empereur avait entrepris le siège de Dantzig, dont l'occupation était d'une haute importance pour le succès de ses opérations militaires. Il destinait le commandement de l'armée de siège au maréchal Victor; mais celui-ci, en se rendant à son poste, fut enlevé en chemin par le partisan prussien Schill, que nous verrons jouer un rôle plus important dans la guerre de 1809 contre l'Autriche. Le maréchal Lefebvre reçut alors mission de diriger le siège. De son côté, le maréchal Kalkreuth défendit Dantzig avec opiniâtreté. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse, sentant la nécessité de sauver cette place, y envoyèrent des renforts; mais tous les efforts pour la débloquer demeurèrent infructueux. Une corvette anglaise de vingt-quatre canons (*le Sans-Peur*), chargée de poudre et de boulets, qui voulut pénétrer dans la place, fut prise à l'abordage

par un piquet du régiment de Paris. A défaut d'un savoir éminent, le maréchal Lefebvre déploya toute sa bravoure et son activité dans la tâche qui lui avait été confiée, et le général Chasseloup dirigea avec habileté les travaux du siège. Enfin, après une résistance de deux mois qui fit honneur au général prussien, au moment où l'assaut allait être donné, la place demanda à capituler. Napoléon, par considération pour la belle défense du maréchal Kalkreuth, lui accorda une capitulation honorable. Le maréchal Lefebvre fit, le même jour, son entrée dans la ville.

C'est à Finckenstein que l'Empereur apprit, le 29 mai, la reddition de Dantzig. Il envoya, sur-le-champ, le général Rapp pour en prendre le commandement. Napoléon alla lui-même y passer deux jours, pour visiter sa nouvelle conquête. Il approuva les travaux qu'avait exécutés le génie et félicita le maréchal Lefebvre de sa belle conduite. Il le créa duc de Dantzig et joignit à ce titre une riche dotation. Il l'autorisa à accepter une somme d'argent assez considérable, et dont j'ai oublié le chiffre, que les Etats avaient offert spontanément au maréchal, mais que ce dernier ne voulut pas recevoir sans le consentement de l'Empereur. En sortant de l'audience du Souverain, le nouveau duc fit un faux pas; il n'était point superstitieux, aussi se releva-t-il en disant avec bonhomie : « Pardieu, ma « bonne ville de Dantzig est bien mal pavée ! » Napoléon, après avoir distribué de nombreuses récompenses aux troupes qui avaient pris part à ce siège, revint

par Marienbourg à Finckenstein pour se préparer à reprendre l'offensive.

Malgré ses succès et l'état satisfaisant où était son armée qui s'était refaite dans ses cantonnements, l'Empereur était préoccupé des difficultés de sa situation entre des ennemis obstinés et des alliés douteux, et aussi de sa longue absence loin de la France. Il n'ignorait pas que la victoire d'Iéna avait seule empêché la cour de Vienne de se déclarer contre lui et le cabinet espagnol de l'attaquer. Il inclinait fortement à préférer une paix avantageuse à la continuation de la guerre, quoiqu'il se jugeât en mesure de faire face à ses ennemis. Napoléon avait montré les dispositions les plus conciliantes. Il avait offert de conclure avec la Russie un traité dont les conditions auraient été les mêmes que celles du traité signé à Paris, par M. d'Oubril, au mois de juillet précédent. Il ne fut même pas éloigné de restituer au roi de Prusse ses provinces et sa capitale conquises. Le cabinet prussien avait allégué qu'il ne pouvait pas séparer sa cause de celle de son allié; il était en effet à la discrétion des Russes. Le cabinet autrichien, qui avait envoyé M. de Vincent à Varsovie, où l'Empereur l'avait laissé avec M. de Talleyrand, ne demandait pas mieux que d'intervenir dans la négociation. Pressée de s'expliquer, l'Autriche avait offert sa médiation avec l'arrière-pensée de dominer les négociations, ou de nous accabler si nous avions des revers. L'Empereur avait accepté la médiation de cette puissance

pour être conséquent avec les sentiments pacifiques qu'il avait exprimés. L'Angleterre y donnait les mains; la Prusse inclinait à l'accepter, mais l'empereur de Russie en dissuada le roi de Prusse. Les armées du Czar avaient reçu de nombreux renforts et le demi-succès de la bataille d'Eylau, que ses généraux lui présentaient comme une victoire, avait donné de la confiance à Alexandre. Il avait fait au roi de Prusse de séduisantes promesses et avait porté ce prince à conclure, à Bartenstein, une convention qui était un essai des pactes qui furent négociés et conclus, en 1813, avec plus de succès. Cette convention avait pour but le rétablissement de la monarchie prussienne, la réintégration des Etats allemands dans leur indépendance et la réalisation de grands projets contre la France en cas que la guerre fût heureuse. L'Angleterre et la Suède accédèrent à la convention de Bartenstein; l'Autriche refusa d'y prendre part. Cependant la réunion d'un congrès général, dans lequel toutes les puissances belligérantes de l'Europe seraient représentées, avait été proposée par les alliés et acceptée par l'Empereur avec quelques modifications. Les alliés voulurent savoir sur quelles bases Napoléon entendait traiter, tandis qu'eux-mêmes n'en proposaient aucune. Napoléon n'avait pas hésité à répondre que ses bases seraient égalité, réciprocité et un système de compensations équitables. Nos ennemis regardèrent, sans doute, cette modération comme un témoignage de faiblesse et espérèrent davantage

de la chance des combats; car, au moment où l'on croyait qu'il n'y avait plus d'obstacle à l'ouverture du congrès, l'armée russe sortit de ses cantonnements et vint attaquer l'armée française.

Cette agression fit sortir hâtivement de Finckenstein l'Empereur que je suivis jusqu'à Dantzig. Une indisposition me retint dans cette ville pendant une quinzaine de jours, après lesquels j'allai rejoindre Napoléon. Le maréchal Ney, assailli par une bonne partie de l'armée russe, soutint ce choc avec fermeté. Il se retira en bon ordre et tint ferme jusqu'à ce que l'armée française fût rassemblée. Ce fut alors Napoléon qui prit l'offensive. Les victoires d'Heilsberg et de Friedland s'ensuivirent. Cette dernière bataille fut décisive, car l'armée russe y fut écrasée et dut se réfugier derrière le Niémen. La défaite de ses alliés priva la Prusse de ses dernières ressources et de l'espoir de rétablir ses affaires. L'empereur de Russie se trouva réduit à demander un armistice pendant lequel des négociations s'ouvriraient pour traiter de la paix; Napoléon ne fit point difficulté de l'accepter et envoya le général Duroc pour en régler les conditions.

Le repos m'ayant rendu la santé, guérison à laquelle ces grandes victoires avaient aussi contribué, j'étais impatient d'aller rejoindre l'Empereur. En passant par Kœnigsberg où le général Savary (dont les services et l'inaltérable dévouement furent récompensés, six mois après, par le titre de duc de Rovigo),

avait été laissé en qualité de gouverneur de la vieille Prusse, je vis le prince de Bénévent qui y attendait les ordres de l'Empereur. Je le précédai de quelques jours et je partis avec le comte de Turenne, chambellan et officier d'ordonnance, pour le quartier général. Nous traversâmes la forêt de Wehlau, qu'on nous dit être remplie de paysans qui s'y étaient réfugiés, et de là faisaient des excursions sur les derrières de l'armée. Quoique nous n'eussions pas d'escorte, nous fûmes assez heureux pour ne faire aucune mauvaise rencontre.

Lorsque j'arrivai à Tilsitt, il y avait trois jours que l'Empereur s'y trouvait. Presque au même moment y vint le général Duroc, qui avait été porter au quartier général de l'empereur Alexandre la ratification de l'armistice conclu entre les deux armées. J'appris que c'était le second voyage qu'il y avait fait, et qu'une entrevue était convenue entre les deux empereurs. Elle eut lieu effectivement, deux jours après, dans un pavillon construit sur un radeau, qui fut amarré au milieu du Niémen. Napoléon, arrivé le premier, traversa le pavillon et s'avança au-devant de l'empereur Alexandre. Les deux souverains s'embrassèrent par un mouvement spontané. Ce fut un beau spectacle que cette scène à laquelle se mêlèrent les acclamations des deux armées concentrées sur les rives du fleuve. Des applaudissements, partis de la rive droite, se répercutèrent sur la rive gauche, se confondant en une seule acclamation. Une seconde

entrevue, à laquelle l'empereur Alexandre amena le roi de Prusse, eut lieu le lendemain sur le même radeau. Ensuite, les deux monarques étrangers vinrent successivement s'établir dans le bourg de Tilsitt, neutralisé pour la circonstance. Les deux armées gardèrent leurs positions respectives sur les deux rives du Niémen et un parfait accord s'établit entre elles.

Le jour où les deux empereurs rentrèrent en ville, le dîner eut lieu chez l'empereur Napoléon. Le lendemain et les jours suivants ils montèrent à cheval, accompagnés du roi de Prusse. Le but de leurs promenades était de visiter les différents camps de leurs armées. Ils passaient des revues, mangeaient la soupe du soldat et se faisaient toutes les coquetteries et compliments d'usage. L'empereur Alexandre se plaisait à montrer ses corps d'élite, les gardes russes, les cosaques réguliers, et l'empereur Napoléon les admirait; il leur donna même quelques décorations de la Légion d'honneur. Il s'établit entre les deux empereurs des habitudes de familiarité et d'intimité telles que, quand au retour de leurs excursions le Czar venait dîner chez l'Empereur, celui-ci ne permettait pas qu'il retournât chez lui pour changer de toilette. Il envoyait chercher à la maison qu'occupait Alexandre les effets dont ce dernier avait besoin. Il lui faisait donner, par son valet de chambre, ses propres cravates, ses mouchoirs. Il mettait à sa disposition son grand nécessaire en or; et, comme Alexandre en avait loué le travail et l'arrangement des pièces, Napo-

léon le lui donna en présent avant leur séparation. Quand ils rentraient avant l'heure du dîner, c'était pour causer librement en tête à tête. Ils prenaient alors congé du roi de Prusse et passaient dans une petite galerie contiguë au cabinet de l'Empereur. Quelquefois Napoléon introduisait Alexandre dans son cabinet; il demandait alors des cartes, parmi lesquelles se trouvait celle de la Turquie d'Europe. Je les ai vus penchés sur cette carte, l'observer avec attention, puis continuer à causer en marchant. Des projets de partage les occupaient; Constantinople était un point sur lequel ils n'étaient pas visiblement d'accord[1]. Il était aisé de voir que Napoléon ne voulait pas laisser s'élever, sur ces questions, des débats qui auraient pu troubler l'harmonie rétablie entre eux et qu'il s'établissait un accord tacite pour conserver, provisoirement, le *statu quo*. Il serait, au reste, difficile d'assigner des résultats aux entretiens dont ma présence dans le cabinet me rendait le témoin et qui, souvent, y commençaient sans s'achever, ou s'achevaient sans y avoir été commencés. Il n'y eut, d'ailleurs, rien d'écrit à ce sujet. Dans leurs entretiens familiers la politique intérieure et les formes de gouvernement ont quelquefois occupé les deux empereurs. Alexandre proscrivait l'héridité du trône comme une source d'abus, tandis que Napoléon épuisait sa logique à lui démontrer que l'hérédité était justement ce qui assu-

1 « Constantinople, » disait Napoléon, « c'est l'empire du monde! »

rait le repos et le bonheur des peuples. L'empereur Napoléon, en racontant ces discussions, disait que si ces sentiments n'étaient pas un reflet de l'éducation donnée à Alexandre par le colonel suisse Laharpe, ils étaient l'effet des tendances mystiques du monarque russe. Le caractère quelque peu dissimulé du czar Alexandre autorise à supposer que son argumentation, toute sérieuse qu'elle parût, n'était qu'un jeu, et que les principes qu'il soutenait contre Napoléon n'étaient point ceux qu'il avait véritablement dans le cœur.

L'empereur Alexandre était grand, bien fait et d'une tournure élégante; il parlait la langue française sans accent et s'exprimait toujours avec grâce et noblesse. Son accueil était plus familier qu'imposant; ses manières étaient ouvertes bien que son regard ne fût pas toujours franc. Il écoutait Napoléon avec un intérêt extrême et lui témoignait une déférence filiale. Il marchait la tête légèrement inclinée d'un côté par l'habitude de se pencher pour mieux entendre, ayant l'oreille un peu dure. Peut-être cultivait-il ce trait de ressemblance avec Alexandre le Grand?

La reine de Prusse vint à Tilsitt, dix ou douze jours après l'entrevue du Niémen, accompagnée de sa grande maîtresse, la comtesse de Voss. Cette reine était d'une taille moyenne mais imposante, et avait un profil admirable. Sa beauté possédait de l'éclat quoiqu'elle n'eût plus la fleur de la première jeunesse : elle avait alors trente-deux ans. Je la vis quand elle vint dîner chez l'Empereur. Elle avait compté sur les ressources

de son esprit et de son charme pour obtenir, en faveur de la Prusse, de meilleures conditions. Mais, quoique Napoléon affectât d'avoir pour elle des manières galantes et respectueuses, les plaintes, les prières et les obsessions de cette reine si humiliée, les artifices féminins auxquels elle eut recours, devaient échouer et échouèrent effectivement devant les inflexibles exigences de la politique. D'ailleurs, cette princesse arrivait quand tout était déjà arrêté. Elle ne fit que hâter la conclusion des deux traités avec la Russie et avec la Prusse.

Le lendemain de l'arrivée de la reine de Prusse, trois traités furent signés, l'un entre la France et la Russie et un autre entre la France et la Prusse. Le troisième était un traité séparé sur lequel les deux empereurs se promirent un secret inviolable. Les deux premiers sont connus. Le traité secret est lui-même devenu public depuis que les circonstances, sous l'influence desquelles il a été conclu, ont cessé d'exister. Les deux puissances alliées y prenaient l'engagement de faire, en toute éventualité, cause commune; de forcer l'Angleterre à la paix; d'enlever à la Porte ses provinces d'Europe, excepté Constantinople; enfin de sommer les puissances du nord et le Portugal de fermer leurs ports au commerce anglais, — et d'user de leur influence sur l'Autriche pour obtenir qu'elle déclarât de son côté la guerre à l'Angleterre.

Un article du traité avec la Russie portait que c'était par égard pour l'empereur Alexandre que l'empereur

Napoléon consentait à restituer au roi de Prusse les provinces qui lui étaient laissées. Cette perte équivalait à peu près à la moitié des États possédés antérieurement par le roi. Les principales conditions des traités patents étaient la création d'un nouveau royaume en faveur de Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de Napoléon, et l'érection en grand-duché de Varsovie des provinces polonaises perdues par la Prusse. Ce nouvel État était donné au roi de Saxe, sauf le district de Byalystock détaché de ces provinces pour être cédé à la Russie.

La constitution que Napoléon donna au grand-duché de Varsovie fut conçue de manière à assurer aux habitants de cet État des institutions protectrices de leurs libertés, en les conciliant avec la tranquillité des provinces polonaises incorporées à la Russie et à l'Autriche. Cette constitution abolissait l'esclavage et rendait tous les citoyens égaux devant la loi, déclarait le code Napoléon loi civile de l'État et prescrivait la publicité des procédures criminelle et civile. Elle supprimait les diètes, la pospolite, le *liberum veto* et tous les autres privilèges de la noblesse polonaise, qui avaient été des causes de troubles et d'anarchie dans le royaume. Le pouvoir exécutif était exercé par le Grand-Duc; le pouvoir législatif était attribué à un Sénat composé de dix-huit membres au moins et de trente au plus, et à une chambre des nonces, formée par cent députés des districts et des communes. Ces chambres convertis-

saient en lois et pouvaient, au besoin, rejeter les projets de lois dont l'initiative appartenait au Grand-Duc.

La création du grand-duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe, dont les prédécesseurs avaient régné en Pologne, a eu une si grande influence sur les rapports ultérieurs des deux empires russe et français qu'on ne saurait se borner à mentionner purement et simplement un événement de cette importance. Le grand-duché fut formé par des provinces ayant appartenu à l'ancien royaume de Pologne, que la Prusse avait obtenues dans les différents partages et que les chances de la guerre venaient de lui enlever. La Russie ne se fit point scrupule de profiter d'une petite partie des dépouilles de son alliée. La portée de la création du grand-duché de Varsovie ne dut pas échapper à l'empereur Alexandre ; s'il y a prêté les mains, c'est parce qu'il ne s'est pas cru la force de s'y opposer à cette époque. Nous le verrons plus tard, quand la Russie aura réparé ses pertes, quand elle aura recueilli les avantages les plus réels du traité de Tilsitt, et consommé la conquête de la Finlande, exprimer son déplaisir de l'agrandissement du duché de Varsovie — qu'il était cependant difficile de considérer autrement que comme pierre d'attente. La création de cet État semblait effectivement destinée à faire pressentir le rétablissement du royaume de Pologne, et cette question capitale formait l'écueil de l'alliance franco-russe. Le traité de Tilsitt aurait pu devenir l'instrument de la reconstitution du royaume

polonais, et peut-être faut-il regretter qu'il n'ait pas réparé l'iniquité du partage de cette brave nation. L'Empereur, stimulé par les prodigieux succès de la campagne qui l'avait rendu maître de tout le royaume de Prusse, fut un moment tenté de disposer de la Silésie pour l'échanger avec l'Autriche contre la Galicie. Napoléon aurait pu, de la sorte, reconstituer sur des bases plus fortes le royaume de Pologne, auquel les provinces russes auraient seules manqué ; — mais cette restauration ne pouvait être que l'ouvrage du temps. A l'époque de la paix de Tilsitt bien des obstacles sérieux entravaient encore la bonne volonté de Napoléon. L'empereur Alexandre ne pouvait, par pudeur, se prêter à de nouveaux sacrifices imposés à son allié. En passant outre, Napoléon aurait mécontenté la Russie sans se concilier l'Autriche, dont les dispositions ne cessaient pas de lui être suspectes. D'ailleurs, il était pressé d'en finir ; son absence déjà trop prolongée, la distance où il se trouvait de la France, d'autres considérations, dont il avait sans doute apprécié l'influence et mesuré toute la gravité, le portèrent à renoncer à une combinaison dont il a probablement regretté, depuis, de n'avoir pas tenté la complète réalisation.

L'alliance russe scellée à Tilsitt ainsi que les triomphes des deux immortelles campagnes qui l'avaient précédée, portèrent au plus haut degré la puissance et la gloire de l'empereur Napoléon. Les conséquences en devaient être immenses pour la France. Ce n'est

qu'après le désastre de Moscou qu'on y a découvert des sujets de blâme. L'adversité s'est chargée de prouver, en effet, que ce traité renfermait le germe de la ruine de l'Empire. Elle a fait découvrir que l'Empereur, après la victoire de Friedland, pouvait passer le Niémen et poursuivre ses succès avec une puissante armée, quand les forces russes et prussiennes étaient à peu près détruites. Napoléon avait de bonnes raisons pour prendre ce parti; il en eut sans doute de meilleures à l'époque dont nous parlons pour s'arrêter et pour conclure l'important traité de Tilsitt, quoique les esprits politiques lui aient reproché, non sans raison peut-être, d'avoir pris trop de confiance dans l'empereur Alexandre, et d'avoir laissé la Prusse ou trop grande ou trop petite.

Le décret rendu à Berlin pour mettre les Iles Britanniques en état de blocus, en créant le système continental, imposa la nécessité de moyens extraordinaires d'exécution qui ne laissassent aucune issue ouverte au commerce anglais. Le malaise causé par l'interruption du commerce maritime pouvait, on le conçoit, lasser la persévérance des Etats engagés dans le système continental; mais la puissance qui le viola la première, quoiqu'elle en souffrît moins que toute autre, fut la Russie, à laquelle l'alliance de la France avait rendu la confiance et la force. Le traité de Tilsitt, qui inaugura cette alliance, amena un système de concessions dont tout l'avantage demeura à l'empire russe. La France n'en retira que désavantages

et dangers. Les principaux résultats de cet accord furent de procurer à la Russie l'acquisition immédiate et facile de la Finlande, de nous engager dans la malheureuse expédition d'Espagne, et d'empêcher le rétablissement de la Pologne. L'alliance française donna une activité nouvelle aux insatiables convoitises de la Russie. Cette circonstance favorable, en réveillant les prétentions du Czar sur l'empire ottoman, l'encourageait à en demander le partage et l'occupation de Constantinople. Le juste refus de Napoléon fit naître dans l'âme d'Alexandre un sentiment de froideur mécontente, qu'il s'appliqua à voiler sous les dehors les plus séduisants de l'amitié et qui, accru par nos embarras en Espagne et par les suites inévitables du blocus continental, se changea en inimitié déclarée. Les difficultés créées par ces causes différentes étaient grandes, non insurmontables. Il a fallu les désastres de Moscou et de Leipzig pour renverser le beau monument de la gloire de Napoléon.

Un des actes les plus iniques et les plus barbares de la politique anglaise, commis peu après le traité de Tilsitt, vint exciter en Europe une indignation générale. Une flotte anglaise, convoyant une armée de trente-cinq mille hommes, commandée par le général Cathcart, parut à l'improviste devant les côtes du Danemark, sans que le gouvernement danois eût fourni, par ses agissements, un motif quelconque d'agression à l'Angleterre. Le seul prétexte que le mi-

nistère anglais osa donner de cette atroce violation du droit des gens fut que, selon toute apparence, l'intention du gouvernement danois était d'unir ses forces navales à celles de la France ! Le Danemark se reposait dans la sécurité de la paix; aucun moyen de défense n'avait été préparé à Copenhague, ni dans l'île de Seelande, contre laquelle aucune attaque ne pouvait être prévue; toute l'armée danoise était sur le continent. Un agent anglais se présente et, sans entamer aucune négociation, sans prendre la peine de justifier sa mission, sans laisser aucune alternative, il signifie au gouvernement danois l'ordre de livrer la flotte à l'amiral commandant l'expédition anglaise, et sur le refus qui est opposé à cette sommation, menace d'incendier Copenhague. Cet insolent ultimatum ne pouvait être accepté. Alors le 2 septembre 1807, jour de sinistre mémoire, commença — sans autre formalité — le bombardement de la capitale danoise, qui se prolongea pendant trois jours avec une affreuse intensité. Une grande partie de la ville fut réduite en cendres, et, le 7, le gouverneur capitula pour empêcher son entière destruction. Le prince royal, éloigné de sa capitale, avait fait passer l'ordre de brûler la flotte; cet ordre ne put parvenir à sa destination. Plus de soixante bâtiments, vaisseaux, frégates, bricks et autres navires, toutes les munitions navales, tombèrent au pouvoir des Anglais; tout ce qu'ils ne purent pas emporter fut détruit ou brûlé. Une réprobation indignée contre cet acte de

violence sauvage fut le sentiment de toute l'Europe. Le ministère anglais répondit aux attaques véhémentes dont il se vit l'objet à cette occasion, dans le parlement, par l'assurance que la révélation d'engagements secrets, pris à Tilsitt par les deux empereurs, lui avait fait une loi d'ordonner l'expédition de Copenhague; mais il ne put parvenir à prouver la vérité de ces allégations. Des soupçons ont plané, à cet égard, sur l'entourage de M. de Talleyrand. Quoique ces soupçons n'aient pas été confirmés par des preuves, je dois dire que l'Empereur a eu lieu de reconnaître que des abus de confiance avaient été commis antérieurement pendant le ministère de M. de Talleyrand, et que des documents importants, tirés du cabinet des relations extérieures, avaient été livrés à l'étranger. La destitution et l'exil d'un ancien chef du secrétariat, auquel l'Empereur ne permit de rentrer en France que longtemps après, ont eu pour motif une infidélité de ce genre.

Les triomphes de Napoléon et de nos armées eurent pour contre-partie un malheur qui frappa la famille impériale au mois de mai 1807. La mort du prince royal de Hollande vint renverser des espérances et des projets qui reposaient sur la tête de cet enfant et dont la réalisation, s'il avait vécu, aurait peut-être détourné l'Empereur d'un nouveau mariage avec une princesse étrangère. Napoléon s'était fort attaché à ce neveu, fils de sa fille adoptive. Dans les mois d'été

que l'Empereur pouvait passer à Saint-Cloud, on amenait quelquefois cet enfant sous les fenêtres de son cabinet, qui s'ouvraient sur le parterre. Quand Napoléon l'apercevait, il allait l'embrasser. Je le voyais quelquefois rentrer, portant l'enfant dans ses bras, pour reprendre son travail interrompu. Napoléon-Charles, tel était son nom, n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il fut enlevé subitement à sa mère qui resta, pendant quelque temps, folle de douleur. Napoléon, très affligé de cette perte, envoya sa sœur Caroline porter des consolations aux malheureux parents retirés au château de Loo, en Hollande. La reine Hortense quitta, à cette occasion, le royaume, et se rendit aux eaux des Pyrénées. Le roi Louis l'y accompagna, voulant essayer l'effet de ces eaux sur sa santé que le temps et le climat humide de la Hollande empiraient visiblement. Il y passa les mois de juin et de juillet. Le croup, qui tua le jeune prince, était un mal alors peu connu. Napoléon proposa un prix de douze mille francs, comme récompense, à l'auteur du meilleur écrit sur les moyens de prévenir et de guérir cette cruelle maladie, si imprévue dans ses attaques et si rapide dans ses progrès. On a remarqué que ce fut à pareil jour, le 5 mai, que l'Empereur alla rejoindre dans la tombe, quatorze ans plus tard, ce jeune neveu qu'il avait eu la pensée de désigner pour son héritier.

La déposition et peu après la mort tragique du sultan Selim furent un autre malheur. Si ce prince,

digne d'un meilleur sort, eût pu vivre, le traité de Bucharest, qui à l'époque de 1812 nous devint si fatal, n'aurait sans doute pas été conclu !

Le 9 juillet 1807, après l'échange des ratifications des traités signés la veille, l'empereur Napoléon, portant le grand cordon de l'ordre russe de Saint-André, se rendit chez l'empereur de Russie qui le reçut à la tête de sa garde, paré du grand cordon de la Légion d'honneur. Napoléon se fit présenter le soldat de la garde impériale russe qui s'était le plus distingué, et lui remit l'aigle d'or de la Légion d'honneur, en témoignage de son estime pour la garde russe. Il fit aussi don de son portrait au général Platow, hetman des cosaques.

Après trois heures d'entretien, Napoléon reconduisit Alexandre jusqu'au bord du Niémen où le Czar s'embarqua. Les deux souverains se séparèrent en se faisant l'un et l'autre les adieux les plus affectueux. Le roi de Prusse, après un échange de visites de pure étiquette, prit congé de l'empereur Napoléon pour se rendre à Memel. Napoléon, de son côté, se mit en route immédiatement pour Kœnigsberg.

Les empereurs de Russie et de France avaient séjourné pendant vingt jours à Tilsitt où les deux résidences impériales étaient situées dans la même rue, à peu de distance l'une de l'autre. Napoléon et Alexandre se donnèrent, pendant tout ce temps, les plus grandes marques d'amitié. Qui n'eût alors cru

voir dans leur intimité la garantie solide du repos de l'Europe? On a besoin de croire que ces témoignages étaient, à ce moment, sincères de la part de l'empereur Alexandre.

Napoléon s'arrêta un jour à Kœnigsberg et il y régla les époques auxquelles les provinces restées à la Prusse devaient être évacuées par les troupes françaises, en assignant à chaque corps d'armée les emplacements qu'il devrait occuper.

De Kœnigsberg l'Empereur fit partir le général Savary directement pour Saint-Pétersbourg. La mission de ce général, muni d'instructions à la fois concises et étendues, mais sans caractère officiel, avait pour but d'entretenir l'empereur Alexandre dans les sentiments qui avaient dicté l'alliance de Tilsitt, de presser l'exécution des différentes stipulations des traités, de veiller sur le choix et sur le prompt départ d'un ambassadeur russe pour Paris, enfin de résider à Pétersbourg jusqu'à nouvel ordre.

Napoléon se rendit ensuite à Dresde où il passa trois jours. Il y reçut du digne roi de Saxe des preuves sincères de reconnaissance et d'attachement. Il régla avec le payeur général de la Grande Armée, Labouillerie, qu'il nomma trésorier du domaine extraordinaire, tout ce qui concernait les contributions imposées à la Prusse et aux pays conquis, lesquelles se montaient à plus de six cents millions.

Napoléon revint avec la plus grande diligence, et sans s'arrêter, à Saint-Cloud, où il arriva le 27 juillet

à cinq heures du matin. Il dîna avec sa famille et admit, dans cette intimité, l'archichancelier Cambacérès. Le soir il vit les ministres, et le lendemain il reçut les félicitations des grands corps de l'Etat.

Après une absence de dix mois, la plus longue qu'eût encore faite l'Empereur, son retour causa une satisfaction universelle. Le bien-être dont jouissaient toutes les classes excitait un sentiment de reconnaissance et de vive sympathie pour l'homme qui venait de couronner des succès inouïs par la paix la plus glorieuse. L'espoir que cette paix serait durable épanouissait tous les cœurs. Paris était dans la joie et une illumination générale spontanée fut improvisée le soir même de l'arrivée de l'Empereur.

Les premiers soins de Napoléon eurent pour objet le développement de la prospérité intérieure et tout ce qui tendait à affermir une sécurité que rien n'avait troublée pendant la longue absence du chef de l'Etat. Il s'occupa ensuite des affaires extérieures, des moyens d'amener les puissances de l'Europe, y compris l'Autriche, à se déclarer contre l'Angleterre, enfin de la réalisation des avantages qu'il se promettait du traité de Tilsitt.

Napoléon procéda également à l'organisation du royaume de Westphalie, créé par ce traité en faveur de Jérôme Bonaparte. Ce royaume avait été composé de l'électorat de Hesse-Cassel, réuni au duché de Brunswick et aux autres provinces cédées en Allemagne par la Prusse. Le Hanovre devint aussi partie

intégrante du royaume de Westphalie en 1810. Le maréchal Mortier avait été chargé de prendre possession de ces différents Etats.

Il y avait à Cassel, entre autres riches collections d'objets d'art, une belle galerie de tableaux, dont les principales toiles furent envoyées à Paris. Deux peintures du plus grand prix, les plus belles productions du pinceau de Paul Potter, furent offertes à l'impératrice Joséphine qui les fit placer dans sa galerie de la Malmaison. C'était la *Ferme d'Amsterdam*, vulgairement connue sous le nom de la *Vache qui...*, et la *Chasse faite aux hommes par les animaux*. Je me souviens d'y avoir vu ces tableaux qui faisaient l'admiration des connaisseurs, et qu'on couvrait d'un rideau de taffetas vert pour les préserver. L'Empereur, en les contemplant, semblait regretter que l'Impératrice les eût acceptés. Il disait que c'était un vol fait au musée; là il en eût joui davantage, car il mettait, avant toutes choses, son amour-propre à doter la France de tous les chefs-d'œuvre qu'il avait conquis.

Napoléon donna au nouveau royaume de Westphalie une constitution dont les dispositions pourraient servir de réponse au reproche qui lui a été fait d'avoir été le défenseur des privilèges et le restaurateur du pouvoir absolu. Cette constitution, comme celle du grand-duché de Varsovie, comme plus tard celle de Bayonne, consacrait l'abolition de la servitude, l'égalité devant la loi, la publicité des jugements et l'aptitude de tous les nationaux à exercer les em-

plois publics. Déjà, étant Premier Consul, il avait donné une preuve de sa vigilance, constamment éveillée sur les droits des peuples, en faisant insérer — dans l'acte de cession de la Louisiane aux États-Unis — la clause expresse que les Louisianais seraient maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés, de leurs propriétés et de leur religion. — Napoléon envoya, dans le nouveau royaume de Westphalie, des commissaires français avec mission d'organiser les différentes branches de l'administration du pays, et de former le conseil de régence en attendant l'arrivée du roi. Le mariage de Jérôme, frère de Napoléon, avec la fille du roi de Wurtemberg, fut la conséquence de la fondation de ce nouveau trône.

L'entrevue des deux futurs époux eut lieu au château du Raincy, près Paris. Le prince Jérôme, vif, spirituel et ami des plaisirs, n'avait pas encore vingt-trois ans; la princesse Catherine était plus âgée d'un an. La froide politique avait formé cette union dont un attachement réciproque devait, par la suite, resserrer les nœuds. Catherine de Wurtemberg, destinée à donner, dans des temps qui furent l'écueil de beaucoup de caractères réputés jusque-là irréprochables, l'exemple de la fidélité conjugale et de la constance dans l'adversité, était une belle et intéressante princesse. Elle conquit, à première vue, les sympathies de sa nouvelle famille et l'Empereur l'embrassa avec affection. La célébration du mariage civil se fit

avec une grande pompe dans la galerie de Diane, au palais des Tuileries, et le prince-primat donna le lendemain la bénédiction nuptiale aux époux dans la chapelle du même palais. Il y eut cercle à la cour à cette occasion, mais le mauvais temps contraria les illuminations et empêcha qu'on pût tirer le feu d'artifice.

Le roi et la reine de Westphalie passèrent trois mois à Paris pendant que le conseil de régence, composé des trois conseillers d'Etat Siméon, Beugnot et Jollivet et du général Lagrange, organisait l'administration du royaume au nom du souverain, et y établissait son autorité. Initié à la science du gouvernement par l'Empereur, le roi Jérôme eut avec son frère de fréquents entretiens et, avec la régence, une correspondance suivie. Huit jours après le départ de l'Empereur pour l'Italie, le roi et la reine de Westphalie quittèrent Paris pour se rendre dans leurs Etats. Ils reçurent, pendant ce voyage, l'accueil empressé que rencontrait partout le nom qu'ils portaient. Ils passèrent huit jours à Stuttgard où le roi de Wurtemberg s'étudia à combler son gendre et sa fille de prévenances et d'honneurs; ce ne furent que fêtes et dîners d'apparat à la cour. Quel changement sept ans plus tard! Le vieux roi parut alors vouloir se dédommager des marques de déférence données par lui, en 1807, dans la personne de ses hôtes, au généreux souverain dont il tenait sa couronne royale; mais Napoléon n'était plus pour lui, en 1814, qu'un

ennemi vaincu envers lequel il n'y avait pas besoin de conserver des égards. La différence des temps peut expliquer seule de tels revirements, et ce sont là les tristes côtés de l'humanité !

Après le retour de Tilsitt, une modification importante avait eu lieu dans le ministère. Le prince de Bénévent qui, non content de la charge de grand chambellan, avait ambitionné un traitement égal à celui des deux ex-consuls, eut l'option entre la dignité de vice-grand électeur et le ministère des relations extérieures. M. de Talleyrand préféra résigner ce portefeuille; mais il considéra, non sans raison, sa sortie du ministère comme un commencement de disgrâce. L'Empereur, sans avoir de preuves matérielles de l'infidélité de son ministre, sentait qu'il ne pouvait pas lui continuer sa confiance. Napoléon pensa donc qu'il lui convenait mieux de conserver sous sa main le prince de Bénévent, pour ne s'en servir que dans les occasions dont il serait juge. M. de Champagny, que l'Empereur avait employé dans quelques négociations, dont il appréciait l'honnêteté, et chez lequel il avait rencontré le genre d'aptitude qui lui convenait, lui parut propre à gérer, sous sa direction, les affaires extérieures. Il est à regretter que Napoléon, après avoir ôté le portefeuille des relations extérieures à Talleyrand, ne l'ait pas en même temps écarté tout à fait des affaires, car les liaisons que ce ministre avait formées avec quelques hommes d'Etat étrangers et la faveur qu'il

avait su se concilier auprès de certains souverains, lui ont permis de conserver des moyens puissants d'influence dont il a su faire un usage fatal contre l'Empereur.

M. de Champagny céda le ministère de l'intérieur à M. Cretet qui était gouverneur de la Banque et auquel succéda le conseiller d'Etat Jaubert. Le général Clarke remplaça au ministère de la guerre le maréchal Berthier, qui fut élevé à la dignité de vice-connétable, tout en conservant les fonctions de major général de la Grande Armée.

M. Portalis, l'un des principaux rédacteurs du code civil, étant mort dans ce même mois, fut remplacé au ministère des cultes par M. Bigot-Préameneu, savant jurisconsulte qui avait été, comme son prédécesseur, l'un des coopérateurs du code civil.

Un sénatus-consulte du mois d'août 1807 supprima le Tribunat. Cette institution n'avait pas rempli son but, même à l'époque où elle fut créée. C'était un rouage introduit dans la machine gouvernementale, dont l'expérience avait démontré l'inutilité et même l'inconvénient. Le Tribunat était composé, pour la plus grande partie, d'hommes très capables que ne pouvait négliger un gouvernement nouveau. Ils présentaient pour lui ce danger qu'aimant à briller par la parole, et tout imbus encore des idées qu'ils avaient fait prévaloir sous la République, ils possédaient une tribune publique ouverte où ils ne pouvaient manquer de soutenir et d'affirmer les mêmes doctrines.

Ces hommes apportaient dans la discussion, sans qu'on pût soupçonner de malveillance ou d'hostilité contre le pouvoir les neuf dixièmes d'entre eux, un esprit d'opposition et une méfiance instinctive qui leur faisaient repousser des propositions même d'utilité généralement reconnue, entre autres des dispositions du code civil impatiemment attendues. Les modifications qu'avait subies le Tribunat, création incompatible avec les idées de stabilité, n'avaient pu remédier au vice de l'institution elle-même. Sa suppression s'imposait, et simplifiait incontestablement l'élaboration et la confection des lois[1]. La nation, lasse de bavardages et d'utopies, n'aspirait qu'à se reposer de ses agitations dans des institutions qu'elle attendait de l'homme auquel elle avait donné sa confiance. Elle voyait avec déplaisir les résistances qu'il éprouvait, et elle applaudit à ce changement de la constitution. Les esprits spéculatifs ont prétendu que Napoléon n'avait supprimé le Tribunat que parce qu'il avait voulu se débarrasser d'un censeur incommode, et en haine de la publicité des débats. D'autres esprits plus impartiaux ont trouvé que par cette mesure, au contraire, le Corps Législatif était rendu au plein exercice de ses attributions, et que le nouveau mode de discussion adopté donnait plus de garantie à la bonne confection des lois, en faisant cesser des luttes

[1] On a dit que Napoléon s'était rendu lui-même un matin dans la salle du Tribunat et, après l'avoir fermée, avait mis la clef dans sa poche.

de tribune qui entretenaient une agitation nuisible à la marche régulière du gouvernement. L'examen des projets de lois fut effectivement attribué à des commissions prises dans le sein du Corps Législatif, que composaient les députés les plus expérimentés. Le conseil d'Etat rédigeait les projets et en délibérait avec ces commissions. En cas de dissidence, les sections du conseil d'Etat et les commissions du Corps Législatif se réunissaient, sous la présidence de l'archichancelier ou de l'architrésorier, pour se concilier. L'orateur du conseil d'Etat exposait, devant le Corps Législatif assemblé, les motifs de la loi. Le président de la commission parlementaire était ensuite entendu. Lorsque l'Assemblée paraissait suffisamment édifiée, on allait aux voix. Si la commission du Corps Législatif ne jugeait pas la loi proposée acceptable, chacun des membres de cette commission était libre de déduire, devant la Chambre, les motifs de son refus. Le Corps Législatif était donc investi de l'autorité et de l'indépendance nécessaires, et l'examen des lois demeurait confié à l'élite de ses députés.

Un acte qui mérite d'être signalé est la réorganisation de la cour des Comptes. Cette importante mesure, qui suivit de près la suppression du Tribunat, a été louée comme un acte de sage administration, la commission de comptabilité étant reconnue insuffisante. Mais, comme il faut que la critique trouve à redire aux meilleures choses, on a blâmé la non-pu-

blicité du compte rendu annuellement au Souverain des travaux de cette cour, et la vérification restreinte aux seuls budgets des communes au-dessus de dix mille francs de revenu. La première critique a été résolue par une disposition postérieure, aux termes de laquelle le résultat des travaux de la cour des Comptes a dû être joint aux comptes présentés chaque année au Corps Législatif. L'intérêt du gouvernement était de donner à ce système de comptabilité tous les développements dont il était susceptible, et les imperfections reprochées à l'institution de la cour des Comptes ne pouvaient manquer de disparaître. L'expérience et le retour de la paix en auraient amené successivement la réforme, ainsi que l'amélioration de bien d'autres services, — mesures auxquelles la sanction du temps a manqué. Comme le répétait souvent Napoléon : « Le temps est le grand élément de tout! »

M. Barbé-Marbois, auquel l'Empereur avait été forcé de retirer le ministère du Trésor public, en 1806, reçut par sa nomination à la présidence de la cour des Comptes un nouveau témoignage du souvenir que Napoléon gardait de ses services antérieurs; conduite bien différente de celle des gens qui, au jour de l'adversité, ont oublié leurs torts envers celui qui avait fait cesser leur exil ou leur proscription pour ne se souvenir que d'une disgrâce, trop souvent pleinement justifiée, dont ils avaient ensuite été frappés!

Un des principaux motifs qui avaient déterminé Na-

poléon à signer la paix de Tilsitt était la nécessité de s'assurer de nouveaux moyens d'exclure l'Angleterre du continent. Il tendit, vers ce but, toutes les forces de son esprit, et commença par peser de toute son influence sur l'Espagne pour obtenir de cette puissance dégénérée un redoublement d'efforts contre l'ennemi commun. Il exigea, en conséquence, le concours du gouvernement espagnol pour contraindre, par la force, le Portugal à l'acceptation et à l'exécution du système continental. L'Empereur avait sommé, de son côté, le cabinet de Lisbonne de fermer ses ports aux Anglais, de saisir leurs propriétés et leurs personnes, et de leur déclarer la guerre. Le gouvernement portugais n'avait pas tenu compte de ces exigences. Une secrète intelligence, dont le ministère anglais ne fit pas mystère au parlement, existait entre l'Angleterre et le Portugal dans le but de pousser celui-ci a éluder les décrets de Berlin. Napoléon prit en conséquence la résolution de porter la guerre dans ce pays. Il réunit, aux environs de Bayonne, un corps de vingt-cinq mille hommes de troupes françaises sous le commandement du général Junot, qu'il chargea d'envahir le Portugal. L'Empereur s'occupa également, avec le ministre de la Marine, Decrès, du soin de combiner des expéditions partielles maritimes, pour ruiner le commerce et la marine britanniques dans les mers de l'île de France, des Antilles et sur les côtes d'Afrique. Il appliqua son infatigable activité à l'accroissement des constructions navales, à la création

de nouveaux établissements maritimes, enfin à tous les développements des ressources de la marine française. Son attention se portait, en même temps, sur les moyens de pourvoir aux besoins du Trésor, en faisant participer les finances de l'Etat aux bénéfices réalisés par les contributions de guerre. Ce même zèle du bien public s'étendait simultanément aux travaux publics, à la protection que réclamaient le commerce et l'industrie, à la réforme de la magistrature, à l'amélioration du sort des curés de paroisses, à l'éclat des sciences, des arts et des lettres. C'était une époque grande et belle. La fête de la Saint-Napoléon fut célébrée avec un enthousiasme général. La paix de Tilsitt et l'espérance qu'elle serait suivie par la paix maritime, ouvraient tous les cœurs à la confiance. L'affection populaire ne se montra jamais plus vive ni plus expansive. Le lendemain, 16 août, Napoléon ouvrit la session du Corps Législatif avec une pompe que relevait encore le concours empressé d'une multitude immense. Dans un discours prononcé d'une voix ferme et sonore, qui remplit l'Assemblée d'un frémissement, l'Empereur raconta ce qu'il avait fait pour la grandeur et pour le bonheur de la France, et les projets qu'il méditait pour le perfectionnement de nos institutions. Cette séance solennelle se termina par un exposé de la magnifique situation de l'Empire.

Le Sénatus-Consulte annoncé un an auparavant, portant institution d'une noblesse héréditaire, sortit

du sein de ces prospérités. La fondation de l'Empire, la création des principautés conférées en 1806, entraînaient l'établissement de titres héréditaires. Le 1er mars 1807 avaient été enregistrés au Sénat deux statuts : l'un portant création de titres de princes, ducs, comtes, barons et chevaliers; l'autre établissant les règles de l'institution et de la composition des majorats. La noblesse que fondait Napoléon, pas plus que l'institution de la Légion d'honneur, ne contrariaient les principes de l'égalité. C'était ce qui la distinguait de l'autre qui avait été une aristocratie privilégiée et féodale. Les souvenirs de la noblesse d'autrefois ont nui à la nouvelle. La noblesse impériale aurait eu besoin, pour être bien jugée, des développements que le temps y eût apportés. Elle était le fruit d'une idée organisatrice qui eût, comme le disait Napoléon, caractérisé le siècle. L'ancienne aristocratie formait une association en dehors du peuple qui, séparé d'elle par des barrières à peu près infranchissables, lui était naturellement hostile. En créant une noblesse nouvelle, accessible à tous les genres de mérite, Napoléon opposait un contrepoids à notre ancienne aristocratie fermée, et en préparait la transformation. Dans la pensée de l'Empereur la noblesse impériale rétablissait une égalité que proscrivait l'ancienne. Napoléon voulait atteindre trois buts importants : « Amalgamer la France ancienne avec la « France nouvelle; réconcilier celle-ci avec l'Europe; « faire disparaître dans cette même Europe les traces

« de la féodalité, en rattachant les idées de noblesse « aux services rendus à l'Etat. » — La supériorité que s'arrogeait la vieille noblesse se serait effacée dans sa fusion avec la nouvelle. La princesse de Beauvau, dont l'Empereur appréciait le mérite et l'attachement, apprenant que son fils aîné avait été nommé baron, se faisait violence pour reconnaître une faveur dans le don de ce titre. Elle ignorait que ce fils aurait recouvré, avec le temps, le titre auquel il pouvait avoir droit de prétendre. Les membres de l'ancienne noblesse, portant des noms recommandés par d'anciens services ou par une grande illustration, seraient rentrés, après la paix, dans leurs anciens titres, à des conditions qui auraient fait des deux noblesses une seule noblesse historique.

L'Empereur avait distribué, le 30 juin et le 23 septembre 1807, à neuf maréchaux, des sommes de deux cent mille francs à un million chacun; à trente-quatre généraux des sommes de cent mille francs chacun; enfin à tous des revenus montant à un total de plus de quinze cent mille francs. Ces sommes en argent ne coûtèrent pas un sol au trésor; elles étaient prélevées sur les contributions de guerre imposées à l'ennemi, et versées dans une caisse particulière de l'armée. Les dotations consistaient en domaines que Napoléon s'était réservés en Pologne, en Hanovre, en Westphalie, en Hollande et en Italie. L'archichancelier et l'architrésorier, plusieurs ministres et autres fonctionnaires civils participèrent, dans une proportion donnée, à

ces libéralités. Je ne parle que de ceux qui eurent la première part à ces dons, avant et après la fête de l'Empereur. Car, à mesure que la victoire livrait ces richesses entre les mains de Napoléon, de nouvelles sommes et de nouvelles dotations servirent à récompenser d'anciens et de nouveaux services, tant militaires que civils. Les étrangers qui concoururent à nos victoires ne furent pas oubliés non plus. L'ensemble de ces ressources fournies par la conquête forma le domaine extraordinaire; il fut entièrement affecté à la rémunération des services rendus à la France, et Napoléon s'abstint toujours d'en rien distraire pour une destination personnelle.

L'Empereur tenait toujours à me marier. Il me provoquait sans cesse à ce sujet. Son refrain habituel était : « Quand nous marions-nous? » J'avais eu le temps d'y réfléchir. Mais j'étais si jaloux de mon indépendance, que je ne voulais pas que l'Empereur ni l'Impératrice se mêlassent de mon mariage. Plus tard seulement je me décidai à aborder ce grand problème, qui fut résolu à mon entière satisfaction. Je choisis ma femme dans une famille honorable[1], et sans qu'aucune influence extérieure vînt peser sur ma détermination. Je ne l'ai pas regretté, car l'avenir qui s'ouvrait devant nous devait contenter toute notre ambition. — L'Empereur, quand l'absence de préoccupations laissait un libre essor à la bienveillance de

[1] Elle se nommait Mlle de Montvernot.

ses sentiments privés, m'avait dit plusieurs fois : « Vous avez eu le bonheur de vous élever avec moi ; « je dois faire votre fortune. La paix viendra enfin « me permettre de régler mes comptes. Vous ne per- « drez rien à attendre. » Je cite ces paroles qui me sont entrées trop avant dans le cœur pour que je les oublie. Il ajournait cela et bien d'autres choses à cette époque si désirée. Après sa seconde abdication, en 1815, l'Empereur m'exprimait le regret de n'avoir pu tenir sa promesse.

Napoléon passa à Fontainebleau les derniers jours du mois de septembre, le mois d'octobre tout entier et la moitié de novembre. Il avait ordonné, depuis deux ans, de grands embellissements dans cette somptueuse résidence, et il en avait considérablement augmenté le riche mobilier. Il y reçut beaucoup d'étrangers et de princes allemands; il y eut des présentations diplomatiques et la Cour y fut très brillante. La chasse, les représentations dramatiques des chefs-d'œuvre de la scène française, auxquelles concoururent Talma et nos principaux acteurs, faisaient diversion aux affaires dont l'Empereur était sérieusement occupé.

La réponse de l'Angleterre aux propositions de la France et de la Russie et à l'offre de médiation faite par la seconde de ces puissances, avait été le bombardement de Copenhague. Le Portugal, que ses intérêts et ses sympathies liaient à l'Angleterre, avait éludé toute coopération aux mesures efficaces adoptées par

les États maritimes contre les excès de la domination anglaise. Le cabinet de Lisbonne, inféodé à celui de Londres, conservait une attitude sourdement hostile à nos prétentions. L'Empereur résolut de punir cette déloyauté, et de porter un nouveau coup à l'Angleterre par l'occupation du Portugal. Une convention fut signée le 27 octobre, à Fontainebleau, entre le général Duroc et M. Izquierdo, espagnol qui s'occupait à Paris d'histoire naturelle et qui était l'agent dévoué du Prince de la Paix. Cette convention avait pour but de régler les bases de l'occupation du Portugal par une armée française de 25,000 hommes, à laquelle devait se joindre un corps de troupes espagnoles d'égale force. Le général Junot, commandant le corps d'observation rassemblé à Bayonne, eut ordre de franchir la frontière et de se diriger sur Lisbonne par la route militaire convenue avec le gouvernement espagnol. L'Empereur ordonna, en même temps, la formation d'une seconde armée et en confia le commandement au général Dupont, dont il avait apprécié les talents militaires dans la campagne de 1805. Cette seconde armée avait la même destination que la première, et devait entrer en Espagne pour lui venir en aide, si les Anglais se joignaient aux Portugais.

Les mêmes plénipotentiaires signèrent un traité qui divisait le Portugal en trois lots, dont le premier était donné au roi d'Étrurie en échange de la Toscane. Le second devait former une principauté en

faveur du Prince de la Paix, qui était flatté de l'espérance d'avoir une indépendance assurée, si les événements l'obligeaient à cesser de gouverner l'Espagne. Quant au troisième lot, il était tenu en réserve pour devenir, ultérieurement, un objet de transaction ou de récompense. La réversibilité de ces territoires était réservée, à défaut d'héritiers légitimes, au roi d'Espagne, que l'Empereur s'engageait à faire reconnaître empereur des Deux-Amériques, à l'époque où s'effectuerait la pacification générale.

Deux jours après, un traité fut signé également à Fontainebleau, avec un envoyé du Danemark. Le prince royal Danois, profondément indigné de l'odieuse conduite du cabinet anglais et de l'agression sauvage dont son peuple avait été la victime, avait repoussé toutes les propositions de l'Angleterre, à laquelle il avait répondu par une déclaration de guerre, après avoir dénoncé à toute l'Europe l'attentat de Copenhague. Ce même prince avait exercé de justes représailles en arrêtant tous les sujets anglais, en confisquant leurs propriétés, en ordonnant le séquestre de leurs créances et en défendant, sous peine de mort, toute communication avec l'Angleterre. Il fit cause commune avec la France sur l'appui de laquelle il pouvait compter, et avec la Russie dont l'alliance lui offrait moins de garanties de sincérité. Napoléon prit à son service les matelots danois que l'incendie ou la capture de leurs vaisseaux laissait dans l'inaction.

Ce fut pendant la dernière quinzaine de son séjour à Fontainebleau que l'Empereur reçut une lettre datée de l'Escurial (29 octobre 1807), par laquelle le roi Charles IV l'informait de la découverte d'une conspiration tramée contre son trône et contre la vie de la reine, conspiration à la tête de laquelle se trouvait le prince des Asturies, fils aîné du monarque espagnol. L'Empereur, sans ajouter foi à cette grave accusation, y reconnut une nouvelle preuve de la profonde mésintelligence qui divisait le favori des souverains et l'héritier de la couronne en Espagne. D'autre part une lettre transmise par M. de Beauharnais, notre ambassadeur à Madrid, avait été remise à Napoléon quelques jours avant celle du roi d'Espagne. Cette lettre était du prince des Asturies qui écrivait à l'Empereur, à l'insu de son père, pour implorer sa protection contre des ennemis acharnés à sa perte, et pour lui demander en mariage une princesse de sa famille. Ces lettres ramenèrent, dans l'esprit de Napoléon, des idées à l'égard de l'Espagne qui y avaient germé déjà. Il eut à ce sujet de longs et fréquents entretiens avec le prince de Bénévent qui, cherchant à pénétrer les secrètes pensées de l'Empereur, avait saisi avec adresse cette occasion de se rendre nécessaire. Talleyrand obtint en effet la faveur de remplacer, dans sa charge, l'archichancelier d'État (le Prince Eugène) pendant l'absence de celui-ci. Ce titre ne conférait au Prince Eugène qu'une dignité sans fonctions dans la diplomatie.

M. de Talleyrand comptait bien tirer de ce titre honorifique un parti plus réel. Dans des conversations confidentielles avec Napoléon, conversations où il jouait surtout le rôle d'auditeur, il jetait, avec les apparences d'une réserve étudiée, le conseil à l'Empereur de profiter des mésintelligences qui divisaient la cour d'Espagne pour changer la dynastie, qui ne lui serait jamais une alliée utile contre l'Angleterre, et qui, dans des circonstances qui ne manqueraient pas de se présenter, favoriserait au contraire cette puissance à notre préjudice. Comme variante à cette mesure extrême il proposait d'obtenir de l'Espagne des cessions de territoire qui la missent dans notre dépendance. J'ai été témoin de plusieurs de ces entretiens qui avaient lieu, assez souvent, dans le cabinet de travail de l'Empereur. Napoléon prit du temps pour réfléchir sur cette grave affaire, avant de s'expliquer sur le parti auquel il devait s'arrêter, ne le sachant pas lui-même, et ayant besoin de laisser mûrir les événements. Il ne répondit pas à la lettre du prince des Asturies, la considérant comme une atteinte portée à l'autorité du chef de la famille royale. Il fit déclarer au prince de Masserano, alors ambassadeur d'Espagne à Paris, qu'il ne lui convenait pas d'intervenir dans les affaires domestiques de son souverain. Il répondit au roi Charles IV pour lui recommander l'indulgence et la modération, et se prépara à partir pour l'Italie, évitant de se prononcer et laissant tout en suspens.

Pendant son séjour à Fontainebleau, l'Empereur avait reçu en audience Mme de Bonchamp, veuve du général vendéen de ce nom qui, entraîné par sentiment d'honneur dans la guerre insurrectionnelle, disait qu'il ne prétendait pas à la gloire humaine parce que les guerres civiles n'en donnent point. Sa conduite généreuse lui valut l'estime de tous les partis. Sa voix mourante avait sauvé six mille patriotes dont les Vendéens demandaient la mort à grands cris. Napoléon, voulant honorer la mémoire de cet honorable guerrier, accueillit avec égards sa veuve qui lui présenta sa fille, enfant de douze à treize ans, que Napoléon promit de doter. Il eut un assez long entretien avec Mme de Bonchamp, et apprit avec intérêt qu'elle avait été sauvée elle-même d'une condamnation à mort par un conventionnel (Lofficial), dont il entendait prononcer le nom pour la première fois. Ce conventionnel, après avoir fait surseoir au jugement qui condamnait à mort cette dame, comme veuve d'un général vendéen royaliste, avait obtenu une amnistie dans laquelle elle fut comprise par ses soins. Napoléon ne se borna pas à des marques stériles d'intérêt vis-à-vis de Mme de Bonchamp et lui accorda une pension de 6,000 francs.

Vers la même époque l'Empereur avait nommé premier écuyer de l'impératrice le général Ordener, loyal soldat, homme honorable, mais peu habitué aux formes de cour. Cet emploi équivalait à celui de chevalier d'honneur qui alors n'existait pas. Napoléon

s'était aperçu que les officiers et les dames du service de l'Impératrice affectaient des airs aristocratiques un peu forcés. On lui avait rapporté qu'un jour de réception, où plusieurs personnes du noble faubourg avaient été présentées à l'Impératrice, sa dame d'honneur aurait dit : « Nous avons reçu aujourd'hui bonne compagnie. » En nommant le général Ordener, l'Empereur avait voulu honorer et récompenser les services d'un brave officier, autant que donner une leçon à la maison de l'Impératrice. Il laissa, sans paraître s'en apercevoir, le dépit s'exhaler par quelques sarcasmes qui protestaient contre ce choix.

Lorsque le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie Louise d'Autriche eut été arrêté, le général Ordener fut remplacé dans la charge de premier écuyer par le prince Aldobrandini-Borghèse. Le général eut pour retraite le gouvernement du palais de Compiègne. Le comte Claude Beauharnais, père de la grande-duchesse de Bade, devint chevalier d'honneur de la nouvelle impératrice.

Le 15 novembre, l'Empereur quitta Fontainebleau pour aller faire une excursion en Italie. Une juste défiance des sentiments politiques de l'Autriche, le désir de visiter et d'attacher plus intimement à son système politique les Vénitiens et les autres peuples de l'Italie ainsi que de conférer avec ses frères Joseph et Lucien, tels furent les mobiles principaux de son voyage. Pendant la traversée du Mont-Cenis, Napoléon fut surpris, étant à pied, par une tourmente qui

mit sa vie en danger. Il fut assez heureux pour atteindre une voûte sous laquelle il se réfugia; elle lui parut, comme il le racontait depuis lui-même, « un palais de diamants ».

Des fêtes brillantes eurent lieu à Milan et à Venise en l'honneur de l'Empereur, fêtes auxquelles la cour de Bavière assista. Pendant son séjour à Milan, l'Empereur créa le prince Eugène prince de Venise, et lui conféra la succession du royaume d'Italie, à défaut de la descendance masculine impériale. Il se fit rendre compte de la signification précise du titre d'*héritier présomptif* et voulut vérifier lui-même dans le *Dictionnaire de l'Académie* la véritable acception de ce mot. La fille aînée du prince Eugène fut créée princesse de Bologne avec un riche apanage. Dans la séance des trois collèges des Possidenti, des Dotti et des Commercianti où fut déclarée l'adoption du prince Eugène, on vit Napoléon avertir le Vice-Roi que les applaudissements qui éclataient à cette occasion lui étaient adressés et lui dire de saluer. Le chancelier du royaume d'Italie, Melzi d'Eril, fut créé duc de Lodi et pourvu d'une dotation considérable. Pendant ce voyage de Napoléon, la reine d'Etrurie vint, de son côté, à Milan, pour présenter à l'Empereur son fils dont elle était tutrice. Elle quittait la Toscane qui venait d'être réunie à l'Empire après la mort du roi son mari.

De nouveaux édits du conseil britannique ayant donné une extension indéfinie au blocus maritime, et

soumis tout bâtiment neutre à l'obligation de relâcher en Angleterre et de payer un droit sur sa cargaison, sous peine de confiscation, l'Empereur répondit à cette législation de pirates par un décret rendu à Milan, déclarant dénationalisé tout navire qui souffrirait la visite d'un vaisseau anglais, se soumettrait à un voyage en Angleterre ou paierait un droit quelconque aux Anglais. Après un court séjour à Milan, Napoléon alla visiter Venise. La population l'y accueillit avec enthousiasme; des fêtes splendides furent données en son honneur et des régates ou courses de gondoles y jouèrent naturellement le principal rôle. Le grand canal était couvert de barques décorées avec la plus grande élégance, transformées en fabriques représentant des pavillons, des temples, des kiosques, des chaumières de différents pays et manœuvrées par des gondoliers vêtus de costumes appropriés. Il n'y eut pas un noble vénitien qui ne dépensât, dans ces fêtes, au moins une année de son revenu.

Le roi de Naples (Joseph) vint voir l'Empereur à Venise et y passa six jours avec lui. Il accompagna Napoléon dans les courses que fit celui-ci pour visiter le port, les batteries et les divers travaux de défense. L'Empereur, au milieu des fêtes, s'occupait activement des améliorations qu'il pourrait introduire dans les diverses parties de l'administration, des moyens de réparer la déchéance des Vénitiens et de relever leur ancienne prospérité. Il accrut en conséquence ou

perfectionna les établissements civils, militaires et maritimes de l'ancienne résidence des doges.

Napoléon partit de Venise pour aller visiter les places de l'ancien Etat vénitien et s'arrêta à Mantoue. Le roi Joseph, qui avait pris congé de l'Empereur pour retourner dans ses États, reçut en route un courrier de son frère Lucien qui lui annonçait sa présence à Modène. Deux jours après, l'Empereur étant à Mantoue, je reçus les deux lettres suivantes :

« Monsieur Méneval,

« Par la lettre ci-jointe j'annonce à l'Empereur « l'arrivée de Lucien. Faites-moi le plaisir de re- « mettre cette lettre vous-même à l'Empereur, et de « le prier de vous autoriser à prévenir Lucien du « moment où il voudra le recevoir.

« Votre affectionné,

« *Signé* : JOSEPH.

« Modène, le 11 décembre 1807. »

Cette lettre en contenait une autre ainsi conçue :

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien remettre « l'incluse à Sa Majesté. Je loge à la grande auberge « sous le nom d'un secrétaire du roi de Naples. Je « prie Sa Majesté l'Empereur de vous permettre de « venir me prendre. Les sentiments particuliers d'es-

« time que j'ai pour vous me feront un plaisir de « ce choix.

« Votre affectionné,

« *Signé :* LUCIEN BONAPARTE.

« Mantoue, le 13 décembre 1807. »

Après avoir pris les ordres de l'Empereur, j'allai chercher Lucien Bonaparte à l'auberge où il était descendu, vers neuf heures du soir. Je l'introduisis dans le cabinet de Napoléon, en passant par une entrée secrète, suivant le désir que Lucien m'avait exprimé de n'être vu de personne. L'entrevue des deux frères se prolongea longtemps après minuit. En quittant l'Empereur, Lucien était extrêmement ému et avait le visage baigné de larmes. Je le reconduisis jusqu'à son auberge ; là j'appris que l'Empereur lui avait fait les instances les plus pressantes pour le ramener en France ou pour le placer sur un trône étranger, mais que les conditions que lui imposait son frère blessaient ses affections domestiques et son indépendance politique. Il me chargea de faire ses adieux à l'Empereur, peut-être pour toujours, ajouta-t-il. Napoléon, trouvant son frère inébranlable, lui avait toutefois donné du temps pour réfléchir à ses propositions. Il chargea ses frères et les ministres Talleyrand et Fouché de renouveler ses instances auprès de Lucien, mais il ne put rien obtenir. Napoléon regretta d'être privé de la coopération d'un homme

dont il estimait hautement le caractère et les rares talents; mais il ne voulut rien relâcher de ses exigences. L'empressement avec lequel Lucien vint se ranger auprès de son frère, aux jours du malheur, et par la seule impulsion de son attachement fraternel, est son plus bel éloge.

Il avait été convenu, dans cette entrevue entre Napoléon et son frère, que ce dernier enverrait à Paris sa fille Charlotte, âgée de treize à quatorze ans. C'était l'aînée des deux filles que Lucien Bonaparte avait eues de Christine Boyer, sa première femme. Cette enfant était destinée à devenir la femme du prince royal d'Espagne, si Napoléon se décidait à répondre au vœu que lui avait exprimé, à cet égard, Ferdinand lui-même. La fille de Lucien fut placée dans la maison de Madame Mère qui la traita avec bonté, mais dont les goûts ne sympathisaient pas assez avec ceux de la jeune fille pour la captiver entièrement. Elevée d'ailleurs par une belle-mère qui l'entretenait dans des sentiments peu favorables à la famille de son père, elle ne répondit pas aux soins de son aïeule. Ses lettres à ses parents étaient remplies de plaintes amères contre l'avarice de celle-ci et de sarcasmes contre ses oncles et ses tantes. Ces lettres furent remises à l'Empereur qui s'amusa à les lire, un dimanche, devant sa famille assemblée après le dîner dans le salon de famille de Saint-Cloud. Chacun était l'objet d'un trait de satire qui portait plus ou moins juste. Après que Napoléon se fut

diverti un moment du dépit que causaient les railleries de la jeune imprudente aux témoins de cette scène, il reprit un air sérieux pour se plaindre de l'ingratitude de sa nièce et conclut à ce qu'elle fût immédiatement renvoyée à ses parents. Le lendemain il la fit partir de Paris sous la conduite d'une personne de confiance qui la conduisit en Italie et la remit aux mains de son père. Ainsi tomba et fut abandonnée l'idée qu'avait eue Napoléon de marier cette fille de son frère Lucien au prince royal d'Espagne.

De Mantoue, l'Empereur revint à Milan, où il passa encore huit jours avant de retourner à Paris. En traversant Alexandrie il visita les immenses travaux de fortification qu'il avait ordonnés et qui avaient fait de cette ville la place la plus importante de l'Europe. Les gouvernements autrichien et sarde les ont fait détruire après la chute de l'Empire, et il n'en reste plus de trace à l'heure où j'écris.

L'Empereur était de retour à Paris, le 1er janvier 1808, de son excursion en Italie. Pendant le séjour qu'il fit dans ce pays, et avant son voyage de Bayonne, fût publié le résultat de l'assemblée d'Israélites qui précéda et suivit la convocation du grand *Sanhédrin*. Napoléon, lors de la campagne de 1805, avait été frappé des envahissements de la race juive. Il s'était occupé des moyens de remédier aux dommages que causait dans quelques provinces, et surtout en Alsace, la pratique des prêts

usuraires, qui menaçaient de faire tomber entre les mains d'une race avilie et dégradée les plus belles propriétés de certaines régions. Il voulait en même temps amener les Juifs à l'exercice des professions mécaniques et libérales, et à pratiquer des genres d'industrie avoués par l'honnêteté. Pour arriver à exécuter ces utiles réformes, une réunion des principaux Israélites de France et d'Italie fut convoquée à Paris, et l'on nomma commissaires du gouvernement, auprès de cette assemblée, MM. Molé, Portalis et Pasquier. Cette première réunion aboutit à la convocation d'un grand « Sanhédrin », conseil supérieur extraordinaire, dans lequel se décidaient jadis à Jérusalem les affaires d'État et de religion, et qui ne s'était pas réuni depuis des temps antérieurs à Jésus-Christ. Ce concile *sui generis*, tenu à Paris en 1807, pendant que Napoléon était aux prises avec les Russes dans la Prusse orientale, eut une composition conforme aux traditions de l'antiquité. Il devait formuler en corps de doctrine les propositions délibérées dans la première assemblée. M. Molé, rapporteur, dans son compte rendu des motifs qui avaient déterminé le gouvernement impérial à provoquer la réunion du *Sanhédrin*, fit un magnifique éloge de Napoléon. La nouveauté d'un pareil spectacle, cette exhumation d'une autorité et d'usages qui se perdent dans la nuit des temps, excitèrent alors une curiosité et un intérêt très vifs. Bien que les séances fussent tenues à huis clos, beaucoup de personnes parvinrent

à en être témoins; et, dans le monde, on était curieux d'en connaître le résultat. Aux décisions rendues sur des questions civiles, politiques et religieuses, décisions sanctionnées par un décret, l'Empereur ajouta des dispositions particulières tendant à encourager parmi les Juifs la culture des terres, à leur rendre impossible tout trafic illicite et tout prêt usuraire. Les exceptions aux droits communs aux autres citoyens, qu'on dut nécessairement imposer aux Juifs, demeurèrent limitées à une période de dix ans. La sollicitude de l'Empereur pour régler toutes ces questions excita la reconnaissance de la partie éclairée du monde israélite. Toutefois, la législation qui sortit de cette assemblée extraordinaire ne justifia pas suffisamment toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir; mais elle a été un précédent utile, et le temps, lui aussi, pourra apporter des réformes efficaces dans les mœurs des Juifs ainsi que la cessation de leurs hostilités contre les populations chrétiennes.

Un arrêté du mois de mars 1802 avait chargé l'Institut de présenter au gouvernement, en Conseil d'État, un tableau général des progrès et de l'état des sciences, des lettres et des arts, depuis l'année 1789. Ce rapport devait être prêt au mois de septembre 1803. Des circonstances extraordinaires, telles que la rupture de la paix d'Amiens, la réunion et l'armement de la flottille de Boulogne et les guerres avec l'Autriche et la Prusse, avaient empêché la présentation de cet important travail à Napoléon. Ce ne fut que dans les

mois de février et de mars 1808 que cet exposé put être entendu par l'Empereur avant son départ pour Bayonne. La députation de la classe des sciences physiques et mathématiques fut admise en sa présence la première, et les académiciens Delambre et Cuvier portèrent la parole. L'Empereur demeura frappé de l'éloquence et de la netteté des idées de M. Cuvier, qui parla d'abondance pendant plusieurs heures. Dérogeant à la loi qu'il s'était imposée de ne point détourner les savants de leurs études, Napoléon nomma M. Cuvier maître des requêtes au Conseil d'État et lui confia un emploi élevé dans l'Université impériale. Le 19 février, la classe d'histoire et de littérature anciennes présenta son rapport par l'organe de M. Dacier. Huit jours après vint le tour de la classe de littérature et belles-lettres, dont l'interprète était Chénier. Ce compte rendu, dans lequel Chénier fit preuve de goût et de tact, et où il jugea avec autant d'impartialité que de talent les célébrités contemporaines qui sont faciles à blesser, est un modèle du genre devenu classique. Le 5 mars suivant, la classe des beaux-arts compléta le tableau des connaissances humaines par un travail présenté par M. Lebreton, secrétaire de cette classe. Cette revue générale des lettres, des sciences et des arts, que Napoléon avait provoquée, montra que l'esprit humain, loin de rétrograder, ne s'arrêtait pas dans sa marche constante vers le progrès. Napoléon répondit à chaque députation de l'Institut en particulier, en

témoignant aux rapporteurs sa satisfaction pour le résultat obtenu par leurs recherches et par leurs travaux.

La correspondance d'Espagne et de nouvelles lettres que l'Empereur avait reçues du roi Charles IV, pendant son voyage en Italie, lui avaient appris les nouveaux événements dont Madrid venait d'être le théâtre. Le prince de la Paix, instruit que des conciliabules avaient lieu entre les conseillers du prince des Asturies : Escoïquitz, le duc de l'Infantado, San Carlos et autres personnages de la Cour — dans le but de le renverser, — avait fait saisir les papiers du prince royal. On y avait trouvé plusieurs pièces, entre autres un chiffre pour une correspondance secrète, et un projet de nomination du duc de l'Infantado au commandement de la Nouvelle-Castille sur lequel la date était restée en blanc. Il était facile au favori de transformer ces découvertes en preuves d'un attentat prémédité contre la souveraineté et contre la personne du roi. On trouva également, dans les papiers du prince, la minute d'une lettre adressée par celui-ci à l'Empereur, et ayant pour objet de demander à Napoléon une princesse de sa famille en mariage. Cette démarche avait eu pour intermédiaire secret l'ambassadeur de France, M. de Beauharnais, frère aîné du premier mari de l'impératrice Joséphine. Cet envoyé, que sa droiture et sa loyauté connues devaient éloigner du favori Godoï, se prêta d'autant plus volontiers

à transmettre la demande du prince royal qu'il savait qu'elle ne déplairait pas à l'Empereur, et qu'il était fondé à espérer que, si la demande du prince était agréée, le choix impérial pouvait tomber sur une de ses nièces qui était également nièce de l'impératrice Joséphine. Napoléon répondit en effet à l'ambassadeur qu'il devait tout écouter, se montrer bienveillant, ne prendre aucun engagement, mais qu'il eût à se mettre au courant de tout et à tout faire connaître à Paris avec célérité. C'étaient les seules recommandations qui pussent être faites à notre représentant à Madrid, dans une question sur laquelle des instructions positives ne pouvaient être données, puisque le gouvernement n'avait aucune détermination arrêtée, la solution de cette question devant dépendre d'événements tout à fait imprévus. Ce n'est pas la diplomatie, mais bien l'épée qui allait y jouer le premier et même le seul rôle!

La découverte des agissements inconsidérés du prince royal et de ses conseillers avait motivé leur arrestation. Mais le conseil de Castille — auquel l'affaire fut déférée — avait refusé de condamner l'héritier du trône. Le prince avait été absous et ses conseillers exilés.

Un calme apparent avait succédé à ces orages. Le prince de la Paix et la Reine, quelque répugnance qu'ils eussent pour une alliance qui assurerait au prince royal une toute-puissante protection, jugèrent utile de s'emparer de la démarche de Ferdinand

auprès de l'Empereur. C'est pourquoi ils engagèrent le roi à demander lui-même, pour son fils, une épouse prise dans la famille impériale française. Le prince des Asturies, sans dignité, sans courage, avait dénoncé ses amis, exprimé à sa mère et au favori son repentir de sa faute, en s'humiliant devant eux avec tous les témoignages de la plus basse soumission. Cependant, en dépit de cette abjection qui aurait dû révolter la fierté du caractère espagnol, Ferdinand restait l'idole de la nation, tant la haine était profonde contre le prince de la Paix.

Cette malheureuse famille, si peu digne d'intérêt, se mettait à la discrétion d'un puissant voisin qui ne pouvait lui accorder ni confiance, ni estime. Elle étalait devant lui ses turpitudes, son impuissance et une incapacité qui rendait son gouvernement sans valeur et même dangereux pour la France. L'Espagne était en effet tombée, sous le règne de Charles IV, dans le dernier degré de l'abaissement. Sa marine était nulle, réduite à moins de trente vaisseaux ou frégates en état de prendre la mer, montés par des équipages incomplets dont la solde était arriérée pour la plus grande partie depuis deux ans. Les arsenaux et les magasins étaient vides, les colonies livrées à elles-mêmes, pauvres, épuisées, prêtes à se séparer de la métropole qui les abandonnait. L'armée comptait environ cinquante mille hommes présents sous les armes, mal vêtus, mal nourris et mal payés. Un état-major, hors de proportion avec les forces de

l'armée de terre et de la marine, dévorait le faible budget de la guerre. Les impôts étaient mal répartis et mal acquittés. Le trésor était endetté; l'industrie et le commerce nuls; l'agriculture négligée, livrée aux vieilles routines, et ruinée par la migration annuelle d'innombrables troupeaux de moutons, que leurs propriétaires avaient le privilège de promener du nord au midi de l'Espagne, et qui condamnaient à la stérilité les vastes espaces de terrain sur lesquels ils s'abattaient. — La monarchie était gouvernée par un roi incapable, faible d'esprit, qui laissait les rênes de l'Etat aux mains d'un favori vain, sans principes, odieux à la nation et amant d'une reine dissolue. L'héritier présomptif de la couronne était un prince médiocre de cœur et d'esprit, faux, profondément dissimulé et ennemi aveugle de la France.

Telle était l'Espagne, ce pays limitrophe du nôtre, et dont le voisinage a tant d'importance pour notre sécurité. Son gouvernement et sa dynastie, rampant devant Napoléon quand ils redoutaient sa puissance ou son ressentiment, avaient voulu se joindre à nos ennemis en 1806, lors de la rupture des négociations entamées par la France avec l'Angleterre et avec la Russie, et à l'époque de la déclaration de guerre de la Prusse. Le prince de la Paix, croyant que Napoléon ne pourrait résister à cette nouvelle coalition, prête à grossir au moindre revers, avait, par une proclamation datée du 3 octobre, appelé les Espa-

gnols aux armes contre un ennemi qu'il ne nommait pas, mais qui était désigné trop clairement pour qu'il fût possible de s'y méprendre. La victoire d'Iéna était venu dessiller les yeux du prince de la Paix. Il chercha d'un côté à désavouer sa proclamation, d'un autre à faire croire qu'elle avait pour objet des menaces de descente des Maures en Andalousie ou de débarquement d'Anglais. Enfin il avait mis tout en œuvre pour se faire pardonner son imprudente audace. Mais la sécurité de l'Empereur était pour jamais détruite. Napoléon avait songé, dès ce jour, à prendre ses précautions contre un allié infidèle qui se lèverait pour l'accabler si l'occasion se présentait de le faire avec impunité. Il demanda que le gouvernement espagnol envoyât, sur l'Elbe, un corps de quinze mille hommes pour servir comme auxiliaires dans l'armée française et tenir lieu d'otages au besoin.

Les événements qui s'étaient passés depuis ce temps en Espagne avaient trouvé Napoléon dans ces dispositions. Il demeurait incertain du parti qu'il devait prendre. S'allierait-il avec la famille d'Espagne par un mariage? Se saisirait-il des provinces espagnoles en deçà de l'Ebre? ou changerait-il la dynastie? Il inclinait en secret vers ce dernier projet. Sans avoir de dessein arrêté, l'Empereur faisait filer sur l'Espagne méridionale des divisions de troupes françaises, réunies sous la dénomination de corps de la Gironde et de l'Océan et de divisions des Pyrénées Orientales et Occidentales. Il plaça tous ces corps

sous le commandement du grand-duc de Berg, en lui donnant l'ordre de s'avancer jusqu'à Burgos, et d'y attendre de nouvelles instructions pour un mouvement ultérieur.

Les Espagnols accueillirent d'abord les troupes françaises comme des amis qui venaient les délivrer du joug odieux de Godoï et de ses créatures. Les événements se pressant, le grand-duc de Berg avait démasqué son mouvement, et, avec les corps qui avaient suivi, à leur entrée en Espagne, les directions de Lisbonne et de Gibraltar, il marchait sur Madrid. — Les Espagnols réfléchirent qu'une si grande quantité de troupes n'était pas nécessaire pour chasser le prince de la Paix; la surprise des forteresses de Barcelone, de Pampelune et de Saint-Sébastien accrut encore et leur étonnement et leurs soupçons. Le silence de Napoléon sur ses projets, son refus de publier la convention de Fontainebleau relative au partage du Portugal, commencèrent aussi à inquiéter la cour d'Espagne retirée à Aranjuez. Elle fit secrètement des préparatifs pour fuir en Amérique, préparatifs qu'on déguisa sous le prétexte d'aller en Andalousie. Les populations de Madrid et d'Aranjuez s'en émurent. La Cour, pour rassurer les esprits, nia le projet d'abandonner l'Espagne, et publia pour le démentir une proclamation; mais ce fut en vain. Dans la nuit du 18 au 19 mars, à un signal donné, une révolution éclata à Aranjuez. Le peuple furieux se précipita sur la demeure du prince de la Paix;

il enfonça les portes du palais, brisa et jeta par les fenêtres le riche mobilier qui le garnissait, cherchant dans les réduits les plus cachés le favori pour le massacrer. Celui-ci, échappé à la furie de la foule, sortit de la retraite où il avait pu déjouer toute recherche, après trente-six heures d'agonie. Reconnu par une sentinelle qui le dénonça, il fut livré aux gardes du corps. Protégé par eux, il parvint à gagner leur caserne, poursuivi par une populace furieuse, et meurtri des coups qu'il reçut dans le trajet. — Le prince des Asturies, à la prière de ses parents éperdus, consentit à intercéder en faveur de son ennemi. Il voulut se donner le plaisir de jouir de l'humiliation de Godoï et d'aller lui jeter à la face, avec une perfide joie, une grâce qu'il accordait au favori de sa famille, en retour de tout le mal que celui-ci lui avait fait.

Le roi et la reine, épouvantés de la catastrophe arrivée à leur bien-aimé Godoï, craignirent à ce moment pour leur propre sûreté. Charles IV déclara qu'il voulait abdiquer. Par un acte rédigé à la hâte il s'empressa d'abandonner à son fils une couronne qu'il avait longtemps portée sans gloire, et le peuple d'Aranjuez alla saluer de ses acclamations le nouveau roi au milieu d'une ivresse générale.

Napoléon, apprenant à Paris ces événements, fit partir aussitôt pour Madrid M. de Tournon, l'un de ses chambellans et officier d'ordonnance, revenu récemment d'une mission en Espagne dont il avait

été chargé. Le général Savary, dont l'Empereur appréciait l'habileté et le dévouement, quand il s'agissait de missions difficiles, reçut le lendemain la même destination.

Ici se présente une difficulté jusqu'à présent insoluble, comme on en trouve de fréquents exemples dans l'histoire. Une lettre adressée par l'Empereur au grand-duc de Berg, datée de Paris le 29 mars 1808, et dont le chambellan Tournon aurait dû être porteur, a été transcrite par divers écrivains, qui ont parlé de la guerre et de la révolution d'Espagne, comme ayant été remise à destination ; cependant le grand-duc de Berg ne l'a jamais reçue. Cette lettre a été insérée textuellement dans le *Mémorial de Sainte-Hélène,* mais n'a pu être communiquée par l'Empereur qui n'était pas en possession de ses papiers. La dépêche dont nous nous occupons est en contradiction avec tous les ordres et les dépêches qui l'ont précédée et suivie. Aucune trace ne s'en est trouvée ni aux archives de la guerre ou des relations extérieures, ni aux archives particulières du Louvre. Aucune allusion n'y a été faite dans les correspondances postérieures à sa date. On pourrait ajouter qu'elle présente plusieurs irrégularités matérielles. Elle est datée de Paris, tandis que l'Empereur était à Saint-Cloud où il séjourna depuis le 22 mars jusqu'au 2 avril 1808, jour de son départ pour Bayonne : or il datait toujours ses lettres de Saint-Cloud lorsqu'il y était. Le formulaire de ses lettres au prince

Murat n'était pas : *Monsieur le grand-duc de Berg*, mais : *Mon cousin*. L'Empereur ne se servait pas des termes : *Mon ministre des affaires étrangères* qui n'ont été employés que depuis la Restauration; mais il disait : *Mon ministre des relations extérieures*, seule appellation en usage à cette époque. Malgré ces légères anomalies, qui peuvent tenir à des négligences inévitables dans les diverses transcriptions qu'a subies cette lettre, elle a tous les caractères de l'authenticité, et ne peut être que l'œuvre de Napoléon. Lui seul savait écrire ainsi sur de pareilles matières. On a pu imiter son style, interpréter sa pensée; mais il y a des détails, des allusions qu'on n'a pu connaître, sans avoir été initié à l'ensemble de sa vaste conception et à sa pensée secrète.

Comment cette lettre est-elle arrivée à la publicité?... Quelle en a été la filiation? De quelles mains sort-elle? La minute en aurait-elle été extraite en 1814 des archives du Louvre, avec les papiers relatifs au duc d'Enghien et aux événements d'Espagne, dans lesquels le prince de Bénévent se trouvait compromis et au moment où ce ministre se fit livrer toutes ces pièces? Cette dépêche aurait-elle été négligée par lui, comme indifférente à l'objet qu'il se proposait, ou aurait-elle été sauvée, par une circonstance fortuite, de l'autodafé que fit Talleyrand des papiers rapportés des Archives, comme le fut si curieusement sa lettre au Premier Consul relative à l'enlèvement du duc

d'Enghien? — L'hypothèse la plus probable est que cette lettre à Murat n'a existé qu'à l'état de projet, — qu'elle n'a été qu'une variante des cent combinaisons d'exécution qui ont occupé l'esprit de Napoléon pendant le laborieux enfantement d'une si épineuse entreprise. L'Empereur a pu être ramené aux idées qui dominent dans cette lettre par les rapports de M. de Tournon, qui venait de parcourir l'Espagne et qui avait poussé jusqu'en Andalousie; non que Napoléon fût influencé par les jugements de son chambellan, mais parce que celui-ci rapportait des faits matériels dont il avait été témoin, et à l'exposé desquels la candeur et la véracité de cet officier donnaient une grande autorité.

Toutes les suppositions qu'on pourra faire ne parviendront d'ailleurs malheureusement pas à donner la clef de cette énigme historique, et la lettre de l'Empereur à son beau-frère Murat reste, malgré toute investigation, enveloppée d'un mystère dont l'auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* n'a pas soulevé le voile. La clarté, la précision des termes de cette lettre, l'allusion à l'attitude qu'il convient d'observer vis-à-vis du général Solano entre autres, infirme — selon nous — le jugement de ceux qui ont voulu croire que ce document avait été composé après coup. Bien qu'il m'arrive rarement de reproduire, dans cet ouvrage, des pièces historiques déjà connues, je ne puis me dispenser de transcrire ici textuellement cette lettre vraiment curieuse, pour que

le lecteur ait sous les yeux les traits généraux de la question :

« Paris, le 29 mars 1808.

« Monsieur le grand-duc de Berg, je crains que « vous ne me trompiez sur la situation de l'Espagne « et que vous ne vous trompiez vous-même. L'affaire « du 19 mars a singulièrement compliqué les évé- « nements. Je reste dans une grande perplexité. Ne « croyez pas que vous attaquiez une nation désar- « mée, et que vous n'ayez que des troupes à mon- « trer pour soumettre l'Espagne. La révolution du « 19 mars prouve qu'il y a de l'énergie chez les « Espagnols. Vous avez affaire à un peuple neuf; « il a tout le courage et il aura tout l'enthousiasme « que l'on rencontre chez des hommes que n'ont « point usés les passions politiques.

« L'aristocratie et le clergé sont les maîtres de « l'Espagne; s'ils craignent pour leurs privilèges et « pour leur existence, ils feront contre nous des le- « vées en masse qui pourront éterniser la guerre. « J'ai des partisans; si je me présente en conqué- « rant, je n'en aurai plus.

« Le prince de la Paix est détesté parce qu'on « l'accuse d'avoir livré l'Espagne à la France; voilà « le grief qui a servi l'usurpation de Ferdinand; le « parti populaire est le plus faible.

« Le prince des Asturies n'a aucune des qualités « qui sont nécessaires au chef d'une nation; cela « n'empêche pas que, pour nous l'opposer, on en

« fasse un héros. Je ne veux pas qu'on use de vio-
« lence envers les personnes de cette famille; il n'est
« jamais utile de se rendre odieux et d'enflammer
« des haines.

« L'Espagne a plus de cent mille hommes sous les
« armes, c'est plus qu'il n'en faut pour soutenir avec
« avantage une guerre intérieure; divisés sur plu-
« sieurs points, ils peuvent servir de noyau au sou-
« lèvement total de la monarchie.

« Je vous présente l'ensemble des obstacles qui
« sont inévitables, il en est d'autres que vous sen-
« tirez.

« L'Angleterre ne laissera pas échapper cette occa-
« sion de multiplier nos embarras; elle expédie jour-
« nellement des avisos aux forces qu'elle tient sur
« les côtes du Portugal et dans la Méditerranée; elle
« fait des enrôlements de Siciliens et de Portugais.

« La famille royale n'ayant point quitté l'Espagne
« pour aller s'établir aux Indes, il n'y a qu'une révo-
« lution qui puisse changer l'état de ce pays. C'est
« peut-être le pays de l'Europe qui y est le moins
« préparé. Les gens qui voient les vices monstrueux
« de ce gouvernement, et l'anarchie qui a pris la
« place de l'autorité légale, sont le plus petit nombre;
« le plus grand nombre profite de ces vices et de
« cette anarchie.

« Dans l'intérêt de mon empire, je peux faire beau-
« coup de bien à l'Espagne. Quels sont les meilleurs
« moyens à prendre?... Irai-je à Madrid? Exercerai

« je l'acte d'un grand protectorat, en prononçant « entre le père et le fils? Il me semble difficile de « faire régner Charles IV : son gouvernement et son « favori sont tellement dépopularisés qu'ils ne se « soutiendraient pas trois mois.

« Ferdinand est l'ennemi de la France, c'est pour « cela qu'on l'a fait roi. Le placer sur le trône sera « servir les factions qui, depuis vingt-cinq ans, veu- « lent l'anéantissement de la France. Une alliance « de famille serait un faible lien ; la reine Élisabeth « et d'autres princesses françaises ont péri miséra- « blement, lorsqu'on a pu les immoler impunément « à d'atroces vengeances. Je pense qu'il ne faut rien « précipiter, qu'il convient de prendre conseil des « événements qui vont suivre... Il faudra fortifier les « corps d'armée qui se tiendront sur les frontières du « Portugal, et attendre...

« Je n'approuve pas le parti qu'a pris Votre Altesse « Impériale de s'emparer aussi précipitamment de « Madrid. Il faut tenir l'armée à dix lieues de la ca- « pitale. Vous n'aviez pas l'assurance que le peuple « et la magistrature allaient reconnaître Ferdinand « sans contestation. Le prince de la Paix doit avoir, « dans les emplois publics, des partisans : il y a « d'ailleurs un attachement d'habitude au vieux roi « qui pourrait produire des résultats. Votre entrée à « Madrid, en inquiétant les Espagnols, a puissam- « ment servi Ferdinand. J'ai donné ordre à Savary « d'aller auprès du vieux roi voir ce qui se passe. Il

« se concertera avec Votre Altesse Impériale. J'avi-
« serai ultérieurement au parti qu'il y aura à pren-
« dre; en attendant, voici ce que je juge convenable
« de vous prescrire. Vous ne m'engagerez à une
« entrevue en Espagne avec Ferdinand, que si vous
« jugez la situation des choses telle que je doive le
« reconnaître pour roi d'Espagne. Vous userez de
« bons procédés envers le roi, la reine et le prince
« Godoï. Vous exigerez pour eux et vous leur rendrez
« les mêmes honneurs qu'autrefois. Vous ferez en
« sorte que les Espagnols ne puissent pas soupçon-
« ner le parti que je prendrai; cela ne vous sera
« pas difficile, je n'en sais rien moi-même.

« Vous ferez entendre à la noblesse et au clergé
« que si la France doit intervenir dans les affaires
« d'Espagne, leurs privilèges et leurs immunités
« seront respectés. Vous leur direz que l'Empereur
« désire le perfectionnement des institutions poli-
« tiques de l'Espagne pour la mettre en rapport avec
« la civilisation de l'Europe, pour la soustraire au
« régime des favoris... Vous direz aux magistrats et
« aux bourgeois des villes, aux gens éclairés, que
« l'Espagne a besoin de recréer la machine de son
« gouvernement; qu'il lui faut des lois qui garan-
« tissent les citoyens de l'arbitraire et des usurpations
« de la féodalité, — des institutions qui raniment
« l'industrie, l'agriculture et les arts. Vous leur pein-
« drez l'état d'aisance et de tranquillité dont jouit la
« France, malgré les guerres où elle s'est trouvée

« engagée, la splendeur de la religion qui doit son « rétablissement au Concordat que j'ai signé avec le « pape. Vous leur démontrerez les avantages qu'ils « peuvent retirer d'une régénération politique : l'ordre « et la paix dans l'intérieur, la considération et la « puissance à l'extérieur. Tel doit être l'esprit de « vos discours et de vos écrits. Ne brusquez aucune « démarche. Je puis attendre à Bayonne, je puis pas- « ser les Pyrénées, et, me fortifiant vers le Portu- « gal, aller conduire la guerre de ce côté.

« Je songerai à vos intérêts particuliers, n'y son- « gez pas vous-même... Le Portugal restera à ma « disposition... Qu'aucun projet personnel ne vous « occupe et ne dirige votre conduite, cela me nui- « rait et vous nuirait encore plus qu'à moi. Vous « allez trop vite dans vos instructions du 14. La « marche que vous prescrivez au général Dupont est « trop rapide; à cause de l'événement du 19 mars, il « y a des changements à faire. Vous ordonnerez de « nouvelles dispositions; vous recevrez des instruc- « tions de mon ministre des Affaires étrangères. J'or- « donne que la discipline soit maintenue de la ma- « nière la plus sévère : pas de grâce pour les plus « petites fautes. On aura pour l'habitant les plus « grands égards. On respectera principalement les « églises et les couvents. L'armée évitera toute ren- « contre, soit avec les corps de l'armée espagnole, « soit avec leurs détachements. Il ne faut pas que « d'aucun côté il soit brûlé une amorce. — Laissez

« Solano dépasser Badajoz, faites-le observer, donnez « vous-même l'indication des marches de mon armée, « pour la tenir toujours à la distance de plusieurs « lieues des corps espagnols. Si la guerre s'allumait, « tout serait perdu.

« C'est à la politique et aux négociations qu'il « appartient de décider des destinées de l'Espagne. Je « vous recommande d'éviter toute explication avec « Solano comme avec les autres généraux ou gou- « verneurs espagnols. Vous m'enverrez deux esta- « fettes par jour; en cas d'événements majeurs, vous « m'expédierez des officiers d'ordonnance ; vous me « renverrez sur-le-champ le chambellan Tournon qui « vous porte cette dépêche ; vous lui remettrez un « rapport détaillé. Sur ce, je prie Dieu, etc.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

Cependant les vieux souverains, restés à Aranjuez, étaient en proie à de vives terreurs. Apprenant que le grand-duc de Berg s'approchait de Madrid, ils lui dépêchèrent secrètement leur fille, la reine d'Etrurie, pour le conjurer de les protéger. Le prince Murat leur envoya un officier de son état-major, M. Bailly de Monthion, pour les rassurer et pour leur suggérer de protester contre la violence qu'on leur avait faite, proposition qu'ils accueillirent sans peine. Le 21 mars, deux jours après son abdication, Charles IV signa cette protestation et l'envoya au grand-duc de Berg.

Celui-ci la transmit à l'Empereur, qui approuva ce qu'il avait fait.

Plusieurs ordres successifs avaient prescrit à Murât de presser sa marche sur Madrid. Le beau-frère de Napoléon fit donc son entrée dans cette capitale, le 24, à la tête d'une partie de son armée.

Le lendemain le prince Ferdinand, qui avait précipitamment quitté Aranjuez, s'empressa de faire une entrée solennelle dans Madrid, comme pour prendre possession de l'adoption populaire. Il était à cheval entouré de ses officiers et reçut un accueil enthousiaste. Le corps diplomatique vint saluer le nouveau roi. L'ambassadeur de France s'abstint, le grand duc de Berg ayant fait déclarer au prince Ferdinand qu'il ne pouvait le reconnaître étant sans instructions de l'Empereur à cet égard.

Quand Napoléon fut instruit de ces faits, il jugea que le temps opportun était arrivé. Dans plusieurs conférences qu'il eut avec MM. de Talleyrand et Champagny, la question d'Espagne, de nouveau débattue, revint sur le tapis. Il y eut, dans ces entretiens, diverses opinions émises sur la convenance qu'il y aurait à changer la dynastie ou à la conserver, en prenant des sûretés pour l'avenir. Dans la dernière conférence, tenue la veille de son départ, Napoléon ne laissa pas pénétrer sa pensée parce qu'il n'était pas encore fixé sur le parti auquel il s'arrêterait, et parce qu'il voulait voir par ses yeux. Il paraissait rechercher, dans ces conversations, où des objec-

tions puissantes, ou des raisons de s'affermir dans la résolution vers laquelle il inclinait. Toutefois on ne décida rien dans cette réunion, et l'Empereur partit de Paris sans avoir annoncé une résolution arrêtée.

Avant de quitter Paris l'Empereur avait écrit à son frère, le roi de Hollande, que, dans le cas où il se résoudrait à changer la dynastie espagnole, il avait songé à lui pour le trône d'Espagne; que ce n'était là encore qu'un projet, mais qu'il était possible, si les circonstances s'y prêtaient, que tout fût fait en quinze jours; qu'il lui demandait donc une réponse catégorique à cette question : « Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréerez-vous? » — qu'il devait répondre *oui* ou *non;* que personne ne doit être mis dans sa confidence, car il faut qu'une chose soit faite avant d'y avoir pensé, etc. — Louis avait refusé; Napoléon lui répondit en conséquence qu'il n'y fallait plus songer.

L'Empereur arriva à Bayonne, le 14 avril, après s'être arrêté pendant huit jours à Bordeaux, où son séjour ne fut pas sans profit pour les intérêts commerciaux de cette ville.

Il passa deux jours à Bayonne, attendant que le château de Marrac, distant d'environ une lieue de Bayonne et dont il avait ordonné l'acquisition, fût en état de le recevoir ainsi que l'impératrice Joséphine qui devait venir l'y rejoindre.

La mission du général Savary, dans lequel Napo-

léon avait toute confiance, était de voir l'ambassadeur de France, de s'informer de tout ce qui s'était passé à Aranjuez et à Madrid de s'assurer du véritable état des choses, de savoir si l'abdication de Charles IV était réelle, quel homme était le prince des Asturies et quel degré de confiance il méritait. Napoléon laissa voir au général Savary que si on ne pouvait se fier ni au père ni au fils, il se déciderait à détrôner la maison régnante.

Arrivé à Madrid, le général Savary vit le prince Ferdinand et ses conseillers intimes. Il les trouva disposés à se rendre à Bayonne au-devant de l'Empereur, pensant que cette démarche éclatante rendrait favorable au nouveau roi le puissant souverain qui tenait dans sa main le sort de l'Espagne. Ce voyage fut donc arrêté et le général Savary accompagna le prince.

Arrivé à Vitoria, Ferdinand, qui avait espéré rencontrer l'Empereur, déclara qu'il n'irait pas plus loin, et qu'il attendrait dans cette ville des nouvelles de celui-ci. Savary, n'ayant pu vaincre l'obstination du prince espagnol, se rendit à Bayonne où l'Empereur n'arriva que quelques heures après lui. Aux questions empressées que lui posa Napoléon sur le caractère et sur les dispositions de Ferdinand, le général répondit par des doutes sur la sincérité des assurances qui lui avaient été données, et en exprimant l'opinion que le prince serait gouverné par des ministres qui ne seraient pas nos amis.

L'Empereur renvoya le lendemain le général Savary avec une lettre, par laquelle il invitait S. A. R. le prince des Asturies à venir à Bayonne, sans lui faire de promesses et sans prendre aucun engagement avec lui. Pendant l'absence de Savary plusieurs personnages espagnols, entre autres l'ancien ministre Urquijo, étaient venus trouver le prince, et lui avaient représenté qu'il y aurait manque de dignité et imprudence à passer la frontière; surtout quand l'empereur Napoléon ne l'avait pas reconnu. Ferdinand et ses conseillers ne tinrent point compte de ces avis; la lettre de l'Empereur ayant vaincu leurs irrésolutions, ils se décidèrent à partir le lendemain pour Bayonne.

Au moment où Ferdinand allait monter en voiture, une foule de paysans armés, qui s'étaient joints aux gens qui remplissaient la maison du prince, s'opposa au départ de ce dernier. On coupa les traits de ses voitures et l'on ramena les mules des attelages aux écuries. Le duc de l'Infantado, en se jetant au milieu de l'émeute, parvint à la calmer; les voitures purent être rattelées et s'éloignèrent enfin sans obstacle. En approchant de Bayonne le prince, qui commençait à s'étonner de ne pas voir l'Empereur, rencontra le général Duroc, envoyé à sa rencontre pour le complimenter. Napoléon, de son côté, apprenant l'arrivée de Ferdinand à Bayonne, monta à cheval à la hâte et alla lui faire la première visite. Il l'embrassa, mais ne lui donna que le titre d'Altesse Royale. Dès son retour à

Marrac l'Empereur envoya un chambellan pour inviter le prince à dîner avec sa suite.

Les entretiens que Napoléon eut avec Ferdinand et avec les personnes qui l'avaient accompagné lui dévoilèrent bientôt la nullité du prince, son esprit d'astuce vulgaire, la médiocrité de ses conseillers et l'impuissance où ils étaient de diriger leur maître. Ces premières constatations n'étaient point de nature à modifier la façon de penser de l'Empereur. Il se confirma donc dans l'opinion que la régénération de l'Espagne était impossible sous de tels gouvernants. Il était contrarié de ne trouver, dans la suite du prince, aucun homme avec lequel il pût s'expliquer sur sa politique et sur ses vues à l'égard de l'Espagne. Ce fut au chanoine Escoïquitz, le plus éclairé d'entre eux et le plus avant dans la confiance du Prince, que Napoléon jugea devoir s'ouvrir. Il dit en conséquence à cet ecclésiastique que le concours de l'Espagne lui était indispensable pour contraindre l'Angleterre à la paix ; que le déplorable état dans lequel se trouvait la monarchie espagnole était aussi funeste à la France qu'à Espagne elle-même; que le scandale des scènes de l'Escurial et d'Aranjuez avait montré à quel point la dynastie était dégénérée et avilie, et qu'elle était insuffisante pour tirer le royaume de l'abîme où il était tombé. Ce langage trop clair consterna le chanoine et le fit retomber du ciel sur la terre. Son plaidoyer en faveur de son élève amena, de la part de Napoléon, des déclarations plus positives encore.

Ferdinand, auquel Escoïquitz rendit compte de cet entretien, protesta, allégua les droits inaliénables de sa famille, soutint qu'il était roi légitime par l'abdication de son père, et que, si Charles IV son père voulait retirer cette abdication, c'était à lui seul qu'il remettrait la couronne.

La présence des vieux souverains devant mettre un terme à cette résistance, l'Empereur pressa leur arrivée à Bayonne ainsi que celle du Prince de la Paix. Ce dernier avait été traité avec la plus grande rigueur. Le prince Murat fut obligé d'employer la force pour l'arracher des mains de ceux qui le retenaient et qui voulaient absolument le faire périr sur l'échafaud. Napoléon vit Godoï à son arrivée, et, dissimulant sa répulsion pour ce personnage, il eut avec lui un long entretien qui lui fournit de nouvelles raisons de persévérer dans la résolution de priver Ferdinand de la couronne. Il s'engagea à assurer au vieux roi, à la reine et au Prince de la Paix un traitement digne de leur rang.

Les souverains espagnols arrivèrent enfin le 30 avril. Leur réception fut celle qu'on fait aux rois. L'Empereur alla les recevoir à leur entrée dans Bayonne. L'Impératrice, qui était arrivée depuis peu de jours à Marrac, vint consoler la vieille reine. Il y eut baise-main selon l'usage espagnol. Le prince Ferdinand vint s'incliner devant son père, mais celui-ci le repoussa avec indignation et lui défendit de le suivre dans son appartement. Là les attendait leur

cher ami Godoï qu'ils eurent la joie d'embrasser et qui leur fit connaître les desseins de Napoléon, auxquels ils adhérèrent sans objection.

Ils vinrent dîner le lendemain à Marrac. J'étais présent à leur arrivée. Le vieux roi, que ses infirmités rendaient pesant, s'appuya pour monter le perron du château sur le bras de l'Empereur qui lui dit : « Appuyez-vous sur moi, j'ai de la force pour nous deux. »

La protestation du roi Charles IV contre son abdication avait été publiée à Madrid et adressée à la junte formée par Ferdinand, avant son départ de cette ville, junte que présidait son oncle l'infant Don Antonio. En vertu de cet acte, Charles IV adressa à son fils une lettre sévère pour lui reprocher sa coupable conduite, et pour le sommer de résigner la couronne. Ferdinand répondit que, bien qu'il l'eût reçue par l'abdication volontaire de son père, il était prêt à la lui restituer à la condition que le roi régnerait lui-même, et que la restitution serait faite librement, à Madrid, devant les Cortès assemblés. Mais le roi Charles, revenant sur son abdication forcée, se déclara seul roi légitime d'Espagne et, attendu son absence du royaume, il nomma le grand-duc de Berg son lieutenant général en l'investissant de tous ses pouvoirs. L'ordre fut donné en même temps de faire partir pour Bayonne l'infant Don Antonio, frère du roi, président de la junte, l'infant Don François de Paule et la reine d'Etrurie qui étaient restés à Madrid.

Le départ successif de tous les membres de la famille royale émut vivement les Espagnols, déjà troublés par les scènes qui s'étaient passées. Ferdinand, par ses correspondances et par des courriers qui partaient déguisés de Bayonne, soufflait et entretenait l'exaltation populaire. Ces courriers furent surveillés et arrêtés avec leurs dépêches qui étaient apportées dans le cabinet de l'Empereur. Les lettres dont ils étaient porteurs étaient remplies d'invectives et de malédictions contre les Français et contre Napoléon. Elles contenaient des nouvelles fausses, propres à exciter les passions du peuple et représentaient le prince des Asturies comme victime des plus odieux traitements. Ces nouvelles, répandues par des bulletins et par des notes écrites à la main, circulaient partout et étaient lues avec avidité. Elles soulevèrent les esprits au point qu'une insurrection générale éclata, dans Madrid, dans la journée du 2 mai. Les blessés français dans les hôpitaux, les officiers et les soldats isolés, rencontrés dans les rues, furent égorgés sans pitié par une population furieuse et barbare.

L'Empereur apprit ce triste événement par un officier d'état-major du grand-duc de Berg, M. d'Haneucourt, qui devint plus tard capitaine des chasses, au moment où il rentrait à cheval à Marrac. Transporté de colère, il tourna bride sur-le-champ et se rendit directement chez le roi Charles IV, auquel il communiqua ces dépêches. Le roi fit appeler les infants; la reine et lui apostrophèrent Ferdinand

avec une extrême violence. Le roi agitait sa canne comme s'il eût voulu en frapper son fils. La reine furieuse s'oublia au point de s'approcher de lui en faisant le geste de lui donner un soufflet. Le prince immobile et les yeux baissés ne répondait rien. L'Empereur mit fin à cette pénible scène en notifiant au prince des Asturies qu'il n'avait d'engagement qu'avec son père, qu'il ne reconnaissait que celui-ci pour roi, et que si lui Ferdinand ne se hâtait pas de résigner une couronne usurpée, il serait traité comme fils et sujet rebelle. Charles IV s'écria vivement qu'il ne voulait point d'une couronne souillée et qu'il renonçait à un pays dont un fils ingrat avait soulevé toutes les passions contre son souverain. Le prince Ferdinand sortit plein de confusion et de dépit, suivi de sa petite cour qui était demeurée dans le premier salon.

Après être resté un moment avec les vieux souverains, Napoléon les quitta et revint à Marrac, absorbé dans des rêveries dont il ne sortait que pour faire d'amères réflexions sur l'état de dégradation où était tombée cette famille.

Le même jour, des actes réglèrent le sort du prince des Asturies simultanément avec celui des infants, qui ne devaient plus retourner en Espagne. Le château de Navarre fut donné au prince Ferdinand, en toute propriété, avec un revenu d'un million. Une pension de quatre cent mille francs fut allouée à chacun des infants. Le prince signa, pour lui et pour les siens,

une renonciation à la couronne d'Espagne et à tous les droits de succession.

Le roi Charles IV persistant à refuser la couronne, dont il s'était reconnu seul propriétaire, la céda à l'Empereur pour en disposer comme il lui conviendrait. Il reçut en dédommagement le château et la forêt de Compiègne, pour en jouir sa vie durant, et le château de Chambord en toute propriété, avec trente millions de réaux (sept millions cinq cent mille francs) de revenu annuel qui lui seraient payés par le trésor public de France.

Tel est le simple exposé des faits, qui ont amené cette retentissante catastrophe, dégagé des circonstances que certains historiens ont ajoutées par induction au fait principal, et auxquelles ils ont donné des interprétations qui ne sont pas toujours justes. Je n'ai rapporté que ce que j'ai vu et su dans la sphère de mes attributions. Il ne m'appartient pas de m'établir juge de la conduite de Napoléon dans une entreprise dont le but — on sera forcé d'en convenir — était éminemment national. Si la légalité des moyens n'a pas répondu à la grandeur des vues, il restera prouvé que, dans la transaction de Bayonne, Napoléon a été excité par l'intérêt de la France bien plus que par tout autre motif, et que le changement de dynastie n'a été que la conséquence et l'accessoire du système qu'il voulait faire prévaloir en Espagne.

On rapporte le coup de force tenté dans la pénin-

sule à une pensée qui aurait exclusivement dominé l'esprit de Napoléon : celle d'écarter la famille des Bourbons de tous les trônes de l'Europe; mais cette idée n'était que secondaire, c'était plutôt l'état de l'Espagne qui excitait sa sollicitude. L'Espagne, dont la prospérité importait à la France autant qu'au pays lui-même, qui était une continuation de notre sol, se trouvait dans un état de dépérissement qui devait finir par la rendre une proie facile pour l'Angleterre. L'avenir n'appartenait pas à Napoléon. Quelque soumis que fût alors à ses désirs le gouvernement espagnol, il n'en avait pas moins eu la velléité de se joindre à la coalition, à la veille de la bataille d'Iéna. Tant que Napoléon régnerait, ce gouvernement n'oserait pas le trahir, mais en serait-il de même pour les successeurs de l'Empereur? — La servile soumission de cette famille royale faisait voir au maître de la France combien il serait téméraire et dangereux de s'appuyer sur de tels princes. Le gouvernement de l'Espagne mettait en ce moment, sans hésiter, à la disposition de Napoléon, ses vaisseaux, ses troupes, et ses faibles ressources. Certaines communications secrètes avec l'Angleterre, soupçonnées par l'Empereur, mais qui étaient restées jusqu'alors sans effet immédiat, ne pouvaient constituer un grief suffisant pour que la France déclarât la guerre à l'Espagne et pour en chasser de vive force les Bourbons. Ce parti, s'il eût été justifié par des causes évidentes, aurait été plus digne de Napoléon; mais il ne pouvait

[redacted], en l'absence de tout motif plausible, sans ...esser l'opinion publique. Louis XIV, agissant dans un intérêt dynastique, avait été admirablement servi par le testament de Charles II. Napoléon, mû par un intérêt national, a échoué; il n'a pas eu le choix des moyens. Il reste exposé au blâme de la postérité qui aurait absous sa mémoire si son œuvre, dont l'insuccès laisse voir tous les côtés défectueux, avait pu durer et amener les nombreux bienfaits qui devaient en résulter pour la France et pour l'Espagne. Cette entreprise aurait réussi, comme la guerre de la Succession, si la coalition n'avait pas ôté à Napoléon le temps et la possibilité d'y appliquer son attention et ses forces, en l'entraînant sans cesse dans des luttes nouvelles qui l'éloignaient de son but. La résistance même et l'antipathie nationale auraient fini par être surmontées; l'influence des hommes éclairés sur les vrais intérêts de leur patrie aurait prévalu et les masses les auraient suivis. Les avantages de la constitution de Bayonne, le bien-être que son application eût apporté au peuple, la protection que l'alliance de la France eût assurée à nos voisins par l'intérêt que nous avions à les rendre prospères et puissants, toutes ces causes réunies auraient, avec le temps, subjugué les Espagnols. Ce n'est ni la précipitation, ni des vues capricieuses qu'on peut reprocher à cet égard à Napoléon. Son dessein avait été mûri et exécuté avec la lenteur et avec la prudence nécessaires. Il avait en sa faveur sa toute-puissance,

l'état prospère de la France, l'Europe alor[illegible] et une alliance étroite avec la Russie. Le mo[illegible] paraissait favorable ; il n'était ni trop tôt, ni trop tard. Napoléon a dit lui-même qu'il avait dû saisir une occasion unique que lui présentait la fortune pour régénérer l'Espagne, l'enlever à l'Angleterre et l'unir intimement à notre système. Dans sa pensée, c'était poser une des bases fondamentales du repos et de la sécurité de l'Europe.

Cependant l'illégalité des moyens employés se présentait souvent à l'esprit de Napoléon et l'entretenait dans une continuelle perplexité. Son âme était naturellement étrangère à la perfidie, car il avait une répugnance instinctive pour les voies obliques et tortueuses. Il flotta longtemps entre des partis divers. Il avait pensé à une alliance de famille ; mais rien n'est plus précaire qu'un mariage politique. Une autre combinaison était de prendre comme sûretés les provinces espagnoles en deçà de l'Èbre ; mais c'eût été blesser profondément ces peuples et les avoir toujours disposés à la révolte. Il fut contraint d'en revenir au parti de détrôner la maison régnante ; les événements, en se précipitant, fixèrent les irrésolutions de l'Empereur : un père outragé, supplanté par son fils, abandonné par les siens, poussé par le sentiment de sa propre sûreté, par le besoin de recourir à la protection de son allié et par l'effroi que lui inspirait la violence des factions ; — un fils coupable, vil et sans énergie, dominé par de mauvaises passions, — tous

deux venaient se jeter dans les bras de Napoléon. Ce concours de circonstances extraordinaires, la nouvelle de l'insurrection de Madrid encouragée par Ferdinand, insurrection au cours de laquelle les Français avaient été massacrés dans les hôpitaux et dans les rues, tout cet ensemble entraîna l'Empereur. Quand il eut vu à ses pieds les princes espagnols et mesuré leur ineptie et leur faiblesse, Napoléon se considéra « *comme un instrument de la Providence* » ! Les scènes scandaleuses dont il fut témoin, dans l'intérieur de cette famille, lui ôtèrent toute confiance dans la stabilité d'une alliance avec ces princes. Le vieux roi refusait de retourner en Espagne. Napoléon — quand même il y eût été disposé — pouvait-il forcer ce prince à reprendre la couronne? Les précédents du roi Charles, sa nullité, la répulsion qu'il avait soulevée contre lui à cause de son favori faisaient trop pressentir à l'Empereur qu'une telle restauration n'était pas praticable. Fallait-il donc renvoyer Ferdinand à Madrid? Mais c'eût été livrer l'Espagne à l'Angleterre et aux factions ennemies de la France. Napoléon se confirma, en conséquence, dans la résolution de confier les destinées du royaume voisin aux mains d'un Français. La pensée généreuse de tirer une nation si digne d'intérêt du dépérissement où l'avait réduite le gouvernement de princes dégénérés a eu autant de part dans les résolutions de Napoléon que la nécessité de mettre fin à une politique incertaine dans le présent et infailliblement hostile dans l'avenir.

L'Empereur envoya par un courrier l'invitation pressante au roi Joseph de se rendre à Bayonne. Dans l'entrevue qu'il avait eue avec son frère, à Venise, en novembre 1807, Napoléon l'avait entretenu des diverses chances que pourraient amener les dissensions qui divisaient la maison régnante d'Espagne, mais sans avoir encore d'idée bien arrêtée à cet égard. Napoléon alla au-devant du roi de Naples à son arrivée à Bayonne, l'instruisit des vues qu'il avait sur lui et le pressa d'y adhérer. Il avait espéré que Lucien accepterait les conditions qu'il voulait lui imposer à Mantoue. Si Lucien eût été plus docile à ses exigences, l'Empereur l'aurait en ce moment placé sur le trône de Naples, que recueillit le grand-duc de Berg, Murat. Pendant qu'il attendait l'arrivée de son frère Joseph, Napoléon s'était occupé du soin de retenir dans le devoir les colonies espagnoles. Il avait fait partir, à cet effet, des ports de France, d'Espagne et de Portugal, des petits bâtiments légers, chargés de proclamations et de quelques secours en armes et en munitions pour les ports de l'Amérique méridionale. L'Empereur se fit également envoyer des rapports sur les finances, l'armée et la marine espagnoles; il donna les ordres nécessaires pour qu'un secours de vingt-cinq millions, prélevé sur les fonds du domaine extraordinaire, fût avancé au trésor espagnol dans le but de subvenir aux besoins les plus urgents du pays. Il prescrivit enfin la dispersion des troupes espagnoles dans la péninsule et la répartition des troupes fran-

çaises sur les points où elles étaient le plus nécessaires, afin de paralyser les premières tentatives d'insurrection.

Napoléon avait compris qu'un changement de dynastie ne pouvait s'effectuer sans une intervention quelconque de la nation espagnole; c'est pourquoi il voulut convoquer à Bayonne une assemblée des hommes les plus considérables pris dans les divers ordres de l'État. Il présenta son frère Joseph aux hommes les plus influents qui, tous, lui offrirent leurs services et le saluèrent du nom de régénérateur de leur patrie. De cette assemblée des notables espagnols sortit une constitution qui renfermait tous les éléments de la régénération de l'Espagne. Si le fanatisme des moines, qui comptaient un représentant dans chaque famille, si l'influence exercée par la grandesse et l'exaltation trop généreuse de l'amour-propre national n'avaient pas rendu nuls les bienfaits de cette constitution, l'Espagne serait bien avancée aujourd'hui dans la voie de prospérité que l'acte constitutionnel de Bayonne lui avait ouverte !

Pendant que les délibérations de la junte se poursuivaient, Charles IV, la reine et le prince de la Paix partirent pour Fontainebleau. Les infants, suivis du duc de San-Carlos et du chanoine Escoïquitz, furent envoyés au château de Valançay que l'Empereur choisit pour servir de résidence à ces princes. Pris au dépourvu et entraîné par la rapidité des événements, Napoléon n'eut que le temps de prévenir le

prince de Bénévent, auquel cette terre appartenait et qui était resté à Paris, de se rendre à Valançay pour recevoir les infants.

Le roi Joseph passa du trône de Naples à celui d'Espagne et le grand-duc de Berg alla le remplacer à Naples. Le grand-duché de Berg, que Murat laissait vacant, fut réuni à l'Empire français et donné, en 1810, au fils aîné du roi Louis, après que ce dernier eut abdiqué et renoncé à la couronne de Hollande.

Ces affaires étant terminées, l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, quitta Marrac pour revenir à Paris. Il s'arrêta pendant une journée à Pau et à Tarbes. A Pau, il habita le château où naquit Henri IV. Ce château, situé à cinq cents toises de la ville, a été depuis restauré et est devenu une résidence impériale. A Tarbes, l'Empereur coucha à l'hôtel de la préfecture où il remarqua, dans un des salons, un beau portrait de Lays, célèbre chanteur de l'Opéra, l'une des illustrations du département.

Napoléon ne passa que douze heures à Auch. Apprenant que le général Dessoles, qui avait refusé de remplir les fonctions de chef d'état-major du maréchal Lannes à Boulogne, vivait aux environs, retiré dans une maison de campagne, il chargea le prince de Neufchâtel de lui offrir du service. Le général Dessoles avait improuvé la condamnation de Moreau; et, sans laisser éclater son mécontentement, il avait pris un prétexte pour se retirer du service. Il avait été chef d'état-major de ce célèbre général. Il avait

rempli les mêmes fonctions à l'armée du Hanovre, lorsque cette armée était sous les ordres du prince de Ponte-Corvo, et l'avait même commandée pendant l'absence de ce maréchal. Le général Dessoles avait contracté dans les deux camps une haine sourde contre l'Empereur, haine qui n'avait pas osé se produire au grand jour, mais qui éclata avec violence, en 1814. Napoléon, qui faisait cas des talents de cet officier général, n'hésita pas à faire les premières avances. Il lui confia le commandement d'une division en Espagne. Le général Dessoles demanda, après quelque temps, son rappel. Cette inconstance d'humeur ou plutôt cette malveillance cachée, mais transparente, ne lassa pas l'Empereur, qui, à l'époque de l'expédition de Russie, nomma le général en question chef d'état-major de l'armée du prince Eugène. Après la prise de Smolensk, le général Dessoles demanda encore à quitter l'armée sous prétexte de santé. Il se trouvait à Paris, en 1814, au moment de l'entrée des alliés. On sait quelle conduite il y tint.

Le séjour de quarante-huit heures que l'Empereur et l'Impératrice firent à Toulouse, leur passage à Montauban et à Agen furent marqués par les transports qu'excitait partout la présence de Napoléon. Son apparition était toujours suivie de mesures destinées à accroître le bien-être des villes et des provinces qu'il visitait. M^me^ de Balbi, ancienne amie du comte de Provence (depuis Louis XVIII), se trouvait alors à Montauban. J'eus occasion de la voir à Paris, après

la Restauration, et de l'entendre se vanter devant moi d'avoir fait une honorable exception à l'allégresse générale.

Pendant que l'Empereur poursuivait son voyage à travers les départements du Midi, l'insurrection était devenue universelle en Espagne. La nouvelle de la double abdication de Charles IV et de Ferdinand et la proclamation du roi Joseph avaient amené l'explosion des sentiments de haine qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater. En huit jours, vers la fin de mai, l'est, le nord, l'ouest de l'Espagne avaient été en feu. Le peuple espagnol s'était levé partout comme un seul homme. Il s'était emparé des arsenaux, des places et s'était spontanément armé. Des juntes avaient été formées et la levée en masse s'organisait de tous côtés. Le peuple prenait partout l'initiative et imposait son autorité ombrageuse et sauvage. Dans les chefs qui étaient en place, il ne voyait que des traîtres. La plupart des capitaines généraux furent massacrés, parce qu'ils n'obéissaient pas aveuglément aux passions désordonnées de la foule; la moindre hésitation était punie par une mort cruelle. Les hommes éclairés dans l'ordre militaire, comme dans l'ordre civil, qui craignaient les représailles de la France et qui, satisfaits de la chute d'un gouvernement honteux, espéraient la réforme des abus et les bienfaits d'une administration jalouse de faire oublier son usurpation, cherchèrent à calmer les fureurs de ce peuple. Ils tombèrent victimes de leur sagesse

et de leur patriotisme; une populace furieuse les poursuivit jusque dans les asiles les plus respectés, les égorgeant dans les bras de leurs propres soldats ou de leur famille. On traîna leurs corps dans la boue et l'on porta leurs têtes sur des piques. Les restes de la flotte française, échappés au désastre de Trafalgar, s'étaient réfugiés dans le port de Cadix. Quand l'insurrection éclata, cette faible escadre, perdant l'espoir d'être délivrée par le corps du général Dupont, pressée par les Anglais et par les Espagnols, fut obligée de se rendre à discrétion à ceux-ci pour échapper à une destruction sans vengeance.

La rage de la populace espagnole allait toujours en croissant et la poussa à exercer sur nos malheureux prisonniers des raffinements de férocité inouïe. Elle crucifia quelques-uns de ces malheureux soldats à des arbres; elle en pendit d'autres en allumant des feux sous leurs pieds. D'autres furent enterrés vivants, d'autres sciés entre deux planches. La plume se refuse à retracer les actes d'horrible et d'infâme barbarie que ces cannibales épuisèrent sur leurs infortunées victimes. Les femmes, les enfants concouraient à ces supplices abominables. Ce fut à Bordeaux que l'Empereur reçut l'affligeante nouvelle de la capitulation de Baïlen. Les conditions déshonorantes de cette capitulation, l'indigne conduite des généraux espagnols qui, non contents de les outrager, avaient refusé le pain et l'eau à nos soldats mourant de faim et haletants sous les brûlures d'un soleil implacable,

toutes ces désolantes nouvelles remplirent Napoléon d'indignation et de douleur. Ces sentiments furent portés à leur comble quand il apprit les horribles traitements exercés par des populations féroces contre ceux de nos soldats qu'elles ne pouvaient égorger, en les poursuivant sur toutes les routes à coups de pierre et à coups de couteau. Sains, malades ou blessés, nul d'entre eux ne put échapper aux ignominies les plus révoltantes. Pour couronner ces affreux excès de la rage populaire, la junte de Séville refusa de reconnaître la capitulation, déclara les Français prisonniers de guerre, et les fit conduire à Cadix où ils n'arrivèrent qu'à travers mille périls, pillés, dévalisés, injuriés et exposés à tout instant à être égorgés.

Cette désastreuse journée de Baïlen, dans laquelle vingt mille Français avaient défilé et déposé les armes devant des ennemis qui avaient toujours fui devant eux en rase campagne, était un revers sans exemple dans les fastes militaires de la nouvelle France. Il imprimait une flétrissure à nos armes et les dépouillait de cette virginité de gloire dont elles avaient joui jusque-là. Il portait la plus grave atteinte au prestige de notre puissance en Espagne. Cet avantage inespéré électrisa, en effet, les Espagnols et entraîna dans un soulèvement général ceux qui hésitaient encore. Napoléon fut atterré par ce coup imprévu. Une brave armée avait été frappée par la fatalité et un esprit de vertige avait soufflé sur ses chefs!

Comment expliquer, en effet, une si funeste erreur de la part d'un général[1] dont la carrière militaire avait été des plus honorables, souvent même brillante, et auquel l'Empereur destinait, dans l'avenir, le bâton de maréchal; de la part d'un autre officier général du premier mérite, le général Marescot, estimé et apprécié jusque-là par Napoléon; enfin de la part du général Vedel qui s'était distingué par les plus brillants faits d'armes devant Ulm et à Friedland, mais dont le malheur fut d'être trop fidèle à l'obéissance militaire... Pour comble d'infortune, un écuyer de l'Empereur faisait partie de l'état-major de ce corps d'armée, où il avait été envoyé sur sa demande de servir militairement. Sa qualité d'officier de la maison impériale lui avait donné, dans ce déplorable événement, un rôle de confiance et une sorte d'autorité irréfléchie dont le retentissement avait été fatal.

Le général Marescot, premier inspecteur du génie, se trouvait fortuitement au quartier général du corps de Dupont. Chargé de reconnaître la place de Cadix, il avait été forcé de suivre les mouvements de ce corps par suite de l'insurrection de la province de Séville. Il assista à l'affaire de Baïlen et, cédant à des instances réitérées, il avait consenti à se charger de négocier la capitulation. Il s'était rendu au camp de Castagnos, revêtu, dit-on, de l'uniforme espagnol,

[1] Dupont.

on ne sait pourquoi, et avait apposé au bas de cette honteuse convention un nom jusque-là irréprochable. La nécessité de faire un exemple obligea l'Empereur à sévir contre ce général. Il fut destitué de tous ses emplois. Sa femme partagea sa disgrâce; elle perdit sa charge de dame du palais de l'impératrice Joséphine. Bien que Napoléon éprouvât un vif regret de cet acte de rigueur contre une femme qu'il estimait, M^me^ Marescot dut comprendre qu'elle ne pouvait plus rester à la Cour.

Les signataires de la capitulation de Baïlen restèrent plus ou moins de temps en prison. Un projet de décret fut présenté au Conseil d'Etat pour régler le mode de leur mise en jugement; mais il n'y fut pas donné suite. On a justement reproché à l'Empereur de n'avoir pas déféré les coupables à un conseil de guerre, en donnant de la publicité au jugement qui serait intervenu. On a attribué à une volonté arbitraire l'interruption de cette procédure. Le premier mouvement de Napoléon avait été de rendre une justice sévère; puis la réflexion l'avait retenu. Peut-être jugea-t-il que la publicité mettrait en évidence et rendrait irrécusables des circonstances honteuses qui ajouteraient une nouvelle ignominie à l'affront essuyé par notre drapeau. A cette considération il faut en ajouter une autre que blâmeront également les partisans d'une justice nationale. Une condamnation irrévocable, telle que la peine capitale, aurait été la conséquence probable de ce scandaleux procès. Ces

condamnations auraient privé à jamais Napoléon du concours d'officiers, irréprochables jusqu'au jour d'une fatale erreur qui n'anéantissait pas à ses yeux la valeur de leurs services passés. Des circonstances extraordinaires pouvaient surgir, qui leur offriraient l'occasion de prendre une éclatante revanche, comme le cas s'en est présenté, en 1813, pour le brave général Vedel entre autres, auquel Napoléon ne reprochait que son obéissance trop passive, à Baïlen, aux ordres du général en chef Dupont.

Napoléon, en quittant Bordeaux, s'était dirigé sur le département de la Vendée, en passant par Saintes et Rochefort. On l'y reçut comme un bienfaiteur. Les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants avaient quitté les métairies pour se porter en foule sur la route parcourue par l'Empereur et l'Impératrice, dont ils saluaient le passage par des acclamations de joie qui n'étaient pas commandées. Les traces des guerres civiles qui avaient désolé ces provinces avaient disparu. De grandes et belles routes, ouvertes de toutes parts, multipliaient les moyens de communication. De désert qu'il était le pays était redevenu peuplé et florissant. Le chef-lieu de Vendée, la Ville-Napoléon, était déjà pourvue de ses principaux établissements publics; les autres étaient en voie de construction. De nombreuses maisons particulières, nouvellement bâties, étaient toutes habitées. Dans les audiences que l'Empereur donna aux maires, aux curés qui y étaient réunis au nombre de plus de deux

cents, aux conseils départemental et communal, aux militaires, aux gardes d'honneur, il interrogea chacun sur les besoins de son département et accorda de nouveaux bienfaits. La reconnaissance que témoignaient les Vendéens pour la main qui leur avait rendu la prospérité était le meilleur garant de la résistance qu'ils opposeraient, le cas échéant, aux fauteurs de nouvelles discordes.

De Napoléon-Ville, l'Empereur alla passer à Nantes trois jours, pendant lesquels il ne demeura point oisif. Il visita Angers, Tours et Blois et arriva à Saint-Cloud le 14 août 1808.

CHAPITRE III

Fête de l'Empereur. — Présents offerts par l'ambassadeur de Russie, et par l'ambassadeur persan. — Visite à l'atelier du peintre David. — Défection générale en Espagne. — Réception honorable faite par la Ville de Paris aux colonnes de la Grande Armée. — Entrevue d'Erfurth. Détails. — Fête donnée à Weymar. — Présentation à l'empereur Napoléon de Goëthe et de Wieland. — Le baron Vincent à Erfurth. — Convention entre les deux empereurs. — Adieux. — Le roi et la reine de Prusse visitent l'empereur Alexandre à son retour. — M. de Romantzow. — Débarquement de l'armée française de Portugal à Rochefort. — M. de Bourmont. — Bible de Belem. — Conduite que tient le prince de Bénévent à Erfurth. — Ses entretiens nocturnes avec l'empereur Alexandre. — Son intelligence avec l'Autriche. — Mariage de son neveu avec la princesse Dorothée de Courlande. — Raisons par lesquelles le prince de Bénévent justifie sa conduite à Erfurth. — Évasion du marquis de la Romana des îles du Danemark. — Son débarquement en Espagne. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Mon voyage de Marrac à Vittoria. — Occupation de Burgos. — Le château de Lerma. — Défilé de Soma-Sierra. — Arrivée devant Madrid. — Sommations. — Moines espagnols au bivouac. — Entrée de l'armée à Madrid. — Quartier général de l'Empereur à Chamartin. — Le roi Joseph y arrive. — Il s'établit au Pardo. — Correspondance de la reine de Naples trouvée à Chamartin. — Actes de sévérité et de clémence. — Répression du pillage. — Marche au-devant de l'armée anglaise. — Traversée du Guadarama. Séjour au couvent de Tordesillas. — Audience donnée à l'abbesse de ce couvent. — Son ingénuité. — Bienveillance de l'Empereur pour elle. — Réflexion de l'Empereur sur les couvents. — Nouvelle des armements de l'Autriche. — Retour à Valladolid. — Une députation de la ville de Madrid. — Envoi du maréchal Lannes au siège de Saragosse. — Portrait de saint Napoléon trouvé dans le couvent des dominicains. — Résultats de cette courte campagne. — Retour en grande hâte à Paris. — Le maréchal Berthier envoyé à l'armée. — Décret contre les Français

servant à l'étranger. — Reproches violents faits au prince de Bénévent à l'issue d'un conseil privé. — Impassibilité de l'ex-ministre. — Son oubli apparent de l'humiliation qu'il avait subie. — Le duc de Gaëte. — M. de Montesquiou nommé grand chambellan. — Pensions accordées à des membres de l'ancienne famille régnante. — Exil de quelques personnes appartenant au faubourg Saint-Germain. — La duchesse de Gesvres. — L'Empereur habite l'Elysée. — Reddition de Sarragosse. — Notre-Dame del Pilar. — Tableau représentant l'Empereur dans son cabinet. — Nomination aux deux places vacantes de secrétaire du cabinet. — Note sur M. Mounier, l'un d'eux. — Organisation et personnel du bureau topographique. — L'armée autrichienne entre en Bavière sans déclaration de guerre. — Départ de l'Empereur pour la campagne de 1809. — Fausse interprétation de ses ordres. — Début de la campagne. — Bataille d'Eckmulh. — L'Empereur blessé devant Ratisbonne. — Combat d'Abensberg. — Prise de Vienne. — Court séjour à Schönbrunn. — L'île de Lobau. — Bataille d'Essling. — Mort du maréchal Lannes. — Regrets que sa perte cause à l'Empereur. — Retour à Schönbrunn. — Réunion de l'armée dans l'île de Lobau. — Le général autrichien Chasteler. — Les partisans Kats, Dornberg, Schill. — Irruption du duc de Brunswick-Œls en Westphalie. — Succès de l'armée d'Italie. — Sa jonction avec la Grande Armée. — Bataille de Raab. — Second passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Alerte. — Visite du champ de bataille. — Le colonel Oudet. — Macdonald, Oudinot et Marmont nommés maréchaux. — Armistice de Znaim. — Conférence d'Altenbourg, transférée à Vienne. — Tentative d'assassinat. — Paix de Vienne, articles patents et secrets. — Agrandissement du duché de Varsovie. — Lot accepté par la Russie. — Faiblesse numérique et conduite équivoque du contingent russe. — Duplicité du cabinet de Pétersbourg. — Députation de Hongrois. — Napoléon regrette d'avoir laissé l'Autriche trop forte. — Sollicitude de Napoléon pour ses soldats. — Condamnation d'agents militaires infidèles. — Expédition infructueuse des Anglais contre l'île de Walcheren. — Commandement de Bernadotte. — Démêlés de l'Empereur et du Pape. — Occupation des Marches et de Rome. — Enlèvement du Pape. — Création de nouvelles principautés et de nouveaux duchés. — Ordre des trois Toisons d'Or. — Érection d'un obélisque sur le terre-plein du Pont-Neuf. — Surprise de lettres. — Refus de grâce. — Pénurie des Viennois soulagée par l'Empereur. — Crescentini et Talma. — Le docteur Corvisart à Vienne. — Destruction des remparts de cette capitale. — L'Empereur attend à Nymphenbourg la ratification du traité de paix. — Retour en France. — Arrivée à Fontainebleau. — Cour nombreuse. — Intrigues de la reine d'Etrurie à Nice. — Elle est envoyée dans un couvent à Rome. — Mauvais état des affaires d'Espagne. — Succès du général Suchet en Aragon. — L'Empereur félicité par Ferdinand sur les victoires remportées en Espagne.

Le retour de l'Empereur eut lieu la veille de sa fête, qui fut célébrée avec les solennités accoutumées. Ce même jour, le Sénat donna une très belle fête dans le jardin du Luxembourg. Dans tous les théâtres il y eut des représentations gratuites. L'état-major de la garde impériale fêta la Saint-Napoléon par un repas de trois cents couverts dans les salles du Palais-Royal. La ville de Paris offrit à l'Empereur un banquet suivi d'un grand bal, auquel il assista avec l'Impératrice et toute sa Cour.

L'ambassadeur de Russie présenta, dans l'audience du dimanche suivant, des présents consistant en vases de jaspe, en tables, colonnes et coupes de malachite d'une dimension extraordinaire.

Le même jour, la statue de Napoléon, destinée à couronner la colonne de la place Vendôme, et qui venait de sortir du creuset avec un plein succès, fut amenée sur cette place. Cette statue, exécutée par Chaudet, avait été coulée avec le bronze des canons enlevés à l'ennemi.

L'Empereur passa à Saint-Cloud les cinq semaines qui suivirent son retour de Bayonne. Il y reçut, en audience solennelle donnée à cette occasion, le nouvel ambassadeur de Perse, Asker-Khan, qui lui était envoyé pour continuer les relations amicales qui avaient été nouées à Finckenstein par Mirza-Rizza. L'ambassadeur parla au nom du prince héréditaire de Perse. Il était chargé de faire hommage à l'Empereur des sabres de Tamerlan et de Thamas-Koulikan.

Parmi les présents qu'il offrit, se trouvaient de beaux châles de Cachemire, dont une partie fut donnée par l'Impératrice à des dames de sa Cour, au nom de l'Empereur.

Napoléon fit plusieurs excursions à Paris, pour assister à la fête de l'Hôtel de Ville, pour visiter des constructions d'utilité publique, pour voir des panoramas, et pour les réceptions du Corps diplomatique qui avaient lieu aux Tuileries. Pendant un de ses courts séjours à Paris, il alla voir dans l'atelier de David le grand tableau du *Couronnement*, accompagné par l'impératrice Joséphine et par une partie de la Cour. Napoléon avait absous David de ses erreurs, à la condition qu'il s'occuperait exclusivement de l'exercice d'un art dans lequel il excellait, et l'avait nommé son premier peintre. La visite de l'Empereur dans l'atelier de David était un encouragement donné aux arts.

La nouvelle de la capitulation de Baïlen, en vertu de laquelle vingt mille Français avaient mis bas les armes, en rase campagne, événement plus déplorable pour les armes françaises que ne l'avait été la reddition d'Ulm pour les armes autrichiennes, avait produit à Madrid la plus fâcheuse impression. Une défection générale se déclara, non seulement parmi les grands d'Espagne qui, après avoir prêté serment au roi Joseph à Bayonne, l'avaient accompagné à Madrid, mais même parmi les gens de la domesticité. Les bruits les plus étranges et les plus absurdes étaient

répandus par les moines et par tous les adversaires de la France pour porter aux derniers excès un peuple aveugle dans sa colère; le caractère ardent et sauvage de la population oisive et inflammable des villes et des campagnes les exagérait encore. Le peuple était travaillé dans ses fibres les plus sensibles, dans son orgueil national, dans sa religion, dans son attachement à ses princes. Un nouveau fléau de Dieu venait détruire leur nationalité, les arracher au sol natal, et les envoyer périr sous des climats glacés et dans des guerres lointaines, sacrifiés à sa dévorante ambition. Des fers destinés, disait-on, à les enchaîner deux à deux étaient apportés à la suite des troupes françaises. Il était résulté de ces impressions, avidement accueillies par la populace espagnole, une haine profonde, implacable, exaltée jusqu'à la férocité contre les Français. L'occupation de Madrid était devenue impossible. Le roi Joseph se décida à l'évacuer. Il en partit en plein jour le 31 juillet, en traversant la ville au milieu de l'extrême agitation que l'annonce de son départ y avait causée. Il fut suivi par quelques-uns de ses ministres, et se retira à Vitoria avec une partie de la première armée française qui était entrée en Espagne. Le soulèvement général qui s'ensuivit, le caractère d'animosité que prenait la guerre dans ce pays, la résolution qu'avait prise l'Empereur de s'y rendre en personne, lui firent sentir la nécessité de s'assurer que les dispositions de la Russie étaient les mêmes, et de conférer à ce sujet

avec l'empereur Alexandre. Il fit, en conséquence, proposer à ce prince une entrevue.

L'époque et le lieu de cette rencontre ayant été réglés, l'Empereur partit de Paris le 22 septembre pour se rendre à Erfurth, où l'entrevue devait avoir lieu.

Le même jour, la première colonne de la Grande Armée arrivait à Paris. Elle fut reçue à la barrière de Pantin par le corps municipal, qui lui offrit la couronne d'or votée à la Grande Armée après la bataille d'Austerlitz. Cette colonne fut suivie de plusieurs autres, qui traversèrent Paris successivement pour se rendre en Espagne. Toutes furent reçues avec la même solennité par les autorités municipales, et la Ville leur donna, à cette occasion, des banquets et des fêtes.

Le maréchal Lannes avait été envoyé pour recevoir l'empereur de Russie sur la limite des pays occupés par l'armée française. Napoléon, arrivé le premier à Erfurth, alla à la rencontre d'Alexandre à une lieue et demie de la ville, où les deux souverains firent leur entrée à cheval au son des cloches et au bruit du canon. Ils avaient échangé les insignes de leurs ordres. Pendant le séjour des empereurs à Erfurth, l'empereur Napoléon donna constamment la droite à l'empereur Alexandre comme faisant les honneurs et étant chez lui. Les maisons qu'ils occupèrent avaient été meublées par le garde-meuble de le couronne et défrayées par la liste civile française. Les rois de

Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, le prince Primat, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, les ducs de Saxe et la plupart des princes de la confédération du Rhin vinrent à Erfurth. L'empereur Napoléon reçut tous les jours à dîner l'empereur Alexandre, le grand-duc Constantin, son frère, et les souverains. A l'un de ces dîners, Napoléon, s'étant aperçu que l'empereur de Russie avait oublié son épée, lui fit présent de la sienne.

Les principaux acteurs du Théâtre-Français donnèrent de nombreuses représentations de nos meilleures tragédies. Les empereurs occupèrent, le premier jour, une loge située au centre de la salle. Cette distance de la scène empêchait Alexandre d'entendre distinctement la voix des acteurs, à cause de la faiblesse de son ouïe. Napoléon fit alors élever, sur l'emplacement de l'orchestre, une estrade où l'on plaça deux fauteuils pour les empereurs et des chaises pour les rois. Ce fût pendant l'une de ces représentations qu'Alexandre, se penchant vers Napoléon, lui fit l'application de ce vers d'*Œdipe*, auquel la haute réputation de Voltaire ne pouvait donner la célébrité qu'il a acquise depuis cette scène :

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux ! »

Toute la conduite de l'empereur Alexandre fut en harmonie avec le sentiment, moins vrai que simulé, qui lui avait dicté cette application. Les deux souverains passèrent trois semaines à Erfurth dans

les termes de la plus intime familiarité, se promenant à cheval et passant des revues de régiments français. Des chasses, des banquets, des bals, des représentations dramatiques furent donnés à Weimar à toute la cour d'Erfurth par le duc de Saxe-Weimar. Le champ de bataille d'Iéna fut visité par les empereurs.

Gœthe et Wieland furent présentés à l'empereur Napoléon, qui avait un grand désir de les connaître. Ces deux illustres poètes reçurent de lui l'accueil le plus distingué et justifièrent, à ses yeux, l'idée qu'il s'était faite de leur mérite. Napoléon emporta, des longues conversations qu'il eut avec eux, une grande estime pour leur talent et pour leur caractère. Il leur en donna un témoignage en les décorant, lui-même, de l'ordre de la Légion d'honneur.

De retour à Erfurth, l'Empereur y donna audience au baron de Vincent, envoyé d'Autriche. La conduite suspecte du cabinet de Vienne éveillait trop de méfiance dans l'esprit de Napoléon pour qu'il eût désiré inviter l'empereur François ou son principal ministre à la réunion d'Erfurth. M. de Vincent venait apporter à l'empereur Napoléon des protestations d'amitié dont le cabinet autrichien n'était point avare; il venait aussi pour observer ce qui se passait. Je dirai plus tard l'appui que cet envoyé comptait trouver, à Erfurth, pour le succès de sa mission.

Le même jour, une convention fut signée entre les deux empereurs; elle avait pour objet de renouveler

l'alliance de Tilsitt, de faire une démarche commune auprès du cabinet de Londres, enfin de reconnaître les nouvelles acquisitions de la Russie et le nouvel ordre de choses établi en Espagne. Après ces affaires réglées, les souverains se séparèrent; des présents furent échangés. L'empereur Alexandre, qui affecta de me traiter avec une grande bienveillance, voulut m'en laisser un témoignage par le don d'une boîte ornée de son chiffre en diamants, d'une valeur d'environ dix mille francs. Ce fut l'empereur Napoléon qui m'en donna le premier avis en m'autorisant à l'accepter. Alexandre vint prendre congé de Napoléon, qui l'accompagna à cheval jusqu'à l'endroit où ses voitures l'attendaient. Pendant ce long trajet, les deux souverains causèrent seuls ensemble; l'empereur Alexandre embrassa Napoléon, en le quittant, avec les apparences de la plus grande cordialité. Ils ne devaient se revoir que les armes à la main!... La vivacité de ces démonstrations fut la dernière expression d'une amitié qui n'avait pour mobile que l'ambition d'Alexandre. A Tilsitt, on était convenu de se réunir plus tard pour s'entendre, comme l'espérait le czar, sur la question de la Turquie. Le refus de Napoléon de céder aux exigences de l'empereur Alexandre et de tolérer, pour le moment, autre chose que l'acquisition de la Valachie et de la Moldavie au profit de la Russie, commença à refroidir ce prince sur une alliance qui lui parut stérile, dès qu'elle ne portait pas tous les fruits qu'il espérait en recueillir.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que, deux mois environ après le retour d'Alexandre d'Erfurth à Pétersbourg, le roi et la reine de Prusse entraient dans la capitale de la Russie. Leurs Majestés prussiennes étant arrivées la veille (6 janvier 1809) à Strelna, maison de plaisance impériale située à deux postes de Pétersbourg, l'empereur Alexandre s'empressa d'aller les voir et eut avec elles une longue conférence. Il revint à Strelna le lendemain matin, avant l'entrée solennelle à Pétersbourg, et resta enfermé, durant deux heures, avec le roi et la reine.

L'empereur Alexandre était accompagné à Erfurth par le comte Romanzoff, que je cite parce qu'il y fut l'objet des attentions de l'empereur Napoléon. Ce ministre jouissait de toute la confiance de son maître et se montrait partisan déclaré de l'alliance française. M. de Romanzoff poussait à la réalisation des projets de Pierre et de Catherine sur l'empire d'Orient. Lorsque les relations amicales qu'il avait soigneusement entretenues entre la Russie et la France vinrent à cesser, soit que le chancelier russe vît dans ce changement de politique l'abandon du projet de partage de la Turquie, soit qu'il ne voulût pas coopérer au système de l'alliance anglaise contre lequel il s'était toujours prononcé, il donna sa démission de tous ses emplois. Il emporta dans sa retraite la considération générale et conserva l'estime de son souverain, souvent exprimée dans les termes les plus honorables. Il consacra ses loisirs aux lettres et

aux sciences. Protecteur éclairé de l'industrie et du commerce russes, il employa la plus grande partie de son immense fortune à la fondation d'établissements philanthropiques, à des expéditions maritimes, à la publication de chroniques et de documents anciens sur l'histoire de la Russie. Il accorda des encouragements aux savants nationaux et étrangers, et leur ouvrit sa vaste et riche bibliothèque.

Dans les mémoires qu'a laissés M. de Talleyrand, mémoires dont quelques passages ont été communiqués, que ses secrétaires ont copiés, et à la rédaction desquels quelques-uns même ont coopéré, il se trouve un chapitre curieux dont je donne plus loin la substance. Il est relatif aux conférences qui eurent lieu entre les deux souverains de France et de Russie à Erfurth, en 1808, antérieurement à la campagne que Napoléon fit en personne en Espagne. Depuis la Restauration, M. de Talleyrand parlait avec complaisance de la conduite qu'il avait tenue à cette époque. Les révélations qui vont suivre ne sont donc pas la violation d'un secret. D'ailleurs, si je devance le temps marqué par lui-même où le public sera initié à ses confidences, on me pardonnera cette indiscrétion. Déjà, et dès à présent, cet important personnage appartient à l'histoire comme homme public; il est tombé dans le domaine de la chronique.

Lorsque l'entrevue d'Erfuth eut été convenue entre les deux souverains, l'empereur Napoléon,

quoique le prince de Bénévent ne fût plus ministre et qu'il eût été remplacé par M. de Champagny, les emmena tous deux au lieu de l'entrevue. Une longue habitude des services du prince de Bénévent lui en rendait l'emploi nécessaire dans diverses circonstances ; il jugea que l'habileté de ce ministre dans les conférences diplomatiques et son initiation à ses vues politiques pouvaient lui être utiles. Si cette imprudence à l'égard d'un homme qui avait des torts envers lui et auquel il n'avait pas permis, par de justes raisons, de réunir le ministère des Relations Extérieures à la dignité de Vice-Grand Électeur et à la charge de Grand Chambellan, a été souvent nuisible à Napoléon, on peut dire que la faute qu'il commit en faisant venir Talleyrand à Erfuth devint funeste à l'Empereur. A Erfurth Napoléon employa surtout le prince de Bénévent dans ses communications confidentielles avec l'empereur Alexandre. J'ignore si l'Empereur a été bien informé de la nature des entretiens nocturnes que M. de Talleyrand avait avec le Czar, chez la princesse de La Tour et Taxis, à l'issue du spectacle auquel les souverains assistaient presque tous les soirs. Quels étaient ces entretiens ? C'est ce que le prince de Bénévent s'est chargé de faire connaître, non seulement dans ses Mémoires, mais aussi dans ses causeries intimes.

A Erfurth, M. de Talleyrand venait chaque matin au lever. Quand tout le monde s'était retiré, Napoléon le retenait. Il l'entretenait de ses desseins, de ses

vues sur l'empire Ottoman, des affaires d'Espagne, de la conduite qu'il voulait tenir envers l'empereur Alexandre, des avantages qu'il espérait tirer de son alliance, des concessions, mesurées graduellement, qu'il se proposait de lui faire. Le prince de Talleyrand avoue qu'il ne se faisait pas scrupule de livrer ces confidences au Czar dans leurs entretiens du soir. Il préparait ainsi ce prince aux communications qu'il devait recevoir de l'empereur Napoléon, en l'avertissant du but caché des insinuations qui lui seraient faites. Alexandre parlait à Erfurth de son ardent désir de visiter Paris, du bonheur qu'il aurait en assistant aux séances du Conseil d'État présidé par Napoléon et à pouvoir s'initier, sous un tel maître, à la science de l'administration. J'ignore jusqu'à quel point l'expression de ce vœu était sincère; j'ai entendu l'empereur de Russie en parler avec une apparente conviction; mais les révélations du prince de Bénévent ont dû sensiblement modérer cette velléité du Czar d'augmenter son intimité avec Napoléon. En admettant que cet ex-ministre n'ait pas envenimé les confidences de son maître, on comprendra aisément que ces sortes de confidences roulent toujours sur des points délicats qui, lorqu'ils sont abordés sans mission et sans être traités avec l'opportunité et la circonspection nécessaires, peuvent être faussement interprétés et produire de déplorables effets.

Le prince de Bénévent ne se contentait pas d'abuser de la confiance de Napoléon en ce qui concer-

nait la Russie; il rendait à l'Autriche un autre service. M. de Metternich, n'ayant pu obtenir pour son souverain une invitation de venir à Erfurth, était resté à Paris, où ses fonctions d'ambassadeur le retenaient. Le cabinet autrichien ne pouvait se passer de la présence d'un représentant à Erfurth. L'empereur d'Autriche y dépêcha donc un envoyé, porteur d'une lettre dont l'objet apparent était de féliciter l'empereur Napoléon à l'occasion de sa présence en Allemagne et de le rassurer sur les dispositions justement suspectes du cabinet autrichien; en réalité, avec la mission d'observer ce qui se passerait à Erfurth, et de tâcher de découvrir ce qui pourrait s'y tramer contre l'Autriche. M. le baron de Vincent, que le prince de Bénévent avait déjà présenté à Paris et à Varsovie à l'Empereur, dans des circonstances à peu près analogues, fut, comme nous l'avons vu, désigné pour cette mission. Il eut ordre de voir M. de Talleyrand et de recevoir ses confidences. Le prince de Bénévent donnait à ses relations secrètes avec l'empereur de Russie et avec le ministre autrichien une explication dont je parlerai tout à l'heure. Il est difficile, cependant, de croire qu'elles fussent entièrement désintéressées de sa part, quoique je n'aie aucune preuve du prix dont l'Autriche a dû payer de si précieux avis. Quant à la récompense donnée par l'empereur Alexandre, nous pouvons, entre autres témoignages de la gratitude du Czar, citer le fait suivant.

Dans une des audiences accordées par Napoléon au prince de Bénévent, et dont celui-ci faisait l'usage qu'on vient de voir, l'Empereur lui dit que dans ses causeries familières avec Alexandre, ce dernier étant venu à parler de l'éventualité d'un divorce et de la nécessité où Napoléon serait de se remarier, la main d'une des grandes-duchesses de Russie, sœur du Czar, avait été indirectement proposée par ce prince.

M. de Talleyrand comprit aussitôt le parti qu'il pourrait tirer pour lui-même de cette confidence. Il s'en félicita avec l'empereur Alexandre puis, saisissant avec dextérité l'occasion, il lui dit : « Sire, puis-« que Votre Majesté est dans de si heureuses dis-« positions matrimoniales, Elle me permettra de « lui demander une faveur. J'ai eu le malheur de « perdre l'aîné de mes neveux, jeune homme d'espé-« rance[1]. Il m'en reste un que je voudrais marier « avantageusement ; mais en France je dois y renon-« cer. L'Empereur garde ses riches héritières pour « ses aides de camp. Votre Majesté a pour sujette « une famille à laquelle mon plus grand désir serait « de m'allier : la main de la princesse Dorothée de « Courlande comblerait les vœux de mon neveu « Edmond. » L'empereur Alexandre, qui avait souvent protesté de son désir d'être agréable au prince de Bénévent, s'empressa de lui promettre son inter-

[1] Le comte Louis de Périgord, envoyé en courrier à Pétersbourg, en était reparti sans prendre le temps de se reposer. Il venait de mourir à Berlin d'une fluxion de poitrine, victime de son zèle.

vention; dit qu'il avait l'intention, en retournant à Pétersbourg, de s'arrêter chez la duchesse de Courlande; qu'il emmènerait avec lui Edmond de Périgord, lequel étant alors attaché à l'ambassade de France en Russie avait accompagné le duc de Vicence à Erfurth; qu'il se chargerait de le faire agréer à la duchesse, et que la chose pouvait être regardée comme faite.

Après les récits faits par M. de Talleyrand lui-même, avec d'amples développements de ce qui se passa à Erfurth entre lui, l'empereur de Russie et l'envoyé autrichien, on voudra nécessairement connaître le prétexte qu'il met en avant pour justifier toute sa conduite. Ce prétexte le voici : effrayé des dangereux progrès de la puissance de Napoléon, le prince de Bénévent eut la pensée *patriotique* de chercher à arrêter l'impétuosité de son essor et à entraver l'exécution de ses projets aventureux, pour le ramener à la modération. Il feignit de croire qu'en éveillant à cet égard la vigilance de la Russie et de l'Autriche, il rendrait un service signalé à Napoléon d'abord, puis à la France et à l'Europe. Une telle apologie rappelle celle de ces comptables infidèles des régiments qui, punis par le Gouvernement impérial, se posaient devant celui de la Restauration en victimes du Gouvernement déchu, disant, pour leur justification, qu'ils avaient voulu affamer l'usurpateur et le réduire à l'impuissance en le privant du nerf de la guerre. L'Empereur ne sut que longtemps après quelle était

la nature des entretiens nocturnes qu'avait M. de Talleyrand avec l'empereur Alexandre chez la princesse de la Tour et Taxis.

Ce fut pendant son séjour à Erfurth que l'Empereur apprit la Convention de Cintra en vertu de laquelle l'armée française obtint de rentrer en France avec armes et bagages, transportée sur des bâtiments anglais. La capitulation était honorable. Quelque peine que causât à Napoléon cette issue de l'expédition de Portugal, il n'en témoigna aucun ressentiment au duc d'Abrantès, qui était un brave et loyal soldat, d'une rare intrépidité et entièrement dévoué à sa personne. L'armée française débarqua peu de temps après à Rochefort ; M. de Bourmont, que le général Junot avait trouvé en Portugal, en faisait partie. Le général en chef, reconnaissant des services que Bourmont avait rendus à Lisbonne, avait demandé pour lui du service à l'Empereur qui l'avait refusé ; et ce fut contre ses ordres que cet ancien chef vendéen suivit l'armée.

Depuis le retour du général Junot, des plaintes avaient été portées à l'Empereur sur la trop grande extension que le duc d'Abrantès avait donnée au droit de conquête en Portugal, entre autres sur l'enlèvement de la fameuse Bible du couvent de Belem. Pour faire comprendre le prix que le gouvernement portugais attachait à ce manuscrit, il est nécessaire d'en tracer brièvement l'histoire. Lors de la découverte du passage des Indes Orientales par le cap de

Bonne-Espérance, Vasco de Gama envoya au roi de Portugal, dom Manuel, les prémices des richesses de ces contrées, consistant en or, perles et diamants. Selon les idées du temps, Dom Manuel crut devoir au Saint-Siège l'hommage des premiers fruits de cette découverte. Jules II, qui occupait alors le siège pontifical, envoya en retour au roi de Portugal un manuscrit remarquable par la perfection de l'écriture, la beauté des vignettes rehaussées d'or, et par la magnificence de sa reliure et de ses fermoirs enrichis de pierres précieuses. Ce manuscrit était une Bible avec un commentaire par Dom Thomas de Lira, en sept volumes grand in-quarto. Dom Manuel venait de fonder à Belem un couvent de hiéronymites avec toute la somptuosité qui était alors le partage des fondations religieuses. Il y fit déposer l'ouvrage, et le mit sous la garde du prieur. On ne laissait voir ce livre, encore dans les derniers temps, qu'avec une grande circonspection; les religieux ne pouvaient s'en dessaisir sans une autorisation, non seulement signée, mais même écrite de la main du roi. Le général Junot ayant entendu parler de cette merveille, et usant du droit de conquête, se la fit apporter promettant de ne la garder que trois jours; mais il oublia sa promesse. Les événements amenèrent la bataille de Vimeiro et la convention de Cintra, qui stipulait l'évacuation du Portugal par les troupes françaises. Le prieur des hiéronymites fit intervenir le général anglais pour rentrer en possession de la

Bible, et un officier se rendit chez le général Junot afin d'en demander la restitution. Junot allégua que le manuscrit avait été envoyé en France par l'aviso qui avait informé l'Empereur de la convention de Cintra, en exprimant son regret de n'être pas en mesure de la rendre. Cette Bible resta donc à Paris dans la bibliothèque du général. A la mort de celui-ci, on mit en vente son mobilier, ses tableaux et ses livres. La Bible ne fut pas comprise dans le catalogue; on se réserva de traiter du prix de gré à gré. Un Français, qui avait résidé pendant une douzaine d'années en Portugal et qui était rentré en France, fut chargé d'écrire à l'Empereur, qui était alors à Dresde, pour l'informer des faits mentionnés plus haut et solliciter l'intervention de son autorité pour la restitution de cette Bible. L'Empereur en écrivit au duc de Rovigo, ministre de la police, qui fit les démarches prescrites par Napoléon. Le malheureux duc d'Abrantès venait de mourir à la suite d'une déplorable aliénation mentale. Par intérêt pour M^me^ d'Abrantès, restée veuve et sans fortune, et considérant peut-être que le temps avait, pour ainsi dire, légitimé la possession d'un butin fait à la guerre, l'Empereur n'insista pas sur l'exécution de l'ordre de restitution qu'il avait donné. Il était d'ailleurs trop occupé alors pour prêter à cette affaire une sérieuse attention et la chose en resta là. La Restauration arriva. Le marquis de Palmella, ministre portugais à Paris, et le comte de Funchal, ministre de

Portugal à Rome, firent des démarches pour obtenir la restitution du précieux manuscrit. Le comte Funchal demanda une audience au roi Louis XVIII et en obtint un ordre qui obligeait la duchesse d'Abrantès à restituer la Bible. Mais le Roi, ayant égard à la position précaire de Mme d'Abrantès, intervint pour qu'une somme que je crois être de quatre-vingt mille francs, prix auquel la Bible avait été estimée, fût payée à la duchesse. Au moyen de cet arrangement, la Bible, commentée par Dom Thomas de Lira, reprit le chemin du couvent des hiéronymites, où elle se trouve en ce moment. Le pauvre prieur du couvent avait été exilé pendant trois ans pour s'être laissé enlever ce manuscrit, malgré l'impuissance où il avait été de s'y opposer.

Au retour d'Erfurth, l'Empereur ne passa que dix jours à Saint-Cloud. Il y apprit le débarquement en Espagne de l'armée du marquis de la Romana, dont l'évasion des îles du Danemark, où elle était cantonnée, lui avait été annoncée au mois d'août dernier. Cet événement était de nature à augmenter l'exaltation des peuples de la Péninsule, et à fortifier l'esprit de résistance qui les animait. Le précédent gouvernement espagnol, dirigé par le Prince de la Paix, avait — sur la demande de l'Empereur — joint à l'armée française un corps de quinze mille hommes, en expiation de sa proclamation hostile du 3 octobre 1806, dont nous avons parlé à sa date. Ce corps, dont le

commandement avait été confié au marquis de la Romana, eut pour destination le nord de l'Allemagne. Placé sous les ordres du prince de Ponte-Corvo (Bernadotte), il fut chargé de la défense des îles de Fionie. Le général espagnol, apprenant les événements de Bayonne, conçut le dessein de ramener ses troupes en Espagne, et, en privant l'armée française de leur concours, de fournir des auxiliaires à l'insurrection. Il s'aboucha à cet effet avec l'amiral anglais Keates, qui commandait dans la Baltique, par l'intermédiaire d'un prêtre espagnol d'origine écossaise nommé Robertson. Il travailla alors à réunir ses troupes éparses, par des combinaisons ourdies avec une profonde dissimulation, sur des points de la côte où des bâtiments de transport anglais se trouvaient prêts pour les recevoir. La Romana avait su inspirer à Bernadotte une telle confiance que des compagnies espagnoles faisaient partie de la garde personnelle du général en chef. A la faveur d'ordres supposés de l'état-major, il avait pu faire exécuter par ses troupes, pendant les plus longs jours de l'année, des marches qui auraient dû paraître suspectes. Les détachements dispersés dans l'île de Fionie et dans le Jutland gagnèrent ainsi, sans bruit, l'île de Langeland qui leur avait été assignée comme lieu de rendez-vous commun. Les troupes espagnoles les plus rapprochées de Copenhague, qui s'étaient livrées à des actes de violence, furent désarmées par les Danois. Tout le reste fut

réuni en trois jours et embarqué. Ces troupes relâchèrent, pendant leur traversée, en Angleterre, où le gouvernement anglais les fit armer et équiper à ses frais. Après une longue navigation, le général La Romana débarqua dans les premiers jours d'octobre, à Santander, avec 9,000 hommes qui allèrent grossir l'armée du général Blake, dans la Biscaye.

L'Empereur partit le 29 octobre pour aller se mettre à la tête des armées d'Espagne, auxquelles plusieurs corps venus d'Allemagne se réunissaient. Il ne fit que coucher au château de Marrac, d'où il se rendit à cheval à Vitoria où se trouvait le roi Joseph. Il passa cinq jours dans cette ville pour donner le temps aux troupes d'arriver, occupé du soin d'assurer ses communications et d'ordonner des dispositions militaires dans la Biscaye, dans la Navarre et dans l'Aragon. Je partis le lendemain de Bayonne et fis le trajet jusqu'à Vitoria à franc étrier avec M. Yvan, chirurgien ordinaire de l'Empereur, laissant ma voiture derrière moi. Nous fûmes surpris de trouver à Vitoria les vieux grenadiers à pied de la Garde, qui avaient quitté Bayonne la veille et qui avaient fait près de vingt-cinq lieues en deux jours, chargés comme des soldats romains. A Oyarsun, le maître de postes et sa femme nous rendirent l'important service de nous retenir jusqu'au jour, parce que des paysans armés s'étaient montrés sur la route. Nous trouvâmes, en effet, à un mille d'Oyarsun, un officier français assassiné gisant sur le bord du che-

min. Mondragon, que nous traversâmes, avait un air de fête qui devait nous rassurer. Cependant, nous trouvions de distance en distance de jeunes conscrits, placés en sentinelles perdues, qui étaient livrés à une grande anxiété. Enfin nous arrivâmes heureusement à Vitoria. Je m'étais fait envoyer de Paris de petits pistolets que je portais sur moi. L'Empereur, qui avait été instruit de cet excès de prudence, me dit que j'avais eu tort, parce que cela faisait croire à Paris qu'il courait des dangers personnels. Mais, quand je lui eus rendu compte de notre voyage, il ne put blâmer cette précaution, bonne seulement pour des individus isolés; car la sûreté de l'Empereur et de sa maison n'a jamais été un instant compromise.

Le 11 novembre, l'Empereur était à Burgos, après avoir livré, la veille, en avant de cette ville, un combat dans lequel on prit des drapeaux que Napoléon envoya au Corps législatif. Les établissements publics, les églises de cette malheureuse ville furent presque tous livrés au pillage. Le feu du bivouac, établi dans le palais de l'évêque, qu'habitait l'Empereur, était alimenté par des meubles brisés. Les officiers se chauffaient à ce feu assis sur des fauteuils dorés. L'abbaye, qui renfermait les tombeaux du Cid et de Chimène, reçut de nombreux visiteurs. Elle était située en dehors de Burgos. M. Denon, que j'y accompagnai, en rapporta une dent de Chimène qu'il plaça dans un reliquaire où il avait recueilli quelques

débris de la dépouille mortelle de plusieurs personnages célèbres.

L'Empereur resta pendant dix ou douze jours à Burgos. De là, il se porta sur Madrid par la route d'Aranda. Le beau château de Lerma, qui se trouvait sur notre passage, contenait dans ses caves une énorme provision d'excellent vin qui fut livré aux soldats. Ils pétrissaient, avec ce vin, des galettes qu'ils faisaient cuire sous la cendre chaude de leurs bivouacs. L'air était, sans exagération, parfumé de l'odeur de ce vin répandu par l'insouciance prodigue qui est naturelle au soldat.

Le défilé de Somo-Sierra, fortifié par les Espagnols, qui se flattaient d'y arrêter l'armée française et de lui fermer là le chemin de Madrid, défilé défendu par dix mille hommes et quinze pièces de canon, fut enlevé par une charge audacieuse des chevau-légers polonais de la Garde, dirigée par le général Montbrun. Philippe de Ségur y fut dangereusement blessé. Aucun obstacle n'arrêtant plus la marche de l'armée, elle s'avança rapidement sur Madrid. L'Empereur parut devant les murs de cette ville le 2 décembre, quatrième anniversaire de son couronnement et troisième de la bataille d'Austerlitz. Le roi Joseph l'avait rejoint la veille à son quartier général.

Madrid était au pouvoir d'une populace fanatique qui en disputa l'entrée aux Français. Un officier d'état-major, qu'on y avait envoyé en parlementaire, fut assailli dans l'intérieur par une troupe d'assassins

et faillit être massacré. L'Empereur aurait pu faire enlever de vive force cette capitale qui n'était point fortifiée; mais il voulut éviter aux habitants les horreurs d'un assaut. Il parlementa pendant deux jours avec des furieux que son humanité enhardissait. On amena au bivouac où j'étais des prisonniers espagnols, parmi lesquels se trouvaient de jeunes moines vêtus de longues redingotes noires boutonnées jusqu'au menton, et portant un ceinturon veuf de son épée. Ils voulaient se faire passer pour officiers, et affectaient une tournure militaire. Alors on leur commandait l'exercice qu'ils tentaient d'exécuter, mais comme des hommes qui n'avaient jamais manié les armes; on leur demandait ensuite à quel régiment ils appartenaient. Puis, quand on avait suffisamment joui de leur embarras, on les décoiffait et l'on mettait à découvert une tonsure fraîchement rasée qui trahissait, à leur grande confusion, le déguisement qu'ils avaient pris.

L'occupation du Buen Retiro, château royal situé sur une hauteur, à l'une des portes de Madrid, où quelques travaux de défense avaient été exécutés, permettait à Napoléon de foudroyer la ville. Cependant il voulut essayer une nouvelle sommation. La junte de défense y répondit par l'envoi du capitaine général Thomas de Morla, l'un des généraux qui s'étaient conduits inhumainement envers les capitulés de Baïlen. Il vint demander la retraite des troupes françaises pour donner à la junte le temps de calmer

l'effervescense populaire. Mais l'Empereur le reçut avec une sévérité qui l'intimida. Il essuya de Napoléon des reproches si accablants et si justes qu'il se retira épouvanté sans achever sa mission. Il avait reçu pour ultimatum l'injonction de rendre la ville dans un délai de douze heures, sous peine d'être passé par les armes avec sa garnison.

L'Empereur fit procéder à un désarmement général. Les autorités de la ville vinrent faire leur soumission et reconnaître le roi Joseph, qui refusa de recevoir les Grands d'Espagne restés à Madrid. Les plus compromis avaient suivi les troupes espagnoles qui avaient évacué la capitale par les portes que nous n'occupions pas encore. D'autres furent arrêtés et envoyés en France ; Madrid fut occupé militairement et le roi n'habita pas le palais. Il alla s'établir au Prado, château royal situé à une lieue de la capitale. L'Empereur ne voulut pas non plus résider à Madrid et prit ses quartiers à Chamartin, maison de campagne aux portes de la ville, appartenant au duc de l'Infantado. Chamartin est un petit château sans dépendances, servant de pied à terre pendant la belle saison. Le froid était assez vif quand l'Empereur vint dans ce château, et il n'y avait de cheminée nulle part. On n'avait pour se chauffer que des *braseros*, grands bassins de cuivre remplis de braise ou de cendre chaude, qu'on place au milieu de la pièce. On construisit, à la hâte, dans sa chambre à coucher et dans son cabinet, des cheminées provisoires ; ce

qui lui rendit cette habitation supportable pendant les quinze jours qu'il y resta. Je dirai en passant qu'il était en général peu sensible au froid; il supportait moins facilement la chaleur. Cependant, jamais il ne se départit de l'habitude qu'il s'était imposée, même dans la saison la plus chaude, de porter constamment son uniforme agrafé jusqu'au haut de la poitrine.

Pendant son séjour à Chamartin, Napoléon s'occupa de prendre les dispositions militaires pour arriver à la soumission complète de l'Espagne. Il rendit plusieurs lois pour donner à ce pays les institutions qui lui manquaient. Il passait enfin chaque jour des revues sous les murs de Madrid.

On trouva à Chamartin une correspondance curieuse de la reine Caroline de Naples avec sa fille, la princesse des Asturies. Ces lettres avaient été oubliées dans un meuble.

Quelques-unes étaient écrites avec de l'encre sympathique et datées du mois de janvier 1806. C'était le moment où l'entrée des Français à Naples allait s'accomplir. L'amertume avec laquelle la malheureuse reine y parlait de ses alliés les Anglais — qu'elle accusait de perfidie et de lâcheté — c'étaient ses expressions — engagea Napoléon à publier ces lettres. Cette correspondance d'ailleurs ne prouvait pas qu'une grande union existât entre les deux familles royales de Naples et d'Espagne; elle décelait naturellement beaucoup de haine contre les Français. On trouva également un petit almanach de la cour de

Naples de l'année 1802, année du mariage du prince des Asturies avec la princesse de Naples, mariage qui avait été célébré à Barcelone avec magnificence. Cet almanach, en souvenir probablement de l'union royale précitée, portait en regard de chaque mois douze jolies gouaches représentant la ville de Naples, le palais, et différentes résidences royales des Deux-Siciles.

Le séjour de l'Empereur à Chamartin fut marqué par un acte de sévérité et par un acte de clémence. Un ordre du jour avait prescrit l'observation de la plus stricte discipline, qui avait été jusqu'alors trop souvent négligée, et menaçait les délinquants de la rigueur des lois militaires. Deux voltigeurs de la garde impériale, coupables de pillage, de vol et de violences odieuses commises envers des habitants de Madrid, furent condamnés à être fusillés en vue de la ville. La grâce de ces soldats, en faveur desquels on faisait valoir leur bonne conduite antérieure, fut rejetée par l'Empereur qui jugea leur exécution indispensable au maintien de la discipline militaire. Je ne puis m'empêcher, à l'occasion de cet acte de sévère justice, de relever l'accusation portée contre Napoléon d'avoir toléré des désordres dans ses armées par une sorte de transaction tacite entre lui et ses soldats qui, semblables aux hordes indisciplinées du moyen âge, auraient servi leur chef en raison de la tolérance accordée à leurs déportements. Ceux qui ont suivi les armées impériales ont pu juger des soins

qu'apportait Napoléon à réprimer tout pillage. S'il apprenait que, sur ses derrières, les maraudeurs commettaient des désordres, l'Empereur ordonnait la formation de colonnes mobiles pour leur donner la chasse; il rendait responsables de leurs délits les commandants des places et ceux des postes chargés de protéger les communications. Ses ordres du jour prescrivaient le plus grand respect pour les propriétés et flétrissaient ceux qui toléraient les désordres. Vienne, Berlin, Madrid, etc., ont été le théâtre de condamnations prononcées et exécutées contre des soldats appartenant aussi bien à la garde impériale qu'aux autres corps de l'armée, quand ces soldats avaient été convaincus de pillage.

Le marquis de Saint-Simon, français au service de l'Espagne, qui avait été pris les armes à la main, commandant un parti d'insurgés, et qu'une commission militaire avait condamné à mort, bénéficia de la clémence de Napoléon. La fille de cet émigré, protégée par quelques officiers de la maison impériale, touchés de sa piété filiale, — et surtout par le capitaine Duchand, officier d'ordonnance de service, — fut placée sur le passage de l'Empereur, aux pieds duquel elle se jeta en implorant la grâce de son père. Napoléon ne put la refuser aux larmes de M^lle de Saint-Simon; la leçon lui avait paru d'ailleurs suffisante.

L'Empereur était depuis quinze jours à Chamartin, attendant avec une vive impatience des nouvelles de l'armée anglaise, lorsqu'il apprit enfin qu'elle

avait débouché du Portugal en Espagne par Salamanque, et qu'elle marchait sur Valladolid. Napoléon partit pour se porter à sa rencontre. Il traversa le Guadarrama, montagne située au nord-est de Madrid. Nous fûmes accueillis, au cours de ce trajet, par une tempête de neige qui menaça de nous engloutir et par un froid glacial qui fit périr quelques soldats. Notre armée fit dans ce passage l'épreuve des souffrances qu'il nous fallut endurer, plus tard, lors de la terrible retraite de Moscou. On ne pouvait se tenir à cheval ; l'Empereur dut mettre pied à terre et faire marcher à pied les chasseurs de sa garde, au milieu desquels il se plaça, traçant ainsi le chemin à l'infanterie qui suivait. Arrivé au bas de la montagne il s'arrêta pour rallier tout son monde.

Quelque impatience qu'éprouvât l'Empereur d'atteindre l'armée anglaise qui se retirait devant lui, il se trouva dans la nécessité de passer deux jours à Tordesillas, pour attendre l'arrivée de ses corps. Il s'y installa dans un bâtiment dépendant du couvent de Sainte-Claire, qui était réservé pour l'habitation de l'évêque, lorsque celui-ci venait faire sa visite pastorale.

Voici ce que m'a raconté, sur le séjour de Napoléon dans ce couvent, M. d'Hédouville, frère du général, qui faisait les fonctions d'officier d'ordonnance de l'Empereur en Espagne et lui servait d'interprète.

Napoléon étant à dîner chargea cet officier de lui

amener la supérieure du couvent. Cette religieuse espagnole était entrée en religion à l'âge de six ans. Elle refusa d'abord de suivre M. d'Hédouville, alléguant qu'il ne lui était pas permis de violer sa clôture et de franchir les grilles du cloître. Elle se rendit à l'observation que l'ordre d'un souverain lui servait de dispense. Elle prit avec hésitation le bras de son conducteur. Arrivée à la grille elle fut saisie d'un tremblement qui ne lui permit pas d'avancer, et il fallut que M. d'Hédouville la soutînt. Elle lui dit qu'il y avait plus de soixante ans qu'elle était entrée au couvent par cette grille et que, depuis, elle ne l'avait pas repassée. Introduite auprès de l'Empereur, son premier mouvement fut de s'agenouiller devant lui. Sur un signe qu'il fit, elle fut retenue par M. d'Hédouville. Ce qui frappait le plus la pauvre et simple religieuse c'était la plaque et les décorations de l'Empereur, vers lesquelles elle ne pouvait s'empêcher d'étendre la main. M. d'Hédouville la retenait en lui faisant remarquer l'indiscrétion de ce mouvement de curiosité. L'Empereur lui fit plusieurs questions. Il commença par lui demander si elle était l'abbesse du couvent. Elle répondit qu'elle n'y occupait que la seconde place et ajouta : « Heureusement pour moi! » Napoléon voulant savoir pourquoi, elle dit qu'elle aimait mieux obéir que commander, que c'était plus méritoire, et que sa conscience était plus en repos. L'Empereur ne put s'empêcher de sourire de l'ingénuité de cette réponse.

Il lui demanda ensuite si Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, morte à Tordesillas, était enterrée dans le couvent. Elle resta un moment pensive et finit par répondre qu'il y avait des reines et des princes enterrés dans les caveaux, mais qu'elle ignorait leurs noms. Interrogée si elle n'avait pas quelque connaissance de l'histoire d'Espagne, elle dit qu'elle ne connaissait que ses livres de liturgie et les passages de la Bible dont son confesseur lui permettait la lecture. L'Empereur, lui trouvant l'œil vif malgré son âge, voulut savoir si elle avait été jolie. Elle répondit naïvement qu'elle le croyait, mais qu'elle n'avait pas eu de miroir et que personne ne le lui avait dit. La conversation se soutint pendant quelque temps sur ce ton et les réponses de la nonne annonçaient de l'esprit naturel. Napoléon, satisfait de son innocence et de son ingénuité, dit qu'il voulait lui accorder une grâce et qu'elle pouvait lui demander ce qu'elle désirait. Avant de répondre la religieuse voulut savoir si on lui accorderait tout ce qu'elle demanderait; on lui dit que l'Empereur ne promettait pas en vain; alors elle demanda la grâce du directeur du couvent, qui avait été pris à la tête de bandes armées un crucifix à la main. Napoléon l'accorda puisqu'il l'avait promis, ajoutant que ce moine devait éviter de retomber dans la même faute, parce qu'il n'aurait plus le pouvoir de lui pardonner. La religieuse promit qu'elle aurait soin qu'il ne quittât pas le couvent et répondit de lui. L'Empereur dit ensuite qu'il avait,

à sa considération, accordé une grâce à quelqu'un d'étranger à sa famille, mais que c'était pour elle personnellement qu'il voulait faire quelque chose. Comme elle hésitait à répondre, il lui fit demander si elle avait des parents. Elle répondit qu'elle avait un frère dans les ordres. « Veut-elle que je le fasse évêque ? » dit Napoléon. Elle se mit à genoux pour le remercier de cette faveur inespérée, mais la bonne volonté de Napoléon ne put être remplie, car ce religieux était enfermé dans Saragosse. Avant que la prieure rentrât dans son cloître, l'Empereur lui fit offrir du café. Elle ne le trouva pas bon, elle n'en avait jamais goûté et ne connaissait que le chocolat. La pauvre religieuse, après avoir remercié de nouveau l'Empereur de la bienveillance avec laquelle il l'avait accueillie, et lui avoir baisé la main, fut reconduite par M. d'Hédouville dans son cloître, émue et reconnaissante.

Avant que l'Empereur partît de Tordesillas, M. d'Hédouville vint me demander de sa part cent napoléons pour les porter à la supérieure du couvent. Il fut à son arrivée l'objet de la curiosité et des prévenances des sœurs auxquelles la supérieure avait raconté sa visite. Elles accoururent toutes pour le voir: elles le touchaient de la main et l'examinaient avec la curiosité d'insulaires qui auraient vu des Européens pour la première fois. Quand M. d'Hédouville remit à la prieure les cent napoléons, celle-ci les refusa en disant que, si elle les recevait, le couvent perdrait le

peu de mérite de son hospitalité. Sur l'observation qu'il avait fallu lui faire, plusieurs fois pendant sa visite, qu'il n'était pas permis de refuser le don d'un souverain, elle consentit à les accepter, et donna ordre que cette somme fût déposée dans le trésor du chapitre pour que l'on n'y eût recours que dans des circonstances extraordinaires, voulant conserver le plus longtemps possible ce témoignage de la bienveillance de l'Empereur.

La religieuse ayant demandé si les pièces d'or portaient l'effigie impériale, M. d'Hédouville rompit le rouleau pour en tirer quelques-unes qu'il lui présenta. Elle les saisit avec empressement et les considéra avec attention, en assurant à ses compagnes, qui l'observaient avec curiosité, qu'elle trouvait le portrait de l'Empereur ressemblant.

M. d'Hédouville, de retour auprès de Napoléon, lui rendit compte de sa mission. L'Empereur avait pris à la visite de la religieuse un véritable intérêt; il lui avait trouvé du tact. Il déplora qu'au lieu de cultiver ses dispositions naturelles, on lui eût imposé dans un âge aussi tendre l'éducation monacale, dont l'effet devait être de les étouffer. Et cependant, malgré l'état d'ignorance dans lequel elle avait végété, malgré l'horreur du monde inspirée à cette âme simple et crédule, malgré des pratiques minutieuses qui ne laissent aucun exercice au jugement, la douceur et l'agrément de son esprit n'avaient pas été altérés, et son heureux naturel avait résisté à ces léthargiques

influences. « Après tout, ajouta-t-il, cette bonne créature est heureuse dans sa situation présente. Si les couvents ont eu souvent leurs victimes, ils ont aussi donné des consolations. » Napoléon parla de l'utilité relative des couvents et s'étendit beaucoup sur ce sujet. On voyait que ces asiles de la méditation et de la prière avaient souvent occupé sa pensée. Il dit qu'il y avait des circonstances où leur régime pouvait présenter des avantages; que la vie claustrale devait convenir, dans quelques cas, à des âmes tendres, résignées et désabusées du monde; que des maisons de retraite pourraient être ouvertes, par exemple, à des veuves de colonels et d'officiers généraux qui, perdant par la mort de leurs maris l'aisance dont elles avaient joui de leur vivant, réuniraient en commun leurs pensions et leurs autres ressources pour se procurer une voiture et les commodités de la vie, qu'elles ne pourraient pas conserver en vivant isolément ; que, dans son opinion, les vœux perpétuels devaient être interdits et que, dans tous les cas, on ne devrait pas être admis avant l'âge de quarante ans, etc.

Ainsi le premier élan de son âme ardente et rêveuse le portait vers des idées bienveillantes, qui étaient mûries et modifiées par le temps et la réflexion, ou abandonnées lorsque l'expérience démontrait qu'elles seraient dangereuses dans la pratique.

Pendant sa marche sur Benavente, suivant de près

l'armée anglaise qu'il était sur le point d'atteindre, Napoléon reçut un courrier, porteur du portefeuille, dans lequel le directeur général des postes renfermait les lettres qui étaient adressées à l'Empereur. Comme j'en avais la clef et que j'étais à une lieue en arrière, l'impatience de Napoléon ne lui permit pas de m'attendre. Il creva le portefeuille et en retira ses dépêches. Il s'y trouva des lettres du ministre des Relations Extérieures Champagny, et une du roi de Bavière adressée au prince de Neufchâtel (Berthier). Ces lettres annonçaient que l'Autriche armait sa landwehr, que les États bavarois étaient menacés d'une invasion, que les troupes autrichiennes manœuvraient pour passer l'Inn et appelaient les peuples de l'Allemagne à l'insurrection. Ces nouvelles ne surprirent pas l'Empereur ; il suivait de l'œil ce qui se tramait en Autriche et il s'attendait à de prochaines hostilités, mais il était en mesure d'y faire face.

Il n'ignorait pas non plus les intrigues qui se nouaient à Paris, comme on le verra tout à l'heure par les reproches violents qu'il adressa au prince de Bénévent. Il jugea donc devoir hâter son retour en France. Il poussa jusqu'à Astorga, et y passa la revue des troupes à mesure qu'elles arrivaient, puis il dicta des instructions pour le maréchal Soult, qu'il chargea de poursuivre l'armée anglaise dans sa retraite. Napoléon revint ensuite à Benavente, d'où il repartit précipitamment pour Valladolid. Il reçut dans cette ville une députation des principales autorités et des ha-

bitants les plus considérables de Madrid. Cette députation venait le supplier, avec les plus fortes protestations de fidélité au nouveau roi, de ne point mettre obstacle à la rentrée du roi Joseph dans cette capitale. L'Empereur, après leur avoir parlé avec une franchise sévère et fait appel à leur loyauté, promit d'écrire au roi pour l'engager à se rendre à leurs désirs. Il passa huit jours à Valladolid, attendant la nouvelle du retour de son frère à Madrid, et s'occupant d'expédier les ordres les plus pressés.

Le maréchal Lannes, convalescent d'une longue maladie, était venu trouver l'Empereur en Espagne, et avait suivi pendant quelques jours le quartier général. Comme il ne pouvait pas encore monter à cheval, Napoléon avait mis à la disposition de Lannes sa propre voiture dont il ne se servait pas, et dans laquelle j'accompagnais le maréchal. Avant que Napoléon quittât Valladolid, le maréchal Lannes, qui se sentait en état de faire un service plus actif, fut envoyé par l'Empereur, qui voulait encore ménager ses forces, devant Saragosse, pour prendre le commandement supérieur du siège.

Pendant le séjour que nous fîmes à Valladolid, j'eus la curiosité d'aller visiter le couvent des Dominicains, dont l'Empereur avait ordonné la suppression parce qu'un officier français y avait été assassiné. Je fis dans cet asile, consacré au patron de l'Inquisition, une rencontre à laquelle je ne m'attendais guère. Au nombre des portraits de saints qui cou-

vraient les murs du cloître, je vis un tableau représentant saint Napoléon, la tête couronnée d'une auréole et portant le costume d'un chevalier romain. Dans un coin du tableau était une légende sommaire en espagnol.

L'Empereur, dans cette courte campagne de deux mois et demi, avait réoccupé Madrid et les provinces voisines; il avait dispersé comme la poussière les troupes espagnoles qui s'étaient opposées à son passage. Mais ces bandes ne se faisaient battre que pour aller se réunir trente lieues plus loin. Toutefois ces avantages auraient effacé la funeste impression produite sur les Espagnols par le désastre de Baïlen, si l'on avait pu en poursuivre le cours. Mais le fruit en fut perdu par la nécessité où se trouvait Napoléon d'abandonner en grande hâte l'Espagne où il ne put revenir, pour aller à la rencontre des Autrichiens qui envahissaient la Bavière.

L'Empereur partit de Valladolid pour Burgos, et fit ce trajet à franc étrier en quelques heures, au moyen de relais de ses chevaux qu'il avait fait préparer d'avance. Il ne fit qu'une halte de deux heures à Burgos, et se dirigea sur Bayonne avec une si grande hâte que sa maison ne put le suivre. Il parcourut le chemin de Bayonne à Paris avec la même célérité; le 23 janvier, il était aux Tuileries.

Arrivé à Paris, Napoléon s'occupa sans relâche des dispositions à prescrire pour être en mesure de faire face à l'agression dont il était menacé. Il donna des

ordres pour que ses corps et les contingents de la Confédération du Rhin se tinssent prêts à entrer en campagne. Il fit partir le maréchal Berthier pour réunir, sur le Danube, les troupes confédérées, et pour prendre provisoirement le commandement de l'armée.

Peu de jours après son arrivée, un conseil privé fut convoqué. L'Empereur, qui avait de justes sujets de mécontentement contre le prince de Bénévent, contint son ressentiment pendant la durée de ce conseil. Enfin les digues se rompirent ; Napoléon, qui s'échauffait à mesure qu'il parlait, dominé par son indignation, en vint à n'être plus maître de sa colère qui n'attendait qu'une occasion pour éclater. Il traita le prince de Bénévent avec la plus grande dureté. Par les divers moyens qu'il avait d'être informé, l'Empereur avait appris sur le compte de M. de Talleyrand des choses qui légitimaient peut-être la scène violente à laquelle assistèrent une partie des membres du conseil. Dans les entretiens que le prince de Bénévent avait eus, à différentes époques, avec Napoléon relativement aux affaires d'Espagne, je l'avais entendu lui citer les exemples des jésuites Malagrida, Alexandre et, après avoir insisté sur la nécessité de la présence de l'Empereur en Espagne, parler des précautions qu'il lui faudrait prendre pour se prémunir contre le poignard ou contre le poison de quelque moine fanatique. Napoléon avait acquis la certitude que le prince de Bénévent, prévoyant le cas

où un tel événement se réaliserait et où la balle d'un guerillero pourrait atteindre le conquérant dans sa marche victorieuse, avait pensé à la formation d'un conseil de gouvernement, dont l'organisation était toute prête à recevoir son exécution, le cas échéant; les membres du futur gouvernement étaient même déjà désignés. Personne n'ignorait le rapprochement qui, dans ce but ou dans tout autre, s'était opéré entre Fouché et Talleyrand ; cependant Napoléon n'en témoigna aucun ressentiment au premier. Les confidences et les propos de M. de Talleyrand sur les événements d'Espagne, sur le procès du duc d'Enghien, sa désapprobation de ces actes, et ses dénégations au sujet de la part qu'il y avait prise, étaient connus de l'Empereur. L'immobilité du patient, l'impassibilité de ses traits avaient exalté la colère de Napoléon au point qu'oubliant la dignité impériale et menaçant Talleyrand du poing : « Et « vous osez, lui disait-il, nier la part que vous avez « eue à la condamnation du duc d'Enghien ! Et vous « osez dire et répandre que vous n'avez été pour rien « dans les affaires d'Espagne ! etc., etc. » — Le paroxysme de ce courroux étant arrivé à son plus haut degré tomba par son excès même, et Napoléon, las de se heurter contre un visage impassible, quitta la partie. Le prince de Bénévent connaissait bien l'Empereur et savait qu'il était dans sa nature que, plus il s'était laissé emporter par son ressentiment, plus il chercherait à le faire oublier. Talleyrand ne possé-

dait guère de sentiment de réelle dignité; aussi jugea-t-il devoir feindre de ne pas se souvenir de cette scène. — Le lendemain, qui était un dimanche, il y avait cercle à la Cour. Un des ministres, le duc de Gaëte (Gaudin), qui avait été chargé par l'Empereur d'un travail pressé, avait consacré ce dimanche à le terminer. Réfléchissant que Napoléon aimait à voir ses ministres assidus à la Cour, il jugea qu'il pouvait sacrifier une heure à l'accomplissement de ce devoir. Le ministre des finances se rendit en conséquence aux Tuileries de bonne heure, avec l'intention de se placer auprès de la porte par laquelle l'Empereur devait arriver, pour être libre de se retirer, après l'avoir salué, et de retourner à son travail. Le ministre arriva au palais avant tout le monde et pendant qu'on achevait d'allumer; il voulut traverser à la hâte la salle du trône pour aller occuper la place la plus favorable à la fugue qu'il méditait. Quel fut son étonnement d'apercevoir le prince de Bénévent seul auprès de la cheminée; un sentiment de pudeur à l'égard d'un homme si oublieux de l'humiliation qu'il avait subie la veille, l'embarras de se trouver seul avec lui après la scène dont le ministre avait été témoin, firent rétrograder celui-ci qui se promena dans le salon précédent, en attendant que la salle du Trône se remplît et qu'il pût la traverser en évitant le tête-à-tête du prince de Bénévent. De la place où le duc de Gaëte s'était mis, il salua le premier l'Empereur et fut libre de se retirer; mais la curiosité le

retint. Napoléon, selon son habitude, fit le tour de la salle en ayant en main sa tabatière, dans laquelle il puisait fréquemment, et parlant aux personnes qui étaient debout sur le premier plan. Arrivé au voisin de gauche du prince de Bénévent, qui était resté cloué à la place qu'il avait occupée le premier auprès de la cheminée, l'Empereur échangea quelques paroles avec lui, puis tourna la tête en passant devant Talleyrand et s'arrêta devant son voisin de droite. Le dimanche suivant, sans se déconcerter, M. de Talleyrand se plaça de nouveau sur le passage de l'Empereur, et voyant son voisin, qui était questionné, hésiter à répondre, il répondit pour lui et obligea l'Empereur à l'écouter. La glace ainsi rompue, Talleyrand saisit toutes les occasions d'attirer l'attention de Napoléon, qui, en dépit du caractère attribué à ses compatriotes, ne savait pas conserver de rancune, parce que le sentiment de sa puissance et son âme supérieure aux mesquines passions le rendaient naturellement indulgent. Le prince de Bénévent continua de venir aux entrées et s'y montra aussi assidu qu'au temps de sa faveur. L'Empereur qui, dans certaines occasions, était aussi sévère en public qu'il était d'autre part indulgent et patient dans ses relations privées, désarmé par une telle persévérance ou ébranlé dans sa conviction par tant d'assurance, ne songea pas à interdire sa cour à un homme contre lequel il n'y avait pas assez de preuves pour le faire passer en jugement, mais qui était assez coupable, aux yeux de Napoléon,

pour qu'il dût l'éloigner à jamais de la gestion de ses affaires.

Cette anecdote, dont j'avais appris dans le temps la première partie par des membres du Conseil privé, présents à la scène essuyée par le prince de Bénévent, m'a été racontée depuis en détail par l'homme le plus digne de confiance qui fut jamais, M. le duc de Gaëte, ministre des finances sous l'Empire. Qu'il me soit permis, puisque j'ai prononcé son nom, d'ajouter que l'Empereur n'eut pas de ministre plus dévoué ni plus habile; qu'aucun administrateur ne fut plus pur, plus intègre et plus ferme; qu'aucun homme privé ne réunit plus de solides ni de plus aimables qualités; qu'il fut bon et affectueux, modeste avec dignité, éclairé sans jactance, et conservateur fidèle des traditions d'urbanité et de politesse qui deviennent malheureusement plus rares de jour en jour.

Le prince de Bénévent perdit, à la suite de cette scène, la charge de grand chambellan qui échut à M. de Montesquiou. C'était, au reste, l'époque des intrigues de tous genres. Le faubourg Saint-Germain dut subir l'exil de M^me^ de Chevreuse et de plusieurs autres personnes que l'Empereur rappela plus tard, en exceptant de cette amnistie quatre ou cinq personnages des plus influents ou des plus persévérants dans une opposition active. Quelques-unes de ces personnes avaient excité le courroux de Napoléon plutôt par des sarcasmes ou des propos malsonnants que par leurs actes. Il aurait pu dédaigner ces cla-

meurs impuissantes; il était assez fort pour cela. Il se vengeait plus noblement en accordant journellement aux membres de l'ancienne aristocratie des restitutions et des grâces. Quelques personnes de l'ancienne famille régnante obtenaient même de lui des pensions. La duchesse d'Orléans, la duchesse de Bourbon et le prince de Conti vivaient retirés à Figuières, en Espagne, jouissant d'une modique pension que leur avait accordée le Directoire, pension assujettie à toutes les formalités exigées de rentiers viagers. Napoléon, sur la demande du général Canclaux, ami chaud et persévérant du prince de Conti, porta la pension de chacun de ces membres de la famille royale à soixante mille francs qui leur étaient payés, dans la résidence que ces princes avaient choisie, par l'intermédiaire d'un banquier qui en comptait avec le Trésor. Ces pensions furent affranchies de toute formalité personnelle. Aussi les princes, dont nous avons cité les noms, ne manquaient-ils pas, au renouvellement de chaque année, d'adresser à l'Empereur leurs vœux pour sa prospérité.

L'Empereur doubla ces pensions pendant les Cent-jours et autorisa les duchesses d'Orléans et de Bourbon à continuer de demeurer à Paris à la même époque. Elles remercièrent, par lettres, Napoléon et la reine Hortense, qui avait été l'intermédiaire de ces princesses auprès du chef de l'État.

Une M^me^ Poitrine, nourrice de M^me^ la duchesse d'Angoulême et la nourrice du dernier Dauphin, dont

le nom m'échappe, recevaient des pensions de la munificence impériale.

En éloignant de Paris les mécontents dont l'opposition devenait incommode ou nuisible, Napoléon n'était pas aveuglément dominé, comme on l'a dit, par un esprit de despotisme ne souffrant point de contradiction. Parmi les personnes dont on lui proposa l'exil se trouvait la duchesse de Gesvrés. Quand l'Empereur apprit que cette dame était octogénaire, la compassion fit taire en lui toute velléité de rigueur; mais quand il eut découvert, en outre, que cette duchesse était la descendante de Duguesclin, ce nom remua aussitôt sa fibre française. Non seulement, Napoléon défendit que l'on inquiétât Mme de Gesvres, mais encore il s'enquit avec sollicitude des besoins de sa vieillesse. Pour suppléer à la modicité de sa fortune, l'Empereur voulut assigner à la descendante de Duguesclin une pension dont le chiffre lui permît de se donner une voiture.

Peu après son retour de sa campagne d'Espagne, Napoléon alla habiter l'Elysée, gracieuse résidence qu'il avait acquise du prince Murat, lorsque celui-ci *passa roi de Naples*, comme disaient nos soldats. Murat reçut, en échange, des biens situés dans le royaume de Naples, et dont l'Empereur s'était réservé la propriété après la conquête de ce pays. La situation du palais de l'Élysée offrait à Napoléon une habitation agréable et commode. Elle lui permettait de se promener sans être importuné dans le vaste

jardin qui dépend de cette résidence, et de sortir sans attirer l'attention. Il s'y trouvait délivré du pompeux emprisonnement qu'il subissait aux Tuileries; il ne venait dans ce dernier palais que le dimanche pour y entendre la messe ou pour les réceptions d'apparat.

L'Empereur venait de s'installer à l'Elysée quand il reçut la nouvelle de la reddition de Saragosse. Les débris de l'armée espagnole battue à la bataille de Tudela et différents corps épars, composant une force d'environ cinquante mille hommes, s'étaient enfermés dans Saragosse où, protégés par des murailles et secondés énergiquement par la population armée, ils se défendirent avec un fanatisme qu'entretenaient tous leurs chefs et les moines. La ville n'était point fortifiée, mais entourée d'un mur épais de briques et de granit, qui avait été renforcé et couvert de parapets; dans l'intérieur de la ville, l'entrée de chaque rue était barricadée et défendue. La place était pourvue de nombreux magasins et armée de deux cents pièces de canon. Le commandant en chef était le général Palafox qui, se trouvant enfermé dans Saragosse, avait été élu capitaine général. Cet homme était cher à la population, dont il partageait toute l'exaltation; il était de plus sous la tutelle de moines fanatiques et habiles. Il avait juré de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de la rendre aux Français; des potences, dressées en permanence, menaçaient quiconque aurait osé parler de capitulation.

Le maréchal Lannes était venu prendre le commandement supérieur du siège, le 20 janvier, trois semaines après que la tranchée eut été ouverte. Un aide de camp de l'Empereur, le général Lacoste, secondé par le colonel Rogniat et le chef de bataillon Haxo, officiers devenus célèbres, commandait les travaux du génie. Le général Lacoste trouva, devant Saragosse, une mort glorieuse, et fut vivement regretté par Napoléon. Le maréchal Lannes, six jours après son arrivée, livra à la ville un assaut général, qu'il dirigea lui-même à la tête des troupes. Tous les ouvrages extérieurs tombèrent en notre pouvoir, et la reddition de la place aurait dû en résulter; mais le fanatisme de quelques exaltés inspirait la terreur et glaçait, dans toutes les bouches, le mot de capitulation. Alors commença une guerre de rues et de maisons pour la défense desquelles les femmes et les moines se distinguèrent par leur acharnement. On se disputa le terrain pied à pied; chaque maison dut être emportée par la sape et la mine. Nos soldats, aux prises avec des privations et des périls de toute espèce, étaient rebutés par cette guerre atroce. La malheureuse population de Saragosse était décimée par la famine, par les maladies et par les pertes essuyées dans chaque combat. Palafox, lui-même, était mourant, mais les moines et le clergé gouvernaient en son nom. Enfin la prise d'un faubourg important, la destruction des couvents et des grands bâtiments, qui servaient de place d'armes aux assiégés, rendirent la

prolongation de la résistance impossible. Le conseil de défense, dans le but désespéré de continuer la lutte, avait demandé la libre sortie d'officiers chargés d'aller s'assurer que la ville ne pouvait pas être secourue. Le maréchal Lannes refusa toute condition et exigea que la ville se rendît à discrétion. L'armée française en occupa les ruines le 21 février, après trois mois d'un siège dont l'histoire n'offre que deux ou trois exemples, et qui avait dévoré plus de la moitié des habitants. Le maréchal, ému de compassion, traita ce qui restait de la ville avec la plus grande humanité. Il protégea les habitants, leurs propriétés et l'exercice de la religion. La garnison déposa les armes et fut faite prisonnière de guerre. — Les relations des voyageurs font mention des richesses inestimables de la cathédrale de Notre-Dame del Pilar. Il ne s'y est trouvé, à l'entrée des Français dans Saragosse, aucun des dons en argent, en or et en pierres précieuses qu'on prétendait y avoir été envoyés par les souverains catholiques. Ces richesses avaient sans doute été employées aux dépenses du siège, ou à des dépenses extérieures, ou bien on les avait soustraites à l'envahissement des Français. Je me souviens d'avoir vu apporter aux Tuileries une petite caisse, comme échantillon de débris d'ornements, travaillés à jour assez grossièrement, en argent, en vermeil ou en cuivre doré, dans lesquels étaient enchâssées quelques pierres de peu de valeur. Ces débris provenaient de la fameuse chapelle de Notre-Dame du Pilier.

Ce fut à l'exposition de tableaux de cette même année 1809 que l'Empereur voulut être représenté en pied dans son cabinet, et donna ordre que je figurasse dans ce tableau, écrivant sous sa dictée. Le peintre Garnier reçut la mission d'exécuter ce portrait. Je ne me trouvais pas à Paris pendant que cet artiste y travaillait, car j'avais accompagné l'Empereur dans un de ses voyages. Le peintre Isabey eut l'obligeance de remédier à cet inconvénient en aidant Garnier de ses souvenirs; à mon retour à Paris, celui-ci m'engagea à poser pour être en mesure de mettre la dernière main à son œuvre. Je ne sais de quelle manière il revint à l'Empereur que l'exécution laissait quelque chose à désirer; il chargea le général Duroc d'en écrire à M. Denon, directeur général des musées, qui prit la défense du peintre. Finalement, on accepta ce tableau qui prit place dans une des galeries du palais des Tuileries. En 1814, on le relégua dans les combles avec tous ceux qui avaient pour sujet des traits de l'histoire de « l'usurpateur » ou bien on finit par le rendre à l'auteur ainsi que d'autres tableaux du même genre, dont les peintres obtinrent la restitution. Trouvé, en 1839, chez un marchand de tableaux par le fils d'un de mes anciens amis, le comte Lemarrois, celui-ci par attachement pour la mémoire de l'Empereur et en souvenir de l'amitié qui me liait à son père, en a fait l'acquisition.

Au commencement de l'année 1809, l'Empereur se décida enfin à nommer à deux places de secrétaires

du Cabinet, créées en 1804. L'un des nouveaux secrétaires avait, dans ses attributions, la traduction des gazettes et écrits périodiques étrangers, et venait, mais rarement, dans le cabinet de Napoléon. C'était le baron Mounier, auditeur au Conseil d'Etat qui avait été employé, lors de la guerre de 1806-1807, dans l'administration de la province de Silésie. M. Mounier était fils du député de l'Assemblée Constituante, que Napoléon avait rappelé de l'exil, et dont il avait récompensé la capacité et le mérite en le nommant, dès son retour en France, préfet de Rennes; enfin, en l'appelant plus tard au Conseil d'Etat. L'estime que l'Empereur avait pour le père rejaillit ainsi sur le fils; c'était un jeune homme intelligent et instruit, qui promettait beaucoup et qui a tenu, depuis, ce qu'il annonçait.

Le second secrétaire du cabinet, chargé spécialement de ce qui avait rapport aux travaux de l'artillerie et du génie, était le baron de Ponthon, alors colonel du génie; il avait fait partie de la mémorable campagne d'Egypte, et jouissait, dans son arme, d'une réputation méritée. Cet officier devint par la suite lieutenant général et membre du comité du génie.

L'Empereur compléta plus tard son cabinet, en mettant à la tête de son bureau topographique le colonel Bacler d'Albe, depuis général, auteur de la carte militaire d'Italie, doué de la plus heureuse organisation pour les arts, et animé de ce que Napoléon appelait le *feu sacré*. D'Albe était assisté par deux ingénieurs géographes de mérite, MM. Lameau et Duvivier.

En forçant l'Empereur à revenir précipitamment d'Espagne, la coalition remplissait le but qu'elle s'était proposé : celui d'empêcher la pacification de ce pays et de diviser nos forces. L'Empereur apprit le 12 avril, par le télégraphe, que l'archiduc Charles était entré en Bavière et que ses troupes avaient passé l'Inn sans déclaration préalable de guerre. Cette déclaration ne fut notifiée qu'aux avant-postes, le lendemain du jour de l'invasion. Napoléon partit le 13 avril à quatre heures du matin de l'Elysée. Il marcha avec une célérité inouïe et arriva le cinquième jour au quartier général de Donawerth, après s'être arrêté à Louisbourg et à Dillingen pour y voir les rois de Wurtemberg et de Bavière.

L'Empereur trouva à Donawerth le maréchal Berthier. Il apprit là que, par une fausse interprétation de ses ordres, la communication entre le corps bavarois commandé par le maréchal Lefebvre et le corps du maréchal Davout se trouvait coupée. La nécessité de réparer cette faute donna à son génie une activité nouvelle. Les batailles de Thann et d'Abensberg, gagnées avec les troupes de la Confédération du Rhin, et la victoire d'Ecmühl, qui valut plus tard au maréchal Davout le titre de prince d'Ecmühl, furent le résultat de ces savantes manœuvres. L'Empereur se plut à associer le prince royal de Bavière au succès d'Abensberg. Les mouvements avaient été si rapides que sa maison n'avait pu le suivre et que Napoléon vivait en soldat, ne montant que des chevaux d'emprunt.

J'ai souvent entendu l'Empereur se plaindre de la distance à laquelle nous étions des anciens Romains. Mais, selon le dire des meilleurs écrivains militaires, il n'a rien eu à envier à aucun des héros de l'antiquité pour la rapidité des marches et la précision des manœuvres qui ont caractérisé le début de cette campagne.

Deux événements signalèrent cette marche victorieuse; le premier aurait pu priver l'armée de son chef. Napoléon était assis dans un endroit d'où il pouvait apercevoir l'attaque dirigée contre la ville de Ratisbonne; il battait la terre avec sa cravache quand une balle, qu'on supposa partie d'une carabine tyrolienne, vint l'atteindre à l'orteil. Le bruit de sa blessure se répandit rapidement de rang en rang; il fut obligé de monter à cheval pour se montrer aux troupes. Quoique sa botte n'eût pas été entamée, la blessure était très douloureuse. Cependant Napoléon fit bonne contenance, mais la nature ne perdit pas ses droits. Rentré après cette courte promenade dans une petite maison qui était à quelques portées de fusil de l'endroit où il avait été blessé, son courage étant à bout, il s'évanouit tout à fait. Cette blessure n'entraîna d'ailleurs heureusement aucune suite fâcheuse.

Un fait d'armes d'une audace sans exemple, l'enlèvement de la position réputée inexpugnable d'Ebersberg, signala aussi cette campagne. Un pont de bois de plus de six cents pieds de long, protégé par par un château fort et des hauteurs escarpées que

couronnaient des forces supérieures et cent pièces de canon, fut forcé par le général Coëhorn[1]. On enfonça les portes de la ville où l'on se battit avec acharnement. Le feu prit aux maisons dans lesquelles nombre de blessés et de combattants se trouvèrent refoulés, sans pouvoir en sortir, et brûlés jusqu'au dernier. Le spectacle qu'offrait cette malheureuse ville, dont les rues jonchées de cadavres à demi consumés répandaient une odeur affreuse, était un des plus horribles qu'on pût contempler. L'Empereur en demeura douloureusement impressionné; il ne put s'empêcher de louer le général Coëhorn de sa rare intrépidité, mais il déplora des pertes qu'on aurait évitées si le maréchal Masséna eût donné l'ordre de tourner cette position.

L'Empereur revit pour la seconde fois la ville de Vienne dont le souverain lui avait juré en 1805, dans la mémorable entrevue du bivouac de Sar-Uchitz, qu'il ne lui ferait plus la guerre. Cette fois Vienne entreprit de se défendre. Le maréchal Lannes avait envoyé en parlementaire le capitaine Marbot, son aide de camp, porteur d'une sommation; ce jeune officier fut assailli par une bande de gens sans aveu, maltraité et même blessé. L'archiduc Maximilien approuva, en la tolérant, la conduite de ces misérables et retint le parlementaire prisonnier. Après cette violation du droit des gens, et sur le refus de l'archiduc

[1] Une des filles du général baron de Coëhorn a épousé le fils aîné de l'auteur de ces Mémoires.

d'ouvrir les portes de la ville, le bombardement fut décidé. On a dit, à tort, que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade dans le palais impérial. On a ajouté que l'Empereur l'apprenant avait donné des ordres pour que le feu ne fût pas dirigé de ce côté. L'esprit humain a trop besoin de croire que les grands hommes ont des prévisions mystérieuses de leur destinée ! L'archiduc Maximilien, effrayé peut-être de la responsabilité qu'il avait assumée, quitta brusquement la capitale de l'Autriche et repassa les ponts sans laisser aucun ordre. Le 12 mai l'armée française occupa Vienne, à la suite d'une capitulation, sur la demande d'une députation qui fut présentée à l'Empereur à Schœnbrunn où il s'était établi. Napoléon assura les délégués de sa protection et leur promit que la ville de Vienne serait traitée avec les mêmes ménagements qu'à l'époque de sa première occupation en 1805.

L'Empereur resta huit jours à Schœnbrunn. Pendant ce temps l'île de Lobau, située à deux lieues de Vienne, et qui divise le Danube en plusieurs bras, fut occupée par l'armée française pour y établir le point de passage du fleuve par nos troupes. Trois ponts y furent jetés à l'aide desquels l'armée put commencer à effectuer ce passage, le 20 mai, pour aller attaquer l'ennemi sur la rive gauche. Mais à peine le maréchal Masséna avait-il pris le contact de l'armée autrichienne qu'une partie des petits ponts se trouva rompue. Les Autrichiens, maîtres du cours

supérieur du Danube, lançaient de grands bateaux chargés de pierres et de boulets qui, poussés par la rapidité du courant, augmenté par une crue subite du fleuve, faisaient des trouées dans les piles des ponts. L'inégalité des forces de notre quatrième corps était compensée par l'héroïque ténacité de Masséna et par l'impétueuse valeur de Lannes. Ce maréchal, séparé de son corps par la rupture des ponts, mais impatient de prendre part à l'action, marchait à la tête de la division Boudet qu'il dirigeait avec la plus grande bravoure. Les deux armées restèrent en présence pendant la nuit. Le lendemain le deuxième corps, la garde et les cuirassiers purent passer sur les ponts qu'on avait rétablis. Le corps du maréchal Davout devait suivre ainsi que les autres corps à mesure qu'ils arriveraient. La bataille d'Essling, suspendue la veille, recommença, et la victoire, prix des plus vigoureux efforts, allait se déclarer en notre faveur, quand le bruit sinistre de la rupture du grand pont se répandit tout à coup. Il ne fut plus question dès lors que de se maintenir jusqu'à la fin du jour et de rentrer à la nuit tombante dans l'île de Lobau. Cette situation critique allait être aggravée par la perte cruelle que firent l'Empereur et l'armée dans la personne du maréchal Lannes. Un boulet perdu vint fracasser les deux jambes de ce vaillant homme de guerre. Quand Napoléon aperçut le brancard qui portait le maréchal, dont le visage était couvert de la pâleur de la mort, il ordonna qu'on le retirât à l'é-

cart, et marchant rapidement vers lui il se précipita sur l'illustre moribond qu'il embrassa en sanglotant. L'impression que produisit cette scène déchirante ne peut être rendue; la douleur de l'Empereur était si vive que, deux jours après, ce souvenir lui arrachait encore des larmes, malgré ses efforts pour les dissimuler. Le maréchal, transporté au village d'Ebersdorf, y succomba huit jours après à ses terribles blessures.

L'Empereur avait fait dans la personne du maréchal Lannes une perte dont il ne se consolait point; il ne tarissait pas sur les éloges qu'il donnait au mérite de l'un de ses plus anciens compagnons d'armes. Il s'étonnait du merveilleux accroissement que recevaient, chaque année, ses talents, sa prudence et sa science de l'art militaire. Considéré hors de sa sphère d'homme de guerre, le duc de Montebello avait une extrême originalité dans l'esprit. On ferait un recueil des mots piquants, énergiques et toujours si expressifs qui lui échappaient. C'est lui qui disait à M. de Talleyrand, après la bataille d'Austerlitz, que la victoire avait taillé les plumes de la diplomatie à coups de sabre; il disait de l'impassibilité de ce personnage que, s'il recevait un coup de pied par derrière, son visage n'en témoignerait rien. Il le résumait tout entier dans un mot peut-être rigoureusement juste, mais appartenant à un langage par trop militaire : « C'est de la... boue dans un bas de soie! »

Je raconterai, à titre anecdotique, un accident qui

paraître puéril auprès du malheur qui venait de priver l'armée d'un illustre capitaine. Je me trouvais à pied, sur la rive gauche du Danube, devant le pont communiquant avec l'île de Lobau, quand je vis arriver l'Empereur qui monta sur le toit de la maison d'un moulin pour observer ce qui se passait. Je le regardais, quand je me sentis frappé par un choc (c'était un coup de pied de cheval) qui m'étendit par terre. Napoléon, au moment où il descendait de son observatoire, me vit tomber; il me crut dangereusement blessé et donna sur-le-champ l'ordre de me relever et de me porter dans l'île. Je n'étais qu'étourdi de ce coup; il se rassura et me dit : « Allez-vous-en bien vite; vous m'avez fait une grande peur! » Je ne me suis pas ressenti de cet accident.

Le général Espagne, commandant les cuirassiers, fut tué par un boulet et le général Saint-Hilaire gravement blessé. On craignit d'abord d'avoir à déplorer la mort des généraux Durosnel et Fouler, écuyers de l'Empereur, mais on eut la satisfaction d'apprendre que le premier de ces officiers n'avait pas même été blessé et que le second ne l'avait été que légèrement. Ils étaient tombés au pouvoir de l'ennemi, qui les renvoya au quartier général français après la bataille de Wagram.

Les troupes renfermées dans l'île de Lobau souffrirent de grandes privations pendant les premiers jours, surtout les blessés. Mais bientôt on y établit des manutentions de vivres et des ambulances. Au

lieu d'évacuer l'île, l'Empereur y fit exécuter des travaux dignes des Romains, et dont le général Bertrand eut la direction. Napoléon resta douze jours à Ebersdorf, village situé en face de l'île de Lobau, occupé des secours à donner aux blessés, et du soin de pourvoir aux besoins des troupes qui restaient dans l'île. Il fit commencer les travaux sous ses yeux et distribua le reste de l'armée dans des cantonnements ; après quoi il revint à Schœnbrunn.

L'indignation que l'Empereur avait éprouvée de la conduite du général autrichien Chasteler dans le Tyrol, où sept cents conscrits français et dix-huit cents bavarois avaient été massacrés, en sa présence, par les insurgés, avait motivé un ordre du jour en vertu duquel ce général, — s'il venait à être fait prisonnier, — serait traduit devant une commission militaire et passé par les armes. L'Empereur d'Autriche, ayant eu connaissance de cet ordre du jour, avait déclaré que les généraux Durosnel et Fouler seraient gardés en otages pour répondre du traitement qui serait fait au général Chasteler. Lorsque cette déclaration lui eut été notifiée, l'empereur Napoléon donna les ordres nécessaires pour qu'on se saisît de la personne des princes Colloredo et Metternich ainsi que des comtes Pergen et Hardeck restés à Vienne ; à titre de représailles ces personnages devaient, après leur arrestation, être conduits en France. L'Empereur autorisait en même temps une députation de la ville de Vienne à se rendre auprès du

souverain de l'Autriche, pour éclairer celui-ci sur le fait du massacre des prisonniers français dans le Tyrol. L'empereur François, mieux informé, rétracta l'ordre qui concernait les deux généraux français.

Pendant les mois d'avril et de mai les intrigues des agents de l'Angleterre et de la coalition avaient eu pour objet de soulever les provinces du nord de l'Allemagne qui avaient appartenu à la Prusse ou dépendu de cette puissance. Ces provinces étaient remplies d'anciens militaires, prisonniers de guerre rentrés dans leurs foyers, ou qui avaient échappé aux dernières défaites. Katt, officier prussien, en avait réuni un assez grand nombre, avait enlevé des caisses publiques, coupé des communications, cherchant à soulever le pays. Poursuivi par les troupes westphaliennes il était parvenu à gagner la Bohême où il avait rejoint, avec les débris de sa bande, le duc de Brunswick-Oels, qui y organisait un corps de volontaires pour le compte de l'Autriche. Ce prince, fils du dernier duc de Brunswick, — qui avait perdu la vie à la bataille d'Iéna, — voulant venger la mort de son père et la ruine de sa maison, s'était fait le chef des associations secrètes et des soulèvements de l'Allemagne. Il avait donné à son corps un uniforme noir avec des emblèmes de mort.

Vers la fin d'avril un aide de camp du roi de Westphalie, colonel des chasseurs de sa garde, Doernberg, à la tête d'une troupe de braconniers et d'employés moitié militaires, moitié civils, qui se

grossit de paysans armés recrutés en Westphalie et en Hanovre, avait levé l'étendard de la révolte et marché sur Cassel, croyant surprendre cette ville sans défense, puis s'était rejeté sur Magdebourg. L'activité et la vigueur que le jeune roi de Westphalie, secondé par les chefs des troupes, avait déployées contre cette insurrection naissante, firent avorter cette tentative. Mais Doernberg, qui avait été réduit à fuir avec quelques officiers, était parvenu à se réunir au duc de Brunswick, âme de tous ces mouvements insurrectionnels.

Peu de temps après le major prussien Schill, ancien partisan dans la guerre de 1806, sortit de Berlin à la tête de cinq cents hussards de son régiment sous le prétexte de manœuvres paraît-il. Il fut rejoint par un bataillon d'infanterie qui avait fait partie de son corps de partisans. Après des tentatives infructueuses contre les forteresses du nord de l'Allemagne, il s'était replié sur la Westphalie pour y donner la main au reste des révoltés de Doernberg. Schill, ayant réuni des forces qu'il jugea suffisantes, tenta un coup de main sur Magdebourg; ayant échoué, il se dirigea sur le bas Elbe. Pendant ce temps le duc de Brunswick-Oels entrait tardivement en Saxe, pour se joindre au partisan prussien. Mais ce dernier se rapprochait de la Baltique pour se mettre en communication avec la flotte anglaise et en recevoir des armes et des munitions dont il manquait. Schill envahit le Mecklembourg, et, suivi de

cinq à six mille hommes — déserteurs prussiens et autrichiens — de Mecklembourgeois qu'il avait enrôlés et d'une multitude de gens sans aveu, il avait pénétré dans la ville de Stralsund où il s'était fortifié. Le général Gratien[1] avec une division hollandaise, appuyé par une colonne de troupes danoises, se mit en marche sur Stralsund dont il enleva les retranchements d'assaut. Schill, pour couvrir sa retraite, avait voulu brûler la ville dans laquelle il se défendit de rue en rue avec acharnement. Toute sa bande fut prise ou tuée et Schill y perdit lui-même la vie.

De son côté le duc de Brunswick avait fait, à son tour, une irruption en Westphalie, où il espérait que les populations de son ancien duché accourraient se ranger sous sa bannière; mais il ne parvint à soulever que quelques villages. Négligé par l'Autriche à laquelle ses propres revers donnaient assez d'occupation, pressé de fuir pour échapper aux forces qui le traquaient de toutes parts, le duc dut se hâter de gagner la mer où la flotte anglaise le recueillit avec les débris de ses partisans.

Ces tentatives d'insurrection ne pouvaient manquer de trouver un appui naturel dans l'esprit antifrançais de provinces dont nos conquêtes avaient dénaturé les positions et les intérêts. Elles préludaient au soulèvement général de l'Allemagne, réalisé seu-

[1] Il subsiste un doute sur le nom exact de ce général.

lement plus tard mais qu'espéra toujours la coalition. Si les entreprises mal combinées de Katt, de Doernberg, de Schill et du duc de Brunswick avaient eu lieu simultanément, de graves embarras auraient pu, dès cette époque, en résulter pour la domination française dans le nord de l'Allemagne.

L'armée française en Italie, commandée par le vice-roi, aidée et stimulée par les retentissants succès de la Grande Armée, avait pris une éclatante revanche d'un échec qu'elle avait éprouvé au début de la campagne, échec qui l'avait contrainte à rétrograder jusqu'à l'Adige. La bataille de la Piave et plusieurs combats dans lesquels l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Jean, perdit la moitié de son monde, vengèrent glorieusement l'armée d'Italie de ce revers. L'archiduc, poursuivi l'épée dans les reins, n'eut de relâche qu'après avoir repassé la frontière qui sépare la haute Italie des États héréditaires autrichiens. Le vice-roi, toujours sur les talons de son adversaire, arriva le 26 mai à Bruck, où il opéra sa jonction avec la Grande Armée. Ce fut un événement que l'apparition des coureurs de l'armée d'Italie sur le Simmering. L'Empereur, qui l'attendait, avait envoyé le général Lauriston, son aide de camp, au-devant d'elle. Un chasseur du 9e de l'armée d'Italie rencontra un chasseur du 20e envoyé en reconnaissance par le général Lauriston. Les deux soldats, après s'être observés pendant quelque temps, virent

qu'ils étaient français et s'embrassèrent. Le prince Eugène vint deux jours après à Ebersdorf où il reçut les compliments mérités de l'Empereur.

L'archiduc Jean avait fait sa jonction avec l'armée de l'archiduc palatin, son frère. Le prince Eugène marcha à leur rencontre et les atteignit près de Raab, ville fortifiée de Hongrie. Le 14 juin il attaqua cette armée combinée, plus forte de quinze mille hommes que l'armée française. L'ennemi fut mis dans une déroute complète et perdit six mille hommes tués ou blessés, des canons et des drapeaux. Napoléon témoigna au vice-roi sa satisfaction d'une victoire qui, remportée le 14 juin, fut gratifiée par lui du nom de *petite-fille* de la bataille de Marengo, en mémoire de la bataille gagnée à pareil jour, en ce lieu, huit années auparavant. Le 24, nos troupes entrèrent dans la place de Raab dont la garnison, forte de deux mille cinq cents hommes, demeura prisonnière de guerre.

L'île de Lobau était devenue un grand camp retranché gardé par le corps du maréchal Masséna, ou plutôt une place forte défendue par cent vingt pièces de canon de gros calibre, de mortiers ou d'obusiers de siège en batteries. Trois larges ponts y avaient été construits avec une solidité à toute épreuve; ils étaient couverts par des têtes de ponts de seize cents toises de développement, formés par des redoutes palissadées et entourés de fossés pleins d'eau. Pendant le mois que l'Empereur passa à

Schœnbrunn il avait fait de fréquentes excursions à Ebersdorf et s'était occupé avec son activité ordinaire de la reconstruction des ponts, ainsi que des ordres à donner pour réunir autour de Vienne des forces suffisantes pour parer à tout événement. Napoléon avait porté sa sollicitude sur l'état des hôpitaux qu'il avait fait visiter par ses aides de camp. Il les avait chargés de mettre, sur le lit des officiers et soldats blessés, des gratifications qui s'étaient élevées jusqu'à soixante francs pour un soldat, et douze cents francs pour un officier.

Lorsque l'armée fut reposée, l'artillerie réorganisée et que des munitions de toute espèce eurent été rassemblées, l'Empereur partit de Schœnbrunn et porta son quartier général à Ebersdorf. Le 4 juillet toute l'armée était réunie dans l'île de Lobau. Dans la nuit du même jour elle déboucha dans un ordre parfait que ne put troubler un épouvantable orage, accompagné d'un déluge de pluie, sur six ponts disposés à l'avance, sous la protection de fortes estacades, et qui furent jetés dans l'espace de deux heures avec une précision admirable.

J'étais, pendant ce temps, avec M. de Champagny ministre des Relations extérieures, enfermé à Ebersdorf dans une salle du logement de l'Empereur, où nous attendions avec une vive anxiété le résultat du passage du fleuve. Nous écoutions dans un trouble silencieux les éclats du tonnerre qui ébranlait le sol et les torrents de pluie qui menaçaient de tout inon-

der, incertains de savoir si ce déchaînement des éléments favorisait ou contrariait le passage de l'armée. Nous apprîmes enfin, au jour, le plein succès de cette audacieuse opération ; à cette terrible nuit avait succédé une belle journée. L'ennemi, trompé par de fausses démonstrations sur d'autres points du fleuve, vit avec étonnement se déployer, dans la plaine d'Enzersdorf, les masses imposantes d'une armée de cent cinquante mille hommes, appuyée par quatre cents pièces de canon, apparue comme par enchantement loin du point où il l'attendait. Le soir du même jour commença l'attaque d'une position importante, combat qui fut le prélude de la grande bataille de Wagram, livrée le lendemain 6 juillet. Je passai cette journée dans les environs du champ de bataille, errant à cheval dans la compagnie des colonels Czernitcheff, et Gorgoli aides de camp du Czar, qui avaient été envoyés à l'Empereur et se trouvaient à son quartier général. Ces deux officiers étaient un peu mécontents de n'avoir pas été appelés à faire partie de l'état-major qui suivait l'Empereur pendant l'action. L'un d'eux disait, avec un certain dépit, que c'était sans doute leur panache blanc qui les avait fait exclure.

Je rejoignis, le soir de la bataille, le bivouac de l'Empereur. A peine Napoléon y était-il arrivé qu'un cri de : *Sauve qui peut,* répandit une terreur panique, laquelle heureusement ne fut pas de longue durée. Un parti ennemi égaré était venu donner dans

nos avant-postes et avait causé cette échauffourée.

La bataille de Wagram fut sanglante. Les Autrichiens y perdirent vingt-cinq mille hommes; trois de leurs généraux y furent tués. Notre perte était moins considérable, mais nous perdions également trois généraux, dont le général Lasalle, un des meilleurs officiers généraux de l'armée. Un sinistre pressentiment de sa fin prochaine avait porté le général Lasalle à recommander, la veille, ses enfants à l'Empereur par une lettre touchante.

Napoléon parcourut le champ de bataille pour faire enlever et panser les blessés, soin dont il ne se reposait sur personne. Il s'arrêtait de temps en temps en recommandant le silence pour écouter les gémissements des blessés. Il se portait du côté où ces plaintes se faisaient entendre quand les soins à donner à de graves blessures ne le retenaient pas à la place où il se trouvait arrêté, ou bien il y envoyait porter des secours; il éparpillait, dans ce dessein, les hommes de son escorte dans différentes directions.

On a beaucoup parlé d'Oudet, colonel du 9e régiment d'infanterie de ligne qui mourut des suites des blessures qu'il reçut dans cette bataille. Des bruits mensongers, recueillis par l'historien des sociétés secrètes de l'armée et des conspirations militaires, et répétés par d'autres écrivains, ont représenté ce colonel comme le chef de ces associations imaginaires, le signalant comme ayant été victime d'un assassinat exécuté par l'ordre de Napoléon. La fausseté de cette

calomnie a été facilement démontrée déjà, mais son absurdité seule aurait suffi pour en faire justice.

Le lendemain de la bataille de Wagram, l'Empereur, en visitant les corps et en leur distribuant les louanges et les récompenses que chacun méritait, rencontra le général Macdonald et lui tendit la main en signe de réconciliation. Macdonald, ami de Moreau, était resté pendant longtemps en disgrâce et éloigné de l'armée. Sur sa demande de reprendre du service, Napoléon, qui estimait ses talents, lui avait confié, pendant cette campagne, le commandement de l'aile droite de l'armée d'Italie, sous le prince Eugène. Il le nomma maréchal de France ainsi que les généraux Oudinot et Marmont.

La victoire des Français à Wagram n'avait pas détruit l'armée autrichienne qui, malgré les pertes qu'elle avait éprouvées, se retirait en bon ordre. Ce fut le 11 août seulement que le prince Jean Lichtenstein se présenta à Znaïm avec des pouvoirs pour conclure un armistice et même pour traiter de la paix. L'armistice avait été proposé par l'archiduc Charles en vertu de ses pouvoirs illimités. L'empereur d'Autriche, retiré à Bude, refusa de ratifier cet armistice, et ôta le commandement de son armée à l'archiduc, auquel l'empereur Napoléon envoya la décoration de la Légion d'honneur de simple chevalier. L'empereur François, mieux conseillé, accepta cinq jours après l'armistice, avec l'arrière-pensée qu'il aurait le temps de se mettre en mesure de le dénoncer dans le délai

fixé pour sa durée. L'empereur Napoléon, après avoir réparti ses troupes dans les pays désignés par l'armistice, se rendit à Schœnbrunn. Des conférences s'ouvrirent à Altenbourg entre M. de Champagny et M. de Metternich. La négociation traînant en longueur parce que le plénipotentiaire autrichien cherchait à gagner du temps, comptant sans doute sur la diversion de l'expédition anglaise dans l'île de Walcheren, l'Empereur manda son ministre des Relations extérieures à Vienne. Après de longues tergiversations auxquelles la fermeté de Napoléon mit un terme, la paix fut signée, sous ses yeux, le 14 octobre par M. de Champagny et par le prince de Lichtenstein qui avait remplacé Metternich.

Il est très probable que la signature de la paix fut hâtée par un événement qui produisit sur Napoléon une vive impression, quoiqu'il affectât de ne pas la laisser paraître. Un jour d'octobre, à Schœnbrunn, pendant que les troupes défilaient devant lui à la parade de midi, un jeune homme chercha à s'approcher de l'Empereur. Cet individu tenait dans une main un papier qu'on prit pour une pétition. On lui dit de la remettre à l'aide de camp de service qui était le général Rapp, mais il répondit qu'il voulait parler à Napoléon; toujours repoussé, il revenait toujours à la charge. Cette insistance parut suspecte; son air décidé quoique calme, l'expression de ses yeux, sa main droite qu'il tenait enfermée dans son sein, frappèrent le général Rapp, qui le fit arrêter et conduire

au château. Tout cela se fit sans qu'on s'en aperçût. On sut bientôt qu'on avait trouvé sur ce jeune homme, qui était un étudiant de l'Université d'Erfurth, nommé Staaps, âgé seulement de dix-huit ans, un grand couteau de cuisine. Interrogé sur l'usage qu'il voulait faire de ce couteau, il ne cacha point son dessein de tuer Napoléon. Instruit de ce fait, l'Empereur, rentré au château, ordonna que ce jeune homme fût amené dans son salon où se trouvaient le prince de Neufchâtel, Bernadotte et les généraux Duroc et Savary. Staaps aborda l'Empereur avec un air assuré mais respectueux. Il avoua à Napoléon qu'il était venu dans le dessein de le tuer, quoique le souverain de la France ne lui eût fait personnellement aucun mal. Il déclara qu'en tuant l'Empereur il avait la conviction de rendre un grand service à son pays et à l'Europe; il ajouta qu'il n'était ni fou ni malade et qu'il n'avait confié ce projet à personne. Napoléon fit appeler le docteur Corvisart qui était alors à Schœnbrunn, et lui demanda s'il ne trouvait pas, dans ce jeune homme, quelque symptôme de folie. Le docteur lui tâta le pouls et assura ne reconnaître en lui aucun symptôme d'aliénation mentale. Napoléon, ému de ce fanatisme et touché de pitié par la jeunesse de cet assassin précoce, lui offrit sa grâce s'il voulait témoigner du repentir de l'acte odieux qu'il avait voulu commettre. Staaps repoussa toute idée de pardon, ajoutant qu'il éprouvait un vif regret de n'avoir pu mettre son dessein à exécution. « Mais,

lui dit Napoléon, vous avez une famille dont vous causerez la perte. Vous portez le désespoir dans le cœur de la jeune fille que vous aimez. Si je vous accorde la vie m'en saurez-vous gré? » — « Je ne vous en tuerai pas moins. » — L'Empereur, sans lui répondre, donna l'ordre qu'on l'emmenât; il espérait que ce jeune exalté montrerait du repentir et ferait des révélations. Staaps resta trois jours sans manger et dans la même impassibilité. Il marcha à pied au supplice en criant « Vive l'Allemagne! Mort à son tyran! » Napoléon apprit son exécution pendant qu'il se rendait de Vienne à Munich.

Par les articles patents et secrets du traité conclu avec l'Autriche, cette puissance cédait des territoires contenant une population de trois millions et demi d'habitants qui échurent en grande partie aux rois et princes alliés de la France. L'Autriche s'engageait, par des articles secrets, à réduire son état militaire à cent cinquante mille hommes pendant la durée de la guerre soutenue par la France contre l'Angleterre; à renvoyer du service autrichien les employés militaires, politiques et civils nés dans des provinces françaises; enfin à payer une contribution de quatre-vingt-cinq millions pour les frais de la guerre.

Un article du traité ajoutait au grand-duché de Varsovie une population de quinze cent mille âmes. Pour faire accepter à la Russie ce nouveau pas fait vers le rétablissement de la Pologne, il fut concédé à cette puissance, qui prit part au traité, un territoire

de quatre cent mille habitants qui arrondissait sa frontière de l'Ukraine. La Russie s'en accommoda comme elle avait fait à Tilsitt du district de Bialistock, enlevé à la Prusse, son alliée. On aurait pu croire que ce cabinet, en entrant en partage des dépouilles de ses alliés, les tenait en réserve pour les leur restituer quand les circonstances le permettraient; mais les événements de 1814 et de 1815 sont venus sans que la Russie ait jamais songé à restituer ses acquisitions.

La conduite tenue par le gouvernement russe pendant cette campagne semblait autoriser l'extension donnée au grand-duché de Varsovie. Alexandre s'était engagé, à Erfurth, à se déclarer contre l'Autriche dans le cas où celle-ci ferait encore la guerre à la France. Quoique Napoléon ne dût pas s'attendre à ce que le cabinet russe fît de grands efforts pour affranchir les provinces, autrefois polonaises, dont l'émancipation successive pouvait paraître menaçante aux yeux de la Russie qui avait largement participé à l'œuvre de partage, il lui était cependant permis de se considérer comme dégagé de toute obligation vis-à-vis de l'empereur Alexandre, lequel n'avait pas tenu les engagements pris à Erfurth. Napoléon, qui avait compté sur une coopération effective de la Russie, à peu près analogue à celle que cette puissance avait autrefois prêtée à ses alliés dans les guerres de la coalition, venait à cet égard d'éprouver une complète désillusion. Le contingent russe consista en un

corps de quinze mille hommes, commandé par le prince Galitzin, qui se refusa à tout concert avec l'armée française. La coopération de ce corps se réduisit à rétablir les autorités autrichiennes partout où elles avaient été remplacées par des autorités polonaises, et à s'emparer par surprise de Cracovie pour s'y établir avant les Polonais, auxquels les Russes en refusèrent l'entrée. Sur la menace du prince Poniatowski d'y pénétrer de vive force, les Russes consentirent à occuper la ville en commun. Cette attitude prouva à Napoléon le peu de fond qu'il devait faire sur l'alliance russe, mais il dissimula son ressentiment. Qu'aurait-il pensé s'il eût connu alors la vérité sur la mission du prince Schwarzenberg à Pétersbourg? Cet envoyé, depuis ambassadeur à Paris et négociateur du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, devenu ensuite généralissime des armées coalisées en 1814, avait été chargé de presser la Russie de se réunir à l'Autriche dans la campagne qui venait de finir. Alexandre avait, à la vérité, décliné ces propositions; mais ce n'était point pour le motif qu'il donnait à notre ambassadeur à Pétersbourg, quand le Czar parlait à ce dernier de sa ferme résolution de persévérer dans l'alliance de Tilsitt, et de coopérer par ses efforts à repousser l'injuste agression de l'Autriche contre son allié. Le vrai mobile de l'empereur Alexandre c'était de gagner du temps pour se préparer à soutenir efficacement la lutte qui était inévitable plus tard, et qu'il ne pouvait

entreprendre à cette époque contre nous, à cause de l'éloignement de ses armées occupées, d'un côté en Suède, et de l'autre en Turquie. C'est ce dernier motif, le seul véritable, qui devait dicter les réponses d'Alexandre aux ouvertures du cabinet de Vienne. Cette réponse n'était pas, de la part de la Russie, une défaite vis-à-vis de l'Autriche, car on a pu en contrôler la sincérité dans les déclarations russes exprimées après la chute de Napoléon. On ne peut guère révoquer en doute que, si la Russie avait voulu sérieusement empêcher l'Autriche de nous faire la guerre en 1809, une simple déclaration de sa part au cabinet de Vienne aurait suffi. Telle était malheureusement la sincérité des sentiments de l'empereur Alexandre. Les musulmans ne se croient pas liés par leurs engagements avec les infidèles, et les coalisés nous ont, on peut le dire, traités comme des Turcs auraient été capables de le faire.

Le mécontentement de part et d'autre fut réel, et la circonstance du mariage de Napoléon, dont je parlerai en temps voulu, envenima les rapports déjà refroidis de la France et de la Russie. La divergence d'intérêts des deux puissances, l'obligation morale que croyait avoir la France de rétablir le royaume de Pologne, l'hostilité évidente de la Russie à l'égard d'un semblable projet, tout concourut à conduire les cabinets de Paris et de Pétersbourg, à travers des alternatives de froissements et de replâtrages, à une rupture irrémédiable et ouverte.

Une députation de Hongrois s'était présentée à Schœnbrunn pour prier l'Empereur de prendre la Hongrie sous sa protection et d'appuyer les efforts qu'elle ferait pour se séparer de l'Autriche. Napoléon avait en même temps conçu la pensée de placer sur le trône impérial de Vienne le grand-duc de Würtzbourg, mais il n'y arrêta pas sérieusement son esprit. L'insurrection de la Hongrie et le changement de succession en Autriche étaient deux entreprises dont les chances auraient pu le conduire plus loin qu'il ne voulait aller; il ne s'y laissa pas entraîner. Ces motifs et une absence déjà trop prolongée, dans des circonstances douteuses, le portèrent à signer, sans confiance, la paix de Vienne. Napoléon s'est, depuis, reproché comme une faute d'avoir laissé l'Autriche trop forte pour la sécurité de l'avenir et de n'avoir pas profité de tous ses avantages après Austerlitz; car il aurait alors pu prendre ou anéantir toute l'armée russe et autrichienne. Il n'avait pas oublié que douze ans auparavant l'Autriche avait demandé la paix quand les Français étaient à Léoben; que pendant qu'il était en Egypte elle avait repris les armes; qu'elle n'avait signé le traité de Lunéville qu'après avoir perdu la bataille de Hohenlinden; qu'elle avait recommencé la guerre, quand elle nous avait vus sérieusement engagés dans les préparatifs de l'expédition d'Angleterre; qu'elle n'avait signé la paix à Vienne qu'après la bataille d'Austerlitz; que l'empereur François avait promis à l'en-

trevue de Sar-Uchitz de ne plus faire la guerre à la France; que cette fois-ci encore l'Autriche avait cru surprendre Napoléon occupé de la poursuite de l'armée anglaise dans le fond de l'Espagne, et que ce n'était qu'après une seconde occupation de Vienne que le gouvernement autrichien se résignait à conclure la paix.

De leur côté les Anglais, voyant l'Empereur sérieusement engagé en Allemagne, et encouragés par l'espoir que les suites de la bataille d'Essling lui causeraient de grands embarras, tentèrent une expédition dans l'île de Walcheren, non pour servir la cause de leur allié, mais dans le but tout à fait anglais de prendre ou d'incendier la flotte d'Anvers et de détruire les chantiers. Ce projet ne put s'accomplir. La prévoyance de Napoléon avait assuré la défense de ce vaste atelier de construction de notre marine. Au premier bruit de l'invasion de l'île de Walcheren, toutes les classes de citoyens s'émurent dans les provinces limitrophes. Sans attendre les ordres du ministre de la guerre, hommes, chevaux, voitures, vivres, fourrages, furent offerts aux fonctionnaires de l'Etat, qui n'eurent que la peine d'en régulariser l'emploi; les gardes nationales accoururent. Le maréchal Bernadotte avait été privé du commandement du 9e corps dont il était le chef en Allemagne. L'Empereur l'avait renvoyé en France sous le prétexte d'y aller faire une cure aux eaux. En réalité le caractère insubordonné et jaloux de

Bernadotte, sa jactance et l'ordre du jour par lequel il s'arrogeait le droit d'attribuer aux Saxons qui faisaient partie de son corps le gain de la bataille de Wagram, tandis qu'il se plaignait, dans sa correspondance, de leur mollesse et de leur inertie, avaient violemment indisposé l'Empereur contre lui. Ce maréchal, sachant bien que Napoléon ne l'eût pas choisi pour tenir tête aux Anglais, saisit avidement l'occasion de s'imposer et de se rendre nécessaire, en dépit de l'Empereur, dans cette circonstance. Aidé par son ami Fouché, qui disait qu'il fallait montrer à Napoléon qu'on pouvait défendre le territoire et chasser l'ennemi sans lui, Bernadotte réussit à se faire envoyer à Anvers par le ministre de la guerre. L'expédition anglaise avait déjà manqué son but quand il arriva; mais le roi Louis de Hollande, qui s'était chargé par zèle de la direction des opérations, voyant arriver le maréchal Bernadotte sans avoir été prévenu qu'on l'eût envoyé pour prendre le commandement en chef, retourna à Amsterdam fort peu satisfait. Bernadotte fit beaucoup de bruit et en définitive pas plus de besogne que les maréchaux Kellermann, Moncey et Bessières dont il fut peu parlé. Le zèle des officiers de toutes armes, la bravoure des troupes et surtout le dévouement de la garde nationale et des habitants, les mesures vigoureuses que l'Empereur prescrivit de Schœnbrunn, enfin l'ineptie même du commandant anglais, causèrent l'échec absolu de cette gigantesque entreprise. L'expédition

anglaise, contrainte de se retirer piteusement, perdit un tiers environ de son personnel et de son matériel. La triste issue de cette importante tentative produisit la dissolution du ministère anglais. Les ministres s'efforcèrent d'en rejeter l'un sur l'autre la responsabilité, dénouement qui rappelle l'épigramme de Racine au sujet d'une tragédie d'*Iphigénie* dont deux auteurs (Leclerc et Coras) revendiquaient à l'envi la paternité :

« Mais aussitôt que la pièce a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre! »

Je parlerai, à l'occasion de cette campagne, de la sollicitude avec laquelle l'Empereur veillait à ce que les régiments fussent composés d'officiers braves et instruits. Les propositions pour l'avancement lui étaient soumises par le ministre de la guerre. Napoléon chargeait un de ses aides de camp, celui qu'il jugeait le plus propre à ce genre de travail, de présenter à sa signature les résultats de ce classement, et pesait le mérite de chaque candidat. Comme il connaissait personnellement tous les officiers, ses choix étaient faits avec discernement. A l'armée et au passage des corps par Paris, l'Empereur passait de fréquentes revues qui n'étaient point de stériles parades. Il interrogeait les officiers qui étaient nouveaux pour lui, et les invitait à commander et à exécuter des manœuvres sous ses yeux. Celles qui sortaient de la routine ordinaire embarrassaient quelquefois les officiers qui n'avaient pas fait de leur

métier une étude suffisamment approfondie. Napoléon imposait aux officiers dont il n'était pas entièrement satisfait l'obligation d'étudier ces manœuvres, en les mettant sous la surveillance des colonels et des généraux commandants. Il ne négligeait pas les occasions de s'assurer par lui-même s'ils avaient profité de ce complément d'instruction militaire.

Souvent en passant la revue d'un corps d'armée, ou même sur le champ de bataille, l'Empereur s'arrêtait devant le front d'un régiment, et, appelant autour de lui les officiers, il les interpellait par leurs noms. Il les invitait à lui désigner ceux d'entre eux qu'ils reconnaissaient comme étant les plus dignes d'obtenir ou de l'avancement ou une décoration; il passait ensuite aux soldats. Ces témoignages rendus par des pairs unissaient les corps par les liens de l'estime et de la confiance, et ces promotions, décernées par les troupes elles-mêmes, en rehaussaient le prix à leurs yeux. A l'une de ces distributions de récompenses militaires qui ressemblaient à des scènes de famille, un sous-officier fut désigné à l'Empereur comme le plus brave et le meilleur. Le colonel, en convenant qu'il réunissait les qualités nécessaires pour faire un bon officier, ajoutait qu'en lui rendant cette justice il regrettait de ne pouvoir pas le proposer à cause d'un grave empêchement. « Lequel? demanda vivement Napoléon. —Sire, il ne sait ni lire, ni écrire. — Je le nomme officier; colonel, vous le ferez recevoir en cette qualité! »

Dans ces revues Napoléon prenait connaissance des besoins du soldat, de l'état de l'habillement et de l'équipement, de la qualité des rations, enfin de l'exécution des règlements militaires. Chaque soldat était autorisé à sortir des rangs et à s'adresser directement à l'Empereur, en présentant les armes, pour lui soumettre une demande ou une réclamation. Jamais aucune requête n'était négligée; il y était répondu sur-le-champ. Si le pétitionnaire était digne d'intérêt sa demande était en général exaucée, à moins qu'elle ne fût de nature à provoquer une enquête. Il n'y a peut-être pas d'exemple que des réclamations indiscrètes ou injustes aient été adressées à l'Empereur par cette voie.

Dans une des revues passées à Vienne, Napoléon apprit que des régiments avaient reçu des effets d'habillement ou d'équipement défectueux et que des dilapidations avaient été commises dans la fourniture des vivres et des fourrages. Comme il avait également reçu des dénonciations à ce sujet, il ordonna une enquête. Le rapport ayant confirmé la légitimité de ces plaintes, Napoléon renvoya les pièces à une commission militaire devant laquelle les coupables comparurent; ils furent condamnés à mort. L'Empereur repoussa toute demande de grâce, il voulait faire un exemple. Cet acte de sévérité contint les dilapidateurs.

Je me rappelle à ce sujet qu'un jour l'Empereur entra dans son cabinet avec un air animé : « Figurez-

« vous, » me dit-il, « que je viens de mettre la main « sur un homme qui a indignement volé à l'armée « d'Italie. Il a trouvé, sous le Directoire, des pro- « tecteurs qui lui ont assuré l'impunité. Grâce à « Dieu, je le retrouve; je veux en faire un exemple « sévère. » Le sieur F... avait été entrepreneur des vivres pendant les premières campagnes d'Italie, dans le temps que le général Bonaparte commandait cette armée. Il avait donné lieu aux plaintes les plus graves, et avait été dénoncé au Directoire comme coupable de malversations et d'infidélités dans la fourniture des vivres. Ce munitionnaire s'était dérobé à toutes les poursuites, et, depuis cette époque, Napoléon n'avait plus entendu parler de lui. Je ne sais quel indice il eut de sa réapparition. Il me dicta un ordre pour le faire interroger et mettre en prison. Mais, soit que cet homme ait trouvé moyen de tromper la vigilance de l'autorité, soit que Napoléon ait reculé devant le scandale d'un procès dans lequel pouvaient se trouver compromis des gens qu'il ne voulait pas perdre, F... échappa encore à tout châtiment. Mon but est de montrer que Napoléon répugnait par sa nature à provoquer des condamnations capitales et que son penchant le portait à la clémence, vertu qui a, chez lui, quelquefois ressemblé à de l'arbitraire.

Un événement d'une haute importance, survenu pendant le cours de la campagne d'Autriche, fut

l'enlèvement du Pape, de Rome. Indépendamment des questions qui intéressaient la discipline de l'Eglise d'autres discussions, que le choc des intérêts temporels et politiques devait faire éclater, suscitèrent entre le Pape et l'Empereur de nouveaux orages. Depuis le retour à Rome du Saint-Père les ennemis de la France avaient exploité le secret dépit que Pie VII avait emporté, en quittant Paris, de n'avoir pu obtenir certaines concessions auxquelles il pensait que sa condescendance lui avait acquis des droits. Rome, quoi qu'il en soit, était devenu un foyer d'intrigues contre l'Empire. L'influence de nos ennemis et notamment celle de l'Angleterre y dominaient. Sommé par Napoléon de fermer ses ports aux vaisseaux anglais qui croisaient dans l'Adriatique, le Pape avait répondu par un refus formel alléguant que, père commun de tous les fidèles, il ne pouvait ni ne devait entrer dans aucune ligue contre aucun de ses enfants. Cette réponse donna naissance à une correspondance interminable, d'abord tendant à la conciliation, puis menaçante de la part de l'Empereur; de la part du Pape : opiniâtre, constamment négative, empreinte des idées des Grégoire et des Boniface, dans un langage qui n'était plus celui de ce siècle. Cette polémique irrita la patience de l'Empereur qui voyait toutes ses demandes rejetées par le Pape et ne parvenait à rien obtenir de lui. Le mécontentement de la Cour romaine contre Napoléon aveuglait ce gouvernement sur l'inégalité de la lutte et croissait

en raison de la résistance impuissante qu'il opposait à ce redoutable adversaire. On eût dit que la Cour de Rome voulait pousser les choses à l'extrême et porter l'Empereur au défi. Alors Napoléon transmit l'ordre d'occuper Rome, sans s'immiscer dans les affaires du gouvernement pontifical, et en observant les plus grands égards pour le Saint-Père et pour sa Cour. Cette mesure violente porta l'irritation des conseillers du Pape à son comble. L'Envoyé romain, rappelé sur-le-champ de Paris, reçut l'ordre de ne pas prendre congé. Rome leva, contre les Français et leur chef, ses armes temporelles et spirituelles. Le général français commandant à Rome eut ordre, à son tour, de s'emparer du gouvernement sans troubler le Pape dans la direction des affaires spirituelles, et de prendre des mesures conservatrices de la tranquillité du pays. L'état d'hostilité devenait aigu : le Pape, après avoir lancé la bulle d'excommunication qu'il tenait en réserve, s'enferma dans son palais autour duquel on éleva des barricades gardées par des hommes armés. L'agitation s'accrut dans la population romaine quand des rapports mensongers signalèrent la situation critique où se trouvait placée, disait-on, l'armée française à la suite de la bataille d'Essling. L'opposition ouverte des partisans du Saint-Siège devenait un péril pour l'occupation française à Rome. Une collision était à craindre et pouvait mettre la personne de Pie VII en danger. Le Pontife s'obstinant dans sa captivité volontaire, sourd

aux demandes du Gouverneur général, restait impuissant pour calmer l'effervescence des esprits. Ce fonctionnaire prit en conséquence sur lui d'éloigner le Pape de Rome et, dans la nuit du 6 au 7 juillet, le Saint-Père fut enlevé de son palais. Tandis que cette mesure extrême était prise, l'Empereur se trouvait dans les plaines de Wagram. L'opiniâtreté toujours croissante du Pape à refuser ce que lui demandait l'Empereur a dû porter celui-ci à prévoir telle circonstance qui rendît cette violence nécessaire; cependant Napoléon a nié avoir donné l'ordre d'enlèvement. Il aurait voulu que le Pape ne sortît pas aussi brusquement de l'Italie. Mais la grande-duchesse de Toscane et le Gouverneur général du Piémont, qui n'avaient pas reçu d'instructions à cet égard, refusèrent de recevoir le Saint-Père soit à Florence, soit à Turin. L'Empereur ne voulut pas désavouer le Gouverneur de Rome; il ne pouvait ni ne voulait renvoyer le Pape dans sa capitale. Il ordonna donc que le Pontife fût dirigé sur Savone, puisqu'il avait dépassé Florence et Turin quand son ordre parvint. On traita le Pape, logé à Savone dans le palais de l'évêché, avec les égards et la dignité nécessaires.

Après la bataille de Wagram une distribution générale de grades et de récompenses eut lieu le jour de la fête de l'Empereur, qu'on célébra à Vienne dans tous les corps de l'armée. Les trois principautés de Wagram, d'Essling et d'Eckmühl étaient créées en

faveur des maréchaux Berthier, Masséna et Davout. Enfin la dignité de maréchal fut, comme nous l'avons dit, conférée aux généraux Macdonald, Oudinot et Marmont, et les duchés de Gaëte, de Cadore, d'Otrante, de Massa, de Bassano et de Feltre donnés aux ministres Gaudin, Champagny, Fouché, Régnier, Maret et Clarke.

L'Empereur rendit à la même époque un décret portant création d'un ordre des trois Toisons d'Or. Napoléon, en même temps qu'il multipliait les moyens de récompenser ses braves soldats, voulait éclipser les ordres rivaux de la Toison d'Or existant à la fois en Espagne et en Autriche, et ressusciter l'ordre primitivement fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. La concurrence qu'il était dans son intention de créer aux ordres espagnol et autrichien devait, dans sa pensée, les annihiler avec le temps. Il serait interdit à tout Français d'accepter les ordres de ces deux puissances. La réunion des conditions exigées pour être admis dans l'ordre des trois Toisons aurait donné à l'ordre français la prééminence sur celui de la Légion d'honneur. Malgré la publication du décret d'institution relatif à cette création, on ne vit le nouvel ordre conféré à personne. Quels qu'aient été les motifs de Napoléon pour renoncer à son idée première à cet égard, le fait est qu'il n'en a plus été reparlé.

Un autre décret prescrivit l'érection d'un obélisque en granit de Cherbourg sur le terre-plein du Pont-Neuf, à Paris, portant cette inscription : *Napoléon au*

peuple français. Les bas-reliefs du piédestal devaient retracer les principaux faits d'armes des deux campagnes d'Iéna et de Pologne.

L'Empereur commit un jour une méprise qui aurait pu avoir des conséquences plus importunes que dangereuses. C'était à Schœnbrunn, autant qu'il m'en souvienne, après la signature de la paix avec l'Autriche. Napoléon avait écrit en même temps à l'empereur d'Autriche et à celui de Russie. Il voulut, par passe-temps, mettre lui-même les lettres dans les enveloppes, sur lesquelles les adresses étaient mises d'avance. Après en avoir cacheté une, il alla la porter au général autrichien qui attendait le pli destiné à son souverain. Avant de cacheter l'autre, je regardai l'enveloppe par précaution, et je m'aperçus qu'elle portait la suscription de l'empereur d'Autriche : la lettre adressée à ce prince avait été mise dans l'enveloppe de l'empereur de Russie. On s'empressa de faire courir après l'officier autrichien qui emportait le pli destiné à l'empereur de Russie. Ce quiproquo, en se renouvelant, aurait nécessairement rencontré telle circonstance où il aurait pu amener des suites fâcheuses. L'Empereur le sentit, et devint tellement circonspect que, lorsque la tentation lui prenait de fermer quelque lettre sur laquelle il avait la prétention d'appliquer de beaux cachets, il la rejetait en disant qu'il allait mettre sur mon compte quelque grave responsabilité.

Un jour, à Schœnbrunn, une dame en deuil, accompagnée de deux jeunes enfants, vint demander à

l'Empereur une grâce qu'il dut refuser. Voici ce qui avait motivé la venue de la personne en question : Une dame Dombray ou Combray (de Caen) s'était associée avec des gens de bonne famille qui commettaient des brigandages contre lesquels tout le pays réclamait, mais qui prétendaient continuer la Vendée en détroussant les voyageurs et les diligences. Cette dame partageait avec ces individus le produit des vols qui était porté dans le château qu'elle habitait sur le bord de la route. Napoléon avait donné les ordres les plus sévères pour la répression de ces attentats contre la sûreté publique qui jetaient la désolation dans le département. Mme de Combray, arrêtée, avait été reconnue coupable et condamnée. Un sursis lui avait été accordé, parce qu'on lui suggéra l'idée de se déclarer enceinte. Malgré la fausseté reconnue du prétexte, cette dame profita du sursis pour faire solliciter son pardon. L'Empereur, pris au dépourvu, n'ayant reçu aucun rapport sur le recours en grâce, ni aucune pièce qui pût éclairer son jugement, se plaignit vivement de ce que le ministre de la police donnât des passeports pour qu'on vînt le prendre par surprise à quatre cents lieues de Paris, lui laissant tout l'odieux du refus d'une grâce qu'il n'était pas en mesure d'accorder. Un exemple d'ailleurs étant nécessaire, il exprima à la parente de la dame condamnée le regret qu'elle eût infructueusement entrepris un si pénible voyage. Il lui dit que son ministre ne l'avait informé de rien, ajoutant que la nature du

crime dont il s'agissait ne lui permettait malheureusement pas d'user du droit de grâce. Il termina par quelques paroles qui laissaient voir la violence qu'il se faisait et recommanda que son interlocutrice fût bien traitée. J'ai cité cette anecdote parce qu'on y a cherché un prétexte d'accuser Napoléon d'inhumanité; le lecteur est à même de décider.

Pendant le séjour de Napoléon à Vienne les habitants s'y trouvaient en proie à la disette par suite de la défense intimée par les autorités autrichiennes de laisser arriver des subsistances dans la ville, ressources dont l'armée française aurait profité. Une députation, à laquelle l'Empereur avait permis d'aller solliciter l'empereur d'Autriche de lever cette interdiction, était revenue sans avoir rien obtenu au moins pour le moment. Napoléon, touché de la détresse des Viennois, allait visiter les faubourgs et s'occupait avec l'Intendant général de l'armée des moyens de remédier aux souffrances des habitants. L'hiver se faisant sentir, il avait autorisé les pauvres gens de Vienne à prendre du bois dans les forêts impériales. Nous vîmes passer, pendant plusieurs jours, des files de gens portant des bourrées coupées dans ces forêts. Tout en nuisant aux ennemis puissants qui lui interdisaient le repos, Napoléon cherchait à préserver le peuple des maux de la guerre, autant du moins que cela dépendait de lui.

L'Empereur avait retrouvé à Vienne, en 1809, le célèbre chanteur Crescentini qui avait fait les délices

des théâtres d'Italie. Il se souvenait avec plaisir que, naguère à Milan, Crescentini avait chanté des cantates destinées à glorifier les triomphes de l'armée française. Quoique cet habile chanteur ne fût plus de la première jeunesse, Napoléon l'attacha à la musique particulière du palais impérial et l'envoya à Paris avec un traitement de trente mille francs. Crescentini cessa, depuis ce moment, de chanter sur le théâtre. Quand l'âge et les infirmités eurent affaibli sa voix, il fut nommé par l'Empereur professeur au conservatoire de Bologne, où il reçut mission de consigner, dans un ouvrage, les préceptes de son art. Napoléon le nomma en même temps chevalier de l'ordre de la Couronne de fer. Ce n'était pas seulement pour récompenser son mérite musical que l'Empereur lui accordait cette distinction à laquelle le titre de professeur lui donnait des droits; en décorant Crescentini Napoléon avait encore un autre but et tentait une épreuve, car il désirait décorer Talma de la Légion d'honneur. Une distinction étrangère accordée à un professeur de chant en Italie, terre classique de la musique, faveur justifiée par un mérite supérieur, devait y exciter moins d'opposition qu'en France. Cependant cette nomination fut généralement critiquée par les Italiens et l'Empereur dut reconnaître que son pouvoir, quelque grand qu'il pût être, avait des bornes. Napoléon se vit obligé de reculer devant cette manifestation de l'opinion, mais il regretta que ce scrupule, louable dans son principe,

l'empêchât d'honorer un grand artiste comme Talma, doué d'un talent hors de pair et dont il faisait un cas particulier.

Corvisart, premier médecin de l'Empereur, vint à Vienne pendant cette campagne de 1809. Sa présence au quartier général impérial fit supposer que Napoléon était dangereusement atteint, ce qui attira surtout l'attention du gouvernement anglais. Le voyage de Corvisart n'était pas seulement motivé par une légère altération de la santé de l'Empereur, dont les fatigues de la campagne étaient la cause, et qui ne l'empêchait toutefois ni de monter à cheval ni de passer des revues. Le docteur, poussé par la curiosité et par l'intérêt de la science, avait de son côté sollicité l'autorisation de se rendre à Vienne. Il désirait visiter les établissements médicaux de cette capitale et connaître le célèbre docteur Franck, premier médecin de l'empereur d'Autriche. Des cas de dysenterie assez nombreux s'étaient déclarés dans l'armée; on craignait de les voir dégénérer en épidémie, et l'on était bien aise de consulter à ce sujet également les lumières de Corvisart. Je me souviens que le docteur fut raillé par l'Empereur sur un danger que le premier assurait avoir couru en visitant le champ de bataille de Wagram où il s'approcha, disait-il, d'un obus qui n'était pas éteint, quoique la bataille datât déjà de plusieurs jours.

Immédiatement après la signature de la paix, Na-

poléon quitta Schœnbrunn pour retourner en France. Avant de partir il laissa l'ordre de détruire les fortifications de Vienne. Il se souvenait d'avoir été arrêté deux fois devant les murs de cette capitale, était préoccupé de l'idée qu'il pourrait être amené à y revenir une troisième fois, et pensait aux sérieux embarras que pourrait lui susciter une défense énergique de la ville. Ces adieux menaçants consternèrent les habitants de Vienne; ils se trouvèrent humiliés par une précaution qui, ordonnée après la signature de la paix, leur parut dictée par un esprit de vengeance et de rancune.

Napoléon alla attendre la ratification du traité par l'empereur d'Autriche à Nymphenbourg où il passa deux jours; puis il prit congé du roi de Bavière après avoir reçu cette ratification. Il s'arrêta pendant une journée à Stuttgard, ne fit que traverser Strasbourg et passa quelques heures à Jeand'heures, près Bar, sous le toit de la maréchale Oudinot. Le 26 octobre, l'Empereur arriva à neuf heures du matin à Fontainebleau, sans être annoncé. L'impératrice Joséphine, n'ayant pas été prévenue à temps, ne s'y trouva pas pour le recevoir. Napoléon en prétexta de l'humeur; il paraissait vouloir préluder par quelque sujet de mécontentement feint ou réel à la pénible déclaration qu'il méditait. En effet son projet de divorce avec Joséphine était définitivement arrêté. Il s'y prépara presque exclusivement à Fontainebleau, où il tint pendant trois semaines une cour nombreuse et brillante.

De retour à Paris, le 16 novembre, Napoléon y apprit que l'ex-reine d'Étrurie, retirée à Nice avec son fils en bas âge, sous prétexte de santé, se livrait à toutes sortes d'intrigues. Elle écrivait au prince régent d'Angleterre pour lui offrir d'employer son influence sur les prisonniers espagnols cantonnés dans les dépôts du midi de la France. Elle entretenait ce prince des embarras qu'elle pourrait occasionner aux Français par sa présence en Espagne. L'ex-reine se faisait des illusions qui ne présentaient de dangers que pour elle. L'Empereur, ne voulant pas laisser à la disposition des Anglais un élément de trouble qui pouvait ajouter une complication nouvelle dans ses affaires d'Espagne, donna ordre que cette princesse fût conduite à Rome. Elle y fut placée dans un couvent dont une princesse de Parme, sa parente, était abbesse. Napoléon informa le roi Charles IV, résidant alors à Marseille, de ce qui s'était passé, en lui faisant connaître l'acte de prudence que l'attitude inconsidérée de sa fille avait rendu nécessaire.

Avant d'aborder le grand événement du divorce et du mariage de l'Empereur, il convient de jeter un coup d'œil sur l'état où se trouvaient nos affaires dans la péninsule ibérique. La déclaration de guerre de l'Autriche, en obligeant Napoléon à quitter l'Espagne, avait plus servi la coalition que la levée de boucliers intempestive des Espagnols. L'absence de Napoléon se faisait déplorablement sentir dans la Pé-

ninsule, où l'ensemble et l'accord manquaient dans nos opérations militaires. De brillants succès avaient été obtenus, mais ils ne furent suivis d'aucun résultat décisif. Le défaut d'unité dans le commandement et les dissensions des maréchaux entre eux empêchèrent que le fruit de ces victoires pût être recueilli. Pour remédier à ce fâcheux état de choses Napoléon remplaça le maréchal Jourdan, dans les fonctions de major général du roi Joseph, par le maréchal Soult plus jeune et plus habitué à la manière de faire la guerre de l'Empereur. Quant au Portugal on l'avait abandonné. — Du côté de l'est les opérations militaires et les affaires administratives étaient conduites avec plus de succès. Le général Suchet, nommé commandant de l'armée d'Aragon, y avait ramené la discipline, l'abondance et la victoire. La prise des places fortes de l'Aragon et de la Catalogne et l'occupation de Valence valurent à ce général le bâton de maréchal et le titre de duc d'Albuféra.

Il est triste d'avoir à ajouter que Ferdinand, en apprenant les victoires remportées sur ses compatriotes, naguère ses sujets, adressait à l'Empereur, en son nom et au nom de son frère, des félicitations obséquieuses, exprimées dans les termes les plus humbles, et protestait de son respect sincère et de sa soumission aveugle aux volontés impériales.

CHAPITRE IV

Pensée de divorce. — Arguments en faveur d'un nouveau mariage. — Incartade de Fouché. — Démarche secrète auprès de l'empereur Alexandre. — Trois alliances sont mises en délibération. — Anxiété de l'impératrice Joséphine. — La glace est rompue. — Sentiments généreux de Napoléon pour Joséphine. — Portrait de cette princesse. — Noble conduite de ses enfants. — Causes de nullité du premier mariage de Napoléon. — Un sénatus-consulte annule l'acte civil ; l'officialité de Paris rompt le lien religieux. — Scène d'adieux. — L'Empereur à Trianon. — Sa visite à la Malmaison. — Son retour à Paris. — Hésitation prolongée de la Russie. — L'ambassadeur d'Autriche est sondé indirectement. — Proposition de l'Autriche acceptée. — Choix de l'archiduchesse Marie-Louise. — Signature de l'acte des fiançailles. — Les quatre femmes de l'empereur François. — Education des princesses autrichiennes. — Premier mouvement de Marie-Louise à la proposition de mariage. — Haine de ses frères et sœurs pour le nom de Napoléon. — Séjour de trois mois à Paris. — Ses occupations et ses distractions. — Les souverains alliés mandés à Paris. — Le roi Louis de Hollande hésite à s'y rendre. — Etablissement des prisons d'Etat. — La Sahla. — Réunion de Rome à l'Empire. — Aménités des journaux anglais. — Napoléon observateur des convenances. — Sa lettre autographe à l'empereur d'Autriche. — Visite du roi et de la reine de Bavière aux Tuileries. — Dispositions diverses prescrites par l'Empereur pour son mariage. — Envoi du prince de Wagram à Vienne. — Sa réception. — Mariage civil et religieux. — Banquet. — Distinction inusitée avec laquelle l'ambassadeur est traité. — Soin que prend Napoléon de la dignité de la France. — Départ de Vienne de la nouvelle impératrice. — Regrets des Viennois. — Emotion populaire. — Plaintes de l'empereur Napoléon. — Mesures contre les Français devenus Autrichiens. — Le mariage ne rétablit pas l'harmonie entre les deux Etats. — Oligarchie autrichienne. — Coup d'œil rétrospectif sur la guerre qui a précédé le mariage. — Politique secrète du cabinet de Vienne. — Projets de la coalition. — Confiance de Napoléon dans sa puissance. — Pozzo di Borgo. —

Détails à son sujet. — Protection que lui accorde le marquis de Wellesley. — Arrivée de l'impératrice à Strasbourg. — L'Empereur va l'attendre à Compiègne. — Correspondances des deux époux. — L'habit de fantaisie. — Préparatifs de la réception de l'impératrice à Soissons. — Le cérémonial arrêté n'est pas observé. — Arrivée à Compiègne. — Présentations. — Portrait de Marie-Louise. — Départ pour Saint-Cloud. — Décision de l'Empereur sur la couronne du sacre. — Mariage civil à Saint-Cloud. — Réjouissances publiques. — Entrée solennelle à Paris. — Affluence extraordinaire. — Mariage religieux. — Absence de quelques cardinaux remarquée à la cérémonie. — Magnificence des fêtes. — Présents de la ville de Paris. — La dot de Marie-Louise versée au trésor public. — Retour à Compiègne. — Composition de la maison de l'Impératrice. — La dame d'honneur et la dame d'atours. — Dames d'annonce. — Cassette de l'Impératrice. — Empressement des poètes à célébrer le mariage. — Fête donnée à Valançay par les princes espagnols. — Le baron de Kolli au château de Valançay. — Amélioration de l'état des affaires d'Espagne. — Projet de voyage en Belgique et sur la frontière de la Hollande. — Motifs de ce voyage. — Napoléon se plaint des Hollandais. — Négociation diplomatique infructueuse. — Discussion entre l'Empereur et le roi de Hollande. — Occupation de Berg-op-Zoom et de Bréda. — Cession de la frontière de Hollande. — Lettre de l'Empereur au roi Louis. — Départ de Compiègne. — Visite du canal de Saint-Quentin. — Séjour à Anvers. — Accueil empressé que reçoit l'Impératrice. — Excursion dans les îles de la Zélande. — Séjour au château de Laecken. — Retour à Saint-Cloud par les villes du Nord et du littoral de l'Océan et par Rouen. — Satisfaction que l'Empereur éprouve de ce voyage. — Une partie de sa famille, le grand-duc de Wurtzbourg et les ministres autrichiens l'accompagnaient. — Fêtes données à Paris. — Bal du prince Schwarzenberg. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison, à Navarre et aux eaux d'Aix en Savoie. — Lucien demande à se retirer en Amérique. — Canova de nouveau à Paris. — Est chargé de faire la statue de l'impératrice. — Libéralité de l'Empereur envers les Académies de Rome et de Florence. — Disparition de M. Bathurst. — Intérêt que l'Empereur témoigne à sa veuve et à des sujets anglais. — Refus des offres de ses services faites par le prince de Bénévent. — Retour du roi Louis et de la reine en Hollande. — Anecdote. — Abdication et fuite du roi Louis. — Il se retire à Tœplitz. — Plaintes amères de l'Empereur à cette occasion. — Mission de M. Decazes. — Instructions données à M. Otto. — Réunion de la Hollande à l'Empire. — Le prince héréditaire rappelé en France. — Paroles que lui adresse l'Empereur. — L'architrésorier gouverneur général de la Hollande. — Le roi Louis se retire à Gratz.

Depuis 1792 l'Europe faisait à la France une guerre ininterrompue, une guerre d'extermination, et la France était sortie victorieuse de ces luttes. L'acharnement de ses ennemis, loin de l'abattre, l'avait faite grande et puissante. Mais qui pouvait répondre de l'avenir? L'Empereur pensa qu'une alliance avec une princesse étrangère calmerait l'inquiétude des puissances qui n'auraient plus à redouter la propagande révolutionnaire; que ce lien leur ferait adopter sa gloire, diminuerait le danger des rétrocessions que la France ne pourrait se dispenser de faire, quand le jour de la pacification générale serait arrivé, enfin, qu'il deviendrait le gage d'une paix durable. Il prévoyait aussi qu'à défaut d'héritier naturel, l'Empire, après lui, serait livré à des ambitions rivales, comme autrefois la succession d'Alexandre le Grand. Cependant Napoléon hésita longtemps devant la rupture d'une union qu'un ancien et véritable attachement lui rendait chère. La politique, la tranquillité à venir des peuples commandaient impérieusement l'accomplissement de son dessein; l'âge qui s'avançait lui prescrivait de ne pas tarder davantage. D'autres ont dit qu'il y fut poussé par la vanité de mêler son sang à celui des anciennes maisons royales; mais qu'avait-il à leur envier en grandeur, en génie, en puissance? S'il a payé en cela son tribut à l'imperfection humaine, cette faiblesse est entrée pour une part bien secondaire dans ses résolutions. L'empressement avec lequel les maisons régnantes de l'Eu-

rope briguaient son choix ne relevait guère, à ses yeux, le mérite et le prix de leur alliance; mais la perspective des avantages qu'il s'en promettait lui en parut plus assurée.

Fouché, quelque temps auparavant, s'était permis, sans y être autorisé, de pressentir l'impératrice Joséphine sur la nécessité d'un divorce et il en avait répandu le bruit dans le public. Napoléon l'avait sévèrement réprimandé, autant parce que le moment n'était pas arrêté dans son esprit que pour épargner à la malheureuse princesse une douleur prématurée, ne voulant pas la laisser sous la menace continuelle d'une séparation si pénible pour tous deux[1].

Quand, de retour de Fontainebleau à la fin de 1809, Napoléon se fut décidé à aborder cette grave question, il laissa soupçonner à l'Impératrice la séparation qu'il méditait, peu de semaines avant le temps

[1] Dès la fin de 1807, Fouché avait essayé de sonder l'opinion publique sur une éventualité de divorce, et il avait jeté en avant l'idée d'une alliance de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine de Russie. Il savait que l'Empereur avait de la répugnance à séparer son sort de celui d'une femme aimante et dévouée. Il voulut se donner le mérite de lui forcer la main, et parla à des sénateurs du divorce comme d'un projet arrêté, enfin il se présenta à Joséphine comme un intermédiaire officieux. L'Impératrice atterrée de cette ouverture, croyant Fouché envoyé par l'Empereur, répondit avec une résignation douloureuse qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour obéir à son époux. Napoléon qui ignorait ces menées trouva un jour Joséphine en pleurs et en obtint l'aveu de la démarche que Fouché s'était permise auprès d'elle. Outré de tant d'audace, il fit venir le ministre et le traita comme il méritait de l'être; il lui aurait même, à l'instant, retiré le portefeuille de la police s'il eût eu, en ce moment, quelqu'un sous la main. Fouché fit agir Murat et les frères de l'Empereur qui calmèrent son ressentiment.

où ce sacrifice si pénible devait être consommé, mais sans s'expliquer clairement, et plutôt par des indices qui donnaient à réfléchir à celle-ci que par des paroles explicites. Cet homme, que beaucoup de gens ont longtemps regardé comme impitoyable, redoutait le spectacle des larmes et de l'affliction qui avaient au contraire sur lui un empire presque irrésistible. Je l'ai vu souvent, après quelques scènes de jalousie causées par l'affection toujours inquiète de Joséphine, être troublé au point qu'il restait des heures entières, à demi couché sur la causeuse de son cabinet, livré à une émotion silencieuse et sans pouvoir se remettre au travail. Napoléon avait conservé de sa première éducation des sentiments de famille et des mœurs bourgeoises, qui s'alliaient chez lui aux plus hautes pensées gouvernementales.

Depuis que l'entrevue d'Erfurth avait eu lieu, le temps avait mûri dans la tête de Napoléon son projet de divorce. La cordialité qui semblait régner entre le czar Alexandre et lui le familiarisa avec l'idée qu'une alliance de famille fortifierait, entre eux, une intimité qui lui promettait de grands avantages. M. de Talleyrand assure qu'il fut chargé par Napoléon de pressentir l'empereur Alexandre à ce sujet. Quoi qu'il en soit, il est certain que, dans l'un des entretiens familiers des deux empereurs à Erfurth, l'offre de la main de la grande-duchesse Anne fut faite à Napoléon par l'empereur Alexandre. Napoléon ne se lia par aucun engagement, mais il se montra satisfait

et demeura flatté de cette ouverture, qui resta secrète entre les deux souverains.

Lorsqu'à la fin de 1809, au retour de la campagne de Wagram, Napoléon mit au jour sa résolution de chercher dans une nouvelle alliance matrimoniale une postérité qu'il ne pouvait plus attendre de son union avec Joséphine, sa première pensée s'arrêta sur une princesse de la famille impériale russe. En même temps qu'il chargeait son représentant à Pétersbourg de sonder confidentiellement l'empereur Alexandre à ce sujet, ses regards s'étaient également arrêtés sur deux autres princesses, l'une fille unique du roi de Saxe, l'autre fille aînée de l'Empereur d'Autriche. Quoique son désir d'avoir au plus tôt des enfants fît pencher quelque peu la balance du côté de la princesse Auguste ou de l'archiduchesse Marie-Louise, qui lui convenaient mieux en raison de leur âge, Napoléon hésitait encore. L'accord de ses vues politiques avec son penchant pour l'empereur Alexandre, enfin le souvenir de la proposition que ce prince lui avait faite, à Erfurth, le décidèrent à reprendre une ouverture à laquelle il n'avait pas répondu catégoriquement et à préférer l'alliance de la princesse russe.

Il y avait environ huit jours que le ministre des relations extérieures avait écrit confidentiellement au duc de Vicence, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, pour le charger de faire à l'empereur Alexandre une ouverture catégorique au sujet du mariage, lorsque Napoléon se décida à rompre le silence vis-à-vis de

l'impératrice Joséphine. La lettre du ministre avait été chiffrée par lui-même et devait être déchiffrée par le duc de Vicence seul. Depuis l'insinuation que Fouché avait faite à l'Impératrice environ deux années auparavant, et bien que cet audacieux brouillon eût été désavoué publiquement, Joséphine ne pouvait se dissimuler que tôt ou tard il lui faudrait payer de la perte de son rang le malheur de n'avoir pas donné d'héritier à Napoléon. C'était le texte habituel de ses entretiens, soit avec moi, de qui elle espérait tirer quelque lumière, soit avec les personnes auxquelles elle pouvait parler en toute confiance. Mais, après l'arrivée de l'Empereur à Fontainebleau, où nous l'avons vu revenir après la campagne de Wagram, de nouveaux indices avaient changé ses soupçons en certitude et lui faisaient présager une explosion prochaine. Une froideur inaccoutumée, l'interruption des communications qui jusque-là étaient restées ouvertes entre leurs appartements; la rareté et la brièveté des moments que l'Empereur accordait à sa femme; quelques orages passagers — suscités par les plus légers prétextes — qui troublaient ce ménage ordinairement si paisible; l'arrivée successive des Souverains alliés dont elle cherchait à interpréter la présence : tout inspirait à l'impératrice Joséphine les plus vives alarmes. L'excès de sa préoccupation la ramenait sans cesse à moi. Je n'avais que des réponses évasives à lui donner. Mon rôle devenait embarrassant et, pour échapper aux questions de cette infortunée princesse,

j'étais obligé de l'éviter. Mais cette persévérance à me soustraire à ce que j'oserai appeler ses obsessions lui paraissait plus significative que des paroles; son anxiété était arrivée au comble. Elle n'osait aborder ce sujet brûlant quand elle pouvait retenir un moment l'Empereur, de peur qu'un fatal arrêt ne vînt à tomber de sa bouche. Une telle situation ne pouvait se prolonger longtemps; son résultat avait été de jeter dans les rapports des deux époux une contrainte qui pour l'un et pour l'autre était un supplice. Enfin l'Empereur n'y put tenir davantage, et, un soir, après un repas des plus tristes et des plus silencieux, il rompit la glace. On peut se figurer quelle fut la douleur, le désespoir de l'impératrice Joséphine en cet instant où toute espérance vint à lui être enlevée. Napoléon, déchargé d'un poids insupportable, demeura profondément ému du chagrin qu'il causait et, depuis ce moment, il ne cessa de l'entourer des soins les plus tendres et de lui prodiguer des consolations que Joséphine, dans son accablement, écouta d'abord avec indifférence, mais dont elle finit par être touchée. Napoléon fit appeler ses enfants, Hortense et Eugène, leur recommanda leur mère, et les assura de la continuation de son affection paternelle et de sa protection. Après avoir calmé les premiers transports de sa douleur, Joséphine envisagea son sacrifice avec une force de caractère qu'on n'aurait pas soupçonnée en elle, et se résigna à un malheur sans remède. A partir de ce moment, on ne la vit plus paraître à la cour.

Elle sortit cependant deux fois encore de la retraite qu'elle s'était imposée pour assister, dans une tribune, à un *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour la paix de Vienne, et aussi afin d'accompagner l'Empereur à l'hôtel de ville à la fête que la ville de Paris donna à cette occasion ; mais, à l'exception de ces deux circonstances, elle passa, retirée dans son appartement, les quinze jours qui s'écoulèrent entre le moment où la cruelle révélation lui avait été faite et le jour où le divorce fut prononcé. Quelque pénibles que ces quinze jours dussent être pour tous deux, ils semblèrent néanmoins courts à Joséphine, qui ne pouvait s'accoutumer à la perte de son rang et surtout à l'idée de se séparer de Napoléon qu'elle aimait véritablement. L'Empereur adoucit les derniers instants de leur union par les prévenances et les égards les plus affectueux, s'occupant de l'avenir de celle qu'il quittait, lui donnant des conseils et allant au-devant de tous ses désirs.

Joséphine avait en elle un attrait irrésistible; elle n'était pas régulièrement belle, mais elle avait « la grâce plus belle encore que la beauté », comme l'a dit notre bon La Fontaine. Elle avait le mol abandon, les mouvements souples et élégants, et la gracieuse négligence des créoles. Son humeur était toujours égale; elle était douce et bonne, affable et indulgente avec tout le monde sans acception de personnes. Elle n'avait ni un esprit supérieur, ni beaucoup d'instruction, mais son exquise politesse, son grand usage du

monde et de la cour et de leurs innocents artifices lui faisaient toujours trouver, à commandement, ce qu'il y avait de mieux à dire et à faire.

L'Empereur l'avait beaucoup aimée et conservait pour elle un sentiment d'affection qu'avaient fortifié l'habitude et ses attachantes qualités. On eût dit qu'elle était née pour le rôle que lui avait imposé l'élévation du rang où elle était montée avec lui. Associée à sa fortune, elle l'avait admirablement secondé par l'ascendant de sa grâce, de sa douceur et de sa bonté; elle avait épousé sa gloire autant que sa personne. Quoique entièrement étrangère à la politique et aux affaires du gouvernement, elle avait concilié à Napoléon, autant qu'il était en son pouvoir, la faveur des partis. — Elle aimait le luxe et la dépense, plus peut-être que n'aurait dû le permettre son humeur bienfaisante; car cette prodigalité la mettait souvent dans l'impuissance de satisfaire ses goûts charitables, quoique, dans plusieurs circonstances, Napoléon ait généreusement réparé les suites de sa trop grande facilité. Elle mettait, dans sa manière d'obliger ou de reconnaître un service, un charme et une délicatesse qui lui gagnaient les cœurs. Elle montra, dans son malheur, une résignation qui ne se démentit point; ce qui aggravait le poids de sa peine, c'était l'inflexible nécessité de se séparer de l'Empereur, mais elle ne fut jamais négligée par lui.

Le prince Eugène et la reine Hortense firent preuve, dans ces circonstances, d'une noblesse de sentiments

et d'une dignité qui les honorent; leur dévouement fût admirable. Ils soutinrent le courage de leur mère, et surent allier, — avec la tendresse qu'ils lui portaient, — ce qu'ils devaient à leur père adoptif. La reine Hortense avait été mandée aux Tuileries; elle y arriva au moment où l'Empereur venait de reconduire — ou plutôt d'aider à transporter Joséphine chez elle. En l'accompagnant jusqu'à la porte de l'appartement de sa mère, l'Empereur lui disait : « Allons, ma fille, du courage! » — « Oh! sire, j'en ai », répétait-elle; et ces mots avaient peine à se faire passage à travers ses pleurs et ses sanglots.

Le prince Eugène m'a raconté, à Vienne, que dans la première entrevue qu'il avait eue avec sa mère, en présence de Napoléon, après que le divorce eut été décidé, l'impératrice Joséphine avait demandé pour son fils la couronne d'Italie; que ne voulant — pour sa part — rien tenir que des bontés de l'Empereur et de son libre arbitre, et craignant que cette faveur ne fût considérée comme le prix du divorce de sa mère, il avait prié cette dernière de ne pas insister, et que l'Empereur, touché de cette retenue, l'avait assuré qu'il avait raison de s'en rapporter à sa tendresse pour lui.

Un Senatus-Consulte avait déclaré dissous le mariage de Napoléon avec l'impératrice Joséphine. Après quelques explications, l'officialité de Paris annula le lien religieux. L'acte civil de ce premier mariage contenait des causes de nullité qui pouvaient suffire à

en autoriser la rupture; mais comme l'idée de faire usage de ces moyens répugnait à la dignité de l'Empereur, il ne voulut même pas qu'ils fussent invoqués. Les deux témoins avaient été : M. Calmelet, ami de la famille Beauharnais et le capitaine Lemarrois, aide de camp du général Bonaparte. Ce dernier n'était pas majeur; né en 1776, il comptait à peine vingt ans en 1796, date du mariage. L'âge des deux époux n'avait pas été exactement énoncé; il avait été procédé à l'acte civil avec une irrégularité que comportait le laisser-aller de l'époque; la production des actes de naissance n'avait pas été exigée, ou bien ces actes furent l'objet d'un examen très superficiel; le général Bonaparte y figurait comme étant né le 5 février 1768, bien qu'il fût réellement venu au monde le 15 août 1769. C'est ce qui a fait supposer sans doute à quelques biographes que Napoléon était né avant la réunion de la Corse à la France. L'énonciation de cette date était-elle l'effet d'une incurie de l'homme d'affaires du général Bonaparte ou le général lui-même avait-il le désir, en se vieillissant de dix-huit mois, de se rapprocher de l'âge de M^me^ de Beauharnais qui, de son côté, faisait un pas vers celui de son mari? La date du 5 février n'est la date de la naissance d'aucun des frères de Napoléon.

A l'issue de la triste mais imposante cérémonie qui délia les nœuds d'une union que la fécondité de Joséphine aurait rendus aussi durables que leur vie, celle qui avait été jusqu'alors l'Impératrice descendit

dans son appartement, et l'Empereur rentra dans son cabinet triste et silencieux; il se laissa tomber sur la causeuse où il s'asseyait habituellement, dans un état d'abattement complet. Il y resta quelques moments, la tête appuyée sur sa main, et, quand il se leva, sa figure était bouleversée. Les ordres de départ pour Trianon avaient été donnés d'avance. Quand on vint annoncer que les voitures étaient prêtes, Napoléon prit son chapeau et me dit: « Méneval, venez avec moi. » — Je le suivis par le petit escalier tournant qui, de son cabinet, communiquait avec l'appartement de l'Impératrice. Cette princesse était seule et paraissait livrée aux plus douloureuses réflexions. Au bruit que nous fîmes en entrant, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant au cou de l'Empereur, qui la serra contre sa poitrine en l'embrassant à plusieurs reprises; mais, dans l'excès de son émotion, elle s'était évanouie. Je m'empressai de sonner pour appeler du secours. L'Empereur, voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il n'était pas en son pouvoir de calmer, déposa l'Impératrice dans mes bras dès qu'il vit qu'elle commençait à reprendre ses esprits, me recommanda de ne pas la quitter, et se retira rapidement par les salons du rez-de-chaussée, à la porte desquels sa voiture l'attendait. Joséphine s'aperçut aussitôt de la disparition de l'Empereur. Les femmes qui étaient entrées la déposèrent sur un canapé où elles lui donnèrent les premiers soins. Dans son trouble elle m'avait pris les mains, en me recom-

mandant vivement de dire à l'Empereur de ne pas l'oublier et de l'assurer d'un attachement qui survivrait à tout événement. Elle me fit promettre de lui donner de ses nouvelles à mon arrivée à Trianon et de veiller à ce qu'il lui écrivît. Elle avait de la peine à me laisser partir, comme si mon éloignement allait rompre le dernier lien par lequel elle tenait encore à Napoléon. Je la quittai, ému d'une douleur si vraie et d'un attachement si sincère; j'en fus profondément attristé pendant toute ma route et je ne pouvais m'empêcher de déplorer les exigences rigoureuses d'une politique qui brisait violemment les liens de cette affection éprouvée pour imposer une autre union, n'offrant que des chances incertaines.

Arrivé à Trianon, je rendis compte à l'Empereur de ce qui s'était passé après son départ, et je m'acquittai des commissions dont j'étais chargé. Encore sous l'impression des scènes de la journée, Napoléon s'étendit sur les qualités de Joséphine et sur la sincérité des sentiments qu'elle lui portait. Il la regardait comme une amie dévouée et a toujours conservé d'elle un souvenir affectueux; une lettre alla, dès le soir même, consoler sa solitude. Apprenant par ceux qui allaient la voir à la Malmaison qu'elle était triste et qu'elle pleurait souvent, il lui écrivit de nouveau pour se plaindre tendrement de son manque de courage et lui dire toute la peine qu'il en ressentait.

C'est à Trianon que commencèrent les démarches officielles que Napoléon ne pouvait faire sans avoir

la certitude d'être agréé. L'alliance avec la maison de Saxe, dont on était sûr, fut écartée après un mûr examen à cause de la position dépendante de cet Etat, qui ne serait d'aucune utilité et, au contraire, un embarras dans un cas de guerre. Restaient donc l'alliance russe et le parti de l'archiduchesse d'Autriche. Celui-ci fut tenu en réserve dans la pensée secrète de Napoléon.

L'Empereur passa huit jours à Trianon dans un désœuvrement inaccoutumé, cherchant des distractions dans l'exercice de la chasse à courre et à tir. Il alla voir à la Malmaison celle qui, peu de jours auparavant, était encore sa compagne. La veille de son retour à Paris, il voulut la recevoir à dîner, à Trianon, avec sa fille la reine Hortense. S'étant aperçu que cette habitation n'était pas suffisamment garantie contre la rigueur de l'hiver, il permit à l'impératrice Joséphine de venir attendre à l'Elysée, à Paris, que les arrangements nécessaires à son installation définitive fussent terminés. L'arrivée imminente de la nouvelle Impératrice obligea Joséphine à partir, peu de temps après, pour le château de Navarre.

Les affaires ramenèrent l'Empereur à Paris ; il s'étonna de la solitude du palais que n'animait plus la présence de l'impératrice Joséphine. La vie domestique à laquelle il était accoutumé lui manqua souvent, et ce vide ne fut pas toujours rempli par les soins du gouvernement que multipliaient son activité croissante et une prévoyance à laquelle rien n'échap-

pait. Cependant les réponses de Saint-Pétersbourg traînaient en longueur et Napoléon commençait à soupçonner que ces délais cachaient un refus déguisé sous des motifs de religion et sous prétexte de prendre conseil de l'impératrice mère, ou de vaincre ses hésitations.

Dans le courant de janvier, un mot avait été jeté par M. de Metternich dans une conversation avec le général Narbonne qui laissa tomber cette insinuation, n'ayant aucune instruction pour y répondre. Il s'agissait de s'assurer si la cour d'Autriche était toujours dans les mêmes dispositions. Les premiers pas furent faits dans ce sens, auprès de l'ambassade d'Autriche, par l'intermédiaire de MM. Delaborde et Sémonville, dans une causerie de salon avec un secrétaire de l'ambassade autrichienne du nom de Floret; ces messieurs parlèrent comme de leur propre mouvement pour que l'Empereur, n'étant engagé en rien par ces discours, eût toute facilité pour désavouer au besoin leur langage. Cette suggestion, avidement recueillie par leur interlocuteur, sembla confirmer ce qu'on savait déjà des dispositions empressées de l'Autriche.

D'autre part, et à peu près en même temps, les lettres qui arrivaient de Russie ne satisfirent pas l'Empereur, auquel les motifs réels des retards du cabinet russe ne pouvaient échapper. En outre, l'âge de la princesse Anne qui n'était pas encore nubile et, si la différence de religion était un motif sincère, l'obliga-

tion d'admettre dans l'intérieur du palais des Tuileries des popes russes avec leurs intrigues, donnèrent à réfléchir à Napoléon. Le sentiment de sa dignité permettait-il à l'Empereur de renoncer aux dispositions favorables manifestées par l'Autriche, pour attendre qu'il convînt au czar et à l'impératrice douairière de se décider ? Une telle attitude l'aurait exposé à la risée de l'Europe. Napoléon se décida au moment où il devait le faire, et montra, dans cette occasion comme en cent autres, que nul mieux que lui ne savait disposer du temps. Il voyait que le duc de Vicence n'obtenait de l'empereur Alexandre que des réponses évasives, mais, pour éviter tout reproche de légèreté et d'inconséquence, et savoir en définitive à quoi s'en tenir, Napoléon écrivit directement au souverain russe. Dans sa lettre il donnait à entendre au czar qu'après des délais qui, sans motif plausible, prolongeaient indéfiniment l'incertitude, il ne pouvait plus longtemps tarder à réclamer une réponse catégorique destinée à faire cesser l'équivoque. La réponse d'Alexandre arriva enfin, pleine de protestations flatteuses ; il y témoignait le désir de multiplier ses liens avec l'empereur Napoléon, mais laissait les choses exactement au point où elles étaient après la première ouverture. Napoléon, jugeant que sa dignité et celle de la nation seraient compromises par une plus longue attente, prit alors l'initiative du refus. Il avait eu soin, préalablement, de s'assurer du concours absolu du prince Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche

à Paris, qui répondait des dispositions de la cour de Vienne. Dès ce moment, le choix de l'archiduchesse était arrêté dans l'esprit de Napoléon, qui convoqua un conseil privé chargé d'examiner à laquelle des trois alliances de Russie, d'Autriche ou de Saxe la préférence était due. Dans le sein de ce conseil on discuta librement les trois questions. L'Empereur écouta, avec une grande attention, les avis exprimés pour et contre ces différents projets, mais sans faire connaître son sentiment personnel. Le soir du même jour seulement, Napoléon signifia sa décision au ministre des relations extérieures. Le prince Eugène reçut mission de porter une demande en forme à l'ambassadeur d'Autriche, prince Schwarzenberg, auquel on assigna rendez-vous pour venir le lendemain faire l'offre de la main de l'archiduchesse. La signature du contrat de mariage eut lieu dans la soirée. La première dépêche du duc de Cadore au duc de Vicence, relative à la proposition de mariage, partit de Paris le 24 novembre 1809; il est vrai que lorsqu'elle parvint à destination l'empereur Alexandre était absent de Saint-Pétersbourg. Le 10 janvier 1810, le duc de Vicence demanda une réponse positive dans l'espace de dix jours ; le 6 février, cette réponse n'était pas encore donnée. L'empereur Napoléon, qu'on a représenté généralement comme un homme impatient des délais, pour lequel un projet devait être exécuté aussitôt que conçu, attendait cependant *depuis deux mois et demi* la solution d'une question capitale, et qu'il

lui importait au plus haut degré de voir promptement résolue.

La princesse sur laquelle l'Empereur venait d'arrêter son choix était l'aînée des enfants de l'empereur François, qui, jusqu'en 1805, avait été François II, empereur d'Allemagne. Lorsque la création de la Confédération du Rhin changea l'organisation du corps germanique, ce prince avait pris le titre de François Ier, empereur d'Autriche, titre qu'il a, depuis lors, conservé. Ce souverain a été marié quatre fois. Sa première femme, une princesse de Wurtemberg qu'il épousa à l'âge de vingt ans, avant d'être empereur, mourut après deux ans de mariage. Il épousa en secondes noces Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV roi des Deux-Siciles, et vécut avec elle dans une union qu'entretenait la similitude de leurs goûts. On voit dans les résidences impériales en Autriche, et notamment dans le parc de Laxenbourg, de petites fermes où les augustes époux se plaisaient à oublier leur rang pour se livrer aux occupations et aux distractions de la vie champêtre. L'empereur François n'a eu d'enfants que de ce second lit : Marie-Louise, ancienne impératrice des Français d'abord ; viennent ensuite, dans l'ordre suivant, feu l'archiduchesse Léopoldine, qui a été impératrice du Brésil ; l'archiduc Ferdinand, devenu empereur ; l'archiduchesse Marie-Clémentine, femme du prince Léopold de Salerne ; feu l'archiduchesse Caroline qui avait épousé le prince Frédéric de Saxe ; l'archiduc François-Charles,

marié à une fille du feu roi Maximilien de Bavière (du second lit) et enfin l'archiduchesse Marianne, que des bizarreries de caractère tiennent éloignée de la cour, et probablement pour toujours des liens du mariage.

La troisième femme de l'empereur François, celle qu'a connue Napoléon, a été la princesse Marie-Louise-Béatrix d'Este, qui était la cousine de son mari. Elle était aimable, spirituelle et aimait la littérature. Son auteur favori était Auguste Lafontaine, romancier allemand, d'origine française, qui est regardé en Allemagne comme fondateur d'école. La nouvelle impératrice prit sur son époux, au commencement de leur mariage, un grand ascendant, qui tourna un peu au détriment des frères de l'Empereur. Elle portait aux Français une haine héréditaire. Sa mauvaise santé ne lui permit pas de vivre longtemps ; le palais impérial retentissait fréquemment des cris que lui arrachaient de violents accès de névrose. Elle mourut en 1816, à peine âgée de vingt-six ans, laissant l'empereur François veuf pour la troisième fois. On apprit avec étonnement son quatrième mariage, qui eut lieu la même année, avec la seconde fille du roi Maximilien de Bavière (du premier lit). Cette princesse avait été mariée, en premières noces, au prince royal de Wurtemberg, devenu roi à son tour. Après un divorce, elle s'était retirée auprès de sa sœur aînée, femme du prince Eugène Beauharnais. Elle vivait là dans une grande retraite, paraissant

oubliée, sans prévoir que sa destinée lui ménageait une couronne impériale en compensation de celle qu'elle avait perdue.

L'histoire des premières années de l'impératrice Marie-Louise est celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. Elevées sous les yeux de leurs parents jusqu'au jour de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques qu'elles traitent généralement avec une bienveillante familiarité et qu'elles admettent même à partager leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation et président aux leçons données par les professeurs. L'archiduchesse Marie-Louise a eu pour grande maîtresse la comtesse Colloredo et pour gouvernante la comtesse Lazanski, femme de mérite, fort dévouée à son élève qui, de son côté, lui était très attachée. L'éducation de Marie-Louise avait été très soignée. Elle savait plusieurs langues et même le latin, que les Hongrois parlent couramment. Elle avait fait, étant encore très jeune, des progrès dans les arts de la musique et du dessin ; elle peignait même à l'huile et, à son arrivée en France, elle reçut de Prudhon, l'un de nos meilleurs peintres, des leçons ; mais elle avait dû renoncer à la peinture parce que l'odeur de l'huile et des couleurs l'incommodait.

Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour préserver les jeunes archiduchesses des impres-

sions qui auraient pu effleurer leur innocence. Cette intention était louable sans doute; mais les moyens employés pour atteindre ce but n'étaient pas tous très judicieusement choisis. L'esprit de bigoterie et des scrupules exagérés nuisaient plutôt qu'ils ne servaient aux résultats qu'on se proposait d'atteindre. Au lieu d'éloigner de ces princesses les livres contenant des passages susceptibles d'égarer ou de fausser leurs idées, on avait imaginé de couper avec des ciseaux non seulement des pages de ces livres mais encore des lignes et même des mots, dont le sens était jugé équivoque ou suspect. Une censure aussi maladroitement exercée devait avoir pour effet de produire le résultat opposé à celui qu'on se proposait. Ces passages qui fussent restés inaperçus, si on les avait laissé subsister, étaient interprétés de mille manières par de jeunes esprits d'autant plus fertiles en suppositions qu'ils étaient excités par la recherche de l'inconnu. Le dommage qu'on voulait prévenir se trouvait ainsi augmenté. D'un autre côté il arrivait que les royales élèves n'avaient plus pour leurs livres que de l'indifférence; ces livres devenant pour elles des corps sans âme, dépouillés à leurs yeux de tout intérêt après les mutilations qu'ils avaient subies. L'archiduchesse Marie-Louise, devenue impératrice, avouait que l'absence de ces passages avait excité toute sa curiosité. Sa première pensée, lorsqu'elle était devenue maîtresse de ses lectures, avait été de rechercher, dans des exemplaires complets des livres qui avaient servi à

ses études, les endroits retranchés, pour connaître ce qu'on avait voulu lui cacher. Ajouterai-je enfin que les animaux domestiques du sexe mâle étaient exclus de l'intérieur des appartements des princesses où l'on tolérait exclusivement les espèces femelles, comme présentant moins d'inconvénients au point de vue de la pudeur ?

Ce système d'éducation, qui était encore pratiqué durant l'enfance de Marie-Louise, a subi vraisemblablement des modifications depuis cette époque. D'ailleurs ces observations s'appliquent seulement à l'enfance des archiduchesses qui, dans leur jeunesse, ont reçu une instruction développée, et ont eu pour maîtres des professeurs choisis parmi les littérateurs et les savants les plus distingués.

L'archiduchesse Marie-Louise, aux premières ouvertures qu'on lui fit de son mariage projeté avec l'empereur Napoléon, se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure. Cette princesse a bien voulu me raconter qu'elle avait grandi, sinon dans la haine, au moins dans des sentiments fort hostiles à l'homme qui avait mis plusieurs fois la maison de Hapsbourg à deux doigts de sa perte, qui avait obligé sa famille à fuir de sa capitale et à errer de ville en ville au milieu de la confusion et de la consternation inséparables d'une retraite précipitée. Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en ligne une troupe de petites statuettes en bois ou en cire, qui représentaient l'armée française, à la

tête de laquelle ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative. Ils la lardaient à coups d'épingle et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourments que faisait éprouver à leur famille le chef redouté contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne se brisaient inutilement. — Elevée dans les habitudes d'une obéissance passive, Marie-Louise dut se résigner au sort qui lui incombait. Instruite à regarder les princesses de sa famille comme des instruments de la grandeur de leur maison et comme destinées à conjurer les orages qui la menacent, elle ne se considéra pas comme la victime d'un sacrifice, mais envisagea non sans orgueil le rôle qu'elle était appelée à jouer. Elle chercha, dès ce moment, à connaître l'homme auquel elle avait évité jusque-là de penser, quand il n'éveillait en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses anciennes préventions. Elle partit de Vienne avec le désir de plaire à Napoléon; la connaissance qu'elle prit de son caractère acheva de la subjuguer. Au moment où elle me parlait, en 1813, elle éprouvait pour l'Empereur une véritable affection et s'était sincèrement attachée à sa destinée. Son rêve était de pouvoir aller un jour, avec lui, visiter sa famille et revoir les délicieux environs de Vienne, où les souvenirs d'enfance la reportaient souvent.

L'Empereur avait fait à Paris un séjour de trois mois environ, pendant lequel il avait attendu l'issue de la négociation entamée à Pétersbourg, puis, s'engageant avec le prince Schwarzenberg, avait donné l'ordre de dresser l'acte de ses fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise, où le duc de Cadore et l'ambassadeur d'Autriche apposèrent leurs signatures. Napoléon nomma par décret, à cette même époque, les officiers et les dames qui devaient composer la maison de la nouvelle Impératrice, en même temps qu'il expédiait à Vienne en ambassade extraordinaire le prince de Neufchâtel pour épouser, en son nom, l'archiduchesse. Pendant cette période d'attente Napoléon, ne pouvant demeurer en place, faisait des courses à la Malmaison, allait passer deux jours à Grignon chez la maréchale Bessières, ou en déplacement à Rambouillet, puis envoyait — à son retour — la reine Caroline, sa sœur, avec un service d'honneur à la frontière, pour aller y recevoir l'auguste fiancée.

Les souverains alliés de l'Empire français, les rois de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, de Hollande, de Naples et le vice-roi d'Italie avaient été mandés à Paris. Le roi Joseph, retenu en Espagne par les plus sérieux embarras, ne put venir se joindre au royal cortège. Il ne vint à Paris que l'année suivante, lors du baptême du roi de Rome. Le roi de Hollande avait agité dans son conseil la question de savoir s'il sanctionnerait, par sa présence à Paris, sa soumission aux

mesures onéreuses imposées par la France au royaume néerlandais. Les ministres du roi et les grands officiers de sa couronne se prononcèrent pour le voyage à Paris, en donnant pour raison les dangers qu'une opposition accentuée ferait courir à la Hollande. Le roi céda à ce sage conseil, contraire à ses opinions personnelles. Il était préoccupé de l'idée qu'il serait retenu captif à Paris, qu'on se servirait de son nom pour autoriser des actes qu'il ne pourrait désavouer ensuite, et qu'on profiterait de son absence pour occuper la Hollande. Il convint avec ses ministres que toute pièce qui ne finirait pas par un mot d'ordre, écrit en hollandais, serait considérée par eux comme nulle. Après avoir laissé au conseil des ministres des instructions générales pour administrer les affaires du pays pendant son absence, le roi Louis partit pour Paris. Il avait également laissé, avant son départ, l'ordre écrit aux commandants des forteresses du Brabant de ne point admettre dans l'intérieur des places aucune troupe étrangère, sans ordre écrit et signé de sa main.

Au nombre des affaires intérieures qui, à cette époque, préoccupèrent l'Empereur, il faut mentionner l'établissement des prisons d'Etat. Délibéré en conseil d'État, le décret qui les instituait porte la date du 3 mars 1810. Quoique cette mesure ait été entourée de précautions et de garanties destinées à en adoucir l'arbitraire et bien que, dans la pratique, un esprit de modération ait présidé à son application,

j'entreprendrai, non de la défendre, mais seulement de l'expliquer. A l'époque où la mesure dont il s'agit a été adoptée et réglementée, elle était une des conséquences fâcheuses, mais inévitables, de la dictature de l'Empire, dans un temps où l'ébranlement causé par nos troubles civils se faisait encore sentir. Sans entrer dans le détail des éléments constitutifs et du régime des prisons d'Etat, je dirai qu'elles ne s'ouvraient que pour des hommes que le gouvernement n'aurait pu, sans inconvénient, soit traduire devant les tribunaux ordinaires, soit laisser impunément en liberté : tels que des chouans nourris dans la guerre civile, des machinateurs d'assassinats contre le chef de l'Etat, ou des artisans de complots tendant à renverser le trône, ou encore des prêtres fanatiques ou immoraux. J'ajouterai que nul ne pouvait être détenu sans une décision émanée d'un conseil privé, composé du premier président et du procureur général de la Cour de cassation ainsi que des hommes les plus haut placés dans la hiérarchie administrative ; qu'aucune détention ne pouvait se prolonger au delà d'un an sans une nouvelle décision du conseil privé ; que deux conseillers d'Etat visitaient, chaque année, ces prisons, et présentaient ensuite un rapport à ce conseil assemblé ; qu'un quart de voix suffisait pour effectuer la mise en liberté d'un prisonnier ; que, de plus, les procureurs impériaux avaient également la faculté de visiter les détenus et de s'assurer qu'ils avaient été arrêtés ou retenus

sous les verroux en vertu d'une décision du conseil privé.

C'est dans une de ces prisons d'Etat (Vincennes), qu'on dut enfermer un jeune Saxon nommé Lasahla, qui fut arrêté à Paris, au mois de février 1811, épiant l'occasion d'assassiner l'Empereur ; il était porteur de plusieurs pistolets chargés. Il avoua son coupable dessein et déclara que, si on lui offrait la liberté à la condition d'y renoncer, il lui serait impossible de ne pas chercher les moyens d'en poursuivre l'exécution. En marge du rapport que le Ministre de la Police adressa à l'Empereur à ce sujet, Napoléon dicta ce qui suit : « L'âge de ce jeune « homme est son excuse ; » — il avait dix-huit ans — « on n'est pas criminel d'aussi bonne heure « quand on n'est pas né dans le crime. Dans quel- « ques années il pensera autrement, et l'on serait au « regret d'avoir plongé une famille estimable dans « un deuil qui aurait toujours quelque chose de « déshonorant. Il faut l'envoyer à Vincennes, et lui « administrer les soins dont sa tête paraît avoir « besoin ; lui donner des livres, écrire à sa famille, « et laisser faire au temps. » — Ce jeune homme resta à Vincennes jusqu'en 1814 ; ses compatriotes le délivrèrent. Il paraît que ni l'âge ni la captivité n'avaient mûri sa tête, car Lasahla fut de nouveau arrêté pendant les Cent-Jours, à la porte du Corps Législatif, le jour même où l'Empereur ouvrit la session de cette assemblée. Trahi par l'explosion

d'un paquet de poudre fulminante qui éclata dans sa poche, Lasahla, arrêté, fut presque aussitôt remis en liberté. Napoléen ne voulut pas qu'on approfondît dans quel but Lasahla s'était muni de cette substance chimique, dont l'effet était plus menaçant que meurtrier. Lasahla resta à Paris ; au mois d'août 1815, il entra à l'hospice de la Charité, atteint d'une fièvre lente nerveuse, qui le conduisit au suicide peu de temps après sa sortie de cet hôpital.

Les soins de son mariage ne détournaient pas l'Empereur des affaires politiques. Pendant le séjour du pape à Savone, Napoléon lui avait offert de le reconduire à Rome si le Saint-Père prenait l'engagement de reconnaître le nouvel ordre de choses établi dans cette capitale, et consentait à ne s'occuper que des affaires spirituelles. Sa Sainteté refusa. En restant dans cette situation de captif et de persécuté, le pape devait avec raison compter sur l'intérêt qui s'attache aux opprimés. L'Empereur, au contraire, ne pouvait manquer de s'attirer tous les désavantages attachés à ce rôle d'oppresseur, qu'il n'avait pas craint d'assumer aux regards de l'Europe. Mais Napoléon, trop accoutumé à briser toutes les résistances, souffrait avec impatience les obstacles et les tracasseries que lui opposait la Cour de Rome. Le cardinal di Pietro, auquel Pie VII avait laissé des pouvoirs éventuels, envoyait des vicaires apostoliques dans les diocèses vacants et correspondait avec les

membres de divers chapitres ; à l'aide de ses brefs, le Pape secondait la campagne que menait son représentant. Napoléon, fatigué des embarras que lui suscitait l'éternelle opposition du haut clergé, voyant le pape absent de Rome, résolut de se débarrasser par un grand coup de ses démêlés avec la Cour pontificale. Il voulait briser, à tout prix, une résistance dont l'invincible opiniâtreté ne lui laissait pas présager le terme. Il coupa le nœud gordien qu'il ne parvenait pas à dénouer, et, revenant sur la donation de Charlemagne dont il se considérait le successeur, il fit rendre, au mois de février de cette année 1810, un sénatus-consulte aux termes duquel la réunion des Etats de l'Eglise à l'Empire français était prononcée, et l'existence temporelle des papes réglée. Un palais fut assigné au Souverain Pontife à Paris et à Rome, ou dans tout autre lieu de l'Empire où il lui conviendrait de résider, avec un revenu annuel de deux millions. Ainsi se termina cette regrettable lutte religieuse avec un pape doux et bien intentionné, envers lequel personnellement l'Empereur avait eu du penchant.

Vers le même temps, Napoléon ordonnait l'insertion dans le *Moniteur*, d'une réponse remarquable au discours d'ouverture du roi d'Angleterre au Parlement, qu'il faisait suivre par de nombreuses pièces relatives aux affaires d'Espagne, publication en faveur de laquelle la correspondance des princes Bourbon d'Espagne était largement mise à contribution.

Tandis qu'il était occupé de ces diverses affaires, l'Empereur reçut un jour, par des « smoglers », un paquet de journaux anglais que lui adressait le Ministre de la Police. Avant de les envoyer au bureau de traduction, il me chargea de les parcourir en me désignant l'article Paris. Quel fut son étonnement et le mien d'y lire que Bonaparte, étant assis un soir dans son cabinet, avait appelé un jeune secrétaire nommé Méneval, dans lequel il avait, ajoutait-on, toute confiance, pour que celui-ci l'éclairât pendant qu'il lisait une dépêche ; que le secrétaire avait approché la lumière qu'il tenait à la main si près de la tête de Bonaparte que le feu avait pris à ses cheveux ; que Bonaparte, voyant dans cette action un attentat contre sa vie, avait saisi un pistolet qui ne le quittait pas, et l'avait déchargé à bout portant sur son secrétaire qu'il avait étendu roide mort !

On disait plus loin, entre autres aménités du même genre, que s'étant emporté sur un léger prétexte contre M. Maret, secrétaire d'Etat, Napoléon s'était rué sur lui, l'avait renversé, et, le saisissant par les cheveux, l'avait traîné sur le parquet ; que bientôt, honteux de son emportement, il lui avait ordonné de se rasseoir, et lui avait dicté un décret qui lui accordait une dotation d'une partie considérable de bois. A l'époque du projet de descente en Angleterre, on avait répandu, sur tous les points de la côte, un signalement de Bonaparte, hideux et

ridicule au physique comme au moral, que les journaux anglais avaient imprimé en gros caractères. Tels étaient les honteux moyens par lesquels on abusait les badauds de l'Angleterre.

Les échos de la presse anglaise et les salons du faubourg Saint-Germain répétaient ces contes absurdes sur les manières brutales qu'ils attribuaient à Napoléon, non seulement à l'égard des personnes qui l'approchaient, mais encore vis-à-vis d'honorables étrangers et jusqu'envers la personne sacrée du Souverain Pontife. Le temps qui fait justice des erreurs et de la mauvaise foi a réduit à néant ces inventions méprisables. Dans ses moments de plus grand mécontentement, Napoléon ne s'est jamais livré à des emportements ridicules. Autant il montrait de dignité, autant il se faisait respecter dans ses audiences publiques et dans les circonstances solennelles, autant il était facile, familier et même d'une vivacité franche et gaie dans l'intimité. Une bienveillance active qui partait du cœur, même quand il se fâchait ou raillait, se répandait sur les siens, sur ses ministres, sur ses officiers et sur les gens de sa domesticité ; enfin bien souvent ses grâces et ses faveurs ont été chercher les uns et les autres au moment où ils s'y attendaient le moins !

L'Empereur, après avoir pourvu aux affaires courantes et à toutes celles qui appelaient spécialement son attention, prescrivit les dispositions nécessaires

pour la réception de la nouvelle Impératrice, et partit pour Compiègne pour y attendre l'arrivée de l'archiduchesse Marie-Louise.

Bien que les lettres échangées entre souverains dussent être autographes, la difficulté qu'éprouvait l'Empereur à écrire lisiblement avait fait admettre tacitement que les lettres de sa correspondance avec eux seraient écrites de la main d'un secrétaire. Toutefois, à cause de la circonstance extraordinaire de son mariage, Napoléon voulut écrire, de sa main, à son futur beau-père l'empereur François ; mais ce fut une grande affaire pour lui. Enfin, après s'être beaucoup appliqué, il parvint à écrire une lettre à peu près lisible ; seulement il me prescrivit de rectifier, sans que mes corrections fussent trop visibles, les caractères défectueux, comme par exemple de fermer les E, et de mettre les points sur les I. Je remplis de mon mieux mon rôle de répétiteur, et je fis partir à l'adresse de *Sa Majesté monsieur mon frère l'empereur d'Autriche* une missive que ce souverain aura pu lire couramment et qui lui aura fait peut-être penser que son gendre n'écrivait pas trop mal quand il le voulait ; mais il aura ignoré la peine que cela lui avait coûté.

Je me souviens que le roi et la reine de Bavière, étant venus dans la journée chez l'Empereur, désirèrent voir l'appartement destiné à la nouvelle Impératrice. Napoléon, les traitant avec une familiarité qui convenait tout à fait au roi, voulut leur épar-

gner la peine de sortir du salon où il les avait reçus, pour gagner par le grand escalier le rez-de-chaussée où se trouvait l'appartement de l'Impératrice. Il fit traverser son cabinet aux souverains bavarois et les engagea dans le petit escalier tournant qui communiquait avec cet appartement. On avait cessé d'entretenir de la lumière dans cet escalier, parce que l'appartement n'était pas habité. Il était en même temps si étroit que la forte corpulence du roi de Bavière s'y trouvait mal à l'aise, et obligeait ce prince à se tourner de côté. L'obscurité qui y régnait excita quelque surprise ; mais, lorsqu'on parvint au bas de l'escalier, il arriva pour comble de malheur que la porte était fermée... L'embarras fut grand. Je précédais Leurs Majestés, l'Empereur me suivait, ensuite la reine et enfin le roi. L'Empereur avait l'air de les avoir attirés dans un guet-apens et, si nous avions été dans le moyen âge, quelles idées sinistres seraient venues sans doute au roi et à la reine ! — Le roi de Bavière s'écria que si l'on savait dans quelle situation l'empereur Napoléon se trouvait avec ses hôtes, on serait bien étonné. Enfin nous en fûmes quittes pour remonter dans un ordre inverse, et la visite de l'appartement de l'Impératrice dut être remise à un autre jour. Ce petit événement avait laissé des traces dans l'esprit du roi, car il me fit l'honneur de m'en parler assez longtemps après, disant qu'il avait envie de rire toutes les fois qu'il y pensait.

Le projet de contrat avait été envoyé à l'ambassadeur de France à Vienne, accompagné de pleins pouvoirs pour signer la convention diplomatique. L'ambassadeur était le comte Otto, négociateur des préliminaires de la paix d'Amiens, et ministre de France à Munich pendant la guerre de 1805 ; dans l'accomplissement de ces différentes missions, son zèle avait été récompensé par des éloges dont Napoléon n'était pas prodigue. Quelques difficultés soulevées par les scrupules de l'empereur d'Autriche et de l'archevêque de Vienne sur la validité du divorce de Napoléon furent encore aplanies par ses soins. L'empereur d'Autriche signa le 16 février le contrat de mariage, et le 27, M. Otto en échangea les ratifications avec le comte Metternich.

L'Empereur avait réglé lui-même les dispositions relatives à son mariage. Il transmit à M. Otto l'état des présents à faire au moment de la remise de l'archiduchesse à la mission française envoyée pour la recevoir à Braunau. Ces présents étaient semblables à ceux qu'avait faits Louis XV, lors de la remise de la dauphine à Strasbourg. Napoléon voulut que tout se fît avec magnificence. Il exprima le désir que si c'était un frère de l'archiduchesse qu'on crût devoir choisir pour épouser la princesse en son nom, ce fût le prince impérial ; que , si la minorité du fils de l'emperenr était un obstacle, ce fût l'archiduc Charles. Il ajouta du reste qu'il s'en rapportait au choix que ferait l'empereur d'Autriche. Napoléon

envoyait en même temps la composition de la maison de la nouvelle Impératrice, et traçait l'itinéraire qu'on devait suivre. Il expédiait enfin à Vienne le comte Anatole de Montesquiou, l'un de ses officiers d'ordonnance, qu'il avait chargé de porter son portrait[1] à l'archiduchesse, d'assister au mariage et de lui rapporter la première nouvelle de sa conclusion.

Le prince de Neufchâtel et de Wagram, envoyé à Vienne avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire, trouva à l'extrême frontière le prince Paul Esterhazi qui avait été chargé d'aller l'y recevoir et de le conduire au palais impérial, dans une des ailes duquel un appartement avait été préparé pour lui. Le maréchal Berthier, prince de Neufchâtel, fit son entrée à Vienne en traversant un pont jeté sur les ruines des remparts que l'armée française avait fait sauter, après la dernière guerre, avant d'évacuer cette capitale. De tels adieux avaient montré le peu de confiance qu'avait Napoléon dans les dispositions de l'Autriche dont il appréhendait une nouvelle défection. L'ambassadeur, conduit le jour de son arrivée à l'audience de l'Empereur pour faire la demande solennelle de la main de l'archiduchesse, fut traité par la Cour avec une distinction inaccoutumée. La remise à l'archiduc Charles des pouvoirs de l'empereur Napoléon pour épouser en son nom l'archiduchesse occupa la journée du lendemain. Le

[1] Marie-Louise déclara, quand elle vit l'Empereur, qu'elle n'avait pas trouvé ce portrait flatté.

surlendemain, 9 mars, l'archiduchesse renonça solennellement, — suivant l'usage, — à la succession impériale, et prêta serment. Le soir du même jour, la signature de l'acte du mariage eut lieu avec solennité dans les grands appartements du palais, et la remise des 500.000 francs, montant de la dot, fut faite à l'ambassadeur en rouleaux de ducats d'or renfermés dans une cassette.

Le 11 mars, on célébra la cérémonie religieuse du mariage dans l'église des Augustins. Un banquet de gala, donné à la Cour, suivit cette cérémonie, et l'ambassadeur extraordinaire y prit place. Il fut dérogé, en cette circonstance, au cérémonial de la Cour de Vienne qui n'admet les ambassadeurs à la table de l'empereur que dans des occasions très rares ; encore ceux-ci sont-ils tenus de quitter la table au dessert et demeurent ensuite confondus dans la foule des seigneurs admis dans la salle du banquet. On ne manqua pas de rappeler à cette occasion qu'au mariage du dauphin de France avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, le marquis de Durfort, ambassadeur de France, ne fut pas invité au banquet, pour qu'il ne s'élevât pas de contestation avec le duc Albert de Saxe-Teschen[1] qui y assistait, Le même duc Albert de Saxe, auquel était réservé, dans un âge avancé, le spectacle si extraordinaire pour lui d'un trône nouveau relevé en France sur les ruines de

[1] Ce prince avait été gouverneur des Pays-Bas ; il avait assiégé Lille en 1792.

l'ancien, et sur lequel allait s'asseoir une autre archiduchesse, s'abstint de se présenter au banquet donné en l'honneur du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. On expliqua l'absence de ce prince par le désir qu'éprouvait la Cour de Vienne d'accorder une distinction toute particulière à l'ambassadeur de l'empereur des Français.

Le lendemain de la conclusion du mariage, le maréchal prince Berthier reçut l'archiduc palatin et l'archiduc Antoine, frères de l'empereur, qui vinrent prendre congé de l'ambassadeur et lui porter les derniers adieux de la famille impériale ; ce qui constituait une nouvelle dérogation à l'étiquette. Je pourrais multiplier les exemples de ces concessions faites par une cour scrupuleusement attachée aux formes et qui montrent combien, à Vienne, en cette occurrence, on tenait à être agréable à Napoléon. Elles sont de plus un témoignage du soin qu'apportait ce dernier à ne pas laisser déchoir, en sa personne, la dignité de la nation dont il était le chef. Pour s'assurer qu'on avait accordé à son ambassadeur tout ce qu'il était en droit d'exiger, l'Empereur chargea une commission de maîtres des cérémonies de lui faire un rapport d'après lequel il put juger si aucun tort n'avait été fait au caractère déployé à Vienne par le prince de Neufchâtel. Napoléon eût lieu d'être satisfait du compte qu'on lui en rendit. Effectivement, jamais envoyé extraordinaire n'avait été accueilli avec autant d'égards, n'avait eu un cortège

aussi brillant, et n'avait reçu, ainsi que sa suite, de présents plus honorables. Le jour de la signature du contrat de mariage, Berthier avait reçu le portrait de l'empereur d'Autriche, entouré de diamants et suspendu au collier de l'ordre de la Toison d'Or. Ainsi les témoignages extérieurs d'adhésion ne manquèrent pas de la part de la Cour de Vienne, qui sut cacher sous des dehors trompeurs le mécontentement secret qu'elle ressentait. Si quelqu'un a été de bonne foi dans cette circonstance, ce fut peut-être le seul empereur François !...

Le 14 mars, l'archiduc Charles conduisit la nouvelle Impératrice à sa voiture, après qu'elle eut reçu les adieux de sa famille. Elle prit congé du peuple de Vienne, dont les bénédictions se mêlaient au bruit des cloches et du canon. Pour la première fois, des drapeaux tricolores étaient arborés aux fenêtres et la garde impériale autrichienne jouait des airs militaires français. Quand le cortège eut franchi la porte du Burg, une décharge d'artillerie des remparts l'annonça à la ville de Vienne. L'empereur François avait devancé Marie-Louise à Saint-Polten, où elle coucha, pour voir encore une fois sa fille chérie. Je passe les détails de la réception à Braunau et des séjours de Marie-Louise à Munich, à Stuttgard et à Carlsruhe où les souverains de ces différents pays qu'elle traversa l'accueillirent avec des honneurs inusités.

Malgré les témoignages de déférence et les apparences de cordialité de la famille impériale d'Autri-

che, malgré les rapports fréquents qui s'établirent entre le Burg et les Tuileries, après l'arrivée de l'Impératrice en France, la réconciliation de la part de la Cour et de l'aristocratie autrichienne n'était pas sincère ; il y en eut des symptômes manifestes après le départ de Marie-Louise. La population de Vienne, à l'instigation d'agents russes et anglais, s'attroupa sur les places publiques et dans les rues. On y fit retentir des plaintes sur le sacrifice imposé à l'Empereur, sur le sort de sa fille livrée à un homme qui l'accablerait de mauvais traitements ; on se plaignait enfin de l'humiliation qui en rejaillirait sur l'empire d'Autriche. L'autorité se vit obligée de sévir contre ces rassemblements. M. de Metternich prit occasion de ces manifestations pour faire sentir à Paris qu'elles devaient être un avertissement de ne pas pousser trop loin les exigences ; il faisait par là allusion à quelques conditions du dernier traité encore inexécutées, ajoutant que l'empereur François préférait renoncer au bienfait de la paix plutôt que de s'exposer à perdre une popularité qui avait soutenu son courage dans l'adversité. Cette espèce de menace ne pouvait qu'indisposer un vainqueur à la modération duquel le souverain de l'Autriche avait dû la conservation de sa couronne. Aussi Napoléon se plaignit-il de la confiance accordée à des conseillers qui faisaient profession d'être ses ennemis, et demanda-t-il leur éloignement ; mais il ne put obtenir à cet égard aucune satisfaction. Napoléon usa de représailles en

maintenant un décret, rendu à l'ouverture de la campagne, qui prescrivait des mesures rigoureuses contre les individus nés dans les anciennes ou dans les nouvelles provinces de France, mais employés au service d'Autriche, qui ne rentreraient pas, dans un délai fixé, sur le territoire français. Tout cet ensemble de faits n'était pas de nature à calmer une irritation réciproque qui de part et d'autre augmentait. L'Empereur qui le sentait, ne voulant pas pour le moment envenimer cette irritation, accorda aux individus menacés par le décret une amnistie, à la condition que ceux qui trouveraient de leur intérêt d'en bénéficier rentreraient en France avant le 1er juillet 1811. Une convention intervint même à cet égard, par laquelle on leva le sequestre apposé sur les biens de ceux qui étaient nés dans les provinces de la Confédération du Rhin, notamment sur les propriétés du prince Schwarzenberg et du comte Metternich. Plus tard, l'Empereur accorda des autorisations individuelles de servir en Autriche, mais sans rapporter les décrets qui restèrent en réserve et prêts à recevoir leur application, si des manifestations hostiles forçaient le gouvernement français à les faire revivre.

La paix de Vienne et même le mariage étaient donc loin d'avoir rétabli la bonne intelligence entre les cabinets de Paris et de Vienne. L'Autriche était humiliée, mais non abattue ; elle courbait la tête, mais attendait, avec les mêmes sentiments de malveillance et de rancune, l'occasion de prendre sa revanche. En

signant la paix, en s'unissant par une alliance, les deux partis se tenaient prêts à continuer ou à recommencer la guerre. Napoléon était parti de Vienne deux jours après la signature du traité avec quelque doute sur sa ratification. Il était allé l'attendre d'abord à Passau, puis à Munich, comme nous l'avons vu, — bien décidé à ne pas s'éloigner davantage avant d'avoir appris que la ratification de cette paix était consommée. L'Empereur avait donné ordre qu'on se servît de pavillons pour l'informer du résultat positif ou négatif des négociations. Si les ratifications étaient échangées, on devait arborer un pavillon blanc ; en cas de discussion, un pavillon rouge flotterait en permanence.

Le comte Stadion, l'un des chefs les plus passionnés du parti de la guerre, avait été remplacé par le comte Metternich. La retraite du premier paraissait être un sacrifice fait au désir de maintenir la paix ; mais, si le Ministre était changé, le système politique ne l'était pas. Une oligarchie toute-puissante gouvernait à cette époque le cabinet de Vienne. Cette oligarchie tenait dans ses mains toutes les branches de l'administration ; conservatrice des traditions politiques de la monarchie, traditions qui survivent à tous les événements, elle est appelée à exercer constamment son influence, plus ou moins grande selon le caractère du souverain. La maison d'Autriche, fondée par un simple gentilhomme, ne s'est élevée que par des alliances et avec le concours de la noblesse proprié-

taire des deux tiers du territoire ; elle a toujours été tenue en tutelle par cette oligarchie. Des trois cents familles qui la composaient, la très grande majorité recherchant les faveurs de la cour s'était dévouée au premier Ministre. On peut citer parmi les plus importantes les Lichtenstein, les Stadion, les Schwarzenberg, les Esterhazi, les Lobkowitz. L'impulsion des esprits vers l'émancipation tend de nos jours à affaiblir l'influence de ces familles, et un prince fort la détruirait tout à fait. — L'union matrimoniale qui aurait dû être un gage de réconciliation était un de ces moyens familiers à la politique autrichienne pour conjurer l'orage, couvrir ses desseins, et endormir ses ennemis. L'Autriche avait déjà pratiqué cette politique tortueuse avant la guerre de 1809, protestant de ses intentions pacifiques, niant ses armements, mais se préparant en réalité à profiter de la première occasion favorable pour recommencer les hostilités. L'un des chefs de l'oligarchie, le prince Schwarzenberg, a tracé lui-même une fidèle image de cette situation en disant en 1813 : « La politique a fait le mariage ; la politique peut le défaire. »

La ruine de l'Empire, but constant des efforts de la coalition, a été consommée ; les aveux des cabinets, les récits des écrivains et le temps ont déjà levé bien des voiles, et l'on peut juger de la part patente comme de la part cachée que chaque puissance a prise à cette œuvre. On peut enfin, avec connaissance de cause, jeter un regard rétrospectif sur les circons-

tances qui ont présidé à la levée de boucliers de l'Autriche en 1809. Dans cette guerre, la coalition avait agrandi ses combinaisons ; loin de se décourager, elle avait profité de ses fautes et de la longanimité du vainqueur qui, en plusieurs circonstances, avait été maître de détrôner deux de ses plus puissants adversaires et leur avait cependant laissé la couronne. Depuis 1792, cette même coalition s'était présentée dans chaque lutte avec la France, séparément ; les défaites de l'Autriche en 1800, de l'Autriche et de la Russie en 1805, celles qu'essuyèrent la Prusse et la Russie en 1806 et 1807, la portèrent à adopter un plan de combat plus vaste. Dès 1808, l'Autriche, laissée puissante encore, avait réparé ses pertes ; elle organisa sourdement ses levées en masse. Des intelligences secrètes rapprochèrent es cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. La Prusse était bien abaissée, mais son système militaire lui permettait de tripler rapidement son effectif. Une visite du roi et de la reine de Prusse à l'empereur Alexandre, après son retour d'Erfurth, eut pour but secret de s'entendre sur les moyens présents et futurs de nuire à l'*ennemi commun*. Ce fut le renouvellement du serment prêté en 1805 sur le tombeau du grand Frédéric. La conduite de la Russie dans la guerre de 1809 et les motifs de son inaction sont aujourd'hui suffisamment connus ; les aveux du colonel Boutourlin (p. 35, 36 et 37 de l'*Histoire militaire de la campagne de Russie en* 1812) ont achevé de

montrer cette attitude sous son véritable aspect. Les bandes organisées par le duc de Brunswick-Oels, par Schill, Katt, Dœrnberg et autres, ainsi que des sociétés secrètes, se formèrent ou reçurent une nouvelle et plus considérable extension. La proclamation de la guerre contre *un seul homme* y fut renouvelée, avec l'assentiment inavoué des souverains, et des écrits mensongers provoquèrent de nouveau aux insurrections ou à la révolte les peuples soumis à l'hégémonie de la France. Des agents, chargés de la mission de susciter partout des ennemis à l'Empire français et de soulever l'opinion contre son chef, parcoururent l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, flattant les peuples de cette dernière contrée de la perspective d'une patrie italienne indépendante de l'étranger. En France, ces agents s'adressaient aux hommes de tous les partis, aux royalistes comme aux républicains; ils exploitaient l'esprit d'intrigue d'un personnage tristement fameux et remuant[1], tandis qu'un autre personnage — qu'on devine[2] — participait sourdement à ces menées et travaillait, dans un but non moins hostile à son maître, à gagner la faveur de l'étranger. Ces émissaires pénétraient dans les grands corps de l'Etat et s'insinuaient même dans les armées, où ils tentaient de semer le découragement et la lassitude de la guerre. — Des dépôts d'armes et des munitions étaient rassemblés dans les possessions anglaises,

[1] Fouché.
[2] Talleyrand.

îles ou points soumis à l'influence britannique, dans le voisinage du continent. Une grande expédition comportant un effectif de quarante mille hommes et réunie dans différents ports d'Angleterre se tenait prête à agir, mais sa destination restait inconnue, car ce qu'on attendait de toutes ces combinaisons, c'était une guerre générale dont l'Autriche devait donner le signal. Le plus petit succès obtenu par cette puissance aurait suffi pour déchaîner contre la France une huitième coalition dans laquelle nos ennemis cachés auraient enfin pu se montrer à visage découvert. En 1809, en effet, si les ennemis actifs étaient les Anglais, les Autrichiens, les Espagnols et les Portugais, les ennemis passifs, mais secrètement préparés à profiter des événements, étaient les Prussiens et les Russes. On peut y joindre les princes et les États de la Confédération du Rhin, qui auraient suivi le mouvement et l'entraînement général, si l'armée autrichienne était parvenue à faire une pointe sur leurs territoires.

Ce tableau rapide du plan secret de la coalition est plutôt incomplet qu'exagéré. L'esprit observateur du général Pelet en a rassemblé les traits avec d'amples développements et des preuves à l'appui dans son excellente *Histoire de la guerre de* 1809.

Une partie de ces desseins n'échappait pas à la clairvoyance de l'Empereur. Le mauvais vouloir, on ne pouvait plus l'éviter ; quant aux plans arrêtés et aux moyens d'exécution préparés, le plus grand mystère et de fausses démonstrations les couvraient.

Le comte Pozzo di Borgo me disait, en 1815, avec sa rodomontade italienne : « Il a manqué à Napoléon un « homme pour être le maître du monde; cet homme, « c'est moi. J'aurais pu lui dévoiler les secrets des « cabinets, et l'instruire de ce qui se tramait contre « lui; mais il n'y avait pas de rapprochement pos- « sible entre nous. S'il m'avait atteint, il m'aurait fait « pendre, après avoir fait constater mon identité. » — Il y avait du vrai dans ce que disait Pozzo.

En effet, la défection future de l'Autriche, qui éclata en 1813, était arrêtée *in petto*, mais remise à des temps plus heureux, le jour où cette puissance signait la paix de Vienne, qui n'était qu'une trêve, comme tous les traités signés par la coalition. La circonstance du mariage n'aboutit qu'à suspendre l'effet de ces dispositions hostiles. La maison d'Autriche, qui doit son agrandissement à des alliances matrimoniales, espéra rentrer par cette voie dans la possession des provinces qu'elle avait perdues. Le sacrifice d'une de ses archiduchesses n'ayant pas réalisé ses espérances, Napoléon ne pouvait plus compter sur elle, et Marie-Louise n'était plus que le gage menteur d'une alliance précaire qui ne répondait pas aux vues des coryphées du parti de la guerre. La victoire avait consacré l'adoption du maître de la France dans le collège des rois, mais ceux-ci avaient protesté contre son admission dans les dynasties royales. Ils espéraient l'en rejeter tôt ou tard ; ce n'était pour eux qu'une question de temps. C'est là

qu'était le danger pour Napoléon. Il s'est cru assez fort pour le braver ; c'était se condamner à des prodiges perpétuels. Il n'a jamais pu croire que les souverains de l'Europe le renverseraient, car il jugeait que sa ruine était contraire à leur intérêt bien entendu. Si Napoléon, en effet, avait consacré les bienfaits de la révolution de 1789, il en avait en même temps répudié les excès. Le déchaînement des passions populaires n'était plus à craindre avec lui; il avait été le soutien de la royauté en Europe. Mais la haine, l'or et les excitations de l'Angleterre, l'orgueil des dynasties réveillé et entretenu par leurs ministres et par l'aristocratie ont égaré les monarques étrangers. Plus d'un parmi eux a fini par regretter l'Empereur après sa chute; quelques-uns disent même qu'ils ont voulu la prévenir; il est difficile d'ajouter foi à la sincérité de cette assertion, car leurs organes ont révélé ce qu'ils ont fait dans ce but prétendu. — Ainsi donc, la ligue était générale. Elle se serait démasquée, dès 1809, si l'Autriche avait pu, comme elle l'espérait, nous surprendre. L'Empereur, en frappant ces coups rapides et décisifs qui ont déconcerté les plans de la coalition, n'a donc fait que retarder de quatre ans ce qu'elle a accompli en 1814.

Je viens de parler de Pozzo di Borgo; je profiterai de cette occasion pour donner quelques détails sur un personnage qui a été un des ennemis les plus actifs de Napoléon. Je les tiens en partie du comte Pozzo di Borgo lui-même.

Lié par l'amitié autant que par la conformité d'opinions avec Joseph et Napoléon Bonaparte, Pozzo était, en 1790, membre du directoire du département de la Corse avec Joseph. L'abandon du parti français par Pozzo les séparèrent. Lorsque les Anglais occupèrent l'île, où lord Elliot commandait en qualité de vice-roi, Pozzo accepta d'eux des emplois et leur rendit des services. Les Corses ayant secoué le joug britannique, Pozzo, qui s'était attiré l'animadversion de ses compatriotes en servant leurs ennemis, ne trouvant plus de sûreté à rester dans l'île après le départ de ses protecteurs, suivit ces derniers dans leur retraite, et se réfugia en Angleterre. Peu de temps après lord Elliot ayant été envoyé à Pétersbourg, Pozzo l'y accompagna. Le ministre anglais le chargea de plusieurs commissions auprès de l'empereur de Russie, qui goûta son esprit d'intrigue et apprécia ses talents. Les Anglais n'aiment point les étrangers; les Russes au contraire emploient tous ceux qui se donnent à eux. Lord Elliot, trouvant dans la bienveillance de l'empereur Alexandre pour Pozzo un moyen de récompenser les services rendus par celui-ci à l'Angleterre et de se débarrasser honorablement de cet étranger, l'offrit au czar qui l'admit plus tard dans son cabinet et lui donna le grade de général major. Transfuge, protégé des Anglais, et s'étant fermé par ses antécédents tout esprit de retour dans sa patrie, que de raisons n'avait-il pas pour persévérer dans la voie que le hasard lui avait fait

prendre ! Il devint l'un des plus actifs adversaires du gouvernement impérial français. Envoyé auprès des divers cabinets de l'Europe pour susciter des ennemis à la France et nouer avec eux des traités dans ce but, Pozzo di Borgo se trouvait en 1809 en Autriche, chargé d'une mission secrète. Lors de l'occupation de Vienne il suivit la cour à Bude. Le ministère autrichien, craignant que sa présence ne nuisît à ses négociations avec Napoléon et ayant appris que, loin de le réclamer, les Russes désavouaient leur agent, déclara à ce dernier qu'il n'était plus possible de le protéger. Pozzo, redoutant de tomber dans les mains des Français, s'enfuit à Constantinople où il arriva après mille dangers, en traversant la Hongrie et les régions montagneuses qui la limitent, exténué de fatigue et dans le plus grand dénûment. J'ajouterai aux détails que je viens de donner sur le comte Pozzo di Borgo ce qui a été raconté à son sujet au comte d'Orsay, de qui je tiens ces particularités, par feu le marquis Wellesley, frère aîné de lord Wellington, qui était à ce moment chef du ministère anglais. M. Pozzo di Borgo, après s'être évadé d'Autriche, répudié par le cabinet russe, tombé dans l'oubli, s'était retiré de Constantinople à Odessa, où il écrivit une brochure sur la politique du moment. Le marquis Wellesley, ayant lu cette brochure, fut étonné et charmé d'y trouver des idées tout à fait conformes aux siennes. Il s'informa de ce qu'était devenu l'auteur, et, apprenant qu'il ne touchait plus la pension

que lui avait accordée le gouvernement anglais, il donna ordre que l'arriéré lui en fût payé; en même temps il faisait venir Pozzo di Borgo en Angleterre. Frappé de l'intérêt de sa conversation et de ses vues originales, le marquis ne voulut pas qu'un instrument si précieux demeurât sans emploi. Il le fit en conséquence repartir pour la Russie en le recommandant chaudement. M. Pozzo jugea qu'il n'avait rien de mieux à faire que de reprendre sa chaîne et d'oublier toute rancune. Il redevint plus que jamais l'âme damnée du gouvernement russe et de la coalition. Il recommença avec un redoublement d'activité ses missions diplomatiques et fut surtout employé dans la dernière campagne. Ce fut lui qui contribua à pousser les Russes sur Paris en 1814; il s'était fait fort de leur en faire ouvrir les portes. Les intelligences sur lesquelles il avait tout d'abord compté lui ayant manqué, sa perplexité fut extrême; il passa devant Paris la nuit la plus critique de sa vie. Sa tête était compromise, si ses promesses n'étaient pas remplies. Le lendemain il triomphait, mêlé au cortège des souverains à leur entrée par la barrière de Pantin; le grand-duc Constantin l'abordant lui dit alors: « Pozzo, voilà un beau jour pour toi; si nous « n'étions pas ici, tu serais pendu! »

L'Impératrice venait d'arriver sur le territoire français où son voyage de Strasbourg à Compiègne ne fut qu'une ovation ininterrompue. Presque partout

où elle s'arrêta, elle trouva un officier ou un page de la maison impériale porteur de lettres de l'Empereur. A Strasbourg, elle vit le comte Metternich qui se rendait à Paris, et, à Vitry, elle reçut le prince Schwarzenberg et la comtesse Metternich qui repartirent ensuite pour Paris d'où ils venaient, après lui avoir été présentés. L'Empereur avait recommandé que, pendant toute la route, on donnât chaque jour des nouvelles de la princesse à son père.

Napoléon resta seul à Compiègne pendant huit jours. Il fit aménager l'appartement destiné à la future Impératrice et présida aux arrangements qu'il jugea devoir lui être le plus agréables. Il approuvait ou modifiait les dispositions qu'on y avait faites, activant les préparatifs de la réception qu'on lui destinait; enfin tous les jours il lui écrivait de sa main. Quand Marie-Louise eut mis le pied sur le territoire français, Napoléon accompagna ses lettres de bouquets des plus belles fleurs et quelquefois des produits de sa chasse. Il était dans l'enchantement des réponses quelquefois assez longues qu'il recevait. Ces réponses écrites en bon français contenaient des sentiments exprimés avec délicatesse et mesure; peut-être la reine de Naples y mettait-elle la main... La sœur de Napoléon adressait aussi à son frère des lettres remplies de détails qui l'intéressaient vivement.

L'Empereur, à la sollicitation de son autre sœur la princesse Pauline, dont l'opinion en matière d'élé-

gance et de bon goût était d'une autorité reconnue, avait consenti à se faire faire par Léger, tailleur alors à la mode, un habit de fantaisie orné d'une broderie. Il l'essaya, mais il s'y trouva gêné ; cette coupe d'habit et une cravate blanche n'avantageaient pas sa physionomie et lui enlevaient son aisance et sa tournure habituelles. L'uniforme qu'il portait toujours et la cravate noire seuls lui allaient bien, peut-être parce qu'on était accoutumé à le voir sans cesse revêtu de son habit militaire. Quoi qu'il en soit l'Empereur ne porta qu'une fois le costume recommandé par la princesse Pauline. Il reprit son uniforme bleu à revers blancs qu'il portait le dimanche et dans les jours de gala, réservant son habit vert des chasseurs à cheval de sa garde pour les jours ordinaires.

A deux lieues de Soissons des tentes avaient été dressées ; on y arrivait par deux rampes du côté de Soissons et du côté de Compiègne. L'Empereur, suivant le cérémonial qui avait été réglé, devait partir de cette dernière ville avec les princes et princesses de sa famille, les grands officiers et officiers de sa maison, précédé et suivi par des détachements de sa garde. Il devait traverser la première tente du côté de Compiègne ; l'Impératrice devait passer par la tente dressée du côté de Soissons. Les deux époux devaient s'arrêter dans la tente du milieu, devant un carreau sur lequel l'Impératrice s'inclinerait, et serait relevée aussitôt par l'Empereur qui l'embrasserait ;

après quoi tous deux monteraient dans une voiture à six places avec les princesses ; les deux cortèges devaient se réunir pour n'en faire qu'un. Ce cérémonial ne fut pas suivi. L'Empereur, ayant reçu de l'Impératrice une lettre qui lui annonçait son départ de Soissons, se décida à se rendre sur-le-champ au-devant d'elle. Il fit préparer une calèche sans armoiries, y monta avec le roi de Naples et, précédé d'un seul piqueur, il partit incognito de Compiègne. Il m'envoya chercher ; quand j'arrivai, je le trouvai déjà en calèche ayant le roi de Naples à côté de lui. Il m'enjoignit d'ouvrir les dépêches qui lui arriveraient et de les garder, — me dit qu'il allait à la rencontre de l'Impératrice, qu'il serait de retour le soir, et me recommanda en même temps le secret sur le motif de son voyage. Il revint effectivement à Compiègne, à dix heures du soir, par un temps affreux. Il avait rencontré à quelques lieues au delà de Soissons le cortège de l'Impératrice, et Napoléon s'était approché de la voiture sans être reconnu, quand l'écuyer, en le nommant, mit fin à son incognito. — Alors il monta dans la voiture de l'Impératrice, où se trouvait la reine de Naples, ordonnant qu'au lieu de s'arrêter à Soissons les voitures continuassent jusqu'à Compiègne. Le bruit s'y était répandu que l'Impératrice pourrait bien arriver le soir même. On disposa à la hâte des illuminations ; on orna les arcs de triomphe et tous les citoyens en foule se portèrent, malgré le mauvais temps, au-devant de Leurs Majestés. Les

cours et les galeries du château, dont on permit l'accès, étaient remplies de curieux. A dix heures le canon annonça l'arrivée du cortège qui traversa rapidement l'avenue à la lueur des flambeaux. Les princes et princesses, qui attendaient à la descente des voitures, furent présentés à l'Impératrice par l'Empereur; les autorités de la ville étaient réunies dans la galerie et un groupe de jeunes filles présenta à Marie-Louise un compliment et des fleurs. Le prince Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, était présent. Après ce court cérémonial, l'Impératrice se retira immédiatement dans son appartement où l'Empereur la conduisit; il soupa avec elle et avec la reine de Naples.

Marie-Louise, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, avait la taille d'une régularité parfaite. Le corsage de sa robe était plus long qu'on ne le portait dans ce temps-là, ce qui ajoutait à sa dignité naturelle et contrastait heureusement avec le disgracieux raccourci de la taille de nos dames. Son teint était animé par le mouvement du voyage et par la timidité; des cheveux châtain clair, fins et abondants, encadraient un visage frais et plein, sur lequel des yeux remplis de douceur répandaient une expression charmante; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche, comme la légère convexité du nez distingue les princes de la maison de Bourbon; toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et un embonpoint qu'elle ne conserva pas, après ses couches, annonçait sa bonne santé.

Napoléon imita la conduite que tint Henri IV envers Marie de Médicis dans une pareille circonstance. Un appartement avait été préparé pour l'Empereur à l'hôtel de la Chancellerie ; mais son impatience ne lui permit pas de se soumettre à cette partie du cérémonial ; il ne quitta point le palais, laissant le champ libre aux conjectures. La première introduction de la nouvelle Impératrice dans l'intérieur du palais se fit le lendemain dans le cabinet de l'Empereur. L'avertissait-il par là qu'il l'initiait dans toute sa confiance, ou jugeait-il que son cabinet de travail était la pièce capitale de sa maison ? C'est ainsi que je fus l'un des premiers admis à l'honneur de présenter mon hommage à l'impératrice Marie-Louise. A une heure eut lieu la présentation des dames et officiers de sa maison qui n'étaient pas du voyage de Braunau ; ils prêtèrent serment entre ses mains. Ensuite les colonels généraux de la garde, les Ministres qui se trouvaient à Compiègne, les grands officiers, les officiers et les dames nommées pour être du voyage de Compiègne furent présentés à l'Impératrice.

Le surlendemain, la Cour partit pour Saint-Cloud où elle passa deux jours. Le mariage civil y fut célébré le 1er avril ; le mariage religieux eut lieu le lendemain à Paris dans la grande galerie du Musée du Louvre. Les cardinaux qui avaient assisté au mariage civil, excepté deux, se dispensèrent d'assister au mariage religieux, alléguant pour leur justification que leur absence de la cérémonie de l'église n'avait eu

d'autre motif que la non-intervention du pape dans la dissolution du premier mariage. L'Empereur ne voulut pas admettre cette excuse, et refusa d'agréer leurs protestations d'obéissance et de soumission ; ils furent exilés dans différents départements, avec défense de porter la couleur rouge, marque extérieure de leur dignité, ce qui les fit appeler les cardinaux noirs.

Le matin du jour de la célébration du mariage religieux à Paris, l'Empereur assista à la toilette de l'Impératrice ; les deux dames d'honneur française et italienne [1] et la dame d'atours posèrent, en sa présence, la couronne sur la tête de l'Impératrice. Cette couronne avait donné lieu à une décision de l'Empereur ainsi conçue : « Le jour du mariage l'Impératrice por-
« tera la couronne du sacre, qui n'est pas belle, mais
« qui a un caractère particulier et que je veux atta-
« cher à ma dynastie ; elle ne doit être portée que
« dans les plus grandes cérémonies. Dans les céré-
« monies ordinaires l'Impératrice portera la couronne
« de diamants fermée, qui n'a aucun caractère, et
« que je lui fais faire avec les diamants de la cou-
« ronne. Le lendemain du mariage, elle portera la
« couronne de diamants fermée pour recevoir.

« NAPOLÉON.

« A Compiègne, le 25 mars 1810. »

Il y eut dans le parc de Saint-Cloud, après la cérémonie du mariage civil, des réjouissances telles qu'il-

[1] Madame de Litta.

lumination générale, jeu des eaux des cascades à la lumière, enfin des salves d'artillerie répétées aux Invalides, à Paris. Une population immense prit part à ces réjouissances, malgré la pluie.

L'entrée solennelle faite par l'Empereur et l'Impératrice à Paris, le 2 avril, fut magnifique. L'arc de triomphe de la barrière de l'Etoile, sous lequel passèrent les Souverains avait été figuré par une décoration qui le représentait tel qu'il devait être après son achèvement. Le temps qui avait été pluvieux la veille s'était remis au beau, et un soleil radieux illuminait de ses rayons le cortège, les troupes et la foule des spectateurs composés de presque toute la population de Paris. Leurs Majestés furent reçues à la barrière de l'Etoile par le préfet de la Seine et par le corps municipal. Le cortège arriva au château des Tuileries en traversant les Champs-Elysées et le jardin, à l'entrée duquel on avait élevé un arc de triomphe. Après s'être reposé dans les salons du palais et dans la galerie de Diane, il s'achemina par l'intérieur vers le grand salon d'Apollon du musée où une chapelle avait été disposée. Les reines d'Espagne, de Hollande et de Westphalie, les princesses Elisa et Pauline portaient la queue du manteau de l'Impératrice. Le cardinal Fesch, grand aumônier, donna aux époux la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie les dames qui avaient posé la couronne sur la tête de l'Impératrice lui ôtèrent cette couronne et le manteau impérial, que reporta à Notre-Dame le premier cham-

bellan, maître de la garde-robe. Cet officier avait été les y chercher le matin avec un cérémonial qu'on observa également pour le retour de ces insignes au trésor de la basilique, où ils devaient rester en dépôt. En quittant le salon d'Apollon, l'Empereur, donnant la main à l'Impératrice, vint se placer avec elle au balcon du pavillon de l'Horloge d'où ils assistèrent au défilé des corps de la garde impériale. Il y eut banquet dans la salle de spectacle et Leurs Majestés entendirent un concert exécuté sous les fenêtres du palais. Ce concert fut suivi d'un feu d'artifice dont le développement occupait toute la longueur de la grande avenue des Champs-Elysées.

La description de toutes les fêtes données à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise ne retracerait qu'une image trop faible et trop imparfaite de leur magnificence et de l'enthousiasme de la population parisienne ; mais le souvenir s'en conservera longtemps.

La ville de Paris voulut répondre par la richesse et la beauté de ses présents à la splendeur d'un tel hyménée ; elle offrit à l'Impératrice une toilette complète en vermeil, avec le fauteuil et la psyché également en vermeil. Les meilleurs artistes, qui en avaient fourni les dessins, en dirigèrent eux-mêmes l'exécution. Ce chef-d'œuvre était si parfait que lorsque M. Ballouhey, intendant des dépenses de l'Impératrice, le réclama en son nom, en 1814, ainsi que le berceau du roi de Rome, le comte Beugnot, alors

commissaire au département de la Police, ne voulait pas s'en dessaisir. Il alléguait, pour en refuser la restitution, que le concours de circonstances qui avait donné naissance à ces chefs-d'œuvre ne pouvant plus se représenter, le talent même des artistes qui les avaient exécutés serait insuffisant pour en reproduire de semblables, si l'on songeait à les remplacer. Cette toilette et ses accessoires ont été fondus en 1832 pour en appliquer le produit au soulagement des familles éprouvées par le choléra ; mais le berceau du roi de Rome a été épargné. Marie-Louise l'envoya à son fils qui le fit déposer au trésor impérial de Vienne où il se trouve encore actuellement. Le présent offert à Napoléon par la ville de Paris consista en un magnifique service de table en vermeil. On versa, par ordre de l'Empereur, les deux cent mille florins, payés pour la dot de Marie-Louise par l'Autriche, dans les caisses du Trésor public.

Les fêtes et les cérémonies terminées, la cour retourna à Compiègne où il y eut de grandes réceptions diplomatiques, et des présentations d'étrangers de marque. Napoléon y reçut de nombreuses lettres de félicitations de presque toutes les cours étrangères. Le château de Compiègne avait été décoré et meublé avec une élégance et un goût dignes de sa destination. Il existait, entre autres pièces de l'appartement de Marie-Louise, un boudoir drapé avec une profusion de cachemires d'un prix inestimable. Cette princesse les fit détendre plus tard, car ces riches

draperies n'avaient été placées là que pour lui être offertes et servir ensuite à son usage.

L'impératrice Joséphine avait joui, dans son intérieur, d'une grande liberté ; elle avait connu beaucoup le monde ; son goût pour la société dont elle faisait le charme, le désir de servir l'Empereur et d'accroître sa popularité la portaient à cultiver les relations qu'elle y avait conservées et à en étendre le cercle. L'union de l'Empereur avec une princesse étrangère, dans l'âge de l'inexpérience, inconnue à la société parisienne, devait avoir comme résultat de modifier cette manière de vivre, et la maison de la nouvelle Impératrice dut être organisée avec des formes plus dépendantes. Les précautions dont elle fut entourée avaient pour but d'éloigner d'elle toute tentative d'intrigues et de coterie : mais l'isolement que ces précautions produisirent autour d'elle devait cependant avoir, lui aussi, de graves inconvénients, qui ne se firent sentir que plus tard. Napoléon nomma dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, tué à la bataille d'Essling. L'Empereur hésita entre elle et la princesse de Beauvau. L'appréhension d'introduire à sa cour des influences opposées aux idées nationales, influences qu'aurait pu subir une princesse allemande à laquelle il pouvait supposer des préjugés de caste et de naissance, fit abandonner à Napoléon la pensée de choisir M^me^ de Beauvau. Il se décida pour la duchesse et crut devoir cette distinction à la mémoire

d'un de ses plus anciens et de ses plus braves compagnons d'armes. Ce choix rencontra une approbation générale. Mme de Montebello était plus âgée de dix ans que l'Impératrice ; c'était une très belle personne, froide, calme, d'une conduite irréprochable et dont l'Empereur avait dit en la nommant : « Je donne à l'Impératrice une véritable dame d'honneur ! » — La comtesse de Luçay, douce, inoffensive, d'une grande honnêteté de mœurs et de manières, devint dame d'atour. Le service intérieur composé, du temps de l'impératrice Joséphine, de quatre dames d'annonce s'augmenta de deux nouvelles dames, dont les attributions revêtirent un caractère plus austère ; on les choisit dans la maison impériale et royale d'Ecouen, en donnant la préférence aux veuves ou filles d'officiers ; l'une d'elles, Mme Durand, était veuve d'un général. Elles faisaient auprès de l'Impératrice le service que les aides de camp faisaient auprès de l'Empereur, si ce n'est qu'elles ne l'accompagnaient pas au dehors, mais elles se tenaient constamment auprès de la souveraine pendant le jour ; la nuit l'une d'elles couchait dans une chambre attenant à la chambre à coucher de Marie-Louise. Elles ne laissaient pénétrer aucun homme dans son appartement privé, c'était leur consigne ; elles assistaient à ses leçons de dessin et de musique, écrivaient des billets sous sa dictée ou par son ordre et présidaient à l'ensemble du service intérieur.

La cassette de l'Impératrice était de cinquante mille

francs par mois ; dix mille francs étaient distribués chaque mois aux pauvres avec discernement et après des informations soigneusement prises ; le reste était employé aux dépenses de sa toilette. Marie-Louise était économe et veillait à ce que son budget ne fût pas dépassé ; elle donnait beaucoup de cadeaux et avait toujours en réserve, dans son secrétaire, une bourse de vingt-cinq mille francs à laquelle elle ne touchait pas.

Tous les poètes s'évertuèrent à chanter le grand événement du mariage. Fouché leur avait intimé des recommandations à cet effet, mais l'Empereur le blâma parce qu'il avait l'air d'avoir commandé ces éloges. Napoléon voulait qu'on laissât les auteurs à leurs inspirations, qui n'avaient au reste pas besoin d'être provoquées. Il disposa plus tard d'une somme de cent mille francs, prise sur sa cassette, pour leur être distribuée en témoignage de sa satisfaction.

Pendant que les muses françaises, interprètes du sentiment public, payaient aux augustes époux leur tribut d'hommages, des démonstrations moins sincères éclataient au château de Valençay ; il s'y établit entre les princes espagnols dépossédés une rivalité d'adulations. Un *Te Deum* fut chanté dans leur chapelle. Ils présidèrent à un banquet donné par eux-mêmes en l'honneur de l'Empereur et de l'Impératrice, et dans lequel on porta les toasts les plus louangeurs accompagnés des compliments les plus obséquieux à la prospérité des époux, le tout aux acclamations

et aux vivats souvent répétés du prince Ferdinand. Le *Moniteur* qui rendit compte de cette fête dit que le prince porta en ces termes la santé de Leurs Majestés : « A la santé de *nos* augustes souverains le grand « Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse ! » Un feu d'artifice termina cette fête dont l'exagération des signes extérieurs ne pouvait tromper personne. Pour la couronner dignement, le prince Ferdinand pria l'Empereur de l'adopter pour fils et de lui accorder l'honneur de venir figurer à sa cour. Une telle absence de toute dignité excitait partout un sentiment pénible.

Une autre scène, dans laquelle la police de Fouché joua le principal rôle, se passait à la même époque au château de Valençay. Un certain baron de Kolli, muni d'instructions, de pouvoirs et d'argent par le marquis de Wellesley, avait reçu la mission de faire évader Ferdinand et les autres princes espagnols, et de les conduire vers l'amiral anglais Cockburn qui attendait près de la côte, avec une petite escadre, le succès de cette tentative. La mission de l'agent du gouvernement anglais ayant été éventée, on l'arrêta. Ses titres de créance passèrent dans les mains d'un agent de police qui alla jouer auprès de Ferdinand le rôle du baron de Kolli. Mais, soit que le prince des Asturies eût été averti secrètement de la substitution, soit qu'il soupçonnât le piège, soit qu'il n'osât pas tenter l'aventure, il reçut fort mal le mandataire de Fouché, et le dénonça au commandant du château. Le

véritable baron Kolli resta en prison à Vincennes jusqu'au retour des Bourbons qui lui rendirent la liberté.

Depuis la courte campagne que Napoléon avait faite en Espagne, le roi Joseph était rentré dans Madrid et avait pu s'occuper de l'administration intérieure du pays, où il avait opéré d'utiles réformes. Presque toutes les puissances avaient reconnu le nouveau roi et lui avaient adressé des lettres de félicitation. Ferdinand n'avait pas manqué d'y joindre les siennes, lui demandant d'intervenir auprès de l'Empereur pour que celui-ci lui accordât la main d'une de ses nièces. Les premiers événements militaires survenus en Espagne avaient été favorables à nos armes. Saragosse s'était rendue et des victoires importantes avaient été remportées sur les armées ennemies. Soudain, une nouvelle armée anglaise, commandée par sir Arthur Wellesley — depuis duc de Wellington — avait débarqué en Portugal, et, réunie aux troupes portugaises, avait rendu aux Espagnols la confiance. Nos ennemis rassemblèrent leurs forces pour marcher sur Madrid qu'ils espéraient surprendre sans défense. Le roi en sortit avec sa réserve pour marcher également à leur rencontre et se réunir aux corps des maréchaux Soult, Ney et Mortier. Il y eut des alternatives de succès et de revers. Le peu d'accord qui régnait entre les maréchaux ne pouvait que servir les desseins de leur adversaire le général anglais. Le roi Joseph, qui brillait par d'autres qualités, n'avait pas l'habitude

de la guerre, et l'autorité qu'il exerçait sur les chefs de l'armée française était si précaire qu'elle ne lui permît pas de remédier aux fâcheux effets de leur mésintelligence. Cette campagne, qui aurait pu avoir des conséquences décisives, eut néanmoins pour résultat d'arrêter les mouvements de l'ennemi et de rejeter en Portugal l'armée anglo-portugaise. Le maréchal Jourdan rentra en France, et le maréchal Soult, en qui l'Empereur avait plus de confiance, le remplaça dans les fonctions de major général auprès du roi. Ce dernier était revenu à Madrid où son esprit conciliant semblait lui rallier des partisans, même parmi les Espagnols qui s'étaient signalés jusqu'alors par leur opposition.

A l'est de la Péninsule, les opérations militaires se poursuivaient avec succès. Divers avantages remportés en Aragon, et la prise de Girone, forteresse de Catalogne défendue par les Espagnols avec autant d'opiniâtreté que Saragosse, terminèrent assez heureusement cette campagne.

Après les fêtes occasionnées par son mariage, Napoléon, dont l'attention s'était portée sur les provinces belges, résolut de les visiter ainsi que la partie de la Hollande tout récemment cédée à la France. Le désir de procurer une distraction à l'Impératrice et de la montrer aux peuples de la Belgique et de ses nouvelles provinces n'était pas le seul motif de ce voyage. Le but principal de l'Empereur était de voir par ses yeux ce qui s'y passait, de juger de l'effet

qu'y avait produit l'expédition anglaise manquée de Walcheren, d'apprécier enfin l'étendue des infractions qu'y subissait le système du blocus continental. Il voulait aussi reconnaître ce qu'il était possible de faire pour atténuer le dommage causé au commerce hollandais par l'interruption des communications avec l'Angleterre et arriver à concilier, autant qu'il se pourrait, l'intérêt des Pays-Bas avec la rigueur des lois prohibitives.

Pour l'intelligence des raisons qui déterminaient Napoléon à entreprendre ce voyage, il est nécessaire de parler des causes qui amenèrent la réunion à l'Empire des pays situés sur la rive droite de l'Escaut, puis enfin celle de la Hollande. L'Empereur avait vu la mollesse avec laquelle les Hollandais avaient coopéré à la défense de l'île de Walcheren contre l'invasion des Anglais commandés par lord Chatam ; il voyait également que les autorités du pays ne s'opposaient pas à la circulation des marchandises anglaises, dont la contrebande et l'occupation momentanée de l'île de Walcheren avaient inondé le royaume, sans en excepter la capitale et la cour du roi. On a vu que le roi de Hollande sympathisait peu avec l'Empereur dans la direction imprimée par ce dernier au gouvernement de ses États. Le décret rendu à Berlin, le 21 novembre 1806, qui mettait l'Angleterre en état de blocus, vint accroître la divergence de leur manière de voir. Une telle mesure parut au roi Louis révolutionnaire et inspirée pour la ruine du commerce hollan-

dais. Il n'admit pas que ce décret constituât une représaille nécessaire et inévitable des édits du conseil du roi d'Angleterre. Toute son attention demeura tendue vers le but d'atténuer le tort que le système du blocus faisait à la Hollande, et il éluda son exécution, autant qu'il le pouvait, sans se donner l'apparence de le violer ouvertement. Il répondait aux réclamations qui lui étaient adressées contre les facilités laissées au commerce anglais, dans les ports de Hollande, qu'il ne pouvait pas empêcher la peau de transpirer. Cette opposition ne devait aboutir qu'à mécontenter gravement l'Empereur.

Quand Napoléon se vit forcé par les arrêts du conseil britannique de recourir au système du blocus continental, il était évident que la Hollande ne pouvait conserver son indépendance que par l'exécution fidèle de ce système ou par la paix maritime. La réponse du roi aux instances de l'Empereur, qui le pressait de fermer ses ports au commerce anglais, était que le système du blocus continental causerait la ruine de la Hollande, et que mieux vaudrait pour elle se réunir et s'incorporer à la France, qui lui donnerait au moins des relations libres avec quarante millions d'hommes. Le roi fut engagé à attirer lui-même sur l'état des choses l'attention de l'Angleterre et à la solliciter de conclure la paix pour conserver les avantages qu'elle tirait de l'indépendance du royaume néerlandais. On communiqua, dans ce but, les conditions de la France au cabinet anglais; ces

conditions étaient modérées. De l'aveu de Napoléon, M. Labouchère, envoyé par le roi de Hollande, partit pour Londres en février 1810. Fouché, qui ne rêvait qu'aux moyens de se rendre nécessaire, apprenant les démarches tentées auprès du cabinet de Londres, entama de lui-même et de son autorité privée une double négociation auprès de lord Wellesley, à l'insu du roi Louis et de Napoléon. Il chargea M. Ouvrard de cette mission, mais il ne se contenta pas de cet intermédiaire, et un autre agent qu'il avait à Londres reçut également mission d'entrer en communication avec le ministre anglais. Ces diverses ouvertures parurent suspectes à un ministre qui avait peu de penchant pour la paix et qui se hâta de mettre fin à ces négociations en donnant une réponse négative à M. Labouchère.

L'Empereur reconnut alors que la sécurité de nos frontières et la stricte exécution du système continental ne lui permettaient plus de différer l'occupation militaire de la frontière de Hollande. Les communications entre ce pays et l'Angleterre n'avaient pas été interrompues, et le commerce britannique continuait à trouver des débouchés dans les ports hollandais. Des négociations s'entamèrent sans plus de retard et tandis que le roi Louis se trouvait à Paris, où il avait été appelé en même temps que les autres souverains alliés de la France. Ce prince, l'un des plus honnêtes hommes de son royaume, mais aigri par les contrariétés, par des peines domestiques

et par des infirmités, placé entre ce qu'il devait à son frère et le rigorisme de ses principes, ne put se résoudre à faire violence à ses sentiments dans cette décisive circonstance. Ni prières, ni conseils, ni remontrances, ni promesse d'indemniser à la paix les Hollandais du sacrifice exigé d'eux dans un si haut intérêt ne purent vaincre les scrupules du roi ou le porter à ordonner l'interdiction absolue du commerce anglais. Le roi Louis jugea son devoir, son honneur, sa religion même intéressés à ne se laisser imposer aucun sacrifice dont pût souffrir la Hollande, à n'admettre aucune composition et à ne tenir aucun compte des avantages que lui promettait une coopération sans réserve aux vues de Napoléon. Des explications très vives eurent lieu entre l'Empereur et son frère, et la menace d'une occupation de vive force fut articulée, dès lors, par le premier. Le roi écrivit en Hollande pour ordonner qu'on résistât aux troupes françaises par tous les moyens, même par l'inondation. Il défendit qu'on obéît à ses ordres, s'il en donnait de contraires à cette injonction, et prescrivit qu'on tînt bon jusqu'à son retour. Ces ordres furent bientôt connus. Le roi, mis en demeure de céder et que la réflexion avait fini par éclairer sur la responsabilité qu'il assumait ainsi dans la ruine de son pays, se résigna finalement, en désespoir de cause, à signer le traité qui lui était imposé. Ce traité, qui porte la date du 16 mars 1810, stipulait la cession à l'Empire des provinces hollandaises situées à la droite

de l'Escaut, et l'interdiction de tout commerce avec l'Angleterre jusqu'à ce que le cabinet anglais eût révoqué ses arrêts du conseil. Pendant ces débats, dont la violence faisait redouter l'issue, le maréchal Oudinot avait reçu l'ordre d'occuper les forteresses de Berg-op-Zoom et de Bréda.

Entre autres documents relatifs à la lutte soutenue à Paris par le roi de Hollande contre l'Empereur, nous citerons la lettre suivante, malgré son étendue, parce qu'elle est remarquable par la grandeur du sentiment national qui y domine, et parce qu'elle résume les griefs de Napoléon contre l'attitude adoptée par son frère :

« Monsieur mon frère, je reçois la lettre de Votre Majesté. Elle désire que je lui fasse connaître mes intentions sur la Hollande ; je le ferai franchement. Quand Votre Majesté est montée sur le trône de Hollande, une partie de la nation hollandaise désirait la réunion à la France. L'estime que j'avais puisée dans l'histoire pour cette brave nation m'a porté à désirer qu'elle conservât son nom et son indépendance. Je rédigeai moi-même sa constitution, qui devait être la base du trône de Votre Majesté et je l'y plaçai. J'espérais qu'élevée près de moi, elle aurait eu pour la France cet attachement que la nation a droit d'attendre de ses enfants, et à plus forte raison de ses princes ; j'espérais qu'élevée dans ma politique elle aurait senti que la Hollande, qui avait été conquise

par mon peuple, ne devait son indépendance qu'à sa générosité ; que la Hollande faible, sans alliance, sans armée, pouvait et devait être conquise le jour où elle se mettrait en opposition directe avec la France ; qu'elle ne devait point séparer sa politique de la mienne ; qu'enfin la Hollande était liée par des traités avec moi. J'espérais donc qu'en plaçant sur le trône de Hollande un prince de mon sang j'avais trouvé le mezzo-termine qui conciliait les intérêts des deux Etats et les réunissait dans un intérêt commun et dans une haine commune contre l'Angleterre ; et j'étais tout fier d'avoir donné à la Hollande ce qui lui convenait, comme — par mon acte de médiation — j'avais trouvé ce qui convenait à la Suisse. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que je m'étais bercé d'une vaine illusion ; mes espérances ont été trompées. Votre Majesté, en montant sur le trône de Hollande, a oublié qu'elle était française, et a même tendu tous les ressorts de sa raison, tourmenté la délicatesse de sa conscience pour se persuader qu'elle était hollandaise. Les Hollandais qui inclinaient pour la France ont été négligés et persécutés, ceux qui ont servi l'Angleterre ont été mis en avant. Les Français, depuis l'officier jusqu'au soldat, ont été chassés, déconsidérés, et j'ai eu la douleur de voir, en Hollande, sous un prince de mon sang, le nom français exposé à la honte. Cependant je porte dans mon cœur et j'ai su soutenir si haut, sur les baïonnettes de mes soldats, l'estime et l'honneur du nom français, qu'il n'appartien

ni à la Hollande ni à qui que ce soit d'y porter atteinte impunément.

« Les discours de Votre Majesté se sont ressentis de ces mauvaises dispositions. On n'y voit que des allusions sur la France ; au lieu de donner l'exemple de l'oubli du passé, ils le rappellent sans cesse et par là flattent les sentiments secrets et les passions des ennemis de la France. — Et cependant, de quoi se plaignent les Hollandais ? N'ont-ils pas été conquis par mes armes ? Ne doivent-ils pas leur indépendance à la générosité de mon peuple ? Ne devraient-ils pas plutôt bénir la générosité de la France qui a constamment laissé ouverts ses canaux et ses douanes à leur commerce, — qui ne s'est servie de la conquête que pour les protéger, et qui n'a fait, jusqu'à cette heure, usage de sa puissance que pour consolider leur indépendance ? Qui donc a pu justifier la conduite insultante pour la nation et offensante pour moi qu'a tenue Votre Majesté ? Vous devez comprendre que je ne me sépare pas de mes prédécesseurs et que, depuis Clovis jusqu'au comité de Salut public, je me tiens solidaire de tout, et que le mal qu'on dit de gaieté de cœur contre les gouvernements qui m'ont précédé, je le tiens comme dit dans l'intention de m'offenser. Je sais qu'il est devenu de mode, parmi certaines gens, de faire mon éloge et de décrier la France, mais ceux qui n'aiment pas la France ne m'aiment pas ; ceux qui disent du mal de mon peuple, je les tiens pour mes plus grands ennemis. N'aurais-je eu

que cette seule raison de mécontentement de voir le mépris dans lequel était tombé le nom français en Hollande, que les droits de ma couronne m'autoriseraient à déclarer la guerre à un souverain voisin dans les Etats duquel on se permettrait des insultes contre mon peuple ; — je n'en ai rien fait.

« Mais Votre Majesté s'est fait illusion sur mon caractère ; elle s'est fait une fausse idée de ma bonté et de mes sentiments envers elle. Elle a violé tous les traités qu'elle a faits avec moi ; elle a désarmé ses escadres, licencié ses matelots, désorganisé ses armées de sorte que la Hollande se trouve sans armée de terre ni de mer, comme si des magasins de marchandises, des négociants et des commis pouvaient consolider une puissance. Cela constitue une association riche, mais il n'est pas de roi sans finances, sans moyens de recrutement assurés et sans flotte.

« Votre Majesté a fait plus ; elle a profité du moment où j'avais des embarras sur le continent pour laisser renouer les relations de la Hollande avec l'Angleterre, violer les lois du blocus, seul moyen de nuire efficacement à cette puissance. Je lui ai témoigné mon mécontentement de cette conduite en lui interdisant la France et je lui ai fait sentir que, sans le secours de mes armées, en fermant le Rhin, le Weser, l'Escaut et la Meuse à la Hollande, je la mettais dans une position plus critique que si je lui eusse déclaré la guerre, et que je l'isolais de manière à l'anéantir.

« Ce coup a retenti en Hollande. Votre Majesté a im-

ploré ma générosité et en a appelé à mes sentiments de frère, a promis de changer de conduite : j'ai pensé que cet avertissement était suffisant. J'ai levé la prohibition de mes douanes ; mais bientôt Votre Majesté est revenue à son premier système. Il est vrai qu'alors j'étais à Vienne et que j'avais une pesante guerre sur les bras. Tous les bâtiments américains qui se présentaient dans les ports de Hollande, — tandis qu'ils étaient repoussés de ceux de France — Votre Majesté les a reçus. J'ai été obligé une seconde fois de fermer mes douanes au commerce hollandais : certes, il eût été difficile de faire une déclaration de guerre plus authentique. Dans cet état de choses nous pouvions nous regarder comme réellement en guerre. Dans mon discours au Corps Législatif, j'ai laissé entrevoir mon mécontentement ; et je ne vous cacherai pas que mon intention est de réunir la Hollande à la France comme complément de territoire, comme le coup le plus funeste que je puisse porter à l'Angleterre et comme me délivrant des perpétuelles insultes que les meneurs de votre cabinet ne cessent de me faire. En effet, l'embouchure du Rhin et de la Meuse doivent m'appartenir. Le principe en France que le thalweg du Rhin est notre limite est un principe fondamental. Votre Majesté m'écrit, dans sa lettre du 17, qu'elle est sûre de pouvoir empêcher tout commerce de la Hollande avec l'Angleterre, qu'elle peut avoir des finances, des flottes, des armées ; qu'elle rétablira les principes de la cons-

titution en ne donnant aucun privilège à la noblesse, en réformant les maréchaux, grade qui n'est qu'une caricature et qui est incompatible avec une puissance de second ordre ; enfin qu'elle fera saisir les entrepôts de marchandises coloniales et tout ce qui est arrivé sur des bâtiments américains qui n'auraient pas dû entrer dans ses ports. Mon opinion est que Votre Majesté prend des engagements qu'elle ne peut pas tenir, et que la réunion de la Hollande à la France n'est que différée. J'avoue que je n'ai pas plus d'intérêt à réunir à la France les pays de la rive droite du Rhin que je n'en ai à réunir le grand-duché de Berg et les villes hanséatiques. Je puis donc laisser à la Hollande la rive droite du Rhin et je lèverai les prohibitions ordonnées à mes douanes, toutes les fois que les traités existants et qui seront renouvelés seront exécutés. Voici mes intentions :

« 1° Interdiction de tout commerce et de toute communication avec l'Angleterre ;

« 2° Une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, de sept frégates et de sept bricks ou corvettes armées et équipées ;

« 3° Une armée de terre de vingt-cinq mille hommes ;

« 4° Suppression des maréchaux ;

« 5° Destruction de tous les privilèges de la noblesse contraires à la constitution que j'ai donnée et que j'ai garantie.

« Votre Majesté peut faire négocier sur ces bases

avec le duc de Cadore par l'entremise de son ministre ; mais elle peut être certaine qu'au premier paquebot, au premier bâtiment qui sera introduit en Hollande, je rétablirai la défense des douanes ; qu'à la première insulte qui serait faite à mon pavillon, je ferai saisir à main armée et pendre au grand mât l'officier qui se permettrait d'insulter mon aigle. Votre Majesté trouvera en moi un frère si je trouve en elle un Français : mais si elle oublie les sentiments qui l'attachent à la commune patrie, elle ne trouvera pas mauvais que j'oublie ceux que la nature a placés entre nous.

« En résumé la réunion de la Hollande à la France est ce qu'il y a de plus utile à la France, à la Hollande et au continent ; car c'est ce qu'il y a de plus nuisible à l'Angleterre. Cette réunion peut s'opérer de gré ou de force. J'ai assez de griefs contre la Hollande pour lui déclarer la guerre. Toutefois je ne ferai pas de difficulté de me prêter à un arrangement qui me cédera la limite du Rhin et par lequel la Hollande s'engagera à remplir les conditions stipulées ci-dessus.

« Votre affectionné frère,

« NAPOLÉON.

« A Trianon, le 21 septembre 1809. »

L'Empereur et l'Impératrice partirent de Compiègne à la fin d'avril ; ils s'arrêtèrent à Saint-Quentin, où Napoléon s'occupa, avec son activité ordinaire, de détails administratifs, des besoins et des ressources

de l'industrie. Ses questions, toujours remarquables par leur précision et par leur justesse, attestaient la sollicitude qu'il portait à ces intérêts.

Leurs Majestés visitèrent le canal dont elles traversèrent en voiture la première partie qui n'était pas encore terminée. Puis les souverains parcoururent en gondole, dans un trajet d'environ une lieue et demie, la partie où l'eau était déjà introduite.

Le séjour à Anvers fut de cinq jours, que l'Empereur, à cheval dès le lever du soleil, employa à visiter les travaux du port, l'arsenal dans ses détails, et les fortifications ; enfin à passer des revues et à inspecter la flotte. On lança un vaisseau de haut bord, le plus grand qui eût été construit sur les chantiers de ce port. Les autorités furent présentées à l'Empereur et à l'Impératrice ; Napoléon causa longuement avec tous, entrant dans l'examen de toutes les parties de l'administration, s'enquérant des améliorations possibles ; l'Impératrice se montra affable, simple et sans faste avec tout le monde. Le souvenir des grâces et de l'ardent désir de plaire que déployait Joséphine nuisait peut-être à Marie-Louise. On aurait pu attribuer sa réserve à l'orgueil dynastique allemand ; il n'en était rien et personne n'avait plus de simplicité ni moins de hauteur. Sa timidité naturelle et la nouveauté du rôle qu'elle était appelée à jouer lui donnaient seules l'apparence de la raideur. Elle s'était tellement identifiée avec sa nouvelle position et se montrait si touchée des égards et de l'affection que

lui témoignait l'Empereur que, quand il lui proposa de l'attendre à Anvers pendant la tournée qu'il devait entreprendre dans les îles de Zélande, elle le conjura de l'emmener sans qu'il eut à craindre pour elle la fatigue du voyage. Napoléon partit donc avec elle pour aller visiter successivement Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, Middelbourg, Flessingue et l'île de Walcheren, évacuée quatre mois auparavant par les Anglais après une expédition en apparence préparée pour opérer une diversion utile à l'Autriche, mais entreprise en réalité pour détruire les beaux établissements maritimes et militaires d'Anvers, qui portaient à l'Angleterre tant d'ombrage. Napoléon revint dans cette ville par le North et le Sud Beveland en remontant l'Escaut ; il inspecta en détail les fortifications des différentes places. La rapidité et la sûreté de son coup d'œil étaient telles qu'en faisant le tour de l'enceinte d'une place, souvent au galop, il en saisissait les parties faibles et, à son retour, dictait des notes qui prouvaient qu'il n'en avait pas négligé le plus petit détail.

Après ce voyage l'Empereur alla passer trois jours au château de Laeken ; il en partit le 17 mai, parcourut rapidement les villes de Gand, Bruges, Ostende, Dunkerque, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe et celle du Havre, pour terminer sa course par la ville de Rouen où il passa deux jours. Il est à peine besoin d'ajouter qu'il laissa partout dans ces villes des traces bienfaisantes de son passage. L'Impératrice

était dans l'enchantement de l'accueil vraiment triomphal qu'on lui avait fait au cours de ce voyage. Elle avait été reçue partout sous des arcs de triomphe, jouissant de toutes les démonstrations qui pouvaient la flatter, de l'enthousiasme et de l'enivrement populaires, des illuminations, des bals et des fêtes qu'on lui prodiguait. Elle avait pu apprécier le caractère français et juger qu'elle s'accoutumerait facilement à un pays où l'attachement qu'on portait à Napoléon, la prodigieuse influence qu'il y exerçait, l'affection qu'il avait pour elle, celle que les populations lui témoignaient à elle-même à cause de l'Empereur, faisaient présager à la nouvelle souveraine de si heureux jours. De son côté, Napoléon se félicitait d'avoir trouvé dans Marie-Louise une compagne à laquelle toute idée d'intrigue répugnait, qui était discrète et qui ne pensait qu'à lui plaire. Le grand-duc de Würtzbourg, frère de l'empereur d'Autriche, la reine de Naples, le roi et la reine de Westphalie, le prince Eugène et les deux ministres autrichiens Metternich et Schwarzenberg étaient du voyage.

Le 1er juin vit Leurs Majestés de retour à Saint-Cloud. Ce mois fut consacré aux fêtes splendides que donnèrent aux souverains la ville de Paris, la garde impériale, etc. Des réjouissances publiques y firent participer le peuple. Dans l'intervalle l'Empereur alla visiter avec l'Impératrice plusieurs établissements publics, la Bibliothèque nationale, le Jardin des plantes entre autres, et se montra avec elle dans les principaux

théâtres. Le 1er juillet, le prince Schwarzenberg offrit une fête à Leurs Majestés à l'ambassade d'Autriche ; cette fête est devenue tristement célèbre par la catastrophe qui la termina. Un incendie se déclara dans la principale salle du bal. La famille impériale, premier objet de la sollicitude de l'ambassadeur, fut bientôt mise en sûreté. Napoléon fit monter l'Impératrice en voiture et s'y plaça à côté d'elle pour la rassurer ; mais, arrivé aux Champs-Élysées, il la laissa seule continuer sa route sur Saint-Cloud et retourna à l'hôtel de l'ambassade pour contribuer, par sa présence, à arracher quelques victimes à l'incendie. Les détails de ce malheur sont connus ; il fit une triste diversion aux réjouissances qu'aucun accident n'avait troublées jusque-là. Le souvenir de la calamité qui attrista les fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette se présenta à tous les esprits, et de fâcheux pressentiments réveillèrent des inquiétudes dont l'impression passagère s'effaça bientôt devant le prestige de la fortune de Napoléon. Le premier soin de l'Empereur, le lendemain, fut d'envoyer prendre des nouvelles des personnes qui avaient souffert de cet affreux accident.

Pendant ce temps, l'impératrice Joséphine, après avoir passé le mois d'avril à Navarre, était revenue à la Malmaison. Livrée à une profonde mélancolie, elle avait peine à s'accoutumer à son nouvel état. Elle conservait, après son divorce, le titre et le rang d'Impératrice-Reine, avec la jouissance d'un revenu de

trois millions. Elle tenait à la Malmaison une cour où l'étiquette était observée comme aux Tuileries. L'Empereur avait voulu qu'elle continuât à recevoir les personnes de la cour, les grands dignitaires, les ministres et les principales autorités ; c'était même lui plaire que de fréquenter la Malmaison.

Pour distraire Joséphine de cette mélancolie, Napoléon l'engagea à aller aux eaux, et elle partit à la fin de juillet pour Aix en Savoie. Après la saison des eaux, elle désira visiter la Suisse qu'elle ne connaissait pas ; mais, arrivée à Genève, des avis officieux venus de Paris lui firent craindre que l'Empereur ne voulût l'éloigner de la France. Elle chargea sa fille, la reine Hortense, de s'en expliquer confidentiellement avec lui. L'Empereur, qui n'avait point du tout cette pensée et qui ne voulait que procurer à Joséphine des distractions, s'empressa de lui écrire pour la rassurer. Il l'encouragea à aller voir le vice-roi à Milan, mais il lui laissa le choix entre ce voyage ou son retour à Navarre, voulant qu'elle restât maîtresse de ce qui lui conviendrait le mieux. Joséphine, sous l'impression de la crainte qui lui avait été inspirée, renonça à son voyage de Suisse et se hâta de revenir à Navarre où elle passa le reste de l'année 1810 et la plus grande partie de l'année 1811. Ce ne fut qu'en 1812 qu'elle se rendit à Milan pour assister aux couches de sa belle-fille.

Dans le courant du mois de juillet de la même année 1810, Lucien écrivit à l'Empereur pour lui expri-

mer le désir de se retirer en Amérique. Depuis l'entrevue de Mantoue — que nous avons rapportée — toute tentative pour opérer une réconciliation entre les deux frères avait échoué. Napoléon, après avoir tenté vis-à-vis de Lucien un dernier et inutile effort, consentit à l'expatriation de celui-ci. Cependant Lucien ne put parvenir à gagner les Etats-Unis, car une frégate anglaise l'arrêta dans les eaux de Cagliari et le conduisit prisonnier en Angleterre, où il resta jusqu'en 1814, charmant sa captivité par la culture des lettres, et mettant la dernière main à ses poèmes de *Charlemagne* et de la *Cirnéide*.

Canova, venu à Paris au mois de novembre 1802 pour faire le buste du Premier Consul, fit dans notre capitale un second voyage en octobre 1810, appelé par l'Empereur qui voulut confier à son ciseau la statue de l'impératrice Marie-Louise. Canova représenta cette princesse sous les traits de la Concorde ; cette statue est aujourd'hui à Parme. Dans le cours des séances que l'Impératrice accorda au célèbre sculpteur, celui-ci entretint l'Empereur de l'état de détresse de l'Académie de Saint-Luc de Rome qui n'avait ni revenus, ni écoles ; de la nécessité de disposer de quelques fonds pour des réparations indispensables à faire à la basilique de Florence, comme pour la conservation et l'entretien des nombreux monuments et objets d'art dont cette ville et ses églises sont remplies. Canova, que j'avais connu lors de son premier voyage (1802), m'écrivit dans les premiers jours de

novembre (1810) pour me prier de rappeler au souvenir de l'Empereur les intentions bienfaisantes dans lesquelles il l'avait laissé, et les promesses qu'il en avait reçues. Etant sur le point de retourner en Italie le grand artiste désirait vivement y porter l'annonce de l'accomplissement de ces promesses. Le 7 novembre j'étais en mesure de lui répondre que l'Empereur avait ordonné : 1° qu'une partie du collège allemand appelé la *Fabrica Vecchia* fût accordée à l'Académie de Saint-Luc pour y transporter le lieu de ses séances et de ses écoles; 2° qu'une rente de cent mille francs fût assignée en toute propriété à cette Académie, dont vingt-cinq mille francs appliqués à l'Académie et soixante-quinze mille francs à l'entretien des monuments antiques ; 3° qu'une somme de trois cent mille francs fût mise à la disposition du président de l'Académie de Florence savoir : deux cent mille francs pour les fouilles d'objets d'antiquité et cent mille francs pour encouragements accordés aux artistes ; 4° que des fonds fussent également alloués pour les réparations nécessaires. Canova me remercia avec effusion des bonnes nouvelles que je lui transmettais, et partit de Paris fort joyeux d'en être le messager.

L'arrivée de lady Bathurst à Morlaix, au mois de septembre 1810, réveilla l'attention sur un fait extraordinaire qui reste encore enveloppé de mystère. Les divers récits qu'on a faits de cet événement s'accordent tous pour en donner des détails pareils.

Je reproduirai succinctement cette étrange aventure qui vaut la peine d'être racontée.

Après la paix de Vienne en 1809, M. Benjamin Bathurst — qui, très jeune encore, était ministre d'Angleterre à Vienne — disparut tout à coup sur la frontière du Mecklembourg, au moment où il devait s'embarquer pour l'Angleterre dans un port de la Baltique. Il voyageait sous un nom supposé avec un courrier de cabinet anglais. M. Bathurst s'était arrêté pour dîner dans la maison de poste de Perleberg, située hors la ville. Quand il en sortit, il se dirigea vers sa voiture dans laquelle le courrier se trouvait déjà. En portant la main à la portière, le diplomate anglais parut frappé d'une réminiscence, revint sur ses pas et passa derrière le mur de la maison. Comme il ne revenait pas, on alla à sa rencontre; on ne le trouva point, et aucun bruit, aucun indice ne mirent sur sa trace. Depuis ce temps il ne reparut pas et on ne l'a jamais revu; seulement, quinze jours après sa disparition, on trouva auprès de la maison de poste où il avait dîné, et sur le bord de la route, son pantalon dans la poche duquel il y avait une lettre commencée pour sa femme. Quoiqu'il n'eût cessé de pleuvoir depuis ces quinze jours, le papier et l'écriture de cette lettre n'avaient pas subi d'altération. On ne parvint pas à découvrir qui avait apporté là ce pantalon.

M. Bathurst avait été, pendant sa route, livré à une extrême agitation. Il témoignait la crainte de tomber

dans des partis ennemis. Il avait été à pied chez le gouverneur de la ville, et lui avait montré beaucoup d'inquiétude à cet égard ; puis, de retour à la poste, il avait brûlé ses papiers. Tout cela a fait penser qu'il y avait du désordre dans son esprit. Les légations anglaises et la famille Bathurst ont fait des recherches et des enquêtes, restées infructueuses, pour découvrir ce qu'il était devenu. Aujourd'hui on est encore dans une complète ignorance du sort de cet infortuné.

C'était pour faire elle-même les démarches et les perquisitions qui pourraient la conduire sur la trace de son mari, que lady Bathurst vint sur le continent avec son frère. L'Empereur, par une lettre du 26 juin 1810, chargea les ministres des affaires étrangères et de la police de lui faire délivrer des passeports et de l'accueillir favorablement. Il permit qu'elle restât en France pendant tout le temps qu'elle jugerait nécessaire. Elle retourna en Angleterre par l'Allemagne sans avoir rien recueilli sur la disparition de M. Bathurst. Parler des mille conjectures auxquelles cet événement donna lieu serait superflu. Je dirai cependant qu'aucun soupçon ne s'éleva à ce sujet contre le gouvernement français et que le comte Bathurst, ministre des colonies, le plus ardent persécuteur de Napoléon à Sainte-Hélène, était le plus proche parent de M. Benjamin Bathurst. L'implacable haine dont il a poursuivi la grande victime de la déloyauté anglaise et les odieux outrages dont il l'a

abreuvée sont le prix dont il a payé les bons offices que l'Empereur avait rendus à sa parente en 1810.

Cette circonstance n'a pas d'ailleurs été la seule où Napoléon ait donné des marques d'intérêt à des sujets anglais, malgré la guerre acharnée que lui faisait leur gouvernement. Un M. Palmer, auquel M. Canning s'intéressait, fut renvoyé en Angleterre sur la demande de ce ministre, auquel l'Empereur fit dire en même temps qu'il était charmé d'avoir pu lui être agréable. — Pour en finir avec la famille Bathurst, je dirai qu'un autre deuil était réservé à Mme Benjamin. Sa fille, parée de tous les dons de la jeunesse et de la beauté, périt à Rome dans le Tibre en 1828.

Quelques mois après le mariage de Napoléon, M. de Talleyrand, que tourmentait le besoin de l'intrigue et du pouvoir, crut que le moment était favorable pour rentrer en grâce ; il se décida en conséquence à écrire à l'Empereur pour lui offrir ses services. Napoléon, dont la longanimité était épuisée, répondit à cette lette le 29 août par un refus formel, conçu dans des termes qui durent enlever à M. de Talleyrand tout espoir. L'Empereur disait en peu de mots à Talleyrand que sa lettre lui avait fait de la peine ; qu'il le priait de s'abstenir de lui en adresser de nouvelles sur le même sujet, puisqu'elles lui rappelleraient des souvenirs pénibles et qu'il voulait oublier.

Après l'échange des ratifications du traité du 16 mars, et après avoir assisté aux fêtes du mariage,

le roi Louis quitta, le 8 avril 1810, Paris où il avait été retenu jusque-là, pour retourner en Hollande. La reine partit en même temps avec le prince royal pour Amsterdam, mais par une autre route que le roi. Napoléon et son frère avaient eu une dernière entrevue en apparence amicale. L'Empereur tenait dans sa main un couteau d'un travail précieux, représentant sa statuette, avec une combinaison de lames et de pièces accessoires qui faisaient de ce couteau un chef-d'œuvre d'industrie ; il le donna au roi Louis qui hésitait à le prendre en disant que cela coupait l'amitié. « Bah ! lui dit l'Empereur, « cela ne coupe que le pain ! »

La bonne intelligence qui paraissait rétablie entre les deux frères ne devait pas être de longue durée. L'exécution du traité du 16 mars amena de nouvelles difficultés. Les exigences du système continental, les tracasseries réciproques qui envenimaient son application, enfin une insulte essuyée par la livrée de l'ambassadeur de France à la porte du palais, aboutirent à une rupture. Un matin, l'Empereur étant à Rambouillet reçut la nouvelle de l'abdication et de la fuite de son frère, sans qu'aucun avertissement, aucun concert préalable entre eux deux, fussent venus couvrir ou diminuer le mauvais effet que ne pouvait manquer de produire en Europe un pareil éclat. Après la lecture de ces dépêches, lecture interrompue par des exclamations de surprise et d'indignation, Napoléon se leva, et, jetant les dépêches sur mon

bureau, il déplora dans les termes les plus forts ce qu'il appelait l'ingratitude de son frère ; la douleur et le dépit lui arrachaient des larmes :

« Devais-je m'attendre, » s'écriait-il, « à un tel « outrage de la part d'un homme à qui j'ai servi de « père ? Je l'ai élevé avec les faibles ressources de « ma solde de lieutenant d'artillerie ; j'ai partagé avec « lui mon pain et les matelas de mon lit. — Où va-« t-il ? — Chez les étrangers, pour faire croire qu'il « n'est pas en sûreté en France, ou dans les États « soumis à mon influence ! »

Pendant le séjour que le roi Louis avait fait à Paris, dans les premiers mois de l'année, l'Empereur l'avait menacé de poursuivre jusque dans Amsterdam les individus qui favorisaient le commerce anglais. Le roi avait répondu à cette menace par l'ordre secret de défendre sa capitale, même au moyen de l'inondation. L'Empereur, de plus en plus outré de la résistance toujours croissante que rencontrait l'exécution de son système de blocus, seul moyen, à ses yeux, efficace pour forcer l'Angleterre à la paix, avait poussé ses lignes de douanes jusqu'aux portes d'Amsterdam, et même prescrit l'occupation de cette ville, foyer du commerce anglais. Le roi Louis, poussé à bout, s'était retiré à Harlem avec son jeune fils aîné que la reine lui avait amené au mois d'avril précédent, résolu à submerger Amsterdam plutôt que d'en souffrir l'occupation par les troupes françaises. Il notifia cette détermination à ses ministres, mais le

conseil tout entier montra des dispositions contraires à cette extrémité. Le roi ayant ensuite proposé l'alternative ou de se défendre ou d'abdiquer, le ministère conseilla ce dernier parti. Alors le roi Louis adressa au Corps législatif un message pour lui annoncer sa renonciation au trône de Hollande en faveur de son fils, et accompagna ce message d'un acte d'abdication en forme. Il partit le même jour, 1er juillet, de Harlem, pour se rendre aux eaux de Tœplitz en Bohême, accompagné de deux officiers de sa maison dont il se sépara après son arrivée sur le sol étranger. Il se fit appeler le comte de Saint-Leu, du nom d'une propriété qu'il possédait à quelques lieues de Paris.

L'Empereur envoya à Tœplitz M. Decazes qui avait été secrétaire du cabinet de son frère, et qui joignait à l'emploi de secrétaire des commandements de Madame Mère la place de conseiller à la cour impériale de Paris. M. Decazes avait la mission d'inviter le roi Louis à quitter les Etats autrichiens, et à venir habiter un pays gouverné par un membre de la famille impériale. Napoléon écrivit en même temps à M. Otto, son ambassadeur à Vienne, qui dépêcha de son côté au roi un secrétaire de sa légation, dans le but de l'engager à se rendre aux désirs de l'Empereur. Les instances ni les conseils ne purent vaincre la ferme volonté de Louis, ni le faire renoncer à sa résolution de ne point vivre sous l'influence d'un gouvernement soumis à la puissance de son frère ; il considérait même son exil volontaire hors de France

comme une protestation contre la réunion de la Hollande à l'Empire. Napoléon, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion et touché du mauvais état de santé de son frère, n'insista pas davantage ; il finit par céder devant les scrupules de ce dernier, scrupules respectables sans doute puisqu'ils partaient d'une âme honnête et sincère, mais infiniment regrettables étant donné les circonstances. Louis demeura donc maître de choisir le lieu de sa retraite et il se décida pour la ville de Gratz en Styrie, située dans la partie la plus méridionale de l'Autriche. Ayant eu connaissance du sénatus-consulte qui assignait un apanage à la reine Hortense et à ses enfants, il défendit à sa femme de rien accepter en lui enjoignant de se contenter des propriétés particulières qu'ils possédaient encore tous les deux, injonction à laquelle la reine Hortense se vit dans la nécessité de désobéir.

La situation de la Hollande était telle alors que son plus sûr moyen de salut était sa réunion à l'Empire. Dans la nouvelle composition de l'Europe, ce petit Etat ne pouvait être laissé à lui-même. Son incorporation à un grand et puissant Empire faisait au moins participer les Hollandais aux avantages d'une protection plus immédiate, à la faveur de laquelle la prospérité commerciale de ce peuple pouvait renaître un jour. Aussi les gens sensés, et ils sont peut-être plus nombreux en Hollande que partout ailleurs, désiraient la réunion de leur pays à l'Empire, réunion qui fût prononcée. L'Empereur fit venir en France

le jeune prince royal que son père avait laissé à Harlem, aux soins de Mme de Boubers sa gouvernante et sous la garde du général Bruno, grand écuyer. Napoléon envoya à Amsterdam, en qualité de gouverneur général, l'architrésorier Lebrun. Il y avait de l'analogie entre le caractère et les manières du prince Lebrun et les goûts et les habitudes des Hollandais: aussi sympathisèrent-ils à merveille.

L'Empereur reçut avec tendresse son neveu, le jeune prince Napoléon, qui lui fut amené à Saint-Cloud et qui avait alors environ six ans. Il dit à cet enfant qu'il serait son père et que, quand il serait grand, il payerait la dette de son père et la sienne. Il ne laissa pas échapper cette occasion de bien faire connaître à ceux qu'il avait faits rois ce qu'il attendait d'eux dans le haut rang où il les avait placés : « Noubliez « jamais, » dit-il à son neveu, « que, dans quelque « position que vous placent ma politique et l'intérêt « de mon Empire, vos premiers devoirs sont envers « moi, vos seconds envers la France ; tous vos « autres devoirs, même ceux envers les peuples que « je pourrais vous confier, ne viennent qu'après. »

CHAPITRE V

Le duc de Schlewig Augustenbourg élu prince royal de Suède. — Sa mort. — Troubles à cette occasion. — Quelques officiers suédois offrent à Bernadotte de remplacer ce prince. — Préférence donnée par l'Empereur au prince Eugène qui refuse. — Assentiment donné à l'élection de Bernadotte. — Revue rétrospective de la carrière politique de ce maréchal. — Disgrâce de Fouché. — Son refus de restituer les papiers de son ministère. — Le général Savary ministre de la police. — Anecdote. — Le général Foy envoyé par le maréchal Masséna à l'Empereur. — Détails sur ce général. — Son *Histoire de la guerre de la Péninsule*. — Rupture des négociations de Morlaix pour l'échange des prisonniers. — Principaux événements de l'année 1810. — Réunion des villes hanséatiques du Mecklembourg et de l'Oldenbourg. — Mésaventure arrivée au prince de Bénévent. — Fortunes singulières. — Favorites du pacha de Jérusalem, de l'empereur du Maroc, nées françaises. — Roustan. — Sa mère. — Revue des notes de la police. — Ordre donné pour le rappel des royalistes qui y sont portés. — Exil de M^mes^ de Chevreuse, de Staël et Récamier, maintenu. — Bienveillance de Napoléon pour ses serviteurs. — Sa générosité. — Carnot. — Sa lettre. — Chénier. — Pougens. — Pension accordée à Palissot. — Napoléon susceptible d'amitié. — Le maréchal Marmont. — Le prince de Neufchatel. — M. de Lascases. — Sur le manuscrit de Sainte-Hélène. — Le prince de Bénévent. — M^me^ Grant. — Achat de l'hôtel de Monaco. — Amitié de Napoléon pour Alexandre. — Suppression du chiffre de ce prince sur le bas-relief de la colonne de la place Vendôme. — Séance à son sujet au Conseil d'État. — Circulation clandestine de la bulle d'excommunication. — Adresse du chapitre métropolitain à l'empereur. — Concile national à Paris. — Détails. — Déclaration du clergé de France rédigée par Bossuet. — Décision du concile. — Opposition factieuse de quelques évêques français. — Politique de l'Empereur à l'égard de la cour de Rome. — Ordre sévère introduit dans les finances. — Cause de l'éloignement de l'Empereur pour les emprunts. — Prêts faits à des maisons de commerce et de banque. — Budget de l'État arrêté chaque mois par l'empereur.

Encouragements donnés à l'industrie. — Prix d'un million promis à l'inventeur de la filature du lin. — Grossesse de l'impératrice. — Envoi de M. de Mesgrigny à Vienne, à cette occasion. — Communication au Sénat. — Mme de Mailly traitée comme maréchale. — Présentation d'un produit de fabrique Lyonnaise à l'Impératrice. — Création de la Société de charité maternelle. — Mme de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome. — Couches laborieuses. — Anxiété de Napoléon. — Alarme pour le nouveau-né. — Inquiétudes évanouies. — Cent un coups de canon. — Ivresse générale. — Mission donnée aux pages et aux officiers. — Ondoyement. — Ordres de France et d'Autriche déposés sur le berceau. — Réflexion à ce sujet. — Réception des grands corps de l'État. — Inconvénients de la familiarité. — Anecdote sur le général Lannes. — Le page Gudin. — Anecdote concernant une marchande de modes. Hommages poétiques. — Casimir Delavigne. — Lebrun. — Chant enfantin composé par Mme de Genlis. — Gérard, Prudhon. — Ambassade extraordinaire étrangère. — Le docteur Dubois magnifiquement récompensé. — Déclaration qu'il fait à Napoléon. — Relevailles de l'Impératrice. — Espérance d'une paix durable. — Voyage à Rambouillet. — Le roi d'Espagne vient y voir l'Empereur. — Objet de sa visite.

L'élection de Bernadotte comme prince royal de Suède a été un événement si important qu'il me paraît nécessaire d'en parler en entrant, à cet égard, dans des détails circonstanciés. Après la déposition de Gustave IV, le duc de Sudermanie, oncle de ce roi, se vit appeler au trône. Comme le duc n'avait point d'enfants, la Diète, sur sa proposition, élut prince royal de Suède le prince Christian-Auguste de Schleswig-Augustenbourg, qui devint l'idole de la nation suédoise. Par malheur, il mourut subitement frappé d'apoplexie foudroyante, au mois de janvier 1810, pendant qu'il faisait manœuvrer un régiment. Le peuple, aigri par cette mort qu'il ne voulût pas croire naturelle, suscita une violente émeute dans

laquelle le maréchal de la cour, comte Fersen, perdit la vie. La mort du duc d'Augustenbourg a été un malheur profondément regrettable. Si ce prince eût vécu, la bonne intelligence aurait été maintenue entre la France et la Suède. Il avait demandé pour épouse à l'Empereur une princesse de sa famille.

Les Suédois, sentant qu'ils avaient besoin d'un homme de guerre, jetèrent les yeux sur un général français, et pensèrent qu'un pareil choix serait agréable à Napoléon dont ils avaient à cœur de se concilier la bienveillance.

J'emprunte en partie mes récits, dont je puis garantir l'exactitude parce que les particularités s'en sont passées sous mes yeux, à l'examen critique de l'ouvrage du général Philippe Ségur sur la campagne de Russie en 1812.

En 1807, lors de l'évacuation de la Poméranie par les Suédois, deux frères du nom de Mœrner, officiers dans le régiment du même nom, furent amenés au maréchal Bernadotte qui leur donna sa maison pour prison, et environ un mois après les renvoya en Suède. En juin 1810, l'un de ces officiers, devenu colonel, se fit annoncer chez Bernadotte à Paris, rue d'Anjou, et l'entretint des vues que quelques Suédois avaient sur lui pour remplacer le prince royal défunt. Bernadotte reçoit cette ouverture en riant et sans y attacher d'abord une réelle importance, résolu à ne point faire de démarche auprès de l'Empereur tant que la proposition ne serait pas revêtue d'un caractère plus

officiel. Quelques jours plus tard, l'envoyé extraordinaire de Suède, baron Wrède, vint voir le maréchal et, lui confirmant ce qu'avait dit le colonel Mœrner, lui demanda une réponse. C'était un samedi. Le lendemain Bernadotte se rendit à Saint-Cloud avant la messe et communiqua ces nouvelles à l'Empereur qui lui dit : « Je sais tout ; je vous laisse le maître d'ac-« cepter ou de refuser. Je ferai à cet égard ce que « vous voudrez. J'avais chargé Alquier de propo-« ser une régence et d'attendre les événements. Le « fils du dernier roi aurait pu être rappelé plus tard ; « mais on ne veut plus, en Suède, de cette famille. « J'aime mieux vous voir là que tout autre. Je « vous appuierai de mon consentement : faites vos « démarches. »

Bernadotte envoya à Stockholm un jeune homme, parent de Signeul, consul de Suède à Paris, pour s'entendre avec ses partisans en l'autorisant à promettre tout l'argent nécessaire. J'ajouterai que les agents de Bernadotte manœuvrèrent avec habileté, se servant pour entraîner les irrésolus du nom de l'empereur Napoléon. Deux millions environ, avancés par celui-ci ou prêtés par le général, aujourd'hui maréchal Gérard, furent les seuls fonds dont le futur roi de Suède put disposer pour les verser à la Banque. L'élection de Bernadotte a entièrement dépendu du bon vouloir de Napoléon, et, avant de le nommer, les Suédois tinrent à s'assurer de l'assentiment de l'Empereur.

Si le choix de ce maréchal de l'Empire avait déplu au Souverain de la France, il lui eût suffi de le témoigner pour empêcher son élection. Les Suédois n'avaient jeté les yeux sur Bernadotte que parce qu'il était l'allié de Napoléon (Mme Bernadotte était belle-sœur du roi Joseph) et pour se concilier sa bienveillance. Cependant une involontaire défiance des sentiments de ce maréchal, défiance que l'événement n'a que trop justifiée, portait Napoléon à désirer que le trône de Suède fut occupé par un cœur plus français. Sous l'empire de cette prévention, Napoléon chargea le général Duroc de se rendre un matin à l'Elysée, où demeurait le prince Eugène pendant les fêtes du mariage, et de lui proposer la future couronne de Suède. Le prince Eugène demanda le délai d'un jour pour réfléchir à cette proposition. Le lendemain, Duroc étant allé chercher la réponse, Eugène répondit qu'après avoir mûrement médité, la vicereine et lui, sur les avantages et les inconvénients de ce nouvel établissement, ils avaient reconnu qu'ils devaient se contenter de leur situation présente en Italie. Il ajouta que d'ailleurs l'obligation d'abjurer la religion catholique répugnait extrêmement à la princesse sa femme. Napoléon dit le même jour au prince Eugène qu'il avait peut-être raison de refuser, quoiqu'il l'eut vu avec plaisir accepter cette proposition.

En considérant la haute fortune à laquelle est parvenu Bernadotte, on éprouve le désir de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la carrière parcourue par

ce soldat factieux qui, sorti de la chambrée, arrive à travers les clubs révolutionnaires à un trône étranger où la protection d'un grand homme le fait s'élever d'un seul bond, sans transition, sans apprentissage de gouvernement et en qualité d'héritier gratuit d'une antique race royale. — Entré à seize ans comme simple soldat au régiment de Royal Marine, il suit ce régiment en Corse, berceau du futur Empereur dont il emprunte le bras pour s'élever. Il coopère de ses mains aux travaux de la route de Saint-Florent et est employé à copier des rôles dans le bureau du greffier du conseil supérieur de la Corse. Il met dix ans à devenir sergent. La Révolution le trouve dans ce grade qui eût été, sans elle, l'échelon le plus élevé de sa carrière militaire. Au début de la période révolutionnaire, où tous les liens de la discipline et de la subordination sont rompus, Bernadotte se trouve dans son élément. On le voit à Marseille dans la caserne, monté sur un banc, poudré, guêtré et dans une coquette tenue militaire, haranguant ses camarades et déployant son éloquence gasconne pour leur persuader de chasser les anciens officiers et d'en prendre la place. Il monte de grade en grade au rang de colonel. Son activité et son savoir-faire le conduisent rapidement à l'emploi de général de division en 1794. Après des alternatives diverses de succès et de déconvenues il passe à l'armée d'Italie commandée par le général Bonaparte. Il s'y montre zélé et adroit. A l'époque du 18 fructidor, journée en partie

provoquée par l'envoi au Directoire d'une correspondance royaliste saisie par Bernadotte sur le comte d'Antraigue, agent des princes français, le futur roi de Suède se fait envoyer à Paris porteur des adresses de l'armée qui demandent la punition des traîtres. Son exaltation révolutionnaire y est remarquée, et il refuse de faire partie de l'armée d'Angleterre, expédiée en Egypte, espérant hériter du commandement de l'armée d'Italie. Nommé ambassadeur à Vienne, il arbore le drapeau de la République sur la porte de son hôtel, dans un moment de crise et d'effervescence populaire; démonstration inopportune et intempestive, susceptible de provoquer quelque outrage de nature à compromettre le rétablissement de la paix avec l'Autriche; cette imprudence porte le Directoire, à retenir en France l'armée d'Egypte, jusqu'à nouvel ordre, dans la crainte de voir la guerre se rallumer sur le continent. Bernadotte, désavoué par le Directoire, revient à Paris et s'attache à Joseph Bonaparte dont il épouse la belle-sœur, mariage qui devait être le fondement de sa fortune. Porté au ministère de la guerre par le crédit de son beau-frère, il est plus tard éconduit par Siéyès qui le trouve trop ardent. Rentré dans la vie privée, il se montre hostile à la révolution du 18 brumaire, mais n'a pas l'audace de s'y opposer à front découvert. Il accepte ensuite le bénéfice de cette révolution, converti par le succès de l'événement, et réprimant l'instinct jaloux qui le pousse à paralyser le bras dont il se servira cependant pour s'élever

au faîte des honneurs. A l'époque de la publication du Concordat de 1802, Bernadotte s'unit à d'autres généraux pour renouveler son opposition. Renvoyé à l'armée de l'Ouest qu'il avait quittée pour venir à cette occasion à Paris, il y continue les mêmes intrigues et les mêmes menées. Surpris en état de conspiration contre le Premier Consul, son beau-frère Joseph intercède pour lui et Bernadotte demeure impuni; mais la clémence irrite les cœurs ingrats qui trouvent lourd le poids de la reconnaissance. L'Empire arrive : le démagogue se laisse créer maréchal de l'Empire et prince de Ponte-Corvo. Investi du commandement d'un corps d'armée pendant la campagne d'Iéna, Bernadotte refuse de soutenir le maréchal Davout à Auerstaedt, compromettant ainsi pour la satisfaction d'un détestable sentiment de rivalité le salut de l'armée tout entière. De ce fait il n'échappe à une condamnation militaire qu'en considération de son alliance avec le frère de l'Empereur qui lui sert de sauvegarde pour la seconde fois. Après la bataille de Wagram le prince de Porte-Corvo adresse aux Saxons, qui faisaient partie de son corps d'armée, un ordre du jour mensonger, destiné à rabaisser le mérite des troupes françaises, et contraire aux règles de la discipline militaire. Ses envieuses forfanteries obligent enfin l'Empereur à lui ôter son commandement et à le renvoyer à Paris, mais en couvrant cette disgrâce d'un prétexte indulgent relatif à la santé du maréchal. Malgré tous les sujets si nombreux cependant de

déplaisir qu'avait donnés Bernadotte à Napoléon, celui-ci l'avait appelé à une haute fortune et véritablement comblé de biens et d'honneurs [1].

Le souverain de la Suède vient à être dépossédé. Son successeur, qui n'a point d'enfants, adopte un prince de la maison régnante de Danemark. Ce prince meurt comme pour laisser à Bernadotte l'accès libre au trône de Suède. Alors des officiers suédois, reconnaissants du traitement qu'ils avaient reçu de lui quand ils étaient ses prisonniers, séduits autant par l'espérance de la protection de l'Empereur que par la réputation militaire du maréchal, le proposent pour prince héréditaire. Malgré cette réputation, Bernadotte n'a pas été un grand capitaine. Il y a eu dans l'armée française des généraux, ayant commandé en chef, qui le valaient et qui étaient ses égaux; quelques-uns même lui ont été supérieurs. Mais, aux yeux des Suédois, *Bernadotte était l'allié de Napoléon* qui avait toujours couvert ses fautes d'un voile indulgent. Le prince de Ponte-Corvo n'hésita pas à abjurer sa religion pour devenir roi, et déclara que *Stockholm valait bien un prêche*.

L'indulgence de Napoléon pour des personnages tels que Bernadotte, Talleyrand et Fouché ne peut s'expliquer de manière à satisfaire ce qu'on est convenu d'appeler l'opinion publique. La clémence de Napoléon enhardissait de tels caractères à se donner

[1] Comme Talleyrand.

de nouveaux torts que l'Empereur oubliait pour ne se souvenir que des services qu'on avait pu lui rendre. Même après que l'aveugle fortune eût affermi Bernadotte sur un trône auquel l'absence de toute vertu lui donnait si peu de titres, après qu'il eût recueilli le fruit de ses trahisons passées et de sa déloyauté récente, quand la satisfaction de ses désirs ambitieux semblait devoir le rendre bienveillant et le disposer à faire un retour sur lui-même, il ne pouvait s'abstenir de se répandre en paroles amères et flétrissantes sur Napoléon, premier auteur de sa fortune.

L'épouvantable catastrophe qui termina le règne de l'Empereur, cette auguste infortune, le souvenir des bienfaits de Napoléon et d'une indulgence dont Bernadotte avait si souvent éprouvé les effets, ne parvinrent pas à toucher ce cœur naturellement ingrat, que l'envie et son ambition effrénée avaient rendu implacable.

Les détails qui suivent ajouteront de nouveaux traits au caractère de Bernadotte. Son avarice et l'astuce des moyens qu'il employa pour se dispenser d'acquitter ses dettes ou pour bénéficier sur ses créanciers étrangers l'ont fait surnommer *un harpagon couronné*, en lui permettant de laisser à sa mort un trésor considérable de plus de 30.000.000

Les puissances alliées, tout en refusant de reconnaître les dotations étrangères conférées par l'empereur Napoléon, avaient cependant alloué aux titulaires de ces dotations les arrérages non payés jusqu'au

jour de la signature du traité de paix définitif. Bernadotte seul se refusa à l'exécution de cette mesure et retint les arrérages dus aux donataires. Tous les efforts du ministre de France à Stockholm pour faire admettre les réclamations de ces donataires et pour faire reconnaître un principe que ne contestait aucune puissance demeurèrent sans effet. Ce qui a fait dire avec raison : « Cependant ces donataires étaient tous « ses compatriotes, des hommes qui avaient partagé « les mêmes dangers et les mêmes récompenses ; ils « devaient le[1] regarder comme leur appui et leur « protecteur dans cette cause commune, si leurs droits « avaient pu être méconnus. »

En 1815, il échut à la Suède une somme de vingt-cinq millions de francs ; c'était le prix de la rétrocession de la Guadeloupe à la France, colonie dont les Anglais avaient doté la Suède pendant la guerre, — plus douze millions comme indemnité de la cession de la Poméranie à la Prusse. Bernadotte imagina de se faire céder par les états ces trente-sept millions qui égalisaient, dans un bilan qu'il présenta et que les états acceptèrent, les dettes de la Suède antérieures à 1815, se chargeant lui-même d'opérer la liquidation. Muni de l'assentiment des états généraux, il commença par se considérer comme créancier privilégié. Il retint, pour son compte, le montant de ce qu'il estimait lui être dû en dédommagement de la

[1] Bernadotte.

perte de sa principauté de Ponte-Corvo et de celle de sa fortune propre dépensée pour son établissement en Suède, créances qu'il voulut bien réduire à douze millions de francs. Bernadotte s'appliqua ensuite à bénéficier sur les vingt-cinq millions restant au moyen de plusieurs transactions dans lesquelles on lui vit déployer toutes les subtilités d'un procureur unies à la puissance qu'il exerçait en qualité de roi. Il serait trop long de raconter dans tous leurs détails les expédients, dignes de l'*avare* de Molière, auxquels Bernadotte eut recours pour réduire le montant des dettes que les états l'avaient chargé à forfait d'acquitter. Nous en citerons cependant quelques exemples :

Le Danemark avait à répéter, pour des fournitures livrées à l'armée suédoise, une somme déjà débattue et liquidée à quatre-vingt mille écus de Hambourg. Les créanciers danois furent tellement découragés par les retards et les atermoiements qu'on leur fit subir qu'ils se résignèrent, de guerre lasse, à ne recevoir que trente-sept mille six cents écus. Une créance américaine résultant de la vente de cargaisons de coton saisies à Stralsund par les Français en 1812, mais vendues depuis par la Suède qui devait en remettre le prix aux négociants américains, cette créance, après dix ans de contestations, subit une réduction des deux cinquièmes. Les dettes contractées avec la sanction formelle des états envers la famille de Gustave IV, à titre d'indemnité

pour les propriétés particulières qu'elle possédait en Suède, subirent à leur tour une retenue de 25 p. 100. Une dette génoise de douze millions de francs, après des chicanes de toute espèce dont des bénéfices à réaliser sur les monnaies et sur le change étaient le véritable motif, fut définitivement soldée — bien qu'elle eût été déclarée inviolable — par une remise sur Londres de quatre-vingt-dix-neuf mille livres sterling. Sur cette somme le roi de Suède retint encore quatre mille écus, prétendant que la philanthropie génoise ne refuserait pas ce secours à l'un des établissements de bienfaisance de Stockholm. Enfin Bernadotte, voulant arriver à liquider l'emprunt de Saxe, offrit aux porteurs de titres de l'emprunt 70 p. 100. La plupart se résignèrent à accepter; quant aux autres il exerça contre eux toutes sortes de manœuvres pour les amener à composition. Tous les faits qui précèdent ont été extraits de documents officiels.

Quand, après la mort de l'empereur Alexandre, ce puissant protecteur de Bernadotte, le prince Gustave Wasa entra au service de la Russie, cet événement put faire craindre au roi intrus que l'intérêt témoigné par le gouvernement russe au fils du monarque exilé s'accentuât jusqu'à un degré inquiétant. Un doute s'éleva dans l'esprit de l'ancien maréchal de l'empire sur la stabilité de sa dynastie, et ce propos caractéristique lui échappa : « Mon fils aura très probable-« ment un royaume, mais à coup sûr trente millions. »

J'ai à parler de la disgrâce de Fouché, importante par la cause qui la détermina : la double négociation entamée par ce ministre à Londres, à l'insu de l'Empereur, concurremment avec les ouvertures de paix que le roi de Hollande y faisait poursuivre par l'intermédiaire de M. Labouchère. Napoléon avait fermé les yeux sur l'accord qui s'était établi entre Fouché et le prince de Bénévent après la bataille d'Essling et le débarquement de l'expédition anglaise dans l'île de Walcheren. Jusque-là une antipathie déclarée avait séparé ces deux ministres. Leur intimité, se manifestant dans de telles circonstances, devait inspirer à l'Empereur de justes soupçons. L'audace de Fouché, traitant avec un gouvernement ennemi sans la participation de Napoléon, ne pouvait rester impunie. Les détails connus de cette coupable intrigue nécessiteraient pour être racontés trop de développements. Ouvrard, l'entremetteur de cette négociation interlope, avait bien à la vérité écrit à l'Empereur pour solliciter de sa part l'autorisation d'agir ; mais Napoléon, connaissant la présomption de ce personnage, regarda comme ridicule sa prétention de se mêler d'affaires diplomatiques, et, ne soupçonnant pas qu'on osât donner suite à ces projets sans son assentiment, dédaigna de répondre.

C'est une singularité digne de remarque que les regrets manifestés par le faubourg Saint-Germain à la nouvelle de la retraite du ministre Fouché, autrefois terroriste sanguinaire. Il avait su persuader à ce

dernier asile de l'opposition qu'il était son protecteur auprès de Napoléon, et que, si quelque disgrâce venait à atteindre l'un des membres de cette opposition, c'est qu'il n'avait pas eu le pouvoir de l'empêcher ; mais qu'on devait s'en reposer sur lui pour détruire ou pour atténuer l'effet de ces rigueurs. On eût dit que Fouché tenait Napoléon sous l'empire d'un charme; avec les plus justes motifs de l'éloigner l'Empereur hésitait encore. — Un jour, à Saint-Cloud, étant venu s'asseoir, selon son habitude assez fréquente, et avec un air un peu soucieux, sur un coin de mon bureau, Napoléon me dit après quelques paroles insignifiantes et par une brusque transition : « Méneval, j'ai envie de renvoyer Fouché ! » Cette interpellation paraissait être l'expression d'une pensée encore indécise, sur laquelle il cherchait à fixer son irrésolution. Je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Sire, je m'y attendais, je ne suis étonné que d'une « chose, c'est que vous ne l'ayez pas encore ren- « voyé ! » — Il se leva lentement sans me répondre, fit quelques tours dans son cabinet les mains croisées derrière le dos, puis s'occupa d'autre chose. Cette hésitation de la part de l'Empereur prouve combien Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire, ou plutôt combien Napoléon avait de peine à se détacher des personnes dont il avait une longue habitude, même quand sa confiance en elles était fortement ébranlée.

Fouché, après sa disgrâce, se retira dans son châ-

teau de Pontcarré, mais il eût soin d'emporter ou de détruire auparavant les papiers les plus importants de son ministère. L'Empereur, ne voulant pas laisser sa correspondance dans les mains d'un homme qu'il jugeait capable d'en faire un mauvais usage, lui envoya le prince de Neufchâtel et le conseiller d'Etat Réal son ami pour la redemander ; mais Fouché s'obstina à nier qu'il eût rien emporté. L'Empereur, quoique très irrité du refus déguisé de Fouché, ne voulût pas sévir contre lui. La réflexion ayant fait craindre à l'ex-ministre les effets du ressentiment de l'Empereur, il finit par se décider à lui remettre ses lettres. Napoléon, ne voulant pas laisser sans aliment l'esprit inquiet de ce dangereux intrigant et désirant surtout l'éloigner de France, au moins pour quelque temps, le nomma gouverneur général des Provinces illyriennes. Il eut lieu de se repentir, plus tard, de n'avoir pas mis ce néfaste personnage dans l'impuissance absolue de nuire.

La vacance du ministère de la police éveilla plus d'une ambition. L'Empereur avait réservé *in petto* ce portefeuille au général Savary, depuis duc de Rovigo, qui était alors un de ses aides de camp. Il voulait, en récompensant les services de cet officier général, employer utilement ses talents et son dévouement à sa personne. Le duc de Bassano avait proposé le sénateur Sémonville qui a été, sans médire, une de ses erreurs. Napoléon n'avait pas répondu négativement. Aussi, quand il dit un jour à M. de Bassano

qu'il ferait connaître son choix le lendemain, celui-ci entrevoyant des chances en faveur de son protégé le fit confidentiellement avertir de se rendre à Saint-Cloud. M. de Sémonville arriva muni d'un paquet contenant son habit, son épée de sénateur et son chapeau à plumes blanches, et attendit avec anxiété chez Mme de Bassano qu'on le fît appeler. Au sortir de la messe, l'Empereur manda dans son cabinet M. de Bassano et le général Savary. Celui-ci, qui ne se doutait pas de la faveur qui l'attendait, s'apprêtait à retourner à Paris, son service de semaine étant terminé. — Le général était en visite chez la duchesse de Bassano, quand il vit arriver un piqueur des écuries impériales qui lui amenait un cheval en lui annonçant que l'Empereur le demandait sur-le-champ. Savary, ne pouvant monter à cheval en souliers et en bas, pria qu'on lui prêtât une paire de bottes du duc qui avait des mollets monstrueux, bottes dans lesquelles ceux du général se trouvèrent fort à l'aise. Savary mis ses souliers dans sa poche, pour les remettre avant d'entrer chez l'Empereur, enfourcha la monture qui lui était destinée et accourut au galop au palais. L'Empereur, impatienté d'attendre, allait sortir quand le général arriva. Celui-ci fut bien étonné ainsi que le duc de Bassano, qui était dans le cabinet de l'Empereur, quand Napoléon dit à ce dernier en lui montrant le général Savary : « Voilà le ministre de la police. » Ce fût un coup de théâtre qui se renouvela chez Mme de Bassano devant M. de Sémonville, quand le duc ramenant le

général Savary leur dit à tous deux : « Voilà le ministre de la police. »

Sur ces entrefaites arriva à Paris le général Foy, envoyé par le maréchal Masséna pour exposer à l'Empereur la situation critique dans laquelle l'armée française se trouvait, devant Lisbonne, vers la fin de l'année 1810. Napoléon, voulant réoccuper le Portugal que le général Junot avait été forcé d'abandonner après la convention de Cintra, avait chargé de cette importante opération le maréchal Masséna. Le prince d'Essling avait préludé à l'invasion du Portugal par la prise des villes de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida. Après l'insuccès de la bataille de Bussaco, il était arivé devant les lignes de Torres-Vedras, immense retranchement de quinze lieues de développement auquel le général anglais faisait travailler depuis six mois, et qui était défendu par une armée anglo-portugaise trois fois plus nombreuse que l'armée française. Ne pouvant attaquer de front ces lignes formidables, le maréchal dut en faire le blocus en attendant des renforts. Il se décida alors à envoyer à l'Empereur le général Foy pour l'informer de l'état des choses, lui demander des instructions et surtout de l'argent. Le général Foy, qui, dans cette campagne, avait fait preuve de courage et de talent, n'était connu de Napoléon que par l'opposition affichée par cet officier contre le gouvernement de l'Empereur. Ami du général Moreau et du général Lecourbe, il s'était montré très partial pour le premier à l'occasion de son procès. Lorsque Napoléon devint

Empereur, le général Foy lui refusa son vote et les félicitations qu'adressaient ses camarades au nouveau César. Foy était alors colonel d'artillerie. Cette inflexibilité de principes déclarée n'avait pas arrêté sa carrière, car il avait été nommé général de brigade à son arrivée en Portugal. Cependant les antécédents du général Foy n'étaient guère de nature à disposer l'Empereur favorablement pour lui. Mais quand Napoléon l'eut écouté, il se montra extrêmement satisfait de la manière lucide avec laquelle ce général avait répondu à ses nombreuses questions relatives à la position de l'armée française, à ses opérations et à ses ressources. L'Empereur goûta beaucoup cet officier. Apprenant qu'il avait perdu ses équipages et couru de grands dangers pendant sa route, Napoléon lui fit donner une gratification de 20,000 francs, et le nomma en même temps général de division. Il avait même conçu une si grande estime pour le caractère et les talents du général Foy qu'il lui destinait *in petto* la dignité de maréchal, distinction qu'il réservait également au général Gérard et aux généraux Clausel et Lamarque.

Jusqu'en 1814, le général Foy montra à la guerre la même intrépidité et les mêmes talents. Rentré à cette époque dans la vie privée, il consacra ses loisirs à l'étude. Choisi par les électeurs de son département pour les représenter à la Chambre des députés, ce général éminent y devint le plus éloquent des orateurs. Il figura dans les rangs de l'opposition et se

montra le champion le plus infatigable et le plus habile des garanties stipulées dans la Charte, l'adversaire le plus résolu des lois impopulaires proposées par le gouvernement de la Restauration. Il mêla souvent dans ses magnifiques discours à ses patriotiques défenses des libertés publiques, des attaques qui n'étaient pas toujours équitables contre le gouvernement déchu. Il lui est arrivé de répondre à quelques-uns de ses amis, qui l'en blâmaient, que c'était pour être conséquent. Le général Foy, animé à n'en pouvoir douter d'un sincère patriotisme, chargeait Napoléon du crime banal d'avoir immolé la liberté, pour frapper indirectement du même coup la marche illibérale du gouvernement royal, en l'avertissant du danger de gouverner arbitrairement et en l'accusant de favoriser ainsi la marche sourde de la contre-révolution. Se méprenant, dans ce dessein, sur l'esprit des actes du dernier gouvernement, le général ne tenait pas suffisamment compte des circonstances anormales et extraordinaires dans lesquelles le dépositaire du souverain pouvoir s'était trouvé placé.

On a publié, après la mort du général Foy, un ouvrage sur la guerre de la Péninsule auquel ce militaire a travaillé pendant les loisirs de la paix et de sa carrière législative. Les injustices et les erreurs qui déparent cet ouvrage, très remarquable d'ailleurs, doivent être attribuées, dit-on, autant à l'auteur qu'à l'éditeur de ce livre qui y a laissé voir par endroits

son inexpérience des choses militaires dans le récit de la conduite de cette guerre, et une connaissance superficielle des événements survenus, pendant cette période, en Espagne et en Portugal. Le général Foy n'avait pas eu le temps d'achever cette œuvre et n'avait laissé que des notes incomplètes sur lesquelles l'histoire de la guerre de la Péninsule a été rédigée.

Au mois de novembre 1810 se dénouèrent sans succès des négociations entamées depuis huit mois avec le gouvernement anglais pour l'échange des prisonniers. Ces négociations étaient suivies à Morlaix du côté de la France par M. de Moustier, qui avait été employé avec moi au congrès de Lunéville, — du côté de l'Angleterre par M. Mackensie. Le gouvernement français avait proposé précédemment plusieurs modes d'échange, stimulé par le désir d'arracher à une affreuse captivité des milliers de Français entassés sur les pontons anglais. Le mode d'échange du côté duquel l'Angleterre paraissait incliner était d'échanger tous les prisonniers en masse, indigènes et alliés. Quand on en vint à s'occuper de la rédaction des articles relatifs à l'arrangement qu'il s'agissait de conclure à ce sujet, des difficultés s'élevèrent. Le plénipotentiaire anglais, adoptant en apparence les bases convenues, voulut introduire des clauses ambiguës desquelles il devait résulter que le gouvernement anglais aurait d'abord retiré tous les prisonniers de sa nation, en les échangeant contre

un nombre égal de prisonniers français. Or, dans la proportion du nombre des prisonniers des deux nations anglaise et française, vingt mille prisonniers seraient restés en Angleterre échangeables contre les prisonniers espagnols. Cette libération des prisonniers espagnols était subordonnée à la condition impraticable de négociations préalables à entamer et à poursuivre avec les Juntes espagnoles, indépendantes les unes des autres, et ne formant pas un gouvernement régulier. Nos malheureux compatriotes auraient donc été gardés indéfiniment en prison sur les pontons anglais; car l'Angleterre tenait peu de compte de la vie des alliés qui se battaient pour elle et qui étaient à sa solde. Tous les efforts du gouvernement français pour faire admettre, dans un accord, des conditions équitables et fondées sur la réciprocité restèrent sans effet sur le cabinet britannique, et le négociateur anglais rompit les conférences en demandant avec instance ses passeports. Cette nouvelle tentative en faveur des malheureuses victimes de la guerre échoua contre la politique froide et égoïste de l'Angleterre.

Les événements, dont j'ai rendu un compte sommaire, ne sont pas les seuls qui aient marqué l'année 1810, plus féconde en faits importants qu'aucune autre année de l'Empire. L'année 1810 vit également la cession du Hanovre au roi de Westphalie; la création du Grand-Duché de Francfort dont l'hérédité devint l'apanage du vice-roi d'Italie; le commence-

ment de la révolution d'Amérique dont Caracas donna le signal en se séparant de la métropole ; l'incorporation à l'Empire du Valais, des villes hanséatiques et de l'Oldenbourg.

La réunion du Valais à l'Empire français suivit celle de la Hollande, et le Valais forma un nouveau département sous le nom de département du Simplon.

L'immense développement que le commerce anglais avait acquis dans les mers du Nord et de la Baltique où l'Angleterre avait des entrepôts considérables, à Héligoland et autres points, la faveur évidente que lui accordaient les Etats de ce littoral rendaient illusoire le système du blocus continental. L'inutilité des efforts tentés par la France pour s'opposer à la collusion, à la contrebande ou pour remédier à l'inertie de plusieurs gouvernements décida Napoléon à occuper les pays allemands situés entre ces deux mers. Les édits du conseil britannique, en déchirant les chartes du droit public européen, autorisaient l'emploi des moyens, même les plus violents, pour combattre l'odieux abus de la tyrannie maritime des Anglais. Il était indispensable à l'accomplissement du système adopté pour l'affranchissement des mers que les embouchures de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe leur fussent hermétiquement fermées. Le seul moyen d'en être maître complètement c'était d'y établir l'administration française. C'est pour ce motif que le gouvernement fran-

çais déclara, par un sénatus-consulte en date du 14 décembre 1810, les villes hanséatiques, l'Oldenbourg, le Mecklembourg et les pays situés à l'embouchure des rivières partie intégrante de l'Empire. Ces acquisitions de territoire formèrent dix départements nouveaux.

A ces grands événements, qui sont du domaine public, j'ajouterai le récit de quelques faits d'un intérêt plus circonscrit, qui se passèrent a peu près à la même époque.

Une circonstance singulière vint enter un nouveau grief sur ceux qu'avait déjà l'Empereur contre M. de Talleyrand et offrit à celui-ci un nouveau sujet de rancune. Le prince avait un neveu, Auguste de Talleyrand, qui avait recherché en mariage une riche héritière d'Orléans. Le tuteur de cette demoiselle exigeant que le futur justifiât d'un capital de trois cent mille francs, avant de lui accorder la main de sa pupille. M. Auguste de Talleyrand eût recours à son oncle qui consentit à lui avancer cette somme ; le premier espérait, avec le temps, être en mesure de rembourser cette avance au second. Le billet souscrit resta dans les mains de l'oncle qui promit qu'il n'en sortirait pas. Mais, plus tard, se trouvant lui-même à court d'argent M. de Talleyrand remit ledit billet à un tiers, lequel vint en demander le remboursement à celui qui avait mis sur ce papier sa signature. Le neveu du prince de Bénévent était alors ambassadeur en Suisse Surpris par cette sommation

imprévue, son premier mouvement le porta à accuser son oncle d'avoir manqué à la parole donnée. Mme Auguste de Talleyrand, fort émue de cet incident, part sur le champ de Berne pour Paris. Elle se présente au lever de l'Empereur, dont son mari était chambellan, et lui expose l'embarras où M. de Talleyrand met son propre neveu. Napoléon, mis au courant de toute cette affaire, mande auprès de lui l'archichancelier, le charge de témoigner son mécontentement au prince de Bénévent de la déconsidération que son procédé vis-à-vis de son neveu jette sur un homme qui représente la France à l'étranger, et enfin exige que le billet soit retiré sans délai. M. de Talleyrand dut s'exécuter; mais cette intervention directe de l'Empereur dans ses affaires de famille lui parut une vexation gratuite, et il en conserva un ressentiment qui versa dans son âme une nouvelle dose de fiel.

Dans ces temps de fortunes extraordinaires, deux Françaises sorties d'humbles conditions acquirent en Orient une influence qu'elles firent plusieurs fois tourner au profit de leurs compatriotes. L'une de ces modernes Roxelanes était la femme d'un sergent d'infanterie, vivandière à la suite du régiment dans lequel servait son mari pendant l'expédition française en Egypte. Le hasard de la guerre la fit tomber au pouvoir du pacha de Jérusalem. Réclamée par ordre du général Kléber, alors commandant en chef de l'armée française en Egypte, cette femme, satisfaite de sa nouvelle con-

dition et dans les bonnes grâces du pacha, refusa de renoncer à ces avantages pour venir reprendre les hasards de son premier état. Elle était restée depuis lors à la cour du pacha de Jérusalem, mais n'avait pas oublié, au milieu de ses grandeurs, qu'elle était née Française et chrétienne. Elle employa en conséquence le crédit que lui donnait sa faveur à protéger les établissements chrétiens en Syrie. Napoléon l'ayant su donna ordre que nos consuls se missent en rapport avec elle et profitassent de son crédit. Elle leur rendit quelques services dont elle reçut la récompense.

Une autre Française, femme corse de la Balagne, avait été prise par des corsaires barbaresques ; ceux-ci la vendirent au Sultan du Maroc, qui en fit sa favorite. Elle avait en France un frère qu'elle se crut en droit de recommander à l'Empereur. Napoléon, cédant à l'influence de la singulière destinée de cette femme, voulut répondre à la confiance que lui témoignait une compatriote. Il fit donc rechercher ce frère, disposé à faire quelque chose en sa faveur ; mais, apprenant qu'il ne savait ni lire ni écrire et qu'il n'avait d'aptitude pour rien, il dut renoncer à lui donner un emploi.

L'histoire de Roustan, le mameluck si connu de Napoléon, n'est pas sans analogie avec ces destinées bizarres, aussi la rappellerai-je par la même occasion. Roustan reçut un jour une lettre de sa mère qui était esclave, je crois en Turquie. Elle écrivait à son fils, dont elle avait appris l'heureuse position en

France, pour lui donner de ses nouvelles. Roustan fut transporté de joie en apprenant que sa mère vivait encore. Napoléon me chargea de répondre à cette lettre et de demander à la mère de Roustan ce qu'il pouvait faire pour elle, mais ma lettre je ne sais pour quel motif resta sans réponse. Roustan était né en Géorgie et son père, étant devenu médecin d'un pacha, manda à sa femme de venir le rejoindre avec leurs deux enfants. Des pirates les enlevèrent tous les trois pendant leur voyage et se partagèrent les captifs. Roustan, vendu en Egypte, fut élevé dans la maison de Koraïm, bey d'Alexandrie, dans le noviciat de mameluck. Après la mort de ce bey, qu'une commission militaire avait condamné comme coupable d'avoir correspondu avec la croisière anglaise, Napoléon prit Roustan à son service et l'emmena en France. Roustan ignorait encore quel avait été le sort de sa mère et de sa sœur. Il accompagna Napoléon dans toutes ses campagnes et dans ses voyages faisant auprès de lui l'office de piqueur et, dans l'occasion, celui de valet de chambre. Il était devenu l'inséparable de son maître, et la peinture n'a jamais représenté Napoléon sans placer la silhouette de son mameluck derrière l'image de l'Empereur. Roustan entra tout à fait dans les mœurs françaises; il épousa la fille d'un huissier de l'Impératrice et en eut plusieurs enfants. A l'époque de l'abdication de 1814, Roustan ne put soutenir l'épreuve de l'adversité. Il disparut de Fontainebleau, la veille du jour où Napoléon devait

quitter la France pour l'île d'Elbe, emportant une somme d'argent qu'il avait reçue en don pour dédommager sa femme du tort que pourrait lui faire son absence. La lassitude de la vie agitée qu'il avait menée si longtemps, l'incertitude de l'avenir, et les douceurs du foyer domestique l'emportèrent sur la fidélité qu'il devait à Napoléon et lui fermèrent les yeux sur l'ingratitude dont il se rendait coupable en abandonnant la fortune d'un maître qui l'avait comblé de bienfaits.

En 1810, l'Empereur se fit remettre les notes qui se trouvaient dans les cartons de la police à la charge de plusieurs personnes du faubourg Saint-Germain dont Fouché avait demandé l'éloignement de Paris. Napoléon fut étonné de l'insignifiance des griefs qui existaient contre elles, et donna l'ordre que ces personnes fussent rappelées de l'exil. Quatre ou cinq parmi elles demeurèrent seules exceptées de l'amnistie, entre autres M^mes^ de Chevreuse et de Staël que Napoléon connaissait personnellement, et dont les propos malveillants lui déplaisaient. L'une d'elles était en conspiration permanente contre son autorité, l'autre dans des dispositions irréconciliablement hostiles. L'Empereur, les jugeant incorrigibles ainsi que M^me^ Récamier, séide de M^me^ de Staël, leur interdit rigoureusement, et sans faire prévoir de terme à cet ostracisme, le séjour de Paris.

Napoléon voulut — à cette occasion, — savoir à

quoi s'en tenir sur ce faubourg Saint-Germain dont quelques esprits prévenus ou intéressés cherchaient à lui faire un épouvantail. Il fit en conséquence demander des informations sur les familles influentes connues pour leur opposition active ou par leur bouderie inoffensive contre le nouvel ordre de choses. Je composai, à cet effet, avec des notes contradictoires fournies par MM. de Talleyrand, Sémonville, Duroc et par le ministère de la police, un dictionnaire que l'Empereur ne consulta, je crois, jamais, et qui — depuis lors — est resté entre mes mains.

J'ai dit plus haut avec quelle hésitation Napoléon s'était séparé de Fouché contre lequel il avait cependant de trop justes sujets de plainte, mais dont les services lui avaient été utiles, surtout au moment de son arrivée au pouvoir. Bourienne a été un autre exemple de ce sentiment de bienveillance instinctive qui attachait Napoléon à quiconque pouvait invoquer, auprès de lui, « un bon souvenir ». Cette bienveillance, cette mémoire des services rendus dans une sphère élevée s'étendaient aux plus modestes emplois de sa maison. On ne renvoyait pas un ancien domestique sans que l'Empereur eut approuvé le rapport qui lui était adressé à ce sujet; ce n'était qu'à la seconde et souvent à la troisième récidive qu'il donnait son consentement à une expulsion. Un pauvre diable de cocher subalterne, qu'un état d'ivresse continuel rendait incapable de faire son service, a longtemps esquivé

son congé parce qu'il avait conduit un fourgon à la bataille de Marengo.

Le premier huissier du cabinet de l'Empereur (Landoire), que Napoléon aimait et dont il appréciait les anciens et fidèles services, étant devenu veuf, des arrangements de famille lui firent désirer un second mariage avec une sœur de sa femme. Le Code civil prohibait de telles alliances. L'Empereur, auquel Landoire eut recours, allégua l'impossibilité où il était d'accorder cette demande; mais, vaincu par les instances de l'intéressé, Napoléon finit par charger le Grand Juge de lui faire un rapport à ce sujet. Les conclusions du rapport du ministre furent que, quoique la personne à laquelle Landoire voulait s'unir fût sœur de sa première femme d'un second lit, les prohibitions étaient tellement formelles que l'Empereur ne pourrait autoriser l'alliance projetée sans une violation flagrante de la loi. Napoléon entra dans la peine de son serviteur et lui fit suggérer d'aller se marier dans quelque Etat voisin, non soumis à la législation du Code civil. Landoire ne put se marier qu'en 1814, lorsque les alliances de cette nature cessèrent d'être frappées d'une prohibition absolue.

Si les exemples de la bienveillance de Napoléon se bornaient à ceux que je viens de citer, ils ne seraient pas concluants en faveur de la bonté naturelle de son caractère. Il n'y a pas de tyran, quelque farouche qu'on le suppose, qui n'ait cependant de bons moments. Ce que j'ai voulu dire, c'est que cette bienveillance était

l'état habituel de son âme, qu'elle s'exerçait en toute occasion. Même quand Napoléon avait cru devoir punir par des paroles amères, le fond de son caractère reprenait le dessus et, tôt ou tard, le tort injuste que son langage avait pu faire était réparé. Je ne veux pas multiplier les digressions ni mentionner les nombreux exemples de la disposition de Napoléon à se souvenir des services passés ; ces exemples sont généralement suffisamment connus et je citerai seulement les suivants qui le sont moins. En 1809, le général Carnot se trouva endetté ; il s'était tenu depuis l'avènement de Napoléon à l'Empire dans une opposition prononcée contre le régime nouveau. Comme la conduite de ce général était le résultat de ses convictions et non l'effet d'une haine personnelle contre l'Empereur, il présuma assez de la magnanimité du souverain pour avoir recours à son appui dans cette circonstance critique : il m'adressa donc par l'intermédiaire d'un M. Collignon, son parent, avec lequel j'avais des relations, une lettre pour demander à l'Empereur le prêt d'une somme nécessaire à l'arrangement de ses affaires. L'Empereur, touché de la confiance de Carnot, s'empressa de lui venir en aide. Par un sentiment de délicatesse il ne voulut pas connaître les affaires du général, *ni l'obliger à déposer son bilan.* Napoléon s'informa seulement auprès du ministre de la guerre de l'époque à laquelle Carnot avait cessé de recevoir ses appointements de général et lui fit payer l'arriéré avec les accessoires, ce qui produisit une somme supérieure

à celle pour laquelle Carnot était engagé ; il lui accorda en même temps une pension de dix mille francs comme ancien ministre. Carnot, pour reconnaître la générosité dont l'Empereur usait à son égard, lui offrit ses services. Il s'établit alors entre eux un échange de procédés qui les honorent également tous les deux. Napoléon, par ménagement pour les convictions politiques de Carnot, ne voulut pas lui assigner un poste dont les devoirs pussent imposer quelque contrainte à ses opinions. Il l'invita purement et simplement à écrire un livre sur la défense des places, l'engageant à soutenir de l'autorité de son nom le principe de la défense poussé jusqu'à la dernière extrémité. Des exemples récents faisaient sentir la nécessité de remettre ce principe en vigueur.

Carnot s'empressa de répondre à l'invitation de l'Empereur, et, peu de mois après, il lui adressa son ouvrage accompagné de la lettre suivante :

« Sire,

« N'ayant pu moi-même offrir à Votre Majesté le « premier exemplaire de mon ouvrage sur la défense « des places, j'ai prié Son Excellence le ministre de « la guerre de vous en faire l'hommage en mon nom. « J'y ai fait tous mes efforts pour tracer aux jeunes « militaires destinés à ce genre de service la vraie « ligne de leurs devoirs, et pour leur inspirer les « sentiments d'honneur et de dévouement à votre « personne qui doivent les animer. J'ai moi-même

« été guidé dans mon travail par celui de ma pro-
« fonde reconnaissance envers vous. Puisse-t-il avoir
« suppléé au talent qui m'eût été nécessaire pour
« remplir dignement vos intentions ?'.

« Je suis, sire, de votre Majesté

« Le très humble et très obéissant serviteur et
« fidèle sujet.

« Signé : CARNOT. »

Plus tard, en 1814, quand le malheur vint peser sur la France et que l'importance de nos places se fut accrue par l'imminence de l'invasion du territoire, Carnot, par une lettre touchante, offrit à Napoléon le secours de son épée et de son expérience. Son offre acceptée, il fut envoyé à Anvers, où il joignit l'exemple au précepte qu'il avait si savamment et si éloquemment professé.

Chénier, devenu l'adversaire de l'Empereur qu'il a même attaqué dans ses écrits, recourut cependant à lui pour obtenir un emploi dont il avait besoin. Comme je l'avais connu autrefois c'est par mon intermédiaire que sa lettre parvint à destination. Après la sortie de Chénier du Tribunat, le Premier Consul lui avait fait offrir la place d'administrateur des postes. C'était une sorte de sinécure qui aurait permis à Chénier de se livrer à ses travaux littéraires. De telles occupations lui convenaient davantage; elles auraient sans doute avantageusement et profitablement remplacé

l'opposition systématique qui lui avait acquis, dans le Tribunat, une ombre vaine de l'influence exercée par lui autrefois au sein de la Convention et des assemblées populaires. Chénier refusa cette place lucrative, quoiqu'il eût le goût de la dépense, et qu'il alliât aux idées républicaines un peu de faste aristocratique. Il eut la noble fierté de vouloir gagner les émoluments de sa place. Il demanda la place d'inspecteur de l'Université qui était d'ailleurs plus conforme à ses goûts et à ses aptitudes, et, malgré le délabrement de sa santé, il entreprit courageusement une longue tournée pour l'inspection des écoles. Un amour-propre de poète, qui souffrait impatiemment la contradiction, lui faisait quelquefois oublier l'esprit de conciliation nécessaire dans les fonctions qu'il remplissait. Un esprit frondeur, des réminiscences de ses anciennes passions politiques l'entraînèrent à des attaques indiscrètes contre le pouvoir du chef de l'Etat. Sur un rapport de Fouché qui s'était jusque-là montré son protecteur, la place d'inspecteur de l'Université lui fut retirée. La gêne et même une véritable détresse, à laquelle le réduisit la perte de son emploi, vainquirent sa fierté. Palissot, qui l'aimait beaucoup, le décida après une longue résistance à recourir à la générosité de l'Empereur, en l'assurant que je me chargerais volontiers de mettre sa lettre sous les yeux du souverain. Napoléon, en la lisant, fut touché de la triste situation où était tombé un homme dont il estimait les talents, et s'empressa de

faire remettre au poète la somme qu'il lui fallait pour acquitter ses dettes. Il le chargea en même temps de la continuation de l'*Histoire de France* et d'autres travaux littéraires, en lui assignant un traitement honorable. Chénier ne jouit pas longtemps de cette nouvelle faveur, car la mort le surprit dans la force de l'âge et au moment où son talent s'élevait à la plus grande hauteur.

Charles Pougens, littérateur estimable, membre de l'Institut, avait eu le malheur de perdre la vue sans que son état de cécité interrompît le cours de ses travaux littéraires. Privé de toute ressource par les événements de la Révolution, il était parvenu à monter une imprimerie à laquelle il avait joint un commerce de librairie. Il avait été connu du général Bonaparte, dont il avait formé la bibliothèque lors du départ de celui-ci pour l'Egypte. Plusieurs faillites ruinèrent Pougens en 1803. Dans sa détresse l'idée lui vint de recourir au Premier Consul qui se trouvait alors au camp de Boulogne. Le courrier, porteur de la lettre de M. Pougens, remporta l'ordre de lui prêter quarante mille francs, prêt qui devait être remboursable dans un délai de quatre ans. Dix ans après, la moitié de cette somme était encore due. Mais, Napoléon, touché de l'énergie des efforts de son débiteur et de son honnêteté, lui fit la remise des vingt mille francs qui restaient dus par une décision rendue le 10 avril 1813. Cette décision portait que cette faveur était accordée à M. Pougens en dédommage-

ment de la suppression de son imprimerie et en récompense des travaux qu'il poursuivait pour l'achèvement de son grand ouvrage, *le Trésor des Origines*, dont la mort de l'auteur a empêché la complète publication. Pougens n'en a pu imprimer qu'un spécimen in-folio, qui atteste une érudition et des recherches immenses, véritablement surprenantes si l'on songe que l'auteur avait perdu la vue.

Il serait aisé de citer d'autres exemples et de nombreuses preuves de la libéralité de Napoléon ainsi que de la délicatesse qu'il mettait dans sa manière d'obliger. Sans revenir sur sa munificence envers ses généraux, je suis à même d'ajouter que ses ministres, des sénateurs et plusieurs autres fonctionnaires dans l'ordre civil ont éprouvé les effets de sa générosité, à laquelle ceux qui en étaient dignes ne recoururent jamais en vain.

J'avais demandé à l'Empereur une pension sur le journal de l'empire en faveur de mon vieil ami Palissot. Je bataillai longtemps avec lui sur le chiffre de la pension ; il voulait qu'elle ne dépassât pas trois mille francs, bien qu'il en eût accordé tout récemment une de six mille francs au poète Lebrun (Ecouchard). Après l'espèce de débat que Napoléon voulut bien soutenir avec moi sur le mérite respectif des deux poètes, il me permit de lui présenter un projet de décret destiné à accorder à Palissot une pension, mais de trois mille francs seulement. Comme il souffrait volontiers la contradiction sur les objets qui, au fond, l'intéres-

saient médiocrement, et que même il cédait souvent, je lui dis que, puisqu'il consentait à donner une pension à mon protégé, je ne pouvais pas en porter le chiffre au-dessous de six mille francs, dans le décret que je présenterais à sa signature ; il ne répliqua rien. Mais, quand je lui soumis le décret, Napoléon se récria, se retourna de mon côté pour m'attraper l'oreille, geste qui lui était familier, et me reprocha, en riant, d'avoir voulu surprendre sa signature ; puis, posant la plume, il recommença ses objections contre l'infériorité du mérite de Palissot comparé à celui de Lebrun. Enfin, après quelques railleries bienveillantes sur ma ténacité, il voulut bien composer avec moi et accorder quatre mille francs de pension à mon respectable ami, qui en a joui jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au moment où la Restauration venait lui enlever cette pension.

On a supposé que Napoléon n'était pas susceptible d'amitié. La passion, qui a travaillé avec acharnement à défigurer ce grand caractère, ne pouvait manquer de chercher à le dépouiller du plus précieux attribut de la vraie grandeur. Napoléon a eu des amis sincères qu'il a constamment payés de retour : Desaix, Lannes, Duroc, Bessières, Muiron et autres, dont les noms ne sont pas, en ce moment, présents à ma mémoire. Le malheur est un creuset où l'amitié s'épure et où souvent elle se dissout ; mais les amis que j'ai nommés étaient profondément attachés à Napoléon et lui seraient restés fidèles, comme il l'a été, de son côté, à leur mémoire.

L'intérêt que Napoléon portait à ceux qu'il aimait, a prouvé qu'il était susceptible d'attachement. Un officier général qu'il avait adopté dès son entrée dans la carrière militaire, qu'il avait soutenu et guidé avec un intérêt particulier, auquel il avait enfin fourni les occasions les plus favorables de se distinguer à la guerre, venait d'être élevé à la plus haute dignité de l'armée. Le duc de Raguse se rendit, après avoir reçu sa nomination de maréchal, dans la tente de l'Empereur pour le remercier. « Je vous ai nommé, lui dit « Napoléon, et j'ai eu grand plaisir à vous donner « cette nouvelle marque de mon affection ; mais je « crains d'encourir le reproche d'avoir écouté plutôt « ma partialité que vos droits à cette éminente dis- « tinction. Vous avez beaucoup d'esprit, mais il faut « à la guerre des qualités qui vous manquent en- « core, et que vous devez travailler à acquérir ; vous « n'avez pas assez fait, entre nous, pour m'absoudre « entièrement de mon choix. Toutefois, j'ai la con- « fiance que je n'aurai qu'à m'applaudir de vous « avoir nommé, et que vous me justifierez aux yeux « de l'armée. » Celui auquel ces paroles s'adressaient, ému de ces sentiments paternels, convint de ce qu'il devait à la bonté de l'Empereur, en protestant de l'intention où il était de s'en rendre tout à fait digne et de lui donner des nouvelles preuves de son dévouement.

Je n'ai point compté Berthier parmi les amis de Napoléon, à cause de sa défection en 1814 ; j'ai eu

tort. Si un moment d'erreur a séparé alors ce maréchal de l'Empereur, Berthier avait conservé de son ancien maître un souvenir trop profondément enraciné pour ne pas survivre à l'adversité. J'ai failli me croiser avec le prince de Wagram à Waldsée, ville de Würtemberg, en 1815, lorsque, semblable à une plante qui se tourne vers l'astre aux rayons duquel elle emprunte l'existence, Berthier venait rejoindre celui qui l'appelait son frère d'armes, son fidèle compagnon de guerre, *sa femme*. L'Empereur, de son côté, ne pouvait l'oublier ; il disait en riant qu'il n'en tirerait d'autre vengeance, quand Berthier reviendrait (ce dont Napoléon ne doutait pas) que celle de l'obliger à venir aux Tuileries en uniforme de capitaine des gardes de Louis XVIII. L'Empereur, on peut en être certain, ne l'aurait pas exigé !

Enfin l'adversité a rapproché de Napoléon, à Sainte-Hélène, des hommes dont il n'aurait pas eu l'occasion d'apprécier tout le dévouement dans la prospérité, et parmi lesquels il convient, entre autres, de citer M. de Las Cases dans le cœur et la fidélité duquel l'illustre captif trouva des ressources qui contribuèrent à consoler son exil. Les sentiments de Napoléon à l'égard de ce courtisan du malheur éclatent dans une lettre, monument de véritable amitié, que l'Empereur adressa à ce fidèle serviteur lorsque l'Angleterre l'obligea à quitter Longwood. M. de Las Cases a répondu à ces sentiments par la publication d'un livre qui, malgré ces défauts, est devenu et restera populaire.

Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a été la première et la plus puissante protestation contre un système odieux de calomnie et de diffamation, inspiré par la haine et par l'abus de la victoire.

Le *mémorial* a fait oublier un écrit qui avait excité, lors de son apparition, une curiosité générale en Europe. Je veux parler du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. A l'époque où ce livre a paru, la façon mystérieuse dont il était parvenu en Angleterre et avait été adressé au plus célèbre libraire de Londres, le vif désir d'obtenir de Napoléon des révélations sur lui-même, le dégoût des diatribes publiées à son sujet, enfin l'intérêt qu'excitait la grandeur de son infortune firent accueillir avec avidité ce prétendu manuscrit de Sainte-Hélène. D'un autre côté, des anachronismes, des invraisemblances et des erreurs vulgaires, mêlées à des pages où respiraient des idées grandes et des expressions pittoresques et caractéristiques, tenaient les esprits en suspens. On expliquait les anachronismes en disant qu'il avait fallu, pour soustraire les feuilles du manuscrit à l'inquisition de geôlier de Sainte-Hélène, les disséminer et les expédier en Europe par des voies détournées, de sorte que la confusion qui en était résultée avait empêché qu'elles fussent placées dans leur ordre naturel. On tirait de ces anachronismes mêmes une preuve en faveur de l'authenticité du livre et l'on faisait remarquer qu'un pseudonyme ne les aurait pas commis. On imputait les erreurs de faits à

la perte de quelques feuilles qu'une plume étrangère aurait réparée. Ces explications bonnes ou mauvaises étant admises, l'écrit avait été adopté comme l'œuvre de Napoléon par un grand nombre de personnes que leurs fonctions avaient mises autrefois en rapport direct avec lui. Cependant la réflexion et un examen plus approfondi accrurent bientôt les doutes sur l'authenticité du manuscrit. On nomma comme en étant les auteurs : d'abord Mme de Staël, puis Benjamin Constant ; l'Empereur lui-même l'attribua à un conseiller d'Etat qu'il ne nomma pas et qu'il dit avoir été en service ordinaire sous le Consulat. Enfin l'opinion s'était arrêtée sur un parent du comte Siméon, occupant une place de finances dans le Midi de la France. Le comte Siméon, consulté, avait accepté pour son parent la responsabilité de l'ouvrage. Le secret que l'auteur véritable avait gardé a été enfin confié à sa famille. Le manuscrit de Sainte-Hélène, qui paraissait destiné à rester couvert du mystère qui enveloppe encore les *Lettres de Junius* et d'autres écrits ou faits historiques dont les auteurs ou les acteurs resteront probablement pour toujours inconnus, est dû à la plume de M. Frédéric Lullin de Châteauvieux, genevois déjà connu dans le monde savant. Cet écrivain a avoué, après vingt-cinq ans de silence, qu'il avait composé l'ouvrage dont il s'agit en 1816 ; qu'il l'avait porté lui-même à Londres, et l'avait mis à la poste à l'adresse du libraire Murray. Le brouillon de cet opuscule, écrit en entier de la

main de l'auteur et surchargé de ses ratures, a été trouvé, après sa mort, dans ses papiers et le cousin de M. Siméon a sans peine abandonné une paternité qu'on s'obstinait à lui attribuer.

Napoléon a eu du penchant pour certains personnages qui ont marqué dans l'histoire de ce siècle et entre autres pour M. de Talleyrand. Celui-ci avait pressenti la future élévation du général Bonaparte à l'époque où le Directoire avait fait de l'ancien évêque d'Autun un ministre des relations extérieures. Le Premier Consul et l'Empereur se sont souvenus de ce fait, et peut-être faut-il chercher là le secret de la sympathie qu'a longtemps conservé Napoléon pour Talleyrand. Même lorsque des collusions coupables, des affaires d'argent et des avis donnés par des souverains étrangers eurent obligé l'Empereur à ôter à ce ministre le portefeuille des relations extérieures et à l'éloigner de ses conseils, un penchant involontaire le ramenait vers lui. En 1803, Napoléon avait demandé au Pape la sécularisation de l'ancien prélat; un sentiment de convenance portant le premier à placer le second dans des termes plus conformes à l'état mondain qu'il avait embrassé ; mais il n'en fut pas de même lorsque M. Talleyrand exprima au chef de l'Etat le désir de se marier. L'impératrice Joséphine, amie de M^me^ Grant, servait celle-ci de tout son crédit sur l'esprit de l'Empereur ; mais Napoléon demeurait sourd à ses instances. Quelquefois Joséphine montait par le petit escalier qui faisait commu-

niquer son appartement avec le cabinet et venait frapper à la porte. Un jour, me trouvant seul, j'allai lui ouvrir ; c'était pour prévenir « *Bonaparte* » que Mme Grant était là et pour le supplier d'écouter cette dernière un instant. Napoléon consentit enfin à se laisser séduire et descendit chez sa femme où il trouva Mme Grant, dans l'attitude d'une suppliante, qui le conjura à mains jointes de ne pas mettre d'obstacle à son mariage. Napoléon ne pouvait résister aux larmes ni aux prières d'une femme et promit de garder la neutralité ; c'était tout ce qu'il pouvait promettre. Le mariage se fit, mais il ne devait pas être heureux.

En 1810, lorsque M. de Talleyrand eut perdu de quatorze à quinze cent mille francs dans la faillite du banquier Simon, l'Empereur — bien qu'il eut de sérieux griefs contre son ancien ministre — lui vint cependant en aide. Il acheta l'hôtel Monaco, que M. de Talleyrand avait besoin de vendre, au prix de deux millions et quelques cent mille francs. Or cette acquisition était contraire à la loi que Napoléon s'était faite de n'acheter ni maisons ni terres d'un entretien dispendieux, n'en ayant nul besoin, car les domaines et les châteaux impériaux lui suffisaient amplement.

Napoléon a aussi véritablement aimé l'empereur Alexandre qu'il trouvait supérieur aux souverains de son temps ; l'esprit du Czar, sa grâce, son affabilité avaient séduit l'Empereur. En dépit des démonstra-

tions les plus caressantes, il faut bien reconnaître — maintenant — que l'affection du monarque russe pour Napoléon n'a jamais été sincère. Quant à ce dernier, il est mort sous le charme de l'adroit Alexandre, malgré les puissantes raisons qu'il avait de renoncer à ses illusions. Napoléon avait conservé pour ce prince des sentiments tels qu'une heure d'entretien aurait suffi — disait-il — à effacer entre eux toute trace de ressentiment. J'ai été le témoin, à Tilsitt et à Erfurth, du charme d'intimité qui présidait aux relations de Napoléon et d'Alexandre, comme de l'affectueuse familiarité qui se montrait dans leur correspondance personnelle et presque journalière. J'aime à penser qu'aux motifs de la profonde mélancolie qui a empoisonné les derniers jours du Czar se sont mêlées quelques réminiscences des moments passés à Tilsitt et à Erfurth, et l'image de l'agonie de Sainte-Hélène. Napoléon, sans mettre de côté les exigences de sa politique générale, était rempli de condescendance pour Alexandre. Le fait suivant en servira d'exemple bien qu'il touchât à la gloire militaire de Napoléon et même à sa politique. Ayant remarqué qu'Alexandre conservait un souvenir amer de sa défaite à Austerlitz, le vainqueur fit effacer secrètement des bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme le chiffre de ce prince, qui figurait sur les casques et les cuirasses russes[1]. Le Czar — en entrant à Paris — aura pu,

[1] On assure que ce chiffre a été, depuis, rétabli.

s'il y a pris garde, constater dans l'absence de ce chiffre un témoignage de la générosité délicate de son ancien allié.

L'excommunication fulminée par le Pape en 1809 et qui passa presque inaperçue n'avait pas empêché la célébration du mariage de l'Empereur, ni arrêté la discussion des questions religieuses qui se traitaient dans une commission ecclésiastique à laquelle l'examen des affaires en litige avait été renvoyé.

A la fin de l'année 1810 l'Empereur apprit que cette excommunication ainsi que des brefs du Pape dirigés contre la nomination du cardinal Maury à l'archevêché de Paris, et contre celle de deux autres évêques, circulaient clandestinement. La bulle d'excommunication avait même été affichée, pendant la nuit, aux portes de Notre-Dame. L'abbé d'Astros, grand vicaire du chapitre de Paris, passait pour ne pas être demeuré étranger à ce colportage. L'examen des papiers de cet abbé comme ses propres aveux ne laissèrent aucun doute à cet égard. Mais ce qui porta au comble le ressentiment de l'Empereur, ce fut d'apprendre que le conseiller d'Etat Portalis, fils de l'ancien ministre des cultes et qui avait hérité de la bienveillance que l'Empereur portait à son père, avait reçu également en secret communication de ces bulles. Napoléon, à la première séance du conseil d'Etat qu'il présida (5 janvier 1811), interpella sévèrement le comte Portalis; après des paroles très vives il lui commanda de sortir

et l'exila de Paris. A Sainte-Hélène Napoléon s'est reproché, et avec raison peut-être, d'avoir trop humilié M. Portalis en lui ordonnant de sortir. Il a dit qu'il aurait dû borner sa sévérité au blâme qu'il lui avait infligé en plein conseil d'État. Placé entre l'indélicatesse de dénoncer son parent et ses devoirs envers le souverain, qui avait droit d'attendre de sa part une fidélité sans réserve, la position de M. Portalis était difficile. Je ne m'établirai pas juge de ce qu'il avait à faire pour tout concilier.

Je pris une grande part à la disgrâce du comte Portalis. J'avais été employé en même temps que lui aux congrès de Lunéville et d'Amiens et j'avais conservé avec lui des relations que ces débuts avaient commencées. J'ai même des lettres qu'il m'écrivait de Berlin où il a été premier secrétaire de légation, lettres dans lesquelles ses assurances d'amitié se mêlent aux expressions de son dévoûment pour l'Empereur. Quand il fut rappelé en 1813, et nommé premier président de la cour impériale d'Angers, je m'empressai d'aller lui porter mes félicitations.

L'arrestation de plusieurs prélats et chanoines, compromis dans les papiers qu'on saisit chez le grand vicaire d'Astros, suivit la découverte de ce complot religieux. Le lendemain de la scène du conseil d'État, le 6 janvier 1811, le chapitre métropolitain de Paris crut devoir présenter à l'Empereur une adresse pour lui exposer sa profession de foi en faveur des libertés de l'Eglise gallicane et des quatre propositions de

Bossuet. La plupart des archevêques, évêques et chapitres d'Italie adhérèrent à la déclaration du chapitre de Paris.

Napoléon, préoccupé de ses grands desseins sur l'Italie et dans le but d'opposer un obstacle à l'abus de l'autorité des Papes, convoqua à Paris un concile national dont l'objet apparent était de délibérer sur le meilleur moyen de pourvoir à l'institution canonique des évêques nommés, quand le Pape refusait de la donner. Ce concile, composé de plus de cent évêques des Eglises de France et d'Italie, se réunit le 17 juin sous la présidence du cardinal Fesch. L'Empereur eut lieu de se plaindre de la mauvaise direction imprimée à cette assemblée. Le concile ne répondit pas à ses vues, se déclara incompétent sur la question du mode d'institution des évêques et fut d'avis d'envoyer au pape une députation pour s'entendre avec Sa Sainteté sur le remède qu'il convenait d'apporter à l'état précaire des Eglises de France et d'Italie. Beaucoup d'évêques français, l'archevêque de Bordeaux entre autres, témoignèrent des dispositions ultramontaines, contrairement à la grande majorité des évêques italiens qui se montrèrent plus indépendants de la cour de Rome.

Quand l'Empereur fut instruit que le Concile opinait à se déclarer incompétent, il en ordonna la dissolution. Alors le plus grand nombre des évêques se réunirent peu de jours après, et, admettant cette fois la compétence du concile, statuèrent sur le point

principal soumis à leurs délibérations et fixèrent à six mois le terme accordé au pape pour conférer l'institution canonique aux évêques ; passé ce délai cette investiture devait être dévolue au métropolitain, et, à son défaut, au plus ancien évêque de la province, *sans l'intervention du Pape.*

Au mois de janvier précédent, l'Empereur avait nommé une commission ecclésiastique, composée de neuf cardinaux, archevêques et évêques français, destinée à résoudre ces questions. Cette commission, en recherchant dans le passé et en s'autorisant d'exemples anciens, émit l'avis de déférer l'investiture des évêques nommés au métropolitain ou à son suffragant, en cas de refus de la part du pape. Cette délibération fut portée au Saint-Père par la commission ecclésiastique à laquelle l'Empereur avait adjoint le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, l'abbé Eymeri, dont il faisait cas. Le pape, après avoir longtemps hésité, avait fini par adhérer à cette proposition. Le concile national rendit en conséquence un arrêt conforme, et chargea une nombreuse députation d'en porter le texte à la ratification de Sa Sainteté. Le pape sanctionna la résolution adoptée par le concile, mais il imposa aux archevêques ou aux évêques autorisés à donner l'investiture l'obligation formelle de déclarer qu'ils n'agissaient qu'*au nom du pape.* Bien que le but de l'Empereur de faire prédominer le droit et le pouvoir du concile national sur l'autorité papale, en le convoquant solennellement et en l'oppo-

sant à la prépondérance de la cour de Rome, ne fût pas entièrement rempli, puisque le pape, passant sous silence la décision du concile paraissait en dénier l'autorité, cette première tentative cependant sembla suffisante à Napoléon pour le moment. La convocation en 1813 d'un second concile qui aurait achevé l'œuvre du premier était dans la pensée de l'Empereur, mais les événements qui se précipitaient en empêchèrent la réalisation.

Napoléon sévit en même temps contre trois évêques français, dont deux étaient ses aumôniers. On les arrêta comme s'étant livrés à des intrigues et à des correspondances illégales avec les cardinaux noirs et avec le cardinal di Pietro, agent clandestin de la papauté en France, et comme ayant fomenté par des voies ténébreuses la rébellion au sein du clergé; ces évêques étaient ceux de Tournay, de Gand et de Troyes. Le premier de ces trois prélats ne se recommandait pas par l'austérité de ses mœurs. Napoléon eut à combattre également la résistance de son oncle, le cardinal Fesch, qu'on ne pouvait taxer d'opposition systématique contre son neveu, mais qui désapprouvait ce système de lutte ouverte contre le Saint-Siège. La tentative de l'Empereur n'obtint donc, dans ce premier concile, qu'un succès incomplet, et la majorité du haut Clergé en profita pour prêcher l'opposition au gouvernement. Les conseils de l'archevêque de Tours (Barral) et surtout ceux de l'évêque de Nantes (Duvoisin), dans lequel Napoléon avait une entière con-

fiance, empêchèrent la colère de l'Empereur d'éclater contre les opposants. L'évêque de Nantes était pour lui, disait Napoléon, dans les matières théologiques, un flambeau qu'il ne voulait pas perdre de vue. L'Empereur se laissait guider par les avis de ce prélat et s'arrêtait toutes les fois que l'évêque de Nantes lui faisait craindre soit de porter atteinte à la foi, soit de nuire aux intérêts de l'Eglise de France. On a reproché à Napoléon de n'avoir laissé paraître aucun écrit ou publication dans le *Moniteur* ni pour ni contre les négociations des affaires ecclésiastiques ; cette polémique était effectivement contraire à ses vues. Il n'était pas fâché que l'opinion s'endormît ni même qu'elle s'égarât, persuadé qu'elle lui reviendrait quand le temps serait venu de mettre à exécution le plan qu'il méditait. Napoléon a dit, dans ses Mémoires, qu'il n'avait jamais voulu publier rien de ce qui était relatif à ses discussions avec Rome. Les choses n'étaient pas assez avancées pour qu'il permît aucune publication officielle. Il tolérait les discussions qu'il considérait comme des escarmouches préliminaires de l'action décisive, mais il ne leur donnait pas de publicité, craignant de dévoiler ses vues secrètes et de compromettre le succès des résultats qu'il se flattait d'obtenir. L'Empereur disait qu'en privant le pape de son domaine temporel, il avait pour but de fortifier et d'honorer sa puissance spirituelle. Le pape paraissait à Napoléon tellement nécessaire qu'il déclarait que s'il n'existait pas il faudrait le créer. Mais

il voulait l'avoir dans sa main et l'établir à Paris, pour faire de cette capitale la métropole du monde catholique. En plaçant le Saint-Siège dans la capitale de l'Empire, Napoléon l'aurait entouré de magnificence et d'honneurs ; mais il aurait en même temps toujours conservé le pape sous ses yeux. Cette vaste ambition lui était permise, et il aurait eu peut-être la puissance et le génie nécessaires pour la réaliser. L'établissement du souverain pontife dans Paris aurait été fécond en grands résultats politiques, et l'influence exercée par le chef de l'Eglise sur tout l'univers catholique fût devenue l'héritage de la France. C'était le temps des vastes pensées, et les générations qui viendront après nous, en relisant l'histoire de Napoléon, se croiront transportées aux siècles héroïques.

En résumé Napoléon aimait sa religion ; il voulait l'honorer et la faire prospérer, le Concordat le prouve, mais il voulait s'en servir en même temps comme d'une force sociale pour réprimer l'anarchie, consolider sa prépondérance en Europe, accroître enfin la gloire de la France et l'influence de sa capitale. L'Empereur disait à l'évêque de Nantes, qui lui représentait l'utilité et l'importance dont le chef visible de l'Eglise était pour l'unité de la foi.

« Monsieur l'évêque, soyez sans inquiétude. La « politique de mes Etats est intimement liée avec la « conservation et le maintien de la puissance spiri- « tuelle du pape. J'ai besoin qu'il soit plus puissant

« que jamais. Il n'aura jamais autant de pouvoir que « ma politique me porte à lui en désirer. »

L'ordre sévère introduit par Napoléon dans l'administration des finances de l'Etat et de la liste civile lui avait permis d'amasser un trésor, fruit de ses économies, non pas improductif comme on l'a cru, et de disposer en outre de fonds particuliers (tels que ceux du domaine extraordinaire), qui lui donnaient les moyens de venir au secours des maisons de banque et de commerce par des prêts ou par des avances ; ils lui servaient aussi à aider des familles auxquelles il s'intéressait et que des circonstances fortuites obligeaient de recourir à sa générosité. Les lots non réclamés de la loterie, les fonds provenant de la ferme des jeux, lui offraient également des ressources dont il usait avec prudence et discernement. Il encourageait par des commandes les fabriques, les artistes et les ouvriers ; ces secours absorbèrent plusieurs millions.

Napoléon avait conçu plusieurs projets dont le but était de favoriser les commerçants et les fabricants. Il avait pensé à établir, dans les grandes villes manufacturières, des succursales de la Banque pour escompter les billets des commerçants à l'intérêt de 4 p. 100, et enfin des monts de piété dans lesquels les marchandises auraient pu être reçues en dépôt. Il renonça sur les observations du ministre du Trésor, et des directeurs de la Banque, à ces expédients, et

s'arrêta au parti de faire des avances aux négociants d'une solvabilité reconnue.

Je ne suis pas assez éclairé sur les matières de finances pour parler pertinemment du système financier de Napoléon. Je laisse à ses habiles ministres le soin d'en développer le mécanisme et d'en démontrer les avantages et les inconvénients. Je me bornerai à dire, sans chercher à apprécier la différence des temps et des situations, que Napoléon pensait comme Colbert à l'égard des emprunts; mais aussi n'y avait-il point de déficit. Les impôts ordinaires et les contributions de guerre suffisaient à tous les besoins. Napoléon connaissait fort bien les ressources du crédit, mais il pensait que le temps n'était pas encore venu pour la France de fonder son système financier sur des emprunts.

« Où en serais-je, disait-il, vis-à-vis de l'Europe « entière, avec un gouvernement que je bâtis au « milieu des décombres, dont les fondements ne sont « pas encore assis, et dont à tout instant je dois com- « biner les formes avec des circonstances nouvelles « qui naissent des variations mêmes de la politique « extérieure, si je soumettais quelques-unes de ces « combinaisons à des méthodes absolues qui n'ad- « mettent pas de modification, et qui ne sont efficaces « que parce qu'elles sont immuables? »

Toutefois le crédit et les prêteurs n'auraient pas fait défaut à l'Empereur si la nécessité l'avait forcé de recourir aux emprunts. Mais il redoutait l'abus

qu'on pouvait faire de ce genre de ressources et l'abîme qu'il pourrait creuser sous ses pas. Il ne voulait pas ouvrir de nouvelles issues à l'agiotage, ni s'exposer à subir des conditions usuraires ruineuses. Il trouvait que l'institution de l'amortissement serait devenue illusoire si, en amortissant d'une main, on empruntait de l'autre. Enfin il n'approuvait pas que les générations à venir fussent grevées indéfiniment au profit de la génération présente. Au lieu d'être séduit par l'exemple de l'Angleterre, l'accroissement demesuré de la dette du gouvernement britannique l'effrayait. Napoléon avait sur les effets du crédit d'autres idées que celles qui prévalent aujourd'hui.

Ce qui démontre en somme que le système financier de l'Empire n'était pas tout à fait défectueux et quel esprit d'ordre et d'économie présidait à l'administration des finances, c'est que malgré des guerres continuelles alimentées, il est vrai, par des contributions levées sur l'ennemi, malgré des efforts qui paraissaient au-dessus de nos forces, malgré des désastres et des pertes inouïes, Napoléon ait pu faire de si grandes choses et laisser malgré tout les finances de la France, qu'il avait reçues entièrement ruinées, dans une situation plus prospère que celle des autres Etats de l'Europe.

Le chapitre des finances me conduit à parler de la manière dont le budget de l'Etat était réglé sous l'Empire. Tous les ans Napoléon fixait, dans un conseil de finances auquel tous les ministres étaient con-

voqués, le crédit qu'il ouvrait à chacun d'eux, selon ses besoins, et en même temps arrêtait les dépenses de chaque nature de services. Tous les mois, dans un état divisé par colonnes dont il m'avait tracé le modèle et qui était dressé sur un petit carré de papier, l'Empereur assignait à chaque ministère les sommes qu'il devait dépenser et que le trésor public aurait à lui fournir pendant la durée de ce mois. J'emprunte à l'histoire des finances de M. Bresson les détails suivants qui sont très exacts : « Ainsi douze fois par « an, dans une heure de travail, le chef du gouver- « nement passait en revue toutes les dépenses, fixait « la somme que chacun emploierait le mois suivant, « et maintenait, autant que possible, la balance entre « les dépenses et les recettes, ralentissant ou pres- « sant les paiements, augmentant ou diminuant les « fonds des caisses partielles suivant l'abondance « des rentrées, l'exigence des besoins et les change- « ments que les événements du jour pouvaient ap- « porter. Enfin le ministre du trésor ne devait payer « les ordonnances des ministres qu'autant que le mi- « nistre ordonnateur s'était exactement conformé au « budget de l'année et au crédit mensuel qui lui « était ouvert. » J'ajouterai que Napoléon avait établi le ministre du trésor contrôleur général des dépenses et le tenait informé des mouvements de troupes et de tous autres ordres, entraînant un emploi de fonds, qu'il avait donnés ; ce qu'il faisait dans le but de mettre ce ministre à même d'exercer efficacement ce

contrôle. « On n'avait pas encore vu la perception de « l'impôt mieux régie et une comptabilité aussi exacte, « aussi bien ordonnée que sous le régime de l'Em- « pire. Il y eut bien quelques fonctionnaires de « l'Etat qui firent de grandes fortunes, mais ce fut « aux dépens des souverains étrangers (et avec les « dons de l'Empereur). Il était devenu presque im- « possible de voler l'Etat. L'ordre des comptes était « si bien établi et tellement simplifié que Napoléon « pouvait connaître, dans des états qu'il avait toujours « avec lui, la situation complète des recettes, des dé- « penses, de l'arriéré et des ressources ordinaires et « extraordinaires. »

L'Empereur ne perdait pas de vue la prospérité des fabriques françaises et rêvait constamment aux moyens d'affranchir notre industrie des tributs qu'elle payait à l'étranger.

La guerre avec l'Angleterre ayant détruit le commerce maritime, Napoléon s'appliqua à donner une impulsion nouvelle au commerce intérieur et aux relations commerciales avec les nations alliées. Il chercha dans les ressources du pays les objets qu'on ne pouvait plus tirer d'Angleterre et de quoi remplacer les denrées de nos colonies dont, la suprématie anglaise sur les mers ne permettant plus l'accès dans nos ports, il fallait découvrir l'équivalent. Napoléon créa, à cet effet, un conseil général des fabriques et des manufactures, et encouragea les sciences et les arts de l'industrie par des récompenses honorifiques

et pécuniaires. Il excita les industriels à rechercher les moyens de substituer au sucre et au café des colonies un sucre et un café indigènes ; la recherche d'un produit susceptible de remplacer l'indigo devint également l'objet de ses préoccupations. Enfin l'Empereur proposa un prix d'un million destiné à récompenser l'inventeur de la meilleure machine à filer le lin, dont l'avantage aurait été de diminuer le prix de la toile et de suppléer par son usage à celui du coton. Ce prix d'un million devait être accordé, aux termes d'un décret daté du 12 mai 1810, à l'inventeur de ladite machine quelle que fût sa nationalité. Ce décret, traduit dans toutes les langues, fut envoyé à nos ambassadeurs et à nos consuls, dans tous les postes qu'ils occupaient, pour être rendu public. Napoléon proscrivit le coton et les bois étrangers dans les ameublements des palais impériaux. Il voulut que les personnes invitées aux cercles de la Cour n'y parussent qu'avec des vêtements de soie pour encourager les fabriques de Lyon. Il faisait la guerre aux cachemires de l'Inde ; mais son pouvoir demeura impuissant contre la tyrannie de la mode et contre la routine. Napoléon menaça en vain l'Impératrice de jeter au feu ses châles de cachemire. L'Impératrice répondait que quand on pourrait lui donner des tissus aussi légers et aussi chauds que ceux des laines de cachemire, elle s'empresserait de les porter. L'Empereur encouragea les fabriques de châles français et chargea Isabey de faire les dessins d'une magnifique étoffe de laine, fa-

çon de cachemire, à fond blanc, avec laquelle on confectionna un châle et une robe. Marie-Louise les porta avec quelque répugnance ; ces étoffes n'avaient pas le moelleux qu'elles ont acquis de nos jours. L'Impératrice se plaignait avec raison que sa robe *grippait* quand elle s'approchait du feu.

Le reste de l'année 1810 se partagea en séjours alternatifs à Saint-Cloud, à Rambouillet, à Trianon, à Paris et à Fontainebleau ; c'est à Fontainebleau que la Cour fut la plus brillante. Il y eut de grandes chasses, des spectacles, des concerts et des cercles nombreux. La grossesse de l'Impératrice fut déclarée et annoncée au Sénat par un message à la fin de novembre. Cet événement qui comblait les vœux de l'Empereur et de la nation excita un intérêt universel. Les évêques prescrivirent des prières et appelèrent les bénédictions du ciel sur cette heureuse promesse de maternité. M. de Mesgrigny, l'un des écuyers de l'Empereur, se rendit à Vienne avec une lettre pour l'Empereur d'Autriche dans laquelle la grossesse de sa fille, parvenue à son cinquième mois, lui était annoncée. M. de Mesgrigny était de retour le 13 novembre avec les réponses de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche, remplies de leurs félicitations. A l'occasion de la grossesse de l'Impératrice, il y eut spectacle à la Cour et cercle dans les grands appartements.

Le 2 décembre, jour anniversaire du couronnement et de la victoire d'Austerlitz, l'Empereur donna audience au Sénat qui venait le remercier pour la com-

munication de la nouvelle de la grossesse de l'Impératrice et lui offrir des félicitations pour cet heureux événement. Il y eut spectacle, illumination, messe et Te Deum dans la chapelle des Tuileries. Douze jeunes filles dotées par l'Impératrice, furent conduites à l'autel, par les maires, dans l'église métropolitaine ; d'abondantes aumônes furent distribuées, enfin la plus grande solennité accompagna l'annonce d'un événement qui était d'un intérêt national.

Une circonstance peu importante par elle-même, mais qui attira cependant l'attention à la même époque, a été l'admission de M^me^ de Mailly, veuve du maréchal de ce nom, à jouir du rang et des prérogatives des femmes des grands officiers de la couronne, et l'autorisation qu'elle reçut de reprendre son titre de maréchale. En conséquence un billet d'invitation fut adressé à M^me^ de Mailly, à l'occasion de la solennité du 1^er^ janvier suivant, et elle vint prendre possession du rang qui lui était accordé.

Le ministre de l'intérieur présenta vers le même temps à l'Impératrice une députation du commerce de Lyon qui lui offrit une superbe robe, produit des manufactures lyonnaises ; Marie-Louise la porta le premier jour de l'an.

Dès que la grossesse de l'Impératrice eût été déclarée, l'Empereur créa une société de charité maternelle dont le but était de donner des secours aux

femmes en couches indigentes, et de pourvoir à leurs besoins et à l'allaitement de leurs enfants. Napoléon en nomma l'Impératrice protectrice, et vice-présidentes Mme de Ségur, femme du grand maître des cérémonies, et Mme Pastoret. Cette société se composait de mille dames brevetées par l'Impératrice, de quinze dames dignitaires, d'un grand conseil siégeant à Paris et de conseils d'administration dans les départements, enfin d'un secrétaire général qui était le grand aumônier, et d'un trésorier général. Aux motifs de bienfaisance qui avaient déterminé l'Empereur à instituer cette association se joignait celui de mettre la nouvelle Impératrice en évidence et de lui concilier la sympathie publique. Le fond de la société était de cinq cent mille francs de rente sur le grand livre, fournis par le domaine extraordinaire et par des souscriptions volontaires dont le nombre dépassa celui qui avait été fixé.

L'Empereur nomma une gouvernante des enfants de France et son choix s'arrêta sur la comtesse de Montesquiou, femme du grand chambellan ; ce choix reçut une approbation unanime. Née dans un rang élevé, Mme de Montesquiou jouissait d'une considération justement acquise ; elle avait quarante-six ans : sa réputation était intacte. Pieuse, elle avait une dévotion exempte de pratiques minutieuses, une grande simplicité de manières, un ton digne mais bienveillant, un caractère ferme et des principes solides. Elle réunissait toutes les qualités désirables pour bien rem-

plir la charge importante que l'Empereur venait de lui confier d'après ses propres inspirations.

La grossesse de l'Impératrice avançait heureusement ; les indices s'en étaient révélés par de fréquents malaises passagers qui ravissaient Napoléon ; il entourait Marie-Louise de sa sollicitude, la soutenait dans ses bras et l'encourageait avec l'empressement le plus tendre. J'ai été quelquefois témoin de ces scènes de ménage où éclatait le naturel aimant de Napoléon, qui n'a pu être accusé d'insensibilité que par ceux qui ne l'ont pas connu. Quand le temps le permettait, l'Impératrice se promenait sur la terrasse des Tuileries qui longe la rivière. On avait fermé cette terrasse par des grilles à hauteur d'appui et un escalier, pratiqué au rez-de-chaussée du palais, y donnait accès. Plus tard on construisit à l'extrémité de cette terrasse un pavillon élégant dans lequel le roi de Rome passait les belles journées du printemps, quand la Cour habitait les Tuileries.

Enfin arriva le moment de la délivrance de l'Impératrice attendu par Napoléon avec une si vive impatience, impatience que partageait, on peut le dire en toute vérité, la France entière. Cent un coups de canon annoncèrent le 20 mars au matin que le roi de Rome était né. Cent un coups de canon devaient saluer la naissance d'un prince et vingt et un seulement la naissance d'une princesse. On se ferait avec peine une idée de l'anxiété avec laquelle les premiers coups de canon furent comptés. Un profond silence

régna jusqu'au vingt et unième. Mais quand le vingt-deuxième éclata, il se fit une explosion d'applaudissements et d'acclamations qui retentirent simultanément dans tous les quartiers de Paris. L'ivresse était générale, aucun des contemporains ne le niera; mais l'enfantement de l'être sur lequel reposaient de si hautes espérances devait être très laborieux.

Tanta molis erat romanam condere gentem!

Les premières douleurs se firent sentir la veille au soir (19 mars 1811); elles furent supportables jusqu'au jour; elles cessèrent alors et Marie-Louise put s'endormir. Napoléon avait passé le commencement de la nuit auprès d'elle; la voyant endormie, il remonta dans son appartement et se mit au bain. Les membres de la famille impériale, les grands dignitaires, les principaux officiers et dames de la Cour avaient été mandés au palais lorsque les premières douleurs s'étaient fait sentir. Mais, vers cinq heures du matin, le médecin accoucheur, M. Dubois, ayant pensé que la délivrance pourrait n'avoir lieu que dans vingt-quatre heures, l'Empereur avait renvoyé tout le monde; M^mes^ de Montebello, Montesquiou et Luçay étaient restées seules avec le médecin, la garde, les dames d'annonce et les femmes de chambre. Une heure après la rentrée de Napoléon dans son appartement, l'Impératrice s'éveilla avec des douleurs très vives qui faisaient présager un accou-

chement prochain ; mais le docteur Dubois ne tarda pas à s'apercevoir qu'il serait très difficile et qu'on se trouvait en présence d'un cas des plus rares et des plus dangereux. L'Empereur était dans une parfaite sérénité, lorsque M. Dubois ouvrit brusquement la porte et lui annonça tout troublé que les préliminaires de l'accouchement lui donnaient de vives inquiétudes. Sans attendre l'explication que le docteur commençait à lui donner, Napoléon l'interrompit par ce cri parti du cœur : « Avant tout sauvez la mère ! » Puis, s'élançant hors du bain, il passa à la hâte une robe de chambre et, suivi de Dubois, il descendit chez l'Impératrice. Il s'approcha de son lit en dissimulant son inquiétude, l'embrassa tendrement et l'encouragea par des paroles rassurantes. La présence de l'Empereur, le calme qui régnait en apparence sur son front, tandis que son esprit était en proie à de mortelles appréhensions, donnèrent du courage à Dubois. Ce dernier avait demandé qu'on fît appeler des hommes de l'art en consultation. Napoléon avait refusé en disant au docteur qu'il l'avait choisi parce qu'il avait sa confiance et qu'il fallait traiter l'Impératrice comme la femme du plus simple particulier. Dubois commença donc la douloureuse opération avec l'habileté et le sang-froid dont il était heureusement doué. Le travail n'avançait pas, l'enfant se présentait par les pieds. Les douleurs de l'accouchée augmentaient d'intensité ; elle était frappée de terreur et criait qu'on allait la sacrifier. Dubois se vit obligé d'employer les fers

pour dégager la tête de l'enfant. Napoléon, en proie à une agitation silencieuse, assistait à ce douloureux spectacle et, par son attitude encourageante, soutenait les divers acteurs de cette pénible scène. Enfin, après bien des efforts et au milieu de tant d'angoisses, cet enfant si impatiemment désiré vint à la lumière ; c'était un fils, mais pâle, sans mouvement et en apparence inanimé. Malgré tous les moyens pratiqués en pareil cas, l'enfant resta, pendant sept minutes, sans donner signe de vie. L'Empereur debout devant lui suivait en silence, avec un air de profonde préoccupation, tous les mouvements de l'accoucheur lorsqu'il vit la poitrine de l'enfant se soulever, la bouche s'ouvrir et exhaler un souffle. Il craint que ce ne soit le premier et le dernier, mais un cri échappé de la poitrine annonce à l'Empereur que son fils prend possession de la vie; toutes les inquiétudes cessèrent. Dans l'effusion de sa joie, Napoléon se pencha sur l'enfant, le saisit dans ses bras par un mouvement spontané, le porta vers l'entrée du salon dans lequel étaient réunis les grands de son Empire et le leur présenta en disant : « Voilà le roi de Rome ! » Puis il vint remettre son fils dans les mains de M. Dubois auquel il dit alors : « Je vous rends votre enfant. » L'archichancelier Cambacérès et Berthier, prince de Neufchâtel comme témoins de l'accouchement étaient dans la chambre de l'Impératrice. L'Empereur, après avoir reçu les félicitations des personnes présentes, voulut aller lui-même annoncer la naissance de son

fils à toute sa maison. Il était encore ému du spectacle douloureux de l'accouchement de l'Impératrice et disait qu'il aurait préféré assister à une bataille. La nouvelle de cet heureux événement s'était répandue dans Paris comme par enchantement. Quand le bourdon de Notre-Dame et le canon l'annoncèrent, une foule considérable était déjà rassemblée dans le jardin, sous les fenêtres du palais. Pour contenir la foule et l'empêcher de troubler le repos de l'auguste accouchée, on avait tendu un cordeau le long de la terrasse (dont le roi Louis-Philippe a fait depuis un parterre), à partir de la grille du Pont-Royal jusqu'au pavillon de l'Horloge. Cette frêle barrière imposait plus à la foule que n'eut fait une muraille : les spectateurs, dont le nombre grossissait à chaque instant, se tenaient même à une distance respectueuse du cordeau. Tout ce monde observait un silence qui témoignait de l'intérêt et de la sympathie populaires. De l'intérieur des appartements, Napoléon contemplait, avec un visible attendrissement, ce spectacle si doux pour lui.

Les officiers de la maison impériale, des pages et des courriers furent expédiés avec des lettres et des messages pour les grands corps de l'Etat, pour les bonnes villes et pour les ambassadeurs et ministres français et étrangers. Les pages, envoyés aux corps municipaux, en reçurent de grandes marques de considération ; le conseil municipal de Paris et celui de Turin votèrent des pensions aux porteurs de l'heureuse nouvelle.

La bonne impératrice Joséphine ne fut pas oubliée; Napoléon lui envoya un page à Navarre, et il répondit à la lettre que ce page lui rapporta, avec sa brièveté ordinaire, mais avec l'affectueuse cordialité qu'il a toujours conservée pour sa première femme.

Le soir du même jour, le nouveau-né fut ondoyé dans la chapelle des Tuileries, avec les cérémonies usitées à l'ancienne cour de France, par le cardinal grand aumônier.

Le lendemain l'Empereur, assis sur le trône, reçut les félicitations de la Cour, du Sénat, du Corps législatif et des autres corps de l'Etat, des premières autorités et du corps diplomatique. En sortant de cette audience solennelle, on se rendit chez le roi de Rome qui était couché dans le magnifique berceau en vermeil que, le 5 mars précédent, le comte Frochot, préfet de la Seine, accompagné du corps municipal, avait présenté à l'Empereur au nom de la ville de Paris.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur et le grand chancelier de la couronne de fer déposèrent sur le berceau les grands cordons de ces ordres. Le prince Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, présenta, quelques jours après, la grande décoration de l'ordre de Saint-Etienne.

Les formes employées dans cette circonstance, empruntées aux anciens usages de la monarchie, ont paru à quelques esprits sévères des actes serviles et frivoles. Ils n'étaient cependant que la conséquence

de l'établissement de l'Empire. Sans doute le sage, dans l'indépendance de la solitude, le philosophe spéculatif, le républicain austère regarderont en pitié ce vain cérémonial et n'y verront que des pratiques adulatrices ; mais ce n'est pas avec des idées abstraites qu'il faut considérer les exigences d'une couronne. Il y a des usages et des conventions consacrées par le temps qui, bien que puérils aux yeux même de ceux qui les prescrivent, sont cependant, dans un état monarchique, commandés par la hiérarchie des fonctions, par la nécessité d'établir des habitudes de respect et de déférence envers les dépositaires du pouvoir, enfin par celle d'éviter la familiarité inhérente au caractère national, mais infiniment nuisible au prestige que doit conserver le pouvoir souverain. Il y aurait eu, au surplus, de l'inconvénient à s'isoler des autres monarchies de l'Europe et à entretenir, par le dédain de leurs usages, une méfiance déjà existante, et qu'il importait au gouvernement français de calmer.

J'ai parlé des inconvénients d'une trop grande familiarité. En effet, les habitudes militaires, les mœurs républicaines et la confusion des rangs, inspirées par l'esprit d'égalité, avaient autorisé partout une indépendance de tenue et de langage qui ne savait plus se modérer, même vis-à-vis de ceux qui occupaient les fonctions de l'Etat les plus élevées. La dignité du rang occupé par Napoléon, dès son avènement au

Consulat, et le respect dû à son autorité ne lui permettaient pas de tolérer cet excès de familiarité. J'ai encore été témoin des parties de barres de la Malmaison et des jeux de colin-maillard auxquels le Premier Consul prenait part. Il dut y renoncer parce que ces jeux donnaient lieu à des inadvertances qu'excusait l'espèce de camaraderie qu'ils établissaient, mais dont l'abus pouvait dégénérer en licence et jeter du ridicule sur la personne du chef de l'Etat. L'anecdote suivante, qui vient à l'appui de cette thèse, ne peut nuire au respect dû à la mémoire de l'illustre Lannes. Un jour que le Premier Consul avait fait venir dans la cour du château de la Malmaison des chevaux arabes barbes dont on lui avait fait présent, Lannes proposa au Premier Consul d'en jouer un au billard. Celui-ci accepta; il voulait et devait perdre, et son adversaire gagna en effet facilement la partie: « Je t'ai gagné, » dit-il au Premier Consul, qu'il avait l'habitude de tutoyer ; « ainsi j'ai le droit de choisir. » Et, sans attendre une autorisation qu'il ne demandait pas, il court examiner les chevaux l'un après l'autre, choisit le plus beau, le fait seller, et quand il est en selle, il dit: « Adieu, Bonaparte, je ne dînerai pas ici ; je « m'en vais, car si je restais, tu serais capable de « reprendre ton cheval ! » Le Premier Consul n'eut pas le temps de lui répondre ; il était déjà loin. Pour prévenir le retour de pareilles scènes, Napoléon sentit le besoin d'éloigner le général Lannes temporairement, mais, afin de montrer que son amitié restait la

même, il conféra au général un poste honorable et nomma Lannes son représentant à la cour de Lisbonne.

Le général Dutaillis, n'étant encore que simple officier, avait l'habitude de tutoyer Berthier, depuis prince de Wagram et de Neufchâtel ; le Premier Consul fit cesser cette camaraderie, au moins en public.

Si Napoléon, reconnaissant les inconvénients de la familiarité, s'était vu forcé de l'interdire, il n'en était pas moins bon et indulgent dans ses relations habituelles ; il était sobre de louanges par système, mais sa satisfaction s'exprimait par des manières plus affectueuses et par des récompenses qui se faisaient quelquefois attendre, mais qui arrivaient toujours à propos. Il y a peu d'individus que leurs fonctions ou des circonstances particulières aient approchés de sa personne qui n'aient à citer quelque trait de sa bienveillance. Le détail en serait trop long ; cependant une autre anecdote que je vais raconter montre que Napoléon cherchait à réparer la peine qu'il avait pu faire par la vivacité de ses reproches. Pendant une des dernières campagnes que l'Empereur fit en personne, le page de service Gudin, fils du regrettable général tué à Valoutina, en Russie, se trouvait aux côtés de Napoléon. Ce page, voyant en l'absence de l'écuyer de service l'Empereur monter seul à cheval, voulut lui venir en aide. Dans son empressement, ce jeune homme s'y prit de telle façon que l'Empereur retomba sur sa selle dans une position qui lui arracha

un cri de douleur involontaire. Les épithètes de maladroit, malavisé, etc., ne furent pas épargnées au pauvre page qui se retira consterné de sa maladresse. L'Empereur, un peu remis, partit au galop suivi de son escorte. Arrivé au point où il voulait s'arrêter, après quelques moments donnés à son exploration, il jeta les yeux autour de lui, et, rencontrant la mine désolée de son page, Napoléon lui fit signe d'approcher. L'Empereur dit au jeune Gudin qu'il lui savait gré de son empressement et de son assistance, mais il ajouta : « Il faut mieux t'y prendre une autre « fois, car tu m'as fait mal... Quand tu voudras aider « quelqu'un à monter à cheval, tu ne dois pas lui « présenter le bras gauche, mais le soutenir du bras « droit, jusqu'à ce qu'il soit en selle. Va, mon enfant, « souviens-toi de cela ! » Napoléon accompagna cette réparation d'une petite tape sur la joue, ce qui était de sa part une marque de bienveillance, et renvoya son page consolé et reconnaissant.

Je veux encore raconter un fait qui n'est pas davantage à sa place dans l'ordre chronologique, mais qui ne sera pas déplacé dans l'ordre méthodique. Je ne saurais l'omettre parce qu'il mérite d'être rétabli dans toute son exactitude, après avoir été dénaturé dans une intention malveillante ou peut-être même sans intention. Napoléon, traversant un jour le salon bleu à Saint-Cloud, y trouva une femme d'un remarquable embonpoint qui s'approcha de lui aussi vivement que son obésité le lui permettait, en proférant quel-

ques mots dont l'émotion ressentie par elle, à la vue de l'Empereur, rendait le sens inintelligible. Napoléon, ayant demandé son nom, apprit qu'elle était Mlle Despaux, marchande de modes, laquelle, bien que mariée à un M. Hix, avait conservé le nom sous lequel elle était connue dans le commerce. L'Empereur s'indigna de voir que, malgré des ordres formels et répétés de n'admettre dans le palais aucun des marchands qui venaient exploiter la facilité de l'impératrice Joséphine, une marchande de modes eût osé s'introduire dans les appartements du château et se présenter devant lui. Il fait en conséquence appeler à l'instant l'officier de garde et lui ordonne avec vivacité de mettre Mlle Despaux à la porte. Cet officier transmet l'ordre à deux gendarmes d'élite de planton qui conduisirent cette femme à pied jusqu'au bas de la rampe qui, du pont de Saint-Cloud, conduit au château. La pauvre Mme Despaux, à laquelle l'excès de son embonpoint permettait à peine de marcher, arrivée au bas de la rampe, demanda la permission de monter dans sa voiture qui l'attendait, parce qu'elle était à bout de forces; mais on ne lui permit pas. Arrivée sur la route de Paris, elle demanda où on la conduisait : « A la Force, » lui répondit-on. L'officier, voyant l'air animé de l'Empereur, avait interprété l'ordre reçu de cette façon dure et sévère. Napoléon avait ordonné que Mme Despaux fût mise *à la porte;* l'officier avait cru entendre *à la Force.* A l'idée de la prison, Mme Despaux fut saisie d'une violente attaque de nerfs. Son mari qui l'ac-

compagnait se désolait de l'état de sa femme, lorsque lui apparut un sauveur accourant pour enjoindre aux gendarmes de la laisser libre. Le général Duroc, apprenant la rigueur exercée vis-à-vis de Mme Despaux, en avait rendu compte à l'Empereur qui, courroucé de la fausse interprétation donnée à son ordre, avait chargé son maréchal du palais de faire mettre sur-le-champ cette femme en liberté, en déplorant la méprise ou l'excès de zèle des exécuteurs de ses volontés. On peut juger maintenant de l'erreur de ceux qui ont dit que Napoléon avait fait enfermer cette marchande de modes à Bicêtre, où elle aurait expié par une détention de huit jours le tort de s'être présentée au Palais, en violant la consigne que le souverain avait imposée.

Les théâtres et les poètes rivalisèrent d'empressement pour fêter la naissance du roi de Rome. Les éditeurs ouvrirent un concours à cette occasion, concours d'hommages auquel participèrent les poètes les plus en vue. Il serait trop long de les citer tous. Je mentionnerai seulement deux jeunes muses qui préludèrent dans cette circonstance, en faisant présager la célébrité que leurs œuvres ont acquise depuis. Casimir Delavigne, à peine sorti du collège, composa un dithyrambe en l'honneur de la naissance de l'héritier de l'Empire. Cette ode, remplie de beautés de premier ordre, donna de son jeune auteur des espérances que l'avenir a réalisées plus tard. Elle m'avait été apportée par le bon et obligeant Guillard, auteur d'*Œdipe à*

Colone, qui n'a pas été surpassé de nos jours dans le genre tragico-lyrique. Cet auteur, qui avait accueilli naguère avec une parfaite et indulgente bonne grâce mes premiers et informes essais, était resté un de mes amis. Je présentai le dithyrambe de Casimir Delavigne à l'Empereur dont la pénétration excellait à deviner le vrai mérite dans tous les genres. Napoléon porta sur cette pièce un jugement plus sûr que celui des arbitres du concours, où cette ode n'obtint qu'un des derniers prix. L'Empereur admira le talent du jeune auteur et lui fit décerner, à titre d'encouragement, une gratification particulière.

Pierre Lebrun, devenu pair de France et directeur de l'imprimerie royale, paya aussi, dans cette circonstance, un tribut d'hommages et de reconnaissance à Napoléon. Dans une des visites que l'Empereur aimait à faire dans les principaux lycées il avait remarqué ce jeune homme. Quand on lui eut présenté l'ode que Lebrun avait composée sur la bataille d'Iéna, Napoléon en demeura tellement satisfait qu'il assigna à l'auteur une pension de douze cents francs qui lui a été conservée. La reconnaissance du poète lui inspira en 1822 un poème lyrique touchant sur la mort de l'Empereur.

Les sentiments dévoués que M^me^ de Genlis affectait pour Napoléon et pour sa famille ne pouvaient la laisser muette devant le grand événement de la naissance de l'héritier de l'Empire, qui lui offrait une occasion de montrer la variété de talents dont elle était

douée. Elle envoya donc à l'Empereur un chant enfantin dont elle avait composé les vers et la musique. Les notes de ce « *dodo* » étaient figurées par de petites roses délicatement dessinées et enluminées de sa main. L'ensemble de cette petite composition était exécuté avec la netteté et l'élégance que Mme de Genlis savait mettre dans ses ouvrages manuels.

La peinture, la sculpture, la plastique, la gravure et la numismatique multiplièrent les portraits et les représentations du jeune roi. Gérard fit de lui un charmant portrait à mi-corps entouré des attributs de l'enfance. Prudhon peignit l'enfant impérial endormi dans un bosquet au milieu d'un groupe de fleurs, parmi lesquelles s'élevait « l'Impériale » mollement inclinée sur son front. L'harmonie de la composition, la délicatesse des formes, le gracieux abandon de la pose, et la vérité du sommeil en font un délicieux tableau.

Des réjouissances de toute espèce, une illumination générale, des fêtes improvisées par des corporations firent éclater les témoignages de l'allégresse publique. Les archevêques et évêques publièrent des mandements. Toutes les cours de l'Europe avec lesquelles on était en paix envoyèrent à l'Empereur leurs félicitations et des ambassadeurs extraordinaires. Au nombre de ceux-ci se trouvait le prince Poniatowski envoyé par le roi de Saxe, comme grand-duc de Varsovie, pour assister à la cérémonie du baptême. Napoléon, qui faisait le plus grand cas de ce souverain

et de son représentant, reçut ce dernier avec distinction. Il lui fit présent de trois cent mille francs et d'une terre en Pologne. Les rois d'Espagne, de Naples et de Westphalie s'étaient rendus en personne à Paris.

Le docteur Dubois qui avait accouché l'Impératrice fut magnifiquement récompensé : il reçut cent mille francs et le titre de baron. Cet accouchement, qui avait exigé l'emploi des instruments de chirurgie, avait présenté un tel caractère de gravité que le médecin avait jugé de son devoir de déclarer à l'Empereur qu'un nouvel accouchement mettrait inévitablement les jours de l'Impératrice en danger. Cette révélation fit de l'impression sur l'esprit de Napoléon ; elle eut des conséquences qu'on ne pouvait alors prévoir. La naissance d'autres enfants aurait sans doute exercé une salutaire influence sur les sentiments de l'Impératrice, et, en multipliant les liens qui unissaient les deux époux, aurait peut-être rendu leur séparation plus difficile. M. Dubois, en obéissant à sa conviction, a rempli un devoir d'honnête homme ; mais la nature, dont la puissance l'emporte sur celle de la science, a des ressources cachées qui échappent à la sagacité de celle-ci, aussi s'est-elle chargée de donner un démenti au savant praticien huit ans plus tard.

Un mois après son accouchement l'Impératrice fit ses relevailles dans la chapelle des Tuileries. La cérémonie s'accomplit avec des formes assez solennelles,

et Marie-Louise reçut à cette occasion les hommages de toute sa cour.

La naissance de l'héritier d'une grandeur élevée avec tant d'efforts paraissait devoir être un gage de durée pour la nouvelle dynastie. La joie que faisaient éclater toutes les classes de la société était surtout causée par l'espérance conçue partout de voir cet enfant devenir le génie de la paix, et fermer enfin les portes du temple de Janus. L'Empereur ne se faisait pas cette illusion. L'Angleterre n'était pas encore découragée ; ses intrigues et son or continuaient à exercer leur influence sur les puissances continentales ; aussi l'avenir était-il gros de tempêtes aux yeux de Napoléon.

Le retour de la belle saison engagea l'Empereur et l'Impératrice à aller passer huit jours à Rambouillet pour y prendre l'exercice de la chasse. Dans cette résidence plus simple et moins vaste que les autres châteaux impériaux, Napoléon était pour ainsi dire en famille ; mais il ne pouvait y prolonger son séjour parce qu'il y était trop à l'étroit.

Le roi d'Espagne, Joseph, vint y trouver l'Empereur qui lui avait envoyé le général Defrance, l'un de ses écuyers, pour lui annoncer la naissance de son fils, et pour le prévenir qu'il serait un des parrains de cet enfant. Joseph saisit cette occasion d'avoir avec son frère une entrevue que le premier jugeait indispensable pour régler avec le second les intérêts présents de l'Espagne, et pour s'entendre sur la situation

difficile que créait au roi la présence inévitable d'une armée auxiliaire, mais dont les chefs traitaient l'Espagne à peu près en pays conquis.

Napoléon, las des énormes sacrifices d'hommes et d'argent que coûtait à la France l'occupation de la Péninsule, y avait institué des gouvernements militaires à la tête desquels étaient placés des généraux français. Le roi Joseph avait envoyé à Paris MM. d'Azanza et Hervas pour réclamer contre cette mesure. M. Hervas était même porteur d'une lettre par laquelle le roi offrait à l'Empereur de résigner la couronne, en demandant l'autorisation de se retirer d'un pays où il ne pouvait ni faire le bien, ni empêcher le mal. Le roi alléguait que l'établissement de ces gouvernements militaires était regardé par les Espagnols, même les plus attachés à sa personne, comme une atteinte méditée contre l'intégrité du royaume ; que cette négation de sa Souveraineté leur semblait un présage de l'abolition future de leur nationalité ; enfin que cette dictature, bien qu'elle ne dût être que temporaire, détruisait le peu de bien que ses efforts avaient pu produire.

Le roi Joseph venait en effet de soumettre l'Andalousie, autant par la persuasion que par les armes. Il avait déclaré aux Espagnols, dans cette province, sa ferme intention de ne consentir à aucun démembrement de la monarchie, ni à aucun sacrifice susceptible de porter atteinte à l'indépendance nationale. Il avait promis que si les Anglais évacuaient le territoire

espagnol les troupes françaises se retireraient également, et le roi avec elles, si la nation ne l'adoptait pas. Ces assurances avaient calmé l'exaltation des populations de cette province, et Joseph avait été accueilli dans les principales villes de l'Andalousie avec une faveur sur laquelle il pouvait se faire illusion. L'Empereur détermina son frère à retourner en Espagne en lui promettant que l'institution des gouvernements militaires, mesure passagère commandée seulement par les circonstances, cesserait dès qu'elle ne serait plus nécessaire. Il lui confirma l'intention où il était de retirer les troupes françaises si le gouvernement anglais, auprès duquel des négociations seraient tentées, voulait, comme on était fondé à l'espérer, évacuer le Portugal et reconnaître Joseph roi d'Espagne quand la nation espagnole y consentirait, et si, de son côté, il replaçait la famille de Bragance sur le trône. Napoléon consentit à mettre les gouvernements militaires sous les ordres du roi et conseilla une prompte réunion des Cortès. Le roi Joseph remporta à Madrid, où il revint au mois de juillet, l'espoir du succès des négociations avec l'Angleterre, en même temps que la promesse de la garantie de l'intégrité et de l'indépendance de la monarchie espagnole. A son retour en Espagne il fut accueilli avec faveur comme porteur d'heureuses nouvelles qui, malheureusement, ne devaient pas se réaliser.

CHAPITRE VI

Voyage de Cherbourg. — Grands travaux entrepris dans ce port. — Empressement des populations de la Normandie. — Retour à Paris. — Baptême du roi de Rome. — Fêtes du baptême. — Fête donnée par la ville. — Le livre d'heures de Charlemagne. — Fêtes à Saint-Cloud et à Trianon. — Intérieur de l'Empereur et de l'Impératrice. — Leçons d'équitation. — Séjour à Compiègne. — Mort subite du général Ordener. — Tendresse de Napoléon pour son fils. — Il le garde quelquefois auprès de lui pendant son travail. — Il se prête à ses jeux. — Il l'envoie en cachette à l'Impératrice Joséphine. — La mère de Napoléon. — Affection réciproque. — Noble caractère qu'elle montre dans l'adversité. — Découverte d'une correspondance du roi de Naples qui décèle son ambition. — Mot de Napoléon à Fouché. — Refus de l'Empereur de rappeler les troupes françaises du royaume de Naples. — Les Français ne veulent pas se faire naturaliser napolitains. — Verte réprimande de l'Empereur au Roi. — Violent chagrin de ce prince. — La reine de Naples à Paris. — Réconciliation. — M. Daru, ministre secrétaire d'Etat. — Il y avait peu de sympathie entre Napoléon et lui. — M. de Bassano ministre des relations extérieures. — Dilapidation commise au Hanovre, dans les villes hanséatiques, à Erfurth. — Le prince d'Eckmulh. — Le prince de Ponte Corvo. — Bourienne. — Voyage en Hollande, course et inspection dans les îles de Walcheren et de Cadzand. — Séjour à bord du *Charlemagne*. — Séjour à Anvers et à Utrecht. — Clergé janséniste dissident. — Leçon donnée à des généraux. — Entrée solennelle dans Amsterdam. — Visite de l'Impératrice aux villages de Broëck et de Saardam. — Cour nombreuse à Amsterdam. — Représentation donnée par les acteurs du Théâtre-Français. — Bons sentiments des Hollandais. — Sollicitude de l'Empereur pour leurs intérêts. — Visites aux principales villes et aux places fortes. — Retour à Saint-Cloud. — Réflexions sur la réunion d'États à l'Empire. — Correspondants de l'Empereur. — Barère. — Fiévée. — Desrenaudes. — M^me^ de Genlis. — Sa conduite avant et après la restauration. — Lemaire. — Montlosier. — Dampmartin. — Goldsmith. — Montgaillard. — De

nouvelles faveurs me sont accordées. — La Russie se prépare à la guerre. — Rejet de toutes les propositions d'accommodement de Napoléon. — Rappel du duc de Vicence. — Le général Lauriston le remplace. — Protestation contre l'occupation d'Oldenbourg. — Convention contre le rétablissement du royaume de Pologne. — Refus de Napoléon d'en accepter la ratification anticipée. — Offre d'y substituer une rédaction plus acceptable. — Persistance de l'empereur Alexandre dans sa rédaction. — Récapitulation des actes hostiles à la France qui ont précédé l'année 1811. — Efforts de Napoléon pour éclairer Alexandre. — Autres différends qui divisent les deux Etats. — La question polonaise inconciliable. — Rupture arrêtée dans le cabinet Russe. — Mystère dont il enveloppe son armement. — Dénégations. — Ukase qui proscrit les produits de l'industrie française. — Projet d'agression ajourné. — Napoléon se met en mesure. — Réunion des villes hanséatiques à l'Empire. — Motifs et esprit de ces réunions. — Pensée du système continental. — Injustice des accusations intentées contre Napoléon. — Violation d'un engagement pris par l'empereur Alexandre à Tilsitt. — Efforts de Napoléon pour maintenir la paix. — Mission dont il charge le colonel Czernitcheff. — Séduction d'un employé des bureaux de la guerre. — Système des licences. — Intrigues anglaises à Pétersbourg et à Constantinople. — Disgrâce de Speranski. — Napoléon n'a qu'à perdre à faire la guerre. — Politique ambitieuse de la Russie. — Démarche infructueuse tentée auprès du cabinet de Londres. — Déclin des affaires d'Espagne. — La résistance du peuple espagnol nuit à l'Empereur dans l'opinion. — Traités conclus avec la Prusse et avec l'Autriche. — Négociation déloyale du cabinet suédois. — Condition inacceptable mise à son alliance. — Bernadotte fait venir Moreau d'Amérique. — Défection de la Turquie. — Intrigues anglaises et russes. — Retard fâcheux apporté au départ du général Andreossy pour Constantinople. — — Le traité de Bucharest signé, puis ratifié. — Punition tardive du grand vizir et de ses agents. — Projet d'envoyer le prince de Bénévent à Varsovie. — Napoléon demande le grade de feld-maréchal pour le prince Schwarzenberg. — Ultimatum de la Russie. — Discussion éludée sur la base de cet ultimatum. — Espérance de Napoléon de s'entendre avec Alexandre malgré la guerre. — La guerre inévitable.

Environ deux mois après la naissance de son fils, la santé de l'Impératrice s'étant raffermie, l'Empereur voulut aller visiter les travaux du port de Cherbourg afin d'imprimer, par sa présence, une nouvelle

impulsion à ce grand ouvrage. L'importance de ce port, situé en face de l'Angleterre, avait attiré toute l'attention de Napoléon, qui avait repris, dès son arrivée au pouvoir, les travaux que Louis XVI y avait commencés. L'abandon où cette œuvre immense avait été laissée pendant les crises de la révolution avait amené sa ruine presque totale. Pendant le séjour de la Cour à Rambouillet, Marie-Louise assista aux chasses en calèche et quelquefois à cheval; puis les souverains partirent de Rambouillet pour Caen où ils s'arrêtèrent pendant trois jours. Napoléon parcourut, à cheval, la côte aux environs de cette ville, accompagné par le ministre de la marine et les inspecteurs généraux des ponts et chaussées. De Caen le voyage fut continué sur Cherbourg où, le lendemain de son arrivée, l'Empereur commença selon sa coutume, dès le point du jour, l'inspection des fortifications et des hauteurs dominant la ville. Il visita le bassin, les chantiers, la rade et l'escadre. Il déjeuna avec l'Impératrice sur la digue, découvrant du point où la table avait été dressée les vaisseaux anglais qui croisaient dans le lointain. Napoléon commanda à l'escadre plusieurs évolutions et fit monter l'Impératrice sur le vaisseau amiral qu'elle visita en détail, spectacle nouveau pour elle. L'Empereur, après avoir inspecté les autres vaisseaux, descendit dans le vaste bassin qu'il faisait creuser dans le granit depuis plusieurs années. Cet ouvrage gigantesque, chef-d'œuvre de patience, touchait à sa fin. Le bassin d'une profon-

deur de quarante pieds peut contenir cinquante vaisseaux de ligne. On y travaillait avec des pics qui n'enlevaient que des écailles à la fois. C'était comme une auge immense d'une seule pierre, contenant plusieurs millions de pieds cubes d'eau.

Parti de Cherbourg l'Empereur s'arrêta à Saint-Lô, à Alençon, à Chartres ; il était de retour à Saint-Cloud le 4 juin. Ce petit voyage qui dura trois semaines était l'essai d'un plus long voyage que Napoléon projetait en Hollande et auquel il préparait l'Impératrice. La santé de cette princesse, ébranlée par les couches les plus pénibles, était tout à fait rétablie.

Des mesures utiles et des actes de bienfaisance, dont bénéficièrent les villes traversées par Leurs Majestés, ainsi que des grâces et d'abondantes aumônes signalèrent partout leur passage. Indépendamment des secours et des pensions que l'Empereur accordait sur les fonds de la Liste civile, il me chargeait de tenir une cassette dans laquelle le Trésorier de la couronne versait, chaque mois, une somme de dix mille francs. Ce fond servait à acquitter les gratifications ou les charités que Napoléon distribuait dans ses voyages, et que je délivrais sur un ordre verbal qui m'était transmis par l'aide de camp ou par l'écuyer de service. Ces dépenses étaient inscrites sur un livre de comptes que l'Empereur arrêtait tous les mois.

Partout l'Empereur et l'Impératrice étaient reçus avec enthousiasme. La naissance d'un héritier du nom et de la gloire de Napoléon avait accru au plus

haut point sa popularité. La mère du roi de Rome partaga ces témoignages d'affection et sut y répondre par l'aménité de l'accueil qu'elle fit aux autorités et aux populations des départements.

Le retour à Paris de Leurs Majestés fut commandé par l'approche des fêtes qu'on leur préparait à Paris, à Saint-Cloud et à Trianon pendant le voyage à Cherbourg. Ces fêtes, qui accompagnèrent la cérémonie du baptême du roi de Rome, ne le cédèrent pas en magnificence à celles du mariage. Pendant les trois mois et demi qui suivirent le retour de Cherbourg, la cour se tint successivement à Saint-Cloud, à Paris, à Trianon et à Compiègne.

Le baptême du jeune prince se fit à Notre-Dame, en présence des trois grands corps de l'État (Sénat, Conseil d'Etat et Corps législatif) des cours et tribunaux, du Corps municipal et des députations des cinquante bonnes villes, ainsi que du Corps diplomatique. La belle tenue des troupes qui bordaient la haie depuis les Tuileries jusqu'à Notre-Dame, et la magnificence du cortège impérial offraient un coup d'œil éblouissant; mais ce qui rehaussait l'éclat de cette marche triomphale, c'était un concours immense de spectateurs parisiens ou étrangers à Paris; on aurait dit que les habitants de toutes les maisons étaient descendus dans les rues et sur les places. Sur le passage du cortège la façade des maisons était tendue en tapisseries et des drapeaux flottaient aux fenêtres. A l'aspect de la voiture dans laquelle l'im-

périal enfant reposait sur les genoux de sa gouvernante, et qui précédait la voiture de Leurs Majestés, l'air retentissait d'acclamations générales et de souhaits de prospérité. Une pompe inusitée présida à la cérémonie religieuse. Le parrain qui était l'Empereur d'Autriche était représenté par le Grand-Duc de Wurtzbourg ; le second parrain était le roi Joseph ; la marraine était Madame-Mère ; la seconde marraine était la reine de Naples représentée par la reine Hortense. Le silence et le recueillement régnèrent pendant la cérémonie, mais, lorsque Napoléon prenant son fils dans ses bras le montra aux assistants, les vivats et les applaudissements, qui avaient été contenus par la sainteté de l'acte et par la solennité du lieu, éclatèrent de toutes parts, faisant résonner les échos de l'antique basilique.

En sortant de la cathédrale Leurs Majestés se rendirent à l'Hôtel de Ville où le préfet suivi du Corps municipal les reçut et leur offrit un banquet et un concert au nom de la Ville. Après le concert les souverains parcoururent les salles dans lesquelles étaient rangées les personnes invitées auxquelles ils parlèrent. Vers minuit l'Empereur et l'Impératrice rentrèrent aux Tuileries à la lueur des illuminations qui éclairaient sur leur passage des allégories et des emblèmes plus ou moins ingénieux, mais interprétant tous un sentiment vrai. Un temps doux et serein favorisa cette belle journée. Des divertissements consistant en spectacles, danses, distributions de vivres,

illuminations, aérostats, furent offerts au peuple dans les Champs-Elysées et autres lieux publics. Dans tous les départements des réjouissances eurent lieu simultanément.

Une députation du conseil municipal de Toulouse présenta à l'Empereur un manuscrit des plus précieux sur peau de vélin, chef-d'œuvre de calligraphie, enrichi de peintures rehaussées d'or et dont les pages étaient encadrées d'une vignette courante dont le dessin variait à chaque feuillet. Ce manuscrit, d'un prix inestimable, formant un volume in-4° relié en velours nacarat, était le livre d'heures de Charlemagne; il avait coûté sept ans de travail aux artistes qui avaient concouru à son exécution. Ce prince en avait fait don à l'abbaye de Saint-Sernin, près Toulouse (aujourd'hui détruite) en mémoire du baptême de son fils Pépin. Le conseil municipal de Toulouse avait jugé que ce monument des arts du IX^e^ siècle, qui avait été conservé avec un soin religieux, serait rendu à sa destination si Napoléon en devenait possesseur. Puisque la Providence avait permis qu'un événement identique se renouvelât mille ans plus tard, l'hommage de ce manuscrit au successeur de Charlemagne semblait tout indiqué à l'occasion de la naissance de son héritier. Une députation des membres du conseil se rendit en conséquence à Paris pour offrir le précieux manuscrit au nouveau Charlemagne. L'Empereur en accepta l'hommage et le fit déposer dans sa bibliothèque. Ce livre d'heures

se trouve actuellement dans la bibliothèque du Louvre.

Quelques jours après le banquet de l'Hôtel de Ville eut lieu dans le parc fermé de Saint-Cloud une fête qui rappela à l'Impératrice des souvenirs de sa patrie. Des orchestres dispersés dans des quinconces jouaient des airs de danses et de valses exécutées par des danseurs et des danseuses de l'Opéra en costumes de bergers et de paysans allemands. Un intermède: *la Fête du Village,* composée par Etienne et mise en musique par Nicole, fut représenté sur un théâtre en plein air. Une aéronaute de cette époque, *Mme Blanchard*, s'éleva dans un ballon et plana quelque temps à la hauteur des arbres. A un signal donné l'aérostat s'éleva avec majesté dans les airs. Puis une étoile en artifice d'une grande dimension éclata et répandit pendant quelques minutes, dans le ciel, une éblouissante lumière. Malheureusement une pluie abondante troubla la fin de la soirée et y mit un peu de désordre.

Les divertissements de la cour se succédaient presque sans interruption. Le 15 août amena la fête de l'Empereur et celle du roi de Rome, célébrées à Saint-Cloud par un feu d'artifice qu'exécuta l'artillerie de la garde impériale et où figurèrent les chiffres des deux époux et de leur fils; on chanta des hymnes appropriés à la circonstance. Dix jours après, le 25 août, arriva la fête de l'Impératrice; ce fut à Trianon qu'on la célébra. Le temps était devenu magnifique et les délicieux jardins du Petit Trianon, les

fabriqués, les lacs, les îles de ce séjour enchanté se prêtaient à des scènes et à des combinaisons dont les organisateurs de la fête surent tirer un merveilleux parti. On représenta, sur le théâtre de Trianon, *le Jardinier de Schœnbrunn*, pièce composée par M. Alissan de Chazet; cette représentation fut accompagnée d'un ballet, exécuté par les principaux sujets de l'Opéra. L'Empereur donnant le bras à l'Impératrice, et suivi de presque toute la cour, se promena pendant quelque temps dans le petit parc; des cantates dont la musique avait été composée par Paër furent chantées en leur honneur et la fête se termina par un splendide souper.

Cette fête, la plus agréable entre toutes, termina la série des réjouissances données pour célébrer le mariage de l'Empereur et la naissance du roi de Rome. La grâce et la dignité déployées par Marie-Louise y furent généralement remarquées. Napoléon paraissait heureux, il était affable dans son intérieur et affectueux avec l'Impératrice. Quand il la trouvait sérieuse, il l'amusait par des propos enjoués ou déconcertait sa réserve par de bonnes et franches embrassades. En public il la traitait avec de grands égards et avec une dignité qui n'excluait pas une sorte de familiarité noble; ses manières avec elle respiraient en général une affection pleine de confiance. Toutefois voulant conserver dans sa pureté primitive une innocence qui avait tant de charme pour lui et écarter d'elle les soupçons que la légèreté française admet si facile-

ment, Napoléon avait établi dans la maison de l'Impératrice un ordre de service hérissé d'entraves qui auraient pu donner lieu de croire qu'il était jaloux. La timidité de Marie-Louise, son goût pour la vie intérieure, la défiance qu'elle avait d'elle-même et les préventions qui lui avaient été suggérées contre la plupart des personnes de la cour et contre l'esprit de moquerie particulier aux Français, éloignaient cette princesse des liaisons qui auraient déplu à l'Empereur, et qui n'avaient d'ailleurs aucun attrait pour elle; elle reportait sur la dame admise par les devoirs de sa place dans son intimité, les habitudes de favoritisme dans lesquelles elle avait été élevée et dont son isolement lui créait le besoin. L'attachement qu'elle conçut pour la duchesse de Montebello, sa dame d'honneur, remplit ce vide. Marie-Louise n'avait pas de causeries d'abandon avec les personnes de son service; mais, à défaut de familiarité confiante, elle les traitait toujours avec indulgence et bonté.

L'Empereur avait voulu qu'elle montât à cheval et Marie-Louise reçut ses premières leçons d'équitation dans le manège de Saint-Cloud. Napoléon marchait à pied à côté d'elle, la tenant par la main, tandis que l'écuyer tenait la bride de son cheval; il calmait sa peur et l'encourageait. Elle profita des leçons, s'enhardit et finit par se tenir très bien à cheval. Quand, faisant honneur à son maître, elle fut devenue une écuyère, on continua quelquefois les leçons dans l'allée du parc réservé faisant suite au salon de famille,

ainsi nommé parce qu'il était orné des portraits de tous les membres de la famille impériale. Napoléon, quand il avait un moment de loisir après déjeuner, faisait venir des chevaux, montait lui-même à cheval en bas de soie et en souliers à boucles et chevauchait à côté de l'Impératrice ; il excitait son cheval et le mettait au galop, en riant de bon cœur des cris que la frayeur de tomber arrachait à celle-ci, danger au reste prévu par la présence de piqueurs échelonnés, prêts à arrêter son cheval et à prévenir une chute.

Après les fêtes de Trianon, la Cour retourna à Compiègne où elle resta pendant trois semaines. Ce château où l'Empereur avait reçu Marie-Louise, à son arrivée en France, était alors l'objet de sa prédilection. Il y avait ordonné des travaux exécutés par les soins de l'architecte Berthault avec une rapidité qui tenait du prodige ; cet architecte avait créé des jardins et donné à cette résidence un nouvel aspect. Les embellissements qui y avaient été opérés étaient tels que le parc semblait totalement transformé. C'était maintenant une des plus belles et des plus élégantes maisons de plaisance de l'Empereur. L'arrivée à Compiègne de Leurs Majestés fut attristée par la mort du général Ordener, gouverneur du château, frappé le lendemain d'une apoplexie foudroyante, et qui mourut dans les bras du docteur Lerminier. Le général s'était rendu la veille à Compiègne pour y recevoir l'Empereur et l'Impératrice et Napoléon lui avait fait

compliment sur sa bonne santé ; aussi le regretta-t-il comme l'un de ses plus braves et de ses meilleurs officiers. Le général Ordener avait longtemps commandé avec distinction les grenadiers à cheval de la garde. Sa brusque franchise amusait quelquefois les dames de la Cour, mais c'était un de ces hommes d'une organisation de fer au moral comme au physique, un peu inculte peut-être, en tout cas d'une loyauté sans alliage, de principes rigides, rompu aux lois d'une austère discipline et incapable de transiger avec ses devoirs.

Pendant ce temps, le roi de Rome croissait en force et en beauté sous la tutelle vigilante de Mme de Montesquiou qui l'aimait comme un fils et avait de lui les soins les plus minutieux. On le portait chaque matin à sa mère qui le gardait jusqu'à l'heure de sa toilette. Pendant la journée, dans les intervalles de ses leçons de musique ou de dessin, Marie-Louise allait dans l'appartement du jeune prince et travaillait à côté de lui à un ouvrage d'aiguille. Souvent, suivie de la nourrice qui portait l'enfant, elle le menait à son père pendant son travail. Quand on l'annonçait, Napoléon se levait pour aller le recevoir. L'entrée de son cabinet étant interdite à tout le monde, il n'y laissait pas entrer la nourrice, et priait Marie-Louise de lui apporter elle-même son fils. Mais l'Impératrice était si peu sûre d'elle-même, en le recevant des mains de la nourrice, que Napoléon qui l'attendait à la porte de son cabinet s'empressait d'aller au-devant

d'elle, prenait son fils dans ses bras et l'emportait en le couvrant de baisers. Ce cabinet, qui vit éclore ces combinaisons savantes destinées à repousser les attaques de nos éternels ennemis et tant de vastes et généreuses pensées d'administration, fut bien souvent aussi le confident des tendresses paternelles de Napoléon. Combien de fois j'y ai contemplé l'Empereur retenant son fils auprès de lui, comme s'il eût été impatient de l'initier à l'art de gouverner ! Soit qu'assis sur sa causeuse favorite auprès d'une cheminée que décoraient deux magnifiques bustes en bronze de Scipion et d'Annibal il fut occupé de la lecture d'un rapport important ; soit qu'il allât à son bureau, échancré au milieu, dont les côtés disposés en ailes étaient couverts de ses nombreux papiers pour signer une dépêche, dont chaque mot devait être pesé, son fils placé sur ses genoux ou serré contre sa poitrine ne le quittait pas. Doué d'une merveilleuse puissance d'attention, Napoléon savait, dans le même temps, vaquer aux affaires sérieuses et se prêter aux fantaisies d'un enfant. Quelquefois, faisant trêve à toutes ses préoccupations, il se couchait par terre à côté de ce fils chéri, jouant avec lui comme un autre enfant, attentif à ce qui pouvait l'amuser ou lui épargner une contrariété.

Napoléon avait fait faire des pièces de manœuvre qui étaient de petits morceaux de bois d'acajou de longueur inégale et de couleurs différentes, dont le sommet était dentelé ; ces pièces figuraient des ba-

taillons, des régiments et des divisions. Quand l'Empereur voulait essayer quelque nouvelle combinaison de troupes, quelque nouvelle évolution, il se servait de ces pièces qu'il rangeait sur le tapis du parquet pour se donner un champ de manœuvre plus vaste. Quelquefois son fils le surprenait sérieusement occupé de la disposition de ces pièces et préludant ainsi à quelqu'une de ces savantes manœuvres qui lui assuraient le succès dans les batailles. L'enfant, couché par terre à ses côtés, charmé de la couleur et de la forme des pièces de manœuvre qui lui rappelaient ses joujoux, y portait à chaque instant la main et dérangeait l'ordre de bataille au moment décisif, quand l'ennemi allait être battu ; mais telle était la présence d'esprit de Napoléon et sa condescendance pour son fils qu'il ne se laissait pas troubler par le désordre mis par l'enfant dans ses combinaisons stratégiques; il se bornait à recommencer, sans s'impatienter, la disposition de ses pièces. Sa patience et sa complaisance pour son enfant étaient inépuisables. Alors ce n'était pas seulement l'héritier de son nom et de sa gloire qu'il aimait dans ce fils. Lorsqu'il le tenait dans ses bras, qu'il s'enivrait de ses caresses, les idées d'orgueil et d'ambition n'étaient pas celles qui dominaient son esprit.

L'Empereur déjeunait seul. M^me^ de Montesquiou conduisait chaque jour le roi de Rome au déjeuner de son père. Celui-ci le prenait sur ses genoux, s'amusait à le faire manger et à approcher son verre de ses

lèvres ; Napoléon riait beaucoup, en gourmandant l'enfant, de la grimace qu'il faisait quand une goutte de vin lui piquait la langue. Un jour que l'enfant approchait sa bouche pour saisir un morceau de je ne sais quel mets que son père lui présentait, celui-ci le lui retira. Napoléon voulut continuer un jeu dont il s'amusait, mais à la troisième épreuve l'enfant détourna la tête ; son père lui abandonna alors le morceau, mais le jeune prince le refusa obstinément. Comme l'Empereur s'en étonnait, Mme de Montesquiou dit que l'enfant n'aimait pas qu'on cherchât à le tromper, ajoutant « qu'il était fier et sensible ». « Il est fier et sensible, répéta Napoléon, cela est très bien ! Voilà comme je l'aime. » Et ravi de trouver dans son fils ces deux qualités, l'Empereur l'embrassa avec tendresse. Il oubliait les affaires et les soucis dans ces courts moments et les personnes, en très petit nombre, qu'il admettait dans l'intimité de cette heure de ses repas étaient assurées de recevoir de sa part un accueil toujours gracieux.

L'impératrice Joséphine avait sollicité comme une faveur que l'Empereur permît qu'on lui amenât le roi de Rome. Napoléon le promettait, mais redoutait pour elle l'émotion que l'aspect de cet enfant devait lui causer. Il se rendit cependant aux instances qu'elle lui fit et Mme de Montesquiou conduisit le jeune prince à Bagatelle, petite maison de plaisance du Bois de Boulogne. Ceci eut lieu à l'insu de l'impératrice Marie-Louise, qui était animée d'un senti-

ment de jalousie fondé sur la crainte de l'ascendant que pouvait conserver sur l'esprit de son époux une femme dont il avait été si épris. L'excellente princesse ne put retenir ses larmes à la vue d'un enfant qui lui rappelait de douloureux souvenirs et la privation d'un bonheur que le ciel lui avait refusé ; elle l'embrassa avec transport. Elle paraissait se complaire dans l'illusion produite par la pensée qu'elle prodiguait ses caresses à son propre enfant. Elle ne cessait d'admirer sa force et sa grâce et ne pouvait s'en détacher ; aussi les moments pendant lesquels elle le tint sur ses genoux lui semblèrent-ils bien courts.

Napoléon, qui était le meilleur des pères, ne pouvait être que bon fils, et il a eu pour sa mère un attachement constant et respectueux. Sa tendresse pour elle était mêlée en public de déférence et de gravité. Il lui en avait donné un témoignage que cette femme vénérable prisait au-dessus de tous les autres, quand il l'avait nommée protectrice générale des établissements de charité. La mère de Napoléon était une matrone romaine par l'aspect et par l'élévation de ses sentiments. La prospérité ne l'avait pas plus éblouie que la mauvaise fortune ne l'avait abattue. On s'est plu à railler sa parcimonie, — mais ses enfants l'ont toujours trouvée prête à les secourir de sa fortune personnelle. Lorsque l'Empereur était à Sainte-Hélène, sa mère lui transmit l'état général de sa fortune en le priant de disposer de tout ce qui lui appartenait, ce que Napoléon n'accepta pas. Quel-

qu'un lui ayant représenté, au moment où elle offrait ainsi son avoir à son fils, qu'elle se réduisait de cette façon à l'indigence. « Qu'importe, répondit-elle, quand je n'aurai plus rien, je prendrai mon bâton, et j'irai demander l'aumône pour la mère de Napoléon. »

Une perle fameuse par son volume et par la pureté de son eau, connue sous le nom de perle *pérégrine*, avait disparu du trésor de la couronne d'Espagne pendant les troubles amenés dans ce pays par le changement de dynastie. Des recherches multipliées furent faites pour retrouver ce joyau ; j'ignore ce qu'elles ont produit, mais je crois, sans pouvoir l'affirmer, que ces perquisitions amenèrent une autre découverte : celle de plusieurs lettres adressées à Paris par le roi de Naples, Joachim. A en juger par les termes de cette correspondance, il parut avéré que des amis de Murat avaient pensé que tel événement pouvait survenir qui rendît le trône impérial vacant. Fouché, Talleyrand et autres avaient déjà pensé à prendre leurs précautions en prévision de cet événement. L'Empereur n'ayant ni enfants ni successeur désigné, à l'époque où la correspondance dont il s'agit avait été échangée, le roi Murat pouvait se croire autorisé à se mettre en mesure de faire valoir ses prétentions à recueillir cette succession. Cette ambition était peut-être excusable dans un temps où les têtes étaient exaltées par des exemples éclatants de fortunes prodigieuses. Napoléon parut en juger ainsi,

car il ne témoigna point de ressentiment contre son beau-frère. Fouché avait dit un jour que si le trône devenait jamais vacant, ce qui avec l'aide de Dieu ne se produirait pas, il ferait en sorte d'attirer à lui le plus de pouvoir qu'il pourrait. A ce propos l'Empereur avait répondu par ces paroles dont on se souvenait : « Vous auriez raison ; ce serait votre droit ! » — Toutefois, Napoléon crut devoir faire arrêter le détenteur de ces lettres qui resta pendant trois mois enfermé à Vincennes : c'était un chambellan du roi Joachim. Après sa sortie de prison, cet officier eut l'option de retourner à Naples ou de demeurer en France, mais en s'éloignant de Paris. Il se retira dans une terre qu'il possédait en Poitou, et les fameuses lettres furent déposées dans les Archives impériales.

Ces faits et divers autres sujets de mécontentement donnèrent de l'humeur au roi de Naples. Cette mauvaise humeur éclata à l'occasion d'un ordre que reçut Joachim Murat d'envoyer un contingent de troupes napolitaines se joindre à l'armée française. Dès le mois d'août de cette année 1811, des indices de mésintelligence avec la Russie, les sourds préparatifs de guerre que faisait cette puissance, obligèrent l'Empereur à augmenter la garnison de Dantzig et à mettre l'armée française sur un pied plus imposant.

Le roi Murat voulait que l'Empereur rappelât de préférence les troupes françaises qui restaient dans le royaume de Naples, Napoléon s'y était refusé ; alors Joachim voulut exiger que les Français demeu-

rés à son service se fissent naturaliser sujets napolitains. Tous les Français demandèrent leur congé à l'exception d'un seul général qui occupait un poste élevé dans l'armée et dans la maison du roi de Naples. Le général Exelmans, des généraux et officiers civils très attachés au roi et qui étaient gratifiés de charges importantes à la cour préférèrent renoncer à tous ces avantages plutôt que de perdre leur qualité de français. Napoléon reçut avec indignation la nouvelle des prétentions qu'émettait le roi son beau-frère. Un décret sévère rappela à Murat que son royaume était partie intégrante de l'Empire français et que le souverain installé à Naples devait la conquête de son trône au sang français. Ce décret déclarait avec un froid dédain que tout citoyen français était de droit citoyen du royaume de Naples, et que toute mesure contraire émanant du roi Joachim ne devait en aucun cas être applicable aux sujets de la France. Le roi de Naples ne put supporter avec calme l'humiliation qui lui était ainsi infligée. Combattu par les sentiments opposés de sa fierté blessée et de son attachement passionné pour l'Empereur, peu s'en fallut que sa raison ne s'égarât. J'ai entendu dire à la reine sa femme qu'elle avait gardé son mari pendant deux jours dans un état de séquestration absolue, de peur que quelqu'un ne vît l'état d'égarement dans lequel il était tombé. Dans sa colère le roi Joachim avait même voulu exiler la reine à Castellamare parce qu'elle désapprouvait les conditions de naturalisation

imposées aux Français. Revenu à des sentiments plus modérés Murat envoya sa femme à Paris pour faire sa paix avec Napoléon. Celui-ci aimait au fond Joachim Murat. Il eut d'abord quelques paroles sévères à l'égard de son beau-frère, mais toute trace de dissentiment disparut bientôt de part et d'autre. Le roi de Naples revint, comme dans les beaux temps, apporter dans nos rangs, pendant la guerre de Russie qui éclata l'année suivante, le concours de son héroïque valeur et de l'élan qu'il savait inspirer aux troupes, particulièrement à celles de la cavalerie.

Au printemps de 1811 il y eut une mutation dans le ministère, cas qui s'était présenté jusque-là fort rarement. En effet, pendant tout le règne de Napoléon, les ministres ont été pour ainsi dire inamovibles. Seul le Ministère des relations extérieures ne participa point de cette immuabilité. Les vicissitudes subies par nos relations tourmentées avec l'Europe exigèrent quelquefois un changement dans la direction des affaires étrangères. En conséquence, le comte Daru entra dans le ministère où il remplaça le duc de Bassano, qui succéda lui-même au duc de Cadore. Le comte Daru apporta dans ses nouvelles fonctions cette ardeur infatigable au travail, qui avait frappé l'attention de l'Empereur, ces aptitudes, cette rigidité de mœurs et cette droiture qui ont, dans tous les temps, signalé la carrière administrative de ce ministre. Napoléon eut en M. Daru une confiance absolue parce qu'elle était fondée sur l'estime. Pendant

le séjour de l'Empereur à Moscou, M. Daru lui rendit compte d'une lettre confidentielle qu'il venait de recevoir de la femme du général Moreau. Cette dame priait M. Daru d'appuyer la demande qu'elle faisait d'être admise à débarquer en France où des affaires de famille réclamaient sa présence. Napoléon, soupçonnant le motif réel de la demande de Mme Moreau, motif que des événements postérieurs ont clairement dévoilé, refusa son autorisation, mais ne sut pas mauvais gré à M. Daru d'être intervenu dans cette occasion. Quand la présence de Moreau au quartier général des alliés en 1813 fut connue, l'Empereur se contenta de rappeler à M. Daru la communication qu'il lui avait faite au Kremlin. Si d'une part Napoléon avait une grande estime pour le comte Daru, on ne peut pas dire d'autre part qu'il eut de la sympathie pour sa personne. Il appréciait son travail et le trouvait toujours utile, mais il ne lui témoignait jamais une confiance expansive. De son côté l'attitude de M. Daru vis-à-vis de l'Empereur était marquée par une singulière réserve. Je ne saurais dire si la gêne éprouvée par ce ministre en présence du souverain avait un motif quelconque, et si le souvenir d'anciennes relations avec le général Moreau ou quelque autre raison ont influencé ses sentiments à l'égard de Napoléon. Quelque conjecture qu'on puisse former à ce sujet, la vérité est que le comte Daru servait avec zèle et fidélité l'Empereur, mais qu'il ne l'aimait pas. M. Daru était persuadé, je ne sais pourquoi, que

Napoléon n'avait pas de confiance en lui. Dans la dernière année de sa vie, ce ministre me faisait l'honneur de me dire que, chaque fois qu'il allait travailler avec l'Empereur, il prenait dans sa poche la clef de son secrétaire, prêt, à la moindre marque de mécontentement, à remettre cette clef au souverain, en le priant d'envoyer chercher ses papiers de famille. « Il y aurait vu, ajoutait M. Daru, en comparant « l'état de ce que je possédais en entrant à son service, « avec la situation présente de mes affaires, que je « n'avais pas accru ma fortune par des voies illégi- « times. »

Avant de parler du voyage que l'Empereur fit en Hollande avec l'impératrice Marie-Louise en 1811, je veux dire un mot d'une dépêche que le maréchal Davout, commandant les troupes stationnées dans les provinces hanséatiques, lui adressa vers la fin de mai. A l'époque de la première occupation de ces provinces, des dilapidations assez graves y avaient été commises. Le général qui commandait alors dans ce pays et dans le Hanovre, parvenu depuis à de hautes destinées, passait pour avoir toléré ces désordres. Les magistrats des Etats occupés par nos armées se prêtèrent à des sacrifices qui leur furent suggérés comme devant tourner au profit des intérêts de leurs villes. Le prince d'Eckmühl, venu longtemps après à Hambourg, aussi inaccessible à la séduction que rigoureux observateur de la discipline, pressait la rentrée des

contributions. Les villes répondaient qu'il était d'une stricte justice d'admettre en compte les sommes déjà payées par elles, lesquelles se montaient à environ quatre millions. Comme ces sommes n'avaient été versées ni à la caisse de l'armée ni à celle du domaine extraordinaire, le maréchal répliquait en demandant aux autorités indigènes la justification de l'acquittement des contributions de guerre. Après de longues hésitations le sénat de Hambourg finit par livrer la liste des parties prenantes et l'état des sommes perçues par chacune d'elles, soit en argent, soit en cadeaux.

Sur cette liste on trouvait les noms de personnes de toutes classes, d'officiers de tous grades, depuis le maréchal jusqu'au commissaire des guerres, mais en nombre bien plus considérable on y rencontrait ceux de fonctionnaires civils de tous rangs, depuis le ministre jusqu'à ses agents diplomatiques et à de simples employés. Les uns avaient reçu des gratifications en argent, d'autres des présents pour eux ou pour leurs femmes. Cette liste dont l'Empereur n'avait pas cessé d'exiger la communication lui fut à la fin transmise par le prince d'Eckmühl. Napoléon la mit entre les mains du ministre du Trésor public avec ordre de poursuivre le recouvrement des sommes ainsi extorquées ou indûment perçues. Les militaires, que les circonstances rendaient plus excusables, furent plus ménagés que les personnes de l'ordre civil qu'aucun motif ne pouvait justifier. On traita donc plus sévè-

rement ces dernières, mais on crut devoir user de tolérance envers quelques personnages haut placés ; quelques détenteurs s'exécutèrent. La chute de l'Empire sauva les plus coupables. On conçoit le ressentiment que gardèrent les personnes compromises. C'est là la clef de bien des défections et des animosités qui éclatèrent contre l'Empereur quand il ne fut plus à craindre. Le duc de Cadore reçut l'ordre de faire connaître à l'un des agents diplomatiques porté sur la liste remise par le sénat de Hambourg et qui avait été ministre plénipotentiaire auprès des villes hanséatiques, qu'il eût à compter de clerc à maître avec lui et à verser dans la caisse des relations extérieures 75 p. 100 des sommes qu'il avait reçues, pour servir à l'achèvement de l'hôtel commencé sur le quai d'Orsay et destiné à devenir le palais du ministère. Le motif de l'injonction signifiée par le duc de Cadore à Bourienne est plus réel que la réponse un peu cynique dont s'est vanté ce dernier dans ses Mémoires.

Puisque j'ai rapporté un fait qui prouve que Napoléon, malgré sa vigilance, ne pouvait empêcher tous les désordres, j'en citerai un autre du même genre qui est postérieur et que l'Empereur n'a pas connu, au moins d'une manière officielle : on verra pourquoi. Pendant la campagne de 1807 une contribution de 300 000 francs fut imposée à la province d'Erfurth. Des députés de cette province vinrent au quartier général solliciter une réduction. Le comte Daru,

auquel ils s'adressèrent, les reçut assez mal, mais ils revinrent si souvent à la charge que ce ministre leur dit qu'ils avaient tort de se plaindre parce que la somme de 300 000 francs à laquelle ils avaient été taxés n'était pas au-dessus des ressources de leur province. « Si nous ne devons que 300 000 francs, » répondirent-ils, « nous avons payé. — Avez-vous des quittances en règle? » En réponse à cette interrogation ils produisirent un reçu de l'ordonnateur. Le comte Daru en écrivit à ce dernier qui lui avoua que le maréchal commandant le corps d'armée stationné alors dans ces provinces, et élevé depuis à un rang qui le mettait au-dessus de toute juridiction, s'était attribué sur les sommes reçues 200 000 francs et l'avait autorisé à en garder 100 000. Le comte Daru fit comprendre à ce fonctionnaire que si la somme intégrale n'était pas versée dans la caisse de l'armée à l'expiration d'un délai fixé, avis en serait donné à l'Empereur; ce que voyant, l'ordonnateur se hâta de verser les 300 000 francs. Il assura toutefois qu'il avait payé la somme intégrale de ses deniers, le maréchal n'ayant pas voulu restituer les 200 000 francs qu'il s'était appropriés. M. Daru n'a jamais rendu compte à l'Empereur de ce fait, et ce n'est que vingt ans plus tard qu'il l'a révélé dans ses entretiens familiers.

Le 19 septembre 1811, Napoléon partit de Compiègne pour le voyage qu'il méditait en Hollande. Son but était de visiter ce pays d'une physionomie parti-

culière, dont l'originalité attirait son attention. Il se proposait de voir les travaux achevés ou entrepris, nécessaires pour relier sa troisième capitale avec la métropole siège de l'Empire, et destinés à établir une rapide communication entre Amsterdam et Paris. L'Empereur précéda donc l'Impératrice à laquelle il donna rendez-vous à Anvers, voulant lui épargner la fatigue d'un voyage militaire, dans lequel elle n'aurait pu d'ailleurs figurer dans un appareil convenable. Marie-Louise, en quittant Compiègne, se dirigea sur le château de Laeken. Napoléon n'était pas fâché de la laisser voir à des provinces autrefois gouvernées par la maison d'Autriche. L'Impératrice fit plusieurs excursions à Bruxelles où elle reçut l'accueil auquel elle avait droit. Elle parut au théâtre et visita quelques fabriques où elle commanda des dentelles pour une somme considérable. L'Empereur voulut donner un grand éclat à son voyage de Hollande et désira que l'Impératrice s'y montrât partout environnée d'une cour brillante. Pour lui, accompagné d'une suite peu nombreuse, il dirigea sa route sur Boulogne où il passa trois jours, visitant les petits ports de la côte, inspectant la flottille, et la mettant aux prises avec la croisière anglaise contre laquelle elle obtint même l'avantage. De Boulogne Napoléon s'achemina vers Ostende et Breskens, port situé vis-à-vis de Flessingue, et où il avait ordonné des travaux. Le temps était détestable, ce qui n'empêcha pas l'Empereur de faire une partie de la route à cheval ; il parcourut l'île de

Cadzand dont il examina les forts en détail. Son projet était de visiter un à un les trente vaisseaux de la flotte d'Anvers, revue qui eût profité à la flotte en particulier et à la marine en général. A cet effet Napoléon monta à bord du *Charlemagne*, vaisseau amiral où le commandant Missiessy avait arboré son pavillon; il était accompagné par le ministre de la marine. Le temps était assez beau, mais il changea dans la nuit, et, dès l'aurore, il régnait une bourrasque violente qui dura trois jours sans perdre de son intensité. Les vents de l'équinoxe étaient si impétueux qu'aucune chaloupe, aucun canot ne purent être mis à la mer. L'Empereur fut donc obligé de rester oisif à bord du *Charlemagne* sans pouvoir communiquer avec la terre. Il employa ce séjour forcé à se faire rendre compte de la situation de la flotte, à distribuer des récompenses aux marins, à contempler armé de sa lorgnette de la galerie ou du pont, quand il parvenait à s'y tenir en équilibre, le spectacle de la mer en furie. Les papiers de Napoléon et presque tous ses effets étaient à bord de poones et d'un yacht que le gros temps dispersa dans les petits ports de la côte. Des pages et des gens de sa maison, qui en étaient chargés, errèrent pendant quatre ou cinq jours au gré des vents, sans pouvoir aborder ni le vaisseau ni la terre, menacés à chaque instant de périr. Plusieurs songeaient à faire leur testament sans savoir s'il pourrait leur survivre.

La tempête s'étant enfin apaisée et la mer ayant

recouvré un peu de calme, l'Empereur en profita pour gagner Flessingue. Il y passa un jour, occupé à visiter les immenses travaux entrepris sur ses ordres, après la retraite de l'expédition anglaise. Ces travaux avaient pour objet de faire entrer, armée dans le port, la flotte de l'Escaut pour l'y mettre à l'abri de toute tentative ennemie. Napoléon s'embarqua ensuite pour Anvers en remontant le fleuve et en inspectant successivement les différents forts qui bordent les deux rives. Il arriva de nuit à Anvers où l'Impératrice le rejoignit le lendemain. Pendant un séjour de quatre jours effectué dans cette ville, où les fêtes de tout genre se succédèrent, l'Empereur ne resta pas un moment inactif. La ville et les établissements militaires, maritimes et commerciaux, que son génie organisateur avait créés en si peu d'années, absorbèrent toute son attention. En quatre ans il avait fait d'Anvers une ville nouvelle, une place de premier ordre, et le port le plus important de l'Empire. Quais, digues, canaux, bassins, chantiers de construction ayant trente vaisseaux sur leurs cales, enceinte fortifiée, rade continue de Flessingue à Anvers, protégée par des lignes de forts où cent vaisseaux pouvaient trouver abri en cas de danger, tout cela était sorti de ces mains qui semblaient armées d'une baguette magique.

Napoléon partit d'Anvers le 4 octobre à trois heures du matin, s'arrêta à Wilhemstadt et à Helvoet-Sluys, coucha dans son yacht mouillé auprès de l'île de Gorée et arriva le lendemain à Gorcum, où il retrouva

Marie-Louise. L'architrésorier, gouverneur général de la Hollande, et le maréchal Oudinot, commandant les troupes, venus tous deux à sa rencoutre, s'y trouvaient aussi. L'Empereur continua son voyage accompagné de l'Impératrice par une route bordée de maisons de campagne, toutes plus élégantes et plus soignées les unes que les autres. Il s'arrêta à Utrecht. Leurs Majestés y furent reçues par les autorités et par une population immense que ni le mauvais temps ni l'obscurité n'empêchaient de circuler sur les quais et dans les rues. Avant d'entrer dans la maison préparée pour le recevoir, Napoléon était monté à cheval pour aller passer les troupes en revue, malgré une pluie battante. Cette circonstance me rappelle que, pendant une revue passée un jour de pluie, Napoléon vit des généraux qui se retiraient à l'écart pour se couvrir avec soin de leurs manteaux. Sans paraître s'apercevoir du soin excessif qu'ils prenaient de leur personne, Napoléon se dirigea aussitôt du côté d'une gouttière tout près de laquelle il se plaça, donnant ainsi à ces généraux une leçon muette d'abnégation et de discipline.

Rentré dans la maison l'Empereur, poursuivant son cours d'enseignement pratique, voulut — sans prendre le temps de changer de vêtements — donner audience aux autorités de la ville qui étaient venues l'attendre. Parmi les corps admis à l'audience on remarquait un clergé janséniste dont la rupture avec la cour de Rome s'était récemment accomplie.

L'entrée solennelle du couple impérial à Amsterdam eut lieu le 9 octobre. L'Impératrice était dans une voiture dorée à huit glaces ; une garde d'honneur, composée des jeunes gens des premières familles était venue au-devant de Leurs Majestés. L'Empereur fit son entrée dans la ville à cheval, entouré d'un brillant état-major. Ce jour-là, les Hollandais semblaient avoir oublié tout à fait leur flegme naturel.

Leurs Majestés passèrent quinze jours à Amsterdam. L'Empereur coupa le séjour qu'il fit dans cette ville par des excursions au Helder, l'une de ses créations, au Texel et aux fameuses digues de Medemblick. On a élevé sur ce point des digues très hautes qui protègent le pays de l'invasion des eaux du Zuyderzée. Les terres sont plus basses que la mer dont les vagues atteignent quelquefois la hauteur de la digue. On couvre alors les digues de voiles pour rompre l'impétuosité des flots et les empêcher de renverser les remparts élevés par l'industrie des habitants. Pendant une absence de l'Empereur qui dura trois jours, l'Impératrice entreprit quelques excursions aux environs d'Amsterdam. Elle s'arrêta notamment au village de Broëck, renommé comme offrant le plus parfait modèle du luxe mignard et de l'excès de propreté des Hollandais. Les voitures ne passent point dans les rues qui sont pavées avec des briques imitant des fleurs, mais on fit une exception à cette règle en faveur de la voiture de l'Impératrice. La maison qu'elle était venu visiter était celle du maire. Elle y

vit l'appartement d'étiquette et de cérémonie ouvert seulement les jours du mariage, du baptême et de la mort. Hors ces trois journées solennelles, l'appartement est soigneusement fermé et les trois marches conduisant à la porte sont même enlevées. Le devant de quelques maisons est couvert d'un sable blanc sur lequel sont tracés des dessins en sable de couleur. L'intérieur des habitations était aussi lustré, aussi poli que l'extérieur; des rideaux de belles soieries de la Chine garnissaient les fenêtres; de grandes armoires gothiques étaient remplies de riches porcelaines du Japon. Du reste on n'apercevait ni traces des habitants, ni marques d'usage sur les meubles ; bref ces maisons ont l'air d'avoir été placées là comme une décoration d'opéra et pour le seul plaisir des yeux. Il n'y a dans le village ou plutôt dans cet assemblage symétrique de maisons de plaisance, dont les jouets de Nüremberg sont la miniature, ni granges, ni greniers, ni étables, ni écuries, ni cuisine. Tout ce qui sert à la vie animale et même à la vie intellectuelle, est relégué hors de leur enceinte. On couche et l'on mange sans doute dans quelques bouges cachés à tous les regards, car il est malaisé d'admettre que ces habitations ne servent de séjour qu'à des corps glorieux.

Le maire ou bourgmestre ne crut pas donner à l'Impératrice une médiocre marque de sa déférence en levant pour elle les interdictions qu'il s'imposait à lui-même. L'entrée d'une des maisons a été une fois refusée à la reine de Hollande Hortense et le

roi l'a approuvé parce qu'elle n'avait pas fait annoncer d'avance sa visite. Les propriétaires, qui sont tous des millionnaires, ont toujours été ménagés parce qu'ils sont les colonnes du commerce hollandais. Même pendant les révolutions, ils n'ont point reçu de garnison, ni supporté aucune corvée personnelle; aussi ces républicains sont-ils très fiers, ne faisant acception ni des personnes ni des rangs.

Un autre bourg d'un nom célèbre est Saardam, où le czar Pierre le Grand a passé dix mois pour étudier l'art de la construction des vaisseaux. Ce bourg, bien que ce nom ne s'applique guère mieux à Saardam qu'à Broëk, offre une suite de maisons où le luxe moderne s'allie aux recherches minutieuses et à cette propreté raffinée qui est la manie des Hollandais; les maisons s'y étendent sur un espace de près de trois quarts de lieue. Saardam, comme Broëk, est habité par des négociants qui se sont enrichis par le commerce avec les Indes et avec la Chine. Mais ce qui y attire surtout l'attention des curieux, c'est une pauvre cabane construite en planches, composée de deux chambres dénuées des commodités de la vie, sans cour ni grenier, enfin assez semblable à une grange. On y conserve le lit de camp où a dormi Pierre Ier; les murs nus sont couverts d'inscriptions en l'honneur de ce monarque, grand même dans ses bizarreries. Il y a dans une mauvaise armoire, où il mettait ses modestes vêtements et ses provisions, deux gros volumes dont les pages sont couvertes des noms des étrangers qui

sont venu visiter ce séjour, et qui restent frappés du contraste de la puissance du grand prince qui l'a habité avec l'humble condition qu'il s'était imposée. Napoléon, en mémoire de Pierre le Grand, éleva Saardam au rang de ville.

Le voyage de Hollande fut très brillant; l'Empereur s'était fait suivre par une cour nombreuse et par plusieurs de ses ministres. Talma, Damas, Mlle Bourgoin et une partie du Théâtre Français avaient été appelés pour donner des représentations ; enfin le poète dramatique Chazet fit jouer, pendant ce voyage, une pièce de sa composition : *Le chantier de Saardam*.

Les Hollandais goûtèrent beaucoup l'impératrice Marie-Louise. Ses manières simples et affables sympathisaient avec la bonhomie hollandaise. Je ne sais si l'amour de la nouveauté ou plutôt le prestige du grand nom de Napoléon agissait sur les habitants de la Hollande, mais l'accueil qu'ils firent partout à l'Empereur et à l'Impératrice pouvait laisser croire que la réunion de leur pays à la France obtenait tous leurs suffrages.

L'Empereur ne laissa passer aucune journée sans sortir, n'ayant pour escorte que la garde d'honneur de la ville, soit pour faire des excursions dans les postes militaires ou maritimes des environs d'Amsterdam, soit pour visiter les fabriques, les chantiers, le port, l'arsenal, les vaisseaux, la flottille, soit pour passer des revues. Il donna des audiences à toutes les autorités, s'entretint avec chacun de sa spécialité, s'infor-

mant des localités, des règlements d'administration, de l'esprit des populations, de la situation matérielle et morale du pays, des usages, etc., — Napoléon recueillit de ces entretiens et de ce qu'il avait lui-même observé, avec cette pénétration prompte et subtile qui n'a jamais été égalée, des notions précises sur tout ce qui méritait son attention. Il régla par un décret l'enseignement public en Hollande. Des universités impériales furent établies dans les villes de Leyde et de Groningue. Ces deux villes et celle d'Utrecht eurent des lycées. Les autres villes de Hollande obtinrent des écoles secondaires. Ce fut à Amsterdam que l'Empereur créa l'ordre de la Réunion. Cet ordre, comme celui de la Légion d'honneur, était destiné à récompenser les services civils et militaires et demeura plus spécialement affecté aux États réunis à l'Empire. Napoléon travailla avec le gouverneur général et avec l'infatigable M. Daru, ministre secrétaire d'Etat, recherchant avec sollicitude quels adoucissements il pourrait apporter au malaise que faisait éprouver aux Hollandais la suspension du commerce maritime. Il leur témoigna la plus grande bienveillance, assista à toutes les fêtes données en son honneur, parlant à chacun de ce qui lui était propre, traitant tout le monde avec l'aménité et la bonne grâce qu'il savait déployer, et merveilleusement secondé en cela, il faut le dire, par l'Impératrice.

L'Empereur partit d'Amsterdam fort satisfait de la réception qui lui avait été faite dans cette grande

ville, dont sa sollicitude, son langage bienveillant et ses promesses pleines d'avenir avaient ranimé les espérances. Il était venu en Hollande avec peu de sympathie pour ses habitants, peut-être parce qu'on disait qu'ils lui étaient hostiles. Ses sentiments à leur égard changèrent après qu'il se fût mis en contact avec eux ; il se prit même d'un goût prononcé pour leur caractère et en arrivait presque à justifier son frère Louis de la partialité que celui-ci leur avait témoignée. En général, la moralité des Hollandais, leur esprit d'ordre plurent à Napoléon, qui désirait sincèrement leur prospérité et s'intéressait au souvenir de leur glorieux passé. Il s'arrêta quelques heures à Harlem, ville moitié gothique, moitié japonaise, autrefois célèbre par la passion romanesque de ses habitants pour les tulipes et les fleurs ; il visita en passant l'écluse de Cattvick et vint coucher à La Haye. Napoléon ne séjourna pas dans cette ancienne résidence des stathouders, où rien ne réclamait particulièrement son attention ; Rotterdam l'intéressait davantage. Il y passa deux jours, accueillit les autorités et le peuple avec bienveillance, eut de longs et fréquents entretiens avec les fonctionnaires locaux sur les moyens d'alléger les souffrances du commerce, visita les arsenaux et le port qui est le plus beau et le plus commode de la Hollande et appliqua aux intérêts de cette importante ville les ressources et les bienfaits de sa féconde activité. Napoléon quitta Rotterdam un peu plus tôt qu'il ne l'avait arrêté dans son itinéraire, dé-

sireux de presser son retour à Paris. Les pluies, qui faisaient présager l'invasion prochaine de la mauvaise saison, rendaient le voyage pénible dans un pays coupé de canaux et de marais. En effet, le temps devenait affreux et donnait à ces contrées l'aspect le plus triste. Napoléon craignait aussi l'influence d'un air chargé d'humidité sur la santé de l'Impératrice. Il partit donc de Rotterdam, le 27 octobre, pour le château de Loo en traversant Utrecht. Marie-Louise resta à Loo pendant l'excursion que l'Empereur fit à Zwoll, place importante que rend très forte sa situation avantageuse sur l'Aa et sur l'Issel, dont les eaux remplissent un double fossé d'enceinte. Placée sur une hauteur qui domine la campagne environnante, cette ville s'enorgueillit d'avoir donné naissance à l'auteur auquel on attribue le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ :* Thomas à Kempis, dont la mémoire est aussi vénérée à Zwoll que celle d'Erasme est respectée à Rotterdam, où une statue de bronze a été élevée à ce savant sur la place du Marché.

L'Empereur revint au château de Loo et en repartit le lendemain pour Nimègue avec l'Impératrice. Il voulait aller visiter le grand-duché de Berg dont il avait donné l'investiture au fils aîné de son frère, le roi Louis; mais, avant de se rendre à Düsseldorf, capitale du grand-duché, il fit une pointe sur Wesel, où il séjourna un jour. L'Impératrice quitta Nimègue en même temps que l'Empereur, alla coucher au château d'Ottenberg près Xanten et arriva le 1er novem

bre à Düsseldorf; Napoléon l'y rejoignit le lendemain. Après un séjour de deux jours consacrés aux soins de l'administration, aux réceptions et aux fêtes qu'offrit la ville à Leurs Majestés, celles-ci rentrèrent en France par Cologne et dirigèrent leur route par Liège, Givet, Mézières et Compiègne. Le 11 novembre, Napoléon et Marie-Louise étaient de retour à Saint-Cloud après une absence de trois mois, la plus longue que l'Empereur eût faite dans les provinces de la vieille ou de la nouvelle France. Partout où il avait passé pendant son voyage, Napoléon avait porté son attention vigilante sur les détails les plus minutieux de l'administration, sur les travaux publics, la dette publique, le commerce, les manufactures, les finances et sur les moyens de défense du pays, réformant les abus, rendant une justice impartiale à tous, récompensant les services et le talent, s'occupant de procurer aux peuples tout le bien-être que comportait la difficulté des circonstances, et tendant tous les ressorts de son génie pour assurer et pour accroître leur prospérité dans l'avenir.

En considérant ces réunions forcées à l'Empire qui ont servi de texte pour accuser Napoléon d'une ambition effrénée, accusation que la coalition a pris tant de soin d'accréditer, il se présente cependant à l'esprit une réflexion que le voyage de Hollande rend plus frappante. Elle est suggérée par la conduite que tint Napoléon envers ces peuples.

La nécessité de resserrer le cercle dans lequel il doit

renfermer l'Angleterre le porte à incorporer à l'Empire, temporairement pour la plupart, les pays servant de refuge ou de protection au commerce, qui ne peuvent ou ne veulent pas se garder eux-mêmes. Toutefois, il ne fait point servir ces pays à la grandeur et à la domination exclusive de la France ; il s'occupe au contraire, avec un zèle infatigable, des moyens de les soulager, et tous ses pas sont marqués par quelque mesure profitable à leurs intérêts. En combinant leurs ressources avec celles de l'Empire pour le genre de guerre qu'il soutient contre l'Angleterre, seul moyen de conquérir une paix durable, il les fait participer aux avantages du protectorat français. Il s'occupe de la répression des abus et du soin de leurs intérêts avec autant de sollicitude que de ceux de la France. Il introduit, dans ces contrées, des améliorations importantes, diminue leurs dettes, allège le poids des impôts et ne les détourne pas au profit de l'ancienne France. Il appelle dans ses conseils, dans la représentation nationale, aux divers emplois de la justice et de l'administration les hommes les plus distingués pour l'éclairer de leurs lumières, et être auprès de lui les avocats et les patrons de leur pays. Enfin Napoléon n'apparaît dans les régions acquises à la France que pour leur apporter le bienfait de ses codes, d'une habile administration et d'une industrie plus avancée, comme pour déposer dans le sein des peuples les germes de prospérité que l'avenir se chargera de développer.

Je n'ai point encore parlé des divers correspondants de Napoléon pendant les périodes du Consulat et de l'Empire. M. Fiévée a été l'un des plus anciens et des plus importants. Il avait été présenté à Napoléon, alors Premier Consul, par M. Rœderer. Cet écrivain était déjà connu par quelques succès littéraires, par ses actes et ses écrits politiques. Napoléon l'avait chargé d'une mission en Angleterre en 1802. Je ne dirai rien des notes que lui adressait M. Fiévée, ce dernier ayant pris soin de mettre lui-même le public dans la confidence de ses relations avec Napoléon, Consul et Empereur, en faisant imprimer en 1837 sa correspondance. Si quelques modifications ont été apportées à l'esprit ou à la rédaction de ces notes, publiées trente ans après et dans un temps si différent de celui où elles ont été écrites, elles sont si légères qu'on ne saurait les reconnaître ou les signaler. Je suis porté à croire qu'en somme on peut en considérer la reproduction comme fidèle.

M. Desrenaudes, ancien grand vicaire de l'évêque d'Autun quand M. de Talleyrand était titulaire de cet évêché, ami de ce ministre et longtemps employé dans son cabinet, était au nombre des personnes admises à adresser à Napoléon leurs observations sur des questions de gouvernement intérieur : les excursions dans le domaine de la politique étaient interdites. M. Desrenaudes a été successivement membre du Tribunat, archiviste du conseil d'Etat, conseiller de l'Université et censeur.

Un homme qui avait fait de ses talents le plus affreux usage, et qui ne cessait d'offrir ses services au gouvernement impérial, obtint aussi un regard de Napoléon : c'était Barrère. Cet homme, né avec des inclinations douces et même, dit-on, avec des vertus privées mais que la peur avait transformé en homme de sang, s'était vu autorisé à rentrer en France à la faveur d'une loi de l'an VIII permettant le rappel des émigrés. Barrère avait cherché à se rendre agréable au pouvoir nouveau, et pour y parvenir aucun moyen, même celui de la délation, ne lui avait répugné. Ce personnage, quoique justement diffamé, avait été présenté par son département, à l'époque de l'établissement de l'Empire, en qualité de candidat au Corps législatif ; mais le Sénat, à l'unanimité, avait repoussé cette candidature. Napoléon ne pouvait guère, en pareil cas, s'autoriser de la maxime adoptée par lui d'appeler à son service tous les gens utiles, pour employer un homme qu'un nom tristement fameux rendait impropre à remplir des fonctions publiques. Dans l'impuissance où se trouvait l'Empereur de répondre favorablement aux obsessions de cet ancien membre discrédité de la Convention, il se borna à autoriser celui-ci à adresser aux Tuileries des notes périodiques sur l'état de l'opinion publique, sur des matières administratives et sur ses anciennes relations. Napoléon ne trouva dans ces rapports que la phraséologie creuse des membres du comité de Salut Public à la Convention. Les envois de Barrère, com-

mencés en 1803, durèrent pendant trois ans encore après l'avènement de Napoléon au trône. Mais à la fin l'Empereur, las de ne trouver dans ces rapports ni vues ni révélations utiles, mais seulement des phrases adulatrices et de vulgaires délations, mit fin à cette insipide correspondance. Puis, jugeant que le talent d'écrivain de Barère pourrait être employé plus profitablement dans la rédaction de quelque journal, il eut l'idée de le placer à la tête d'une feuille qui prit le titre significatif de *Mémorial Anti-Britannique* et en faveur de laquelle je reçus l'ordre de remettre à Barrère cinq cents francs par mois. Cette publication n'obtint pas de succès ; Napoléon, mécontent de sa rédaction, n'y trouva que des déclamations, des arguments sans solidité et souvent, comme il le disait, des niaiseries couvertes par des mots sonores. Il cessa de s'intéresser à un homme pour lequel il ne pouvait d'ailleurs avoir aucun sentiment d'estime. Je crois que Barrère coopéra depuis à la rédaction de l'*Argus*, journal écrit dans le même esprit que le *Mémorial Anti-Britannique*, et qui puisait ses inspirations dans les bureaux du ministère des relations extérieures. M. André d'Arbelles, historiographe de ce ministère, et M. Lesur, auteur de l'*Annuaire historique universel*, recueil d'un très sérieux intérêt pour l'histoire, présidaient à la rédaction de ce journal.

Les courtes relations qu'eut l'Empereur avec Barrère me mirent en correspondance avec ce dernier. Je n'eus pas occasion de le connaître personnellement

et ne communiquai avec lui que par lettres. Il crut devoir m'offrir son éloge académique de Louis XII, panégyrique dans lequel il préconisait *les avantages du gouvernement monarchique et la fidélité du peuple à ses rois, caractère distinctif de la nation française* — sentiments que l'auteur avait pour sa part si cruellement répudiés.

Je n'étonnerai personne en ajoutant que 1814, 1815 et 1830 fournirent à Barère des occasions d'apostasies successives.

Goldsmith, juif anglais, traducteur des articles de l'*Argus* rédigés par MM. Lesur, André d'Arbelles, etc., a eu aussi sa part des libéralités de Napoléon. Il travailla également au *Mémorial Anti Britannique*, mais sans qu'il y eût de solidarité entre Barrère et lui. Ce libelliste, réfugié d'Angleterre sur le continent, était venu offrir sa plume au gouvernement français. Après avoir perdu tout crédit auprès de ce gouvernement, et quand le traité d'Amiens fut venu supprimer la raison d'être des feuilles hostiles à l'Angleterre, Goldsmith perdit ses moyens d'existence par la même occasion. Il chercha dès lors à rentrer dans sa patrie et obtint de retourner à Londres. Prétendant avoir pénétré les secrets du cabinet français, cet individu réussit à se faire acheter par Pitt. Le prix de la rentrée en grâce de Goldsmith fut la publication de l'histoire secrète du cabinet de Saint-Cloud, tissu de mensonges et de calomnies, mais que le gouvernement de la Restauration fit cependant traduire avec des

additions! — Goldsmith devint aussi éditeur en Angleterre de deux feuilles : « *the Anti-Gallican* et *Anti-Corsican Chronicles*, — contre-partie du *Mémorial Anti-Britannique*. Ce dernier journal n'attaquait que la politique du gouvernement anglais, tandis que les feuilles de Goldsmith prêchaient ouvertement l'assassinat de Napoléon Bonaparte. Elles étaient malheureusement en cela l'organe de certains princes de la Maison de Bourbon et des principaux membres de l'émigration française. La publication de l'histoire du cabinet de Saint-Cloud, celle de l'*Anti-Gallican* et de l'*Anti-Corsican Chronicles* opposées à sa coopération aux feuilles de l'*Argus* et du *Mémorial Anti Britannique* ont donné à la mémoire de ce Goldsmith, pamphlétaire à double face, une triste et peu enviable célébrité.

M. M.-J. Rocques de Montgaillard, dont j'ai parlé en autre lieu, a aussi prêté le concours fort peu désintéressé de sa plume au fondateur du régime impérial français.

M^me^ de Genlis adressait à l'Empereur, elle aussi, des notes périodiques. Cette dame, à son retour de l'exil, s'était trouvée ainsi que beaucoup d'honorables émigrés dans le dénûment. Le ministre de l'Intérieur, Chaptal, lui fit donner un logement dans les bâtiments de la bibliothèque de l'Arsenal. M^me^ de Genlis y vivait du produit de ses nombreux ouvrages et de quelques secours qu'elle recevait sur les fonds affectés aux gens de lettres. Napoléon devenu Empe-

reur chargea Lavalette de lui remettre 500 francs par mois, et, pour ménager sa délicatesse, lui fit dire qu'il désirait qu'elle lui écrivît tous les quinze jours sur des sujets de littérature et de morale. L'assistance rencontrée par Mme de Genlis dans la bienveillance de Napoléon, celle qu'elle trouva plus tard auprès de la reine Julie (de Naples), les ressources procurées par la vente de ses ouvrages ne l'empêchaient pas de vivre dans un état de gêne continuel. Elle avait recours à moi quand elle avait besoin de quelque avance sur la rétribution qu'elle recevait de la cassette impériale et priait alors M. Sabatier de Castres, que je voyais chez un ami commun, de me parler d'elle à cet effet. Cette femme de lettres, prodigieusement vaniteuse, a publié des mémoires dans lesquels la matière n'a pas été épargnée aux souscripteurs de l'ouvrage, et où elle raconte les péripéties de sa longue carrière. Elle s'y est montrée aussi fidèle à ses antipathies qu'à ses sympathies, mais la bienveillance et l'exactitude de ses souvenirs y cessent malheureusement très souvent avec la fortune. Un fait se rattachant à la famille impériale — entre autres exemples que je pourrais citer — me porte à faire cette remarque et à constater combien parfois la mémoire de l'auteur pouvait devenir paresseuse ! — M. Sabatier, dont je viens de citer le nom, avait procuré à Mme de Genlis la connaissance de la vertueuse Julie Bonaparte, alors reine de Naples, et conseillé en même temps à son amie de demander à

faire l'éducation des filles de cette reine. Mme de Genlis, qui se croyait née avec la vocation d'instruire et de régenter son prochain en lui inculquant ses principes et ses opinions, avait adopté cette idée avec empressement. Elle écrivit en conséquence à l'Empereur pour obtenir à cet égard son assentiment. Cette demande était contenue dans les notes de la quinzaine, accompagnée de protestations de dévouement et du désir de reconnaître, par une attention soutenue à remplir les devoirs qu'une pareille charge imposait, les bontés du chef auguste de la famille. Mais cette lettre ne reçut aucune réponse, et Napoléon témoigna au contraire à sa belle-sœur qu'un tel choix lui déplairait. Celle-ci avait d'ailleurs beaucoup trop de tact pour s'imposer un semblable joug. Elle savait aussi que le roi Joseph y donnerait difficilement son consentement. Cette considération aurait suffi pour retenir la reine Julie si elle avait pu s'arrêter à la pensée de confier ses filles à une femme d'un talent reconnu sans doute, mais que des souvenirs et des préjugés incompatibles avec les principes du gouvernement impérial nouveau rendaient impropre à mener à bien une telle tâche. Pour consoler Mme de Genlis du refus de l'Empereur, la reine Julie avec le sentiment de bonté et de générosité qui la caractérisait lui accorda, sur sa cassette, une pension de 3.000 francs. Les mémoires de la bénéficiaire ne renferment, que je sache, aucune allusion à ces bienfaits.

Revenons aux autres correspondants de l'Empereur dont cette digression m'a éloigné.

Le docteur Corvisart avait proposé et fait agréer à Napoléon pour correspondant M. Lemaire, professeur de poésie latine à l'Académie de Paris. Ce professeur s'était fait remarquer, pendant son cours, par d'ingénieuses applications de certains passages des poèmes de Virgile à l'éloge du chef du gouvernement. Napoléon, ayant cru apercevoir, dans quelques-unes des notes envoyées par M. Lemaire, des personnalités mêlées à des observations générales sur la littérature et sur les gens de lettres, ne voulut pas que celui-ci en continuât l'envoi. L'Empereur prescrivait en général à ses correspondants de ne parler que des choses et jamais des personnes.

M. de Montlosier, ancien député à l'Assemblée Nationale, où il siégeait au côté droit, et qui ne prenait pas soin d'adoucir par des expressions conciliantes l'âpreté de ses doctrines monarchiques, fut également admis à exposer à l'Empereur, dans une série de notes, ses plans politiques, administratifs et même religieux. Il reçut ensuite la mission de composer un ouvrage sur la monarchie française. J'ai vu longtemps le manuscrit de ce livre dans le cabinet de Napoléon. La multiplicité de ses occupations l'avait empêché de le lire. Il chargea enfin une commission de l'examiner. L'avis de cette commission, quoique favorable à l'ensemble de l'ouvrage, fut que la publication en serait intempestive. L'auteur l'a publié,

depuis la Restauration, avec des notes explicatives.

Ces correspondants étaient plus ou moins rétribués ; mais le taux général des indemnités accordées à ce genre de travail était de 500 francs par mois.

M. de Dampmartin, maréchal de camp en retraite et membre du Corps législatif, auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires, fut un des correspondants gratuits de l'Empereur, par mon intermédiaire, pendant les années 1813 et 1814.

Un autre correspondant, tout à fait désintéressé, n'a cessé d'adresser à Napoléon, depuis 1800 jusqu'à 1814, des lettres écrites avec indépendance et mesure, mais sans un grand éclat, sur divers actes de son gouvernement. Je ne trahirai pas l'incognito de l'auteur de ces lettres, qui était référendaire à la Cour des comptes et qui s'abritait sous le pseudonyme d'*Héléodore*, puisqu'il n'a pas jugé à propos de se faire connaître lui-même. Cet anonyme a publié en 1833 sa correspondance sous le titre de *Lettres de Héléodore adressées à Napoléon Bonaparte depuis le* 1^er^ *mars* 1800 *jusqu'au* 17 *mars* 1814. »

En désignant les personnes qui ont adressé des lettres ou des notes à l'Empereur, je me suis servi du mot *correspondant*, parce que je n'ai pas trouvé d'expression plus exacte, et quoique Napoléon n'ait jamais répondu à ces communications.

J'avais été nommé baron de l'Empire en 1809 et pourvu d'une dotation dans l'ancienne province du Brabant. En 1811, je fus nommé maître des requêtes

au conseil d'Etat et reçus une augmentation de ma dotation. J'avais été successivement nommé chevalier puis officier de la Légion d'honneur, enfin chevalier de la Couronne de fer à l'époque de la création de cet ordre. Les souverains successifs de Naples eurent la bienveillante intention de me décorer de leurs ordres, mais, quoique l'un fût frère et l'autre beau-frère de l'Empereur, je refusai respectueusement, avec son approbation, la distinction qu'ils avaient bien voulu me conférer. Je fis violence au sentiment qui me faisait attacher un grand prix aux témoignages d'estime que voulaient m'accorder ces souverains pour lesquels j'avais autant d'attachement que de déférence. Mais je pensai qu'en qualité de secrétaire de l'Empereur, mon indépendance de tout autre que de lui devait être absolue; sans être la femme de César, je devais être même à l'abri du soupçon. L'Empereur, approuvant ces scrupules, jugea que je ne pouvais porter que les deux seuls ordres dont il était le chef: la décoration de la Légion d'honneur et celle de la couronne de fer dont il avait bien voulu m'honorer.

Quand la naissance d'un héritier semblait avoir assis la puissance de Napoléon sur des fondements inébranlables, alors qu'une libre et glorieuse carrière s'ouvrait à son génie créateur, — aussi étonnant dans les travaux de la paix que dans les combinaisons de la guerre, — tandis qu'à l'abri d'une prospérité, dont l'éclat rayonnait jusqu'aux extrémités de l'Empire, il préparait le succès des mesures hardies qui devaient

porter le coup de grâce à l'Angleterre et assurer la paix du monde, — la coalition, cette hydre aux cent têtes toujours renaissantes, ne restait pas inactive et conspirait contre son vainqueur. Elle aiguillonnait l'ambition toujours inquiète d'Alexandre, excitait contre la France la haute aristocratie de Pétersbourg et semait enfin entre les deux alliés des germes de mésintelligence qui ne perçaient pas encore ouvertement au dehors, mais qui, — contenus dans le secret des négociations diplomatiques, — grandissaient insensiblement. Ces intrigues et ces complots souterrains ne devaient pas tarder à faire éclater la guerre.

Napoléon, fidèle au système de l'alliance contractée à Tilsitt, poursuivait le grand dessein de forcer l'Angleterre à la paix. Parmi les moyens qu'il lui fallait employer pour atteindre son but, quelques-uns froissaient il est vrai des intérêts russes ; mais quelle puissance maritime en Europe n'en souffrait point ? Napoléon ne pouvait renoncer au système continental dont les effets commençaient à se faire cruellement sentir en Angleterre où la détresse des fabriques était devenue extrême ; la fermeture des derniers débouchés ouverts aux produits anglais, qui s'accumulaient dans les magasins, réduisait à la misère et à la révolte la classe ouvrière, et cette détresse réagissait sur la fortune publique britannique. Napoléon s'étudiait à diminuer le dommage causé à la Russie par l'exécution de son système de blocus ; il cherchait à aplanir les difficultés et à rassurer l'empe-

reur Alexandre. Mais le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise dut faire penser au Czar que la politique de la France avait modifié son orientation. L'arrière-pensée de Napoléon, de réédifier le royaume de Pologne, était aux yeux d'Alexandre un spectre toujours menaçant. Comptant pour peu de chose les grands avantages qu'il avait retirés de l'accord de Tilsitt et n'en espérant plus de nouveaux, le Czar redevenait accessible aux séductions de l'Angleterre. Alexandre exagérait à dessein ses motifs de mécontentement et repoussait tout accommodement, toute compensation proposés par Napoléon. La Russie faisait secrètement des préparatifs de guerre, et son souverain les niait quand on lui en demandait une explication. Il rassemblait cependant des troupes, des approvisionnements; adoptait des mesures préjudiciables au commerce français; enfin sa mauvaise humeur rejaillissait sur l'ambassadeur de France à Pétersbourg. Le duc de Vicence, qui avait longtemps été l'objet des prévenances marquées de l'empereur Alexandre, vit tout à coup la froideur et l'éloignement succéder à la confiance et au charme des épanchements les plus intimes.

Le duc de Vicence, accoutumé à la bienveillance d'un prince qui, affectant tous les dehors de l'amitié, oubliait son rang vis-à-vis de lui, ne pouvait supporter un si grand changement survenu dans sa position personnelle. Persuadé qu'il n'était plus en son pouvoir de rétablir les relations amicales ayant existé

jusque-là entre le souverain russe et lui, l'ambassadeur français demanda son rappel. Napoléon y consentit, en donnant à l'empereur Alexandre la marque de déférence de lui laisser le choix de l'envoyé dont la personne lui serait le plus agréable pour remplacer le général Caulaincourt, désignant MM. de La Rochefoucauld, Narbonne ou Lauriston. Napoléon chargea le duc de Vicence de déclarer encore une fois, avant de quitter Pétersbourg, que sa politique n'avait pas varié ; qu'il persistait dans l'alliance et qu'il offrait toute indemnité réellement équivalente pour le duché d'Oldenbourg, dont l'intérêt commun et le succès de la lutte contre l'Angleterre avait impérieusement exigé l'occupation. L'empereur Alexandre répondit à ces nouvelles assurances par une protestation adressée aux différentes cours européennes contre la réunion de l'Etat d'Oldenbourg à l'Empire français.

Le général Lauriston, aide de camp de l'Empereur, alla remplacer en Russie le duc de Vicence. Dans la première audience que le Czar accorda au nouvel ambassadeur, ce prince l'arrêta au premier mot articulé au sujet des armements opérés dans l'Empire russe, en lui proposant de faire partir un officier français en même temps qu'un officier russe dans le but de s'assurer *de visu* de la fausseté des rapports qui avaient été faits à cet égard à l'empereur Napoléon. Et cependant ces armements n'étaient que trop réels !

Parmi les causes qui contribuèrent à troubler la

bonne intelligence entre la France et la Russie la question polonaise tient le premier rang. Napoléon, résigné à attendre de l'avenir le rétablissement de la Pologne, s'était efforcé de rassurer à cet égard l'empereur Alexandre. A sa sollicitation il s'était abstenu de se servir du mot *Pologne* dans ses communications intérieures et extérieures ; il s'était opposé au rétablissement de l'ordre de l'Aigle Blanc et avait voulu que ceux qui avaient été décorés dudit ordre s'abstinssent de le porter. Il avait fait avertir les journaux français d'éviter de faire usage — en parlant du duché de Varsovie et de ses habitants — des dénominations de *Pologne* et de *Polonais*. Enfin Napoléon avait autorisé son ambassadeur à Pétersbourg à négocier et même à conclure une convention par laquelle la France s'engageait à ne pas prêter son concours à la restauration de cet ancien royaume. Cette convention avait été négociée et signée par le duc de Vicence le 5 janvier 1810 ; elle contenait les stipulations principales suivantes :

« 1° Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli ;

« 2° Les noms de Pologne et de Polonais ne figure-
« ront désormais dans aucun acte public ;

« 3° Toute réunion au grand-duché de Varsovie
« d'une partie du territoire qui aurait appartenu à l'an-
« cien royaume de Pologne est interdite. »

Cette convention avait été immédiatement ratifiée par l'empereur Alexandre et transmise à Paris pour y être revêtue de la ratification de l'empereur Napo-

léon. — On peut juger à quel point les expressions impératives de cet engagement et ses formes insolites choquèrent ce dernier. Napoléon invoqua la dignité de la France que blessaient les termes absolus et exclusifs de cet acte ; il se plaignit de la forme, de la violation des usages reçus et de la ratification anticipée qu'y avait apposée l'empereur de Russie.

Il déclara qu'il ne pouvait accepter la convention sans examen, parce qu'il n'en avait approuvé ni même connu les termes, avant que le Czar la ratifiât. Le cabinet russe, en exigeant qu'aucune partie du territoire de l'ancienne Pologne ne pût être réunie au grand-duché de Varsovie, refusait de déclarer par réciprocité que la Pologne ne serait pas réunie à la Russie. Cette exclusion de toute réciprocité tendait à rendre la France gratuitement odieuse à des peuples qui lui étaient attachés par tant de liens, et même à l'armer contre eux. Toutefois, ce fut seulement dans la rédaction que Napoléon désavoua la convention. Il voulut en conséquence considérer l'acte que son représentant avait signé comme un projet auquel l'avenir permettrait peut-être de donner la sanction nécessaire. « Il « n'était pas, disait-il, le Destin pour prononcer que « la Pologne ne serait jamais rétablie. » Ne pouvait-elle pas l'être sans son concours et même malgré lui ? Qui pouvait prévoir l'avenir ? Napoléon substitua donc au projet primitif un autre projet destiné à atteindre le but que cherchait à réaliser la Russie ; ce projet modifié contenait l'engagement de la part de

la France de ne favoriser aucune entreprise tendant au rétablissement du royaume de Pologne, et rendant commune à la Russie, comme au duché de Varsovie, l'interdiction de toute extension de territoire pris sur les anciennes provinces polonaises. L'empereur de Russie ne voulut entendre parler d'aucune modification ; la seule qu'il proposât consistait à se joindre à l'empereur Napoléon pour s'engager à empêcher le royaume de Pologne d'être jamais rétabli.

Cette persévérance dans les termes d'une convention qu'il avait lui-même dictée n'était pas un témoignage d'intentions conciliantes, mais indiquait plutôt le dessein de transformer le refus de Napoléon de ratifier la convention projetée, en un de ces griefs dont on était bien certain de faire naître le prétexte chez un homme aussi jaloux de l'honneur national qu'était l'Empereur. C'était donc un grief de plus que la coalition garderait en réserve pour en user contre nous lorsque l'heure qu'elle attendait viendrait à sonner. Ces arrière-pensées hostiles, sur le compte desquelles il eût été difficile d'être édifié si l'idée en était restée ensevelie dans l'âme des princes et des ministres de la coalition, ne peuvent plus être niées aujourd'hui que les faits accomplis en ont démontré la préméditation, et que les écrivains, organes de cette coalition, en ont même vanté l'habile combinaison.

Sans entrer dans l'examen des projets de nos ennemis, nous nous bornerons à citer les faits qui précédèrent l'année 1811, dont la date s'oppose à ce qu'on

puisse les considérer comme de justes représailles provoquées par le gouvernement français. C'est d'abord dans la campagne de 1809 l'insignifiante coopération du corps russe, détachement de troupes inférieur des quatre cinquièmes au nombre qui avait été convenu primitivement, et qui fut plutôt un corps d'observation contre l'armée française que son auxiliaire. Cette attitude de la part des Russes annonçait que le cabinet de Pétersbourg n'avait pas rompu bien franchement avec la coalition dont l'Autriche était, cette année-là, l'avant-garde. Les aveux du colonel russe Boutourlin ne laissent d'ailleurs à cet égard aucune espèce de doute[1]. En second lieu, le refus de la main de la princesse Anne déguisé sous le prétexte d'obtenir le consentement de l'impératrice-mère, consentement qui après deux mois d'attente n'était pas obtenu, n'indiquait pas non plus que l'empereur Alexandre tînt à resserrer son alliance avec la France. Enfin l'opiniâtreté invincible avec laquelle ce prince persista dans les termes inacceptables impérieusement imposés par lui de la convention relative à la Pologne, et la ratification préalable qu'il apposa au bas de cette convention seraient inexplicables si elles n'eussent pas été calculées.

A ces indices d'une déviation naissante de l'alliance de Tilsitt il faut joindre : les ordres donnés secrètement par le gouvernement russe pour l'exécution de

[1] *Histoire militaire de la campagne de* 1812, par le colonel Boutourlin, aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, t. Ier, p. 37.

travaux de fortifications sur la frontière du grand-duché de Varsovie ; la création de nouveaux régiments et la levée extraordinaire de quatre hommes sur cinq cents dans toutes les provinces de l'empire moscovite ; les mouvements de troupes retirées de la Sibérie ou de l'armée de Finlande, grâce à une entente concertée en secret avec Bernadotte ; le rappel de plusieurs divisions des armées de Moldavie et de Valachie et leur réunion sur la frontière de Pologne à une époque où, en dehors des garnisons françaises laissées dans les places fortes de la Prusse jusqu'à l'acquittement des contributions de guerre, la France n'avait en Allemagne que le corps du maréchal Davout cantonné dans les provinces hanséatiques ; les immenses magasins d'approvisionnements et de munitions créés à Vilna, à Minsk et dans d'autres places de la Podolie et de la Wolhynie ; enfin les négociations entamées au commencement de 1811 (dont je parlerai plus tard) entre les cabinets de Russie et de Prusse.

De ces préparatifs, toujours niés par le czar Alexandre malgré leur évidence, il faut rapprocher l'ukase auquel on a donné la date du 31 décembre 1810, pour que cet édit parût une représaille du sénatus-consulte du 13 du même mois, qui sanctionnait la réunion des villes hanséatiques à l'Empire français ; mais le décret russe se préparait depuis longtemps dans les bureaux à Pétersbourg avant d'être publié. Sous la forme d'un règlement de douanes, cet ukase prescrivait non seulement la prohibition, mais encore

la destruction des produits de l'industrie française. En même temps les marchandises anglaises se voyaient admises dans les ports russes pourvu qu'elles fussent convoyées sous pavillon neutre, pavillon que ne manquait pas d'adopter le commerce anglais chaque fois qu'il y trouvait avantage. Cette série de procédés hostiles mis en œuvre par la Russie était complétée par la formation d'un corps de 90,000 employés armés, ayant pour chefs des officiers supérieurs de l'armée de ligne, corps destiné à assurer l'exécution des mesures destructives ordonnées contre les produits du commerce français. Ce nouveau corps recevait la dénomination de *garde-frontières*. Il serait difficile en vérité de ne pas reconnaître, dans les actes que nous venons d'énumérer, une résolution bien arrêtée de la part du gouvernement russe de renoncer au système continental et de faire de nouveau cause commune avec l'Angleterre.

Napoléon avait été averti que, dès le printemps de 1811, des ouvertures avaient été faites à la Prusse pour l'engager à se joindre à la Russie dans l'agression que cette dernière puissance méditait contre la France. La situation périlleuse dans laquelle se serait trouvé placée la Prusse et la juste circonspection de son roi retinrent dans le devoir le cabinet prussien. L'empereur Alexandre, mieux avisé, renonça pour cette fois à prendre l'offensive et ajourna la mise à exécution des projets hostiles qu'il nourrissait contre nous. Il voulut laisser à Napoléon les apparences du

tort de l'agression. Un nouveau plan de campagne fut en conséquence concerté qui consistait, comme nous l'avons vu plus tard, à attirer l'armée française dans les provinces de l'Empire russe — où l'on ferait le désert autour des envahisseurs et où l'on espérait les faire périr par la disette, les privations de toute nature et les intempéries d'un climat glacé. En attendant, l'empereur Alexandre demeura donc sur la défensive, tout en continuant secrètement ses préparatifs de guerre.

Bien que ces préparatifs fussent enveloppés d'un profond mystère et que la publicité ne les ait dévoilés qu'au moment suprême, ils ne pouvaient échapper au regard clairvoyant de Napoléon. De son côté, l'Empereur se mettait en mesure et faisait filer des troupes sur Dantzick pour en renforcer la garnison. Alors arrivaient des lettres autographes du czar Alexandre, qui se plaignait de l'attitude comminatoire de la France vis-à-vis de lui. Ces plaintes étaient suivies de nouveaux armements en Russie. Napoléon cherchait à retenir Alexandre sur la pente rapide où il le voyait entraîné. Il l'assurait de son désir de vivre en paix avec lui et le conjurait de ne pas écouter de perfides inspirations dont l'effet devait aboutir à amener entre les deux Empires un choc inévitable. Mais le souverain russe restait sourd à ces protestations et à ces avis ; le sentiment de la méfiance accru par des excitations étrangères avait jeté dans son esprit de profondes racines. Les obsessions de tout genre des agents

anglais, l'obstacle que rencontrait dans la puissance française la politique ambitieuse de la Russie, l'esprit de rivalité haineuse qui en était résulté, envenimaient un état de mésintelligence que, dans la pensée de Napoléon, un entretien confidentiel entre les deux souverains aurait fait cesser, si Alexandre avait pu y être amené.

Indépendamment des différends qui divisaient les deux cabinets à propos de la Pologne, leurs récriminations respectives portaient encore sur d'autres sujets très graves. La Russie ne pardonnait pas à notre gouvernement la réunion des villes hanséatiques et surtout de l'Oldenbourg à l'Empire français. La susceptibilité de l'empereur Alexandre avait lieu d'être justement froissée par la dépossession du duc d'Oldenbourg, époux de la grande-duchesse Catherine, sœur bien-iamée du Czar. Du côté de la France, c'étaient les infractions au système continental, système que l'attitude de la Russie frappait au cœur, qui indisposaient le plus l'Empereur. Napoléon s'efforçait de démontrer, pour sa part, que les réunions des pays du littoral septentrional de l'Allemagne à son Empire avaient pour cause l'impérieuse nécessité de fermer au commerce de l'Angleterre les utiles débouchés qu'elle y trouvait pour l'écoulement de ses marchandises sur le Continent. Nous avons vu qu'il offrait aussi une indemnité équivalente au souverain d'Oldenbourg pour la perte de son duché, et qu'il s'étudiait à calmer par des propositions raisonnables les inquiétudes

conservées par la Russie relativement à l'éventualité d'une résurrection de l'ancien royaume de Pologne. Les tendances et l'intérêt de Napoléon le portaient à éviter la guerre ; la Russie au contraire travaillait à la précipiter en voyant que son adversaire cherchait à l'éloigner. Enhardi par notre attitude, le Cabinet russe dirigea toute sa conduite patente ou cachée vers un but belliqueux.

La réunion à la France des villes hanséatiques, de l'Oldenbourg et de la Poméranie, qui avait eu lieu après des avertissements réitérés et quand la conviction fut acquise de l'impuissance réelle ou feinte où étaient ces contrées d'interdire l'accès de leurs ports au commerce anglais, ne pouvait pas être envisagée comme la violation du traité de Tilsitt, puisque cette réunion tendait au contraire à assurer l'exécution pleine et entière des engagements contractés. La connivence des autorités de ces différents pays avec l'Angleterre était au reste amplement connue. La non-observation volontaire du blocus continental rendait vulnérables beaucoup de points de ce littoral et obligeait Napoléon, dont la clairvoyance n'était jamais en défaut, à s'en emparer. On n'a cessé de répéter que les pays situés aux embouchures de l'Elbe, de l'Ems et du Weser n'avaient été réunis à l'Empire français que pour y être définitivement incorporés. Cette assertion erronée à été formulée pour donner plus de poids aux reproches de provocation dirigés contre nous par la Russie, bien que la plupart des mesures hostiles

prises par cette puissance contre la France aient précédé ces prétendues provocations. L'Empereur voulait détenir ces différents Etats tant que durerait la guerre maritime. Un esprit aussi pénétrant que celui de Napoléon ne pouvait songer à conserver indéfiniment, pour les incorporer dans un Empire nouveau, ces régions éloignées qu'il se proposait de restituer à l'époque de la paix générale. Il se rendait compte que, sans certaines restitutions, tout espoir de pacification européenne fût devenu chimérique. Seulement dans tous ses messages, l'Empereur renouvelait la déclaration qu'il n'avait cessé de faire : qu'aussi longtemps que le Conseil britannique persisterait dans son attitude, il persisterait lui aussi dans l'emploi des mesures que cette attitude l'avait forcé d'adopter.

La pensée de soustraire la France et les Etats du continent à l'humiliante suprématie de l'Angleterre a été une pensée généreuse et élevée. Le désir ardent, exclusif de l'Empereur, était de contraindre le gouvernement anglais à la paix. Toutes ses tentatives pour l'y amener par les négociations avaient été infructueuses ; son projet de descente en Angleterre avait échoué ; une seule voie restait efficace, celle de fermer au commerce de nos ennemis tout accès sur le continent. Les arrêts du conseil britannique du 16 mai 1806, qui déclaraient en état de blocus les côtes de France et de Hollande depuis l'Elbe jusqu'à Brest, décidèrent le système continental. Napoléon

répondit au blocus du continent par le blocus des Iles britanniques. Les moyens extraordinaires décrétés pour mener à bonne fin cette grande entreprise en étaient la conséquence naturelle. La première clause des traités de paix avec la Russie, la Suède et la Prusse avait été l'adhésion de ces puissances au système continental; c'était aussi la condition imposée aux autres Etats du continent. L'Angleterre était mise de cette façon au ban de l'Europe. Une fois engagé dans cette grande lutte, Napoléon ne devait reculer devant aucun obstacle pour réaliser un dessein qui promettait de si utiles et de si glorieux résultats. Là était le prix des efforts des nations continentales. Encore un an ou deux au plus, et le but était atteint! — Ceux qui ont regardé cette conception comme désordonnée et impraticable n'ont pas considéré que l'entreprise de Napoléon était d'une exécution plus facile que la réalisation des menaces du gouvernement anglais, et que la puissance de celui qui l'avait conçue égalait son génie. Le succès en aurait effectivement été infaillible. Il a fallu les désastres inouïs dont la France est devenue la victime pour sauver l'Angleterre et lui ramener les Etats qui auraient profité de sa ruine!

Si l'on passe à des considérations d'un ordre moins général, on trouvera que la France était trop grande et trop puissante pour que l'Angleterre pût consentir à vivre en paix avec elle. Si une main énergique ne l'eût soutenu, ce n'eût été qu'en se tenant dans la dépendance et en se soumettant aux lois de sa rivale

que notre pays eût réussi à jouir d'un calme trompeur. Tant que l'Angleterre a trouvé les moyens de soulever le continent, en échauffant les passions des cabinets et de l'aristocratie européenne, elle a employé toute son énergie à consommer la ruine de la France et de la dynastie impériale ; c'était pour elle le *to be or not to be* de *l'Hamlet* de Shakespeare. Il fallait ou que l'Empire français subît le joug de cette irréconciliable ennemie et les conséquences de ses haines implacables, en renonçant au seul moyen de la ramener dans des termes d'égalité, ou qu'il persistât dans le système de blocus rigoureux imaginé par Napoléon. Celui-ci n'a pas toujours eu le choix des moyens, et les calomnies répandues contre le caractère de l'homme le plus grand des temps modernes passeront comme bien des accusations banales de despotisme et de haine de la liberté dont il est convenu qu'on doit charger sa mémoire. L'impartiale postérité appréciera ce qu'il a fait pour la France et ce que les circonstances où il s'est trouvé placé l'ont empêché d'accomplir...

L'incompatibilité de la France nouvelle soit sous la République, soit sous l'Empire, avec la vieille Europe ne pouvait cesser que par le triomphe de la première. La réaction libérale pour laquelle les peuples n'étaient pas mûrs alors et qui marchait sourdement, mais non à l'insu de Napoléon, se fût accomplie inévitablement si la paix eût pu devenir le fruit de nos victoires. Veut-on savoir quel a été le secret de Napoléon et la cause d'une partie de ses succès? C'est

qu'il a constamment étudié les dispositions et les besoins du peuple, qu'il a su juger la tendance générale des esprits et qu'il s'en est emparé. Napoléon a été ambitieux, mais il l'a été surtout avec un but patriotique. Il n'a entrepris que ce qu'il était capable d'accomplir et son ambition a eu sans cesse pour mobile un ardent amour du pays auquel il rapportait toutes ses pensées et toutes ses actions. S'il a commis des fautes, elles ont toujours eu ce noble sentiment pour cause et pour excuse, et ces fautes elles-mêmes à quelle hauteur n'ont-elles pas élevé le nom français !

A Tilsitt, l'empereur de Russie avait paru partager les sentiments de Napoléon vis-à-vis de l'Angleterre. La première parole d'Alexandre sur le radeau du Niemen : « Je suis comme vous l'ennemi de l'Angleterre » flatta le cœur de Napoléon et devait aplanir tous les obstacles qui pouvaient séparer encore le vainqueur et le vaincu. Plus tard, lorsque les deux souverains se réunirent à Erfurth, l'empereur Alexandre affecta de persévérer dans les mêmes sentiments. Dans le but de s'assurer le concours d'un allié puissant contre l'ennemi commun, Napoléon se résolut à des sacrifices qu'il a eu, par la suite, l'occasion de regretter. A Tilsitt il avait empêché la réoccupation par les Turcs de la Moldavie et de la Valachie ; à Erfurth il consentit à la cession de ces provinces à la Russie. L'Empereur, à Tilsitt, avait prêté la main à l'affaiblissement de la Suède — alors, il est vrai, l'alliée la plus persévérante de l'An-

gleterre — par l'abandon de la Finlande à la Russie, concession d'un prix inestimable pour cette puissance. Il se plaignait plus tard avec raison, dans une de ses lettres à l'empereur Alexandre, de n'avoir contribué à l'agrandissement de la Russie que pour voir le commerce français exclu par les Russes depuis la Moldavie jusqu'à la Finlande ; cependant la ligue formée par l'Empereur contre l'Angleterre avait un but profitable dans l'avenir, non seulement à la France, mais à la Russie elle-même ainsi qu'aux puissances maritimes du nord.

L'année 1811 et les premiers mois de 1812 furent remplis par l'échange de notes diplomatiques entre les ministres français et russe et par une correspondance entre les deux souverains, dont la substance était de la part de Napoléon : « Vous faites des préparatifs de guerre ; ce ne peut être que contre moi, mais je défends contre l'Angleterre nos intérêts communs ; je n'ai donc pas envie de vous attaquer. Vous m'obligez à vous imiter ; la guerre pourra en résulter, quoique je ne la veuille pas et que vous-même peut-être ne la désiriez point. N'y a-t-il aucun moyen de s'entendre? » Pendant ce temps, la Russie faisait secrètement des préparatifs pour commencer la guerre. Le colonel Boutourlin, que nous avons déjà cité, dit à la page 58 du tome I^er^ de son *Histoire militaire de la campagne de* 1812 : « que la Russie voulait « attaquer au printemps de l'année 1811, mais qu'elle « reconnut qu'elle n'était pas alors en mesure. »

Enfin dans le mois de février 1812, quand le formidable déploiement des forces de la Russie, — cessant de menacer ses ennemis naturels, — fut venu s'étendre sur la frontière du grand-duché de Varsovie, l'Empereur fit venir le colonel Czernitcheff, aide de camp d'Alexandre, qui, depuis 1808, résidait presque constamment auprès de sa personne en qualité d'intermédiaire confidentiel. Napoléon s'ouvrit à lui sur les causes de mésintelligence existant entre la Russie et la France, et le chargea de propositions conciliantes pour son maître. Czernitcheff partit, mais ne revint pas ; il emportait avec lui les états de situation des armées françaises qu'il avait réussi à se faire livrer par un employé des bureaux de la guerre, nommé Michel, qui paya de sa tête la trahison commise en faveur de l'aide de camp du Czar.

L'Empereur s'appliquait de tout son pouvoir a atténuer l'effet rigoureux des mesures prohibitives qu'il était dans la nécessité d'adopter. Il proposa des équivalents, le système des licences, au moyen desquelles on empêchait l'Angleterre de tirer du continent de l'argent en échange des produits de son commerce. Les licences permettaient aux navires marchands d'importer une certaine quantité de denrées coloniales, à la condition d'exporter une valeur équivalente de marchandises françaises. Tout vaisseau porteur d'une licence, et qui était chargé d'une cargaison indigène, pouvait aller l'échanger en Angleterre contre des denrées coloniales et des matières

premières seulement, mais non contre des produits manufacturés. De cette façon l'Angleterre ne recevait pas d'espèces et les marchandises de *fabrique anglaise* ne pouvaient pénétrer sur le continent. Les spéculateurs qui obtenaient ces *licences* tenaient très souvent peu de compte de l'exportation des produits français, dont l'entrée en Angleterre était assujettie à des droits considérables. Ils chargeaient leurs bâtiments des marchandises qui avaient le moins de débit en France et les jetaient souvent ensuite à la mer, au lieu de chercher à les introduire en Angleterre. Les denrées coloniales et les matières premières revenaient ainsi à un plus haut prix ; mais ce sacrifice était largement compensé par le profit que tiraient ces spéculateurs des précieuses denrées telles que sucre, café, épices, dont personne sur le continent ne pouvait consentir à se voir totalement privé. C'était là un adoucissement apporté à l'exécution du système continental ; bien qu'il fût imparfait sans doute, il était difficile d'aller plus loin, étant données les circonstances exceptionnelles dans lesquelles on se trouvait alors placé. La Russie pouvait faire usage de ce même moyen pour se procurer les denrées coloniales nécessaires à sa consommation ou les matières premières utiles à son industrie en échange de ses goudrons, de ses cuirs et de ses bois. Cependant plus Napoléon se montrait conciliant et désireux d'éviter une rupture, plus Alexandre croyait que le gouvernement français, n'étant pas en mesure

la redoutait. D'ailleurs le Czar n'était plus libre et l'Angleterre l'avait entièrement circonvenu. Il n'y avait pas d'intrigues, pas de procédés déloyaux dont notre éternelle ennemie négligeât de se servir, à Pétersbourg ou ailleurs, pour exalter les passions contre l'empereur Napoléon : supposition de pièces, falsifications d'écriture et de signatures, tout lui était bon. A la fin de 1811, une cabale dont le principal agent était un certain baron d'Armfeldt — depuis longtemps à la solde de l'Angleterre — supposa les preuves d'une corruption dont l'empereur Napoléon aurait été le principal instigateur, et le secrétaire du cabinet russe Speranski l'objet et le complice. Speranski entretenait avec le secrétaire général du conseil d'Etat français une correspondance relative à des détails d'administration intérieure, correspondance à laquelle l'empereur Alexandre avait paru attacher du prix et que le gouvernement français avait autorisée. Bien que ces communications fussent tout à fait étrangères à la politique, la délation ne manqua pas de s'emparer de ce prétexte et de convertir ces échanges de correspondance en complot. Speranski se vit en conséquence brusquement disgracié et exilé sans avoir été même entendu. Ces odieuses et perfides machinations accrurent encore la défiance d'Alexandre contre Napoléon et contribuèrent à altérer les bonnes relations qui avaient longtemps existé entre eux. L'empereur de Russie ne reconnut que deux ans plus tard l'innocence du conseiller

intime Speranski. Il accorda à ce fidèle serviteur une faible réparation de son injuste disgrâce en le nommant gouverneur de la province de Sibérie où on l'avait d'abord exilé. Le comte Nesselrode et le prince Gagarin remplacèrent Speranski comme secrétaires du cabinet du Czar. — C'est par des artifices mensongers semblables que l'Angleterre agissait sur l'esprit soupçonneux de l'empereur Alexandre et qu'elle réussit à lier ce prince, par un traité qu'on convint de tenir secret, jusqu'au jour où s'imposeraient la rupture éclatante de la Russie avec la France et le commencement des hostilités.

Napoléon n'avait en réalité qu'à perdre à la guerre qui se préparait. Le système continental, si funeste aux intérêts de l'Angleterre, se trouvait de ce fait ajourné, entravé et soumis à des chances incertaines. Les cris de détresse et de lassitude qui se faisaient entendre à Londres, à Liverpool, à Bristol, etc., annonçaient déjà le prochain et complet succès de ce système. Les affaires d'Espagne réclamaient d'autre part et impérieusement tous les efforts de la France. L'Empereur se rendit compte de la situation à en juger par des notes qu'à plusieurs reprises il dicta. Il fit son thème de plusieurs façons et trouva toujours, au bout de ses combinaisons, qu'il ne pouvait faire la guerre à la Russie sans courir des chances qu'il était de son intérêt d'éviter. Il eût voulu pouvoir ajourner cette guerre à trois ans plus tard ; le but de son système continental aurait été alors atteint et l'Espagne aurait

été pacifiée. Il avait tout à espérer du temps et de la consolidation que deux ou trois années de plus auraient donnée à sa puissance. La coalition l'avait bien compris et lui a fourni assez d'occupation pour l'empêcher de retourner en Espagne. Elle a su mettre en jeu tous les ressorts de l'intrigue la plus raffinée. Elle a influencé l'empereur Alexandre par tout ce qui était capable d'agir sur son esprit, offrant des appâts à son ambition qui ne trouvait point dans la condescendance de Napoléon des satisfactions suffisantes. Elle mettait sans cesse sous les yeux du Czar le fantôme du rétablissement de la Pologne, et lui persuadait qu'il était dupe de la France, malgré les avantages réels qu'il avait tirés de l'alliance française. Elle lui présentait l'occupation de l'Oldenbourg comme une preuve de manque d'égards dont se rendait coupable le gouvernement français. Elle lui donnait l'assurance d'une défection générale et prochaine du continent. Elle tirait habilement parti de la versatilité d'un caractère soupçonneux et jaloux et le menaçait au besoin du sort fatal de son père. Ces manœuvres adroitement dirigées ont amené l'empereur Alexandre, d'abord insensiblement, puis par une pente rapide à la rupture de l'alliance et à une guerre de barbares, funeste à l'humanité. Le besoin pressant de terminer la guerre d'Espagne explique la répugnance de Napoléon à entrer en lutte avec la Russie. Il aurait voulu la retarder et a espéré pendant quelque temps pouvoir l'éviter. Il n'a rien épargné pour atteindre ce résultat,

hors le sacrifice d'un système dont les effets allaient devenir décisifs. Quand tout espoir de maintenir de bons rapports avec la Russie se fut dissipé, l'Empereur a voulu disposer de toutes ses forces pour frapper à l'est un grand coup et revenir promptement en Espagne. Des désastres inouïs ont trompé les calculs les plus savamment et les plus prudemment combinés. Une heureuse issue des affaires d'Espagne allait rendre Napoléon maître de la Péninsule et libre de ses mouvements. Le gouvernement anglais le sentait, l'hésitation ne lui était pas permise; il était donc de toute nécessité pour l'Angleterre de lancer son puissant adversaire dans une lutte nouvelle et avec tous les embarras inhérents à sa position.

Napoléon se trouva donc engagé, malgré lui, dans une expédition gigantesque et qu'il aurait voulu différer, parce qu'il l'eût alors accomplie avec des chances plus favorables si elle eût encore été nécessaire. Il ne pouvait se dissimuler que la tendance immuable des Russes, depuis Pierre le Grand, est d'échanger leur climat glacé contre un ciel plus doux et leurs steppes arides contre les riches et fertiles provinces du centre de l'Europe. Refouler les Russes dans l'ancienne Moscovie et relever le trône de Pologne pour servir de frontière aux Etats de l'Allemagne et de boulevard à l'Empire contre leurs envahissements, tel était le but secret de Napoléon, résultat dont la réalisation devait être le corollaire et le complément du succès du système continental. C'est pour assurer

la réussite de cette colossale entreprise que Napoléon parvint à réunir, sous les bannières françaises, toute l'Europe méridionale. Malheureusement c'est dans tant d'alliances précaires qu'était pour lui le péril, et c'est en s'appuyant sur elles qu'il a consommé sa ruine. Il s'est reproché cette faute qu'il a appelée lui-même grossière. Il lui fallait en effet vaincre absolument toujours et partout, et le jour d'un échec devait transformer en ennemis acharnés des alliés que la victoire seule retenait sous ses drapeaux.

L'état des affaires en Espagne avait empiré. La conquête de l'Andalousie par les armées françaises avait obligé la junte de Séville à se réfugier à Cadix. C'était, semble-t-il, le moment de pousser vigoureusement la guerre sur ce point, et de profiter des éléments de discorde qui divisaient les conseils des insurgés espagnols. Une régence provisoire, composée de cinq membres, remplaça la junte de Séville et organisa des moyens de défense contre lesquels échouèrent les efforts des troupes françaises. Les moyens conciliatoires tentés par le roi Joseph n'eurent pas un meilleur succès, de sorte que Cadix ce port de guerre important, clé des provinces de tout le midi de l'Espagne, devint le foyer de la résistance de la Péninsule.

Du côté du Portugal le maréchal Masséna, retenu pendant un mois devant les lignes de Torrès-Vedras, se vit forcé par la famine, par les maladies et par les combats journaliers qui décimaient son armée en la

réduisant aux plus tristes extrémités, de se rapprocher de ses centres d'approvisionnement, de battre en retraite et finalement d'évacuer le Portugal. Il fut suivi dans sa retraite par le général anglais qui reprit Ciudad-Rodrigo et Badajoz. Les insurrections partielles se multiplièrent et les guérillas couvrirent tout le territoire de l'Espagne. Le rappel de la garde impériale et de plusieurs régiments, les bruits d'une rupture imminente entre la France et la Russie avaient relevé le courage des insurgés espagnols. La disette régnait à Madrid et dans les provinces à cause de la difficulté des communications. L'Empereur, avant de partir pour entreprendre la campagne de Russie, avait remis le commandement des troupes françaises en Espagne au roi Joseph. Napoléon avait rendu le maréchal Jourdan à son frère, avec lequel celui-ci s'accordait mieux qu'avec le maréchal Soult. Cet ensemble de faits montre combien l'Empereur devait sentir le besoin d'en finir avec la guerre d'Espagne. Un dernier mais bien faible espoir lui restait. Depuis 1809, l'Autriche entretenait à Londres un agent, le baron de Wessemberg, avec lequel il était possible de communiquer par Calais. Par son intermédiaire une tentative désespérée fut faite pour arriver à un accommodement qui était impossible. La proposition que fit transmettre, à Londres, Napoléon par cet agent avait pour objet principal l'évacuation du territoire espagnol par les armées française et anglaise, et l'indépendance de ce pays *sous la dynastie actuelle*.

La négociation fut très courte, car lord Castlereagh répondit que, si l'exclusion de Ferdinand VII et de ses héritiers était maintenue, les engagements pris par le gouvernement britannique ne lui permettaient pas d'accéder à la proposition du gouvernement français ; cette déclaration fort nette arrêta la négociation dès son début. Napoléon se crut malheureusement assez fort pour mener de front deux entreprises aussi gigantesques.

Des alliances avec l'Autriche et la Prusse devenaient nécessaires à la France avant de se mettre en campagne et de faire pénétrer ses armées en Russie. La Prusse, pressée entre deux colosses prêts à s'entrechoquer, avait fait des démarches infructueuses auprès du cabinet de Pétersbourg pour le détourner de la guerre. Désespérant de réussir à prévenir un conflit dans lequel, en restant neutre ou hostile à la France, la monarchie prussienne courait le risque de disparaître définitivement, le gouvernement prussien se décida à solliciter du cabinet français une alliance que le premier avait déclinée dans un temps où elle lui aurait été fort utile ; mais cette fois le gouvernement royal fit tous ses efforts pour obtenir sa conclusion. Bien que Napoléon ne pût avoir une confiance réelle dans un cabinet qui ne recherchait l'alliance française que dans l'impuissance où il était de nous combattre, un traité d'alliance, mais purement défensive, fut signé avec la Prusse le 24 février 1812. Le roi s'engageait à fournir à l'armée

française un contingent de 20,000 hommes. Un des articles secrets du traité portait un caractère de défiance qui, de la part de la France, était justifiée par la conduite que la Prusse avait tenue en 1806. Cette puissance, par une clause du traité, s'interdisait la faculté de faire aucune levée d'hommes ni aucun mouvement de troupes, sans s'être concertée avec la France.

Plus facile avec l'Autriche, l'Empereur conclut un traité avec elle le 14 mars de la même année. Le contingent de la monarchie autrichienne était fixé à 30,000 hommes. Un des articles secrets stipulait que si, par suite de la guerre, le royaume de Pologne venait à être rétabli, il entrait dans les convenances de l'Autriche de céder une partie de la Gallicie pour être réunie à ce royaume, en échange des provinces illyriennes dont la France consentait dès à présent à faire l'abandon à titre de compensation. Dans le cas d'une heureuse issue de la guerre, la France promettait aussi de procurer à l'Autriche des indemnités et des augmentations de territoire qui, non seulement compenseraient les charges de sa coopération dans cette guerre, mais encore seraient « un monument de « l'union intime et durable qui existait entre les deux « souverains ».

On négociait en même temps avec la Suède qui, par sa position géographique, en menaçant la Russie d'une diversion redoutable, couvrait la gauche de notre armée. Mais ces négociations étaient de la part

du cabinet de Stockholm dénuées de toute bonne foi. Et, pour en donner tout de suite une preuve, je dirai que tandis que le prince royal nous marchandait son concours contre la Russie (29 mai 1812), il avait signé plus de deux mois auparavant (24 mars) un traité d'alliance avec cette dernière puissance. Le cabinet suédois avait été souvent averti que, si la Poméranie continuait à servir d'entrepôt au commerce anglais et de réceptacle aux libelles lancés contre la France, le gouvernement français se verrait dans la nécessité de faire occuper cette province. Aucune réponse satisfaisante à cet égard n'ayant été reçue, le prince d'Eckmühl, commandant les troupes françaises dans les villes hanséatiques, avait fait prendre possession de Stralsund, le 30 janvier, par une interprétation prématurée des instructions qui lui avaient été données contre le commerce britannique. Le maréchal Davout s'était trouvé autorisé à prendre cette mesure par suite du trafic continuel établi entre Stralsund et Héligoland, rocher voisin de la côte, qui était devenu le plus riche dépôt anglais de munitions, de marchandises, de libelles et le foyer d'actives intrigues. L'occupation de la Poméranie, prévue à Stockholm, était considérée comme inévitable ; on y en fit cependant beaucoup d'éclat. Le prince royal, qui dès cette époque était déjà en pourparlers très avancés avec la Russie, offrit de les rompre à une condition qu'il devait savoir inacceptable. Il demandait que la France lui garantît l'acquisition de la Norwège

en dépouillant le Danemark, notre plus fidèle allié, dont nous avions garanti les possessions. L'empereur Alexandre, pour attacher la Suède à la coalition, avait promis au prince royal de lui livrer la Norwège en compensation de la réunion de la Finlande à la Russie. L'Angleterre, constante dans sa haine contre le Danemark à cause de la fidélité de cet Etat à l'alliance française, non contente de ratifier cette promesse, s'était en outre engagée à aider la Suède à conquérir la Norwège.

La persévérance du prince royal dans ses prétentions sur ce dernier pays n'arrêta pas les démarches tentées par Napoléon auprès du cabinet de Stockholm. Il mit en œuvre tous les moyens d'arriver au cœur de Bernadotte et de le rappeler au sentiment du devoir et de ses véritables intérêts. L'Empereur fit même intervenir à cet effet, auprès de son mari, la princesse royale qui se trouvait alors à Paris. On a reproché à Napoléon d'avoir laissé sans réponse, pendant plusieurs semaines, les lettres que lui adressait le prince royal. Les communications de l'Empereur avec le gouvernement suédois se sont peut être fait attendre dans le commencement, mais elles ont été sans cesse calmes, dignes et empreintes d'un esprit de conciliation qui dément le reproche de hauteur et d'aigreur qu'on a voulu diriger contre elles. On en trouvera la preuve dans les notes échangées entre les deux gouvernements, notes qui ont été publiées après 1815.

Napoléon offrait de s'engager à ne point faire la paix

avant d'avoir obtenu la restitution de la Finlande à la Suède. Si le prince royal, ayant d'autres visées, ne pouvait accepter cette proposition, rien ne l'empêchait en tout cas de rester neutre. L'honneur, la constance des bons sentiments de la France pour la Suède, la reconnaissance due par Bernadotte à sa première patrie — reconnaissance que rien ne rendait incompatible avec ses nouveaux devoirs — tout son passé enfin lui imposait au moins la neutralité, mais ses sentiments haineux l'emportèrent. Bernadotte ne se contenta pas de se déclarer contre la France ; il fit plus, il alla chercher au fond de l'Amérique un complice de sa défection, le général Moreau, et se fit céder non seulement la Norwège mais même la Guadeloupe dont la France n'obtint la restitution qu'en 1814.

Je parle ici pour la dernière fois des relations de l'Empire avec le prince royal de Suède, bien que ces négociations déloyales — car elles méritent ce nom — aient continué jusqu'au mois de juin 1814. On connaît le mot sanglant de Napoléon sur Bernadotte : « Pour prendre femme on n'est pas tenu de renier sa « mère, mais encore moins de vouloir lui percer le « cœur ! »

La défection de la Turquie fut motivée par la croyance inspirée au Divan que la France abandonnait son alliance pour celle de la Russie et par l'absence, dans cette occasion décisive, de notre ambassadeur auprès de la Sublime Porte. Dès le mois de janvier 1812, un homme éminemment français, qui avait

conservé de ses missions en Turquie des relations auxquelles il devait de fidèles informations, M. le chevalier Amédée Jaubert, — alarmé des avertissements que ses correspondances particulières avec Constantinople lui donnaient de l'influence toujours croissante exercée sur le Divan par les Russes, — prit sur lui d'aller en donner communication au ministre des relations extérieures. Ce ministre, frappé d'un état de choses dont sa correspondance ne lui avait pas révélé la gravité, prit à ce sujet les ordres de l'Empereur. Une prévoyance qui était rarement en défaut avait fait comprendre à Napoléon la nécessité d'avoir, à Constantinople, un ambassadeur dont la parole aurait plus de poids que celle d'un simple chargé d'affaires. Il nomma donc sur-le-champ à cette ambassade le général Andréossy. Cet envoyé partit pour Laybach où il s'arrêta, attendant qu'on lui transmît les présents d'usage dont il devait être porteur et sans lesquels il ne voulait pas aborder les autorités turques. Pendant ce temps, l'habile diplomatie moscovite ne demeurait pas inactive ; les intrigues et la corruption avaient gagné du terrain et fait des progrès que l'autorité d'un ambassadeur de France aurait vraisemblablement arrêtés. L'Empereur, depuis le mois de juin, ne cessait de recommander qu'on donnât, par tous les moyens, à Constantinople, l'avis de sa marche contre les Russes pour soutenir la foi chancelante du Divan. Je ne déciderai pas la question de savoir à quelle cause

le séjour prolongé du général Andréossy à Laybach doit être attribué. L'ambassadeur en partit enfin et fit la plus grande diligence ; mais, quoiqu'il eût accompli une partie du voyage à franc étrier, il ne put arriver à Thérapia que le 25 juillet. Une prétendue lettre de Napoléon à l'empereur Alexandre, proposant pour premier article de la paix le partage de la Turquie, fut mise sous les yeux du grand vizir. Joseph Fonton, drogman stipendié de l'Angleterre, consulté par Ghalib-Effendi, attesta l'authenticité de cette pièce. Le fait de la présence du général Narbonne à Vilna acheva de déterminer la conviction du ministre ottoman et celle du Grand-Seigneur, qui avait refusé jusque-là de ratifier le traité dont les préliminaires — signés par les plénipotentiaires de la Porte et de la Russie à Bucharest le 25 mai — étaient arrivés le 6 juin à Constantinople. Ce ne fut que le 14 juillet suivant que le Sultan se décida à ratifier un traité qui nous devint si fatal. L'erreur ou la trahison du grand vizir qui nous avait été si préjudiciable fut punie, mais non réparée, par la perte de sa tête et de celle des agents infidèles qui l'avaient conseillé. L'ambassadeur Andréossy n'arriva à Constantinople que dix jours après.

Dans le courant du mois de mars 1812, l'Empereur, faisant violence au sentiment de répulsion que lui avait inspiré l'esprit d'intrigue de M. de Talleyrand, eut l'idée de l'envoyer à Varsovie ; il s'ouvrit à lui confidentiellement de ce projet en lui recommandant

de ne pas en parler. Peu de temps après cette ouverture, Napoléon apprend qu'on achète à Vienne des ducats pour le compte de son ministre, et que le secret de sa mission y a transpiré. L'Empereur, mécontent de voir son projet ébruité, et interprétant cet arrangement domestique comme une preuve de collusion et comme un agiotage sur les fonds publics de Vienne, renonça au choix qu'il avait fait et nomma à la place du prince de Bénévent l'abbé de Pradt qui l'avait suivi à Dresde.

L'Empereur désira vivement que le contingent fourni par l'Autriche fût commandé par le prince Schwarzenberg qui était ambassadeur à Paris depuis 1809; il demanda à cet effet pour lui le grade de feldmaréchal. Comme le prince était un des plus jeunes généraux de cavalerie en activité et l'avant-dernier dans l'ordre des promotions, cette demande fut éludée; il s'ensuivit entre les deux empereurs une correspondance particulière. L'empereur d'Autriche, après avoir allégué la rigueur des règlements militaires, céda pour être agréable à Napoléon, en ayant soin de faire connaître que la nomination du prince Charles Schwarzenberg n'était due qu'à sa déférence pour la recommandation de son gendre l'empereur des Français.

La réponse aux paroles de conciliation dont l'Empereur avait chargé le colonel Czernitcheff d'être porteur — au moment où cet officier quittait Paris pour Pétersbourg — n'arriva que six semaines après

aux Tuileries. C'était l'ultimatum de la Russie. En voici les conditions : l'empereur Alexandre imposait à l'empereur Napoléon, comme obligation préalable à toute négociation, l'évacuation par les troupes françaises de tous les Etats prussiens et de la Poméranie suédoise, c'est-à-dire l'ouverture des places de l'Oder et de Dantzig à l'invasion russe. Ces conditions remplies, la Russie consentirait à traiter sur des bases qui ne mettraient point obstacle à l'admission des neutres dans les ports russes, promettant de ne point aggraver les mesures prohibitives que le gouvernement russe avait cru devoir décréter pour l'avantage de son commerce; le cabinet de Pétersbourg se déclarait prêt à conclure un arrangement en faveur de la Suède; enfin à accepter, en retour de la cession du duché d'Oldenbourg, quelque compensation équivalente. Cette notification, offensante dans la forme encore plus que dans le fond, parut à Napoléon tellement étrange qu'il soupçonna qu'elle devait être l'effet d'une intrigue semblable à celle qui venait de faire exiler le conseiller intime Speranski. L'injonction d'évacuer l'Allemagne, sans un traité précédemment intervenu pour stipuler les termes de cette évacuation, blessa profondément la fierté de l'Empereur. Ce n'était pas vouloir sincèrement la paix que de mettre à pareille épreuve le caractère et la dignité d'un souverain tel que Napoléon! En 1806, le roi de Prusse s'était oublié jusqu'à lui notifier une sommation analogue. Jamais Napoléon, dans le cours de ses brillantes

victoires, n'a eu la pensée de faire à ses adversaires une sommation aussi injurieuse...

Une note rédigée dans le sens des propositions dont nous avons parlé fut remise, à Paris, par le prince Kurakin, ambassadeur de Russie, au duc de Bassano, ministre des relations extérieures, qui éluda toute discussion sur ces bases. Le prince Kurakin demanda une audience à l'Empereur, audience qu'on ne pouvait se dispenser de lui accorder. L'Empereur y dissimula son ressentiment. Il attribuait, disait-il, les communications faites par l'ambassadeur à quelque malentendu qu'il désirait éclaircir avant d'entrer en explication, et ajouta qu'il se réservait d'en écrire à l'empereur de Russie. Napoléon fit en effet partir sur-le-champ pour Pétersbourg le comte Narbonne, avec la mission de chercher à pénétrer le mystère des procédés du Czar et de découvrir s'il ne restait pas quelque moyen de s'entendre avec la Russie. A Paris, le prince Kurakin pressait l'adoption de ses propositions et demandait ses passeports en cas de refus ; mais il ne recevait de M. de Bassano que des réponses évasives. Sur ces entrefaites, l'Empereur partait pour Dresde où le duc de Bassano le suivit quelques jours plus tard. Quant au prince Kurakin, il se retira à la campagne pour y attendre ses passeports qui ne lui furent pas envoyés afin de ne point rompre toute communication avec la Russie.

Il ne restait plus à Napoléon qu'à confier le sort de cette grande entreprise à la plus belle armée qu'il

eût jamais mise en campagne. Voulant disposer de toutes ses forces pour frapper un grand coup et revenir promptement en Espagne (où il a tenu pendant deux ans un détachement de sa maison avec le chambellan Brigode, des écuyers, des brigades de chevaux, des mulets de bât et tout un service de campagne), il attendit le moment de commencer la guerre, à laquelle on l'avait contraint, avec confiance dans sa force et dans son droit ; il ne perdit cependant pas encore tout espoir de l'éviter, et, jusqu'au passage du Niemen, il voulut se flatter que quelque arrangement était toujours possible. L'Empereur profita de toutes les occasions pour arriver au cœur du czar Alexandre. Il aimait véritablement ce prince et avait, dans les sentiments personnels de celui-ci, une confiance que l'événement ne justifiait guère ; il était persuadé qu'une heure d'entretien en tête à tête arrangerait tout. Plus tard, dans la plus grande chaleur des hostilités et quand les chances de la guerre ne lui étaient pas encore défavorables, Napoléon fit écrire à Alexandre. Il lui écrivait lui-même par toutes les voies, soit à l'occasion du passage des parlementaires que l'échange de quelques généraux russes prisonniers amenait à son quartier général, soit dans d'autres circonstances, quand il s'agissait, par exemple, d'atténuer les maux causés par la barbarie avec laquelle les Russes se conduisaient dans cette guerre si meurtrière.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Crise financière de 1806. — Opérations d'Ouvrard et des banquiers réunis. — Indignation de l'Empereur contre les faiseurs d'affaires. — Confiance d'Ouvrard. — Mesures prises pour faire rentrer les avances du trésor. — Disgrâce de M. Barbé-Marbois. — M. Mollien le remplace. — Sur M. Dufresne, directeur du Trésor antérieurement à M. de Marbois. — Punition du secrétaire général. — Exil de quelques royalistes. — Mmes de Chevreuse, de Staël et Récamier. — Détails à leur sujet. — Dix années d'exil. — Système de fusion et de conciliation. — Mort de M. Pitt. — Mariage du prince de Bade avec Stéphanie de Beauharnais. — Malveillance de la cour de Bade. — Elévation rapide de cette maison. — Singuliers bruits répandus à l'occasion du fils du prince de Bade. — Décision de l'Empereur en faveur de la princesse. — Royaumes, principautés et duchés créés. — Système de l'Empire français. — Le prince Louis Bonaparte, roi de Hollande. — Dissolution de l'Empire germanique. — Confédération du Rhin. — L'empereur d'Allemagne renonce à son titre. — Projet non réalisé d'une confédération du nord de l'Allemagne sous la protection de la Prusse. — Sollicitude de l'Empereur pour la liberté individuelle. — Décision de l'Empereur sur les arcs de triomphe. — Travaux d'amélioration et d'embellissement dans Paris et dans les départements. — Napoléon heureux de la satisfaction générale. — Sa visite au château de Grignon. — Vie privée de Napoléon. — Sa constitution physique. — Sa maladie en 1801. — Susceptibilité de ses organes. — Sa toilette. — La simplicité de

ses vêtements. — Bonaparte lieutenant d'artillerie. — Lever impérial. — Ses repas. — Revue des ouvrages nouveaux. — Sa bibliothèque de campagne. — Entrées. — Couchers. — Spectacles. — Chasses. — Administration de la maison impériale. — Budget de la liste civile. — M. de Talleyrand. — Création de deux places de secrétaire du cabinet. — Indisposition de trois jours. — Dictée de l'Empereur. — J'obtiens un collaborateur. — Décret portant organisation du cabinet. — Pension accordée à trois auteurs du Vaudeville. — Poète délivré d'une moitié de flétrissure. — Visite à la fabrique de toiles peintes de Jouy. — Dispositions pour le retour en France de la grande armée. — Libelles diffamatoires répandus en Allemagne. — Jugement et condamnation du libraire Palm. — Négociation infructueuse avec la Prusse. — Circonstance qui amena des communications pacifiques avec le nouveau ministre anglais, M. Fox. — Traité non ratifié avec M. d'Oubril agent russe. — La mort de M. Fox rompt les négociations. — Délire belliqueux à Berlin. — Notes de M. de Knobelsdorf. — Rupture avec la Prusse. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Campagne de Prusse. — Batailles d'Iéna et d'Auerstaedt. — Lettre de l'Empereur au roi de Prusse. — Anéantissement des armées prussiennes. — Les prisonniers saxons renvoyés à leur souverain. — Le roi de Prusse court le danger d'être pris. — Passage de l'Empereur à Weymar. — Sévérité de l'Empereur envers le duc de Brunswick. — Colonne de Rosbach. — Séjours à Potsdam et à Charlottenbourg. — Détails. — Entrée à Berlin. — Clémence de l'Empereur envers le prince d'Hatzfeld. — Décret sur le blocus continental. — Résultats des batailles d'Iéna et d'Auerstaedt. — Reddition de Magdebourg. — Campagne du prince Jérôme en Silésie. — Drapeaux prussiens envoyés au roi de Wurtemberg. — Ressentiment de l'Empereur contre les provocateurs de la guerre. — Egards témoignés aux membres de la famille royale restés à Berlin. — Suspension d'armes non ratifiée par le roi de Prusse. — Entrée de l'armée française en Pologne. — Enthousiasme des Polonais. — Séjour de l'Empereur à Posen. — Traité avec le roi de Saxe. — Monument de la Madeleine. — Entrée à Varsovie. — Combats de Pultusk et de Golymin. — Courage et gaieté du soldat français. — Retour à Varsovie. — Le baron de Vincent. — Vieillard de cent dix-sept ans. — Nouvelle des dispositions malveillantes de l'Autriche. — Bataille d'Eylau. — Charge audacieuse de cavalerie. — Lettre de l'Empereur au général d'Hautpoul. — Statue en bronze élevée à la mémoire de ce général. — Le maréchal Augereau malade. — *Te Deum* chanté à Pétersbourg. — Bataille d'Ostrolenka. — Séjour de l'Empereur à Eylau. — Son offre au roi de Prusse de conclure avec lui une paix séparée. — Premier quartier d'hiver à Osterode. — Multiplicité des ordres qu'y donne l'Empereur. — Second quartier au château de Finckenstein. . . 1

CHAPITRE II

Beaux résultats de l'ambassade du général Sébastiani à Constantinople. — Décision sur le monument dédié à la grande armée. — Réception des ambassadeurs de Perse et de Turquie. — L'ambassadeur accompagne l'Empereur dans une grande revue. — Histoire persane d'Alexandre le Grand. — Traité avec la Perse. — Le général Gardanne ambassadeur en Perse. — Insuccès de la négociation entamée avec l'ambassadeur turc. — Armistice avec la Suède. — Siège et prise de Dantzig. — Le maréchal Lefebvre duc de Dantzig. — Négociations avec les alliés sans résultat. — Attaque des Russes. — Victoire d'Heilsberg et de Friedland. — Tilsitt. — Entrevue des deux empereurs avec le roi de Prusse. — Séjour à Tilsitt. — Vie familière et intimité des deux empereurs. — La reine de Prusse à Tilsitt. — Projets de partage de la Turquie. — Traités de Tilsitt, articles patents et secrets. — Création du royaume de Westphalie et du grand-duché de Varsovie. — Constitution. — Projet d'échange de la Silésie contre la Gallicie autrichienne. — Cause de l'abandon de ce projet. — Sur l'alliance de Tilsitt. — Bombardement de Copenhague. — Indignation générale en Europe. — Soupçons d'abus de confiance, élevés contre l'entourage de M. de Talleyrand. — Mort du prince royal de Hollande. — Mort tragique du sultan Selim. — Départ de Tilsitt des souverains. — Leurs adieux. — Séjour de Napoléon à Kœnigsberg et à Dresde. — Envoi du général Savary à Pétersbourg. — Arrivée de l'Empereur à Saint-Cloud. — Allégresse générale. — Organisation du royaume de Westphalie. — Tableaux provenant de la galerie de Cassel. — Constitution libérale. — Entrevue du prince Jérôme et de la princesse de Wurtemberg au château du Raincy. — Mariage civil et religieux. — Séjour de trois mois du roi et de la reine à Paris. — Changement dans le ministère. — M. de Talleyrand vice-grand électeur. — Il quitte le ministère des relations extérieures. — Suppression du tribunat. — L'examen des lois attribué à des commissions. — Rétablissement de la cour des comptes. — Nouveaux armements contre l'Angleterre. — Armée d'observation destinée à contraindre le Portugal à accéder aux conventions de Tilsitt. — Travail actif du cabinet. — Confiance générale. — Ouverture de la session du corps législatif par l'Empereur. — Institution d'une noblesse héréditaire. — Gratifications distribuées entre les chefs de l'armée. — Domaine extraordinaire. — Vues de l'Empereur pour mon avenir. — Séjour à Fontainebleau. — Armée en marche sur le Portugal. — Conventions entre la France et l'Espagne. — Convention avec le Danemark. — Lettres du roi Charles IV et du prince des Asturies à l'Empereur. —

Longs entretiens à ce sujet avec le prince de Bénévent. — Mme de Bonchamps. — Le général Ordener premier écuyer de l'Impératrice. — Voyage en Italie. — Passage du Mont-Cenis. — Fêtes données à Milan. — Le prince Eugène déclaré héritier présomptif de la couronne d'Italie. — Nouveaux décrets, en représailles du nouvel édit du conseil britannique. — Séjour à Venise. — Fêtes. — Entrevue de Napoléon et de Lucien Bonaparte à Mantoue. — La fille aînée de Lucien envoyée à Paris. — Vues de l'Empereur sur cette enfant. — Mécontentement de l'Empereur qui la renvoie à son père. — Séjour à Alexandrie. — Retour à Paris. — Grand Sanhédrin. — Comptes rendus par les différentes classes de l'Institut. — Nouvelles lettres du roi d'Espagne. — Procès fait au prince des Asturies. — Dégénération de l'Espagne. — Elle n'inspire aucune confiance à l'Empereur. — Il songe à prendre des sûretés contre cet allié douteux. — Marche des armées françaises à travers l'Espagne. — Leur direction sur Madrid. — La révolution d'Aranjuez contre le prince de la Paix. — Abdication de Charles IV. — Missions de M. de Tournon et du général Savary à Madrid. — Lettre de l'Empereur au grand-duc de Berg. — Remarque sur cette lettre. — Entrée du Grand-Duc à Madrid. — Entrée solennelle du prince Ferdinand le lendemain. — Protestation de Charles IV contre son abdication. — Enthousiasme populaire. — Dernière conférence à Paris sur les affaires d'Espagne. — Ouverture de l'Empereur au roi de Hollande. — Départ de l'Empereur pour Bayonne. — Le château de Marrac. — Le prince des Asturies se décide à venir à Bayonne. — Il s'arrête à Vittoria. — Une lettre de l'Empereur le porte à continuer son voyage. — Son arrivée à Bayonne. — L'Empereur lui fait la première visite; il l'invite à dîner. — Opinion qu'il prend de sa fausseté et de la médiocrité de son entourage. — Il s'ouvre sur ses projets au chanoine Escoïquitz. — Protestation de Ferdinand. — Arrivée des vieux souverains à Bayonne. — Leur indignation contre leur fils. — Charles IV le somme de résigner la couronne. — Réponse de Ferdinand. — Fermentation excitée à Madrid par sa correspondance. — Journée du 2 mai. — Scène violente entre le roi et son fils. — Napoléon présent déclare qu'il ne reconnaît pour roi que Charles IV. — Refus du roi de reprendre la couronne. — Acte par lequel il la cède à l'Empereur. — Indemnités. — Réflexions sur les moyens employés. — Courrier expédié de Bayonne au roi Joseph. — Soins de l'Empereur pour préserver les colonies. — Convocation d'une junte à Bayonne. — Départ de Charles IV pour Fontainebleau et des princes espagnols pour Valançay. — Constitution de Bayonne. — Joseph roi d'Espagne. — Murat roi de Naples. — Départ de l'Empereur et de l'Impératrice. — Le général Dessolles à Auch. — Séjour à Toulouse et à Bordeaux. — L'Empereur apprend à Bordeaux la capitulation de Baïlen. — Son indignation et sa douleur. — Marescot. — Vedel. — Réponse au reproche de n'avoir pas fait juger les accusés. — Insurrection générale en Espagne. — Cruautés com-

mises. — L'Empereur reçu triomphalement dans la Vendée. — Retour à Saint-Cloud. 89

CHAPITRE III

Fête de l'Empereur. — Présents offerts par l'ambassadeur de Russie, et par l'ambassadeur persan. — Visite à l'atelier du peintre David. — Défection générale en Espagne. — Réception honorable faite par la Ville de Paris aux colonnes de la Grande Armée. — Entrevue d'Erfurth. Détails. — Fête donnée à Weymar. — Présentation à l'empereur Napoléon de Goëthe et de Wieland. — Le baron Vincent à Erfurth. — Convention entre les deux empereurs. — Adieux. — Le roi et la reine de Prusse visitent l'empereur Alexandre à son retour. — M. de Romantzow. — Débarquement de l'armée française de Portugal à Rochefort. — M. de Bourmont. — Bible de Belem. — Conduite que tient le prince de Bénévent à Erfurth. — Ses entretiens nocturnes avec l'empereur Alexandre. — Son intelligence avec l'Autriche. — Mariage de son neveu avec la princesse Dorothée de Courlande. — Raisons par lesquelles le prince de Bénévent justifie sa conduite à Erfurth. — Evasion du marquis de la Romana des îles du Danemark. — Son débarquement en Espagne. — Départ de l'Empereur pour l'armée. — Mon voyage de Marrac à Vittoria. — Occupation de Burgos. — Le château de Lerma. — Défilé de Soma-Sierra. — Arrivée devant Madrid. — Sommations. — Moines espagnols au bivouac. — Entrée de l'armée à Madrid. — Quartier général de l'Empereur à Chamartin. — Le roi Joseph y arrive. — Il s'établit au Pardo. — Correspondance de la reine de Naples trouvée à Chamartin. — Actes de sévérité et de clémence. — Répression du pillage. — Marche au-devant de l'armée anglaise. — Traversée du Guadarama. Séjour au couvent de Tordesillas. — Audience donnée à l'abbesse de ce couvent. — Son ingénuité. — Bienveillance de l'Empereur pour elle. — Réflexion de l'Empereur sur les couvents. — Nouvelle des armements de l'Autriche. — Retour à Valladolid. — Une députation de la ville de Madrid. — Envoi du maréchal Lannes au siège de Saragosse. — Portrait de saint Napoléon trouvé dans le couvent des dominicains. — Résultats de cette courte campagne. — Retour en grande hâte à Paris. — Le maréchal Berthier envoyé à l'armée. — Décret contre les Français servant à l'étranger. — Reproches violents faits au prince de Bénévent à l'issue d'un conseil privé. — Impassibilité de l'ex-ministre. — Son oubli apparent de l'humiliation qu'il avait subie. — Le duc de Gaëte. — M. de Montesquiou nommé grand chambellan. — Pensions accordées à des membres de l'ancienne famille régnante. — Exil de quelques personnes appartenant au faubourg Saint-Germain.

— La duchesse de Gesvres. — L'Empereur habite l'Elysée. — Reddition de Saragosse. — Notre-Dame del Pilar. — Tableau représentant l'Empereur dans son cabinet. — Nomination aux deux places vacantes de secrétaire du cabinet. — Note sur M. Mounier, l'un d'eux. — Organisation et personnel du bureau topographique. — L'armée autrichienne entre en Bavière sans déclaration de guerre — Départ de l'Empereur pour la campagne de 1809. — Fausse interprétation de ses ordres. — Début de la campagne. — Bataille d'Eckmulh. — L'Empereur blessé devant Ratisbonne. — Combat d'Abensberg. — Prise de Vienne. — Court séjour à Schœnbrunn. — L'île de Lobau. — Bataille d'Essling. — Mort du maréchal Lannes. — Regrets que sa perte cause à l'Empereur. — Retour à Schœnbrunn. — Réunion de l'armée dans l'île Lobau. — Le général autrichien Chasteler. — Les partisans Kats, Dornberg, Schill. — Irruption du duc de Brunswick-Œls en Westphalie. — Succès de l'armée d'Italie. — Sa jonction avec la Grande Armée. — Bataille de Raab. — Second passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Alerte. — Visite du champ de bataille. — Le colonel Oudet. — Macdonald, Oudinot et Marmont nommés maréchaux. — Armistice de Znaim. — Conférence d'Altenbourg, transférée à Vienne. — Tentative d'assassinat. — Paix de Vienne, articles patents et secrets. — Agrandissement du duché de Varsovie. — Lot accepté par la Russie. — Faiblesse numérique et conduite équivoque du contingent russe. — Duplicité du cabinet de Pétersbourg. — Députation de Hongrois. — Napoléon regrette d'avoir laissé l'Autriche trop forte. — Sollicitude de Napoléon pour ses soldats. — Condamnation d'agents militaires infidèles. — Expédition infructueuse des Anglais contre l'île de Walcheren. — Commandement de Bernadotte. — Démêlés de l'Empereur et du Pape. — Occupation des Marches et de Rome. — Enlèvement du Pape. — Création de nouvelles principautés et de nouveaux duchés. — Ordre des trois Toisons d'Or. — Erection d'un obélisque sur le terre-plein du Pont-Neuf. — Surprise de lettres. — Refus de grâce. — Pénurie des Viennois soulagée par l'Empereur. — Crescentini et Talma. — Le docteur Corvisart à Vienne. — Destruction des remparts de cette capitale. — L'Empereur attend à Nymphenbourg la ratification du traité de paix. — Retour en France. — Arrivée à Fontainebleau. — Cour nombreuse. — Intrigues de la reine d'Etrurie à Nice. — Elle est envoyée dans un couvent à Rome. — Mauvais état des affaires d'Espagne. — Succès du général Suchet en Aragon. — L'Empereur félicité par Ferdinand sur les victoires remportées en Espagne. 189

CHAPITRE IV

Pensée de divorce. — Arguments en faveur d'un nouveau mariage. — Incartade de Fouché. — Démarche secrète auprès de l'empereur Alexandre. — Trois alliances sont mises en délibération. — Anxiété de l'impératrice Joséphine. — La glace est rompue. — Sentiments généreux de Napoléon pour Joséphine. — Portrait de cette princesse. — Noble conduite de ses enfants. — Causes de nullité du premier mariage de Napoléon. — Un sénatus-consulte annule l'acte civil ; l'officialité de Paris rompt le lien religieux. — Scène d'adieux. — L'Empereur à Trianon. — Sa visite à la Malmaison. — Son retour à Paris. — Hésitation prolongée de la Russie. — L'ambassadeur d'Autriche est sondé indirectement. — Proposition de l'Autriche acceptée. — Choix de l'archiduchesse Marie-Louise. — Signature de l'acte des fiançailles. — Les quatre femmes de l'empereur François. — Education des princesses autrichiennes. — Premier mouvement de Marie-Louise à la proposition de mariage. — Haine de ses frères et sœurs pour le nom de Napoléon. — Séjour de trois mois à Paris. — Ses occupations et ses distractions. — Les souverains alliés mandés à Paris. — Le roi Louis de Hollande hésite à s'y rendre. — Etablissement des prisons d'Etat. — La Sahla. — Réunion de Rome à l'Empire. — Aménités des journaux anglais. — Napoléon observateur des convenances. — Sa lettre autographe à l'empereur d'Autriche. — Visite du roi et de la reine de Bavière aux Tuileries. — Dispositions diverses prescrites par l'Empereur pour son mariage. — Envoi du prince de Wagram à Vienne. — Sa réception. — Mariage civil et religieux. — Banquet. — Distinction inusitée avec laquelle l'ambassadeur est traité. — Soin que prend Napoléon de la dignité de la France. — Départ de Vienne de la nouvelle Impératrice. — Regrets des Viennois. — Emotion populaire. — Plaintes de l'empereur Napoléon. — Mesures contre les Français devenus Autrichiens. — Le mariage ne rétablit pas l'harmonie entre les deux Etats. — Oligarchie autrichienne. — Coup d'œil rétrospectif sur la guerre qui a précédé le mariage. — Politique secrète du cabinet de Vienne. — Projets de la coalition. — Confiance de Napoléon dans sa puissance. — Pozzo di Borgo. — Détails à son sujet. — Protection que lui accorde le marquis de Wellesley. — Arrivée de l'Impératrice à Strasbourg. — L'Empereur va l'attendre à Compiègne. — Correspondances des deux époux. — L'habit de fantaisie. — Préparatifs de la réception de l'Impératrice à Soissons. — Le cérémonial arrêté n'est pas observé. — Arrivée à Compiègne. — Présentations. — Portrait de Marie-Louise. — Départ pour Saint-Cloud. — Décision de l'Empereur sur la couronne du sacre. — Mariage civil à Saint-Cloud. — Réjouissances publi-

ques. — Entrée solennelle à Paris. — Affluence extraordinaire. — Mariage religieux. — Absence de quelques cardinaux remarquée à la cérémonie. — Magnificence des fêtes. — Présents de la ville de Paris. — La dot de Marie-Louise versée au trésor public. — Retour à Compiègne. — Composition de la maison de l'Impératrice. — La dame d'honneur et la dame d'atours. — Dames d'annonce. — Cassette de l'Impératrice. — Empressement des poètes à célébrer le mariage. — Fête donnée à Valançay par les princes espagnols. — Le baron de Kolli au château de Valançay. — Amélioration de l'état des affaires d'Espagne. — Projet de voyage en Belgique et sur la frontière de la Hollande. — Motifs de ce voyage. — Napoléon se plaint des Hollandais. — Négociation diplomatique infructueuse. — Discussions entre l'Empereur et le roi de Hollande. — Occupation de Berg-op-Zoom et de Bréda. — Cession de la frontière de Hollande. — Lettre de l'Empereur au roi Louis. — Départ de Compiègne. — Visite du canal de Saint-Quentin. — Séjour à Anvers. — Accueil empressé que reçoit l'Impératrice. — Excursion dans les îles de la Zélande. — Séjour au château de Laecken. — Retour à Saint-Cloud par les villes du Nord et du littoral de l'Océan et par Rouen. — Satisfaction que l'Empereur éprouve de ce voyage. — Une partie de sa famille, le grand-duc de Wurtzbourg et les ministres autrichiens l'accompagnaient. — Fêtes données à Paris. — Bal du prince Schwarzenberg. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison, à Navarre et aux eaux d'Aix en Savoie. — Lucien demande à se retirer en Amérique. — Canova, de nouveau à Paris, est chargé de faire la statue de l'impératrice. — Libéralité de l'Empereur envers les Académies de Rome et de Florence. — Disparition de M. Bathurst. — Intérêt que l'Empereur témoigne à sa veuve et à des sujets anglais. — Refus des offres de services faites par le prince de Bénévent. — Retour du roi Louis et de la reine en Hollande. — Anecdote. — Abdication et fuite du roi Louis. — Il se retire à Tœplitz. — Plaintes amères de l'Empereur à cette occasion. — Mission de M. Decazes. — Instructions données à M. Otto. — Réunion de la Hollande à l'Empire. — Le prince héréditaire rappelé en France. — Paroles que lui adresse l'Empereur. — L'architrésorier gouverneur général de la Hollande. — Le roi Louis se retire à Gratz. 281

CHAPITRE V

Le duc de Schlewig-Augustenbourg élu prince royal de Suède. — Sa mort. — Troubles à cette occasion. — Quelques officiers suédois offrent à Bernadotte de remplacer ce prince. — Préférence donnée par l'Empereur au prince Eugène qui refuse. — Assentiment donné

à l'élection de Bernadotte. — Revue rétrospective de la carrière politique de ce maréchal. — Disgrâce de Fouché. — Son refus de restituer les papiers de son ministère. — Le général Savary ministre de la police. — Anecdote. — Le général Foy envoyé par le maréchal Masséna à l'Empereur. — Détails sur ce général. — Son *Histoire de la guerre de la Péninsule.* — Rupture des négociations de Morlaix pour l'échange des prisonniers. — Principaux événements de l'année 1810.— Réunion des villes hanséatiques du Mecklembourg et de l'Oldenbourg. — Mésaventure arrivée au prince de Bénévent. — Fortunes singulières.— Favorites du pacha de Jérusalem, de l'empereur du Maroc, nées françaises. — Roustan. — Sa mère.— Revue des notes de la police.—Ordre donné pour le rappel des royalistes qui y sont portés. — Exil de M^mes^ de Chevreuse, de Stael et Récamier, maintenu.— Bienveillance de Napoléon pour ses serviteurs. — Sa générosité.— Carnot. — Sa lettre. — Chénier.— Pougens. — Pension accordée à Palissot. — Napoléon susceptible d'amitié — Le maréchal Marmont. — Le prince de Neufchatel. — M. de Lascases. — Sur le manuscrit de Sainte-Hélène. — Le prince de Bénévent. — M^me^ Grant. — Achat de l'hôtel de Monaco. — Amitié de Napoléon pour Alexandre. — Suppression du chiffre de ce prince sur le bas-relief de la colonne de la place Vendôme. — Séances au Conseil d'État. — Circulation clandestine de la bulle d'excommunication. — Adresse du chapitre métropolitain à l'Empereur. — Concile national à Paris. — Détails.— Déclaration du clergé de France rédigée par Bossuet.—Décision du concile.— Opposition factieuse de quelques évêques français. — Politique de l'Empereur à l'égard de la cour de Rome.— Ordre sévère introduit dans les finances. — Cause de l'éloignement de l'Empereur pour les emprunts. — Prêts faits à des maisons de commerce et de banque. — Budget de l'Etat arrêté chaque mois par l'Empereur.— Encouragements donnés à l'industrie.— Prix d'un million promis à l'inventeur de la filature du lin. — Grossesse de l'Impératrice. — Envoi de M. de Mesgrigny à Vienne, à cette occasion. — Communication au Sénat. — M^me^ de Mailly traitée comme maréchale. — Présentation d'un produit de fabrique lyonnaise à l'Impératrice. — Création de la Société de charité maternelle. — M^me^ de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome. — Couches laborieuses. — Anxiété de Napoléon. — Alarme pour le nouveau-né. — Inquiétudes évanouies. — Cent un coups de canon. — Ivresse générale. — Mission donnée aux pages et aux officiers. — Ondoyement. — Ordres de France et d'Autriche déposés sur le berceau. — Réflexion à ce sujet. — Réception des grands corps de l'État. — Inconvénients de la familiarité. — Anecdote sur le général Lannes. — Le page Gudin.—Anecdote concernant une marchande de modes. Hommages poétiques. — Casimir Delavigne. — Lebrun. — Chant enfantin composé par M^me^ de Genlis. — Gérard, Prudhon. — Ambassade extraordinaire étrangère. — Le docteur Dubois magni-

fiquement récompensé. — Déclaration qu'il fait à Napoléon. — Relevailles de l'Impératrice. — Espérance d'une paix durable. — Voyage à Rambouillet. — Le roi d'Espagne vient y voir l'Empereur. — Objet de sa visite. 373

CHAPITRE VI

Voyage de Cherbourg. — Grands travaux entrepris dans ce port. — Empressement des populations de la Normandie. — Retour à Paris. — Baptême du roi de Rome. — Fêtes du baptême. — Fête donnée par la ville. — Le livre d'heures de Charlemagne. — Fêtes à Saint-Cloud et à Trianon. — Intérieur de l'Empereur et de l'Impératrice. — Leçons d'équitation. — Séjour à Compiègne. — Mort subite du général Ordener. — Tendresse de Napoléon pour son fils. — Il le garde quelquefois auprès de lui pendant son travail. — Il se prête à ses jeux. — Il l'envoie en cachette à l'Impératrice Joséphine. — La mère de Napoléon. — Affection réciproque. — Noble caractère qu'elle montre dans l'adversité. — Découverte d'une correspondance du roi de Naples qui décèle son ambition. — Mot de Napoléon à Fouché. — Refus de l'Empereur de rappeler les troupes françaises du royaume de Naples. — Les Français ne veulent pas se faire naturaliser napolitains. — Verte réprimande de l'Empereur au Roi. — Violent chagrin de ce prince. — La reine de Naples à Paris. — Réconciliation. — M. Daru, ministre secrétaire d'État. — Il y avait peu de sympathie entre Napoléon et lui. — M. de Bassano ministre des relations extérieures. — Dilapidations commises au Hanovre, dans les villes hanséatiques, à Erfurth. — Le prince d'Eckmuhl. — Le prince de Ponte Corvo. — Bourienne. — Voyage en Hollande, course et inspection dans les îles de Walcheren et de Cadzand. — Séjour à bord du *Charlemagne*. — Séjour à Anvers et à Utrecht. — Clergé janséniste dissident. — Leçon donnée à des généraux. — Entrée solennelle dans Amsterdam. — Visite de l'Impératrice aux villages de Broëck et de Saardam. — Cour nombreuse à Amsterdam. — Représentation donnée par les acteurs du Théâtre-Français. — Bons sentiments des Hollandais. — Sollicitude de l'Empereur pour leurs intérêts. — Visites aux principales villes et aux places fortes. — Retour à Saint-Cloud. — Réflexions sur la réunion d'États à l'Empire. — Correspondants de l'Empereur. — Barère. — Fiévée. — Desrenaudes. — M^me^ de Genlis. — Sa conduite avant et après la restauration. — Lemaire. — Montlosier. — Dampmartin. — Goldsmith. — Montgaillard. — De nouvelles faveurs me sont accordées. — La Russie se prépare à la guerre. — Rejet de toutes les propositions d'accommodement de Napoléon. — Rappel du duc de Vicence. — Le général

Lauriston le remplace. — Protestation contre l'occupation d'Oldenbourg. — Convention contre le rétablissement du royaume de Pologne. — Refus de Napoléon d'en accepter la ratification anticipée. — Offre d'y substituer une rédaction plus acceptable. — Persistance de l'empereur Alexandre dans sa rédaction. — Récapitulation des actes hostiles à la France qui ont précédé l'année 1811. — Efforts de Napoléon pour éclairer Alexandre. — Autres différends qui divisent les deux Etats. — La question polonaise inconciliable. — Rupture arrêtée dans le cabinet russe. — Mystère dont il enveloppe son armement. — Dénégations. — Ukase qui proscrit les produits de l'industrie française. — Projet d'agression ajourné. — Napoléon se met en mesure. — Réunion des villes hanséatiques à l'Empire. — Motifs et esprit de ces réunions. — Pensée du système continental. — Injustice des accusations intentées contre Napoléon. — Violation d'un engagement pris par l'empereur Alexandre à Tilsitt. — Efforts de Napoléon pour maintenir la paix. — Mission dont il charge le colonel Czernitcheff. — Séduction d'un employé des bureaux de la guerre. — Système des licences. — Intrigues anglaises à Pétersbourg et à Constantinople. — Disgrâce de Speranski. — Napoléon n'a qu'à perdre à faire la guerre. — Politique ambitieuse de la Russie. — Démarche infructueuse tentée auprès du cabinet de Londres. — Déclin des affaires d'Espagne. — La résistance du peuple espagnol nuit à l'Empereur dans l'opinion. — Traités conclus avec la Prusse et avec l'Autriche. — Négociation déloyale du cabinet suédois. — Condition inacceptable mise à son alliance. — Bernadotte fait venir Moreau d'Amérique. — Défection de la Turquie. — Intrigues anglaises et russes. — Retard fâcheux apporté au départ du général Andréossy pour Constantinople. — — Le traité de Bucharest signé, puis ratifié. — Punition tardive du grand vizir et de ses agents. — Projet d'envoyer le prince de Bénévent à Varsovie. — Napoléon demande le grade de feld-maréchal pour le prince Schwarzenberg. — Ultimatum de la Russie. — Discussion éludée sur la base de cet ultimatum. — Espérance de Napoléon de s'entendre avec Alexandre malgré la guerre. — La guerre inévitable. 451

TABLE

DES NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

A

Abrantès (le duc d'). Voir Junot.
Abrantès (la duchesse d'), 207, 208.
Albert de Saxe-Teschen (le duc), 317.
Albuféra (le duc d'). Voir Suchet.
Aldobrandini-Borghèse (le prince), 138.
Alexandre 1er (empereur de Russie), 19, 98, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 116, 117, 194, 195, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 259, 260, 261, 273, 285, 286, 297, 298, 324, 329, 385, 415, 416, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 514, 515, 516. 517, 518. 519, 520, 527, 530, 532, 534.
Alexandre le Grand, 37, 95, 106, 283.
Alexandre (le jésuite), 227.
Alissan de Chazet, 459, 483.
Alquier, 376.
André d'Arbelle, 491, 792.
Andréossy (le général), 80, 529, 530.
Angleterre (le roi d'), 310, 348.
Angoulême (la duchesse d'), 232.
Anne (la grande-duchesse), 285, 296, 505.
Annibal, 463.
Antoine (l'archiduc), 318.
Antonio (l'infant don), 170.
Antraigue (le comte d'), 379.
Amédée Jaubert, 92, 94, 529.
Amurath, 91.
Asker-Khan (l'ambassadeur de Perse), 191.
Astros (l'abbé d'), 417, 418.

Nota. — Tout ce qui concerne Napoléon Ier est groupé sous ce nom, qu'il s'agisse du général Bonaparte, du Premier Consul ou de l'Empereur. Tout ce qui a trait à la première femme de Napoléon Ier se trouve sous le nom de *Joséphine*. Il en est de même pour la seconde femme de l'Empereur, qu'il s'agisse de l'Archiduchesse d'Autriche ou de l'Impératrice : tout ce qui la regarde est porté au nom de *Marie-Louise* (l'impératrice.)

Asturies (le prince des). Voir Ferdinand (le prince royal d'Espagne).
Armfeldt, 518.
Augereau (le maréchal), 83.
Autriche (François Ier, empereur d'), 27, 196, 246, 247, 255, 262, 273, 275, 277, 299, 300, 313, 215,316,319, 320, 360, 430, 456.
Autriche (l'impératrice d'), 430.
Avaux (Mme d'), 11.

B

Bacler d'Albe (le général), 238.
Bade (la grande-duchesse de). Voir Beauharnais (la princesse *Stéphanie* de).
Bade (le grand-duc de), 19, 20, 27, 195.
Bade (le margrave Louis-Auguste-Guillaume de), 20.
Bade (le margrave Charles-Frédéric de), 21.
Bade (le prince de), 18, 19, 21.
Bade (le prince Charles-Louis-Frédéric de), 21.
Bade (le prince Léopold-Charles-Frédéric de), 21.
Bailli de Monthion, 163.
Balbi (Mme de), 181.
Ballouhey, 339.
Barante (de) 16.
Barante fils (de), 16.
Barbé-Marbois, 9, 10, 11, 126.
Barbier, 41, 42.
Barbier fils, 42.
Baring, 8.
Barral (l'évêque de Tours), 421,
Barré, 53.
Barrère, 490, 491, 492,
Bassano (le duc de), 50, 94, 272, 311, 388, 389, 470, 533.
Bathurst (lady), 364, 366.
Bathurst (Benjamin), 365, 366.
Bathurst (le comte), 366.
Bavière (le roi de), 27, 195, 224, 239, 278 305, 313, 314.
Bavière (le prince royal de), 239.
Bavière (la reine de), 313, 314.
Beauharnais (le prince *Eugène* de), 18, 21, 22, 135, 139, 181, 250, 251, 255, 288, 290, 291, 298, 300, 305, 360, 362, 377. 394.
Beauharnais (la reine *Hortense* de), 21, 25, 115, 232, 288, 290, 291, 295, 338, 362, 368, 371, 456, 481.
Beauharnais (*Joséphine* de). Voir *Joséphine* (l'impératrice).
Beauharnais (la princesse *Stéphanie* de), 20, 21, 22, 195.
Beauharnais (de), 135, 148.
Beauharnais (le comte *Claude* de), 138.
Beauvau (la princesse de), 130, 341.
Becquey-Beaupré, 10.
Bénévent (le prince de). Voir Talleyrand.
Benjamin Constant, 413.
Bérenger, 11.
Berg (le grand-duc de). Voir Murat (*Joachim*).
Berlier, 29, 30.
Bernadotte (le général), 24, 57, 65, 181, 209, 257, 263, 264, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 506, 526, 527, 528.
Bernadotte (Mme), 377, 527.
Bernard, 12, 13.
Berthault, 461.
Berthier (le maréchal), 24, 56, 57, 123, 180, 224, 227, 239, 257, 272, 305, 315, 316, 318, 319, 388, 410, 411, 436, 441.
Bertrand-Dufresne, 10
Bertrand (le général), 85.
Bessières (le maréchal), 33, 264, 305, 409.
Beugnot (le comte), 121, 339.

Bigot de Préameneu, 123.
Blake (le général) 210.
Blanchard (Mme), 458.
Blücher (le général), 68.
Boisnod, 16.
Bonaparte (la princesse Caroline), 215, 299, 305, 332, 334, 335, 360, 456, 469. 470.
Bonaparte (*Charlotte*), 143.
Bonaparte (la princesse *Elisa*), 338.
Bonaparte (le prince *Jérôme*), 74, 108, 118, 120, 121, 247, 248, 360, 394, 447.
Bonaparte (le prince *Joseph*), 11, 22, 138, 140, 141, 178, 179, 180, 182, 192, 193, 210, 212, 214, 329, 225, 280, 305, 345, 346, 379, 380, 447, 448, 449, 450, 456, 495, 522, 523.
Bonaparte (Mme la princesse *Joseph*), 338, 494, 495.
Bonaparte (le prince *Louis*), 22, 25, 26, 38, 115, 165, 180, 305, 306, 347, 348, 349, 350, 351, 368, 369, 370, 371, 485, 486.
Bonaparte (le prince *Lucien*), 138, 141, 142, 143, 144, 178, 362, 363.
Bonaparte (la princesse *Pauline*), 23, 332, 333, 338.
Bonaparte (Mme *Lucien*), 143.
Bonchamp (Mme de), 137.
Boscheron-Desportes, 10.
Bossuet, 419.
Boubers (Mme de), 372.
Boudet (le général), 243.
Bourbon (la duchesse de), 232.
Bourgoin (Mlle), 483.
Bourienne, 401, 474.
Bourmont (le général de), 205.
Boutourlin (le colonel), 324, 505, 515.
Bresson, 427.
Brigode. 534.
Bruno (le général), 372.
Brunswick (le duc de), 66, 68, 69, 76, 247.
Brunswick-Oels (le duc de), 247, 248, 249, 250, 325.

C

Cadore (le duc de). Voir Champagny (de).
Calmelet, 292.
Cambacérès (de), 24, 118, 436.
Canclaux (le général), 232.
Canning (lord), 367.
Caroline (l'archiduchesse). Voir Bonaparte (la princesse *Caroline*).
Castagnos (le général), 185.
Castlereagh (lord), 524.
Cathcart (le général), 112.
Catherine II (impératrice de Russie), 198.
Caulaincourt (duc de *Vicence*), 96, 204, 286, 287, 297, 298, 500, 501, 502.
Champagny (de), duc de *Cadore*, 122, 123, 164, 200, 224, 252, 256, 272, 298, 305, 470, 474.
Chaptal (le comte), 493.
Charlemagne, 30, 31, 310, 457.
Charles (l'archiduc), 239, 255, 315, 316, 319.
Charles II (roi d'Espagne), 175.
Charles IV (roi d'Espagne), 134, 135, 136, 148, 150, 154, 160, 161, 163, 166, 169, 170, 171, 172, 173, 177, 179, 182, 279.
Charles-Quint, 220.
Charlotte. Voir Bonaparte (*Charlotte*).
Chasseloup (le général), 99.
Chasteler (le général), 246.
Chastenet de Puységur, 70,
Chattam (lord), 347.
Chateauvieux (Frédéric Lullin de), 413.
Chaudet (le sculpteur), 191.

CHÉNIER (M.-J.), 147, 405, 406.
CHEVREUSE (Mme de), 11, 12, 231, 400
CHIMÈNE, 211.
CHOISEUL-PRASLIN (le duc de), 17.
CHRISTIAN-AUGUSTE DE SCHLESWIG-AUGUSTENBOURG, prince royal de Suède, 374, 375.
CHRISTINE BOYER. Voir BONAPARTE (Mme *Lucien*).
CID (le), 211.
CLARKE (le général), 46, 47, 123, 272.
CLAUSEL (le maréchal), 391.
CLOVIS, 353.
COCKBURN (l'amiral), 344.
COEHORN (le général), 241.
COLBERT, 425.
COLLIGNON, 403.
COLLOREDO (le prince), 246, 301.
COMBRAY ou DOMBRAY (Mme), 274,
COMPANS (le général), 83.
CONSTANTIN (le grand-duc), 195, 331.
CONTI (le prince de), 232.
CORAS, 265.
CORBINEAU (le général), 82.
CORVISART (le docteur), 34, 35, 36, 48, 257, 277, 496.
COURLANDE (la duchesse de), 204.
COURLANDE (la princesse *Dorothée* de), 203.
CRESCENTINI (le chanteur), 275, 276.
CRETET, 31, 123.
CUVIER, 10, 147.
CZAR (le). Voir ALEXANDRE Ier.
CZERNITCHEFF (le colonel), 353, 516, 531.

D

DACIER, 147.
DALBERG (le duc de), 27.
DAMAS, 483.
DAMPMARTIN, 497.
DANEMARK (le prince royal de), 134.
DARU (le comte), 30, 470, 471, 472, 474, 475, 484.
DAVID (le peintre), 192.
DAVOUT (le maréchal), prince d'Eckmühl, 239, 473.
DECAZES (le duc), 370.
DECRÈS (l'amiral), 127.
DEFRANCE (le général), 448.
DELABORDE, 296.
DELAMBRE, 147.
DELAVIGNE (*Casimir*), 444, 445.
DENON, 30, 211, 237.
DESAIX (le général), 409.
DESCHAMPS, 48, 51, 53.
DESFONTAINES, 53.
DESPAUX (Mlle), 443, 444.
DESPRÉS, 53.
DESRENAUDES, 489.
DESSOLES (le général), 180, 181.
DŒRNBERG, 247, 248, 250, 325.
DUBOIS (le docteur), 434, 435, 436, 447.
DUCHAND (le capitaine), 217.
DUGUESCLIN, 31, 233.
DUMOURIEZ, 71.
DUPONT (le général), 133, 162, 183, 185, 187.
DURAND (Mme), 342.
DURAS (de), 11.
DURFORT (le marquis de), 317.
DUROC (le maréchal), 44, 48, 102, 103, 133, 167, 237, 257, 377, 401, 409, 444.
DUROSNEL (le général), 245, 246.
DUTAILLIS (le général), 441.
DUVIVIER, 238.
DUVOISIN (évêque de Nantes), 421, 422, 423.

E

ECKMUHL (le prince d'). Voir DAVOUT.
ÉLISABETH (la reine), 160.
ELLIOT (lord), 329.
ENGHIEN (le duc d'), 156, 228.

ERASME, 486.
ESCOÏQUITZ, 148, 168, 169, 179.
ESPAGNE (le général), 245.
ESPAGNE (le roi d'). Voir CHARLES IV.
ESPAGNE (la reine d'). Voir MARIE-LOUISE (la reine d'Espagne).
ESPAGNE (le prince royal d'). Voir FERDINAND (prince royal d'Espagne).
ESPAGNE (le roi d'). Voir BONAPARTE (le prince *Joseph*).
ESPAGNE (la reine). Voir BONAPARTE (Mme la princesse *Joseph*).
ESSLING (le prince d'). Voir MASSÉNA.
ESTE (l'impératrice d'Autriche, *Marie-Louise Béatrix* d'), 300.
ESTERHAZI (le prince Paul), 316.
ESTERHAZI (la famille), 323.
ETIENNE, 458.
ETRURIE (le roi d'), 46, 133.
ETRURIE (la reine d'), 39, 163, 170, 279.
EXELMANS (le général), 469.

F

F ... (le sieur), 268.
FAIN (le baron), 50, 51, 52.
FELTRE (le duc de). Voir CLARKE (le général).
FERDINAND (le roi de Sicile), 60.
FERDINAND (le grand-duc), 64.
FERDINAND, prince royal d'Espagne, 135, 136, 143, 144, 148, 149, 150, 151, 154, 158, 160, 161, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 177, 182, 215, 216, 280, 344, 345, 524.
FERDINAND IV (le roi des Deux-Siciles), 299.
FERDINAND (l'archiduc), 299.
FERDINAND VII. Voir FERDINAND, prince royal d'Espagne.
FERSEN (le comte), 375.
FESCH (le cardinal), 338, 419, 421.
FETH-ALI-CHAH, 92.
FIEVÉE, 489.
FLORET, 296.
FONTAINE, 92, 93.
FONTON (*Joseph*), 530.
FOUCHÉ, duc d'*Otrante*, 11, 142, 228, 264, 272, 284, 287, 325, 343, 344, 349, 381, 386, 387, 388, 400, 401, 406, 467, 468.
FOULER (le général), 245, 246.
FOX, 18, 59, 60, 63.
FOY, (le général), 380, 391, 392, 393.
FRANCK (le docteur), 277.
FRANÇOIS (l'empereur). Voir AUTRICHE (l'empereur *François* Ier d').
FRANÇOIS-CHARLES (l'archiduc), 299.
FRANÇOIS DE PAULE (l'infant don), 170.
FRÉDÉRIC II, *dit le Grand*, 13, 62, 66, 70, 71, 92, 324.
FRIANT (le général), 66.
FROCHOT (le comte), 438.
FUNCHAL (le comte de), 207, 208.

G

GAETE (le duc de). Voir GAUDIN.
GAGARIN (le prince), 519.
GALITZIN (le prince), 260.
GAND (l'évêque de), 421.
GARDANNE (le général), 95.
GARNIER (le peintre), 237.
GASPAR HAUSER, 20.
GAUDIN, 229, 231, 272.
GENLIS (Mme de), 445, 446, 493, 494, 495.
GÉRARD (le maréchal), 376, 391.
GÉRARD (le peintre), 13, 446.
GESVRES (la duchesse de), 233.
GHALIO-EFFENDI, 530.

Godoi, 133, 134, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 158, 161, 169, 170, 179, 208.
Gœthe, 196.
Goldsmith, 492, 493.
Gorgoli (le colonel), 253.
Grant (Mme), 414, 415.
Gratien (le général), 249.
Gudin (le général), 66.
Gudin (le page), 441, 442.
Guillard, 444.
Guillaume le Conquérant, 31.
Gustave IV, roi de Suède, 374, 384.
Guyot (l'abbé), 13.

H

Haller, 7.
Haneucourt (d'), 171.
Hardeck (le comte), 246.
Hatzfeld (le prince de), 72.
Hatzfeld (la princesse de), 72.
Haugvitz (le comte), 57, 58.
Hautpoul (le général d'), 28, 83.
Haxo (le général), 235.
Hédouville (d'), 218 219, 221, 222.
Héléodore, 497.
Henri IV, 180, 336.
Hervas, 449.
Hesse-Darmstadt (le landgrave de), 27.
Hesse-Cassel (l'Electeur de), 76.
Hix, 443.
Hochberg (les comtes de), 21.
Hollande (le roi de). Voir Bonaparte (le prince *Louis*).
Hollande (la reine de). Voir Beauharnais (la reine *Hortense* de).
Hope, 8.

I

Infantado (le duc de l'), 148, 167, 214.
Isabey (le peintre), 237, 429.
Izquierdo, 133.

J

Jaubert, 123.
Jean (l'archiduc), 250, 251.
Jeanne la folle, 220.
Jollivet, 121.
Josephine (l'impératrice), 12, 19, 40, 41, 42, 45, 48, 51, 54, 72, 119, 131, 137, 138, 148, 149, 165, 169, 180, 181, 186, 187, 191, 192, 278, 284, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 304, 341, 342, 361, 362, 414, 438, 443, 465, 466.
Jourdan (le maréchal), 346, 523.
Jules II (le pape), 206.
Julie, reine de Naples. Voir Bonaparte (la princesse *Joseph*).
Junot, duc d'Abrantès, 127, 133. 205, 206, 390.

K

Kalkreuth (le maréchal), 98, 99.
Katt, 247, 325.
Keates (l'amiral), 209, 250.
Kellermann (le maréchal), 264.
Kléber (le général), 397.
Klein (le général), 68.
Kleist (le général), 85.
Knobelsdorf (de), 62.
Kolli (le baron), 344, 345,
Koraim (le bey), 399.
Kurakin, 533.

L

Labouchère, 349, 386,
Labouillerie, 117.
Lacoste (le général), 235.
Lafontaine (Auguste), 300.
Lagrange (le général), 121.
Laharpe (le colonel), 106.

LAMARQUE (le général), 391.
LAMEAU, 238,
LANDOIRE, 402.
LANNES, duc de Montebello (le maréchal), 84, 180, 194, 225, 235, 236, 241, 243, 341. 409. 440, 441.
LA ROCHEFOUCAULD (de), 501.
LASAHLA, 308, 309.
LAS CASES, 411.
LASSALLE (le général), 11, 254.
LA TOUR ET TAXIS (la princesse de), 200, 205, 207.
LAVALETTE, 494.
LAW, 33.
LAUDERDALE (lord), 60, 61.
LAURISTON (le général), 33, 250, 501.
LAYS (le chanteur), 180.
LAZANSKI (la comtesse), 301.
LEBRETON, 147.
LEBRUN (prince de Plaisance), 24, 372.
LEBRUN (le poète), 408, 409, 445.
LECLERC (le poète), 265.
LECOURBE (le général), 390.
LEFEBVRE (le maréchal), 98, 99, 239.
LÉGER, 333.
LEMAIRE, 496.
LEMARROIS (le comte), 237, 292.
LÉOPOLDINE, impératrice du Brésil, 299.
LERMINIER (le docteur), 461.
LESUR, 491, 492.
LICHTENSTEIN (le prince *Jean*), 255, 256, 323.
LIRA (don *Thomas* de), 206, 208.
LITTA (Mme de), 337.
LOBKOWITZ (la famille des), 323.
LOFFICIAL, 137.
LOUIS XII, roi de France, 492.
LOUIS XIV, roi de France, 175.
LOUIS XV, roi de France, 315.
LOUIS XVI, roi de France, 361, 453.
LOUIS XVIII, roi de France, 181, 411.
LOUIS-PHILIPPE, roi des Français, 437.
LUÇAY (la comtesse de), 342, 434.
LUYNES (le duc de), 17.
LUYNES (la duchesse de), 12.

M

MACDONALD (le maréchal), 255.
MACKENSIE, 393.
MADAME MÈRE, 143, 370, 456, 466.
MAILLY (Mme de), 431.
MALAGRIDA (le jésuite), 227.
MANUEL (don), roi de Portugal, 206.
MARBOT (le général), 241.
MARESCOT (le général), 185.
MARESCOT (Mme), 186.
MARET. Voir BASSANO (le duc de)
MARIANNE (l'archiduchesse), 300.
MARIE-ANTOINETTE, reine de France, 317, 361.
MARIE-CLÉMENTINE (l'archiduchesse), 299.
MARIE-LOUISE (l'impératrice), seconde femme de *Napoléon Ier*, 138, 242, 260, 286, 295, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 327, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 357, 358, 359, 360, 361, 363, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 447, 448, 452, 453, 454, 455, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 465, 472, 476, 478, 479, 480, 481, 483, 484, 486, 487, 500.
MARIE-LOUISE, (la reine d'Espagne), 12, 149, 154, 161, 169, 171, 172, 179.
MARIE DE MÉDICIS, reine de France, 336.

Marie-Thérèse de Sicile (impératrice d'Autriche), 299.
Marmont (le maréchal), 255, 410.
Maroc (le sultan du), 378.
Massa (le duc de), 24, 272.
Masséna, prince d'Essling (le maréchal), 241, 242, 243, 251, 272, 390, 522.
Masserano (le prince), 136.
Maury (le cardinal), 417.
Maximilien, roi de Bavière, 300.
Maximilien (l'archiduc), 241, 242.
Melzi d'Eril, duc de Lodi, 139.
Méneval (le baron de), 49, 141, 293, 311, 387, 497.
Mesgrigny (de), 430.
Metternich (le prince de), 202, 246, 256, 296, 315, 320, 321, 322, 332, 360.
Metternich (Mme la princesse de), 332.
Michel, 516.
Mirza-Rizza, 94, 95, 96, 191.
Missiessy, 477.
Mœrner (les frères), 375.
Mœrner (le colonel), 376.
Molé, 145.
Mollendorf (le feld-maréchal), 66.
Mollien, 8, 10, 11.
Moncey (le maréchal), 264.
Montbrun (le général), 212.
Montebello (le duc de). Voir Lannes.
Montebello (la duchesse de), 341, 342, 434, 460.
Montesquieu, 71.
Montesquiou (le comte de), 316.
Montesquiou (la comtesse de), 432, 434, 462, 464, 465.
Montesquiou (le général de), 66, 231.
Montgaillard (Rocques de), 493.
Montlosier (de), 496.
Montrond (de), 11.
Montvernot (Mlle de), 131.
Morand (le général), 66.
Moreau (le général), 180, 255, 390, 471, 528.
Moreau (Mme), 471.
Mortier (le maréchal), 97, 119, 345.
Mounier (le baron), 238.
Moustier, 67.
Moustier (de), 393.
Muiron, 409.
Murat (le prince *Joachim*), 22, 57, 153, 156, 157, 158, 163, 164, 169, 170, 171, 178, 180, 233, 284, 305, 334, 447, 467, 468, 469, 470.
Murray, 413.
Mustapha (le sultan), 92.

N

Naples (la princesse de), 216.
Naples (le roi de). Voir Murat.
Naples (la reine de). Voir Bonaparte (la princesse *Caroline*).
Napoléon Ier (l'empereur). 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181,

182, 184, 185, 186, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 318, 320, 321, 322, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 350, 351, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 375, 376, 377, 378, 380, 381, 382, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 452, 453, 454, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 529, 530, 531, 532, 533, 534.

NAPOLÉON (le prince *Charles*), prince royal de Hollande, 114 115.

NARBONNE (de), 296, 501, 530, 533.

NEUFCHATEL (le prince de). Voir BERTHIER.

NESSELRODE (le comte), 519.

NEY, prince de la Moskowa (le maréchal), 74, 81, 102, 345,

NICOLE, 458.

O

OBERKAMPF, 54.

OLDENBOURG (le duc d'), 509

ORDENER (le général), 137, 138, 461, 462.

ORLÉANS (la duchesse d'), 232.

ORSAY (le comte d'), 330.

OTRANTE (le duc d'). Voir FOUCHÉ.

OTTO (le comte), 315, 370.

OUBRIL (d'), 56, 60, 61, 100.

OUDET (le colonel), 254.

OUDINOT (le maréchal), 255, 351, 479.

OUDINOT (Mme la maréchale), 278.

OUVRARD (le financier), 3, 5, 7, 8, 9, 349, 386.

P

PAER (le compositeur), 459.

PALAFOX (le général), 234, 235.

PALISSOT, 406, 408, 409.

PALM, 56.

PALMELLA (le marquis de), 207.

PALMER, 367.

PAPE (le). Voir PIE VII.

Pasquier, 145.
Pastoret (Me de), 432.
Paul Potter (le peintre), 119.
Pelet (le général), 326.
Pépin le Bref, 457.
Pergen (le comte), 246.
Périgord, le comte *Edmond* de), 203, 204.
Périgord (le comte *Louis* de), 203.
Philippe le Bon (le duc de Bourgogne), 272,
Picard, 53.
Pie VII, 269, 270, 271, 309, 310, 312, 417, 419, 420, 421.
Pierre le Grand, 198, 482, 483, 521.
Pietro (le cardinal di), 309, 421.
Pitt, 18, 59, 492.
Platow (l'hetman), 116.
Plutarque, 37.
Poitrine (Mme), 232.
Poniatowski (le prince), 260, 446.
Ponte Corvo (le prince de). Voir Bernadotte.
Ponthon (le baron de), 238.
Portalis, 123, 145.
Portalis fils, 417, 418.
Pougens (*Charles*,) 407.
Pozzo di Borgo (le comte), 327, 328, 329, 330, 331.
Pradt (l'abbé de), 531.
Primat (le prince), 195.
Prince de la Paix (le). Voir Godoi.
Provence (le comte de). Voir Louis XVIII.
Prudhon (le peintre), 301, 446.
Prusse (le roi de), 28, 66, 68, 74, 77, 84, 98, 101, 104, 105, 108, 116, 198, 324, 507, 524, 532.
Prusse (la reine de), 61, 106, 107, 198, 324.
Prusse (le prince *Auguste* de), 13.
Prusse (le prince *Ferdinand* de), 13, 75, 76,
Prusse (le prince *Louis-Ferdinand* de), 61, 62, 64.
Prusse (le prince *Henri* de), 76.
Prusse (la princesse *Henri* de), 76.

R

Racine, 265.
Radet, 53.
Raguse (le duc de). Voir Marmont.
Rapp (le général), 99, 256.
Réal, 388.
Récamier (Mme), 11, 12, 13, 400.
Régnier. Voir Massa (le duc de).
Robertson, 209.
Rœderer, 489.
Rogniat (le colonel), 235.
Romana (le marquis de la), 208, 209, 210.
Romanzoff (le comte), 198.
Rome (le roi de), 339, 340, 433, 436, 438, 441, 446, 455, 458, 459, 462, 464, 465.
Romeuf (le général), 65.
Rondelet, 93.
Roustan (le mameluck de l'Empereur), 36, 37, 398, 399.
Rovigo (le duc de). Voir Savary.
Royer-Collard, 10,
Russie (l'impératrice de), 297.

S

Sabatier de Castres, 494.
Saint-Hilaire (le général), 245.
Saint-Leu (le comte de). Voir *Bonaparte* (le prince *Louis*).
Saint-Père (le). Voir *Pie* VII.
Saint-Simon (le marquis de), 217.
Saint-Simon (Mme de), 217.
Salerne (le prince *Léopold* de). 299.
San-Carlos (le duc de), 148, 179.
Sa Sainteté. Voir Pie VII.

SAVARY, duc de *Rovigo*, 84, 102, 115, 160, 165, 166, 167, 207. 257, 388, 389. 390.
SAXE (l'Electeur-roi de), 77, 108, 109, 195, 305, 446.
SAXE (le prince *Frédéric* de), 299.
SAXE (la princesse *Auguste* de), 286.
SAXE (les ducs de), 195.
SAXE-WEIMAR (le duc de), 196.
SAXE-WEIMAR (la grande-duchesse de), 67.
SCHILL, 98, 248, 249, 250, 325.
SCHWARZENBERG (le prince), 260, 297, 298, 305, 321, 332, 335, 360, 361, 438, 531.
SCIPION, 463.
SÉBASTIANI (le général), 91.
SÉGUR (Philippe de), 78, 212, 375.
SÉGUR (Mme de), 432.
SEIB-WAHID-EMIN EFFENDI, 95, 96.
SÉLIM (le sultan), 91, 92, 96, 115.
SEMONVILLE (de), 296, 388, 389, 401.
SIEYÈS, 379,
SIGNEUL, 376.
SIMÉON (le comte), 121, 413, 414.
SIMON, 415.
SOBIESKI, 81.
SOLANO (le général), 157, 163.
SOUFFLOT, 93.
SOULT (le maréchal), 224, 280, 345, 346, 523.
SOUVERAIN PONTIFE (le). V. PIE VII.
SPÉRANSKI, 518, 519, 532.
STAAPS, 257, 258.
STADION (le comte), 80, 322.
STADION (la famille des), 323.
STAEL (Mme de), 12, 13, 14, 15, 16, 400, 413.
SUCHET (le maréchal), 280.
SUDERMANIE (le duc de), 374.
SUÈDE (le prince royal de). Voir BERNADOTTE.

T

TALLEYRAND (*Charles-Maurice* de), prince de Bénévent, 12, 17, 24, 45, 46, 71, 80, 97, 100, 103, 114, 122, 135, 136, 142, 156, 164, 180, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 244, 285, 325, 367, 381, 386, 396, 397, 401, 414, 415, 467, 489, 530, 531.
TALLEYRAND (*Auguste* de), 396, 397.
TALMA, 132, 276, 277, 483.
TAMERLAN, 191.
THAMAS-KOULIKAN, 191.
THIARS (de), 19.
THOMAS A KEMPIS, 486.
TOURNAY (l'évêque de), 421.
TOURNON (de), 154, 155, 157, 163.
TROYES (l'évêque de), 421.
TURENNE (le comte de), 103.

U

URQUIJO, 167.

V

VARSOVIE (le grand-duc de), 108. 109.
VASCO DE GAMA, 206.
VEDEL (le général), 185, 187.
VICENCE (le duc de). Voir CAULAINCOURT.
VICE-ROI (le). Voir BEAUHARNAIS (le prince *Eugène* de).
VICTOR (le maréchal), 98
VIGNY (de), 53.
VIGNON, 92, 93.
VINCENT (le général, baron de), 80, 100, 196, 202.
VIRGILE, 496.
VOLTAIRE, 70, 195.
VOSS (la comtesse de), 106.

W

WASA (le prince *Gustave*), 385.

WAGRAM (le prince de). Voir BERTHIER.
WELLESLEY (le marquis), 330, 344, 349.
WELLINGTON (lord), 330, 345.
WESSEMBERG (le baron de), 523.
WESPHALIE (le roi de). Voir BONAPARTE (le prince *Jérôme*).
WESTPHALIE (la reine de). Voir WURTEMBERG (la princesse *Catherine*).
WIELAND, 196.
WRÈDE (le baron), 376.
WURTEMBERG (le roi de), 27, 59, 64, 75, 120, 121, 195, 239, 300, 305.
WURTEMBERG (la princesse *Catherine* de), 120, 121, 338, 360.

Y

YARMOUTH (lord), 59, 60, 61.
YVAN (le chirurgien), 34, 210.

TABLE

DES OUVRAGES, JOURNAUX ET PIÈCES DIVERSES CITÉS DANS CE VOLUME

Annuaire historique universel, recueil périodique, par LESUR, 491.
Anti-corsican chronicles (l'), journal, par GOLDSMITH, 492.
Argus (l'), journal, dirigé par ANDRÉ D'ARBELLES et LESUR, 491.
Chantier de Saardam, (le), pièce, par ALISSAN DE CHAZET, 483.
Charlemagne, poème, par Lucien BONAPARTE, 363.
Cirnéide (la), poème, par Lucien Bonaparte, 363.
Défense des places (la), par CARNOT, 404.
Dix années d'exil, par Mme DE STAEL, 16.
Eloge de Louis XII, par BARRÈRE, 492.
Fête du village (la), paroles d'ETIENNE, musique de NICOLE, 458.
Grandeur et décadence des Romains, par MONTESQUIEU, 71.
Hamlet, drame, par SHAKESPEARE, 513.
Histoire militaire de la campagne de Russie, par le colonel BOUTOURLIN, 224, 515.
Histoire de la guerre de la Péninsule, par le général FOY, 393.
Histoire de la guerre en 1809, par le général PELET, 326.
Histoire secrète du Cabinet de Saint-Cloud, par GOLDSMITH, 492.
Imitation de Jésus-Christ (l'), par THOMAS A KEMPIS, 486.
Jardinier de Schœnbrunn (le), pièce, par ALISSAN DE CHAZET, 459.
Lettres de Héléodore, (anonyme), 497.
Lettres de Junius, 413.
Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue, par Frédéric LULLIN DE CHATEAUVIEUX, 412, 413.

Mémorial antibritannique, journal rédigé par BARRÈRE, 491, 492.
Mémorial de Sainte-Hélène, par LAS CASES, 155, 157, 412.
Moniteur (le), journal, 310, 422.
Œdipe à Colone, pièce, par GUILLARD, 444, 445.
The anti-gallican, journal, par GOLDSMITH, 493.
Trésor des Origines (le), par CHARLES POUGENS, 408.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

00035397

Digitized with financial assistance from

H T Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018